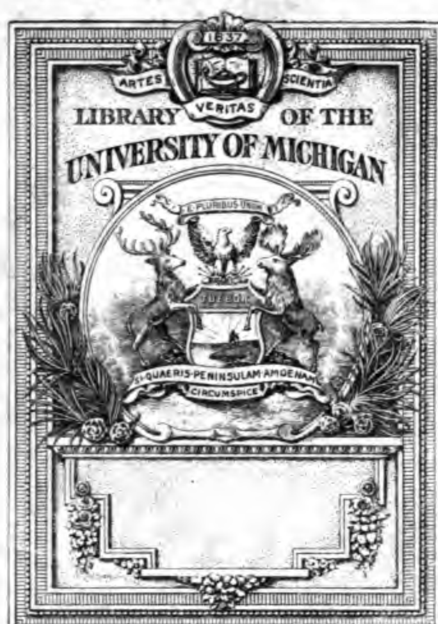
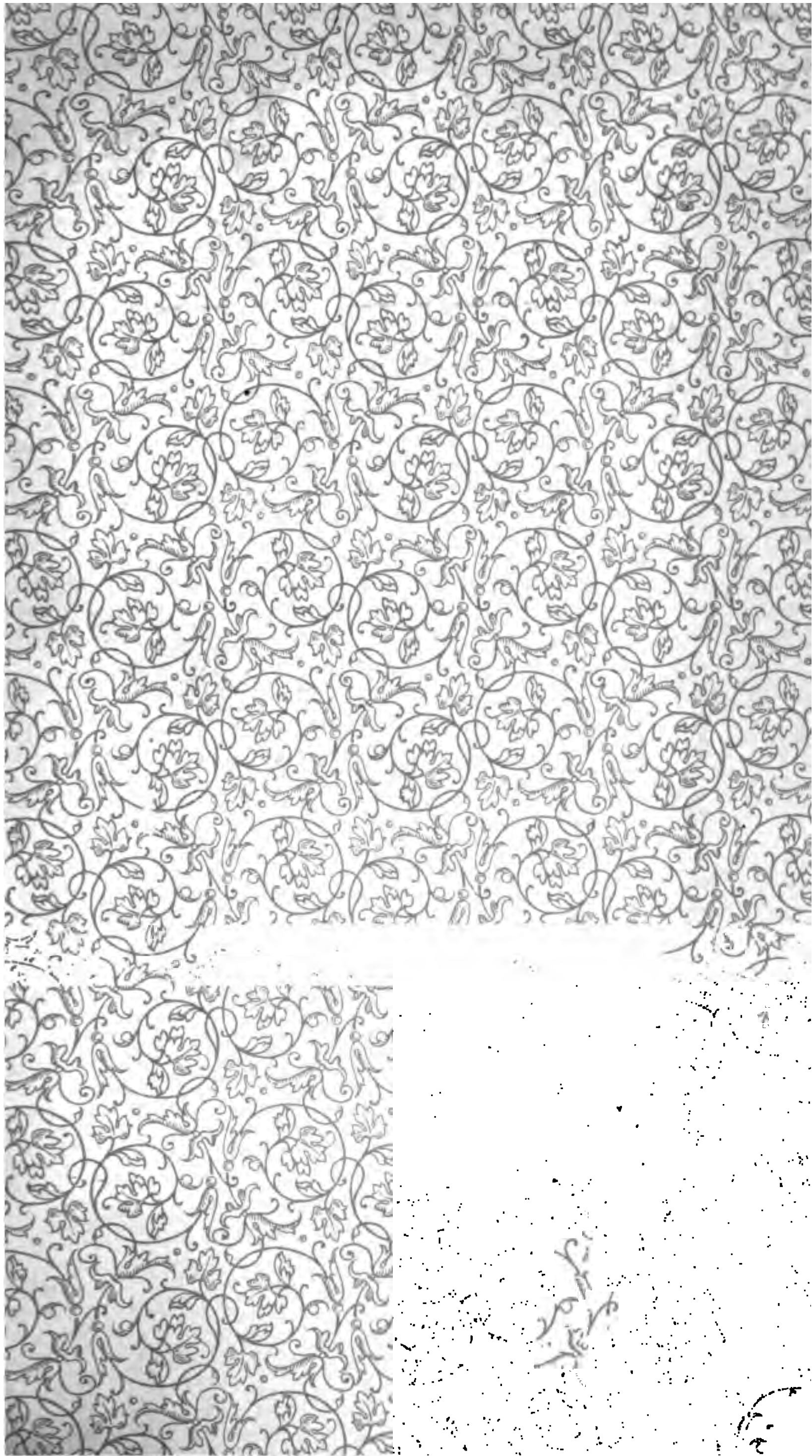

1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE



JOURNAL ASIATIQUE.

TROISIÈME SÉRIE.

TOME IV.

JOURNAL ASIATIQUE

OU

RECUEIL DE MÉMOIRES,

D'EXTRAITS ET DE NOTICES

RELATIFS A L'HISTOIRE, A LA PHILOSOPHIE, AUX LANGUES
ET A LA LITTÉRATURE DES PEUPLES ORIENTAUX;

RÉDIGÉ PAR MM.

BIANCHI, ED. BIOT, BORÉ, BROSSET, BURNOUF, CAUSSIN DE PERCEVAL,
LOUIS DUBEUX, D'ECKSTEIN, GARCIN DE TASSY, GRANGERET DE LAGRANGE,
DE HAMMER, HASE, JACQUET, JAUBERT, S. JULIEN, S. MUNK,
QUATREMÈRE, REINAUD, DE SCHLEGEL, SÉDILLOT, S. DE SACY, STAHL,
ET AUTRES SAVANTS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS,

ET PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

TROISIÈME SÉRIE.

TOME IV.

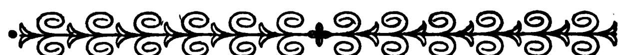


PARIS.

IMPRIMÉ PAR AUTORISATION DU ROI

A L'IMPRIMERIE ROYALE.

M DCCC XXXVII.



JOURNAL ASIATIQUE.

JUILLET 1837.

SECONDE LETTRE

Sur l'Histoire des Arabes avant l'Islamisme, par M. Fresnel.

(Suite.)

Guerre de Dâhis.

Aussitôt après la réconciliation de Qays, fils de Zouhayr, et de Rabî, fils de Ziyâd, les Absides, combinés avec leurs alliés, les Banoû-Abd-allah-Ghatafâr, marchèrent contre les Banoû-Fazârah. Les premiers étaient commandés par Rabî, et les Fazârides (avec quelques cavaliers de la branche de Mourrah et des tribus leurs alliées) par Houdhayfah, fils de Badr.

Journée de Dhou'lmourayqib.

Les deux armées se rencontrèrent, et le premier choc eut lieu sur un point du territoire de Scharab-

bah nommé Dhou'lmourayqib. Les Fazârides furent défaits; on leur tua, — entre beaucoup d'autres dont les noms sont perdus, — Awf, fils de Zayd, fils d'Amr. . . ., issu de Fazârah, fils de Dhoubyân; et Damdam, de la famille des Mourrides, issue de Sad, autre fils de Dhoubyân. Ce Damdam fut tué par le cavalier Antarah (l'Antar du vulgaire).

Peu après cette affaire, Antarah sut que Houssayn et Harim, les deux fils de Damdam, avaient tenu sur son compte des propos injurieux et menaçants. C'est à cela qu'il fait allusion dans le poëme qui commence par ces mots :

O demeure d'Ablah, située dans l'expansion de la vallée, parle, parle-moi d'Ablah! Je te souhaite le bonjour, ô demeure d'Ablah! Je te salue[1]!

lorsqu'il dit :

Je serais fâché de mourir avant que la meule de la guerre m'ait fait tourner en face des deux fils de Damdam,

Qui m'outragent de leurs langues quand je ne les ai point outragés; qui, lorsque j'étais loin d'eux, ont fait vœu de répandre mon sang.

Qu'ils me tuent donc, s'ils peuvent! En attendant j'ai régalé de leur père les hyènes et les vautours séculaires[2]: ils ne peuvent pas empêcher cela.

Lorsque, dans la mêlée, Damdam me vit venir et re-

[1] Ablah était la cousine germaine d'Antarah et la dame de ses pensées. Le poëme auquel ces vers appartiennent est la mouallaqah d'Antarah.

[2] Les Arabes attribuaient aux vautours une longévité extraordinaire, et c'est à cette notion que se rattache la fable des Vautours de Louqmân. (Voyez le *Specimen hist. Arab.* page 36.)

connut que je lui en voulais, il montra les dents, mais ce ne fut pas pour rire.

Antarah parle encore de cette journée dans ce vers d'un autre poëme :

Tu reconnus ton erreur lors de la rencontre de nos cavaliers dans la plaine de Mourayqib.

Journée de Dhoû-Hiçâ.

La défaite des Fazârides avec leurs alliés, dans la journée de Dhou'lmourayqib, engagea toutes les familles de Dhoubyân à faire cause commune contre les Absides. La réunion de leurs forces eut lieu à Dhoû-Hiçâ, dans la vallée de Ssafâ, du territoire de Scharabbah. Ce point est à trois nuits de distance de Qatan et à une nuit de Yamouriyyah.

Les Absides, craignant de ne pas pouvoir résister à toutes les forces de Dhoubyân, cherchèrent leur salut dans la fuite; mais les Dhoubyânides les poursuivirent, et, les ayant atteints, ils leur crièrent : « Extermination ou satisfaction ! »

Qays fit signe à Rabî de ne point livrer bataille. (Maydâniyy nous apprend que dans cette rencontre, comme dans la précédente, les Absides avaient conféré le commandement militaire à Rabî, fils de Ziyâd.)—« Offrons-leur quelques-uns de nos « enfants en otages, dit-il à Rabî; une fois sortis de « ce mauvais pas, nous aviserons ensuite aux moyens « de rétablir nos affaires. »

Qays fit donc des propositions de paix. On convint que les otages seraient confiés à la garde

de Soubay, fils d'Amr, de la famille de Thalabah, fils de Sad, fils de Dhoubyân. Huit jeunes gens de la tribu d'Abs lui furent aussitôt livrés; et, satisfaits de l'arrangement, les Dhoubyânides se retirèrent.

Or Qays avait conclu cette trêve contre l'avis de Rabî, qui aurait voulu qu'on acceptât le combat. C'est à ce sujet qu'il dit dans ses vers :

Voici mon avis (mais il ne m'appartient point de diriger les conseils de Qays; je propose ce qui me paraît proposable; je vois ce qui est visible : Dieu seul voit ce qui est caché).

Voici ce que je dis à Qays : Après le meurtre de Mâlik, ton frère, peux-tu parler de paix aux enfants de Dhoubyân? peux-tu parler de paix lorsque le feu de l'hostilité embrase tous les cœurs?

Les otages demeurèrent entre les mains de Soubay, fils d'Amr, jusqu'au jour de sa mort.

Se voyant près de sa fin, il dit à son fils Mâlik : « Je te lègue une noblesse immortelle en te léguant « la garde de ces enfants, si tu sais les garder. Mais « déjà il me semble voir de ma tombe ton oncle ma- « ternel Houdhayfah, fils de Badr, qui vient te trouver « et te dire, en contractant ses paupières pour en ex- « primer des larmes : Nous avons donc perdu notre « sayyid, notre chef, le plus digne homme de la « tribu! — Je le vois d'ici qui te caresse et fait sem- « blant de chérir ma mémoire pour obtenir de toi « la cession des otages qui furent confiés à ma pro- « bité, et se donner ensuite le plaisir de les tuer..... « Après un pareil abandon, mon enfant, c'en est

« fait de ton honneur à tout jamais. — Crains-tu de « ne pouvoir résister aux instances de ton oncle? « en ce cas pars avec ces jeunes gens, et rends-les « à leurs familles. »

Soubay n'eut pas plus tôt fermé les yeux, que Houdhayfah vint tourner autour de son fils Mâlik, ainsi que le vieillard l'avait prévu, et fit si bien que le jeune homme lui livra les otages.

Houdhayfah les emmena à Yamouriyyah. Là il tirait chaque jour de prison un de ces jeunes gens, le plantait dehors en manière de but, et lui disait : « Appelle ton père ! » et tandis que le jeune homme criait en vain, « Mon père! mon père! » Houdhayfah le tuait à coups de flèches.

Journée de Yamouriyyah.

La nouvelle de cette atrocité étant parvenue chez les Absides, ils tombèrent sur les Fazârides dans la plaine de Yamouriyyah et leur tuèrent douze hommes, entre autres : Mâlik, fils de Soubay, celui qui avait livré les otages à Houdhayfah ; — Yazîd, son frère ; — Amir, fils de Lawdhân ; — Hârith, fils de Zayd ; — et Harim, fils de Damdam et frère de Houssayn.

La journée de Yamouriyya porte encore le nom de Nafr, parce que ce dernier point est à peu de distance de Yamouriyyah.

Journée de Habâah.

Les deux tribus ennemies eurent bientôt après un nouvel engagement, en un jour de chaleur extrême,

non loin de la citerne de Habâah. Le combat durait depuis l'aurore, quand à l'heure de midi l'excès de la chaleur sépara les combattants.

Or la citerne de Habâah se trouvait dans la région occupée par les Dhoubyânides.

A force de chevaucher et de galoper, Houdhayfah avait les cuisses tout en feu; Qays en fut informé, et dit aux Absides : « Demain, au plus fort « de la chaleur, Houdhayfah ne manquera pas d'aller « prendre un bain dans la citerne; c'est là qu'il faut « le surprendre. » Les Absides se mirent donc à la recherche des traces de Sârif, cheval de Houdhayfah, et de Hanfâ, jument de Hamal. Ce fut Qays qui les trouva. « Voici, dit-il, la piste de Hanfâ et « voilà celle de Sârif. » Il n'y avait plus qu'à les suivre, et, en les suivant, ils arrivèrent auprès de la citerne de Habâah dans la grande chaleur du jour.

Hamal, fils de Badr, les vit venir quand il n'était plus temps de leur échapper, et dit à ses compagnons : « Quels sont les hommes que vous verriez « avec le plus d'horreur au-dessus de vos têtes? » Ils répondirent : « Qays, fils de Zouhayr, et Rabî, fils « de Ziyâd.—Eh bien, voici Qays. »

A peine avait-il achevé de prononcer ce peu de mots que Qays et ses compagnons parurent debout sur le bord supérieur du limbe de la citerne; — et, comme s'il eût répondu aux cris des otages qui appelaient leurs pères lorsqu'on les assassinait à coups de flèches, Qays disait à haute voix : *Labbaykoum! labbaykoum!* « Nous voilà, mes enfants, nous voilà! »

Noms de ceux qui étaient venus goûter le frais dans la citerne :

Houdhayfah et Hamal, son frère, fils de Badr;

Mâlik, fils de Badr;

Warqâ, fils de Hilâl, des Banoû-Thalabah-ibn-Sad;

Hamasch, fils de Wahb.

Schaddâd, fils de Mouâwiyah, l'Abside, se plaça entre eux et leurs chevaux pour leur couper la retraite. Ce Schaddâd (est le père d'Antarah; il) montait une jument nommée Djarwah, et l'a célébrée dans ces vers :

Si quelqu'un s'informe de moi, qu'il sache que je ne fais qu'un avec Djarwah, et qu'à nous deux nous sommes pour l'ennemi comme une bouchée qu'il aurait avalée de travers.

En temps de disette je partage avec elle mon repas. Je la couvre de mon manteau quand il gèle.

Schaddâd s'étant posté comme nous l'avons dit, les cavaliers absides tombèrent sur les baigneurs.

Alors Hamal n'eut pas honte d'implorer la clémence de Qays. « Qays, je t'en conjure par Dieu et « les liens du sang........ » Pour toute réponse Qays répétait ces mots terribles, *Labbaykoum! labbaykoum!* « Nous voilà, mes enfants, nous voilà! »

Houdhayfah comprit que Qays ne leur ferait point quartier pour l'amour de Dieu, et reprocha à Hamal sa lâche déprécation. « Laisse là les for-« mules banales! » lui dit-il; — et s'adressant à Qays :

« Songe bien que si tu verses mon sang il n'y a « plus de paix à espérer pour Ghatafân. — Que Dieu « emporte la paix de Ghatafân ! » s'écria Qays.

Au même instant Qirwâsch se jeta sur Houdhayfah et lui cassa les reins d'un coup de lance à large fer. Hârith, fils de Zouhayr, et Amr, fils de l'Aslah, l'achevèrent à coups de sabre. Hamal, son frère, fut tué par Rabî, fils de Ziyâd (le parfait), et célébré par Qays dans un chant funèbre que voici :

Apprenez que le plus illustre des hommes vient de tomber au bord de la citerne de Habâah pour ne plus se relever.

N'était le souvenir de son injustice, je ne cesserais de pleurer sur lui que lorsque les astres cesseraient de se lever.

Mais ce héros, Hamal, fils de Badr, a abusé de sa force; et l'oppresseur ne peut faire qu'une mauvaise fin.

Pour moi, j'ai été patient et débonnaire, et je crois que c'est ma patience qui a soulevé mes frères contre moi. La longanimité est quelquefois traitée de faiblesse.

Je me suis frotté aux hommes et ils se sont frottés à moi; mais j'ai su distinguer entre l'homme droit et l'homme tortueux [1].

Quant à Houdhayfah, son cadavre reçut le trai-

[1] C'est quelque chose de touchant qu'un poëme funèbre chanté par le roi vainqueur *à l'intention,* — et s'il m'est permis de hasarder une conjecture, — *pour le repos de l'âme ou des mânes* d'un ennemi injuste qu'il vient de terrasser. Dans ce dernier devoir rendu à un mort illustre, Qays fait cependant la part de l'équité : il rappelle la perfidie de Hamal lors de la course de chevaux. On a vu que, selon la tradition d'Abou-Oubaydah, ce fut Hamal, frère du roi de Dhoubyân, qui entra en lice avec Qays et lui enleva la victoire par un honteux stratagème.

tement qu'il avait fait subir aux cadavres de ses victimes : on lui coupa la langue et le pénis, et on lui mit le pénis dans la bouche et la langue dans le fondement.

C'est à ce sujet qu'un poëte a dit :

A la citerne de Habâah est un cadavre qui porte un écriteau au derrière ; et sur cet écriteau vous lisez : « Que l'oppression retombe sur l'oppresseur ! »

Ouqayl, fils d'Oullafah le Mourride, apostrophe ainsi, dans ses vers, Awf, fils de Badr et frère de Houdhayfah :

Awf allume le feu pour régaler ses hôtes ; mais il n'a garde de l'allumer près de la citerne de Habâah, — et pour cause :

C'est qu'on voit, près de la citerne de Habâah, une tête qui fait la honte éternelle des enfants de Badr et appelle inutilement la vengeance.

J'entends la tête de Houdhayfah, autrement dit Abou-Ward, laquelle embouche un pénis noir près de la citerne de Habâah.

Un autre poëte, Rabî, fils de Qanab, s'est exercé sur le même sujet :

Il y a (dit-il) des hontes qui s'effacent et des affronts que le temps peut user ; mais la honte des Fazârides est inusable.

Du derrière de leur chef sort une langue qui parle sans cesse de leur ignominie, et un écriteau indélébile qui en perpétue l'éclat.

Amr, fils de l'Asla, un de ceux qui achevèrent Houdhayfah à coups de sabre, célèbre son exploit dans les vers suivants :

Je prends à témoin le ciel et la terre, Dieu et l'homme et la ville sainte,

Que j'ai payé à Habâah les exploits des Badrides par un meurtre qui n'admet point d'expiation.

Lorsque nous nous rencontrâmes sur les bords de la citerne et que les armes flamboyaient dans nos mains,

J'enfonçai mon glaive dans le corps de Houdhayfah en lui disant : Tiens, Houdhayfah, prends ce glaive, en ta qualité de souverain et maître.

Le massacre de Habâah fut considéré comme une énormité dans toutes les familles de Ghatafân (non à cause des circonstances mêmes du massacre, —Tuer son ennemi au bain ou le tuer en bataille rangée, c'est exactement la même chose pour un Bédouin en vendette;—mais en raison de la dignité et de l'importance des morts. Dans leur opinion, le meurtre d'un aussi grand sayyid que Houdhayfah, eût-il été plus méchant que le diable, exigeait une réparation éclatante.) Elles se réunirent donc contre les Absides. Ceux-ci, ayant reconnu qu'ils ne pouvaient plus tenir la campagne dans le pays occupé par les tribus issues de Ghatafân, prirent le parti de l'émigration.

(L'histoire de cette émigration est racontée en abrégé dans le *Kitâb-aliqd*, et avec plus de détails dans le livre de Maydâniyy; mais comme ces détails m'inspirent peu de confiance, je n'aurai recours à Maydâniyy que pour remplir les lacunes du récit d'Ibn-Abd-rabbouh.)

Les Absides se transportèrent d'abord dans le Yamâmah, où demeuraient leurs *grands-oncles ma-*

ternels, les Banoû-Hanîfah. (Ablah, fille de Doûl ou Addoûl, fils de Hanîfah, de la tribu de Bakr-ibn-Wâïl, fut, selon Maydâniyy, la mère de Rawâhah, grand-père de Zouhayr et bisaïeul de Qays, roi des Absides.) Après un court séjour chez les Banoû-Hanîfah, Qays, s'étant brouillé avec leur chef, Qatâdah, fils de Maslam, alla se mettre, lui et son peuple, sous la protection des Banoû-Sad, de Tamîm.

Journée d'Alfouroûq.

Les Banoû-Sad trahirent leurs hôtes[1]. Ils allèrent trouver Mouâwiyah, fils de Djawn le Kalbide, roi de Hadjar, et, en lui offrant l'appât d'un riche butin, l'engagèrent à leur prêter ses troupes pour assaillir les Absides, dont ils voulaient dévorer la substance. Mais les Absides furent informés de leur perfide intention par une femme de Sad mariée dans leur tribu et que ses parents avaient avertie de l'attaque qui se préparait, persuadés qu'elle n'hésiterait pas à les rejoindre.

En conséquence les Banoû-Abs plièrent leurs tentes à l'entrée de la nuit et expédièrent en avant leurs femmes et leurs troupeaux. Quant aux cavaliers, ils se postèrent en un lieu nommé Alfouroûq pour couvrir la marche des femmes, et y attendirent l'ennemi de pied ferme.

Les Banoû-Sad, accompagnés des auxiliaires de

[1] Voilà ce que j'ai vu de plus odieux dans les annales des Bédouins. Le massacre des otages par Houdhayfah était un crime individuel; mais ceci est le crime de toute une tribu.

Mouâwiyah, se jetèrent au matin sur le camp de leurs hôtes, qu'ils croyaient surprendre; mais, à leur grand désappointement, ils n'y trouvèrent que des cendres chaudes, restes des feux que les Absides avaient allumés la veille pour qu'on ne se doutât point de leur absence pendant la nuit. S'étant mis aussitôt à leur poursuite, ils les trouvèrent et les chargèrent à Alfouroûq. (Dans le *Kitâb-aliqd* il n'est point question d'attaque. Est-ce une lacune?—Suivant le texte d'Ibn-Abd-rabbouh, tel que mes deux manuscrits le présentent, on dirait que les Tamimides renoncèrent à l'attaque en voyant que le butin leur avait échappé. Mais les vers d'Antarah cités par Maydâniyy semblent indiquer un engagement, et c'est ce qui me détermine à donner la version de Maydâniyy pour cette partie du récit.) Selon ce dernier auteur, les Absides repoussèrent leurs ennemis et rejoignirent ensuite leurs femmes, auxquelles ils firent faire une marche forcée de trois jours et trois nuits, tant qu'enfin la fille de Qays dit à son père : « O mon père, est-ce que tu veux « parcourir la terre d'un bout à l'autre? » Qays comprit que les femmes n'en pouvaient plus et ordonna de faire halte en prononçant le mot *aníkoû*, « faites « accroupir les chameaux. »

Antarah parle de la journée d'Alfouroûq dans des vers (qui contiennent le germe de toute la chevalerie des sept ou huit siècles suivants). Les voici :

Nous défendîmes nos femmes à Alfouroûq et détournâmes de leurs têtes la flamme qui les menaçait.

Je leur jurai, au plus fort de la mêlée, quand le sang ruisselait des poitrines de nos chevaux, je leur jurai de ne point lâcher l'ennemi aussi longtemps qu'il brandirait une lance.

Ne savez-vous pas que les fers de nos lances suffiraient pour nous assurer l'immortalité, si le temps respectait quelque chose?

Et quant à nos femmes, nous sommes les gardiens vigilants de leur honneur. — Notre extrême sollicitude fait leur quiétude et leur gloire.

Les Absides, après avoir repris haleine, se remirent en route et ne s'arrêtèrent que sur le territoire des Banoû-Dabbah (branche collatérale de Tamîm), qui leur accordèrent l'hospitalité.

A quelque temps de là les deux tribus firent une course en commun sur les terres des Hanzhalides (de Tamîm). Au retour de cette expédition un Abside, ayant capturé une femme de Hanzhalah, la chassait devant son cheval (comme une bête de somme). C'était en un jour de grande chaleur, et la pauvre femme était toute haletante.

« Aie pitié d'elle, » lui dit un homme de Dabbah.

« — Ha! tu t'intéresses à cette femme? »

« — Assurément. »

« — Eh! avance donc, » dit alors l'Abside à sa captive en lui donnant de la pointe de sa lance dans le dos.

Le Dabbide, furieux, s'élança sur l'Abside et le tua. Ce meurtre amena une querelle à la suite de laquelle les deux tribus se séparèrent.

Après bien des vicissitudes dont le *Kitâb-aliqd* ne

parle pas, et que vous trouverez dans l'ouvrage de Maydâniyy, les Absides s'ennuyèrent de leur vie errante et songèrent à rejoindre la grande famille de Ghatafân, dont ils faisaient partie. Pour cela il fallait donner satisfaction à leurs frères. Le premier qui fit un effort généreux vers ce but fut Harmalah, fils de l'Aschar. Harmalah étant mort, Hâschim, son fils, le remplaça et continua à livrer des chameaux aux parents des Dhoubyânides qui avaient été tués dans la guerre de Dâhis.

Journée de Qatan.

Aussitôt après l'ouverture des négociations les Absides étaient rentrés sur le territoire de Ghatafân et avaient campé à Qatan, où les deux tribus s'occupaient d'apurer leur compte d'hommes morts et de chameaux vivants. Sur ces entrefaites Houssayn le Mourride, dont le père, Damdam, avait été tué par Antarah au combat de Dhou'lmourayqib, ayant rencontré (à l'écart) un certain Tîdjân, de la famille de Makhzoûm-ibn-Mâlik (la branche d'Antarah), se fit justice lui-même, et régla son compte particulier en tuant Tîdjân pour Damdam, son père.

Ce meurtre inattendu causa une vive indignation chez les Absides et leurs fidèles alliés les Banoû-Abd-Allah-Ghatafân. « Non, s'écrièrent-ils, nous ne « ferons point la paix avec vous tant que la mer « baignera Soufâh! Aussi bien n'est-ce pas la pre- « mière fois que nous sommes victimes de votre

« perfidie. » Abs et Dhoubyân reprirent donc les armes l'une contre l'autre, et un engagement eut lieu à Qatan, dans lequel un Dhoubyânide, nommé Outbah, fut tué par Amr, fils de l'Asla. Ce fut la fin des hostilités. A la suite de cette affaire, des hommes amis de la paix intervinrent entre les deux tribus, et l'on entama de nouveau les pourparlers. Khâridjah, fils de Sinân, de la tribu de Dhoubyân et de la branche de Mourrah-ibn-Awf, amena son fils au père de Tîdjân, et le lui livra en disant : « Voilà un équivalent de ton fils. » Le père de Tîdjân garda l'otage pendant quelques jours, au bout desquels Khâridjah lui offrit une composition de cent chameaux, qu'il accepta. Par ce moyen la paix fut rétablie entre les Absides d'une part et les sous-tribus de Fazârah et de Mourrah de l'autre. Ces familles contractèrent alliance.

Journée de l'étang de Qalbâ.

Abou-Oubaydah termine ainsi l'histoire abrégée de la guerre de Dâhis :

Les seuls Banoû-Thalabah-ibn-Sad ne voulurent point accéder à la paix, et dirent aux Absides : « Nous « ne serons point satisfaits que vous n'ayez payé pour « nos morts : si vous ne nous donnez point satisfac- « tion, nous verserons le sang des meurtriers, et ce « sera en vain que vous en demanderez compte. » Cela dit ils quittèrent le congrès et se dirigèrent sur l'étang de Qalbâ ; mais les Absides, marchant

sur le même point par un autre chemin, y arrivèrent avant eux et leur interdirent l'approche de l'étang, en sorte qu'ils furent en danger de mourir de soif, eux et leur bétail. Awf et Maqil, tous deux fils de Soubay, fils d'Amr, de la famille de Thalabah (et frère du Mâlik qui avait abandonné à Houdhayfah les otages des Absides) s'interposèrent entre les deux partis et les amenèrent à un raccommodement. C'est à eux que le poëte Zouhayr s'adresse dans ce vers de sa mouallaqah :

Vous rétablîtes la concorde entre Abs et Dhoubyân après une guerre d'extermination[1].

[1] Zawzaniyy, dans son commentaire de la mouallaqah de Zouhayr, prétend que le poëte a voulu parler de Harim le généreux, fils de Sinân, et de Hârith, fils d'Awf; sur quelle autorité? je l'ignore. — Nous avons vu que ce fut Khâridjah, fils de Sinân et frère de Harim, qui paya pour Tîdjân; et quant à Hârith, fils d'Awf, il s'entremit bien pour la paix, selon une tradition rapportée par Maydâniyy; mais ce fut à la suite d'une affaire antérieure à celle de Qatan, et dont Abou-Oubaydah ne fait point mention. Il est donc à peu près certain que ni Harim, fils de Sinân, ni Harith, fils d'Awf, n'eurent l'honneur de la pacification définitive. — Ce qui a pu donner lieu à l'erreur de Zawzaniyy en ce qui concerne Harim, c'est que Zouhayr, fils d'Abou-Soulma, l'auteur de la mouallaqah, a effectivement célébré la générosité de Harim, mais dans un autre poëme, qui commence par ce vers :

قِفْ بِٱلدِّيَارِ ٱلَّتِي لَمْ يَعْفُهَا ٱلْقِدَمُ
بَلَى وَغَيَّرَهَا ٱلْأَرْوَاحُ وَٱلدِّيَمُ

Arrête-toi en ces lieux qui furent habités; ce n'est pas le seul temps, mais le temps, les vents et la pluie, qui ont fait disparaître les traces d'une habitation dont je chéris la mémoire.

Le même poëme renferme ce vers-ci :

« Ainsi, dit Abou-Oubaydah (et c'est la seule « phrase d'historien que j'aie remarquée dans son « récit), ils rapportèrent la paix de l'étang où ils « étaient allés chercher la guerre. »

Voilà, mon cher monsieur Mohl, la tradition originale d'après laquelle Nouwayriyy a donné l'histoire de la guerre de Dâhis. Cela est bien court pour une guerre qui a duré quarante ans. J'aurais pu allonger ce récit de tous les détails et de toutes les variantes que l'on trouve dans le *Kitâb-alaghâniyy*, le commentaire du Hamaçâh par Tabrîziyy et les Proverbes de Maydâniyy; mais cela m'eût trop éloigné de la *route royale* que m'a tracée Ibn-Abd-rabbouh, et que je ne dois pas perdre de vue. Je me contenterai d'ajouter à ce qui précède une circonstance rapportée par Maydâniyy, parce qu'elle peut servir à jeter du jour sur l'époque de la paix.

Après la journée de Qatan, dit Maydâniyy, on convint d'une composition, non de cent, mais de

إِنَّ ٱلْبَخِيلَ مَلُومٌ حَيْثُ كَانَ وَلَاكِنَّ ٱلْجَوَادَ عَلَى عِلَّاتِهِ هَرِمُ

L'avare a beau faire, il est toujours blâmé; mais Harim le généreux aura toujours raison.

Harîth, fils d'Awf, était, ainsi que Sinân, de la branche des Mourrah-ibn-Awf. (Voyez le *Scharh schawâhid-almoughny*, et le *Ssahâh* de Djawhariyy, à l'article علل.)

deux cents chameaux, pour le meurtre du fils de Tîdjân, et Khâridjah en paya une centaine comptant. L'*islamisme étant survenu* le dispensa de payer les cent autres.

La loi de Mahomet fixait à cent chameaux la composition qu'un musulman pouvait exiger pour le sang d'un de ses proches.

Dans ma première annexe, en date du 27 février, je vous ai promis le texte du *Kitâb-alaghâniyy* sur Zouhayr, fils de Djanâb. Mon intention était de vous l'envoyer manuscrit, mais ayant réfléchi depuis que vous ne pouviez pas, sans beaucoup de frais, imprimer les vers *avec le schakel* (les voyelles et les signes orthographiques), je crois devoir différer l'envoi de ce texte jusqu'à ce que j'aie réussi à le faire lithographier.

Dans ma lettre en date de février, à la page 368, je disais qu'il devait y avoir un degré d'omis dans la généalogie du meurtrier de Yazîd, fils de Mouhallab, telle qu'on la trouve dans l'*Aghâniyy;* le *Qâmoûs* de Fayroûzâbâdiyy, que j'ai consulté depuis, me met à même de restituer ce degré, auquel il faut probablement en ajouter un autre. Voici ce que dit le *Qâmoûs* à l'article فحل :

وابنُ عبّاس بن حسّان قاتل يزيد بن المهلّب وتخالفا ؤ
ضربة فقتل كل منهما صاحبه ..

Il résulte de ce passage que *Fahl* est le nom du

guerrier, et *Abbâs* celui de son père. En admettant cela et rétablissant le nom du grand-père, Hafsân, dans la généalogie de l'*Aghâniyy*, elle devient :

الفحل بن عباس بن حسان بن سُمَير بن ابى شراحيل
بن عُرَين بن ابى جابر بن زهير بن جَناب

Cette généalogie, qui a droit à notre préférence, nous donne l'époque où florissait Zouhayr, fils de Djanâb; car, en comptant les générations de sa ligne à raison de trois par siècle, il aurait eu un fils (Abou-Djâbir) quatre-vingts ans environ avant la naissance de Mahomet; mais cela ne suffit pas pour qu'il ait pu assister à la bataille de Khazâz, si l'on s'en tient au sentiment d'Abou-Amr, fils d'Alalâ, sur la date de cette victoire.

Avant d'aller plus loin je dois rectifier ici une des erreurs assez nombreuses qui me sont échappées dans ma lettre à M. B. Duprat. J'ai eu grandement tort d'assimiler la durée de toutes les générations bédouines à celle des générations de Bakr et de Taghlib. Ces deux tribus occupaient le Tihâmah, contrée extrêmement malsaine; et voilà pourquoi leurs générations sont si courtes. Mais celles de Qays-Aylân et de Tamîm, qui vivaient dans des circonstances atmosphériques incomparablement meilleures, sont égales à celles de Qouraysch, ou plus longues. C'est d'ailleurs ce que prouvent un grand nombre de synchronismes auxquels je n'avais pas eu égard lorsque j'écrivais à M. Duprat. D'après cette observation de mon savant et respectable ami

le docteur Pruner, de Bavière, qui a fait un séjour assez long sur la côte occidentale de l'Arabie, la limite inférieure de la date de la bataille de Khazâz (d'après la donnée d'Abou-Amr) se trouve fixée à 231 ans (au lieu de 291) avant la naissance de Mahomet.

Supposons maintenant que Zouhayr, fils de Djanâb, ait eu Abou-Djâbir dans sa vieillesse, à l'âge de cinquante ans par exemple, — il s'ensuivra que le plus ancien poëte arabe dont il nous reste des fragments de quelque étendue est né cent trente ans environ avant Mahomet, et près de vingt-sept ans avant Koulayb. [La date de la naissance de Koulayb (cent trois ans avant la naissance de Mahomet) est calculée en prenant pour base la généalogie d'Ascha comparée à celle du prophète. J'ai vérifié tout récemment la première et la tiens aussi incontestable que la seconde. L'époque de Koulayb peut donc servir désormais de point de repère.]

Il n'est guère possible, en effet, de placer plus haut l'époque de Zouhayr le Kalbide, puisque nous savons historiquement, d'une part, qu'il a fait la guerre au fameux Koulayb, et de l'autre, que les premières *qassîdât* ne remontent pas à plus d'un siècle avant Mahomet. Cette limite des *qassîdât* est celle de Ssouyoûtiyy; je n'avais pas vu l'an dernier le passage du *Mouzhir* où elle se trouve indiquée, et, ne connaissant pas alors de poëte plus ancien que Mouhalhil, je devais naturellement me contenter de la limite d'Ibn-Schabbah.

Si donc on veut que Zouhayr le Kalbide, à défaut de Koulayb, ait assisté à la bataille de Khazâz, il faut la supposer beaucoup plus voisine de Mahomet que ne le voulait Abou-Amr, et la placer, avec Noûwayriyy, sous le règne de Ssahbân, successeur d'Abrahah, fils de Ssabbâh. Or, selon la table chronologique des rois du Yaman donnée par M. de Sacy, il y aurait cent soixante et dix ans d'intervalle entre l'avénement de Ssahbân et la naissance de Mahomet, et deux cents ans entre cette dernière époque et l'avénement d'Abrahah, fils de Ssabbâh. Cette table chronologique est donc (pour ces deux règnes) inconciliable avec les traditions dont je m'occupe.

Mais voici quelque chose de bien plus embarrassant : Khâlid, fils de Djafar, fils de Kilâb, est le grand-oncle du poëte Labîd, qui a survécu à Mahomet. Abou-Oubaydah nous apprend que ce Khâlid fut assassiné chez Aswad, fils de Moundhir *et frère de Noumân, fils de Moundhir*. D'un autre côté, Hamzah d'Ispahan fait venir le même Khâlid, fils de Djafar, fils de Kilâb, à la cour de Hassân, fils d'Amr, roi du Yaman : or M. de Sacy place l'avénement de Noumân, fils de Moundhir, en l'an 588 de J. C., et l'avénement de Hassân en 455, c'est-à-dire cent trente-trois ans avant.—Si vous supposez qu'il y a une grosse erreur dans le *Kitâb-aliqd,* et que le nommé Aswad, fils d'Almoundhir, n'est pas le frère de Noumân, fils d'Almoundhir, mais bien le roi dont M. de Sacy place l'avénement en l'année

460 de J. C., vous croirez avoir résolu la difficulté et concilié les deux traditions; mais quand vous viendrez à réfléchir qu'entre Labîd et notre Khâlid il n'y a qu'une génération, qu'un degré; que Labîd est mort en 41 de l'hégire, et que, d'après toutes ces données chronologiques, il y aurait deux cents ans d'intervalle entre la mort du poëte et la visite que son grand-oncle rendait au roi du Yaman, vous serez forcé ou d'admettre la prodigieuse longévité de Labîd, ou de raccourcir de beaucoup les règnes des derniers rois du Yaman. Au reste on ne peut guère douter qu'Abou-Oubaydah n'ait rapporté sa tradition au temps de Noumân-Aboû-Qâboûs; car dans la journée de Houraybah il est question de deux escadrons, dont l'un se nomme *Schahbâ* et l'autre *Dawsar;* et Djawhariyy nous dit positivement que Dawsar était un escadron à la solde de Noumân, fils de Moundhir.

Laissons donc de côté le roi du Yaman, et revenons aux rois de Hîrah.

Il résulte des traditions que j'ai publiées dans ma lettre à M. Duprat, que l'assassinat de Khâlid eut lieu sous le règne de Noumân, fils d'Almoundhir, et dans l'asile ouvert par Aswad, frère du roi, et que la bataille de Schib-Djabalah, qui fut une des conséquences de cet assassinat, et à laquelle Noumân prit une part directe, date de l'année où naquit Mahomet. Cependant Aboulféda fait naître le prophète dans la huitième année du règne d'Amr, fils de Hind, dont l'avénement au trône aurait pré-

cédé de vingt-quatre ans celui de Noumân, d'après la table de M. de Sacy.

D'autre part, il semblerait que Hârith, fils de Zhâlim, le meurtrier de Khâlid, est beaucoup plus ancien que ne le fait Abou-Oubaydah, et qu'il a dû être contemporain de Zouhayr, fils de Djanâb; car, suivant Ibn-Alarâbiyy (cité par l'auteur de l'*Aghâniyy*), ce Zouhayr abolit le *haram* (asile inviolable) que Riyâh, fils de Zhâlim, avait construit pour les Banoû-Ghatafân, ses frères, à l'imitation de celui de la Mecque. Or Hârith, fils de Zhâlim, était, ainsi que Riyâh, fils de Zhâlim, de la famille des Mourrah-ibn-Awf; et la généalogie de Hârith ne laisse presque pas douter qu'ils ne fussent frères, fils du même père. Cette généalogie, jusqu'à Adnân, ne contient que dix-sept degrés, en comptant les deux extrêmes, tandis que celle de Mahomet, jusqu'au même Adnân, en présente vingt-deux (encore ai-je compté Qays-Aylân pour deux degrés). Il en résulterait que Hârith, fils de Zhâlim, serait né cent vingt-sept ans environ avant Mahomet, et que la tradition sur le meurtre de Khâlid doit se rapporter au règne d'Aswad, fils de Moundhir, fils de Noumân le Borgne. A ce compte Khâlid, fils de Djafar, aurait pu voir Hassân, roi du Yaman, et Aswad, roi de Hîrah. Cette observation servira, je l'espère, à sortir du dédale.

Je ne saurais terminer cette lettre sans remarquer que la tradition relative à Zouhayr le Kalbide infirme en grande partie le témoignage d'Abou-

Amr, fils d'Alalâ, sur la journée de Khazâz. Il en résulte en effet que le fameux Koulayb était, dans sa jeunesse, sous le joug du Yaman. Or nous savons que plus tard il l'a secoué, — et il ne l'a pu secouer que dans une bataille.

Je désire bien ardemment que les savants de l'Europe m'aident à débrouiller ce chaos. Il y a dans l'histoire dont je m'occupe assez de difficultés pour donner un exercice honnête à dix ou douze intelligences.

NARASINHA OUPANICHAT.

Analyse de cet ouvrage par M. le baron D'ECKSTEIN.

(Suite.)

SUITE DU CHAPITRE III.

CARACTÈRE DU DIALOGUE.

Pradjâpati somme donc les dieux de puiser leur enseignement non pas dans la parole du maître, mais dans l'examen de conscience; il a raison, si les dieux ne se montrent pas infatués de leurs propres lumières, si cet examen est entendu dans le sens de l'humilité, sans oubli de la science du maître; celui-ci ne les égare donc pas quand il ajoute : « Étudiez-

« vous vous-mêmes, et vous vous posséderez vous-« mêmes, c'est là toute la sagesse. » Mais s'ils font abstraction du Gourou, s'ils ne s'identifient pas à sa personne, s'ils ne rentrent pas dans le Verbe de vie, qui donne l'impulsion au *Manas*, qui inspire l'âme du monde, qui vivifie le tout par le souffle ou le *Prâna* inspirateur, leur science individuelle les plonge dans les ténèbres.

Cette portion du dialogue doit être sous-entendue, comme le prouvent les conséquences tirées de ces prémisses.

Les dieux persistent dans leur humilité, qui a presque l'allure de l'incrédulité; ils finissent par avouer positivement qu'ils ignorent ce qu'ils sont, et qu'ils ignorent aussi cet être par lequel ils possèdent la vue intuitive, et la conception particulière ou universelle des choses.

Sainte et docte ignorance, s'écrie Pradjâpati, ignorance qui constitue la science; dans ce savoir du non-savoir consiste la sagesse suprême. Par suite de cette belle et noble humilité, au lieu de vous fier orgueilleusement et sans contrôle, sans consulter la voix de la conscience, à votre sagesse, à votre individualité, à un état passager de l'âme, vous vous adressez au Seigneur de l'univers. Vous ne vous abandonnez pas aux objets de la nature, illuminés par les sens; vous ne vous livrez pas aveuglément au principe de vos mouvements, de votre réflexion, de votre vitalité, au dieu qui demeure en vous; vous vous adressez au dieu étranger, au dieu placé en

dehors de vous. Voilà la science réelle; la science, c'est la lumière; par suite de cette sublime ignorance, parce que vous la reconnaissez en vous, parce qu'elle sert à allumer dans votre sein le flambeau de la science, vous vous éclairez vous-mêmes, vous êtes illuminés par vous-mêmes.

Oui, vous êtes cette figure même de l'être et de la pensée, qui existèrent dès l'origine des choses, qui furent antérieurs au monde; tout ce qui a paru comme lumière dans les ténèbres, étant la production de l'être et de la pensée, en possède aussi la figure : telle est la grande unité de toutes les pensées, de toutes les félicités, de toutes les existences :

« Il n'en est pas ainsi, dirent-ils. — Holà! si vous « prétendez que vous n'êtes pas liés (par vous-mêmes, « que vous ne vous éclairez pas vous-mêmes), com- « ment osez-vous affirmer : nous le voyons (c'est-à- « dire l'esprit de vie)? — Nous en ignorons la cause, « telle fut leur réponse. — Voilà justement la bonne « raison, et c'est par elle que vous vous éclairez, « que vous vous illuminez vous-mêmes, leur répli- « qua-t-il; — car, quant à ce qui concerne l'être « formé de science, ces deux (l'être et la science) « sont antérieurs (à la formation de l'univers); cela « brille du plus vif éclat, cela ne donne pas l'impul- « sion aux œuvres du monde. (cela est) unique, sans « la dualité. »

N-eti hotchur;—hant-âsangâvam iti hotchuh, katham pashyant-îti hovâtcha?—na vayo vidma iti hotchus;—tato yûyam eva svaprakâsha iti hovâtcha; ha vâ sat san-

tchinmayâ etau hi purastât; suvibhâtam avyavahâryam ev-âdvayam.

Cette lumière unique de l'être, de la pensée, de la félicité, que nous avons vue former la substance immatérielle de l'univers, brille maintenant dans son foyer immortel, l'âme humaine.

Ces arguments du maître et de ses disciples forment une trame où se dessine avec vivacité un mélange curieux d'indépendance et de soumission, d'esprit scientifique et de foi sincère, de conscience et de naïveté. Si nous savons nous découvrir nous-mêmes, si nous savons déterrer la lumière cachée qui nous illumine en même temps qu'elle irradie les mondes; cette lumière qui est Verbe de l'esprit ou Verbe suprême et Verbe du monde ou Verbe créateur; un appel aussi puissant à notre personnalité la plus intime, trouvant un écho prolongé au fond de notre âme, la transforme, y opère une exaltation sublime, et nous nous élevons de nos propres ailes jusqu'à l'universalité divine; mais la foi dans l'enseignement du maître est nécessaire pour nous aider à dégager, dans un premier mouvement, la lumière des ténèbres.

Pradjâpati poursuit :

Cette doctrine que je vous ai énoncée, l'avez-vous saisie et comprise par la seule *foi* que vous avez en ma parole? — ou la possédez-vous par votre *jugement propre*, parce que vous l'avez *vérifiée* en personne?

Voici ce que nous savons; l'esprit suprême est

également au-dessus de la foi et de la science; il est au delà des bornes de tout ce que l'on peut savoir et ignorer par rapport à lui. Ce n'est pas vous qui nous l'avez enseigné, ce n'est pas nous qui l'avons trouvé; nous l'avons reçu transmis par vous comme quelque chose d'incroyable; nous l'avons découvert en nous comme quelque chose d'impensable; la raison ne saurait rien y comprendre, il ne nous reste qu'à nous humilier et à nous confondre.

Ces sentiments, que les dévas exposent brièvement, et que nous appuyons sur les commentaires, sont fréquemment exprimés par les Védântins orthodoxes et par les sectaires hétérodoxes, mais dans un double sens; car les hommes religieux admettent la réalité de l'être en soi-même incompréhensible; ils croient à la vérité de ce qui, aux yeux de la raison purement humaine, est inqualifiable et par conséquent absurde; ils s'abreuvent de l'infini, en dépit des limites de l'univers et des bornes de l'entendement humain; les hommes irréligieux, prenant acte de cette nature suprême, reconnue pour incompréhensible, pour infinie, ne voyant partout que les choses compréhensibles, que les choses finies, nient toute autre existence que celle de la matière, et, parlant le même langage que les Védântins, pensent toute autre chose.

Pradjâpati n'est jamais embarrassé, il se tire de tous les défilés, il conduit toujours la discussion au point où il la veut amener; il dit donc aux dévas que cette conviction où ils sont que l'Esprit suprême

ne saurait ni complétement s'enseigner par autorité du maître au moyen de la foi en ses paroles traditionnelles, ni complétement se découvrir par le disciple au moyen de l'examen de sa conscience; que ce sentiment de l'infini comme d'un être inexplicable, impensable, inénarrable, constituait la nature même de cet Esprit suprême, établissait la condition de son existence, la compréhension de son être.

« Est-il reconnaissable dans l'objet des sens, ou « est-il reconnu dans sa totalité? — Ils dirent : Il « est élevé au-dessus du savoir et de l'ignorance « (des hommes). — Il répliqua : Cela même est « Brahma, etc. »

Djnâto vaichye, vidjnâto? — vidit-âviditât para, iti hotcha; — sa hovâtcha, tad vâ etad Brahma, etc.

Puis il ajoute :

Si vous contemplez l'esprit en soi, dans l'univers, partout, en toutes choses, et si vous ne voyez que lui, sans mélange de la Mâïâ; si, doué de cette perspicacité, vous domptez vos sens et posez un frein à leur impétuosité, en n'allumant pas, par d'inutiles caresses, l'ardeur de ces coursiers audacieux; si vous empêchez qu'ils entraînent le corps, ce char livré à leur puissance, et qu'ils le précipitent dans l'abîme, avec le conducteur aveuglé; quand au moyen du Verbe tout aura ainsi été réglé, dompté, illuminé: alors l'Esprit suprême déploiera en vous toutes ses magnificences, vous en obtiendrez l'intuition absolue, vous le contemplerez dans le Verbe, dans l'affirmation, dans la vérité qui est l'essence des choses;

en vous s'ouvrira cet œil interne qui est à la fois l'organe de la contemplation et de la pensée, qui voit et réfléchit à la fois; car l'Esprit, car le Verbe, car Brahma, c'est un : telle est l'intuition des sages.

« Cet être est cet être lui-même : voilà pourquoi « vous contemplez l'esprit comme identique au « Verbe, en fermant vos yeux (à la nature extérieure). « Cet être est la vérité essentielle; l'esprit est Brahma, « Brahma est l'esprit ; n'en doutons pas. Le Verbe « est la vérité essentielle : voilà pourquoi cet être est « celui-là même que les sages contemplent. »

Tad etad âtmânam, Om ity-apashyantah pashyata; tad etat satyam; âtmâ Brahma-iva Brahm-âtma-iv-âtra hy-eva na vitchikitsyâm ity,—Om satyam, tada-itad yad etat panditâ eva pashyanti.

Cette lumière de l'esprit, dit Pradjâpati, vous la possédez sans en avoir la conscience, car elle brille en vous involontairement, irrésistible, rendant témoignage de sa présence. C'est cet oiseau divin, le *hamsa;* cygne qui habite les rives de la mer interne, de l'océan éthéré, le *hardâkâsha*, au dedans du cœur, la grande mer appelée le lac de l'âme, *manasarovara;* là fleurit le lotus, chaste fleur de l'existence, qui s'élance du fond de l'abîme, et dans le calice de laquelle naît le créateur de l'univers. Il grandit, il se développe, transporté par le cygne aux battements mélodieux des ailes, animé par le souffle de vie qui inspire le cœur humain et le cœur du soleil, ces deux cœurs unis par une sympathie magnétique. Il chante, ce divin cygne, il récite les litanies de

l'existence, le rhythme de ses mouvements indique les pulsations de la vie; c'est le murmure de l'être, *l'adjapa*, c'est cette prière involontaire de la créature qui éclate dans la respiration de l'être physique et, plus profondément encore, dans celle de l'être sensible.

Cet être, c'est le Moi, *aham;* c'est *moi* qui suis la vie, c'est *moi* qui prie et qui respire.

Telle est cette *lumière* originelle dont vous n'avez pas la conscience, et qui doit se connaître en vous pour vous éclairer dans l'abîme de l'existence; cette lumière, c'est le souffle aux mouvements involontaires, c'est le moi inconsciencieux de lui-même. Cet être individuel, cette personne qui sent et qui respire profondément, et, en cet être, cet Esprit suprême qui est l'être même, enlevé à la fragilité de l'univers, le voyez-vous? ne le voyez-vous pas?

Nous le voyons; nous le reconnaissons pour supérieur à la science et à l'ignorance; nous voilà instruits; c'est là toute la science.

Les dieux finissent ainsi par reconnaître, dans l'esprit de vie l'Esprit suprême, dans le *djîva* le *parama.* Dans l'être sont renfermées la pensée et la félicité, et c'est là la triple lumière de l'unique existence. Vivre et comprendre, être soi, tout cela est identique dans la divinité; l'intelligence y est la vie, le souffle y est l'intelligence. L'existence vitale, qui n'a pas conscience d'elle-même, a disparu dans la souveraine unité de la conscience, qui est la science de la vie.

« Le cygne est contemplé dans la prière involon-
« taire et à peine *audible;* il est ainsi le moi. — Il s'é-
« nonça de nouveau en ces termes : Est-il contemplé
« (maintenant par vous) ? ou n'est-il pas vu (encore) ?
« — Ils répliquèrent : Il est vu, il est supérieur au
« savoir et à l'ignorance. »

Adjapam pashyatâm hamsa, so' (a)ham iti; — sa hovâtcha, kim escha drichto (a)drichto v-eti; — drichto, viditâviditât para iti hotchu.

Pradjâpati continue ses interrogations :

Cette haute science, qui vous a intuitivement révélé le génie *inénarrable* de l'Esprit suprême, qui vous l'a montrée au-dessus du savoir et de l'ignorance, en quel être, en quelle personne réside-t-elle ? Quel est le lieu, quel est le séjour de cette science ? de qui la tenez-vous ? comment la gardez-vous ?

Quelle est la raison pour laquelle vous nous questionnez à ce sujet ?

« (Il dit) : Où se trouve celui-ci ? — Pourquoi (de-
« mandez-vous cela) ? » répliquèrent-ils.

Kva-ischâ? — Katham iti hotchu.

Cette réplique, les dieux doivent la lui adresser, parce qu'il les a provoqués à l'émancipation de leur pensée, parce qu'il leur a conseillé de s'adresser à eux-mêmes pour obtenir une solution à leurs demandes. Il s'est démis de toutes ses prérogatives, il a manifesté son impuissance à leur communiquer la science, sans le secours de leur jugement, sans la lumière de leur esprit, sans la grâce divine et naturelle, lumière originelle, flambeau de leur âme. Ils

ont avoué, de leur côté, l'impossibilité de connaître la vérité autrement que par l'intermédiaire de cette grâce dont Pradjâpati est l'organe : double humilité qui cache un fond d'orgueil.

Pradjâpati se garde d'adresser une réponse à une question qui n'en souffre pas. Brisant, en apparence, cet entretien, il veut savoir le profit qu'ils tirent de cette science bizarre, fondée sur l'ignorance de l'être incompréhensible. Les dieux, pleins de franchise, avouent que c'est là une science sans aucun résultat, qui ne leur rapporte rien; c'est-à-dire, qu'elle ne leur procure, ni or, ni argent, ni biens terrestres. Ils en tirent en valeur brute la science de leur insuffisance, l'état incommensurable de cet Esprit suprême qui a pris la mesure de leur être, pour se verser en eux dans toute sa plénitude, pour naître en eux, pour déborder en eux, tandis qu'ils renaissent en lui, qu'ils s'étendent, qu'ils s'amplifient, qu'ils s'identifient en lui.

Pradjâpati applaudit : c'est merveille que la facilité avec laquelle ils ont rencontré la vérité. La naïveté du dialogue tourne sur ce point à l'ironie.

Les dévas refusent le compliment qu'il leur adresse; ils y voient le signe d'une bienveillance réelle et apparente à la fois. Ils s'avouent indignes; chez eux rien n'est merveille. L'être miraculeux, c'est Pradjâpati, c'est leur maître, c'est le seigneur des créatures.

Promulguez, ordonne Pradjâpati, la formule du Verbe (*Om*); précautionnez-vous par la magique

vertu de cette parole; sur elle a été fondé l'univers, elle offre l'apothéose de l'esprit dans sa lumière interne; c'est le signe de l'affirmation, c'est la haute réalité des choses. Quand vous aurez proclamé cette céleste parole, vous vous approuverez vous-mêmes, vous payerez un tribut d'admiration à votre sagesse, vous vous accorderez votre propre consentement; vous vous inclinerez profondément devant vous-mêmes, car vous reconnaîtrez que vous êtes la plus grande des merveilles, en vertu du Verbe et par la science magique de l'*Om*, qui réside en vous.

« (Il demanda) : Qu'obtient-on par cette science?
« — Rien absolument, répliquèrent-ils. — Vous êtes
« des êtres vraiment merveilleux! (s'écria-t-il.) — Ils
« dirent : (nous déclinons cet honneur) il n'en est
« rien (c'est vous qui êtes la merveille). — Il répli-
« qua : Prononcez l'Om, produisez-le ainsi; vous pro-
« clamez par là (cet ensemble de l'Esprit, ce tout de
« l'univers). »

Kim tena? — na kintchan-eti kotchuh — yûyam âshtcharya-rûpâ iti, — na tch-ety-âh-Om ity-anudjânîdhvam, brûta-inam iti.

Ses questions se pressent :

Maintenant que vous avez promulgué la formule du Verbe qui doit vous éclairer, vous communiquer magiquement la réalité des choses suprêmes, qu'avez-vous appris? que savez-vous? —

Nous connaissons l'insuffisance de la foi, l'insuffisance de la science : tel est notre savoir; nous savons que nous possédons intrinsèquement la haute

intuition de Dieu et de l'univers; mais nous savons tout cela très-imparfaitement, si nous voulons comparer notre science à la vôtre. Le maître est le supérieur naturel de son disciple; c'est à lui que l'enseignement est réservé.

Dites une seconde fois, promulguez de nouveau la formule du Verbe; ne vous lassez pas de méditer l'Om, en le répétant fréquemment. Votre esprit verra croître ses ailes, il en acquerra force et élasticité, il deviendra stable et permanent: ce Verbe, Esprit stable, est permanent en toute chose.

Pradjâpati, au fond, ne sépare pas la parole de son contenu, la forme du fond. C'est malheureusement en s'appuyant sur des textes de ce genre, que la répétition machinale de certaines formules sacramentelles a remplacé la pensée et la réalité intelligente chez un grand nombre d'idiots et de fanatiques. Cet attachement à la forme extérieure, au *mot* du Verbe, cette négligence de son contenu, de l'âme qui anime la parole, se retrouve, à une certaine époque de lassitude, d'énervement moral et spirituel, parmi les ministres de toutes les religions, chez les professeurs de tous les systèmes, théologiens, philosophes, partisans des doctrines les plus hétérogènes. Toute théorie, quelle qu'elle soit, a besoin de vivre intrinsèquement, indépendamment du terme d'école qui sert à l'exprimer dans sa formule. Sans cela l'esprit s'échappe, la lettre reste, comme le *caput mortuum* d'une pensée jadis animée, maintenant vide et creuse.

« Le savez-vous ? — Nous le savons, répliquèrent-« ils; mais nous ne le savons pas aussi bien que vous. « — Prononcez la formule du Verbe (Om), ainsi vous « proclamerez l'esprit dans toute sa perfection. »

Djnâto? — djnâtash tsch-eti hotchur, na tchaivam iti hotchur; — brût-Om tcha-inam âtma-siddham iti hovâtcha.

On dirait que sous ce rapport les dévas se montrent plus sages que leur maître. Ils aperçoivent derrière cette formule comme l'ombre d'une terreur religieuse dont le souvenir les assiége. Ils contemplent l'esprit par l'œil du Verbe, comme on voit le soleil paraître derrière un nuage. Ils ont prononcé la formule sacramentelle; ils ont ressenti le contre-coup de son contenu, ils ont cru au Verbe : par cela seul ils l'ont médité. Ils ont crainte d'y toucher, par un saint respect de la chose divine, par le respect salutaire du souffle sacré, souffle créateur, Verbe qui est l'être, la pensée, la félicité, flamme pure qui brûle sans aliment, se nourrissant d'elle-même.

Ils voient ce Verbe suprême, ils ne veulent pas le profaner, ils ne veulent pas le matérialiser en le prodiguant à la foule. Ils redoutent cette dernière épreuve, qui va leur découvrir toute sa splendeur, toute sa majesté; ils se voilent devant cet éclat, que les yeux du vulgaire fixent hébétés, sans rien y apercevoir.

On dirait qu'ils ont conscience de l'abus que l'on pourrait faire de la vaine et oiseuse répétition de cette formule divine; de l'insignifiance dans laquelle

elle finirait par tomber, de sa mort finale. Le respect s'imprime dans leur âme; c'est la pudeur virginale de l'esprit, qui n'ose effleurer le bouton de rose, où dorment dans un nuage odorant les mystères de sa pensée.

Ils s'inclinent respectueusement devant le maître de la vie spirituelle, ils s'humilient, ils l'adorent, ils invoquent sa miséricorde; car ils ne sont que de faibles mortels, mais lui est le Dieu.

Pradjâpati les ayant ainsi éprouvés, ayant touché en eux la dent de l'orgueil, pour voir si elle tenait ferme, si elle corrompait leur intelligence, s'aperçoit qu'ils l'ont questionné avec candeur, bonne foi, amabilité, avec une âme simple, comme de bons et loyaux disciples, pénétrés de reconnaissance pour leur maître, qui développe en eux le Verbe, qui fait l'éducation de leur esprit. Aucune de leurs questions ne lui a été adressée par une curiosité vulgaire, dans un esprit profane; un ardent désir les porte à s'instruire du sujet qui les anime, à se pénétrer de l'esprit du maître, à s'amalgamer avec la substance de sa pensée; aussi cherche-t-il à leur inspirer un haut courage.

Ne craignez rien, dit-il; si vous avez à m'adresser une question nouvelle, ne la redoutez pas; vous ne m'offensez ni ne m'importunez; parlez librement.

« Nous voyons, ô être digne de respect, et nous « ne voyons pas; car ce que nous voyons, nous ne « saurions l'exprimer. Salut à vous, ô vénérable,

« soyez-nous propice! Ainsi dirent-ils. — Il n'y a rien « à redouter, interrogez! » leur répliqua-t-il.

Pashyâma eva bhagavan; na tcha vayam pashyâmo, na-iva vayam vaktum shaktumo; namas te bhagavan, prasiddh-eti hotchur; — na bhetavyam, pritchhat-eti hovâtcha.

Les dévas exposent à Pradjâpati la somme de ses procédés :

Vous nous avez demandé d'abord, en quel lieu résidait cette science pure, et chez qui. — Nous avons rétorqué la question et nous vous l'avons adressée à vous-même; au lieu de nous répondre directement, vous avez fait semblant de ne pas nous comprendre, et vous avez commencé à parler d'autre chose; maintenant, puisque vous nous encouragez, nous répétons notre demande :

En quel lieu et dans quel esprit réside cette science de l'Esprit suprême? — Vous avez fait semblant de dire qu'elle n'existait pas en vous, du moins d'une manière complète; nous vous affirmons qu'elle n'est pas davantage en nous.

En cela même consiste l'esprit qui est partout et nulle part, car il ne réside, d'une manière absolue, nulle autre part qu'en lui-même; vous ne pouvez l'obtenir ni par vous ni par moi, vous ne pouvez l'obtenir que par lui-même; vous ne sauriez le posséder exclusivement d'une manière individuelle, car vous ne sauriez observer avec exactitude que l'esprit de vie, le Seigneur du monde. Vous ne sauriez le posséder exclusivement par moi qui suis la

généralité des êtres; j'exclus tout autre génie et je proclame celui de l'absolu comme supérieur et antérieur au monde. Vous l'obtiendrez par vous et vous l'obtiendrez par moi, en identifiant l'esprit de vie que vous contemplez en votre personne avec l'esprit absolu qui est en moi. Quand vous serez descendus en moi, pour vous y reconnaître comme dans votre centre, et que je serai incorporé en vous; quand vous vous serez spiritualisés en ma substance suprême et que, détachés du monde, vous aurez fait retour vers moi, votre vivificateur intime; quand nos deux natures se seront épousées, confondues, identifiées, le lion surgira de sa couche, le Nârâsinha se dressera debout : tel est le don de l'esprit, telle est la grâce divine.

Tout ce qui existe en vertu de l'esprit compose la science réelle. Il est déraisonnable de demander en quel lieu réside cet esprit d'une manière particulière; partout où il existe il est absolu, il n'a d'autre lieu que lui-même; partout il est lui sans adjonction de ce qui n'est pas lui-même.

Vous me demandez le séjour de l'esprit; à cette demande il n'y a pas de réponse. Il existe en vous, il existe en moi, il existe dans l'univers; il y est affranchi de votre présence; il y est libre de moi, du Seigneur des créatures. Il est indépendant de l'univers; car partout, en vous, en moi, dans l'univers, il est lui-même. Il est le penseur, le spectateur, le témoin, le souverain Moi; il est tout cela dans la collection méditante de toutes les existences dont

l'individualité cesse en lui; tous existent en rapport avec son existence intime; il les produit et les anéantit à volonté, il s'adjoint la Mâïâ, il s'en sépare; il s'y réunit de nouveau; déguisé sous la figure de la déesse, il engendre les mondes. Ce jeu des cycles de toutes les existences, roulant d'éternités en éternités, aboutit à son unité suprême, à l'unité du temps, au temps absolu, à l'immortalité.

Les dieux enfin se contentent; sanctifiés, ils se prosternent devant eux-mêmes; ils reconnaissent leur suprématie dans le grand moi de l'universalité des êtres, avec lequel ils se sont identifiés, accomplissant leurs évolutions célestes dans ce génie du monde interne. Ils se sont faits Pradjâpati, ils se sont instruits dans le Seigneur des créatures. Le disciple, homme mondain, ayant tourné le dos au monde, étant rentré dans l'esprit, est devenu le maître. Ils se voient en Pradjâpati, ils le contemplent en eux-mêmes. Pradjâpati, c'est la collection de toutes les énergies créatrices, détachées du monde et ramenées au principe de l'unité suprême; ces énergies sensitives, constituant la lumière originelle, l'être, la pensée, la félicité suprême, pleins d'être, pleins de pensée, pleins de félicité, *satghana, tchidghana, ânandaghana*, ramenés vers leur principe, s'illuminant eux-mêmes, *svaprakâsha*, se sont éclairés, en se dirigeant vers le but de toute science, la connaissance de soi-même, but vers lequel leur divin maître voulait les diriger.

« C'est ainsi que vous avez commandé et ordonné

« (les questions et les réponses). — C'est en cela « que consiste l'esprit (dans le rapport des choses sur « lesquelles il a été interrogé et auxquelles il a ré- « pondu). Ainsi dit-il. — Les dieux s'écrièrent : Ado- « ration à vous, nous vous adressons nos dévotions! « Telle fut la manière comment le Seigneur des « créatures s'y prit pour instruire les dieux. »

Sa-isch-ânudjn-ety........., ev-âtm-eti hovâtcha; — te hotchur, namas tubhyam, vayam ta-it-îti; — ha pradjâpatir devân anushashâs-ânushashâs-eti. »

Telles sont les gradations, telles sont les élévations successives de cet enseignement sublime. Le maître déroule le fil divin, le *uta*, la trame de l'univers; il dévoile ces rayons de la lumière, par lesquels il s'est introduit et, pour ainsi dire, tissé dans son être intime, dans sa pensée, dans sa félicité, en brodant son existence mystérieuse sur le fond de ténèbres qui compose la nature séparée du Dieu suprême; dans ces obscurités et dans ces abîmes il a gravé son chiffre sous l'inspiration d'une pensée sublime. Dieu est l'ouvrier habile, *Vishvakarman;* le monde est l'œuvre de son industrie, œuvre pleine d'intelligence. Un dieu vivant a composé la trame; les divinités créatrices, ces aïeux du monde organique, se sont servies de ce Dieu souffrant, de ce Dieu patient, étendu comme victime sur l'autel; ils ont tiré de ses entrailles le fil sacré; ils en ont enveloppé le monde entier; ils ont accompli, dans un sacrifice solennel, sous l'accompagnement des rhythmes du Véda (*thschandas*) au moyen des me-

sures qui composent les pieds métriques du Verbe, le grand œuvre de vie, où l'ouvrier est considéré comme le pontife et comme la victime.

Par le fil il s'est enlacé dans l'univers; le seigneur du monde, *sarveshvara*, le frein interne, *antaryâmin* qui, domptant les sens, les dirige vers le but de toute existence vitale, le seigneur de la science, *prâdckna-îshvara*, l'esprit de vie, endormi lumineux au sein des ténèbres, existe dans l'unité aveugle avec les germes des existences mondaines, comme le commencement et la fin, comme le grand tout des êtres de la nature; il maintient dans sa puissance cette vaste multiplicité qui, sans cette unité, destinée à l'étreindre, s'éparpillerait dans les atomes.

Il tire comme l'araignée, *yath-ornanâbhis*, selon le *Moundaka* et le *Vrihad Aranyaka*, le fil de ses entrailles; il se livre, *svatmânam dadâti*, doublement. Ordonnateur suprême, *anudjnâtri*, il pénètre, sous figure du dieu entrant, *Vichnou*, dans l'univers; il y laisse, dans les mesures du Verbe, l'empreinte de son triple pas, *trivikrâma*, dans le système des trois mondes; il se communique à la nature par la pensée ordonnatrice; il y réside comme être substantiel dans le fil général des existences. Il se donne à l'être pensant, au sage, qui se cherche lui-même et apprend à se connaître dans la pensée ordonnatrice du monde. L'être qui est mêlé à toutes choses n'est au fond mêlé à rien; il est sans attache, *asanga*. Il est le fil et il n'est pas le fil; il est l'ordonnateur et il n'est pas l'ordonnateur. Quoiqu'il soit le fil, il

demeure lui-même indépendant de la trame universelle; quoiqu'il soit l'ordonnateur, il demeure lui-même indépendant de l'ordonnance du monde.

Il repose dans l'univers comme félicité substantielle, *ânanda*, dans la sagesse de l'être et de la pensée; dans l'état abstrait de science, *anudjna*, comme le savoir substantiel, comme l'*ultima ratio* de l'existence du monde; science en apparence inerte, car elle repose exclusivement sur elle-même; elle est *êkarasa*, unique, uniforme; elle est immortalité, *amrita*, enveloppée des ténèbres de la mortalité universelle.

Mais le Yogi pensant, ayant dégagé cette science substantielle de la mortalité qui l'enserre, ayant écrasé la Mâïâ comme on écrase un serpent, pour ramener le monde à son principe éternel, entre dans la sphère suprême du non-développement de l'existence, sphère de l'*avikalpa*, où il y a absence de dualité, *advaitam*, où il n'y a mutation aucune. Là il rencontre l'unité d'être, de pensée, de félicité, dans l'unité de la lumière; moule plastique de la nature primitive, non développée, l'*avyakta* ténébreux a disparu dans l'être stable qui roule sur lui-même, qui possède en lui-même son centre, et dans ce centre est rentrée la circonférence du monde externe, purifié de la tache de sa naissance, ou de sa souillure originelle.

Tel est le maigre squelette d'un dialogue aux intentions sublimes, aux proportions colossales, indiquées et non élaborées. Ce cadavre, nous allons

chercher à le couvrir de toutes ses chairs; nous verrons fonctionner ses muscles sous l'impulsion de la vie gigantesque qui l'animait dans les vieux jours du monde. Cet Oupanischat est une espèce de *Divina Comedia*, sous le point de vue d'une donnée indienne. La lutte du dieu et du démon établit le nœud du drame; le lieu de la scène est alternativement dans le monde, dans l'homme, dans la divinité. L'esprit magnifique des penseurs solitaires qui habitent les rives du Gange et de la Yamouna y a déployé toute sa hauteur; c'est une structure comparable, quant à la sévérité de la pensée, aux monuments les plus grandioses de la haute antiquité.

(*La suite dans un prochain numéro.*)



DJÉIDA.

Extrait du roman d'Antar, par M. CARDIN DE CARDONNE.

CAUSES QUI RATTACHENT CET ÉPISODE AU ROMAN D'ANTAR.

Antar avait triomphé de tous les dangers auxquels son oncle l'avait exposé dans l'espérance de le faire périr. Désormais rien ne semblait devoir s'opposer à son union avec sa cousine Abla; mais ses ennemis firent suggérer à Abla l'idée d'imposer à Antar pour le jour de ses noces la même condition que Djéida avait imposée à son cousin Caled : elle avait voulu qu'une dame de distinction tînt le licou de sa chamelle la nuit où elle se rendait chez son époux.

Antar s'engage à faire tenir le licou de la chamelle d'Abla par Djéida elle-même, ayant la tête de son cousin suspendue à son cou.

Antar part avec son frère Cheiboub pour cette expédition; pendant la route ce dernier lui raconte l'histoire de Caled et de Djéida.

Mouhareb et son frère Zaher étaient deux illustres cavaliers, tous les deux pleins d'honneur et de bravoure; ils jouissaient d'une haute renommée parmi les Arabes. Une circonstance déplorable rendit ces deux frères ennemis; Mouhareb fit à Zaher un affront qu'il était impossible de laisser sans vengeance. Cependant Zaher, plutôt que de tremper

ses mains dans le sang de son frère, s'expatria avec sa femme, et se retira à la tribu de Saad, où il avait des parents et des amis. Les Saadites lui firent un accueil distingué et le pressèrent de se fixer parmi eux. Zaher accepta volontiers leur offre et vécut longtemps dans cette tribu, jouissant de l'amitié et de l'estime de tous ceux qui l'entouraient.

Il naquit à Mouhareb un fils qui fut nommé Caled, et à peu près vers le même temps l'épouse de Zaher donna le jour à une fille qui fut appelée Djéida.

Zaher, craignant que son frère ne se prévalût de cette circonstance, cacha soigneusement le sexe de cet enfant; et, donnant une forme masculine à son nom, il l'appela Djodar, et fit, à l'occasion de sa naissance, des réjouissances extraordinaires.

Zaher instruisait Djodar à manier un coursier, lui apprenait à se servir du cimeterre et de la lance, et faisait germer dans son jeune cœur l'amour de la gloire et le mépris pour la mort.

Dans ses expéditions contre les Arabes, il la mettait toujours dans les postes les plus dangereux, espérant, par une mort glorieuse, ensevelir à jamais son secret. Djéida bravait tous les périls et triomphait toujours de ses adversaires, aussi la citait-on en tous lieux comme le modèle des héros, et les Arabes, dans leurs vers, ne l'appelaient que l'incomparable Djodar.

De son côté Caled se distinguait aussi. Son père Mouhareb avait de belles tentes où il recevait ma-

gnifiquement les cavaliers qui accouraient de toutes parts à ses tournois; ils se plaisaient à cultiver les heureuses dispositions du jeune Caled, qui devint, en peu de leçons, un des plus habiles guerriers de ces temps. Caled, ayant entendu parler des exploits de son cousin Djodar, avait manifesté le désir d'aller le voir pour se lier avec lui, mais son père s'y était toujours opposé.

Mouhareb mourut; Caled hérita de ses richesses, et continua pendant quelque temps à recevoir, à l'exemple de son père, les cavaliers qui se rendaient à ses tournois. Mais voulant ensuite exécuter son projet, et muni de riches présents, il se mit en route avec sa mère, impatient d'embrasser son cousin Djodar.

Caled est fêté et honoré sous les tentes de son oncle; bien éloigné de soupçonner le sexe de Djodar, il l'accable des plus tendres caresses, cherche à captiver son amitié et à lui faire connaître toute l'estime que lui inspirait l'éclat de sa renommée. Il distribue à ses parents les présents qu'il avait apportés et passe dix jours parmi eux, se signalant chaque jour par une victoire sur les plus braves guerriers de cette tribu.

Cependant Djéida ne put voir avec indifférence son cousin qui était le plus beau des cavaliers; plus elle le fréquentait et plus elle en était charmée. La nuit, dans ses insomnies, elle retraçait à son imagination les belles actions de Caled, et le jour elle ne pouvait détacher les yeux de la personne du

jeune guerrier. Enfin, l'amour s'emparant tout à fait de ses sens, elle vient trouver sa mère, lui découvre ce qui se passe dans son cœur, et lui dit : « Si mon « cousin nous quitte sans nous emmener avec lui, je « sens que je mourrai de douleur. » Sa mère lui répondit en souriant : « Tu n'as pas mal placé ton amour, ô « ma fille bien-aimée; je ne crois pas que tu aies lieu « d'en gémir, car ton cousin est digne de toi comme « tu es digne de lui; demain quand sa mère viendra, « nous lui ferons connaître qui tu es; nous t'unirons « à ton cousin et nous retournerons tous à notre « tribu. »

Le lendemain la mère de Djéida choisit l'heure où la mère de Caled avait coutume de venir la voir, pour s'occuper de la toilette de sa fille; elle découvre la tête de Djéida et laisse flotter sur ses épaules ses longs cheveux dont le beau noir contraste avec la blancheur de son sein. Elle cherchait à les réunir en tresses, lorsque la mère de Caled entra; à la vue de tant de charmes que rehaussait encore une modeste rougeur, elle s'écria : « Dieu! quelle rare beauté! « est-il possible que ce soit là Djodar?—C'est ma fille, « répond la mère de Djéida; son père a caché à tout « le monde son sexe, plutôt que de la tuer comme « quelques Arabes ont encore la barbarie de le pra- « tiquer, dans la crainte que les filles ne soient la « cause du déshonneur de leurs familles. Elle se « nomme Djéida; je l'expose aujourd'hui à tes yeux « pour que tu juges de sa beauté, et que tu la pro- « poses à ton fils. S'ils se conviennent, nous les marie-

« rons ensemble, et nous retournerons tous à notre « tribu. »

La mère de Caled accueillit avec empressement cette proposition et voulut aussitôt en aller parler à son fils, qui serait trop heureux, disait-elle, de posséder une semblable compagne. Dès qu'elle le vit, elle lui fit le plus grand éloge des charmes de sa cousine, et lui conseilla d'aller sans différer la demander à son oncle.

Caled, après un moment de réflexion, répondit à sa mère : « Croyant Djodar un brave, je recherchais « son amitié; j'aurais voulu ne jamais me séparer de « lui : mais à présent que je sais que ce n'est qu'une « femme dont toute la gloire consiste à étaler de « vaines parures, je ne veux avoir rien de commun « avec elle, je n'ambitionne que la solide gloire des « combats, et la société des gens de cœur. Jamais on « ne me verra dans la mollesse, languir et soupirer « aux pieds d'une femme, et pour n'en entendre plus « parler, je pars à l'instant. »

Caled monte aussitôt à cheval et va prendre congé de Zaher. Celui-ci veut le retenir, mais Caled s'excuse en disant qu'il n'a laissé personne sous ses tentes en état de faire les honneurs aux illustres étrangers qui y abondent.

La mère de Caled, après avoir cherché à pallier la réponse désobligeante de son fils, se sépare à regret de la mère de Djéida.

Djéida, à la nouvelle du départ de son cousin, s'abandonne au désespoir, refuse de prendre les ali-

ments qu'on lui présente, et ne peut plus goûter les douceurs du sommeil; elle finit par tomber en langueur. Son père, qui depuis longtemps méditait une expédition lointaine, la voit avec peine dans cet état, incapable de supporter les fatigues du voyage: il la laisse auprès de sa mère et part sans elle.

L'infortunée Djéida laisse alors couler ses larmes; elle exhale librement des chagrins qu'elle craignait de laisser pénétrer aux sévères regards de son père. Les soins délicats, les douces consolations de sa mère, la rappellent enfin des portes du tombeau; elle s'écrie en revenant à la vie : « Je serais bien in« sensée de me laisser mourir pour un ingrat! cher« chons plutôt à nous venger de ses mépris. » Djéida, reprenant ses anciens exercices, sent bientôt renaître ses forces premières; elle saisit ses armes, s'élance sur un coursier, et, sous prétexte d'aller chasser, elle se dirige vers la tribu de son cousin.

Djéida, la visière basse, semblable à un guerrier du Hedjaz, descend sous les tentes de Caled; elle est reçue avec tous les égards qu'on témoigne d'ordinaire aux illustres étrangers. Le lendemain elle se présente au tournois, fait des prodiges de valeur et d'adresse. Caled, qui ne la reconnaît pas, veut se mesurer avec ce redoutable inconnu. Il s'avance dans l'arène, l'attaque, mais il éprouve une résistance à laquelle il n'était pas accoutumé. Il s'éloigne et revient avec plus d'ardeur. Djéida le reçoit avec intrépidité; leur choc est terrible, la terre tremble sous les pieds de leurs coursiers, et leurs

lances brisées volent en éclats; ils s'attaquent de nouveau avec le cimeterre, et, après un combat opiniâtre, ils se séparent épuisés de fatigue, sans que la victoire restât à l'un des deux : seulement quelques guerriers penchaient pour Djéida, et, connaissant l'habileté et la bravoure de Caled, ils regardaient avec admiration son adversaire. Caled, en rentrant sous la tente, recommanda à ses serviteurs de redoubler de soins et d'égards pour cet étranger.

Djéida resta trois jours sans vouloir se faire connaître. Chaque jour elle combattait et remportait un avantage signalé sur son cousin. Le quatrième jour Caled, suivi de ses guerriers, se dirigeait vers le lieu du combat; il rencontra Djéida qui s'y rendait aussi; il l'aborde et lui dit : «Je vous prie, «seigneur, de me dire de quelle tribu vous êtes «l'ornement et la gloire, je n'ai pas encore trouvé «de héros qui pût vous être comparé.»

Djéida, charmée d'entendre son cousin s'exprimer ainsi, lève la visière de son casque, découvre une figure dont l'éclatante beauté éblouit tous les yeux; elle souriait, et ses dents offraient une rangée de perles de la plus grande beauté.

«Seigneur, répondit-elle, je suis loin d'être un «héros; je ne suis qu'une femme, je suis Djéida, «votre cousine, que vous avez dédaignée pour la «gloire des combats. J'ai voulu vous faire voir que «je ne bornais pas ma vanité seulement à porter «de riches parures.»

Elle dit, et, baissant la visière de son casque, elle disparaît comme un éclair.

Caled, interdit, demeure immobile; il n'est plus le maître de ses sens; la voix de Djéida résonne encore à ses oreilles; il ne sait ce qu'il doit admirer le plus, de sa beauté ou de sa valeur. La honte de se voir vaincu par une femme, le regret de l'avoir dédaignée, tant d'idées se présentent à la fois à son imagination, qu'il tombe dans une stupeur dont il ne revient que quand elle avait disparu.

Caled, triste et rêveur, rentre sous ses tentes; l'image de sa cousine le poursuit nuit et jour, il ne peut éteindre le feu qui le dévore, et s'abandonne au plus violent désespoir.

La mère de Caled trouvait la vengeance de Djéida bien juste; cependant elle eut compassion de l'état de son fils, et se détermina à aller demander la main de Djéida. Ce fut en vain, Djéida est inflexible, et la mère de Caled a la douleur de retourner auprès de son fils, sans avoir rien obtenu.

Caled, plus épris que jamais, n'a plus d'espoir que dans l'amitié de Zaher; il attend avec impatience la nouvelle de son retour, et se présente à lui, muni de présents plus riches que ceux qu'il avait apportés la première fois. Caled avait eu soin de se faire accompagner par cinquante cavaliers des plus nobles de sa tribu, tous parents ou amis de son oncle depuis l'enfance.

Ce fut avec un plaisir inexprimable que Zaher revit ses anciens compagnons et son neveu; il fit

aussitôt égorger des brebis et des chameaux, et consacra trois jours aux plaisirs de la table et de la danse.

Le quatrième jour Caled se lève au milieu de l'assemblée, demande à son oncle la main de sa cousine, et l'engage à revenir habiter son ancienne tribu.

Zaher, étonné de cette demande, prétend d'abord qu'il n'a pas de fille à marier; mais ses amis lui apprennent ce qui s'est passé pendant son absence, et unissent leurs prières à celles de Caled. Zaher se rend à leurs vœux, tend la main à Caled, fixe la dot de sa fille à mille chameaux et mille chamelles, et les seigneurs qui se trouvent présents servent de témoins à leur alliance. Djéida consultée n'osa s'opposer ouvertement aux volontés de son père, mais elle exigea pour le jour de ses noces cent taureaux vigoureux, pris sur les troupeaux de Gachefn, fils de Malik, chef de la tribu des Clabs, surnommé le Joueur de lance.

Caled se soumet à ces conditions et presse de sollicitations si vives son oncle, qu'il se décide à partir avec lui pour rentrer dans ses anciens foyers. Les Saadites virent avec regret Zaher s'éloigner de leur tribu; ils ne pouvaient revenir de leur étonnement lorsqu'ils surent que Djodar était une fille. Aussitôt que Zaher est de retour dans sa famille, Caled part à la tête de mille braves guerriers, va attaquer la tribu des Clabs, renverse tout ce qui lui oppose de la résistance, blesse dangereusement

Gachefn et retourne victorieux avec un butin considérable.

Caled, brûlant d'impatience, presse, sollicite son union avec sa bien-aimée; mais Djéida n'est pas encore satisfaite, elle veut qu'une dame de haute noblesse tienne le licou de sa chamelle la nuit où elle doit se rendre chez son époux, et qu'on serve au repas de ses noces dix lionnes et vingt lions, tous de la chasse de Caled.

Caled se soumet encore à ces conditions : il repart avec ses braves compagnons d'armes, va attaquer la tribu de Mohavie, fils de Nézar, y fait un carnage affreux, enlève la jeune Amamé, fille du chef de cette tribu, et retourne avec sa belle et noble prisonnière, après avoir porté partout la terreur de son nom.

Caled, couvert de gloire, revient à sa tribu, fait des largesses à ses amis, donne une partie de ses richesses aux veuves et aux orphelins, et se prépare à aller à la chasse.

Déjà dix lions et sept lionnes étaient tombés sous les coups de Caled, il ne restait plus que trois jours jusqu'à l'époque fixée pour son bonheur. Il s'arme et sort de nouveau pour compléter le nombre des lions exigés par sa cousine.

Djéida, secrètement informée de son départ, revêt une armure étrangère, monte un coursier plus rapide que l'autruche, et se place en embuscade auprès de la forêt où Caled chassait. Dès qu'il paraît elle l'attaque en criant d'une voix forte : « Mets bas

« les armes, ou tu vas périr de ma main. » Caled, surpris de cette rencontre, soutient cependant en brave le premier choc de son adversaire; il veut le faire repentir de sa témérité et de son audace : vain projet! Djéida lui oppose une force insurmontable et une adresse qui l'étonne.

Caled, après une heure de combat, sent ses forces diminuer; il se retire pour reprendre haleine. Découragé, il commence à douter de jamais goûter les douceurs de l'hyménée; il s'écrie : « Qui es-tu, « maudit étranger, pour venir ainsi me troubler? »

« C'est moi, répond Djéida en se découvrant; je « n'ai pas craint de venir attaquer le lion dans la « forêt.—J'aurais dû te reconnaître, charmante cou« sine, dit Caled; car, parmi les guerriers que j'ai « vus, je n'ai encore rencontré que toi, l'ornement « de ton siècle, qui ait pu me résister. Mais quel « était ton projet? voulais-tu me faire connaître la « force de ton bras?—Non, en vérité, lui répondit « Djéida; je suis venue pour chasser avec toi. »

Ils se séparèrent pour chasser dans la forêt chacun de son côté. Deux lions et une lionne étaient tombés sous les coups de Caled; Djéida avait terrassé deux lionnes et un lion; elle remit les résultats de sa chasse à son cousin, et rentra sous sa tente sans que personne se fût aperçu de son absence.

Le soir Caled, triomphant, rentra à sa tribu; tout le monde considérait avec effroi le gibier qu'il apportait; on ne pouvait concevoir qu'un seul homme eût pu en un jour tuer tant de terribles animaux,

qui, quoique morts, inspiraient encore la terreur. Cette vue augmenta le respect et la considération qu'on avait pour ce guerrier.

Le second jour, à une heure propice, Caled fut uni à Djéida. Alors commencèrent les festins et les danses : les esclaves jouaient du tambour de basque tandis que les jeunes gens exécutaient en cadence des évolutions militaires en dansant le cimeterre à la main. Les jeunes filles, parées de leurs plus beaux habits, folâtraient de leur côté.

Environ un an après cette époque Zaher mourut : Caled et Djéida héritèrent de ses richesses ; le bruit de leurs exploits et la terreur de leur nom s'étendaient au loin dans le désert, et comprimaient les méchants ; de tous les côtés on leur apportait des tributs et des présents en implorant leur puissante protection.

Djéida faisait, pendant l'absence de Caled, la ronde de nuit autour de la tribu ; elle chantait ces vers :

La poussière des combats est le seul fard qui ait couvert mes joues ; mes travaux ont pour objet de percer le cœur de mes ennemis ; ma gloire est de chasser les lions dans la forêt. C'est à moi que tous les honneurs sont dus.

Ma lance prouvera que je suis plus brave que mes devanciers. Qui oserait s'avancer lorsqu'on me voit paraître ? La nuit je parcours les montagnes et les vallons. En dépit de tous j'ai trouvé le chemin de la gloire par mes actions, par mon courage et par mon époux.

NOTICE

Du traité persan sur les Vertus, de Huçaïn Wâïz Kâschifî, intitulé *Akhlâqu-i Muhcinî*, par le professeur GARCIN DE TASSY.

Le nom de Huçaïn Wâïz est familier à tous ceux qui en Europe cultivent la littérature orientale. Cet auteur persan renommé est distingué par les surnoms et les titres de *Maulâna Kémâl uddîn Huçaïn ben Alî Wâïz elkâschifî el Hérawî;* ce qui signifie : « Notre maître, la perfection de la religion, Huçaïn, « fils d'Ali le prédicateur, le commentateur, de la « ville d'Hérat. » Il vivait au xv[e] siècle de notre ère; et il mourut en 1504 de J. C. ou 910 de l'hégire. Il a laissé trois ouvrages qui ont une grande célébrité. Le plus connu parmi nous c'est la rédaction persane des fables de Pidpai qu'il a intitulée, « Les lumières canopiques » (*Anwâr-i Suhaïlî*). Quoiqu'on doive reprocher à cet ouvrage trop de recherche dans l'expression et trop d'exagération dans les allégories, il n'en est cependant pas moins un des livres orientaux les plus agréables et même un des chefs-d'œuvre de la littérature persane, tant à cause de l'intérêt constant de la narration que du style brillant et pittoresque et des figures neuves et hardies qui le distinguent.

Le second ouvrage de Huçaïn Wâïz est une ver-

sion persane et un commentaire du Coran, extrêmement estimé, et qui a valu à son auteur le surnom de *kâschifî*, commentateur, comme son talent pour la chaire lui valut celui de *Wâïz*, prédicateur. Ce commentaire est fréquemment cité dans la Bibliothèque orientale de d'Herbelot, recueil indigeste à la vérité, mais qui n'en est pas moins un trésor précieux où l'on trouve encore à puiser quoiqu'il soit ouvert depuis près de deux cents ans.

Enfin le troisième ouvrage de Huçaïn le moins connu parmi nous, quoique le texte en ait été publié en partie en Angleterre et à Calcutta [1], est précisément celui sur lequel je veux appeler l'attention des membres de la Société asiatique. C'est un traité de morale en prose entremêlée de vers intitulé, *Akhlâqu-i Muhcinî*, c'est-à-dire « les vertus de Muhcin [2]. » Or Muhcin, ou pour mieux dire Mirzâ Abû'l Muhcin, à qui l'ouvrage est dédié, était fils du sultan Huçaïn Mirzâ Abû'l gâzî Bahâdur, roi du Khoroçan, dont Hérat, patrie de notre auteur, était la capitale. Après un règne glorieux de trente-quatre ans, ce roi dont Tamerlan était le trisaïeul, mourut en 1505. Il accorda constamment aux sciences et aux lettres des encouragements éclairés; aussi un grand nombre d'auteurs distingués ont vécu à sa cour et lui ont dédié leurs ouvrages ainsi qu'à ses ministres, qui, à

[1] Dans le tome Ier des *Persian Selections* de Lumsden.

[2] Et non pas « la morale du bienfaisant » *Morals of the Beneficent*, comme on a traduit dans l'édition gravée à Hertford, en 1823, des quinze premiers chapitres.

l'exemple de leur maître, protégèrent aussi les lettres; à Alî Schîr surtout, qui était lui-même poëte.

Le traité de morale dont nous parlons fut composé en l'an 900 de l'hégire (1484-5 de J. C.), dix ans par conséquent avant la mort de l'auteur. Son titre en forme le chronogramme. En effet, si nous additionnons la valeur numérique des lettres arabes qui composent les mots *Akhlâqu-i Muhcinî*, nous avons le nombre d'années que nous venons d'indiquer[1].

Il existe en persan plusieurs ouvrages du même genre. Il y en a deux surtout fort appréciés qui portent aussi le titre d'*Akhlâq*, mais qu'il ne faut pas confondre avec celui d'Huçaïn. Le premier, c'est l'*Akhlâqu-i Nâcirî*, qui n'est à la vérité que la traduction d'un ouvrage arabe[2] d'Abû Alî Muhammed ben-Yacoub, ben-Maskouiah[3]; mais cette traduction est due au célèbre astronome Nâcir-uddîn ben-Haçan de la ville de Tous, qui la rédigea en 1225 sur la demande de Nâcir ud-dîn Abd ul Rahîm, gouverneur du Kohistân à qui il la dédia, et qu'il intitula en conséquence *Akhlâqu-i Nâcirî*, les vertus de Nâcir. Feu

[1] La valeur numérale des lettres dans ce titre prouve bien qu'il faut prononcer Muhcinî et non pas Muhaccinî (Mohusseny) محسّنى, comme l'a fait C. Stewart dans son *Tippoo's Catalogue*, p. 50.

[2] L'original arabe est intitulé : كتاب الطهارت في علم الاخلاق العاملية. « Livre de Purification ou la science de la morale pratique. »

[3] Selon d'Herbelot, et Mékavich ou de la Mecque selon Stewart, *loc. cit.*

Jourdain en a donné l'analyse dans son Tableau de la Perse. Le second de ces traités, intitulé *Akhlâqu-i Jalâlî*, est écrit par Jalâl uddîn Ardéwanî. Le texte en a été imprimé dans le tome V des *Persian Selections* de Lumsden, et il en existe une traduction hindoustani par Schaïda. Toutefois *l'Akhlâqu-i Muhcinî* occupe en Orient le premier rang parmi ces sortes de traités; aussi n'a-t-on pas manqué de le traduire dans plusieurs langues de l'Asie : en arabe, en turc et en hindoustani [1], idiome dans lequel sont reproduits, souvent d'une manière remarquable, les principaux ouvrages persans et sanscrits. Il y a plus, le célèbre Firâquî en a même donné une traduction en vers persans.

L'Akhlâqu-i Muhcinî est spécialement destiné aux « héritiers du trône, » comme nous l'apprend Huçaîn. L'auteur, pieux Musulman, s'est proposé en l'écrivant un but opposé à celui qu'a eu en vue Machiavel dans *le Prince*. Par cet ouvrage il a voulu faire arriver à l'oreille des rois les leçons d'une morale pure et sévère en leur rappelant sans cesse Dieu et la vie future, ces deux dogmes fondamentaux de l'islamisme comme ils le sont du christianisme et de toutes les religions. Son ouvrage est de plus empreint de cette teinte mystique qui est généralement répandue dans les écrits des Musulmans, et on y trouve le genre d'érudition qui dis-

[1] On trouvera des détails sur cette version dans l'Histoire de la littérature hindoustani ancienne et moderne, que je prépare pour la presse.

tingue leurs ouvrages didactiques; c'est-à-dire, à côté de beaucoup de citations du Coran et des hadîs, de prétendues citations du Pentateuque et de l'Évangile; puis des vers empruntés à des auteurs plus ou moins connus, et enfin un grand nombre d'anecdotes, souvent fabuleuses, rarement authentiques. Ces sortes d'ouvrages rappellent nos traités du XVIe siècle, les Essais de Montaigne, par exemple, qui sont rédigés dans le même goût. Un défaut qu'on remarque dans ce traité, et qui est commun à plusieurs autres ouvrages persans, c'est la répétition fréquente en vers d'une pensée déjà exprimée en prose. Il est vrai que ces vers sont en général des citations, quoiqu'on indique bien rarement d'où ils sont tirés.

Nous devrions dire actuellement à quelle occasion Huçaïn rédigea cet ouvrage; mais nous aimons mieux le laisser parler lui-même en donnant d'une manière abrégée l'introduction qu'il a placée en tête de son travail.

« Lorsque Dieu, qui est libre dans ses choix, orna « du sceau de la prophétie le firman qu'il donna au « prince des apôtres, à l'illettré de la Mecque, en « l'envoyant dans le monde, il prononça ces mots : « Mahomet, tes vertus sont supérieures à celles des « autres mortels. » Par là il voulut montrer aux « hommes que les bonnes qualités sont le plus bel « ornement et la parure la plus magnifique qu'on « puisse posséder. On cite à ce sujet un mot de Ma« homet que la tradition a conservé : « J'ai été établi

« prophète, a-t-il dit, pour compléter l'excellence « des vertus humaines. » De là on doit tirer la con-« séquence que la mission de Mahomet a eu pour « objet d'enseigner la morale et la vertu. C'est pour-« quoi il disait souvent à ses disciples : « Tenez une « conduite conforme aux perfections de Dieu. » « Nous devons savoir en effet qu'il n'y a rien dans « l'homme qui ne soit au-dessus de la vertu, et qu'au « jour de la résurrection on pèsera d'abord les vertus « dans la balance de la justice, puis les bonnes œuvres. « La vertu seule peut nous conduire dans la voie « droite, elle seule nous distingue des animaux. « Mais si les qualités morales sont précieuses dans « un simple mortel, combien ne sont-elles pas plus « nécessaires dans un souverain ! Rendons grâces à « Dieu de ce que notre illustre monarque le sultan « Huçaïn, cet autre Jemschid et Féridoun, ce nou-« veau Darius et Alexandre, est doué de ces excel-« lentes qualités, et que, par sa juste appréciation du « mérite, le repos et le bonheur règnent parmi ses « sujets. Ses heureux enfants, étoiles brillantes du « ciel de la royauté, sont aussi doués des qualités les « meilleures et les plus aimables ; spécialement le « prince royal Abû'l-Muhcin, perle inappréciable de « l'océan de l'empire, ferme défenseur de nos intérêts « religieux et civils. Formons des vœux pour que le « Très-Haut conduise au port de la royauté le navire « de son existence, afin que ce prince fasse un jour « parvenir à l'oreille de tous la renommée de sa jus-« tice et de son équité.

« Une fois, dans une circonstance particulière, sa « majesté ayant été en colère contre le prince royal, « la crainte et l'appréhension s'emparèrent de l'esprit « d'Abû'l-Muhcin et il se retira de la cour; mais à la « première invitation de son auguste père il quitta « Merw, ville capitale où il résidait; et, malgré les « conseils pernicieux des courtisans qui l'entouraient, « il vint au pied du trône rendre au roi ses devoirs « respectueux. Le prince s'étant ainsi distingué par « cette action vertueuse au-dessus de ses contempo- « rains, le roi le combla de faveurs, ses amis furent « satisfaits et ses ennemis abaissés. Grands et petits « applaudirent à la bonté du roi et à l'obéissance du « prince, et tous firent des vœux au ciel pour leur « mutuel bonheur. A cette occasion beaucoup de « personnes allèrent auprès du prince pour lui té- « moigner la part qu'elles prenaient à cette heureuse « réconciliation. Huçaïn Wâïz fut de ce nombre, et « il vit par lui-même la joie qui brillait sur le visage « d'Abû'l-Muhcin. Ce fut alors qu'il forma le des- « sein d'écrire un traité sur les vertus morales dont « ce prince venait de donner un si bel exemple. Ce « traité, que par allusion au nom du royal modèle il « intitula *Akhlâqu-i Muhcinî*, est surtout destiné aux « princes héritiers du trône, auxquels il ne peut man- « quer d'être extrêmement utile.

« Par sa nature l'homme est fait pour vivre en « société avec ses semblables, mais chaque individu « a une humeur et un caractère différents; celui-ci « veut une chose, celui-là une autre. Il faut donc que

« les humains suivent une règle dans les rapports « qu'ils ont ensemble, afin qu'aucun d'eux ne soit « traité avec injustice par ses concitoyens. Cette « règle, c'est la loi révélée (*shariyat*), et le propaga- « teur de cette loi, c'est ce qu'on appelle un pro- « phète. Mais après lui il faut quelqu'un qui puisse « maintenir la loi et la faire observer; c'est ce qu'on « nomme un roi. Au prophète est le soin d'établir « la loi, au roi celui de veiller à sa conservation. « Les prophètes et les rois sont deux pierres d'un « même anneau; la prophétie et la royauté sont « sœurs. Aussi Dieu a-t-il ordonné de lui obéir d'a- « bord, puis aux prophètes et enfin aux souverains. « Mais il faut que le sultan se conforme lui-même à « la loi et qu'il ne se contente pas de la faire exécuter « simplement. Il faut qu'il considère que c'est à la « bonté de Dieu qu'il doit d'être élevé au-dessus « d'une portion de ses créatures, et que c'est pour « lui un devoir plus spécialement encore que pour « les autres hommes, d'être reconnaissant envers le « créateur et d'orner sa personne des meilleures « qualités.

« Les vertus nécessaires aux rois sont au nombre « de quarante : la plupart sont également propres « aux sujets. »

Après ces réflexions préliminaires, l'auteur annonce que son travail se composera d'un nombre de chapitres pareil à celui des vertus qu'il veut louer. Voici la liste de ces titres, ou, pour mieux dire, les noms des vertus ou des devoirs dont Huçaïn

Waïz propose la pratique : on pourra juger par là de la variété et de l'importance du contenu de l'ouvrage. 1° La piété. — 2° La sincérité. — 3° La prière. — 4° La reconnaissance. — 5° La patience. — 6° Le contentement. — 7° La confiance. — 8° La modestie. — 9° La chasteté. — 10° La politesse. — 11° La largeur dans les idées. — 12° La résolution. — 13° L'application. — 14° La fermeté. — 15° L'inimitié. — 16° La clémence. — 17° La douceur. — 18° La bonté. — 19° La compassion. — 20° Les bonnes œuvres. — 21° La générosité. — 22° L'humilité. — 23° La fidélité. — 24° La sûreté dans les engagements. — 25° La vérité. — 26° La réussite dans les affaires. — 27° La temporisation. — 28° La prudence. — 29° La prévoyance. — 30° La bravoure. — 31° L'honneur. — 32° La bonne administration. — 33° La vigilance. — 34° La perspicacité. — 35° Qu'il faut garder les secrets. — 36° Savoir profiter de l'occasion favorable. — 37° Respecter les droits acquis. — 38° Rechercher la compagnie des bons. — 39° Fuir celle des méchants. — 40° Avoir un soin paternel des personnes qui dépendent de soi.

Actuellement, pour faire connaître la manière dont Huçaïn Wâïz a traité les différents sujets que nous venons d'indiquer, nous allons donner la traduction de deux courts chapitres de son ouvrage, en retranchant seulement quelques répétitions trop choquantes pour des Européens.

CHAPITRE XVI.

DE LA CLÉMENCE.

La clémence consiste à pardonner lorsqu'on en a le pouvoir et la facilité. L'excellence de cette vertu est supérieure à celle de toutes les autres. Aussi le Très-Haut a-t-il dit à son ami (Mahomet), *Pratique la clémence*[1], c'est-à-dire : « Pardonne à celui qui « agit mal envers toi; et ne cherche pas à te venger « de lui. » C'est pour se conformer à cette recommandation que le jour où le Prophète rentra triomphant dans la Mecque, il rendit satisfaits de sa bonté les chefs coraïschites qui lui avaient fait toute sorte de mal. « Vous êtes libres, leur dit-il, je ne vous « adresse aucun reproche[2]. »

VERS. Notre usage ne sera jamais de chercher l'occasion de punir; nous ne travaillerons au contraire qu'à faire du bien. Si les autres nous font du mal, tant pis pour eux; quant à nous nous ne leur ferons que du bien.

Les sages ont dit : « Plus la faute est grande, plus « est éminente la grandeur de celui qui pardonne. »

On rapporte à ce sujet qu'un grand criminel se présenta devant un roi arabe dont il avait tué des parents. « Tu es bien impudent, lui dit le prince, « d'oser m'approcher, après t'être rendu coupable à

[1] خذ العفو *Coran*, sur. VII, v. 198.
[2] لا تثريب عليكم *ib.* XII, v. 92.

« mon égard de tant de crimes qui méritent ma vengeance! — Si j'ai la hardiesse de me présenter devant toi, répondit le coupable, et même de ne pas « craindre la punition de mes crimes, c'est parce « que je sais que quoique j'aie commis de grandes « fautes, néanmoins le degré de ta clémence les surpasse. » — Le roi approuva le discours de cet homme, il lui pardonna et l'honora même de sa faveur et de sa bonté. Un de ses familiers lui demanda pourquoi, un ennemi si redoutable étant venu de lui-même à sa cour, il avait pu se déterminer à ne pas tirer vengeance de ses crimes. — « Je sais bien « à quoi m'en tenir sur sa perfidie, répondit le roi, « mais j'ai dit dans mon esprit : Si je me venge j'en « éprouverai à la vérité de la satisfaction; si je lui « pardonne, non-seulement je le rendrai heureux, « mais j'acquerrai moi-même dans ce monde un bon « renom et dans l'autre une grande récompense; et « je pense bien comme ce poëte qui a dit : Le plaisir « qu'on trouve dans la clémence est fort au-dessus « de celui qu'on éprouve à se venger. »

On rapporte que le khalife Mamûn disait : « Si « les hommes savaient le plaisir que j'ai à pardonner, « ils ne m'offriraient pas d'autre présent que des « fautes [1]. »

Un jour Alexandre demanda à Aristote son avis au sujet d'un certain coupable. « Sire, répondit le

[1] Lorsqu'en Orient on va visiter une personne élevée en dignité on doit toujours lui offrir quelque chose. Ces présents se nomment dans l'Inde نذر ou भेट.

« philosophe, s'il n'y avait pas de coupables, personne n'aurait occasion de connaître le prix de la « clémence, qui est une grande vertu. Le crime est « le miroir du pardon, et le criminel le met en lumière. Je crois qu'il est nécessaire de manifester « aujourd'hui cette qualité en pardonnant. »....« Dans « quelle circonstance, demanda Alexandre, doit-on « surtout pardonner? — Quand on est victorieux, « répondit Aristote; afin que l'ennemi s'unisse à soi « pour rendre à Dieu des actions de grâce de la victoire. »

Histoire. On rapporte qu'un roi vainquit son adversaire et le fit prisonnier. Comme on le conduisit en sa présence pour être jugé, ce roi lui demanda ce qu'il avait à dire dans l'état où il se trouvait. « Dieu, répondit-il, aime la clémence; exerce-« la à mon égard. » Le roi apprécia ce discours et rendit libre celui qui l'avait tenu. Il faut pour suivre cet exemple que les rois nettoient le miroir de leur cœur de la rouille[1] de la vengeance, et que dans la reconnaissance envers Dieu de leur force et de leur pouvoir ils réjouissent le cœur du coupable qui est honteux de sa faute, par la bonne nouvelle du pardon. Tel a été dans les temps anciens l'usage des souverains qui se sont distingués par leurs victoires et par l'élévation de leurs vues.

Vers. Depuis le commencement du monde jusqu'aujourd'hui les petits font des fautes et les grands pardonnent.

[1] Il s'agit ici de miroirs d'acier.

Histoire. Un courtisan admis dans l'intimité d'un roi se rendit coupable d'une faute si grave qu'il méritait d'être réprimandé et puni. Un jour le roi demanda conseil à un de ses officiers sur la conduite qu'il devait tenir envers ce coupable : « Si j'étais à « la place du roi, répondit celui-ci, je donnerais « l'ordre de le punir sévèrement. — Heureusement « qu'il n'en est rien, reprit le roi. Je crois utile au « contraire d'agir tout différemment ; ainsi je lui ai « pardonné [1]. Quoique sa faute fût énorme, lui par- « donner m'a néanmoins paru préférable. »

Vers. Quelque graves que soient les fautes des petits, les grands ne sauraient mieux faire que de les leur pardonner. Ils doivent en effet réfléchir aux fautes dont ils se rendent eux-mêmes coupables et comprendre qu'ils ont aussi besoin de la miséricorde de Dieu. Dans cet état de choses il ne faut donc pas qu'ils refusent leur pardon au coupable, afin que l'Éternel ait aussi compassion d'eux et leur pardonne leurs fautes.

Vers. Si tu désires obtenir le pardon de Dieu, pardonne aux autres leurs fautes avec bonté et générosité.

On rapporte qu'un roi avait chargé quelqu'un d'une mission et que celui-ci agit si peu conformément aux désirs du monarque, que ce dernier le destitua et commanda qu'on l'amenât chargé de fers au pied de son trône. Cet ordre ayant été exécuté, le roi le gourmanda violemment. Sans se décon-

[1] Idiotisme emprunté à l'arabe pour dire : « Je lui pardonne. » On emploie très-fréquemment, en effet, dans cette langue le prétérit pour exprimer avec plus d'énergie le présent et même le futur prochain. Voy. la Grammaire arabe de M. de Sacy, t. I, p. 158, 2ᵉ éd.

certer, cet homme dit alors : « Sire, pensez que bientôt (à la lettre *demain*) vous serez repris à votre « tour par l'Éternel. Or que désirerez-vous le plus « alors? — Le pardon de Dieu, répondit le roi. — « Eh bien, poursuivit l'officier coupable, pardonnez-« moi donc à présent, et vous en trouverez alors la « récompense : car du pardon du roi dépend le par-« don de Dieu. »

Vers. Je suis coupable envers toi comme tu l'es à l'égard de Dieu; si tu me pardonnes, Dieu aussi te pardonnera.

Le roi apprécia ces observations, il brisa les fers de cet homme, bien plus il lui rendit ses bonnes grâces et le réintégra dans ses fonctions.

Vers. La clémence est une excellente qualité; celui qui sait pardonner est vraiment heureux. L'esprit est lumineux par l'éclat du pardon, et par son zéphyr le cœur se change en un parterre. Dieu aime qu'on pardonne aux coupables : aimons donc ce que Dieu aime.

Le pardon ne doit cependant pas être accordé aux manquements à la loi divine; la colère et l'indignation sont même convenables dans cette circonstance.

Vers. La punition de ces crimes est de rigueur; on mérite le blâme si on la néglige. La sévérité de la loi est ici une digue nécessaire contre les transgressions.

CHAPITRE XVII.

DE LA DOUCEUR.

La douceur est au nombre des perfections divines. En effet il est dit dans le Coran : « Dieu est miséri« cordieux et doux [1]. » Les prophètes et les saints ont tous possédé cette vertu, et par son moyen ils ont vaincu le monstre de la colère, qui est l'avant-garde de l'armée de Satan. On rapporte dans les hadîs cette parole du Prophète : Le plus brave de vous tous n'est pas celui qui terrasse le plus d'ennemis dans le combat, mais celui qui triomphe de lui-même lorsqu'une vive émotion l'agite.

Vers. Ne te considère pas comme brave parce que tu es plein de courage : tu n'es un homme parfait que si tu peux arrêter l'élan de ta colère.

Il est dit dans l'Évangile qu'il est nécessaire que les rois calment la violence de leur caractère et s'en rendent maîtres, afin que si, malgré leur position élevée, ils viennent à entendre un discours ou à être témoins d'une action qui soit contraire à leur désir, ils s'abandonnent d'autant moins à la colère, que les autres hommes, leur étant assujettis, ne peuvent leur résister. Mais si le roi n'oppose la patience et la douceur à l'humeur et au mauvais vouloir des

[1] Sur. II, v. 225.

personnes qui lui sont soumises, que dis-je, s'il se met en colère pour la moindre parole et la moindre action, ses sujets et ses serviteurs finiront par le quitter, et le royaume perdra sa prospérité. Un poëte a eu bien raison de dire :

VERS. La patience est le trésor de la sagesse. Celui qui n'a pas la douceur en partage est un mauvais génie et un animal féroce. Par la douceur au contraire le démon même peut être dompté : elle a seule le pouvoir d'enchaîner la colère.

On nomme *doux* celui qui n'éprouve aucun changement en son humeur, lors même que la rivière de la colère vient à fondre sur lui avec une impétuosité telle qu'elle pourrait arracher de ses fondements une montagne; celui aussi dont le naturel ne peut être réchauffé par le feu de la colère quelque violent qu'il soit.

Sans le secours de la douceur et l'appui de la patience un roi ni un gouverneur ne sauraient éteindre la flamme de la colère au point d'entendre de sang-froid les réclamations des sujets. Or il faut nommer *juste* le roi qui fait de la douceur son principal ornement, et qui à l'aide de cette vertu arrache la racine de la colère qui dévore la terre.

VERS. Lorsque la douceur arrive, la colère est vaincue; la patience en est victorieuse. La patience est une des colonnes de l'intelligence. Celui qui se laisse aller à la colère est digne de mépris.

On rapporte que Solimân le batteur d'or racontait ce qui suit : « Je vis un jour, dit-il, chez le

« khalife Mamùn un rubis de quatre doigts de long « sur deux de large, si brillant et d'une si belle eau « qu'il reluisait comme la planète de Vénus et même « comme le soleil. Devant moi Mamûn fit venir un « bijoutier et lui dit : Fais-moi un anneau qui me « serve de cachet et places-y pour chaton cette pierre. « — Le joaillier prit donc cette pierre de grand prix « et se retira. Par hasard, un jour que j'étais encore « présent, le roi s'étant souvenu de cette pierre, or- « donna d'aller chercher l'orfévre. Lorsque ce der- « nier arriva en la présence du roi, je m'aperçus « qu'un tremblement général agitait son corps et le « rendait pareil au saule. Le khalife, qui de son « côté avait fait la même remarque, lui demanda « la cause de l'état où il était. Si tu me promets la « vie, répondit l'orfévre, je te dirai la vérité. Le « khalife l'ayant rassuré sur ce point, l'ouvrier tira « cette pierre de son sein, et nous vîmes qu'elle « était en quatre morceaux. Grand monarque, dit « alors l'orfévre, après avoir fait l'anneau que tu « m'avais commandé, je voulus y placer la pierre; « mais elle s'échappa de ma main, tomba sur l'en- « clume et se brisa de la manière que tu vois. — En « apprenant cette nouvelle, Mamûn, loin d'être « ému, se mit à sourire et dit à l'orfévre : Eh bien, « va et fais quatre cachets de ces quatre fragments. « Tu n'es coupable d'aucune faute..... »

VERS. Le capital de la perfection c'est la douceur; par elle on acquiert un véritable honneur et une gloire réelle. La douceur donne le contentement à l'homme qui est en proie

à la confusion; elle est la médecine de celui qui a le cœur brisé.

Khosroès Nuschirwân demanda à Buzurjmihr, son ministre, la définition de la douceur. « C'est, répondit « celui-ci, le sel de la table des bonnes qualités. » En effet, si on lit à rebours les lettres du mot *hilm* حلم (douceur), il devient *milh* ملح (sel). Sans la douceur les meilleures qualités n'ont aucun éclat; de même que sans sel le mets le plus excellent est fade et insipide. Nuschirwân demanda encore quel était l'indice de la douceur. « On la distingue, répondit le « sage, à trois choses. La première, c'est que si quel- « qu'un vous adresse d'une manière amère ou avec « un visage sévère, un discours violent, vous répon- « diez avec douceur, et que si l'on vous offense en « action, vous fassiez du bien en échange. »

Vers. Je veux te faire connaître, du livre de la morale, cette sentence sur la générosité : Si on déchire ton cœur par des injures il faut accorder de l'or comme la mine libérale. Ne fais pas moins que l'arbre qui laisse tomber du fruit sur celui qui lui jette des pierres. Prends aussi modèle de la nacre qui gratifie de perles celui qui la fait périr en la divisant. Sache bien en quoi consiste l'excellence de la douceur, et offre du sucre à celui qui te donne du poison.

Le second indice de la douceur, c'est de rester silencieux lorsque le feu de la colère élève sa flamme et que sa plus grande violence se fait sentir. Ceci est en effet une preuve convaincante de la paix du cœur et de la tranquillité de l'esprit. Les

derviches, les contemplatifs et tous les serviteurs de Dieu remédient à la colère de cette manière-là. — La troisième marque, c'est de ne pas se laisser aller à la colère, même contre une personne coupable d'une faute qui mérite punition. On rapporte à ce sujet qu'un jour le rejeton du jardin de la sainteté, l'imâm Huçaïn (sur qui soient les bénédictions du ciel), était assis à table avec un grand nombre de nobles arabes, lorsqu'un esclave apporta dans la salle un vase plein d'un potage chaud. A cause de l'émotion que lui causa la vue du prince, son pied s'embarrassa dans la frange du tapis, le vase qu'il tenait à la main tomba sur la tête de l'imâm, et le contenu coula sur sa joue bénie. Huçaïn regarda l'esclave comme pour lui donner une leçon de politesse, et non pour se livrer à la colère ni pour le punir. Toutefois le pauvre esclave tremblant cita, par un premier mouvement, ces mots du Coran : « Ceux qui retiennent leur colère.... » Huçaïn l'interrompit en disant : « J'ai réprimé ma « colère. » — L'esclave ajouta : « Ceux qui pardon-« nent aux hommes.... » Huçain dit alors : « Je t'ai « pardonné. » Enfin l'esclave récita le restant du verset qui porte : « Dieu aime ceux qui font du « bien[1]. » Huçain dit encore : « Je te mets en liberté « de mes propres deniers, et je m'engage à te donner « pendant toute ta vie la nourriture et le vête-« ment. »

[1] Voici le passage en entier : والكاظمين الغيظ والعافين عن الناس والله يحب المحسنين. Sur. III, v. 128.

VERS. Selon les gens du monde qui ne sont occupés que des choses extérieures, la sagesse consiste à rendre le mal pour le mal. Ceux au contraire qui aiment les choses spirituelles font toujours du bien au lieu du mal qu'ils ont éprouvé.

On rapporte que les apôtres, qui étaient les compagnons de Jésus, sur qui soit la paix de Dieu! lui demandaient un jour quelle était la plus fâcheuse de toutes les choses. « C'est, répondit le Christ, la « colère de Dieu. — Comment, répliquèrent-ils, « peut-on s'en préserver? — Il dit : En renonçant à « la colère. »

Maulawî Jalâl uddîn Rûmi rapporte dans son Masnawî cette anecdote en ces termes :

VERS. Un sage dit à Jésus : « Quelle est la chose la plus « fâcheuse au monde? — Mon ami, répondit-il, c'est la « colère de Dieu, de laquelle l'enfer tremble aussi bien que « nous. » Le sage ajouta : « Comment peut-on s'en garantir? » — Jésus dit : « En réprimant sa colère au moment où on a « sujet de se fâcher. »

Il est digne de l'homme de renoncer à la colère, aussi bien qu'à l'avidité et à la concupiscence. Se garantir de ces défauts, c'est la vertu des prophètes.

Il est bon de remarquer néanmoins qu'il y a des circonstances où la colère est préférable à la douceur. En effet, si l'on est blâmable de se fâcher par des vues intéressées ou par orgueil et par vanité, on est au contraire très-louable de se mettre en colère pour le bien de la religion et pour l'accomplissement de la loi. Par exemple, si quelqu'un

常清靜經。 弟子牟目源訂。 老君曰。大
道無形。生育天地。大道無情。運行日月。大
道無名。長養萬物。吾不知其名。強名曰道。
夫道者。有清有濁。有動有靜。天清地濁。天
動。地靜。男清女濁。男動女靜。降本流末。而
生萬物。清者濁之源。動者靜之基。人能常

Lith. RACINET, place St Germ. l'Auxerrois, 31

gnés de traductions et de notes. Le premier n'est autre chose que le *San-tseu-king*, livre élémentaire composé de phrases de trois mots, que l'on fait apprendre par cœur aux enfants de six à sept ans. Il a déjà été traduit en anglais par Morrison (Londres, 1818, in-8°) et réimprimé par Montucci. On en trouve le texte dans la Chrestomathie chinoise de la Société asiatique de Paris. Je n'entrerai ici dans aucun détail sur la version allemande de ce petit ouvrage, que j'ai l'intention de publier prochainement avec deux autres livres élémentaires, le *Thsian-tseu-wen* (le Livre des mille mots), et l'*Yeou-hio-chi* (Exhortation en vers adressée aux jeunes étudiants), en les accompagnant d'une interprétation verbale, de notes et de l'indication des clefs. Je me contenterai de dire en passant que le travail de M. Neumann n'est point fait avec toute l'exactitude nécessaire pour des commençants, et qu'il s'est trompé dans beaucoup de passages que Morrison avait parfaitement entendus.

L'autre partie de la brochure de M. Neumann est un petit Traité *Tao-ssé* de quelques pages in-8°, qui, bien compris, offre un grand intérêt pour la philosophie. Le traducteur s'est imaginé que le titre chinois 常清靜經 *Tchhang-thsing-tsing-king*, signifiait *le Livre de l'Esprit éternel et de la Matière éternelle*. Il résulte au contraire du sens philosophique de ces mots, et de nombreux passages du Traité dans lequel ils sont développés, qu'ils doi-

vent être traduits par : *le Livre de la Pureté et de la Tranquillité constantes*. Le but principal de l'auteur est d'engager les hommes à se dépouiller de leurs passions, afin que leur âme, devenue calme et pure, puisse s'identifier avec le *Tao*, et atteindre ainsi le haut degré de perfection morale auquel aspirent les *Tao-ssé*.

Je regrette de dire que M. Neumann, en qui je me plais à reconnaître un grand zèle pour la littérature chinoise, s'est trompé *presque d'un bout à l'autre* de ce morceau philosophique. Mais il faudrait une longue dissertation grammaticale pour relever et démontrer les fautes qui déparent sa double version. Je me contenterai de le retraduire aussi fidèlement que possible. Les personnes versées dans la langue chinoise, qui compareront la version latine-allemande de M. Neumann à la mienne, en suivant le texte phrase à phrase, reconnaîtront aisément les endroits où je crois qu'il s'est trompé. Le but que je me propose ici n'est point de diminuer l'estime dont peut jouir M. Neumann comme sinologue, ni de lui inspirer des doutes sur ses propres connaissances en chinois, j'ai voulu seulement offrir au public un spécimen très-remarquable de la philosophie des *Tao-ssé*, et expliquer en même temps les motifs qui m'ont décidé à en donner une nouvelle traduction.

常清靜經

TCHHANG-THSING-TSING-KING.

LE LIVRE DE LA PURETÉ ET DE LA TRANQUILLITÉ CONSTANTES, REVU PAR LE DISCIPLE MEOU-MO-YOUEN.

Lao-tseu dit :

La grande Voie est sans corps; elle produit et nourrit le ciel et la terre.

La grande Voie est exempte de passions; elle fait mouvoir et marcher le soleil et la lune.

La grande Voie n'a pas de nom; elle fait grandir et alimente les dix mille êtres.

Je ne connais point son nom; en m'efforçant de la nommer, je l'appelle Voie.

Or la Voie renferme ce qui est pur et ce qui est grossier; elle renferme le mouvement et le repos.

Le ciel est pur, la terre est grossière; le ciel se meut, la terre reste en repos.

Le mâle est pur, la femelle est grossière; le mâle se meut, la femelle reste en repos.

D'en haut, le ciel coule dans la terre, et ils produisent les dix mille êtres[1].

Ce qui est pur est la source de ce qui est grossier; le mouvement est la base du repos.

[1] Littéralement : Le principal descend d'en haut et coule dans l'accessoire.

Si l'homme peut être *constamment pur et tranquille*, dans le ciel et sur la terre tout se soumettra à lui.

L'esprit de l'homme aime *la pureté*, mais le cœur la trouble; le cœur de l'homme aime *le repos*, mais les passions l'entraînent.

Si l'homme peut constamment chasser ses passions, son cœur deviendra spontanément *tranquille;* s'il nettoie (*littéralement* clarifie) son cœur, son esprit *s'épurera* de lui-même.

Naturellement les six désirs déréglés ne naîtront point (*en lui*), et les trois poisons s'évanouiront[1].

Si les hommes ne peuvent (*devenir purs et tranquilles*), c'est parce qu'ils n'ont pas encore nettoyé leur cœur ni chassé leurs désirs déréglés.

Ceux qui ont pu les chasser connaissent intérieurement leur cœur, mais bientôt ce cœur cesse d'être leur cœur [2].

Ils voient extérieurement leur corps, mais bientôt ce corps cesse d'être leur corps.

De loin ils voient les êtres, mais bientôt les êtres cessent d'être des êtres.

Dès qu'ils ont compris ces trois choses, ils ne voient plus que dans le vide.

Ils voient le vide, et cette vue devient vide elle-

[1] La volupté, la cupidité et la colère.

[2] L'auteur veut dire qu'ils se dégagent graduellement de leur cœur, de leur corps, et de tous les êtres extérieurs, pour arriver à la fin à un état d'abstraction absolue.

même. Bientôt ce vide est tel qu'ils perdent jusqu'au sentiment du vide.

Lorsque le sentiment du vide s'est anéanti, cet anéantissement s'anéantit lui-même, et disparaît à son tour.

Lorsque cet anéantissement s'est anéanti, et qu'il s'est évanoui complétement, l'homme se trouve *tranquille* et possède un *repos* constant. Bientôt ce repos devient tel, qu'il perd jusqu'au sentiment du repos.

Comment les désirs déréglés pourraient-ils naître en lui?

Lorsque les désirs déréglés ne naissent plus (dans l'homme), il possède le véritable *repos*.

Il répond aux besoins des êtres d'une manière vraie et constante; il possède sa nature d'une manière vraie et constante.

Lorsqu'il répond constamment (*aux besoins des êtres*), lorsqu'il est constamment en *repos*, il est constamment *pur et tranquille*.

A l'aide de cette *pureté* et de cette *tranquillité*, il entre peu à peu dans la vraie Voie.

Être entré dans la vraie Voie, cela s'appelle posséder le *Tao* ou la Voie.

Quoique cela s'appelle posséder la Voie, en réalité il ne possède rien[1].

Mais parce qu'il convertit tous les hommes on dit qu'il possède le Tao.

[1] Si l'on prend ce mot dans son acception vulgaire.

Celui qui peut comprendre cela est digne de propager le Tao.

Lao-tseu dit :

Les hommes d'un ordre supérieur ne se disputent point (le mérite et la réputation); les hommes d'un ordre inférieur aiment à se (les) disputer.

Les hommes d'une vertu supérieure ne montrent point leur vertu; les hommes d'une vertu inférieure tiennent à leur vertu (c'est-à-dire ne veulent point la laisser oublier).

Celui qui tient à sa vertu ne peut être appelé doué de la vertu du Tao.

Voici pourquoi tous les hommes ne possèdent point le véritable Tao ou la vraie Voie : c'est parce qu'ils ont un cœur déréglé.

Dès qu'ils ont un cœur déréglé, il trouble leur esprit.

Dès qu'il a troublé leur esprit, l'homme s'attache aux choses du monde.

Dès qu'il s'est attaché aux choses du monde, alors il sent naître la cupidité.

Dès que la cupidité est née en lui, il éprouve des tribulations et des angoisses.

Les tribulations, les angoisses et les pensées déréglées remplissent son corps et son cœur de douleur et d'amertume; et alors il tombe dans les souillures du vice et dans le déshonneur.

Comme s'il était entraîné par les flots, *il roule*

de la vie dans le trépas; il s'abîme pour toujours dans un océan d'amertumes, il perd à jamais la vraie Voie!

L'homme peut acquérir par lui-même l'intelligence de la vraie et éternelle Voie.

Dès qu'il a acquis l'intelligence de la Voie, il reste constamment *pur et tranquille*.

NOTES DE MEOU-MO-YOUEN [1].

Voici ce que dit un immortel nommé *Ko-kong :*

J'ai acquis le vrai *Tao* (j'ai trouvé la vraie Voie). J'ai lu ce livre dix mille fois. C'est le livre qu'étudient les hommes du ciel; il n'est point transmis aux lettrés d'un ordre inférieur. Je l'ai donné autrefois à *Tong-hoa-ti-kiun,* c'est-à-dire au souverain de la montagne de l'est (dieu des *Tao-ssé*). *Tong-hoa-ti-kiun* le donna à *Kin-kioué-ti-kiun,* c'est-à-dire au souverain de la porte d'or (autre dieu des *Tao-ssé*). *Kin-kioué-ti-kiun* le donna à (la déesse) *Si-wang-mou,* c'est-à-dire à la reine d'occident. Depuis *Si-wang-mou,* il a été transmis de bouche en bouche, mais on n'en avait pas fixé par écrit les caractères. Je l'ai copié et publié pour les hommes de mon siècle. Les lettrés du premier ordre qui le comprennent montent en haut et deviennent magistrats du ciel. Les lettrés du second ordre qui le comprennent sont mis au rang des immortels du palais du midi. Les lettrés d'un ordre inférieur qui le possèdent vivent éternellement dans le siècle (c'est-à-dire sur la terre); ils parcourent les trois mondes, montent en haut et entrent par la *Porte d'or.*

[1] M. Neumann n'a traduit que quelques phrases de ces notes, dont il n'a pas publié le texte chinois.

Le vénérable *Tso-hiouen* s'exprime ainsi :

Lorsque les lettrés qui étudient le Tao tiennent et lisent ce livre, les bons Esprits des dix cieux les entourent et les protégent; ensuite le *charme de jade* conserve leurs esprits, et le *suc d'or* épure leur corps. Leur corps et leurs esprits deviennent purs et subtils, ils s'associent et s'unissent à la vérité du *Tao*.

Lorsqu'un homme possède ce livre, dit le vénérable *Tching-i*, la multitude des saints protége sa maison; il monte en esprit au monde supérieur, et va faire sa cour au dieu *Kao-tchin* (ces mots signifient le dieu *haut et vrai*). Lorsque ses mérites sont complets, et que sa vertu est parfaite, ils touchent en sa faveur le dieu *Ti-kiun*. Lorsqu'il a lu et tenu ce livre sans interruption, son corps s'élève *au palais des nuages rouges*.

Stanislas Julien,
Membre de l'Institut.



NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 9 juin 1837.

Il est donné lecture d'une lettre de M. Desjardins, secrétaire de la Société d'histoire naturelle de l'île Maurice, par laquelle il exprime le désir de posséder le numéro du Journal asiatique qui contient le Mémoire de M. Jacquet sur la langue malgache. On arrête que le numéro demandé sera envoyé à M. Desjardins, s'il en peut être retrouvé un exemplaire détaché, et que les remercîments du Conseil seront transmis à M. Desjardins pour les offres de services qu'il a bien voulu adresser à la Société.

Il est donné lecture d'une lettre de M. J. Prinsep, secrétaire de la Société asiatique du Bengale, par laquelle il annonce l'envoi de huit caisses contenant des ouvrages orientaux, fait au Conseil par la Société de Calcutta. A cette lettre en est jointe une autre adressée au Conseil par l'honorable sir Edward Ryan, président, et M. J. Prinsep, secrétaire, dont le but est de remercier la Société asiatique de Paris des offres qu'elle a faites l'année dernière à la Société asiatique du Bengale, relativement aux mesures prises pour la continuation des ouvrages sanscrits, dont l'impression, discontinuée par le Comité d'instruction publique, avait été reprise par la Société du Bengale. Le Conseil arrête que cette lettre sera traduite et imprimée dans le plus prochain numéro du Journal.

Séance du 14 juillet 1837.

Il est donné lecture d'une lettre de M. Hodgson, par laquelle il annonce à la Société l'envoi de trois caisses contenant des manuscrits bouddhiques en langue sanscrite, que M. Hodgson a fait copier au Népal pour la Société. On dépose en même temps sur le bureau un grand nombre des volumes annoncés. Le Conseil arrête que les remercîments de la Société seront adressés à M. Hodgson, et que, pour reconnaître d'une manière particulière le zèle que M. Hodgson a bien voulu mettre dans cette affaire, il sera frappé une médaille d'or qui sera présentée à M. Hodgson comme une marque de la reconnaissance de la Société. On arrête en même temps que le catalogue des ouvrages envoyés par M. Hodgson sera inséré dans un des prochains numéros du Journal, et que ces ouvrages seront renvoyés à l'examen de la commission qui avait été précédemment chargée de faire au Conseil un rapport sur le premier envoi de M. Hodgson.

Il est donné lecture d'une lettre de M. J. L. Taberd, évêque d'Isauropolis, par laquelle il adresse à la Société quelques rectifications pour le numéro de janvier 1836 du Journal asiatique. A cette lettre est jointe une note de M. Jurines, procureur des Missions étrangères, annonçant la publication du Dictionnaire cochinchinois-latin et latin-cochinchinois que M. Taberd imprime en ce moment à Calcutta. Le Conseil arrête que cette note sera renvoyée à la commission du Journal, et qu'il sera souscrit à trois exemplaires de chacun des dictionnaires de M. l'évêque d'Isauropolis. M. Taberd ayant été proposé par deux membres en qualité de membre honoraire de la Société, cette proposition est renvoyée à une commission formée de MM. Burnouf et Jacquet, qui en feront leur rapport au Conseil dans la prochaine séance.

On lit une lettre de Ram Dhunsen, de Calcutta, par laquelle il remercie le Conseil de sa nomination en qualité de membre honoraire de la Société, et par laquelle il adresse à

la Société le troisième et le quatrième volume de l'Inaya, in-4°.

Le secrétaire dépose sur le bureau plusieurs exemplaires du prospectus et du spécimen du George-Nameh, composé en persan par feu Moulla Firouz bin-Kaous, lesquels ont été adressés au secrétaire par Mulla Roustam bin-Kaikobad. Il sera fait mention de cette communication au procès-verbal, et les exemplaires de ce prospectus seront distribués aux membres de la Société.

Il est procédé, conformément au réglement, au renouvellement de la commission du Journal. MM. Landresse, Mohl, Reinaud, Grangeret Delagrange et E. Burnouf sont nommés membres de la commission pour l'année 1837.

M. Mohl, au nom de la commission des fonds, soumet au Conseil le compte des dépenses faites pour l'impression de la Géographie arabe d'Abou'lféda, publiée par MM. Reinaud et de Slane aux frais de la Société; il en résulte que l'impression de cette première livraison a coûté 4908 francs. Le même membre propose au Conseil de disposer des dix exemplaires qui ont été tirés sur papier vélin en faveur des sociétés savantes et des personnes qui ont pris le plus de part aux travaux de la Société, et d'accorder vingt-cinq exemplaires sur papier ordinaire à chacun des deux auteurs, MM. Reinaud et de Slane. Ces diverses propositions sont adoptées par le Conseil.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Séances des 9 juin et 14 juillet 1837.

Par l'auteur. *Ueber zwei Inschriften in Nachitschewan,* von Ch. M. Fræhn. 4 pages in-8°.

Ueber einige Münz-Erwerbungen des Hn. Grafen, s. v. Stroganow zu Moskau; von Ch. M. Fræhn. 48 pages in-8°.

Par l'auteur. Commencement d'un ouvrage tibétain sur

les règles orthographiques de cette langue. Une demi-feuille in-4°.

Par l'éditeur. *Journal de l'Institut historique.* 31°, 32°, 33° livraisons du tome VI.

Par l'auteur. *Essai sur les Juifs de la Chine, et sur l'influence qu'ils ont eue sur la littérature de ce vaste empire avant l'ère chrétienne,* par l'abbé SIONNET, de la Société asiatique. Paris, Merlin, 1837.

Par l'auteur. *Lettre à M. Reinaud, membre de l'Institut, sur les opinions émises par quelques écrivains touchant le séjour des Sarrasins en Dauphiné, suivie d'un précis historique des invasions de ces peuples dans la même province,* par M. Ollivier JULES, juge au tribunal de Valence. Valence et Paris, 1837, in-8°, 31 pages.

Par l'auteur. *Corrigé des thèmes hindoustani publiés sous le titre de* Manuel de l'auditeur du cours d'hindoustani, *en hindoustani,* par M. GARCIN DE TASSY. In-8°, lithographié.

Par l'auteur. *Prolègomeni ad una grammatica ragionata della lingua ebraïca,* di Samuel David LUZZATTO da Trieste. Padova, 1836, in-8°.

Par la Société asiatique de Calcutta. *The Susruta, or system of medicine taught by Dhanwantard, and composed by his disciple Susruta.* Calcutta, 1836, 2 vol. in-8°.

The Naishadha-Charita : or adventures of Nala raja of Naishada; a sanscrit poem, by SRI-HARSHA of Cashmir. Calcutta, 1836, in-8°, part. 1.

Par l'auteur. *Rosenkranz arabischen Schœnheitslobes zur Vermæhlung Ihrer Durchlaut der Fürstinn Rosa Esterhazy-Galantha.* Une feuille in-fol.

Par l'auteur. *Die rœmische Lautlehre sprachvergleichend dargestellt* von Dr Albert AGATHON-BENARY. Berlin, 1837, erster Band.

Par les éditeurs. Plusieurs numéros du Journal de Smyrne, du Moniteur ottoman et du Journal de Candie.

TRADUCTION D'UNE LETTRE ADRESSÉE A LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE DE PARIS PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE DE CALCUTTA, ET LUE DANS LA SÉANCE DU 9 JUIN 1837.

Messieurs,

Nous avons eu l'honneur de recevoir par M. le général Allard la lettre adressée à notre Société, et portant les signatures de votre illustre président et de votre secrétaire, M. A. Jaubert et M. Eug. Burnouf, en date du 1er mars 1836, et nous nous sommes hâtés d'en communiquer le contenu à la Société tout entière à sa première réunion, qui a eu lieu le 7 décembre 1836.

A cette occasion la Société a décidé à l'unanimité « que « la Société du Bengale acceptait avec orgueil et satisfac« tion vos offres généreuses de services pour hâter l'achève« ment des ouvrages orientaux abandonnés, et pour en faci« liter le placement et la vente sur le continent européen. »

En remplissant le devoir agréable de vous communiquer l'expression cordiale et unanime de nos remercîments pour l'intérêt témoigné par votre Société en faveur des mesures adoptées ici pour relever la littérature orientale de l'oubli auquel elle paraissait condamnée par le gouvernement de l'Inde, nous sommes très-heureux de pouvoir vous annoncer que des progrès considérables ont déjà été faits vers l'accomplissement de l'objet que nous avons en vue. La plus grande partie des ouvrages suspendus a été achevée durant le cours de l'année dernière, et est devenue accessible aux savants dans l'Inde et en Europe.

L'impression du grand poëme classique des Hindous, le Mahâbharata, vers laquelle s'était dirigée l'attention du monde littéraire, comme vers l'objet le plus important de ceux qui avaient été entrepris jusqu'ici, est aussi très-avancée, et l'ouvrage peut être donné au public l'année prochaine.

Pour profiter des offres libérales de votre Société, nous avons adressé une portion de l'édition de chacun des ouvrages terminés jusqu'à ce jour à votre secrétaire et à votre agent, par les vaisseaux français chargés pour le Havre, et nous avons transmis à M. Mohl et à M. Cassin les détails et les instructions nécessaires relatifs à cet envoi. Nous avons la confiance que les facilités ainsi offertes pour la distribution à un prix modéré de nos publications indiennes seront d'un grand avantage pour les étudiants du continent, en même temps qu'elles contribueront efficacement à couvrir une partie des dépenses inévitables de l'entreprise dans laquelle notre Société s'est engagée, et peut-être même à nous mettre en état d'étendre nos opérations à la publication d'autres spécimens rares et importants des trésors des littératures brahmanique et bouddhique.

Il sera sans doute agréable en même temps à votre Société et aux savants européens de remarquer le retour des encouragements qui ont été accordés par le gouvernement actuel de l'Inde à des ouvrages littéraires entrepris par quelques personnes, sous les auspices de notre Société, dans le cours de cette année. Nous pouvons citer comme de brillants exemples de cette faveur, le patronage accordé à l'honorable M. Turnour pour son édition du texte pali et de la traduction du Mahavamsa, ou Annales historiques de Ceylan; à l'honorable M. Brownslow, qui publie le texte de l'Alif-Leila (les Mille et une Nuits), d'après un excellent manuscrit arabe apporté dans l'Inde par le major Macan; nous citerons encore le Dictionnaire cochinchinois et latin et le Dictionnaire anglais et barman, ouvrages maintenant sous presse, et dont la publication est due à une contribution libérale de la part du trésor public.

Ces faits peuvent nous permettre de conclure avec certitude que, quoique pour des raisons politiques ou autres le gouvernement ait pu regarder comme convenable de séparer le soin des impressions des occupations de l'éducation (auparavant confiés à la fois au Comité d'instruction publi-

que), nous n'avons plus lieu de craindre maintenant qu'il refuse son patronage raisonnable et indispensable aux recherches dirigées vers les trésors de la philosophie et des antiquités indiennes, non plus qu'aux tentatives faites pour répandre la connaissance des sciences de l'occident par le moyen des langues orientales, et pour augmenter de toutes les manières les moyens de communiquer avec les grandes nations soumises à l'empire britannique ou qui reconnaissent son influence.

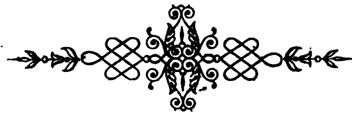
Nous avons l'honneur d'être, etc.

E. Ryan, président.
J. Prinsep, secrétaire.

Calcutta, 7 janvier 1837.

ERRATUM POUR LE CAHIER DE MAI.

Page 450, au lieu de 官泉, lisez 泉官.





JOURNAL ASIATIQUE.

AOUT 1837.



MÉMOIRE

Sur le Système monétaire des Chinois,
par M. Édouard Biot.

(Suite.)



IIe PÉRIODE, DEPUIS LA DIVISION DE L'EMPIRE EN TROIS ROYAUMES JUSQU'A LA DYNASTIE SOUNG.

En 220 (kiv. VIII, page 15), sur les débris de l'empire des Han, s'élevèrent trois royaumes, dont les chefs firent chacun des monnaies différentes. Dans le pays de Chu, qu'occupaient les descendants des Han, il y eut des *tching-pe, valeur cent*; dans le midi, appelé *royaume de Ou*, il y eut des pièces dites de *cinq cents* et de *mille*[1]: on ne voit pas claire-

[1] Suivant le musée de Kien-long, on se servait, dans le pays de

ment à quelle unité se rapportent ces nombres, et le texte de Ma-touan-lin ne donne pas le poids réel des pièces indiquées. Mais, comme elles furent fondues dans des temps de trouble et que le peuple en fut très-mécontent, il est évident qu'elles avaient une valeur nominale au-dessus de leur valeur réelle comme cuivre. Les princes du royaume du nord, celui des Wey, commencèrent par abolir les 5 *chu* des Han, et déclarèrent que toutes les transactions commerciales se feraient avec les étoffes de soie et les grains comme moyen d'échange. En 230 ils reconnurent que ce mode ne valait rien, que les fraudeurs augmentaient ou diminuaient le poids des grains et les dimensions des étoffes par un système alternatif de mouillage et de séchage, et ils en revinrent aux pièces de cuivre dites de 5 *chu*. En 280, quand le prince de Wey eut conquis les deux autres royaumes et fondé la dynastie des Tçin, il conserva ces mêmes pièces de 5 *chu*. Plus tard, en 375, lorsque l'empereur Yuen-ty, de cette même dynastie, fut obligé de se retirer au sud du Kiang, l'état se servit de la monnaie fondue sous les princes de Ou, et qui était encore usitée dans les provinces du midi; en outre, il fit trois autres espèces de monnaies. En 400 l'empereur Ngan-ty fut sur le

Ou, d'autres pièces appelées *ta-tsuen-ou-chi*, lesquelles se divisaient en deux espèces pesant 12 *chu* et 4 *chu*. On y trouve aussi des pièces attribuées aux Han du pays de Chu, lesquelles sont marquées *tching-pe-ou-chu*, et pesaient, suivant le texte, tantôt 5 *chu*, tantôt 4 *chu*.

point de revenir aux grains et aux étoffes comme moyen général d'échange. L'histoire, ainsi qu'on le voit, présente bien peu de renseignements sur le système monétaire des Tçin. La Chine était alors dans une désorganisation générale, et les règlements des empereurs ne devaient guère être respectés au delà du petit cercle qu'ils défendaient les armes à la main contre leurs puissants vassaux[1].

Après la division des deux empires du nord et du sud, en 420, les Soung, qui régnaient sur l'empire du midi, cherchèrent à mettre de l'ordre dans les monnaies et firent fondre en cuivre des pièces dites de 4 *chu*, lesquelles pesaient en effet 4 *chu*, environ 2gr60, d'après l'évaluation du *chu* que j'ai déduite plus haut des pesées opérées sur les pièces des Han. Ces nouvelles pièces de 4 *chu* ayant bientôt été altérées par le rognage et dépréciées par la contrefaçon, plusieurs officiers supérieurs conseillèrent de fondre une monnaie nouvelle en pièces d'un *liang;* mais une pièce d'un *liang*, s'il n'y avait pas eu de fraude, aurait pesé environ $\frac{8}{10}$ d'un de nos décimes, et elle eût été alors d'un poids trop considérable pour le détail du prix des denrées à la Chine. On ne fondit point de pièces d'un *liang*; et en 454 il fut fait une nou-

[1] La collection de la Bibliothèque royale ne présente qu'un très-petit nombre de pièces chinoises relatives aux quatre siècles qui séparent les Han et les Thang, mais les figures de presque toutes les pièces de cette époque intermédiaire se trouvent dans le musée de Kien-long.

velle émission de pièces de 4 *chu;* puis, en 465, un empereur, désigné par l'histoire sous le nom de *Fey-ty* (l'empereur déposé), et qui fut déposé en effet, voyant les pièces de 4 *chu* continuellement réduites par le rognage, fondit des pièces de 2 *chu*, dont le poids équivalait probablement à celui des pièces rognées de 4 *chu;* mais cette monnaie plus faible fut promptement contrefaite, et, lassé de punir les contrefacteurs, Fey-ty abandonna au peuple la libre faculté de fondre la monnaie. Cette concession augmenta encore le désordre. Suivant l'histoire, les pièces de monnaie devinrent tellement minces, que mille, empilées ensemble, ne faisaient pas une hauteur de 3 *tsun* (9 centimètres environ). Si ceci était exact, chaque pièce aurait eu moins de $\frac{1}{10}$ de millimètre d'épaisseur. Il y avait une espèce de monnaie appelée *œil d'oie;* une autre appelée *yen-hian*, laquelle, dit-on par hyperbole, n'enfonçait pas dans l'eau. Cent mille de ces dernières pièces ne remplissaient pas une poignée, et il en fallait dix mille pour le prix d'un *teou* ou boisseau de riz, ce qui est très-probablement une autre exagération et ne peut donner lieu à aucune évaluation du prix du grain à cette époque.

Au milieu des troubles qui bouleversèrent cet empire du midi, on ne peut s'attendre à aucun système régulier dans les monnaies. En 494, sous les Tsy, qui succédèrent aux Soung, l'état retira au peuple la liberté de fondre la monnaie, supprima les pièces trop petites, trop irrégulières, et laissa

circuler les autres. En 500, sous Leang-wou-ti, qui détrôna les Tsy, la cour et son district se servaient de monnaie de cuivre; mais, dans les autres districts, les étoffes de soie et les grains étaient généralement employés comme moyen d'échange. La cour fondit des pièces dites de 5 *chu*, dont le poids réel n'était que de 4 *chu* $\frac{1}{5}$. La matière en était bonne, dit le texte, mais la valeur nominale était trop élevée[1]. A cette monnaie on en joignit ensuite d'autres, de noms et de poids différents, lesquelles circulèrent avec les pièces précédemment fabriquées par le gouvernement ou par les contrefacteurs. Enfin, vers 523, ce même Leang-wou-ti cessa de fondre des pièces de cuivre et fit fondre des pièces de fer. Le texte n'explique pas la raison qui fit choisir ce nouveau métal : peut-être Wou-ti espérait-il mieux distinguer ainsi la monnaie de l'état des monnaies de cuivre dépréciées par la contrefaçon, ou bien il manquait de cuivre pour son monnayage; et ceci est plus probable, car les provinces du centre, où se trouvaient les principales mines de cuivre, étaient désolées par une guerre continue ou faisaient partie de l'empire du nord. La monnaie de fer fut contrefaite immédiatement après sa création. L'histoire ne

[1] D'après le texte cité dans musée de Kien-long, le *ho* de riz ne valait alors que 30 *tsien*. Le *ho* avait varié depuis la fin des Han, et l'on en trouve la preuve à la fin des Tçin, dans une citation (kiv. IX, page 30); mais les mesures de poids avaient varié dans la même proportion que les mesures de capacité, de sorte que le rapport du riz au cuivre monnayé peut être toujours supposé sensiblement comme 1 : 307.

dit pas exactement quel rapport Wou-ti avait établi entre sa monnaie de fer et les monnaies de cuivre précédemment en usage. On voit seulement dans le texte qu'en 535, par l'activité extrême de la contrefaçon, il se trouvait dans la circulation des quantités énormes de pièces de fer de poids différents. « 100 pièces des provinces d'orient ne valaient que « 80; 100 pièces des provinces d'occident valaient « 70; et 100 pièces de la cour étaient évaluées à 90. « L'empereur voulut obliger ses sujets à recevoir « 100 pièces de la cour pour une *centaine réelle*, « mais on ne lui obéit pas. En 540, 100 de ces « pièces de la cour ne représentaient plus que 35. » A quelle unité de valeur se rapportaient ces diverses estimations, c'est ce que le texte ne dit pas. Cependant on peut présumer que la *centaine réelle* désigne ici une centaine de pièces de cuivre, et alors les nombres 80, 70, 90, représenteraient le nombre de ces pièces de cuivre qui correspondait, poids pour poids, à 100 pièces de fer fabriquées soit dans les provinces, soit à la cour. Cette monnaie de fer se déprécia rapidement, comme on le voit par la chute de 90 à 35 qu'éprouva sa valeur dans l'espace de cinq ans. En 557, sous les Tchin, qui détrônèrent les Leang, elle n'avait plus aucun cours.

A cette époque, et même auparavant, dans les dernières années des Leang, il existait une monnaie dite *œil d'oie*[1] et une monnaie dite *à deux supports*,

[1] D'après le musée de Kien-long, cette monnaie portait l'inscription *Ou chu*, 5 chu.

dont l'une était légère et l'autre lourde, et qui se trouvaient généralement en usage. Le fondage particulier était toléré et très-ordinaire. Une nouvelle monnaie d'étain, les grains, les étoffes de soie, étaient aussi employés comme moyen d'échange. En 560 Tchin-wen-ty fondit des pièces dites de 5 *chu*, dont une valait 10 de l'espèce appelée *œil d'oie*. En 580 Tchin-suen-ty fondit des pièces dites de 6 *chu*, dont une fut déclarée valoir 10 des pièces précédentes de 5 *chu*; puis elles furent bientôt abandonnées, et on reprit les 5 *chu*. Au sud des monts Mey-ling, dans les provinces méridionales, on se servait de grains et d'étoffes de soie pour les échanges.

Dans l'empire du nord, divisé entre les seconds Wey et quelques petits princes plutôt tartares que chinois, la civilisation avait rétrogradé vers l'état barbare; et c'est seulement en 494 qu'on y trouve une monnaie métallique, *tsien*, 錢. Elle portait pour inscription, *Tay-ho-ou-chu*, 5 *chu* de *Tay-ho* (période de 477 à 500), et dut avoir cours dans tout l'empire des Wey. Les payements des officiers s'opéraient indifféremment en cette monnaie ou en étoffes de soie, dont chaque *py* (rouleau ou pièce) valait 200 pièces de monnaie métallique. Le fondage particulier fut permis, à la condition de n'employer que du cuivre de bonne qualité et de se conformer au modèle du gouvernement. En 510 un empereur nommé Suen-wou-ti fondit d'autres

pièces de 5 *chu* qui ne réussirent pas. On préférait les anciennes, probablement parce qu'elles étaient moins mélangées d'alliage et semblables aux pièces des Han. En 528 l'empereur Hiao-tchang-ty reconnut que les fonderies particulières avaient réduit successivement le poids des pièces qu'elles fabriquaient, de sorte qu'il se trouvait dans la circulation beaucoup de pièces semblables à celles de la fin des Soung, *volantes au vent, surnageantes sur l'eau.* Cette fois, l'histoire dit qu'un *teou* ou boisseau de riz valait *mille* de ces petites pièces, au lieu de *dix mille,* comme dans la citation rapportée plus haut. Ces nombres paraissent donc à peu près jetés au hasard, et en outre on ne sait pas le poids réel du millier de ces pièces si légères. Pour remédier au mal, un ministre proposa de fondre de nouvelles pièces dont la valeur nominale serait de 5 *chu* et le poids réel de 2 *chu* au plus. Ce conseil fut adopté, et en 529 parurent des pièces portant les caractères *ou-chu-yong-ngan,* 5 *chu* de la période *yong-ngan* (528-539). Cette fraude du gouvernement rendit général le faux monnayage, et alors les ministres proposèrent de fabriquer des pièces de 3 *chu.*

En 553 (kiv. VIII) le premier empereur des Tsy du nord ou Pe-tsy, qui succédèrent aux Wey, fit fondre de la bonne monnaie portant l'inscription 5 *chu* avec le nom de la période, et pesant réellement 5 *chu.* Ceci est prouvé par une citation du *Chi-ho-tchy* (Histoire des vivres et du commerce), compilation particulière qui est ajoutée à l'histoire

de chaque dynastie dans la grande collection des historiens de la Chine. D'après ce *Chi-ho-tchy*, 100 des pièces fondues par les Pe-tsy pesaient un *kin*[1], 4 *liang*, 20 *chu*, ou pesaient 500 *chu*. La nature en était de bonne qualité, dit le texte, et le travail parfait. A défaut de l'art d'estamper la monnaie par percussion, la perfection du travail pouvait faire espérer de diminuer l'extension de la contrefaçon; mais, comme les Chinois sont des fondeurs extrêmement adroits, la nouvelle monnaie fut contrefaite en même temps qu'elle fut émise. Dans le court espace d'un ou deux ans il se fit tant de pièces fausses que la véritable monnaie fut sensiblement dépréciée. Vint ensuite une révolution, et une nouvelle dynastie des Heou-tcheou, sous laquelle furent fondues trois espèces de monnaie : d'abord, en 561, des *pou-tsuen*, dont une pièce valait 5 des anciennes; ensuite, en 574, une autre espèce marquée *ou-ling-ta-pou;* et, en 579, une dernière marquée *yong-tchang-ouan-kouey*. Chaque pièce de ces deux dernières espèces devait représenter, dans les échanges, 10 pièces de 5 *chu*.

En 580 Yang-kien, ministre du dernier Heou-tcheou, détrôna son maître, fonda la dynastie des Souy, et, sous le nom de Souy-wen-ty, il réunit en 589 toute la Chine sous sa domination. Ce nouveau prince comprit l'inconvénient de toutes ces pièces

[1] Comme je l'ai dit plus haut, le *kin* se divise en 16 *liang*, le *liang* en 24 *chu*. Cette division de l'unité de poids du *kin* paraît avoir été constante.

différentes dont la Chine était inondée, et, voulant n'avoir qu'une seule espèce de monnaie pour sa dynastie, il fondit des pièces de 5 *chu;* elles portaient les caractères *ou-chu,* 5 chu, et, suivant le texte, leur poids était conforme à leur inscription. Plus loin ce même texte rapporte que 1000 de ces pièces pesaient 4 *kin,* 2 *liang* ou 66 *liang;* ce qui, en prenant toujours le *chu* pour le vingt-quatrième du *liang,* ne donnerait pour le poids de chaque pièce qu'un *chu* $\frac{6}{10}$. Ma-touan-lin, comparant le poids de ces 1000 pièces à celui qu'il a cité plus haut pour les monnaies des Tsy du nord, attribue la différence à l'emploi de la grande ou petite balance, ce qui signifie que les valeurs du *kin* sont différentes dans les deux cas examinés : alors le *kin* des Pe-tsy paraît être un tiers du *kin* institué par les Souy. Nous trouverons encore sous les Thang la preuve de la variation du *kin.*

Pour passer de cette confusion de monnaies différentes à une seule monnaie, Wen-ty fit plusieurs règlements sensés : d'abord, en 583, il toléra cinq anciennes espèces avec la nouvelle; mais les pièces circulantes durent être conformes à un modèle déterminé. Aux barrières de péage qui existaient aux abords de chaque province, sur les ponts, sur les routes et à l'entrée des grands marchés, toutes les pièces non conformes étaient brisées et le métal confisqué au profit de l'administration. Chaque district devait payer ses officiers en vieilles pièces, qui rentraient ainsi au trésor et se convertissaient

en pièces de la nouvelle monnaie. Au bout de deux ans, en 585, Wen-ty abolit toutes ces vieilles pièces et ne conserva que la nouvelle espèce; mais le délai était trop court, et ses ordonnances furent imparfaitement exécutées; de plus, quantité de contrefacteurs, encouragés par les troubles des dernières dynasties, fondaient des pièces fortement alliées d'étain et de plomb. Défense fut faite aux particuliers d'exploiter les mines de plomb et d'étain, dont le travail jusque-là avait été libre. En 590, après la conquête de toute la Chine, et dans les années suivantes, Wen-ty établit diverses fonderies de monnaie dans les provinces nouvellement conquises, telles que le pays de Chu (le Sse-tchuen actuel), le pays de Tçin, situé au nord du fleuve Jaune, le pays de Han, situé entre le Kiang et le pays de Chu. Il voulait évidemment augmenter la quantité des nouvelles pièces pour remplacer les anciennes monnaies dans l'usage du peuple; mais la contrefaçon suivait la fabrication de l'état: le rognage à la lime et l'alliage avec une forte proportion d'étain et de plomb continuaient toujours. Wen-ty ordonna que devant chaque boutique, chaque auberge, on placerait un tableau portant le type autorisé par l'état, et que toutes les pièces non conformes à ce type devraient être refusées dans le commerce; mais, quant à la régularité de la forme, les contrefacteurs opéraient aussi bien que les ateliers de l'état, et les pièces mêmes que celui-ci fabriquait devaient présenter entre elles des différences sensibles par les

erreurs inséparables du fondage. L'ordonnance de Wen-ty contrariait seulement le rognage; et néanmoins il continua toujours, quoique les officiers confisquassent beaucoup de pièces irrégulières, quoique l'état en fît même acheter et qu'il y eût des condamnations à mort. En outre, le nombre des pièces fabriquées avec un alliage inférieur augmentait sensiblement, et dans ce cas la fraude restait à peu près impunie, par l'ignorance des procédés nécessaires pour la constater. Après Wen-ty, sous son fils le prodigue Yang-ty, tous *les liens de l'obéissance* furent rompus; les officiers eux-mêmes se livrèrent à des *friponneries insignes*. La monnaie devint détestable : un millier de pièces se trouva réduit au poids d'un seul *kin*. De 615 à 620, pendant les troubles qui amenèrent la chute de la dynastie Souy, le peuple se servait, comme moyen d'échange, de morceaux de fer ou de carton, de pièces d'étoffe coupées, et la monnaie ordinaire, le cuivre, se composait de pièces si petites qu'il en fallait, dit-on, 80 ou 90,000 pour remplir une mesure de cinq boisseaux.

A l'avénement des Thang, vers l'an 620 de notre ère, le gouvernement prohiba l'emploi de toutes ces matières comme moyen d'échange, et créa une nouvelle monnaie de cuivre, laquelle portait les caractères 開元通寶 *kay-yuen-thong-pao*, ce que l'on peut traduire par *monnaie précieuse de l'avénement*. Chaque dizaine de pièces de cette monnaie

pesait un *liang;* ainsi chaque pièce pesait un dixième de *liang* ou 2 *chu* $\frac{4}{10}$, comme le dit le *Chi-ho-tchy*. D'après le texte de Ma-touan-lin et d'autres auteurs chinois cités dans le recueil appelé *Iu-hai,* ces pièces et les anciens 5 *chu* des Han étaient du même poids, ce qui montre que le *kin* avait varié des Han aux Thang dans la proportion de 2,4 à 5. La collection des médailles de la Bibliothèque royale contient quelques pièces des Thang marquées *kay-yuen-thong-pao,* nom qui fut presque toujours conservé sous cette dynastie. Mais, bien que l'histoire porte toujours le poids de ces pièces au dixième du *liang*, le poids des échantillons de la Bibliothèque royale varie fortement, comme nous l'avons vu pour les échantillons des Han; et ainsi l'identité des pièces de ces deux dynasties ne peut être reconnue qu'approximativement. J'ai donné le détail de ces pesées dans la note placée au bas de cette page[1]. En pre-

[1] La collection de la Bibliothèque royale contient six pièces de cuivre portant l'inscription *Kay-yuen-thong-pao*. Leur poids et leur diamètre respectifs sont comme il suit :

N° 1.	Poids en grammes	2,60	Diamètre en millimètres	23
N° 2.		3,55		24
N° 3.		3,39		23
N° 4.		3,82		23
N° 5.		2,50		23
N° 6.		4,39		23
		3,44		23,17

D'après le musée de Kien-long, les premières pièces des Thang étaient marquées d'un onglet sur le revers. Il existe un onglet semblable aux n°s 1 et 5, mais sous les Heou tcheou, dynastie du

nant la moyenne ici comme pour les Han, on trouve 3 grammes et $\frac{44}{100}$ pour le poids moyen de la pièce *kay-yuen*, tandis que le poids moyen des 5 *chu* des Han était 3 grammes et $\frac{25}{100}$: j'ai adopté ce poids de 3gr, 44 pour la dynastie des Thang; et conséquemment le *liang* de cette époque, égal à 10 pièces, pèsera 34 grammes; le *kin*, égal à 16 *liang*, pèsera 550 grammes. Les pesées des 5 *chu* nous avaient donné pour le *kin* des Han 250 grammes. Ces deux nombres sont entre eux comme 5 : 2,27, au lieu d'être comme 5 : 2,4, suivant le rapport indiqué par le texte; mais on ne peut répondre de semblables écarts avec des échantillons de poids si différents.

xe siècle, on a fondu de même des pièces marquées *Kay-yuen-thong-pao* et portant un onglet. Ces deux nos 1 et 5 ont pour poids moyen 2,55 grammes, ce qui diffère sensiblement de la moyenne trouvée pour les 5 *chu*, 3,23 grammes. Mais parmi les quatre pièces des Han, il en est une dont le poids ne dépasse pas 2,87 grammes, bien que le poids des 5 *chu* soit indiqué comme sensiblement constant sous les Han. Dans l'incertitude où me plaçait l'écart des pesées, j'ai pris la moyenne, ici comme précédemment. Le diamètre des pièces *kay-yuen* varie peu, et la moyenne est très-sensiblement égale au diamètre moyen trouvé pour les 5 *chu*.

Amyot rapporte que le diamètre des pièces *kay-yuen* fut fixé d'après un pied nommé *Tou tchy*, analogue au pied musical, et que dix pièces alignées devaient faire la longueur de ce pied.

Les figures d'Amyot portent le diamètre des *kay-yuen* à 25,15 millimètres, de manière à correspondre avec la valeur 255 millimètres, qu'il a adoptée pour le pied musical. Le diamètre des pièces mesurées à la Bibliothèque royale donnera pour le même pied 231 ou 232 millimètres.

Les figures du musée de Kien-long portent à 23 millimètres le diamètre des premières pièces *kay-yuen*, et celui des séries suivantes des VIIIe et IXe siècles à 30, 33 et 21.

Le bureau principal pour l'émission des nouvelles pièces fut établi à Lo-yang, actuellement Honan-fou, qui avait été choisi comme capitale de l'empire. Les provinces eurent des bureaux du second ordre, et une certaine quantité de fonderies pour la confection de la monnaie. Il fut déclaré que le contrefacteur serait puni de la peine de mort, ses biens confisqués, sa famille réduite à l'esclavage au profit de l'état. Par l'exécution de ces règlements les monnaies anciennes diminuèrent assez vite; mais la nouvelle monnaie fut contrefaite et rognée comme les précédentes. Ce genre de fraude était devenu naturel aux Chinois, et les officiers du gouvernement reçurent ordre d'acheter les mauvaises pièces à raison de cinq pour une pièce de bon aloi. On peut remarquer que les Thang supprimèrent l'usage de désigner les pièces de monnaie par le poids qu'elles devaient représenter. Cette désignation par le poids a été réclamée pour nos monnaies par quelques économistes [1]. L'exemple des Chinois montre qu'elle n'est qu'une faible garantie contre la fraude.

Nous voici arrivés au commencement du VIIe siècle de notre ère; et au sortir des convulsions politiques qui ont agité la Chine pendant plus de 400 ans ce vaste empire se retrouve aussi pauvre en métaux précieux que sous les Han; ses moyens d'échange sont aussi imparfaits; son système monétaire ne présente aucune amélioration. Pendant ce même

[1] Say, *Économie politique*, vol. I, chap. XXI, § 9.

intervalle de temps l'empire romain s'est affaibli; l'Europe a été ravagée par l'invasion des barbares; mais elle commence à renaître. Les monnaies d'or et d'argent existent dans l'empire grec et même chez les Francs, devenus les maîtres des Gaules. Les métaux précieux, cet élément puissant de la civilisation, paraissent certainement, à cette époque, bien autrement rares à la Chine que dans les royaumes d'Europe et dans l'Asie occidentale.

En 666, période *kien-fong*, le gouvernement chinois jugea convenable de faire une nouvelle monnaie portant le nom de cette période, laquelle pesait 2 *chu* $\frac{6}{10}$, ou un peu plus que la monnaie *kay-yuen*, et cependant chaque pièce de la nouvelle espèce devait valoir 10 de l'ancienne : cette fraude dura peu; au bout de deux années l'éloignement des marchands et la cherté des denrées ramenèrent le gouvernement aux *kay-yuen-thong-pao*. Cependant l'industrie des contrefacteurs prenait plus de développement de jour en jour; les fonderies particulières étaient si multipliées, qu'on en avait établi jusque sur les rivières, à bord de navires ou radeaux flottants, de manière à échapper plus facilement aux inspecteurs du gouvernement; et certes cet expédient aurait été presque impossible à employer si la monnaie de l'état eût été frappée par estampage; alors la netteté de l'empreinte, la régularité du poids des pièces auraient été mal imitées par le fondage au moule, et à bord d'une embarcation on n'aurait pu fabriquer au moyen de la percussion.

En 679 un rescrit impérial ordonna de visiter soigneusement les bâtiments de toute espèce sur les rivières et d'y saisir toute quantité de cuivre, de plomb ou d'étain, excédant un poids de 100 *kin* (un peu plus de 100 livres françaises).

Vers l'an 683 il fut défendu aux provinces orientales de vendre des grains aux étrangers, qui venaient les chercher sur la côte et payaient leurs achats en monnaie de leur pays. On trouvait que par cette voie il s'introduisait en Chine beaucoup de monnaies étrangères, qui gênaient dans la circulation; et le gouvernement publia cette prohibition extraordinaire, au lieu d'établir un bureau de change de monnaies dans les villes maritimes et de se charger de la refonte des pièces. Les étrangers cités dans le texte devaient être principalement des Japonais. Ce peuple avait commencé vers cette époque à fondre de la monnaie de cuivre (Origine des richesses au Japon, *Journal asiatique*, tome II, nouvelle série), et devait venir souvent s'approvisionner de grains à la côte chinoise. Le commerce y amenait aussi des Arabes, qui venaient débarquer jusqu'à Gan-Fou, l'ancien port de Han-tcheou-fou du Tche-kiang (*Relations des Indes et de la Chine*, par Renaudot), ainsi que des marchands de Java et de l'Inde, comme on le voit par le retour de *Fan-yen*, le prêtre voyageur du *Fo-koue-ki*. Fan-yen revint dans un bâtiment de Java destiné pour *Kouang-tcheou*, que nous appelons Canton. La tempête poussa le bâtiment bien plus au nord jusqu'à la

côte du Chan-tong; et la relation du prêtre bouddhiste montre l'ignorance complète des marins qui le dirigeaient.

Dans la même année 683 l'administration trouva qu'il avait été émis une quantité considérable de pièces monnayées, que la monnaie était à bas prix et que les grains étaient chers. Elle arrêta donc les ateliers des divers districts; le petit trésor continua seul à fondre, on renouvela l'édit qui condamnait les contrefacteurs à la peine de mort, et dans les villes et villages les voisins furent rendus solidaires les uns des autres. Cependant les contrefaçons ne cessèrent pas. L'an 702 l'impératrice Wou-Heou essaya de faire afficher dans les marchés des modèles de la monnaie autorisée par l'état, comme l'avait fait le premier des Souy; « mais, dit l'historien, la difficulté devint telle dans les échanges « qu'on fut obligé de renoncer à ce règlement. » Ceci prouve l'irrégularité des pièces fondues qui se trouvaient alors en circulation, et d'ailleurs le règlement de Wou-Heou ne remédiait pas à l'altération de la matière. Dans ce temps le peuple employait encore, comme moyen d'échange, des pièces de fer, d'étain, des rognures de cuivre. Pour expliquer cette extrême rareté de la monnaie sous le règne tranquille des Thang, on doit observer que la religion indienne de Bouddha s'était extrêmement répandue en Chine depuis les Han, et ses prosélytes, comme je l'ai déjà dit, cherchaient à tout prix du cuivre pour se construire des idoles de leur dieu

Fo. Comme l'exploitation des mines de ce métal était entre les mains du gouvernement, ils ne pouvaient se procurer du cuivre qu'en détruisant les pièces monnayées; et la quantité ainsi soustraite à la circulation était très-considérable, suivant les auteurs chinois. A ceci on peut ajouter que le développement de la civilisation avait dû rendre indispensable, dans beaucoup de maisons particulières, l'usage de divers ustensiles de cuivre et d'étain; et pour les fabriquer on devait détériorer également beaucoup de monnaie.

En 713 les ministres recommencent leurs plaintes sur les contrefacteurs. D'après le conseil d'un grand on émit de nouveaux *kay-yuen*, pesant exactement 2,4 *chu;* on interdit sévèrement l'emploi de la mauvaise monnaie, et comme les districts voisins du Kiang et du Hoai étaient le centre principal des fonderies frauduleuses, on y fit des recherches, et on saisit les fausses pièces. Pour les enlever complétement de la circulation, l'état fit sortir des greniers publics un million de boisseaux de grain, les vendit au peuple et reçut en payement de la mauvaise monnaie qu'il fit briser sur-le-champ. Ces mesures n'arrêtèrent pas l'extension de la fabrication frauduleuse, et en 739, dans le conseil impérial, on discuta s'il ne convenait pas de rendre libre la fabrication de la monnaie, comme l'avait fait *le sage* Han Wen-ty. Le conseiller chinois qui fit cette proposition rappelle que ce prince, en permettant la fabrication particulière, avait fixé la proportion

de l'alliage, et, contrairement à ce que dit l'histoire, il prétend que par l'adoption de ces deux mesures, la contrefaçon devait être nulle. Ceci paraît indiquer que dans l'état ordinaire des choses le gouvernement gagnait beaucoup trop sur la fabrication de la monnaie, et le conseiller pensait qu'en abandonnant ce bénéfice aux particuliers, la concurrence seule maintiendrait la monnaie à sa juste valeur. Mais ce même but eût été atteint, si l'état eût fabriqué lui-même avec un léger bénéfice, et quant à l'inspection des matières employées dans chaque atelier de fabrication particulière, c'était une opération impossible à réaliser d'une manière exacte. L'empereur conserva au gouvernement le privilége exclusif de la fabrication, et se contenta de défendre, dans les échanges, l'emploi des étoffes de soie par *tchy* et *tsun*, ainsi que des grains à la poignée. De semblables habitudes dans le commerce montrent quelle était la dépréciation de la monnaie de cuivre, et la rareté de l'or et de l'argent est bien mise en évidence par les spéculations perpétuelles du gouvernement et des particuliers sur cette monnaie de cuivre, qui n'est pour nous que tout à fait de second ordre, et dont même le poids n'est jamais examiné en Europe dans les affaires commerciales, parce que, d'après l'usage et les lois, elle ne peut jamais entrer que pour une faible proportion dans les sommes payées.

A la suite des recensements exécutés dans la période *Tien pao* (742-756), les impôts furent aug-

mentés, et une partie étant payable en monnaie, beaucoup de cultivateurs fabriquèrent de la fausse monnaie, pour s'acquitter de leurs taxes. En 752 la quantité des pièces mauvaises ou rognées était telle que le gouvernement en tolérait l'usage et qu'il permit même l'emploi de poudre métallique dans les échanges. En même temps, comme il trouvait qu'il ne gagnait pas assez sur la fabrication des monnaies, il résolut de diminuer la pureté du travail des pièces, pour en augmenter la quantité. Ici se trouve le premier document historique sur la proportion de l'alliage employé, et la quantité de pièces fabriquées annuellement. « Vers cette époque (l'an 752), dit « le texte, il existait dans l'empire quatre-vingt-dix- « neuf fonderies à monnaies. Kiang-tcheou en avait « trente, et chacun des cinq districts, Yang, Jun, « Suan, Yu, Yo en avait dix; Y et Tchin, chacun « cinq; Yang trois, et Ting une (la somme de ces « nombres ne fait que quatre-vingt-quatorze). Par « an chacune de ces fonderies produisait en mon- « naie métallique 3,300 *min* (enfilade de mille piè- « ces); pour cette fabrication elle occupait trente « ouvriers, et consommait 21,200 *kin* de cuivre, « 3,700 de plomb et 500 d'étain; pour fabriquer « 1,000 pièces on en dépensait 750. L'empire tout « entier fondait par an 327,000 *min.* » Ce nombre est en effet le produit sensiblement exact de 99 multiplié par 3,300.

Ces pièces étant de 2 *chu* $\frac{4}{10}$, mille devaient peser 100 *liang* ou 6,25 *kin*. 6,25 *kin* multipliés

par 3,300 produisent 20,625 *kin* pour le poids de la monnaie fabriquée par chaque atelier. La somme des matières employées à cette fabrication monte à 25,400 *kin*. Ainsi il y avait un déchet de près de 20 pour cent [1]. Les proportions de chaque métal employées par cent de monnoie fabriquée sont : cuivre 82, plomb 15, étain 2. D'après le compte de dépense donné par le texte, l'état gagnait 25 pour cent sur la fabrication; son bénéfice était donc excessif, et devait exciter de toutes parts d'abord des contrefacteurs même à titre égal, ensuite des contrefacteurs avec altération.

En 758, pendant la révolte du Tartare *Ngan-lo-chan*, dans les provinces du nord, un déficit se trouvant dans les finances de l'état, il fut fondu une nouvelle espèce de monnaie appelée *kien-yuen-thong-pao* du nom de la période. Mille pièces de cette monnaie qui avait un *tsun* de diamètre pesaient dix *kin*, et une seule fut déclarée valoir 10. La monnaie antérieure, le *kay-yuen-thong-pao*, fut déclarée aussi valoir 10. Une troisième monnaie fut ensuite ajoutée; celle-ci s'appela *tchong-lun-kien-yuen*, ou la monnaie pesante de *kien-yuen*. Mille pièces de cette

[1] Le *kin* de cette époque pesant 550 grammes environ, comme on le conclut directement des pesées faites sur les pièces des Thang, la quantité totale de métal monnayé émise chaque année montait alors à un peu plus de 1,100,000 kilogrammes; elle est bien inférieure aux 8,000,000 kilogrammes par an, qui paraîtraient, suivant l'histoire, avoir été monnayés sous les premiers Han (p. 752). Cette comparaison doit faire douter fortement de l'exactitude du nombre attribué aux Han par les historiens.

nouvelle monnaie pesaient 12 *kin*, et la valeur nominale d'une seule d'entre elles fut portée à 50. Le texte ne rapporte pas le titre de ces deux nouvelles monnaies, mais comme la base en était le cuivre, et que l'une d'elles est assimilée au *kay-yuen-thong-pao,* il est clair que leur valeur nominale était beaucoup trop forte pour leur valeur réelle : d'après les nombres du texte, les pièces de la monnaie *kay-yuen-thong-pao* étaient portées au décuple de leur valeur précédente, et de là résulta un développement excessif de la contrefaçon. Toute confiance disparut et le prix des denrées haussa considérablement au lieu de diminuer, comme le gouvernement l'avait espéré en haussant la valeur nominale de la monnaie. Malgré les coups de bambou et autres punitions plus sévères, l'an 760, le gouvernement dut se résoudre à diminuer la valeur nominale de la plus forte de ces monnaies, celle dite *tchong-lun-kien-yuen*, dont chaque pièce ne valut plus que 30; mais la réduction ne servit à rien. Ces valeurs nominales fictives ne pouvaient se soutenir. En 763 les trois monnaies étaient réduites à leur valeur réelle conforme à leur poids. La contrefaçon s'étant même portée principalement sur les deux nouvelles espèces, elles se déprécièrent complétement, furent fondues et transformées en ustensiles de ménage; il ne resta plus que le *kay-yuen-thong-pao.*

Je n'ai découvert dans Ma-touan-lin aucun renseignement sur le prix des denrées, à l'époque des Thang. Dans la grande collection des historiens

chinois, livre des Thang (Fourmont 77), XLIe kiv., section des vivres et du commerce, on trouve que vers la 5e année de la période *Tien-pao* (746), le boisseau (*teou*) de riz coûtait 13 *tsien*, ce qui porte le prix du *chy* de dix boisseaux à 130 *tsien*. Le *chy* représentait toujours 120 *kin*, et la pièce *tsien* pesait 2,4 *chu*, ou $\frac{1}{160}$ du même *kin* des Thang; donc 120 *kin* de riz équivalaient à $130 \times \frac{1}{160}$: ce qui donne en poids 1 de riz pour $\frac{1}{148}$ de cuivre monnayé. Rappelons-nous que sous les Han, peu de temps avant l'ère chrétienne, on avait en Chine 1 de riz pour $\frac{1}{507}$ de cuivre monnayé. Ainsi dans cette période de temps le prix des denrées avait plus que doublé par le développement de la civilisation matérielle, et cependant le prix du riz sous les Thang était encore faible. A la même époque et d'après le même livre que j'ai cité, le boisseau de riz sans l'écorce paraît avoir valu 30 *tsien* ou plus du double du premier prix qui correspond au riz brut, le déchet étant de 50 à 60 pour cent dans l'opération du battage. Si, d'après les pesées des médailles, on prend le *kin* des Thang pour 550 grammes, le *chy* représentera 132 de nos livres; le *tsien*, d'après son rapport de poids avec notre centime, équivaudra environ à 1 centime et $\frac{2}{5}$; et puisque le 10e de *chy* ou boisseau coûtait 30 *tsien*, une livre de riz nettoyé, au milieu du VIIIe siècle, ne coûtait en Chine qu'un peu plus de 4 centimes[1].

[1] Le rapport du prix du cuivre à celui de l'argent n'est pas le même en Europe qu'en Chine. Ici comme dans la citation du temps

A cette même époque le *py* ou la pièce de soie était estimée 200 *tsien*. Le texte ne donne pas les dimensions en *tchy* de cette pièce de soie, mais on voit bientôt son prix s'élever singulièrement.

Dans une citation du texte (page 30, kiv. IX), il est dit que les administrateurs chinois, vers la fin du VIII[e] siècle, évaluaient la population de la Chine à 9 millions de familles, correspondant à 63 millions d'individus. Ce chiffre coïncide exactement avec celui que j'ai donné pour cette époque, dans mon Mémoire sur les variations de la population de la Chine; mais d'autres considérations le peuvent faire regarder comme trop faible. Dans cette même citation, le cultivateur chinois est porté comme devant nourrir sept personnes dont chacune, forte ou faible, mange moyennement par jour $\frac{2}{10}$ de boisseau, et le produit annuel du *meou* (5 ares, 5) est évalué à 5 boisseaux. De là résulte qu'une personne consommait le produit de 14,4 *meou*. Nous avions trouvé sous les Han que cette même consommation employait le produit de 12 *meou*, et les dimensions du *meou* n'ont pas varié entre les deux époques; la moyenne donnerait 13,2 *meou* ou 7,3 ares pour la surface de terrain cultivé qui nourrissait une personne. La dépense du cultivateur est divisée, ici

des Han, j'ai donné le prix du riz en comparant le *tsien* à notre centime de cuivre. Si l'on prenait 1,000 *tsien* pour une once d'argent, comme dans les temps plus modernes, et l'once pour 7 francs 50 centimes au cours de Canton, le *tsien* ne vaudrait que 0 franc 0075, et la livre de riz ne coûterait que 0 franc 0167.

comme sous les Han, en trois parties, celle de la nourriture de la famille, celle des habillements, celle des cérémonies; mais on n'en trouve pas l'évaluation séparée même grossière, et cette partie du texte est assez confuse.

Nous avons vu que sous les Han un individu consommait par mois 1 *chy* $\frac{1}{2}$, ce qui répond par jour à $\frac{5}{10}$ de *teou*, tandis qu'ici sous les Thang sa consommation journalière est portée à $\frac{2}{10}$ de *teou*. Pour que ces deux nombres représentent sensiblement la même quantité, il faut admettre que le *chy* et le *teou* ont varié simultanément avec le *kin*, ce qui confirme la variation de celui-ci indiquée plus haut d'après les pesées des médailles et le témoignage des auteurs chinois.

La fraction de *teou* indiquée ici me paraît correspondre au riz brut, comme sous les Han. D'après cela, sous les Thang, la consommation journalière des Chinois serait évaluée moyennement à 1 livre et $\frac{1}{2}$ de riz nettoyé, ce qui revenait à 3,6 *tsien*, 4 à 6 centimes, suivant que l'on compare la pièce chinoise à notre monnaie d'argent ou de cuivre.

Dans ce même passage de Ma-touan-lin on voit la tendance marquée des gouvernants à réduire la quantité de la monnaie métallique en circulation, pour empêcher l'élévation progressive du prix des denrées. Dans leurs délibérations ils reconnaissent que la monnaie est journellement détruite pour faire des vases de cuivre, et que par cette cause le gouvernement se trouve dans l'obligation d'en

fabriquer. Le raisonnement de ces ministres chinois est évidemment faux, s'il est de bonne foi, s'il n'est pas uniquement présenté pour cacher l'avarice des gouvernants. Le législateur d'un peuple sortant de l'état sauvage, comme Lycurgue chez les Spartiates, a pu établir une monnaie lourde et incommode, pour maintenir le peuple dans la pauvreté. Mais dans un vaste empire populeux et commerçant, comme était la Chine des Thang, prétendre arrêter l'essor naturel de la civilisation par une réduction de la quantité du numéraire en circulation était évidemment un dessein chimérique.

En 780 la cour impériale décida qu'elle fabriquerait aussi des ustensiles de cuivre, et qu'elle participerait aux bénéfices que les particuliers réalisaient dans ce genre d'industrie. Tous les ans une masse de cuivre, équivalente à 45,000 enfilades, et qui représentait la proportion employée à la fabrication de la monnaie dans les districts du Kiang et du Hoai, fut portée à la cour et convertie par le moulage en objets usuels : sur la vente de ces objets le gouvernement doubla le capital dépensé pour cette fabrication. Un bénéfice aussi considérable l'engagea à augmenter dans ces provinces le nombre des fonderies de cuivre. On leur fit produire par an une quantité de 72,000 enfilades qui furent converties à la cour en objets usuels. Alors la vente devint moins avantageuse et une partie des fonderies fut arrêtée.

Cependant le désordre ne diminuait pas; les fon-

deries particulières pour les ustensiles de cuivre et les statues de Fo étaient toujours nombreuses, et il ne restait plus dans la circulation, pour les besoins du commerce, que de la monnaie de mauvais alliage. En 781 et 794 on trouve de nouveaux rapports dans lesquels les ministres se plaignent de la quantité de monnaie convertie en objets usuels. « En « fondant 1000 pièces de monnaie, disent-ils, on « obtient 6 *kin* de cuivre (ce poids correspond assez « bien à celui de la monnaie dite *kay-yuen*). Quand « ce cuivre est converti en vases, chaque *kin* se vend « 600 pièces (ce qui ferait pour les 6 *kin* 3,600 « pièces, en ne tenant pas compte du déchet). Ainsi « le gain est considérable : les fondeurs sont nom« breux dans les districts du Kiang, du Hoai; la « monnaie est diminuée. » On rejeta sur les frontières les fonderies d'ustensiles, on les défendit même; mais comme cette prohibition avait peu d'effet, en 794 elle fut levée. Alors il fut permis aux particuliers de fondre des objets de cuivre, sous cette réserve que le gouvernement fixât le prix des objets fondus au maximum de 160 *wen* ou deniers le *kin*. Le *wen* (denier) doit désigner ici la pièce alors en usage, le *kay-yuen*, dont 10 pesaient un *liang* et dont 160 faisaient le *kin*. Ainsi ce règlement rendait uniforme le prix de façon du cuivre travaillé soit comme monnaie soit comme objet mobilier, et par là les ministres prétendaient détruire l'avantage de la conversion de la monnaie en objets mobiliers. Mais une semblable uniformité de

prix pour le travail variable du cuivre était absurde et ne pouvait se soutenir que par la force. En outre, on fit des recherches dans les maisons particulières : on dépouilla les grands officiers qui avaient volé, ainsi que les monastères des sectes de Bouddha et du Tao qui s'étaient enrichis de donations et d'offrandes. On déclara passible de la peine de mort comme les contrefacteurs, quiconque rognerait des pièces pour se procurer du cuivre. Néanmoins, en 798, les plaintes des ministres se renouvelèrent, et il fut défendu de cacher chez soi une quantité considérable de pièces. L'exportation de la monnaie d'une province à l'autre fut jugée nuisible comme cause de la diminution des recettes, et l'on imposa la monnaie qui passait aux barrières de ces provinces. Comme il fallait se munir de permissions pour cette exportation, peut-être c'est l'origine des passe-ports trouvés en Chine par les voyageurs mahométans qui y vinrent vers les années 840 et 847 [1].

Au milieu de ce désordre on ne s'attend guère à voir naître un principe raisonnable, un principe susceptible de faciliter les échanges, celui des banques de dépôt ou de consignation. Vers l'an 807, dans la pénurie de fonds où se trouvait la cour, l'empereur Hian tsong ordonna aux marchands de déposer leur monnaie métallique au trésor impérial, et en échange ils reçurent des bons appelés *fey tsien* 飛錢, *monnaie légère*, lesquels étaient payables

[1] Renaudot, *Anciennes relations de l'Inde et de la Chine.*

dans les chefs-lieux des principaux districts. Ces bons du trésor, quoique établis dans le seul intérêt du gouvernement, offraient aux marchands une valeur négociable et facile à emporter, en place des masses considérables de cuivre dont ils étaient obligés de se charger pour leurs achats. L'histoire rapporte que les généraux, les officiers civils, les hommes riches vinrent aussi remettre à la cour leur monnaie métallique, et reçurent des *fey tsien* pour voyager sans bagage. Ensuite cette institution fut contrariée, et même l'usage des *fey tsien* fut prohibé par le gouvernement. Mais en 811 on trouve une requête de plusieurs magistrats ou officiers civils, lesquels déclarent que, depuis la prohibition des *fey tsien*, les particuliers ont recommencé à cacher de la monnaie dans leurs maisons, que le prix des denrées est devenu trop faible, ce qui signifie ici que la monnaie est rare, et que le prix des diverses matières vendables est représenté, poids pour poids, par une très-faible quantité de pièces de cuivre. Conformément à leur requête, il devait être permis aux négociants de remettre au bureau des finances (*hou pou*) leur sel et leur fer, contre des *fey tsien*, en ajoutant 100 *tsien* par chaque mille *min* (ceci me semble indiquer une prime de 1 pour 10,000 que se réservait le gouvernement). De plus, les *fey tsien* devaient servir comme valeurs échangeables entre les négociants qui viendraient à la cour, et ceux qui en seraient trop éloignés. Après cette requête, on ne trouve plus aucune mention des *fey tsien* sous les Thang.

Pour suppléer au manque perpétuel de monnaie, vers l'an 807, le gouvernement mit en activité un plus grand nombre d'exploitations de cuivre, et la quantité de métal monnayé s'éleva par année à 135,000 enfilades de 1,000 deniers. Cette proportion augmenta en 811. L'administration fit aussi punir les fraudeurs qui emportaient de l'argent des mines situées dans les montagnes appelées les cinq *ling*. Le Dictionnaire de Khang-hy, au caractère *ling*, dit que les cinq *ling* sont des montagnes de la province de Quang-tong : c'est la première fois que le texte parle de l'exploitation des mines du midi de la Chine, et jusqu'ici il a été à peine fait mention de l'emploi de l'argent comme moyen d'échange, ce qui prouve sa rareté. Enfin le gouvernement ordonna de poursuivre sévèrement ceux qui gardaient dans leur domicile des pièces fabriquées en plomb et en étain : cette conservation secrète des pièces prohibées était fondée sur l'espoir de voir lever un jour la prohibition, comme cela était arrivé en 752. Dans les échanges qui montaient à une valeur de plus de 10,000 *tsien*, on dut se servir d'étoffes de soie pour ménager la monnaie métallique. Le travail de la nouvelle monnaie fut très-soigné, et dans le Ho-tong la monnaie d'étain, qui avait eu cours pendant quelque temps faute de mieux, fut promptement abandonnée.

En 817 il fut ordonné que tout individu, quel que fût son rang, prince, lettré, homme du peuple, marchand ou prêtre, ne devrait pas garder chez lui

plus de 5,000 *kouan* ou enfilades de 1,000 deniers en *monnaie visible* (monnaie métallique)[1]. Tout excédant dut être sorti dans le délai d'un mois. Comme ce mois unique ne suffisait pas, il en fut accordé deux, et le délai expiré, ceux qui étaient en contravention durent payer ce délit de leur tête. Par ordre de l'empereur Hian-tsong, il fut pris aux officiers du gouvernement un cinquième des sommes de monnaie métallique qu'ils possédaient. Beaucoup de ces officiers étaient extrêmement riches pour le temps. Cinq des principaux avaient en leur possession plus de 500,000 enfilades de deniers (3,750,000 francs au cours actuel), et employaient une partie de cette monnaie à acheter des terres. Ces mesures des empereurs Thang sont toutes empreintes d'un caractère de violence, et dictées par un despotisme peu éclairé. Le motif qu'ils mettaient en avant était la crainte que les individus riches n'achetassent une trop grande quantité de terres et ne réunissent entre leurs mains la majeure partie des propriétés, de sorte que la classe pauvre aurait ainsi cultivé non pour elle, mais pour ces hommes riches, et serait retombée dans l'état de servage, comme du temps des Tçin et des Wey. Mais la rigueur absurde des édits impériaux en contrariait l'exécution

[1] Cette somme représenterait aujourd'hui environ 37,500 francs, l'enfilade de mille deniers étant supposée équivalente à l'once d'argent, et celle-ci représentant 7 francs 50 centimes au taux du change à Canton. L'once des Thang différait peu de l'once actuelle, comme on l'a vu.

dans les provinces un peu éloignées de la cour. Je citerai ici une note de Ma-touan-lin qui offre assez d'intérêt en montrant sa manière d'envisager la question.

« Ceux qui gouvernèrent ensuite, dit-il, ne surent « pas administrer la fortune publique [1], de manière « à égaliser la condition du riche et du pauvre; seu- « lement ils désiraient empêcher les violences des « hommes puissants. Quant à l'accaparement des « propriétés, que le gouvernement empêche le « peuple d'usurper les terres, certainement cela « se peut; mais empêcher le peuple d'accumu- « ler la monnaie, ceci n'est-il pas excessif? Ceux « qui achètent des terres ont la pensée d'en réu- « nir beaucoup; alors il convient que les gouver- « nants établissent une règle pour empêcher l'ex- « tension de leurs propriétés. Ceux qui amassent « la monnaie ont la pensée de la faire circuler; « alors ce n'est pas la peine que les gouvernants « établissent une règle pour leur apprendre à aug- « menter leurs richesses. Maintenant, par la raison « que la monnaie était chère et les choses vénales « à bon compte, on établit un édit prohibitif contre « l'accumulation de la monnaie. Alors, quand la « monnaie est chère et les choses vénales à vil « prix, c'est une nouvelle dont se réjouissent ceux « qui cachent les métaux précieux et cherchent leur « profit. Ce que les hommes rejettent, moi je le « prends; qui n'aurait pas cette pensée? En réalité

[1] Kiv. VIII, page 41.

« on ne peut proposer un moyen prohibitif qui ne « fait qu'exciter. C'est seulement ouvrir la porte à « la dénonciation, et alors s'accroissent le trouble « et la confusion. »

« En 821 (kiv. VIII, page 41), d'après les histo- « riens cités par Ma-touan-lin, la cour impériale « vendit de l'or; l'argent diminua de prix; dix onces « de ce métal ne valurent plus que comme une once « dans les échanges. Pour la vente du sel et du riz, « ce qui valait auparavant 100 pièces de cuivre n'en « valut plus que 7 ou 8. Des châtiments furent « prescrits par le gouvernement pour empêcher « cette diminution du prix des denrées; mais cette « mesure n'eut aucun succès. Chaque millier de « pièces ne représenta plus que la valeur représentée « auparavant par 80 pièces. »

Ce passage est copié littéralement du texte. Si le fait qui s'y trouve rapporté est exact, tout ceci ne dut pas dépasser les limites du district de la cour; et là seulement l'émission d'une certaine quantité d'or put opérer un effet aussi rapide sur le prix des autres métaux. Si la Chine avait eu alors assez d'or et d'argent exploités pour en faire sa monnaie, l'inaltérabilité de ces deux métaux les aurait fait préférer pour l'usage général au cuivre, qui s'oxyde et s'use rapidement. Au lieu de cela, on trouve en 825 de nouveaux édits contre ceux qui détruisent la monnaie de cuivre pour fondre des statues du dieu Fo, et ce délit est puni de la même peine que le faux-monnayage. En 829 un autre

règlement fut établi, d'après lequel il fut permis d'employer, pour la confection des statues du dieu Fo, l'or, l'argent, le plomb, l'étain et le laiton, que les relations avec la Perse avaient fait connaître aux Chinois; mais on ne put se servir de cuivre que pour les clous et autres petits détails de ces statues. La peine de mort fut de nouveau décrétée contre les faux-monnayeurs; et par chaque 1000 *tsien* de fausse monnaie qu'il ferait découvrir à l'autorité, le dénonciateur dut recevoir 5000 *tsien* en récompense.

En 830 parut un second règlement sur la quantité de monnaie de cuivre qui pourrait exister dans les domiciles des particuliers. Chaque individu ne dut avoir chez lui que 7000 *min* au plus[1]. A ceux qui en avaient 100,000 il fut accordé un an pour les écouler hors de leur maison; ceux qui en avaient 200,000 obtinrent un délai de deux ans[2]. Enfin, dans les transactions où la valeur de l'objet vendu montait à plus de 100 *min* (750 francs, d'après le cours actuel), la moitié du prix dut être payée en soie, en riz, en millet. De tout ceci il

[1] Le *min* étant pris pour le *kouan* ou l'enfilade de mille deniers, et représentant aujourd'hui 7 francs 50 centimes, à Canton, 7,000 *min* correspondraient à 52,500 francs.

[2] Ce règlement sur la quantité de monnaie de cuivre que chacun pourrait posséder était bien moins sévère que celui de l'an 817. Ce premier règlement n'avait donc pu être exécuté, à cause même de son excessive rigueur. C'est ce qui arrive aujourd'hui à la Chine pour beaucoup d'édits impériaux que les mandarins modifient à leur volonté.

résulte évidemment que les valeurs métalliques étaient très-rares, que conséquemment l'émission d'or faite en 821 par l'empereur Mo-tsong fut de courte durée et ne put produire quelque effet sensible au delà du district de la cour. Comment, en effet, pourrait-on concevoir que les gouvernants chinois aient voulu rester dans le plus grand embarras financier pour conserver entre leurs mains des masses d'or et d'argent tout à fait inutiles? il faudrait leur supposer une avarice absurde; et, suivant moi, il est bien plus naturel de réduire à des quantités peu considérables les masses d'or et d'argent que les historiens attribuent souvent au trésor de la cour. Nous avons vu déjà plus d'une fois, dans le cours de ce mémoire, combien il faut se défier de l'exagération chinoise dès qu'il s'agit de nombres ou de proportions exactes.

En 836 la fonte annuelle des pièces de cuivre ne dépassait pas 100,000 enfilades. Avec cette réduction de la fonte annuelle, la monnaie d'étain reparut dans le Ho-tong, et la monnaie de cuivre était rare. Quoiqu'il eût été défendu au peuple de fabriquer en cuivre des objets mobiliers, le commerce de ces objets se faisait presque ouvertement dans les districts du Kiang, du Hoai et au midi des monts Ling (dans le midi de la Chine). Le cuivre nécessaire à cette fabrication s'obtenait toujours en fondant la monnaie de cuivre, et dans ce genre d'industrie on doublait son capital. L'empereur Wen-tsong, qui régnait à cette époque, fut obligé de permettre que

dans les villages on se servît à volonté, comme moyen d'échange, de monnaie métallique ou de grains. Sous ce même prince, les défenses contre les fabricants d'ustensiles ou de statues en cuivre furent renouvelées, et le nombre des fours à fondre la monnaie fut augmenté. Vers ce temps les mines de l'empire produisaient annuellement 266,000 *kin* de cuivre (environ 140,000 kil.[1]). Or les 1000 pièces, ou le *min* des pièces dites *kay-yuen,* pesaient $6^{\text{kin}}25$, comme nous l'avons vu; et la nouvelle monnaie paraît avoir été du même poids ou d'un poids peu différent. Les 100,000 *min* fabriqués annuellement vers 836 devaient donc peser 600,000 *kin* au moins, et, en comparant ce nombre avec la quantité de cuivre exploité, on voit que les pièces ne devaient pas même contenir moitié cuivre. Cette présomption est confirmée par un document extrait du *Chi-ho-tchy,* et cité dans l'*Iu-hai,* lequel indique que, vers l'an 810, on extrayait des mines de la Chine 12,000 *liang* ou onces d'argent, 266,000 *kin* de cuivre, 2,070,000 *kin* d'étain et 50,000 *kin* de fer. Toutefois la proportion de l'étain semble ici trop considérable.

En 841 le besoin du cuivre engagea le gouvernement à dépouiller les monastères ou congrégations religieuses de leurs cloches et de leurs statues,

[1] C'est ainsi que je crois devoir interpréter ce passage : littéralement le texte dit qu'en cinquante ans les mines de l'empire produisaient 266,000 kin. Ceci ne peut se rapporter qu'à la fabrication moyenne de chaque année pendant ces cinquante ans.

qui furent employées à fondre de la monnaie. Suivant les auteurs du temps, on obtint ainsi une telle quantité de cuivre que les ateliers ordinaires ne purent suffire à la conversion de ce cuivre en monnaie. L'officier chargé de la fonte des monnaies, et qui portait le titre d'officier du sel et du fer, parce qu'il était chargé de la perception de l'impôt sur ces deux matières, fut obligé de s'adjoindre des aides; on dut augmenter le nombre des *kien* ou bureaux d'émission de la monnaie, et permettre aux officiers de chaque district d'établir des fonderies. Déjà commençait à se manifester l'esprit de désunion entre les diverses parties de l'empire, et l'insoumission des gouverneurs annonçait la décadence de la dynastie des Thang. Dès ce temps un officier propose que chaque province fonde sa monnaie particulière, marquée du nom de cette province, en observant toutefois que le diamètre de toutes les pièces de l'empire devra être d'un *tsun*, comme la monnaie *kay-yuen-thong-pao*. Depuis 850 jusqu'à la chute des Thang, qui eut lieu vers l'an 900, l'anarchie était générale, et l'histoire ne présente aucun document relatif à la confection de la monnaie, comme elle se tait également sur toutes les autres branches de l'administration. Ma-touan-lin dit seulement qu'on changea souvent la nature des monnaies et qu'elles furent dépréciées.

L'*Iu-hai* donne quelques indications concernant le nombre des exploitations métalliques en activité sous le long règne de la dynastie des Thang. Mais

ces indications, extraites de compilateurs différents, ne s'accordent pas entre elles et ne sont pas datées exactement. Pour les exploitations ou fonderies de cuivre, on trouve successivement les nombres 93, 63, 46; pour celles d'argent, 58, 36, 84. Quant aux produits de ces exploitations, l'unique évaluation qui soit citée est celle que j'ai rapportée plus haut. On voit dans ce passage que le Kiang-nan ou le pays situé vers l'embouchure du Kiang contenait alors la plus forte partie des exploitations métalliques : entre autres 19 exploitations d'argent, 31 de cuivre, 27 de fer. Dans ce temps le district désigné depuis sous le nom d'Yun-nan devait présenter peu d'exploitations en activité, non plus que le Koei-tcheou, qui en est voisin, et dont les montagnes ont été occupées par des hordes sauvages jusqu'au temps de Khang-hy, en 1700. Ces provinces, éloignées du centre, ne pouvaient qu'être d'un produit très-incertain pour l'état.

Sous les cinq dynasties dites *postérieures*, qui se succédèrent rapidement de l'an 904 à l'an 963, le désordre ne fit qu'augmenter. Généralement le peuple se servait de la monnaie des Thang et d'autres monnaies composées de pièces de différents poids et frappées par les nouveaux empereurs. Ainsi sous les Heou-tçin, dans la période *tien-fo* (938-944), parut une monnaie dont les pièces portaient l'inscription *Tien-fo-yuen-pao* (matière précieuse de *Tien-fo*), et pesaient chacune 2 *chu* $\frac{4}{10}$, comme les pièces dites *kay-yuen-thong-pao;* mais la proportion de cuivre

fut sensiblement diminuée dans la monnaie de *tien-fo*.

En 925, sous les Heou-thang, une ordonnance fut rendue contre les pièces fausses en plomb et en étain: elles furent prohibées, recherchées sévèrement dans le commerce et dans les maisons particulières, et immédiatement détruites. Un officier, dans une requête adressée à ce sujet, déclare que le prix des objets fabriqués en cuivre est toujours très-élevé, le *kien* de cuivre brut valant 200 pièces et le *kien* de cuivre travaillé en valant 400. « De là « résulte, dit-il, que le peuple brise et fond beau- « coup de monnaie pour réaliser un aussi grand bé- « néfice. Il convient d'arrêter le fondage secret de la « monnaie. » Cependant cette différence de prix du cuivre brut au cuivre travaillé n'était pas très-forte, eu égard au déchet dans l'opération du second fondage. Dans ce même temps il fut défendu d'exporter à la fois plus de 500 pièces hors des portes des villes principales.

En 938, sous les Heou-tçin, les mêmes plaintes se renouvelèrent sur la rareté de la monnaie. Un édit déclara qu'il fallait multiplier les ateliers de fondage, et conséquemment, dans les trois cours impériales et les divers districts, il fut accordé une permission générale de fondre la nouvelle monnaie *tien-fo-yuen-pao*, sous la défense expresse d'y mêler du plomb et du fer. Ainsi l'état abandonnait le bénéfice de la fabrication de la monnaie; mais les choses n'en allèrent pas mieux. Les officiers et les

particuliers qui avaient du cuivre et désiraient fondre de la monnaie recevaient bien un modèle régulier et l'indication du poids de chaque pièce, 2 *chu* $\frac{4}{10}$, mais pour des monnaies fondues, il était très-difficile de se conformer au modèle et au poids prescrits. De plus, il avait été permis d'introduire dans le fondage les débris d'objets en cuivre qui ne pouvaient plus servir, et beaucoup de ces objets contenaient une très-forte proportion d'alliage. Après une année d'essai, le gouvernement reprit le privilége de la fonte des monnaies, et, en 939, les fours particuliers durent être fermés.

En 956, sous la cinquième dynastie, celle des Heou-tcheou, l'empereur Chi-tsong déclare, dans une ordonnance, que depuis longtemps l'état n'a pas fondu de monnaies, que beaucoup de pièces ont été retirées de la circulation pour faire des vases et des statues de Fo, que la monnaie est rare. En conséquence des officiers spéciaux furent nommés pour extraire du cuivre des mines et fondre de la monnaie. On prit tous les objets de cuivre appartenant à l'état, tels qu'armes, cloches, battants de cloches, cymbales, sonnettes, etc., et on les convertit en monnaie. De plus, toutes les statues de Fo durent être brisées et portées au trésor impérial dans le délai de cinquante jours. La peine de mort fut décrétée contre quiconque cacherait chez soi plus de 5 *kin* (un peu plus de 5 livres françaises) en cuivre. Pour une quantité moindre de ce métal il y eut d'autres peines moins sévères. Ainsi l'usage

de tout objet mobilier en cuivre dut cesser dans les maisons particulières. Le gouvernement fit seulement une réserve pour les miroirs de cuivre qui avaient été fondus dans un de ses ateliers.

De tous ces édits violents que résulta-t-il? La monnaie devint encore plus rare. Les derniers empereurs de la dynastie des Thang avaient commencé par interdire aux particuliers de garder chez eux au delà d'une certaine somme en monnaie de cuivre, et ensuite ils imposèrent la monnaie circulante dans l'empire. Ce fut un motif puissant pour dénaturer la monnaie et la convertir en ustensiles, en meubles de cuivre, qu'on pouvait ou garder chez soi, ou exporter sans obstacle. Alors les empereurs firent des lois prohibitives sur les objets mobiliers en cuivre comme sur la monnaie. On ne put échapper à ces nouvelles lois qu'en échangeant autant que possible ce cuivre contre des objets précieux achetés à l'étranger; de même qu'en Turquie la fortune de beaucoup de particuliers est toute en objets précieux, qu'on peut cacher plus facilement et soustraire ainsi aux exactions du gouvernement. Le despotisme des princes des cinq dynasties fut encore plus vexatoire que celui des derniers Thang. Nul doute que des prescriptions semblables à celles de l'édit de Chi-tsong devaient être très-imparfaitement exécutées; mais elles détruisaient tout le crédit public et diminuaient étrangement la circulation des matières métalliques. Les monnaies en usage n'étaient ni d'un bon métal ni d'un bon travail; et ainsi,

comme nous l'avons vu, la monnaie *tien-fo-yuen-pao* avait été fondue avec toute espèce d'objets en cuivre. Quand l'état reprit le privilége de la fabrication, il se ménagea toujours un bénéfice considérable, et la contrefaçon fut aussi active. Sous Chi-tsong on trouve quelques traces d'idées raisonnables dans la requête d'un officier, qui propose à l'empereur, 1° que l'état ne gagne rien sur la fabrication de la monnaie, ce qui, dit-il, empêcherait le rognage des pièces pour faire de la fausse monnaie; 2° que l'on supprime l'édit contre la fabrication libre des objets mobiliers en cuivre, cet édit n'ayant d'autre résultat que d'élever le prix de ces objets et encourageant par là la fabrication secrète. Mais Chi-tsong et ses ministres pensaient seulement aux besoins du moment ou au gain qu'ils pouvaient se ménager sur la confection de la monnaie. Les lettrés qui ont écrit l'histoire étaient tous de la secte de Confucius, et comme Chi-tsong persécuta leurs adversaires, les bouddhistes, et fit détruire les statues du dieu Fo, ils ont beaucoup vanté la sagesse de ce prince.

Sous cette dynastie des Heou-tcheou la cour impériale reconnaissait deux espèces de monnaie, l'une de cuivre, l'autre de fer : toutes deux étaient à peu près de même forme et portaient les mêmes caractères. Pour faire 10 deniers il fallait, d'après le règlement impérial, 6 pièces de fer et 4 de cuivre; mais le commerce mit un autre rapport entre les valeurs de ces deux monnaies. En 963, 10 pièces de fer n'en valaient plus qu'une de cuivre. En de-

hors de l'étendue de pays assez limitée où régnèrent successivement les cinq dynasties, les autres provinces de la Chine étaient occupées par différents chefs indépendants, et chacun de ces royaumes fondait sa monnaie, en se conformant sensiblement, pour le poids des pièces, au mode établi par les Thang. La monnaie du Kiang-nan portait pour inscription : *Thang-kouei-thong-pao* (valeur précieuse du royaume de Thang). Dans ce pays régnaient des princes de la dynastie des Heou-thang, lesquels avaient pris le nom de Thang du midi. Dans le Fo-kien, le Sse-tchuen, le Hoú-nan, on se servait de monnaie de fer comme de monnaie de cuivre.

En 960 le premier ministre des Heou-tcheou déposa son maître, fonda la dynastie des Soung et créa une nouvelle monnaie de cuivre portant les caractères *soung-yuen-thong-pao* (valeur précieuse de l'avénement des Soung). En 976, dans la période *tay-phing-ching-kouey*, quand toute la Chine fut à peu près soumise à la puissance des Soung, on fondit une monnaie portant les caractères *tay-phing-thong-pao* (valeur précieuse de *Tay-phing*). En 993, dans la période *chun-hua*, on fondit une monnaie intitulée *chun-hua-thong-pao*. Dans la suite l'usage se conserva d'inscrire sur les pièces les deux premiers caractères du nom de la période, en y joignant les deux caractères *thong-pao*.

Avec les Soung commence une nouvelle époque de paix intérieure, et la civilisation matérielle reprend sa marche. On verra, dans la troisième partie

de ce mémoire, les grandes modifications que le développement du commerce introduisit dans le système monétaire des Chinois.

(*La suite à un autre cahier.*)

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Examen de la traduction du *Fo koue ki*, ouvrage posthume de M. Abel-Rémusat, complété par MM. J. Klaproth et C. Landresse.

Il n'appartient pas à un seul homme de faire une science, de créer une étude avec tous ses développements; qu'on suppose le génie le plus prompt à saisir les rapports, le plus habile à en déduire les conséquences, le plus puissant à organiser toutes les parties d'un système, et il ne suffira pas à constituer une science, parce qu'il n'en possédera pas tous les éléments, qu'il n'aura pu en réunir tous les faits : seul, le temps, cette grande donnée de tous les travaux humains, découvre, rassemble les faits. Quand ils ont été recueillis, appréciés, disposés dans leur ordre, soumis aux lois qu'ils ont eux-mêmes révélées, une science est faite. Mais plusieurs générations de savants se sont succédé dans cette tâche immense, et aucun d'eux n'a laissé son nom à la science, aucun ne lui a imposé son au-

torité exclusive; car une science conduite à sa perfection est toujours le travail de plus d'un siècle, le résultat du concours de plusieurs grands esprits. Dans cette longue série d'études, dans ce progrès continuel d'une science qui chaque jour s'accroît de faits jusqu'alors inaperçus, se développe dans un ordre plus suivi, se renouvelle sous une meilleure forme, les travaux mêmes qui ont le plus contribué à hâter ce progrès, bientôt remplacés par d'autres ou plus complets ou plus savants, perdent de leur autorité, de leur intérêt, vieillissent, leurs titres s'oublient, les noms de leurs auteurs s'effacent et disparaissent. Il y a cependant des noms qui ne périssent pas, parce que la science les perpétue avec elle; il y a des travaux qui restent pour servir de monuments à l'histoire de cette science : ce sont ceux des hommes qui l'ont instituée, qui en ont marqué les grandes époques par leurs découvertes, qui l'ont illustrée en lui dévouant leur génie. Rappelé par une condition de sa propre nature vers les origines à mesure qu'il s'en éloigne, l'esprit humain aime surtout à se représenter les premiers efforts qui lui ont ouvert les voies à une science encore inexplorée; il apprécie avec justice, et même avec faveur, le mérite de celui qui a le premier révélé l'existence d'un nouvel ordre de connaissances; mais si à ce mérite, déjà si remarquable, un homme a ajouté celui de mesurer par une puissante conception l'étendue de la science qu'il a découverte, de déterminer par de sûres prévisions les conditions et

l'ordre de ses progrès, d'accomplir une grande partie de ces progrès par ses propres recherches, la place de cet homme est éminente dans la science; aucun nom ne s'y placera plus haut que le sien.

Ces considérations générales ne peuvent être appliquées à des travaux qui les justifient mieux que ceux de M. Abel-Rémusat sur la doctrine et l'histoire du bouddhisme. Il est le premier à faire connaître en Europe le véritable caractère et l'origine réelle de cette religion, et cette découverte est le résultat de ses premières études, la première espérance qu'il donne à la science : la science recueille de son héritage un dernier travail, incomplet, tel qu'est venue l'interrompre la mort, mais un travail destiné à rassembler les notions acquises pendant plus de vingt années par de persévérantes recherches, un travail qui présente comme dans un seul tableau les grands traits de la doctrine philosophique du bouddhisme, les grands événements de son existence politique, les grands mouvements de civilisation opérés par son influence morale; ce travail, que l'illustre savant a préparé par presque toutes les études de sa vie, dans lequel il réunit à ses propres observations celles des autres savants distingués qui ont pris le bouddhisme pour le sujet de leurs méditations, peut être considéré comme le résumé des connaissances aujourd'hui acquises sur cette immense question. C'est un de ces ouvrages qui constatent l'état d'une étude et qui ne périssent qu'avec elle; l'admiration s'y attachera d'autant plus

que le sujet aura été éclairci par de plus nombreuses recherches. On s'étonnera chaque jour davantage de la richesse de l'érudition, de la sagesse des conjectures, du mérite de la critique, de la supériorité du jugement; et, en admirant tant de précieuses qualités, on ne songera peut-être pas à se demander quel âge a vécu cet homme, quels autres travaux il a exécutés.

C'est en vain qu'on prétendrait qu'à recueillir, à interpréter, à introduire dans une autre contrée, dans d'autres temps, dans une autre langue, au milieu d'un autre ordre d'idées, les opinions religieuses et morales d'un peuple, conservées soit dans sa littérature, soit dans ses monuments, le mérite n'est pas le même qu'à rechercher les faits inobservés et épars d'une science dont les éléments et les rapports ne sont point fournis par la tradition, dans l'étude de laquelle il faut découvrir au lieu d'apprendre, conjecturer au lieu de se souvenir. La différence n'est pas telle qu'elle peut paraître d'abord entre l'étude des sciences exactes ou naturelles et celle des sciences morales ou historiques. Celles-ci ne sont pas moins compréhensives dans leurs sujets, moins complexes dans leurs éléments, moins variées dans leurs applications; et l'on peut même ajouter que les faits dont elles se composent sont de leur nature moins constants, soumis à plus de causes d'altération, liés par des rapports plus éloignés ou plus douteux, et nécessairement d'une appréciation plus délicate, qui exige une attention plus

soutenue à ne pas laisser surprendre son jugement par de vaines illusions. Mais s'il est une étude pour laquelle on ne saurait sans injustice admettre cette inégalité de mérite, c'est certainement celle du bouddhisme, qui réunit toutes les conditions et présente le véritable caractère d'une science, c'est-à-dire une multiplicité et une diffusion presque infinies de faits à ramener, par une suite non interrompue de rapports et d'inductions, à travers de grandes étendues de pays et d'immenses espaces de temps, à une unité de principes et d'origine. On ne connaît pas en effet de plus grande question de philosophie et d'histoire dans ce qui s'est conservé jusqu'à nos jours des traditions de l'antique Asie; aucune doctrine religieuse ne s'est perpétuée avec plus de constance depuis un plus grand nombre de siècles, et ne doit peut-être, à en juger par son état présent, s'étendre à une plus longue durée dans l'avenir; aucune cause de civilisation ne s'est répandue plus rapidement, dans des circonstances plus favorables, avec une plus puissante influence, dans de plus vastes contrées, à de plus grandes distances, n'a réuni un plus grand nombre d'hommes sous la même autorité morale, n'a rendu communes à un plus grand nombre de peuples certaines vérités qui sont les principes de leurs mœurs, certaines fictions qui sont les éléments de leur littérature. Le brahmanisme, dans lequel les bouddhistes eux-mêmes nous ont appris à chercher l'origine de leur doctrine, a l'avantage d'une antiquité que nous ne

pouvons même atteindre par nos conjectures; mais il a, dès les plus anciens temps, subi de profondes altérations dans ses dogmes essentiels, et n'a aujourd'hui presque rien retenu de son caractère primitif; soigneux d'effacer les traces de ces altérations, il n'a pas même conservé de traditions sincères sur son antiquité, et l'opposition du bouddhisme produit la seule lumière dont on puisse espérer d'éclairer son histoire : se réservant pour une seule race, évitant le contact de toutes les autres, qu'elle déclare déchues, cette religion, qui n'exerce d'influence extérieure que par ses hérésies, au lieu de se communiquer par le prosélytisme, se retire sans cesse et se réduit aux limites étroites où la circonscrit la loi de Manou. Plus conciliantes, mais d'un ordre moins élevé, les anciennes doctrines religieuses et morales des Chinois n'ont eu, à presque toutes les époques, qu'une action faible et lente sur les nations voisines du céleste empire, qui ont toujours mieux compris les exemples de sa civilisation que les principes de sa philosophie; toutes les fois qu'elles se sont rencontrées en dehors de leurs limites naturelles avec les doctrines indiennes, elles n'ont pu prévaloir contre elles, et lorsque ces doctrines ont fait invasion dans la Chine elle-même, elles ne se sont que faiblement défendues de leur atteinte, gardant le pouvoir politique et la supériorité littéraire, mais leur cédant la puissance morale et la sympathie du peuple, qu'elles n'avaient pu se concilier. Il y a eu en Asie, dans les plus anciens temps, une religion,

celle de Zoroastre, qui n'a peut-être été inférieure au bouddhisme ni par son influence morale, ni par son importance politique, ni par l'étendue des contrées qu'elle s'était soumises, qui lui est certainement supérieure par l'élévation et la simplicité de ses dogmes, par l'antiquité de son origine; mais cette civilisation religieuse, dont les débris jettent encore sur les contrées où elle a existé, des ombres de grandeur et de puissance, périt avec la plus grande partie de ses monuments et de ses livres sacrés, au moment même où nos connaissances historiques commencent à acquérir quelque certitude; ses dernières traditions s'altèrent et se dispersent, et il n'en resterait plus aujourd'hui que le nom et quelques souvenirs douteux, si la science philologique, qui a déjà réparé tant de ruines, n'avait, par un prodigieux effort, retrouvé le sens depuis longtemps perdu des pages éparses et incomplètes conservées jusqu'à ce jour par les derniers sectateurs de Zoroastre; aussi les destinées de cette religion nous sont-elles encore presque entièrement inconnues, et n'est-ce que par des conjectures que nous pouvons pressentir plutôt que nous assurer à quelle haute époque elle s'est mêlée aux éléments des civilisations phrygienne et sémitique, avec quelle puissance elle les a dominées. Les traces de son passage sont partout; on les suit au delà de l'Halys, elles se retrouveraient dans l'Inde supérieure, elles se perdent dans les vastes plaines de l'Asie centrale; mais partout aussi ces traces sont

confuses, à demi effacées, et, avec quelque soin qu'on les recueille, on doit peut-être renoncer à l'espérance de retrouver jamais les routes par lesquelles cette religion, conquérante avec les tribus de cavaliers qui l'ont propagée, a poussé ses invasions jusqu'au delà de l'Euphrate, de déterminer jamais les causes qui, dans des temps incertains, ont étendu sa domination sur les peuples situés au nord de la Sogdiane, et qui avaient été si longtemps les ennemis des provinces ariennes. Une dernière croyance religieuse pourrait entrer en comparaison avec le bouddhisme : son action a été aussi prompte et plus irrésistible parce qu'elle a été violente; elle a occupé d'aussi grands espaces en les traversant par des victoires; profondément unitaire dans son influence comme dans ses dogmes, elle a détruit autant de civilisations que le bouddhisme en a formé; mais à l'islamisme il manque le mérite d'une haute antiquité; nous sommes à peine séparés de ses commencements par quelques siècles. L'étude du bouddhisme n'est point renfermée dans ces étroites limites de temps; elle est vaste comme les contrées auxquelles elle s'applique, diverse comme les nations et les siècles auxquels elle emprunte ses documents : c'est que les destinées du bouddhisme ont été telles qu'aucune autre religion n'en a eu de pareilles. Dissidence religieuse ou opposition politique à son origine, c'est un point encore douteux, le bouddhisme, sorti de la tribu royale des Kchatriyas, se produit d'abord comme une nouvelle secte de la

religion de Brahmâ, dans laquelle avait déjà depuis longtemps péri l'unité de doctrine; à mesure que ses forces croissent et s'étendent, il se sépare de plus en plus des traditions brahmaniques, il formule ses dogmes religieux, compose son système cosmogonique, humilie tout ce qu'il retient du brahmanisme, révoque l'autorité des Védas et lui oppose celle de sa propre révélation; puis, instituant sa loi morale, il se distingue de toutes les autres hétérodoxies par l'audace de ses principes, il efface la distinction des tribus, qui avait jusqu'alors perpétué et consacré celle des races, il proclame l'émancipation religieuse et civile comme une conséquence de l'émancipation spirituelle, il renouvelle la société indienne, et, dans cette conviction qu'aucun pouvoir ne périt sans danger pour ceux qui lui étaient soumis, il substitue à la suprématie des races celle des classes, et à l'autorité de la famille, la seule que reconnût alors le brahmanisme, celle des assemblées religieuses; la hiérarchie devient une nécessité de la discipline; une suprême autorité ecclésiastique est instituée pour assurer la perpétuité et l'unité de la doctrine, et pendant près de dix siècles les bouddhistes s'y réfèrent de toutes les parties de l'Inde, de la Bactriane et de l'Asie centrale; car dès le second ou le troisième siècle de son existence, déjà répandue dans les régions moyenne et supérieure de l'Inde, où le brahmanisme lui avait préparé les voies, la loi religieuse de Bouddha avait été portée par le zèle de plusieurs *arhat*, dans le Kachmir, dans

le Gândhâra, dans l'Aparânta, dans l'Oudyâna, dans le Yavanadêça et dans d'autres pays à l'ouest de l'Indus. Trouvant moins d'opposition dans ces contrées, d'où le brahmanisme commençait déjà à se retirer, elle y exerce plus fortement sa domination, elle les peuple de ses traditions et de ses monuments, elle y établit un nouveau centre de puissance, et y assemble, sous le règne de Kanichka, un grand concile, dans lequel se rédige la troisième et dernière collection des écritures sacrées. Vers ce temps elle rencontre, dans les mêmes régions, les premières tribus scythiques jetées dans la Bactriane et dans l'Inde par le grand mouvement de migration armée qu'avait opéré le déplacement des tribus turques, repoussées elles-mêmes par les armes de la dynastie chinoise des Han; elle reçoit ces populations nouvelles avec une civilisation plus avancée qui ajoute aux moyens de leur puissance, avec des doctrines religieuses d'un caractère moins héroïque, mais plus conciliant, d'une spiritualité plus élevée, qui deviennent le lien commun des peuples conquis et des tribus conquérantes; dès lors, se mêlant plus intimement à l'existence politique de ces tribus, elle se répand partout avec elles, ou accompagnant leurs invasions, dont elle modère les excès, ou se faisant recevoir à la suite de leurs légations, dont le succès est dû plus d'une fois au talent et à l'expérience de ses religieux; habile également à se conformer aux usages des peuples et à modifier leurs mœurs par son autorité et ses exemples, elle sort des villes et des

monastères pour habiter sous les tentes des Youe-chi, descend avec leurs armées jusqu'aux bouches de l'Indus, occupe l'Arachosie, passe à l'ouest de la Bactriane, traverse les déserts du Kharizm et ne s'arrête que dans la Perse, ou bien, s'avançant de la Sogdiane au nord de la mer Caspienne, elle suit les migrations des tribus hunniques jusque sur les bords du Pont-Euxin; elle profite des alliances et des rapports politiques, qu'elle rend plus faciles et plus réguliers, pour répandre son influence dans les diverses parties de l'Asie centrale, et bientôt pour pénétrer jusque dans l'intérieur de l'empire chinois; elle fait prévaloir ses doctrines et la civilisation indienne chez les Khasas, à Khotan, dans le pays des Kouei-tseu et jusque chez les Leou-lan, aux environs du lac de Lob; elle fonde des villes et des temples dans des contrées qui ne seront plus habitées, depuis longtemps envahies par les sables, qui y ont effacé ses traces et recouvert ses monuments; de là elle s'avance au nord pour rencontrer les tribus turques et les autres peuples nomades qui descendent de la haute Asie, et, d'abord tolérée plutôt qu'adoptée par leurs chefs, elle envahit à leur suite les provinces occidentales de la Chine, passe avec eux des camps dans les villes, y enseigne ses dogmes religieux, y établit son culte, y fonde des monastères, y traduit les textes sacrés que des missions vont recueillir dans l'Asie centrale ou dans l'Inde supérieure; et enfin, lorsque, se retirant devant le brahmanisme, Bôdhidharma, le dernier de

ses pontifes, abandonne l'Inde, elle l'accueille dans ses établissements religieux de la Chine, et transporte, pour ainsi dire, dans cette contrée le siége de son autorité. Dès ce moment, croissant en succès, s'élevant dans la considération publique, et, attachée à la cour par des titres pompeux, comme l'étaient les princes tributaires ou réfugiés, elle jouit d'une faveur presque constante sous les Thang et les Soung, elle est exaltée par les princes mongols, elle monte sur le trône impérial avec le chef de la dynastie des Ming. A cette époque de haute prospérité il y avait déjà près de dix siècles qu'elle avait pénétré au nord de la Chine dans les royaumes de Pe tsi, de Sin lo et de San han, s'était avancée jusqu'au Japon, et, après avoir atteint pour ainsi dire les limites du monde connu, avait visité, avec un religieux originaire du Kipin, ainsi le rapportait la tradition, le pays de Fou sang, cette dernière terre de l'Orient, qui, de même que les Hespérides, n'a pas encore été retrouvée. C'est là le premier période de l'existence du bouddhisme, telle que je la conçois, celui pendant lequel il se répand jusqu'aux deux extrémités de l'Asie sans se diviser, éprouve sa doctrine contre toutes les sectes religieuses de l'Inde et des régions voisines, sans rien concéder à leurs principes; explique ses livres dans plusieurs langues sans en altérer le texte, étend sa hiérarchie sans affaiblir sa discipline, dans toutes les contrées se tournant vers l'Inde comme vers sa patrie, attendant de l'autorité suprême qui y réside le conseil et la décision.

Lorsque des causes qui nous sont encore inconnues, mais qui paraissent être étrangères et antérieures à la persécution suscitée par les brahmanes, probablement des dissensions religieuses, ont affaibli le bouddhisme dans le Madhyadêça, ont détourné la vénération des peuples des contrées où s'était accomplie la vie religieuse de Çâkya, ont dispersé ses sectateurs en présence des brahmanes, qui commencent à se réunir sous l'influence des nouvelles sectes, l'unité de direction religieuse cesse d'exister dans le bouddhisme; une dissidence qui n'est pas un schisme, parce qu'il n'y a plus d'autorité, se produit entre ses sectateurs de l'Inde septentrionale et ceux de l'Inde méridionale; l'île de Ceylan, qui avait reçu, trois siècles avant notre ère, la loi de Bouddha, apportée par un fils du roi Dharmâçôka, et qui plus tard était devenue pour ainsi dire la métropole religieuse de la péninsule ultérieure de l'Inde, où elle avait introduit cette doctrine, l'île de Ceylan conserve l'ancienne rédaction des écritures, celle qui avait été promulguée à Pâtaliputra, et ses religieux, dépositaires fidèles de ce trésor littéraire, l'accroissent et l'enrichissent par des recherches dans l'Inde centrale, le préservent de toute altération en en perpétuant le sens dans leurs commentaires. Cependant le bouddhisme s'éteint lentement dans le Madhyadêça, soit par sa propre langueur, soit sous une implacable persécution dont les commencements sont incertains, mais qui n'avait pas encore cessé au onzième siècle de notre ère; en

même temps il disparaît de la Bactriane, de la Sogdiane et des bords de l'Indus, dissipé par les invasions successives des armées musulmanes : une contrée, que ses montagnes avaient jusqu'alors séparée du commerce des peuples voisins, et comme défendue de leur civilisation et de leurs armes, offrait un refuge assuré aux bouddhistes fugitifs, dont les premières colonies y sont reçues vers le VIIe siècle. Accueilli avec faveur dans le Tibet, le bouddhisme y appelle ses sectateurs de toutes les parties de l'Inde supérieure, se mêle plus intimement que dans les autres contrées aux mœurs et aux traditions de l'ancien culte national, traduit ses livres en langue vulgaire, couvre les montagnes de ses monastères, habitue le peuple à l'autorité ecclésiastique, et là où il avait cherché un asile, établit le siége d'une domination si puissante qu'au Xe siècle le pouvoir royal succombe dans les efforts qu'il fait pour l'anéantir. Mais ce n'était plus la doctrine primitive, ce n'étaient plus ses anciens textes; dès avant l'époque de la dispersion des bouddhistes, des dissidences de plusieurs de leurs maîtres spirituels, des concessions

[1] Ces causes ne sont indiquées dans aucun livre bouddhique que je connaisse, mais leurs déplorables effets sont annoncés sous forme de prophétie par Môggaliputtathêrô dans le Mahâvamsa. Il est présumable que ces causes de destruction n'étaient pas extérieures, puisque les auteurs bouddhistes les ont couvertes de leur silence; les controverses religieuses qui, dès le premier siècle avant notre ère, avaient divisé les bouddhistes en dix-huit sectes s'étaient sans doute, six siècles plus tard, transformées en luttes violentes, peut-être en dissensions politiques.

que d'autres avaient faites à la puissance envahissante du brahmanisme, il s'était formé, dans certaines contrées de l'Inde septentrionale, sans doute par des accroissements successifs, un nouveau corps d'écritures, rédigé en sanscrit, qui contenait presque la même matière que les précédentes éditions, qui avait conservé les mêmes formules, mais dans lequel une nouvelle rédaction, qui n'avait respecté ni les divisions, ni les titres des précédentes, avait introduit des livres d'un âge inférieur, d'une origine suspecte, des textes interpolés, dont les enseignements, contraires aux traditions religieuses du bouddhisme, révélaient le dessein de concilier ses doctrines philosophiques avec celles des shaivites, de rattacher par une suite de légendes l'existence cosmogonique et humaine de ses saints personnages aux créations bizarres et récentes de la mythologie des Tantra. Telles étaient les autorités qu'avaient reconnues les bouddhistes du Tibet, telles étaient les doctrines qu'ils nomment aujourd'hui primitives, tant elles se sont altérées dans les siècles suivants sous l'influence de nouvelles conceptions philosophiques, introduites cette fois encore par des religieux venus de l'Inde. Dans ce continuel progrès d'altération des dogmes, la discipline se perpétue sans variation, sans affaiblissement; elle assure au bouddhisme l'autorité dans l'ordre moral, la domination dans l'ordre politique; l'extension de la puissance tibétaine dans l'Asie centrale n'est pour ainsi dire qu'une mission armée du bouddhisme, qui se renouvelle

dans tous les lieux qu'il avait précédemment visités, qui s'impose partout où il n'avait pas encore pénétré. Dès ce moment tous les peuples qui paraissent dans l'Asie moyenne et dans la Chine septentrionale, comme pour y essayer successivement leurs armes et leurs civilisations, se soumettent avec empressement à la loi de Bouddha, reçoivent avec respect les institutions religieuses et les livres sacrés que le Tibet leur envoie. Plus tard le bouddhisme partage avec la religion chrétienne le danger et la gloire d'arrêter les ravages des invasions mongoles; seul il a le mérite de les réparer autant qu'ils peuvent l'être, en introduisant dans les mœurs du peuple mongol et dans le conseil de ses empereurs ces principes d'humanité, de conciliation et de bienveillance universelle qui sont propres à sa morale; il s'assure dès lors sur l'esprit de ce peuple la haute influence qu'il a conservée jusqu'à ce jour; il obtient de la faveur d'un des descendants de Tchinggis une aumône vraiment impériale, la cession du Tibet et la permission de relever dans ce pays cette suprême autorité ecclésiastique dont la direction lui avait manqué pendant plus de sept siècles; il renouvelle les prodiges de ses premiers temps; il entre dans les vastes déserts de la haute Asie; il fonde de grands édifices religieux, de somptueuses résidences, dans des contrées où l'on n'avait encore habité que sous les tentes, où l'on est aujourd'hui même étonné de rencontrer des ruines. Au nord sa marche est sans obstacles; à l'occident ses progrès ne s'arrêtent que

devant ceux de l'islamisme; la chute même de la dynastie dont il avait partagé la puissance ne sert qu'à le répandre plus rapidement, entraîné dans la retraite des tribus mongoles jusqu'à des distances où il ne s'était pas encore avancé. Dans les siècles suivants il traverse l'Asie centrale par de nouvelles routes, pénètre avec les Euhleut dans les steppes qui séparent l'Asie de l'Europe, et s'arrête avec eux sur les bords du Volga, d'où il reporte aujourd'hui encore ses souvenirs et sa vénération vers les contrées qui ont été à diverses époques le siége de sa puissance. Dans ce second âge du bouddhisme l'unité de tradition ne se conserve plus; l'autorité se divise; Ceylan et le Tibet, qui la recueillent, n'entretiennent point de rapports, non pas cependant que ces deux contrées contestent respectivement leurs prétentions, elles les ignorent, séparées par toute la largeur de l'Inde, d'où s'est retirée la religion bouddhique; la Chine, plus jalouse de la domination politique que de la suprématie religieuse, les consulte tour à tour, sans s'occuper de les concilier ni même de les opposer entre elles. Telle a été l'existence du bouddhisme, répandue dans de vastes contrées, mêlée aux mœurs les plus diverses, engagée dans de grands événements politiques, souvent glorieuse et puissante, presque toujours paisible et utile, constamment entretenue et honorée par l'étude. Car c'est le caractère éminent de cette croyance, et peut-être la cause de ses grands succès, de s'assurer sur les esprits une double in-

fluence, d'introduire chez les peuples nouveaux qui se soumettent à elle la culture littéraire en même temps que les doctrines religieuses, de leur rendre pour ainsi dire son autorité toujours présente dans une littérature qui en perpétue les décisions et les exemples, de les intéresser à la conservation de ses anciennes traditions en les faisant passer dans leur langue et dans leur histoire. Dans quelque contrée qu'il pénètre, le bouddhisme porte avec lui ses écritures et la langue de l'Inde, dans laquelle elles furent révélées; partout où il établit sa domination il développe l'étude ou enrichit le fonds des langues nationales, fait naître une littérature seulement de la traduction et de l'interprétation de ses textes, consacre de grandes associations religieuses au soin d'en conserver le dépôt. Sans cesse enrichies par l'étude, ces littératures se sont accrues jusqu'à d'immenses proportions, et ont absorbé, dans la forme dogmatique qui leur est propre, tous les éléments des connaissances humaines, de manière à ne laisser en dehors de leur cercle rien de ce qui peut intéresser l'esprit, à n'y rien admettre qui n'ait pour ainsi dire reçu la sanction religieuse. Ainsi se sont accumulées ces masses énormes d'encyclopédies canoniques, qui présentent, dans le large système de leur composition, le tableau presque complet des civilisations auxquelles elles appartiennent. Mais où se produit surtout le caractère d'universalité du bouddhisme, c'est dans l'étendue de sa littérature historique, dont les monuments

sont si nombreux et les témoignages si importants; et cependant il ne s'en est conservé qu'une partie : on ne cite pas encore un seul de ses livres sacrés qu'il ait perdu, une seule de ses autorités qu'il regrette; mais dès les premières recherches on est averti, par les débris mêmes que l'on recueille, de la ruine de ses grands monuments historiques, de ceux qui rappelaient ses plus anciens temps. Dans toutes les contrées et depuis ses premiers siècles, soigneux de recueillir son passé et de le transmettre à son avenir, soit comme un enseignement, soit comme une tradition de grandeur et de puissance, le bouddhisme, que les distances ne peuvent rendre étranger à sa patrie, porte chez tous les peuples qu'il visite le souvenir fidèle des événements auxquels il s'est mêlé dans l'Inde centrale, leur fait adopter pour ainsi dire son histoire en même temps que ses croyances, l'enseigne à leur littérature naissante, l'impose à leur zèle religieux; ou bien, s'il rencontre une civilisation antique et puissante qui soit trop attachée au souvenir de ses origines pour accepter les siennes, il essaye du moins de lui en faire accueillir l'étude, et, trouvant une langue répandue dans de grandes contrées, une littérature cultivée depuis plusieurs siècles, il leur confie comme un précieux dépôt l'histoire de ses anciens temps. Chez les peuples qui attendent de lui les premiers éléments littéraires, son action, sans obstacles comme sans secours, est plus puissante et plus prompte; sa parole, la seule qu'ils connaissent,

a toute son autorité et obtient toute leur foi; de leurs traditions nationales, qu'il rassemble avec soin et dans lesquelles il introduit ses propres traditions par d'ingénieuses légendes, il forme les prolégomènes de leurs annales, fabuleuses compositions auxquelles il donne plus d'autorité religieuse que de vraisemblance historique; puis, poursuivant son œuvre à partir des temps qu'il vient éclairer de sa lumière en associant ses destinées à celles de ces peuples, il continue pour ainsi dire son histoire dans la leur, en recueille fidèlement les faits, et, sans renoncer entièrement à l'emploi de sa mythologie pour les expliquer et les orner, retrace avec une naïve exactitude des événements auxquels il n'est plus étranger, qu'il a en grande partie préparés ou dirigés par son influence. Ainsi ces peuples lui doivent toute leur histoire, depuis leur antiquité qu'il retrouve ou qu'il crée, jusqu'à leurs temps modernes, qui ne se perpétuent pour ainsi dire que dans ses témoignages. Il n'est plus permis de douter que les états puissants qui se partageaient les vastes régions de la Bactriane et de l'Asie centrale, dans les premiers siècles de notre ère, n'eussent reçu du bouddhisme, dont ils avaient accueilli la loi religieuse et les enseignements littéraires, des livres historiques d'une composition à peu près semblable à celle des *pourâna,* qui présentaient les antiques traditions de ces contrées, reproduites dans leurs principaux traits et à peine voilées par les merveilleuses légendes que la piété y avait répandues; on

peut même présumer que dans le cours de plus de sept siècles ces chroniques, continuées jusqu'à des temps où les fictions devaient s'effacer devant la certitude des faits, se sont renouvelées dans leur forme en s'étendant dans leurs proportions, et que, semblables à ces antiques *stûpa* que le bouddhisme a dans les mêmes contrées reconstruits plus d'une fois avec leurs propres ruines, ces compositions se sont perpétuées en se transformant dans plusieurs rédactions successives, jusqu'au moment où elles ont péri, avec tous les autres monuments de la civilisation qui les avait produites, dans ce grand tourbillon des invasions turques qui dissipa la puissance des tribus hunniques. Deux siècles plus tard, lorsque se fut apaisé ce mouvement, et que les peuples de race turque se furent assis dans les régions de l'Asie moyenne, ceux qui s'étaient le moins avancé à l'occident, et en particulier les Ouigours, qui s'étaient mêlés aux Tang hiang, adoptèrent les doctrines religieuses et la littérature du bouddhisme, et, comme tous les peuples qui se reposent, occupés du soin de retrouver et de fixer le souvenir de leurs origines, de leurs accroissements, des vicissitudes de leur vie active, rédigèrent, sous l'influence de leurs anciennes traditions et de leurs nouvelles croyances, des annales dans lesquelles le bouddhisme, réduit aux limites de ses temps historiques, dut occuper encore une grande place, à raison des rapports de diverse nature qu'il avait fait naître ou entretenus entre ces peuples et le Tibet, devenu le siége d'une

grande puissance politique et religieuse : aussi avec ces annales périt sans doute une notable partie de l'histoire de l'Asie centrale au moyen âge, lorsque l'islamisme, dont tout le zèle tend à effacer les traditions antérieures à son avénement, fut imposé à ces peuples par la volonté des princes mongols issus de Tchaghatai. Ce sont là d'irréparables pertes, dont on n'apprécierait pas toute l'étendue, si l'on ne se rappelait que le bouddhisme s'est rencontré à diverses époques de son existence avec les religions les plus célèbres de l'Asie et de l'Europe, avec celle de Zoroastre dans la Bactriane et dans la Perse, avec celle des Grecs dans l'Inde occidentale, avec le christianisme des Nestoriens et avec la foi musulmane dans l'Asie centrale, avec toutes les sectes et les dissidences de l'ancien brahmanisme dans les diverses parties de l'Inde. De toutes ces religions il n'en est pas une seule sans doute qui n'eût emprunté aux monuments historiques que le bouddhisme a perdus, une page pour éclaircir une partie obscure ou réparer une lacune de ses propres annales. Si nos regrets n'étaient assez justifiés par l'intérêt qui s'attache aux débris mêmes que nous avons recueillis de ces monuments, ils le seraient certainement par l'étude des importants ouvrages dans lesquels s'est conservée l'histoire des contrées où le bouddhisme a jusqu'à présent maintenu sa puissance. Les anciens livres de Ceylan, les grandes chroniques des Barmans et des Siamois, les volumineux recueils de traditions du Tibet, les *pourâna*

du Népal, forment un ensemble de documents historiques tels qu'aucune autre civilisation religieuse ne pourrait en rassembler de plus nombreux ni de plus authentiques dans les contrées soumises à son influence; et cependant ce prodigieux ensemble doit s'accroître encore des immenses trésors que les littératures de la Mongolie et de la Chine réservent à l'étude comparée de l'histoire de cette religion. Dans le céleste empire, il est vrai, les annales publiques n'appartiennent pas au bouddhisme; le droit de les rédiger et d'en promulguer l'autorité est un des attributs de la puissance politique : mais le bouddhisme obtient dans ces annales une part égale à celle qu'il a eue aux événements, et cette participation n'a jamais été sans importance; il est souvent intervenu dans les affaires publiques; il a pénétré plus d'une fois dans le palais impérial et dans le conseil suprême; il a contribué à étendre les relations extérieures de l'empire et les a éclairées des renseignements que lui apportaient ses communications lointaines sur la position et la puissance des états, sur les mœurs et les intérêts des peuples. Il n'a d'ailleurs négligé dans aucun temps de rassembler les faits de son histoire domestique, de conserver le souvenir de ses grandes fondations religieuses, des modifications survenues dans sa hiérarchie, dans ses honneurs, dans sa discipline et dans ses pratiques, de perpétuer dans ses livres ses controverses dogmatiques avec le bouddhisme des autres contrées, d'écrire la vie de ses saints per-

sonnages et de ses plus éminents dignitaires, de rédiger le récit des grandes missions qu'il a, sous plusieurs dynasties successives, envoyées dans l'Inde et dans les contrées occidentales pour y recueillir des textes, des reliques et des traditions sur les lieux saints, pour renouveler à leur source la pureté de ses croyances. Il ne faut pas oublier que c'est dans ces documents d'une inestimable richesse que le bouddhisme trouve les bases les plus certaines de la chronologie de ses anciens temps, les témoignages les plus sincères et les plus irrécusables sur sa condition politique et religieuse dans l'Inde et dans les régions voisines, pendant les siècles qui forment son moyen âge, les moyens de critique les plus sûrs pour apprécier l'authenticité de ses livres et de ses traditions, et les indications même les plus précises ou plutôt les seules suffisantes pour reconnaître l'étendue des pertes qu'a faites son histoire, et pour les réparer comme elles peuvent l'être, en rassemblant les débris qui les signalent. Tels sont les éminents services que le bouddhisme attend de la littérature chinoise, et qu'elle seule peut lui rendre, parce que, depuis plus de seize siècles, la Chine, ce grand témoin de toute l'Asie, assiste aux controverses religieuses et aux luttes politiques du bouddhisme sans être affectée de leurs divers succès, et que l'histoire chinoise, indépendante par son origine et par ses principes de l'autorité de cette croyance, ne se renouvelle pas avec elle, ne suit point ses variations, ne se dissipe pas en même

temps que ses titres historiques, mais, après avoir recueilli les faits qui l'intéressent, les conserve et les perpétue, frappés pour ainsi dire de la marque indélébile d'une date certaine.

C'est là l'énorme masse de matériaux que devra remuer la science européenne pour établir le premier ordre de ses recherches dans cette étude d'une étendue presque illimitée, où une excessive richesse se rencontre avec une extrême pénurie, où l'embarras naît à la fois de l'abondance de certains éléments et de l'absence de quelques autres, où les contradictions jettent encore moins d'incertitude que les fausses apparences d'une concordance qui n'existe pas. C'est en effet une grande entreprise, pleine de travail, où les difficultés sont partout présentes, et dans laquelle les efforts de la science attendent le secours du temps, que de réunir dans le même examen et comme sous une seule vue, les traditions religieuses, les littératures et les histoires de tant de peuples, doctrines, productions, monuments du bouddhisme, qui le représentent dans ses principes et dans sa double influence morale et politique, de faire sortir l'ordre de la confusion de ce grand ensemble, d'assigner à chaque fait son mérite, son origine, ses rapports, son âge, sa place dans la suite des événements ou dans le développement des idées, de faire prévaloir la critique sur les opinions des peuples et sur la sanction qu'elles reçoivent des siècles, d'élever au milieu de la discordance des témoignages l'autorité d'un jugement

éclairé, de rendre à chaque époque, à chaque contrée les faits qui lui appartiennent, les conceptions qui lui sont propres, de restituer l'histoire des dogmes et de la fortune du bouddhisme dans sa vérité originale, de la recomposer avec certitude dans toutes ses parties et dans tous ses temps, telle qu'elle n'a pas encore été rassemblée de tant de littératures qui en possèdent les éléments. La part de la critique est immense dans une pareille étude, son œuvre est belle, mais difficile à accomplir; sa recherche, toujours sûre, n'avance que lentement, parce qu'elle doit se prémunir contre toutes les surprises et se défier de tous les secours; le terme en est placé au delà de nos prévisions, comme les résultats au delà de nos espérances, parce que le travail de la comparaison double les usages et la valeur des matériaux qu'il rapproche. Mais, quelque variés qu'ils soient dans les particularités et dans les convenances de leur emploi, les procédés de la critique sont si constants dans leurs principes, la méthode qu'ils introduisent est d'une précision si sévère, que l'ordre qui en résulte organise par sa propre force la matière encore incomplète d'une étude, et, sans attendre le rassemblement de tous les faits, s'applique à ceux qu'il trouve réunis, les éclaire de sa lumière, en produit les analogies et les oppositions, indique les connexions interrompues, appelle les faits absents, leur réserve la place qu'ils doivent occuper, et, s'étendant de rapports en rapports, règle toutes les parties et prépare tous

les moyens de la nouvelle étude. Aussi peut-on dès ce moment, avant d'avoir recueilli tous les documents contenus dans les diverses littératures bouddhiques, et sans avoir même présumé ce que peuvent y ajouter ces découvertes imprévues qui surviennent dans toutes les recherches, déterminer avec une précision qui se rapprochera de plus en plus de la certitude, la série des travaux successifs qui doivent éclaircir les différents points de cette immense question, et réduire tous les faits historiques et dogmatiques qu'elle comprend à une concordance réelle et établie avec autorité par la détermination de l'âge relatif des diverses traditions auxquelles ils appartiennent. De toutes les parties du monde bouddhique rassembler avec soin et avec ordre tous les livres qui conservent les dogmes métaphysiques, les principes moraux, les règles disciplinaires, les matières d'histoire ecclésiastique, les doctrines et les formules mystiques de ce grand système religieux, tous les traités de sciences et d'arts qui ont été introduits avec sa littérature ou rédigés sous son influence, toutes les annales, les chroniques et les relations particulières qui peuvent contribuer à la connaissance complète des faits de son histoire; recueillir tous les monuments lapidaires et numismatiques qui rendent témoignage à quelques-uns de ces faits et en fixent avec certitude l'ordre chronologique; préparer cette immense matière pour l'étude, en la classant dans des catalogues et des index analytiques; réunir tous les éléments d'une histoire

littéraire de ces divers ensembles de traditions; dans chacune de ces littératures essayer de déterminer avec le plus de précision possible, à l'aide des renseignements que fournissent l'attribution, la forme, le style et le choix des citations, l'époque de la composition de chacun des livres qu'elle présente; distinguer par des caractères qui ne puissent être méconnus les ouvrages originaux qui ont servi à une littérature entière de texte ou de modèle, et ceux d'un âge postérieur et d'un ordre secondaire qui n'en sont que des développements ou des imitations, les ouvrages d'une exposition simple et antique où rien n'est préparé pour l'apologie ni pour la discussion, et ceux d'une exposition plus précise qui rassemblent et résument pour ainsi dire toutes les forces d'un système; dans celles de ces littératures qui ne se composent que de traductions ou qui empruntent du moins leurs principaux textes à une autre langue, constater l'existence des originaux, l'âge et la sincérité des traductions, leurs transformations, si elles en ont subi, leur mérite particulier, leur utilité relative dans l'étude générale; reconnaître à quelle langue, à quel ensemble de livres, à quel corps de traditions appartiennent ces originaux; dans l'examen des grands recueils bouddhiques des Chinois et des Japonais, les seules nations qui paraissent avoir connu plus d'une rédaction des écritures, mais qui n'ont réussi qu'à les confondre en voulant les concilier, apporter un soin extrême à rechercher la provenance des textes

primitifs, l'origine, l'âge et l'autorité des traducteurs; s'attacher particulièrement à recueillir les fragments de l'ancienne version de l'Indien Bouddhabhadra, les diverses parties de celle de Çikchânanda, originaire de Khotan[1], et à les distinguer des nombreuses traductions rédigées sous les Mongols par des religieux ouigours et tibétains : cette étude particulière étant assez avancée dans chacune des littératures bouddhiques pour qu'il soit possible de réserver toute son attention à celles dont l'originalité est reconnue par le témoignage des autres, ou qui représentent des monuments originaux aujourd'hui perdus, mettre en présence leurs prétentions exclusives au mérite de posséder l'édition primitive des écritures; faire naître le doute et les moyens de l'éclaircir du rapprochement contradictoire de ces rédactions différentes d'une même tradition religieuse reçues avec un égal respect dans diverses contrées comme la propre forme de la révélation de Bouddha; choisir où la foi n'a jamais examiné; distinguer des livres authentiques et des livres supposés là où le respect des peuples ne connaît que l'autorité d'une instruction divine partout également présente; consulter les indications si variées et si difficiles à apprécier qui résultent de la forme litté-

[1] Le premier de ces traducteurs, nommé par les auteurs bouddhiques chinois le *bhikchou Fo tho pa tho lo*, rédigea sa version vers la fin de la dynastie des Tsin, dans les premières années du v[e] siècle de notre ère; le second, que les mêmes autorités désignent sous le nom de *bhikchou Chi tcha nan tho*, termina sa grande entreprise sous la dynastie des Thang, dans les dernières années du VII[e] siècle.

raire, des particularités de la langue, de l'ordre et des divisions de la matière, de l'originalité des doctrines, de la concordance des notions historiques; recueillir de ces circonstances et de leurs rapports avec les traditions généralement admises par les bouddhistes, au sujet de trois collections successives des écritures, les motifs d'une opinion probable, que l'épreuve du temps peut convertir en certitude, sur l'âge relatif de ces différents textes religieux, sur leurs prétentions à une authenticité absolue, sur la convenance de leur attribution à quelqu'une des trois collections canoniques, de celle des textes *pâli* ou *magadhi*, par exemple, à la rédaction publiée par Môggaliputtathêrô, à Pâtaliputra, et de celle des textes sanscrits mêlés d'archaïsmes, à la rédaction préparée par Vichnoumitra, dans le Kachmir ou dans le Gândhâra[1]; rechercher à quelle époque, dans quelle partie de l'Inde et par quelles causes celle des rédactions comparées qui peut être considérée comme la plus ancienne a été transformée dans un autre corps de traditions, est passée dans une autre langue, s'est enrichie de nouveaux

[1] J'indique simplement ici une conjecture que je me réserve d'exposer avec plus de développements, et d'entourer de toutes les preuves qui paraissent l'appuyer, dans un mémoire spécialement consacré à la discussion de ce point important d'histoire littéraire. Il suffit, pour autoriser la première partie de cette conjecture, d'observer que les Chinois reconnaissent expressément que la rédaction des écritures bouddhiques reçue à Ceylan est celle de l'*intronisation*, c'est-à-dire la rédaction compilée à Pâtaliputra sous le règne de Dharmâçôka.

textes; examiner s'il y a lieu de douter que la plus grande partie des livres bouddhiques originaux ait été anéantie dans une persécution suscitée par le célèbre Çankarâtchârya; déterminer à quel temps et à quel état du bouddhisme doit être rapportée chacune des nouvelles divisions successivement introduites dans les écritures, depuis celle des *tripitaka* ou des *trois vases* jusqu'aux dix-huit classes du grand et du petit *yâna;* essayer enfin de reconnaître quelle opposition existait entre les règles des vingt-quatre traités de discipline supposés par les *vradjî* expulsés de Vaîçâli, et les prescriptions du *vinaya*, tel qu'il nous est parvenu, entre les doctrines des deux *nikâya* apocryphes qui ont été autrefois approuvés à Ceylan, et celles des grandes collections de *soûtra* réputées authentiques par les bouddhistes orthodoxes [1] : la critique des autorités étant ainsi établie et acquise à la discussion publique par la traduction de tous les textes, instituer la critique des faits et entrer dans un sujet dont tant de travaux n'ont fait que préparer l'étude; suivre et surveiller comme d'un seul regard dans la lecture des

[1] C'est vraisemblablement à l'introduction de ces autorités apocryphes qu'il faut attribuer la dissidence qui éclata, deux siècles après la mission de Mahêndra, entre les Bouddhistes de Ceylan, et qui les sépara en deux sectes, celle de *Mo ho pi ho lo* (de *Mahâvihâra* ou du grand monastère), et celle de *'A po ye khi li* (des monastères de la montagne *Abhayagiri*, et non pas *Abhayaçrî*) : car c'est évidemment de sectes religieuses qu'il faut entendre ce que l'éditeur du *Fo koue ki* paraît avoir rapporté à une nouvelle division des écritures (page 340).

textes quatre ordres de faits distincts, les principes de la doctrine religieuse du bouddhisme, les documents de son histoire ecclésiastique, les indications de ses rapports politiques et de son influence morale sur les peuples, les témoignages certains que peut recueillir de sa littérature l'histoire générale de l'Asie; rassembler ces faits épars dans l'exposition souvent diffuse des textes; les rapporter chacun suivant ses affinités aux divers ordres de recherche, les placer dans des suites continues où ils trouvent nécessairement leurs connexions; épuiser par ce travail toute la matière du bouddhisme pour la réorganiser en la transformant, pour la convertir à l'usage et l'accommoder à la précision de la science européenne; diviser l'étude de cette immense matière dans les grandes questions qui sont indiquées par le rassemblement même des faits; explorer chacune d'elles dans ses plus intimes détails et les dominer d'une vue d'ensemble dans toute l'étendue de leurs généralités, de manière à pouvoir également les rattacher par leurs rapports extérieurs aux diverses connaissances humaines qu'elles intéressent, et les résumer comme en un seul corps de science en liant leurs rapports intérieurs; dans l'ordre où se présentent naturellement ces questions, considérer d'abord quelle valeur historique doit être attribuée aux plus anciennes traditions du bouddhisme sur l'antériorité de son existence à l'avénement de Çâkya, sous quelle influence et à quelles époques ces traditions ont été successi-

vement développées et étendues à des périodes de temps qui n'ont d'autres limites que celles de l'imagination humaine; déterminer les causes qui ont au temps de Çâkya suscité ou renouvelé le bouddhisme, cette grande réforme à laquelle on peut dès à présent reconnaître ce caractère, en se réservant d'examiner si elle a été, dans son principe, religieuse ou sociale; rechercher si ce mouvement avait été préparé dans les siècles précédents par d'autres dissidences religieuses qui eussent annoncé des principes semblables et introduit des modifications non moins essentielles dans les institutions brahmaniques, ou bien si les sectes des Djaîna, des Lôkâyatika et des Tchârvâka, qui ont tant de points de ressemblance avec le bouddhisme, doivent lui rapporter leur origine; apprécier la valeur des emprunts que la religion bouddhique a faits au brahmanisme, ou plutôt des traditions antiques qu'elle en a retenues pour les appliquer à son usage; conjecturer à quel âge et à quel état des doctrines védiques appartient le système de mythologie adopté par le bouddhisme dans ses premiers temps, par quelles additions successives, par quelle étrange confusion ce système si simple et d'un rapport si exact aux anciennes divisions cosmogoniques s'est étendu aux immenses proportions de sa forme actuelle, s'est accru plutôt qu'enrichi de sa variété infinie de divinités locales, de croyances et de légendes populaires, d'images bizarres et ridicules qu'il présente aujourd'hui; reconnaître quels sont les dogmes métaphysiques que

le bouddhisme a pu dériver d'une source antique à laquelle auraient également puisé les systèmes philosophiques du brahmanisme, particulièrement le Sânkhya et le Vaîçêchika; consacrer une étude attentive à suivre la doctrine des trois *yâna* ou *véhicules spirituels* depuis son origine, dans tous ses développements et dans ses applications diverses, jusqu'à sa dernière transformation; rechercher quelles ont été les causes des dissidences qui ont préparé la ruine du bouddhisme dans l'Inde; si ces dissidences ont eu un caractère exclusivement religieux et philosophique, à quelles sectes elles ont donné naissance, si les sectes qui en sont sorties ont existé simultanément et avec une égale autorité dans les diverses parties de l'Inde, ou bien ont été limitées à l'Inde septentrionale, où elles s'étaient formées; sous quelle influence, avec quelles tendances et dans quelle mesure chacune de ces sectes a modifié les traditions primitives, quelles concessions elles ont faites au brahmanisme dans un esprit de conciliation, à quelle époque et par la force de quelles circonstances elles se sont affiliées à la doctrine mystique des *tantra;* examiner par quels rapports ces dissidences et l'affaiblissement du principe de l'unité religieuse se lient aux révolutions qui ont renouvelé les races et changé les grandes divisions politiques de l'Inde, aux modifications qu'elles ont nécessairement introduites dans son état social; estimer quelle a été l'utilité du bouddhisme dans l'ordre moral, quelle a été son influence sur le

maintien ou sur les progrès de la civilisation dans les diverses parties de l'Asie où il a prévalu, quelle a été son intervention dans les communications et les rapports politiques des peuples soumis à son autorité; apprécier quelle est l'étendue et pour ainsi dire la valeur de la culture intellectuelle propre au bouddhisme, par quels caractères elle se distingue de celle du système brahmanique, quels sont ses titres à être considérée comme originale; quelles sont les causes de l'uniformité de son action sur tous les peuples, quelle liberté elle a laissée à l'individualité de la pensée, quel est le mérite de la direction quelle a donnée aux forces et à l'activité de l'esprit humain; considérer quels ont été les intérêts divers ou opposés des quatre grandes classes de la société indienne, attachés à l'existence du bouddhisme, dans quelle mesure chacune d'elles a contribué à sa propagation et a participé à ses avantages; développer la série entière des faits politiques au milieu desquels a passé cette grande révolution des croyances, ce grand mouvement des civilisations; rassembler de toutes les parties de l'Asie les monuments historiques qui subsistent encore, recueillir les débris de ceux qui n'ont pas été conservés à l'étude et à la critique de notre âge; comparer entre elles et confirmer par leur accord ou vérifier par leur opposition des traditions qui n'avaient pas encore été rapprochées, pour former de l'ensemble des événements qu'elles reproduisent comme un grand cadre dans lequel trouvent leur

place, leurs rapports et leur ordre tous les faits de l'histoire particulière du bouddhisme; réunir dans une discussion commune, en appliquant à leur examen les procédés de la critique, tous les témoignages que cette doctrine religieuse a conservés sur ses origines, pour déterminer par une recherche sûre et qui ne laisse point de place au doute, l'époque précise de l'ère de Çâkya, le temps où elle a commencé à être en usage, les causes qui l'ont fait varier successivement de plusieurs siècles chez les diverses nations qui l'ont adoptée comme la base de leur chronologie civile et religieuse; rectifier, à l'aide de cette détermination, les dates des événements les plus importants des premiers siècles du bouddhisme, et particulièrement celles des rédactions des écritures, des règnes d'Açôka et de Kanichka, des missions envoyées dans les contrées occidentales, de la succession des patriarches, des premières dissidences religieuses, des persécutions suscitées par Koumârila et Çankarâtchârya; concilier, en les rappelant à leur concordance réelle ou à l'autorité des plus anciens textes, les nombreuses variations de chronologie qui existent entre les diverses littératures bouddhiques, et, dans chacune de ces littératures, entre les ouvrages de différents siècles; essayer de rapprocher, par des synchronismes ou par des rapports constants qui puissent y suppléer, les traditions des bouddhistes et celles des brahmanes sur l'histoire ancienne de l'Inde; recueillir des livres bouddhiques, et spécialement

des ouvrages de polémique et de controverse, les notions intéressantes qu'ils contiennent et qu'on chercherait vainement dans les autres parties de la littérature indienne, sur l'état du brahmanisme pendant sa longue lutte avec la nouvelle doctrine, sur les principes de sa philosophie à cette haute époque, sur les sectes qui ont diversement modifié son caractère dans le cours de plus de douze siècles; embrasser enfin, dans un ensemble de recherches liées entre elles par la succession des temps, qui s'étendent aux diverses contrées avec les rapports des événements et qui remplissent les lacunes des traditions par les conjectures d'une sage critique, les grands faits du bouddhisme, son origine, ses premiers développements dans l'Inde centrale, ses progrès rapides vers les extrémités opposées de l'Asie, l'ordre, les alliances et les relations des dynasties sous lesquelles il s'est répandu dans l'Inde et dans les régions voisines, les divers succès de ses entreprises, les divers contrastes de sa fortune; persécuté dans le pays où il avait pris naissance, reçu avec respect chez des peuples barbares auxquels il n'était pas destiné; la discussion de ses sectateurs étendant sa domination temporelle, en altérant de plus en plus ses doctrines; sa puissance éclatant par de grands exemples au temps des Mongols; son heureuse influence s'étendant aujourd'hui encore sur de vastes contrées qui égalent la moitié de l'Asie: tel est, si je puis ainsi m'exprimer, l'immense programme de l'étude du bouddhisme, telle est la sé-

rie, qui doit s'agrandir encore, des questions qu'elle présente à résoudre, telle est la succession non interrompue de recherches et la suite d'efforts soutenus qui, avec le concours du temps, porteront cette étude de progrès en progrès au point de perfection qu'elle ne peut manquer d'atteindre. Il est réservé à la science européenne de connaître le bouddhisme comme il ne s'est jamais connu lui-même, de comprendre sa destinée mieux qu'il ne l'a comprise, de dominer d'une plus haute et d'une plus puissante conception toutes ses doctrines et toutes ses vicissitudes. Elle peut d'ailleurs confier au bouddhisme lui-même le soin de préparer cette immense étude, et, pour rendre son œuvre plus facile, rapprocher les diverses branches de la grande famille bouddhique par ses communications si fréquentes dans les anciens temps, les appeler ensemble à la discussion de leurs doctrines religieuses, à la recherche de leurs traditions historiques, à la connaissance réciproque des littératures qui depuis leur séparation se sont formées dans le sein de chacune d'elles sous l'influence des croyances communes; mais seule, au milieu de ces témoignages sans accord et de ces prétentions opposées, elle a la supériorité de jugement nécessaire pour décider avec prudence et pour égaler l'autorité de la décision à son importance. Ce sera le mérite de la science européenne, de rétablir entre les peuples de l'Asie les rapports qui existaient dans l'antiquité, de rappeler à leur origine commune des traditions qui s'étaient

divisées en se répandant et s'étaient méconnues à de trop grandes distances; ainsi lui sera acquise une gloire qu'elle partagera avec les armes d'Alexandre, celle d'ouvrir le monde aux nations.

(*La suite à un prochain numéro.*)

EL-FOROUK الفروق

Le Livre des différences grammaticales et lexicographiques, par *Ismaïl Itakhi*, l'un des savants ottomans les plus distingués du siècle passé et mort l'an 1138 (1725), est peut-être, de tous les ouvrages grammaticaux qui ont été publiés jusqu'à ce jour à Constantinople, le plus utile et dans tous les cas le plus intéressant pour les arabologues européens, puisque c'est à la fois une chrestomathie grammaticale et un traité des synonymes et homonymes arabes. C'est sans doute l'un des ouvrages dont la traduction mérite d'être encouragée de préférence par le Comité de traductions à Londres ou par la Société asiatique à Paris, vu sa grande utilité pour la connaissance approfondie de la grammaire arabe. Il se compose de quatre chapitres : le premier renferme sous le titre vague de رسوم (formes) quelques notions sur la manière d'orthographier différents noms arabes et la manière de les écrire; c'est la partie la plus faible et la plus insignifiante de l'ou-

vrage, aussi ne remplit-elle que 16 pages; la seconde, la plus importante (pag. 17-158), renferme quatre cents articles rangés par ordre alphabétique; c'est la chrestomathie grammaticale : le titre de ce second chapitre est الكلمات المفردة *les mots simples;* le troisième chapitre, qui porte le titre الفوايد, c'est-à-dire *les choses utiles,* renferme soixante-quatre articles, qui se rapportent tous à des finesses de grammaire; le quatrième chapitre enfin contient les synonymes et les homonymes dont tout l'ouvrage est intitulé. Pour appeler l'attention des orientalistes et des traducteurs sur ce petit ouvrage très-utile, je donne ici la liste des synonymes et homonymes, sans l'explication jointe à chacun de ces articles. Ce chapitre mérite d'autant plus l'attention de tous les lexicographes, que les synonymes arabes ont été jusqu'à présent totalement négligés dans tous les dictionnaires arabes, quoique le dictionnaire turc *Lehdjet,* imprimé à Constantinople, en fournisse seul un grand nombre, mais sans explication ou raisonnement quelconque. Les mots dont se compose cette liste n'appartiennent pas tous, comme on le verra, à la même classe, puisque ce sont en partie de véritables synonymes, en partie des mots d'une signification tout à fait opposée, et en partie des homonymes, qui varient seulement par une voyelle. Tels sont *Ssinaat* et *Ssanaat, Durr* et *Dharr, Zill* et *Zell, Dhaaf* et *Dhof, Ardh* et *Irdh,* etc. Plusieurs sont connus; on sait par exemple que *el-Ardh* العرض signifie la *surface* ou l'*accident,* et *el-*

Irdh العرض le *point d'honneur* chez les Arabes; cependant l'on ne trouve sous ces deux mots ni l'une ni l'autre de ces deux significations, mais deux autres très-peu connues. A propos de ces homonymes, lesquels ont les mêmes consonnes, mais la première voyelle différente, il est à remarquer que M. le baron Silvestre de Sacy est tout à fait en erreur en disant, dans son Anthologie arabe (page 44), que la signification de المثلث en grammaire arabe *est un mot qui peut se prononcer indifféremment avec l'une ou l'autre des trois voyelles;* c'est tout au contraire un mot qui, prononcé avec l'une ou l'autre des trois voyelles, a une signification toute différente; ainsi le mot المثلث signifie en grammaire arabe non pas un mot qui peut se prononcer indifféremment avec l'une ou l'autre des trois voyelles, mais au contraire *un mot à triple sens, selon qu'il est prononcé avec l'une ou l'autre des trois voyelles*, comme par exemple *Senet*, année, *Sinet*, sommeil, *Sonnet*, les paroles et actions du Prophète [1]. — L'ouvrage cité de *Kotrob*, qui se trouve à la Bibliothèque impériale de Vienne, en fait foi. Comme M. de Sacy n'a pas donné dans son Anthologie grammaticale la traduction du sobriquet de Kotrob, j'ajoute ici que

[1] Je n'ai jamais entendu dire que le sens du mot reste toujours le même malgré la différence des voyelles, ce qui serait effectivement contraire au poëme de Kotrob, que je possède. Cependant toutes les fois que l'auteur du Kamous emploie le mot مثلث, c'est effectivement sans que la différence des voyelles en apporte aucune dans le sens. (*Note de M. S. de Sacy.*)

c'est tout à fait l'ἀκοιμητὸς des Grecs, un homme qui dort peu, veille les nuits et est levé le premier. Parce que Mohamed, l'auteur de ce *glossaire des mots à triple signification*, était plus matinal que tous ses condisciples, son maître *Sibouyé*, dont les Arabes ont estropié le nom persan en *Sibweih*, lui dit, Tu n'es qu'un *Kotrob*, et le nom lui resta[1]. Au reste les *Kotrob* sont, selon Demiri, une espèce de démons inquiets qui n'ont point de sommeil, dont les femelles s'appellent السّعالى *Soali*, et sur lesquels Demiri donne des détails, aussi bien que sur les *Ghouls* ou *Ghailan*, les démons du désert, les *Afrit* ou *Afarit*, les plus méchants des lutins, les autres espèces des *Djinn*, c'est-à-dire des *génies*. Mais pour revenir à Samuel Itakhi, l'auteur du *Forouk*, il est encore l'auteur de plus de cent ouvrages; les titres de vingt-cinq des principaux sont donnés dans la courte notice biographique mise en tête de son commentaire du *Pendnamé*, imprimé à Constantinople. L'impression du *Forouk* (235 pages in-8°) a été terminée à la mi-zilhidjé 1251, c'est-à-dire à la mi-mars 1836.

HAMMER-PURGSTALL.

SYNONYMES ARABES.

1. المقدّمة, la préface d'un livre et les prolégomènes d'une science, l'introduction.

[1] *Dictionnaire zoologique* de Demiri, article *Kotrob*.

2. اللَبس *lebs* (avec un *feth*), la confusion; اللُبس *lobs* (avec un *dhamm*), l'habit.

3. الفضائل, les excellences; فواضل, les choses superflues.

4. البكى, les pleurs; البكاء, les gémissements.

5. الواسطة, le moyen; الآلة, l'instrument.

6. الحيّ, la tribu dont les individus ont plusieurs pères; القبيلة, la tribu dont tous les individus descendent d'un seul père.

7. الطّريق, le chemin; الصراط, la route.

8. عند, chez; لدى, auprès de.

9. التّلاوة, la lecture suivie, déclamation; القراءة la simple lecture.

10. العلامة, signe; الخاصة, marque distinctive.

11. الحدّ, *genus proximum;* الخاصة, *differentia ultima.*

12. المبادى les précédents; المقدّمة, les préliminaires.

13. المبهم, le nom indéterminé; النكرة, l'indéfini.

14. الوصف, la qualité d'adjectif; الصفة, le qualificatif.

15. المضمر, renfermé dans l'esprit; المبهم, vague.

16. اسم الجنس, nom de genre; النكرة, le nom indéfini.

17. المصدر, le nom d'action; الحاصل, le produit.

18. السياق, ce qui suit; السباق, ce qui précède.

19. الدليل, preuve; الدال, ce qui prouve.

20. الغم, le chagrin passé; الهم, le chagrin présent ou futur.

21. الاولى, ce qui vaut mieux; الصواب, le mieux.

22. الوقف, la pause; الجزم, le repos.

23. العالم, le savant; العارف, le connaisseur.

24. الجنس, le genre; اسم الجنس, nom générique.

25. الوسط, le milieu; وسط, le centre.

26. الذات, la personne; الشخص, l'individu.

27. الجزء, la particule; البعض, la partie.

28. الضابطة, l'usage; القاعدة, la règle.

29. الباب, le chapitre; الكتاب, le livre.

30. الفرض, la base des devoirs et préceptes, dans un sens plus général que الركن, puisque tout ركن est en même temps فرض, mais non *vice versa*.

31. الدعا, la demande; السوال, la question.

32. الفرق, la différence; التفريق, la séparation.

33. الافتراق, la division; التفرق, la distinction.

34. الصفة, la qualification; النعت, l'épithète.

35. العلم, la science; المعلوم, le connu.

36. الحجة, le document; البينة, la démonstration.

37. التبعيض, la marche de la proposition du moindre au plus; التبيين, la marche inverse du plus au moindre.

38. من, *ex;* عن, de.

39. زيدون. Dans ce pluriel de nom, le *waw* représente le cas, et le *noun* le nombre; dans يفعلون, pluriel de verbe, c'est le contraire.

40. العدم, néant; الفنا, anéantissement.

41. التخصيص, la spécification; التوضيح, l'éclaircissement.

42. لا, non; لا, point.

43. الفعل, l'action; العمل, l'acte.

44. المعنى, le sens; المفهوم, ce qui est compris.

45. الحليم, celui qui est doux; الصبور, le patient.

46. المُلك, la possession de tout ce qu'on peut posséder, hommes et choses; المِلك, se dit seulement de la possession des choses irrationnelles.

47. البيان, la déclaration; النطق, la parole.

48. النطق, la parole; القول, ce qui est dit.

49. المثوى, l'hospice; المأوى, la demeure.

50. القن, l'esclave du côté du père et de la mère; الرق se dit du précédent, mais aussi de celui dont le père ou la mère n'étaient point esclaves.

51. التمنى, le souhait; الاشتها, l'appétit.

52. التّغيير, le changement; التحوّل la translation.

53. الابد, l'Éternel (qui n'a pas eu de commencement); الازل, l'Éternel (qui n'aura point de fin); السرمد, l'Éternel (sous tous les rapports).

54. الجوهر, l'essence; العرض, l'accident.

55. المحروسة, la bien gardée, d'une ville qui n'a point de murs; المحمية, la protégée, se dit au contraire d'une ville enceinte de murailles.

56. ل, particule tantôt employée pour indiquer un but, et tantôt pour se rapporter à ce qui suit.

57. التحريف, l'écriture avec orthographe; التصحيف, l'écriture avec faute d'orthographe.

58. الخالص, non falsifié; الصافى, pur.

59. العظيم, le respecté; الكبير, le grand. L'opposé du dernier est صغير, petit, et du premier حقير, méprisé, vil.

60. الواحد, l'un; المفرّد, l'unique.

61. الجهل البسيط, l'ignorance simple, dans laquelle se trouve celui qui connaît son ignorance; الجهل المركّب, l'ignorance composée, celle de l'homme qui ne sait rien, et ne sait point qu'il est ignorant.

62. الحذف, l'élision; السّلب, la privation.

63. المشابهة, la concordance de son et de sens; المشاكلة, la concordance de son (seulement).

64. اسم تفضيل, nom de comparaison; افعل, comparatif.

65. القلّة, ce qui est peu comparativement (rare); الندرة, se dit de ce qui est peu absolument.

66. الذكر, la prière mentale; الذِكر, la prière orale.

67. الحاشية, la note marginale; التشرح, le commentaire.

68. العَلاقة, l'attachement aux personnes; العلاقة, l'attachement aux choses.

69. الكلّ, le tout; الكلّى, le total.

70. النتيجة, le résultat; المطلوب, ce qui a été demandé.

71. الاختلاف, la différence; الخلاف, l'opposition.

72. بالجملة, en somme; فى الجملة, en peu.

73. الضّدين, les deux opposés; النقيضين, les deux adversaires.

74. الانزال, l'envoi des surates du Coran par l'entremise de Gabriel; التنزيل, sans son entremise.

75. الامارة, le signe qui n'est pas inhérent à la chose et s'en sépare; العلامة, le signe inséparable.

76. التاويل, l'exégèse; البيان, l'explication.

77. الالهام, l'inspiration; الاعلام, l'indication.

78. الاجمال, le coup-d'œil général; التفصيل, les détails.

79. التحرير, l'écrit; التقرير, l'exposition.

80. الحال, l'état; التمييز, la spécification.

81. التقديرى, l'éventuel; المحلّى, l'ordinaire. Deux termes techniques de l'*Irab* qui ne se trouvent point dans la Grammaire de M. de Sacy.

82. امّا, différence du simple au composé.

83. الشاذ, le peu; النادر, le rare.

84. الاقتصار, le défaut; الاختصار, l'abrégé.

85. مدلول الفعل الاصطلاحى, ce qui est désigné par l'action exprimée par la parole (le verbe); مدلول الفعل الحقيقى, ce qui est désigné par l'action véritable (en idée). Deux termes techniques grammaticaux qui ne se trouvent point dans la Grammaire de M. de Sacy.

86. الكلام, la parole; الجملة, la proposition.

87. اللفظ, le mot en général; الكلمة, le mot en particulier.

88. ذو et صاحب; le premier est plus noble, le dernier est plus commun.

89. العظمة, la grandeur; الجلال, le sublime.

90. الاحد, l'unique; الواحد, l'un.

91. المكروه, ce qui est plus près du pur que de l'impur; المشكوك, le contraire. Deux termes tech-

niques de la purification légale, de même que les suivants :

92. الكراهة التّنزيهية, l'abomination sujette à purification; الكراهة التّحريمية, l'abomination impliquant défense.

93. تأمل, réfléchis; s'emploie lorsque l'auteur appelle l'attention du lecteur sur quelque chose de fort, et l'on dit فتأمل, lorsqu'il s'agit au contraire d'un passage faible.

94. التحقيق, vérification; التدقيق, recherche approfondie.

95. اى, s'emploie dans les commentaires pour expliquer un passage; يعنى, pour éloigner le doute.

96. الضيا, la splendeur; النور, la lumière.

97. الابدال, le changement; القلب, la permutation d'une lettre dans les verbes irréguliers.

98. الارادة, la volonté, quant au futur; المشية, la volonté, quant au présent.

99. الافحام, l'importunité de celui qui demande; الالزام, la concession faite par celui qui est fatigué par l'importunité de la demande.

100. الاخبار, l'énoncé d'une chose passée; الانشا, l'énoncé d'une chose présente. Ces deux termes techniques ne se trouvent point dans la Grammaire de M. de Sacy.

101. اصفرّ et احمرّ, ce qui est jaune ou rouge de sa couleur naturelle et inhérente; en opposition avec اصفارّ et احمارّ, qui se dit d'un jaune ou d'un rouge accidentel, qui se passe.

102. و et مع, avec.

103. القيمة, la valeur; الثمن, le prix.

104. الرّوية, vision; الرّويا, rêve.

105. اقعد, assieds-toi : s'adresse à celui qui était debout; اجلس, à celui qui dormait ou priait.

106. العربى, l'arabe (adjectif); الاعرابى, l'Arabe (nom).

107. الفرث, l'excrément, tant qu'il est dans les entrailles; السرجين, lorsqu'il en est sorti.

108. العادة, l'usage; العرف, la coutume.

109. الابله, l'imbécile; الاحمق, qui est bête.

110. خلف الله عليك, que Dieu t'en tienne lieu! اخلف الله عليك, que Dieu t'en dédommage! Le premier se dit d'une perte irréparable, le second d'une perte qui peut se réparer.

111. او, ou (l'un ou l'autre); ام, lequel des deux.

112. الحث, exciter; الحضّ, encourager.

113. النعم, troupeau de chameaux; الانعام, bétail.

114. الحشو, le superflu, les excréments; التطويل, la prolongation, les longueurs.

115. الاطناب, amplification; التطويل, longueur de la parole.

116. المَقام, le temps ou le lieu où quelqu'un est debout par rapport à lui-même; المُقام, par rapport à un autre.

117. اليقين, la certitude; الشك, le doute; الظن, l'opinion.

118. الدين, la religion; الملّة, un peuple qui professe la même religion; المذهب, la secte.

119. الكافر, l'infidèle; المشرك, l'idolâtre; المرتد, le renégat; المنافق, l'hypocrite; الزنديق, l'esprit fort; الدهراني, le matérialiste.

120. الحق, la vérité; الصدق, la sincérité.

121. المومى اليه, le susmentionné; المشار اليه, le susdit.

122. التولّد, la génération; التّوالد, la progéniture.

123. البدل, échange; العوض, compensation.

124. العامّ, le général; المطلق, l'absolu.

125. الآل, la famille; الاصحاب, les compagnons.

126. الاهل, les membres d'une famille, les proches, moins prochains que les اصحاب, les amis intimes.

127. الحذف, l'élision sans qu'il en reste de trace; الاضمار, la suppression qui laisse une trace. Le premier se trouve dans la Grammaire de M. de Sacy, mais non le second.

128. الخلة, l'amitié intime; الاخوة, la fraternité.

129. الدرج, mêlé; الدمج, mélange.

130. العيش, la vie animale; الحيوة, la vie.

131. المعلومات, les choses connues; المقدورات, les choses prédestinées.

132. فقه القضا, il a compris le cas; علم القضا, il a su le cas.

133. الحمد, louanges; الشكر, grâces.

134. العموم, la récapitulation; التكرار, la répétition.

135. الشك, le doute; الريب, le doute avec soupçon.

136. الارادة, la volonté; الاشتها, l'appétit.

137. التفويض, la confiance en Dieu avant le malheur; التسلم, la résignation après un événement.

138. حسن الوجه, beauté du visage; البها, la beauté en général.

139. النزع, arracher avec violence; النشط, détacher avec douceur.

140. الكسب, ce qu'on gagne pour soi ou pour les autres; الاكتساب, le gain personnel.

141. الترّتيل, la co-répétition; التّحقيق, la vérification.

142. البيوت, les maisons; الابيات, les cases (des vers).

143. الاشتمال, ce qui comprend les parties: الشمول, ce qui comprend les individus.

144. الفتنة, les troubles, en général; البلا, les malheurs particuliers.

145. الورع, la modestie; التقوى, la vertu.

146. التبذير, les frais immodérés; الاسراف, la dilapidation.

147. الدعا, l'appel; الندا, la vocation.

148. الحريّة, la libéralité, en petites et grandes choses; الكرام, la générosité, se dit absolument des grandes choses.

149. الجاه, la démarche avec dignité; الوجه, la décence et dignité, tant par rapport aux membres que par la manière de marcher.

150. الطبع, l'impression; الختم, le cachet; النقش, ce qui est gravé sur le cachet.

151. العقل, la raison; اللبّ, la raison toute pure.

152. الصناعة, l'art; الصَناعة, le métier.

153. الذمر, répréhension; اللوم, le blâme.

154. الفواد, les entrailles; القلب, le cœur.

155. الفرض, le devoir; الايجاب, l'exigence.

156. الضّد, l'opposé; النّد, le pair, semblable.

157. النفخ, respirer; اللفخ, souffler.

158. الضَّعف, faiblesse d'esprit; الضُّعف, faiblesse de corps.

159. العمر, la vie; البقا, la durée.

160. النّد, le pair; الشّبه, le semblable.

161. الضَّرّ, le mal; الضُّرّ, la maladie.

162. الحسن, le beau; الحسنة, la beauté.

163. الوكيل, le chargé de pouvoirs; الكفيل, le garant.

164. البدن, le corps, par rapport au volume; الجسد, par rapport à la couleur.

165. الخيانة, la trahison, النفاق, l'hypocrisie.

166. الصفح, la réconciliation; العفو, le pardon.

167. الضلالة, l'erreur; الغواية, la séduction.

168. المرض, la maladie du corps; السقم, tant la maladie de corps que celle d'esprit.

169. السنة, l'année stérile; العام, l'année fertile. On dit aussi العام, de l'an, et السنة, de l'année.

170. الذلة, la vileté; العصيان, la révolte.

171. المدّ, assister ou aider à des choses désagréables; الامداد, assister ou aider à des choses agréables.

172. الصبر, la patience; الاصطبار, endurer.

173. الذُلّ, avilissement; الذِلّ, humiliation.

174. المصاحبة ou الاصطحاب, assemblée; الاجتماع, rassemblement.

175. الظلّ, l'ombre; الفيء, l'absence de lumière.

176. الفضل, le surplus; الفضول, l'excroissance.

177. الهوى, la cupidité; الشهوة, la sensualité.

178. التّعبير, l'interprétation des songes; التأويل, l'interprétation en général.

179. الخشوع, l'humiliation; الضراعة, l'humilité.

180. الجود, la libéralité; الكرم, la générosité; السخا, la largesse; الايثار, la prodigalité.

181. الاجر, récompense; الجزا, compensation.

182. الاباء dégoût; امتناع, aversion.

183. المس, le toucher; اللمس, le tâtonner.

184. التبديل, la permutation; العوض, le remplacement.

185. ذوى الرّحم, les parents; المحرم, qui appartient au harem.

186. الغين, voile transparent; الرين, voile épais. Deux termes mystiques.

187. السبب, la cause; الدليل, la preuve.

188. الصغير, l'enfant qui n'a pas encore l'usage de la raison; المجنون, l'aliéné.

189. الهمّ, le souci, la sollicitude; الهمّة, l'esprit d'entreprise.

190. القلعة, le château; الحصن, la forteresse.

191. الفاسق, le méchant; الفاجر, le scélérat.

192. الطيّب, le bon; الطّاهر, le pur.

193. السدّ, empêchement naturel qui vient de

Dieu; السّدّ, empêchement qui provient des hommes.

194. المشاركة, la société; الاشتراك, la mêlée.

195. السبوح, qui est au-dessus de tous les défauts; القدوس, le saint.

196. الرّدّ, le repoussement; الرّجع, le retour.

197. الوثن, l'idole; الصنم, la statue.

198. الاخِر, le dernier; الاخَر, à la fin.

199. الواجب, ce qui est requis; الفرض, le devoir.

200. الاولاد, les enfants; الابنا, les fils.

201. الدية, ayant du sang (pour la vie ôtée); الارش, pour du sang répandu sans perte de vie.

202. الخلق, la création (du néant); الجعل, la production.

203. الامور, les affaires; الاوامر, les ordres.

204. الفاسد, ce qui est mauvais, gâté ou qui gâte; الباطل, ce qui est inutile ou rend tel.

205. التفسير, l'exégèse; التاويل, l'interprétation.

206. الجمع, l'assemblée; الحشر, le rassemblement.

207. العبث, l'enfantillage; السفه, la niaiserie; اللعب, le jeu.

208. الاختصاص, l'appropriation; التمليك, la prise de possession.

209. الخواص, les qualités; المزايا, les propriétés.

210. المثل, par exemple; النحو, à peu près, comme.

211. صفات الذات, les attributs négatifs; صفات الفعل, les attributs positifs de Dieu.

212. الاستقامة, la droiture; الاعتصام, la foi droite.

213. القصد, propos, résolution; العزم, propos, résolution ferme, inébranlable.

214. التوقّف, le retard avant de commencer une affaire; التّأنّي, la marche tardive d'une affaire commencée.

215. العيب, le défaut; النقص, le manque.

216. الغفور, celui qui pardonne; الغفار, celui qui est indulgent.

217. الغيظ, la rancune; الغضب, la colère.

218. انت لا تكذب, tu ne mens pas; لا تكذب انت, ce n'est pas toi qui mens.

219. الطايفة, peuplade; الفرقة, peuple.

220. التّرجّي, prière, espérance; التمنّي, souhait, désir.

221. إن, si; أن, que.

222. النّصر, assister, aider; النّصرة, assistance, aide.

223. الحكمة, la sagesse; العلم, la science; المعرفة, la connaissance.

224. المعجزة, miracle des prophètes; الكرامة, miracle passager des saints; خارق العادة, prestige.

225. الالهام, l'inspiration; الوحي, la révélation.

226. الواردات الرّحمانية, les inspirations divines; الواردات الملكيّة, celles des anges; الواردات النّفسانية, les tentations sensuelles; الشّيطانيّة, celles du diable.

227. المرع, le pâturage; الروضة, le jardin.

228. الظلف, l'ongle des vaches, brebis, gazelles; الخلف, du chameau; الحافر, du cheval, mulet, âne.

229. النّحر, victime du chameau; الذّبح, des autres animaux.

230. الاحصا, sommer un nombre; العدّ, compter en détail, nombrer.

231. الاوب, le retour, se dit seulement des êtres rationnels ou des animaux qui ont de la volonté; الرّجوع, le retour, en général.

232. العَرض, tous les biens de la terre; العِرض, l'or et l'argent.

233. الرواية, narration indirecte précédée de *il a dit;* الانشاد, narration directe sans *il a dit.*

234. زال يزال, il a éloigné; زال يزول, il a cessé.

235. الجمهور, l'universalité; العامّة, la commune.

236. كان, *il a été,* de tous les temps, sans changement; صار, *il a été,* successivement.

237. التحذير, parole dite pour mettre quelqu'un en garde de ne pas faire telle et telle chose; اغرا, encouragement pour faire quelque chose.

238. الان, le moment actuel; الانف, le moment précédent.

239. المنافق, l'hypocrite; المرائى, le tartufe.

240. الايجاس, transpiration; الانفجار, sueur abondante.

241. الغزو, combat livré par le Prophète en personne; السرية, expédition militaire faite par l'un des généraux du Prophète.

242. الارشاد, la direction; التوفيق, la providence.

243. فتنة القبر, l'examen fait au tombeau par les deux anges examinateurs; عذاب القبر, les au-

tres tourments du tombeau réservés à ceux qui ne savent répondre d'une manière satisfaisante.

244. متى, quand; كلّما, toutes les fois que.

245. العصمة, la chasteté; الحفظ, la chasteté, ce qui regarde seulement les membres du corps.

246. البشارة, bonne nouvelle; النذارة, mauvaise nouvelle.

247. الوقت, le temps; الميقات, le temps déterminé.

248. السرعة, la vitesse; العجلة, la hâte.

249. الملّة, le peuple des fidèles; النحلة, des infidèles ou hérétiques.

250. الصدقة, l'aumône; الهدية, le cadeau.

251. النمام, le délateur; القتات, le rapporteur de commérages.

252. المداراة, le bon traitement pour le bien de quelqu'un; المداهنة, la flatterie pour en obtenir quelque chose.

253. الخان, le dépôt de marchandises, demeure de marchands; الرباط, l'hospice pour les voyageurs, caravansérail.

254. الانقلاب, la conversion; الرجوع, le retour.

255. الايثار, la dilapidation; السخا, la libéralité.

256. الارشاد, la direction des saints; الدعوة, la vocation des prophètes.

257. وَلاية, le gouvernement; الولاية, le pays.

258. المتخدم, serviteur intéressé; الخادم, servi teur désintéressé.

259. العلم, la science; العقل, la raison.

260. الشطح, les paroles et propos mystiques des sofis; الطامات, leurs actions.

261. الدفع, le repoussement; الرفع, l'abolissement.

262. الهلال, le croissant; القمر, la lune; البدر, la pleine lune.

263. التوبة, la pénitence; الاستغفار, la demande du pardon des péchés.

264. الاخبار, la communication de nouvelles par écrit; التحديث, la nouvelle donnée de bouche.

265. العقوبات, les punitions; الحدود, les peines légales.

266. الايضاح, l'éclaircissement; التقرير, la description.

267. الحامل, celle qui porte dans son ventre; الحاملة, celle qui porte sur son dos ou sur sa tête.

268. الافترا, la calomnie; الكذب, le mensonge.

269. المدنى, natif de la ville de *Médine;* المديني, natif d'autres villes qui portent le nom de *Médinet.*

270. بلى et نعم; tous les deux signifient *oui*, mais le premier implique négation de ce qui précède et affirmation de ce qui suit, et le second le contraire.

271. الذات, la personne; الشخص, l'individu.

272. السلك, le fil de la parole verbale; السمط, la suite de la parole écrite.

273. التصريف, la métamorphose; التحويل, la translation.

274. الكسر, la rupture; القطع, la scission.

275. المكان, le lieu; الحيز, l'espace.

276. الافتراق, la séparation; التفريق, la dissipation.

277. الفقير, le pauvre; المسكين, le mesquin.

278. العداوة, l'inimitié; البغض, la rancune.

279. المسارعة, l'accélération; العجلة, la hâte.

280. الخليفة, le khalife; السلطان, le sultan.

281. السنة, la pesanteur de la tête; النعاس, le sommeiller; النوم le sommeil.

282. السّهو, la faute; الخطا, le péché.

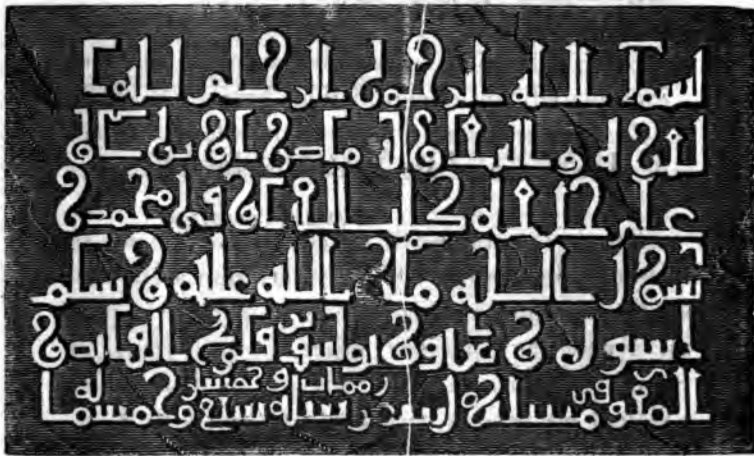
INSCRIPTION COUFIQUE.

Dans le VII[e] volume de l'*Archeologia britannica* se trouve la double copie d'une inscription arabe, laquelle a été lue et interprétée de la manière la plus incroyable par *Chappelow*, *Bohne*, *Costard*, *Pizzi*, et même par *Casiri*. Soupçonnant que les deux copies n'étaient pas exactes, je me suis adressé à M. J. G. Wilkinson, qui a eu la complaisance de m'envoyer la copie exacte, jointe ici en fac-simile. MM. Tychsen[1] et Fræhn[2], qui ont essayé de lire cette inscription, n'ont pu y réussir non plus, faute d'une

[1] *Olai Gerhardi Tychsen explicatio cuficæ inscriptionis quæ in columna lapidea musei Societatis antiquariorum Londinensis.* Rostochii, 1789.

[2] *Antiquitatis Muhammedanæ monumenta varia.* Petropoli, 1820, part. I.

copie exacte; ils auraient dû s'apercevoir cependant que le défunt ne pouvait pas être en même temps *kaid*, c'est-à-dire général, commandant les armées, et *mokri*, c'est-à-dire, lecteur dans une mosquée; cette dernière qualité s'accorde au contraire très-bien avec celle de *kaim* ou sacristain, comme les custodes [1] sont actuellement nommés à Constantinople.



Transcription.

بسم الله الرّحمن الرّحيم لله العزّة والبقا وله ما صرا
وبرا وعلى خلقه كتب الفنا وفى محمّد رسول الله صلّى الله
عليه وسلّمّ أسوة وعزا وتوفى يوسف بن قلوج القائـم

[1] *Caim baschi*, premier custode. — Mouradgea d'Ohsson, *Tableau de l'Empire ottoman*, t. II, p. 453.

والمقرى فى مساجد الله فى رمضان سنة سبع وخمسين
وخمسمايــــــة

Traduction.

« Au nom de Dieu, très-clément et très-miséri-« cordieux. A Dieu est l'honneur et la durée, à lui « est ce qui afflige et ce qui délivre de l'affliction; à « ses créatures est destiné le néant, et en Moham-« med, l'envoyé de Dieu (auquel Dieu veuille être « propice et l'avoir dans sa sauvegarde), se trouvent « exemple édifiant et consolation. *Yousouf*, le fils de « *Koloudj*, le sacristain et lecteur dans les mosquées « de Dieu, est mort au mois de ramasan, l'an 557. »

HAMMER-PURGSTALL.



NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 11 août 1837.

Les personnes dont les noms suivent sont présentées et admises en qualité de membres de la Société :

MM. Bailleul, avocat.
Nicolas (Michel), docteur en théologie.

M. Jacquet fait en son nom et en celui de M. Burnouf un rapport sur les titres littéraires de M. Tabert, évêque d'Isauropolis et vicaire apostolique à la Cochinchine, présenté à la dernière séance comme membre honoraire. La commission propose l'admission de M. Tabert et ses conclusions sont adoptées.

On donne lecture d'une lettre du président qui s'excuse de ne pouvoir assister à la séance, et qui transmet au Conseil des extraits d'une lettre de son excellence l'ambassadeur d'Angleterre, reçue en réponse à celle qui lui avait été adressée par la Société, pour recommander à la sollicitude du gouvernement anglais le voyage littéraire que M. Theroulde a entrepris dans l'Inde. Lord Granville annonce que la lettre de la Société a été envoyée au bureau du contrôle des affaires de l'Inde, à qui appartient le droit de décider si cette recommandation sera accordée au voyageur pour qui on l'a sollicitée.

On lit une lettre de M. Lebrun, directeur de l'Imprimerie royale, qui offre au Conseil, au nom de M. le garde des sceaux, le premier volume de l'Histoire des Mongols de la Perse, par Raschid-eldin, publié par M. E. Quatremère, et formant

le premier volume de la Collection des historiens orientaux. Les remercîments du Conseil seront offerts à M. Lebrun, et l'ouvrage sera déposé à la bibliothèque de la Société.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Séance du 11 août 1836.

Par l'auteur. *A familiar analysis of Sanscrit prosody*, by Charles Philip Brown, of the Madras civil service. Extracted from the Asiatic Journal. London, 1837. In-8°; 20 pages.

Par l'auteur. *Ueber alte sued-sibirische Gräberfunde, mit Inschriften von gewissem Datum;* von Ch. M. Frähn. Saint-Pétersbourg, 1837. In-4° de 27 pages. (Aus dem IVten Bande der *Mémoires de l'Académie impériale des sciences.*)

Par l'auteur. *Einige Berichtigungen zu Herrn Lelewel's Numismatique du moyen âge;* von Ch. M. Frähn. Extrait du Bulletin scientifique, publié par l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg. Tom. II. In-12.

Par le traducteur. *Messiah; a sacred eclogue, by Pope;* traduit en hébreu par Stanislaus Hoga. London, 1837. B. Wertheim; 37, Aldergate-street.

ADDITIONS ET CORRECTIONS A LA SECONDE LETTRE SUR L'HISTOIRE DES ARABES AVANT L'ISLAMISME[1].

Le schaykh Mouhammed Ayyâd a trouvé par hasard dans le Ssahâh un des deux mots que nous y avions cherchés inutilement, ce qui nous a fait dire pour la millième fois كُلّ صُدفة احسن من ميعاد. C'est le mot تَضْعًا, qui est de la

[1] Voyez Journal asiatique, IIIe série, t. III, p. 331.

racine و ض ع. La définition que le Ssahâh en donne est conforme à celle du Râwî :

ووضعت المرأةُ وُضْعًا بالضمّ اى حملت فى آخر طُهْرها
فى مُقْبل الحَيْضَة فهى واضع عن ابن السّكّيت يقال ما حملته
أُمّه وُضْعًا وتُضْعًا ايضا وتُضُعًا قال الراجز تقولُ والجُرْدانُ
فيها مُكْتَبِعْ إنّا نخافُ حَبَلًا على تُضُعْ

Il ne reste donc plus que le mot تَبْنًا, dont le sens ne se trouve ni dans le Ssahâh ni dans le Qâmoûs.

La crainte exprimée par la femme que le poëte populaire fait parler dans le vers cité par Djawhariyy tient à cette opinion des anciens Arabes, qu'un enfant conçu vers la fin d'une période de pureté, ou, ce qui revient au même, conçu aux approches de l'impureté de sa mère, ne peut pas devenir un homme de cœur. D'après les renseignements donnés par Fatime, fille de Khourschoub, sur ses fils, qui furent tous des héros, on voit que le commencement d'une période de pureté était considéré comme le moment le plus favorable à la conception.

L'évêque d'Isauropolis, vicaire apostolique de Cochinchine, est en ce moment à Calcutta; il fait imprimer chez le docteur Marshman, à Serampore, deux dictionnaires cochinchinois d'environ cinq à six cents pages, format in-4°. L'un est cochinchinois et latin en caractères romains, mais ayant les caractères cochinchinois en regard. L'autre est latin et cochinchinois, en caractères romains seulement. La préface contiendra une grammaire abrégée de la prononciation et des règles de la langue annamite, avec un traité sur la poésie cochinchinoise. Un vocabulaire d'environ cent pages, composé pour l'utilité des voyageurs, en quatre langues, français,

anglais; latin et cochinchinois, servira de supplément aux dictionnaires, auxquels on joindra une carte du pays et plusieurs remarques intéressantes sur les poids et mesures en usage en Cochinchine.

Cet ouvrage important, à l'impression duquel veille son auteur, aidé de deux Cochinchinois, pour corriger les épreuves, ne pourra manquer d'être bien exécuté, et bien précieux pour le progrès de la science; car, outre la connaissance approfondie de la langue que seize ans d'études, faites dans le pays même, ont acquise à l'évêque d'Isauropolis, ce prélat n'a fait que corriger, mettre sous un meilleur ordre, et augmenter considérablement le dictionnaire inédit, composé jadis par le célèbre évêque d'Adran qui, au jugement même des lettrés cochinchinois, était un des hommes qui possédaient le mieux leur langue.

Cet ouvrage se trouvera, à Paris, à la librairie orientale de madame veuve Dondey-Dupré, rue de Richelieu, n° 2.

M. J. Prinsep, secrétaire de la Société asiatique de Calcutta, dans une lettre reçue il y a peu de jours, laisse espérer que l'édition du *Mahâbhârata*, publiée par la Société, sous sa direction, sera terminée avant le terme d'une année. Il annonce en même temps que si la cour des directeurs, comme on a lieu de le présumer, met à la disposition de la Société un subside annuel, spécialement destiné à la publication d'ouvrages orientaux, le Conseil n'hésitera pas à entreprendre celle des Vêda, des Siddhânta et des plus considérables des ouvrages bouddhiques sanscrits, découverts dans le Népal, par M. Hodgson.

Le Comité d'éducation paraît s'être déterminé à encourager l'étude des langues usuelles. Il s'est dernièrement adressé au Comité de la Société des livres d'école (*School-book Society*), pour demander si l'on pourrait fournir de bons

livres hindoustani, les ouvrages en cette langue actuellement en usage dans quelques écoles qui sont sous leur dépendance étant défectueux sous plusieurs rapports. Le secrétaire de la Société a été chargé de répondre qu'on serait bientôt en état de remplir les désirs du Comité d'éducation, attendu que plusieurs traités élémentaires en hindoustani, rédigés par des personnes distinguées qui favorisent l'instruction des natifs, ont récemment été reçus et sont destinés à être publiés. (*Bengal Herald*, February 12th.)

BIBLIOGRAPHIE.

Zur Geschichte der Araber vor Muhamed, von R. v. L. (*Sur l'histoire des Arabes avant Muhammed*, par R. v. L.), avec 8 tableaux synchronistiques. Berlin, 1836. In-8°, 331 pag.

L'auteur traite de la chronologie des Arabes avant l'hégire en quatre époques, puis de celle des Sassanides, et des anciens rois d'Abyssinie, et résume ses recherches dans des tableaux généalogiques et chronologiques bien combinés. Il est évidemment étranger à l'étude des langues orientales, et l'on ne doit pas s'attendre à trouver dans son travail de nouveaux éléments pour la solution des nombreuses questions qui se rattachent à ce sujet si compliqué; mais ce petit volume présente une compilation utile des matériaux existants, et une discussion méthodique et faite dans un ton parfaitement convenable. L'auteur ne paraît pas avoir revu les épreuves, car il n'aurait pas laissé échapper les fautes d'impression très-nombreuses qui défigurent les noms propres et les titres des ouvrages cités, à les rendre méconnaissables, par exemple Tubnec pour Tabari, Saften pour Saffa, et autres.

S. M. le roi de Wurtemberg vient de faire traduire en allemand le Traité chinois sur les mûriers et les vers à soie, publié pour la première fois en français, par M. Stanislas Julien. Stuttgart et Tübingen, juin 1837; in-8°. *A la librairie de Cotta.* (Gazette d'Augsbourg, 15 juillet).

Le même ouvrage a été traduit en italien, par M. Matteo Bonafous, directeur du Jardin de botanique de Turin; in-8°, avec 10 planches lithogr. A Turin, chez *Pomba et C.*

Fables by the late M. Gay, with its translation, etc. Fables de Gay, avec une traduction en vers hindoustani par le radjâ Kâli Krichna Bahâdur, membre honoraire de la Société asiatique, etc.; ouvrage imprimé par l'éditeur à son imprimerie particulière, dans le quartier de Sobhâ-Bâhâr, à Calcutta. 1836. Grand in-8°.

Scripturæ linguæque phœniciæ monumenta quotquot supersunt edita et inedita, ad autographorum optimorumque exemplorum fidem edidit, additisque de scriptura et lingua phœnicium commentariis illustravit Guil. Gesenius. Lipsiæ, 1837. In-4°, avec 1 volume contenant 46 planches.

De l'affinité des langues celtiques avec le sanscrit, par A. Pictet. Paris, 1837. In-8°.

The life of Ali, etc. Vie d'Ali, pacha de Tepelen, vizir d'Épire, surnommé *Aslan* ou *le Lion*, par M. Davenport. Londres, 1837. In-8°, avec portrait.

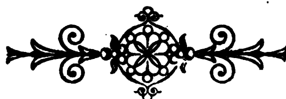
AVIS.

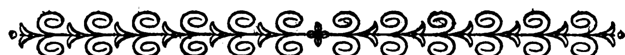
La Société asiatique vient de publier :

Géographie d'Abou'lféda, texte arabe, publié d'après les manuscrits de Leyde et de Paris, par MM. Reinaud et le baron Mac Guckin de Slane. Première livraison, 28 feuilles in-4°.

Cette livraison comprend l'introduction, l'Arabie, l'Afrique et l'Europe, et forme à peu près la moitié de l'ouvrage.

Le prix est de 20 francs pour le public, et de 12 francs pour les membres de la Société, qui doivent s'adresser directement à M. Cassin, au bureau de la Société asiatique, rue Taranne, n° 12.





JOURNAL ASIATIQUE.

SEPTEMBRE 1837.



MÉMOIRE

Sur le système monétaire des Chinois, par M. Édouard Biot.

(Suite.)



IIIe PÉRIODE, DEPUIS LE COMMENCEMENT DES SOUNG JUSQU'A LA DYNASTIE ACTUELLE.

Dès son avénement, Tai-tsou, le premier Soung, rétablit le payement des impôts en monnaie métallique, et ceci le conduisit à introduire quelque ordre dans le système monétaire. Il défendit l'usage des monnaies de fer et de laiton, et ordonna que chacun remît aux officiers de l'état les pièces de cette nature qu'il se trouverait avoir. L'an 967 il interdit les monnaies trop petites, trop légères ou fausses : un délai d'un mois seulement fut accordé

pour les remettre aux officiers; mais ces mesures despotiques n'étaient évidemment pas susceptibles d'une exécution rigoureuse. En 970 l'empereur lui-même rendit une ordonnance contraire à la première pour un district particulier, celui de Ya-tcheou : il y établit un officier pour fondre de la monnaie de fer et y défendit l'usage de la monnaie de cuivre. Dans un autre district, le Liang-tchuen, il autorisa l'usage simultané des deux espèces de monnaie; alors une pièce de cuivre (*tsien*) valait 10 pièces de fer. En 985, dans le Fo-kien, il existait peu de pièces de cuivre, et il fut jugé convenable d'y mettre en circulation de la monnaie de fer, appelée alors *ta-tsien* ou *grande monnaie*.

L'an 1001 Tching-tsong renouvela les défenses sur la quantité de cuivre que chaque particulier pourrait avoir chez lui, et fixa cette quantité au maximum de 7 *kin*. Le *kin* était sous les Soung plus fort que précédemment. Il dépassait une livre française de $\frac{1}{5}$ au moins comme on le verra par la note de la page suivante. Ainsi les 7 *kin* correspondaient alors à un peu moins de 9 livres françaises. Il fut proposé de punir tous les contrevenants par la décapitation; mais cette peine fut ordonnée seulement pour ceux qui garderaient une quantité de 50 *kin* (60 à 65 livres françaises) et au-dessus. Il y eut différentes peines pour les quantités moindres. Par ces édits singuliers le gouvernement prétendait toujours arrêter la contrefaçon et ne faisait que gêner le commerce.

En 1019 une ordonnance exempta de la peine de mort ceux qui fondraient en contravention du minerai de cuivre. Il paraît qu'auparavant on les considérait comme aussi coupables que les contrefacteurs de monnaie. Dans le même temps on rappela que trois districts, ceux de Tchuen, de Chen, de Fo, désignations qui correspondent au Sse-tchuen, au Chen-si, au Fo-kien, se servaient de monnaie de fer.

Dans ces premiers temps de la dynastie des Soung quatre bureaux ou ateliers pour la fonte de la monnaie de cuivre furent établis dans les districts suivants : Iao-tcheou du Kiang-si, Tchi-tcheou du Kiang-nan, Kiang-tcheou du Chan-sy, Kien-tcheou du Fo-kien.

Pour fondre 1000 pièces on employait :

Cuivre.........	3 *kin*	10 *liang*.
Plomb.........	1	8
Étain..........		8
Total.....	5	10

Le bureau de Kien-tcheou seul ajoutait 5 *liang* de cuivre en sus et retranchait autant de plomb.

Avec le déchet de l'opération les 1000 pièces correspondaient moyennement à 5 *kin* nets. D'après les proportions indiquées, la matière des pièces se composait, sur 100 parties, de 64 cuivre, 26 plomb, 10 étain. En 752 les pièces des Thang étaient composées, sur 100 parties, de 82 cuivre, 15 étain, 3 plomb : ainsi, sous les Soung, la proportion de

cuivre était diminuée de près d'un quart. Dans la période *tchy-tao* (995-998) l'état fondait par an 800,000 enfilades de 1000 pièces; dans la période *kien-te* (1004-1008), il fondit par an jusqu'à 1,830,000 enfilades. Vers l'an 1008 on ferma plusieurs mines de cuivre, et vers 1020 on ne fondait plus par an que 1,050,000 enfilades.

J'ai fait plusieurs pesées à la Bibliothèque royale sur les pièces des Soung dont l'inscription se rapporte à des années intermédiaires entre 960 et 1030; le poids moyen qui en résulte pour la pièce de cette époque est 3,24 grammes. Il est donc sensiblement égal au poids des pièces des Hân et des Thang, pour lesquelles j'ai trouvé 3gr23 et 3gr44. Ainsi, comme l'indique le texte de Ma-touan-lin et les citations insérées dans le musée de Kien-long, la pièce appelée *tsien* fut sensiblement du même poids sous les trois grandes dynasties; mais le terme de *kin* a désigné des poids différents. Sous les Soung le *tsien* pesait 3gr24, et était porté par le texte comme égal à $\frac{5}{1000}$ de *kin;* il suit de là que le *kin* devait peser 646 grammes. Actuellement le *kin* est évalué, à Canton, à 602 grammes, et, eu égard à l'imperfection du système métrique des Chinois, comme aux différences notables des pièces que j'ai pesées, on peut penser que le *kin* des Soung et le *kin* actuel étaient des poids sensiblement analogues [1].

[1] La collection de la Bibliothèque royale présente 16 médailles, comprises, d'après leur inscription, entre les limites extrêmes (960-1030) de la fabrication citée dans le texte. Le tableau suivant pré-

Pour la fonte de la monnaie de fer il existait trois bureaux, à Kiong-tcheou, à Kia-tcheou (Kia-hong-fou du Tche-kiang), à Hing-tcheou (Hing-hou-fou du Fo-kien). Pour fondre 1000 pièces de cette monnaie de fer, appelée *ta-tsien*, on employait 12 *kin* 12 *liang* de fer cru. L'opération réduisait cette quantité à 12 *kin*, et les 1000 pièces de fer ainsi fabriquées devaient correspondre comme valeur à

sente les poids de ces pièces, et ils varient sensiblement, ce qui doit être attribué en grande partie à la méthode du fondage.

Le diamètre est généralement de 23 millimètres, et varie jusqu'à 24 et 25.

ÉPOQUES de la FABRICATION.	POIDS en GRAMMES.	ÉPOQUES de la FABRICATION.	POIDS en GRAMMES.	ÉPOQUES de la FABRICATION.	POIDS en GRAMMES.
960	3,14	995-977	3,13	1008-1016	3,16
976-979	2,56	"	3,13	"	3,82
"	4,67	"	2,50	1017-1021	3,25
990-994	3,50	998-1003	3,77	1023-1031	4,99
"	2,87	1003-1008	3,14	"	3,02
"	2,97	"	"	"	"

La moyenne de tous ces poids est 3,242, et, malgré les oscillations, les moyennes partielles prises entre les poids des pièces fondues à la même époque ne diffèrent pas extrêmement de la moyenne totale. Le musée de Kien-long présente les figures de toutes les pièces fabriquées par les Soung, mais le texte joint à ces figures offre peu de renseignements sur leurs poids et leurs dimensions. Pour les premières inscrites *soung-yuen-thong-pao*, une citation consignée dans le texte porte qu'elles étaient identiques, comme poids et comme diamètre, avec les *kay-yuen* des Thang.

1000 pièces de cuivre, qui pesaient 5 *kin*. Comme celles-ci ne contenaient que 64 p. o/o de cuivre, on peut conclure de là que les valeurs relatives du cuivre et du fer, convertis en monnaie, étaient comme 3,5 à 1. Cette fabrication de grandes pièces de fer était destinée à détruire les petites pièces de fer des cinq dynasties, dont 10 valaient une de cuivre. Mais la règle précédente pour le poids ne fut pas exactement suivie. Dans deux districts, Kiong et Kia-tcheou, on fondit des pièces beaucoup plus fortes, pesant 25 *kin* 8 *liang* le 1000, ou le double des premiers. Ce poids des pièces fortes correspondait à 1000 pièces de cuivre et à 10,000 des petites pièces de fer. D'après cette donnée, les valeurs du cuivre et du fer monnayés étaient comme 7 et 1; et ce dernier rapport se rapprochait plus de celui que le commerce avait établi entre les petites pièces de cuivre et de fer des cinq dynasties. Par la suite beaucoup d'individus fondirent ces grandes pièces de fer et les convertirent en objets mobiliers, qu'ils revendaient, sur le pied de 25 *kin*, contre 2000 pièces de fer. Celles-ci étaient probablement des pièces de 25 *kin* au 1000, et alors le prix des objets travaillés se trouvait double de celui du métal monnayé, ce qui s'accorde avec ce que nous avons vu sous les cinq dynasties.

De l'an 1000 à l'an 1020 on fondait par an plus de 210,000 *kouan* ou enfilades en grandes pièces de fer. Le texte ne cite pas les proportions respectives des enfilades de 12 *kin* et de 25 *kin* (7,2

et 15 kilogrammes, d'après la valeur du *kin* déduite des pesées). Peut-être ces deux espèces de pièces se rapportent-elles à deux valeurs différentes du *kin*.

En 970, dès le règne de Tai-tsou, le déficit perpétuel qui existait dans les finances avait fait recourir à l'expédient imaginé en 807, sous les Thang, aux *fey-tsien* 飛錢. On reconstitua à la cour une caisse de consignation dans laquelle les marchands purent déposer leur monnaie métallique, et, en échange, ils reçurent des bons payables dans les principales villes de l'empire. Ces bons furent alors appelés *pien-tsien* 便錢 (monnaie commode), et la caisse nouvelle qui les émettait dépendait du *tse-tsang* (caisse de la gauche), nom de l'une des divisions du trésor de l'état. Ce moyen facile de circulation réussit; la monnaie affluait à la caisse et venait se convertir en bons : aussi l'émission des *pien-tsien* augmenta rapidement. Des caisses de même nature furent établies dans les diverses provinces, et la nouvelle invention prit un grand développement. Il ne paraît pas que l'état payât aucun intérêt aux déposants; c'était un simple échange de la monnaie métallique contre un bon à échéance assez courte. Le texte dit que ceux qui résistaient furent punis, et ceci doit s'appliquer aux individus qui refusaient de recevoir les *pien-tsien* dans les transactions commerciales. En effet, vers cette même époque, le gouvernement remettait en vigueur les lois sur la

quantité de cuivre que chaque particulier pourrait garder dans son domicile.

En 997 l'administration avait remis aux négociants, en *pien-tsien*, une valeur de 1,700,000 enfilades de 1000 deniers. En 1021 la quantité ajoutée en sus montait à 1,130,000 enfilades, de sorte que la quantité totale émise était de 2,830,000 enfilades. En prenant l'enfilade de 1000 pièces[1] pour l'once d'argent, qui équivaut à 7 francs 50 centimes au cours actuel, comme je l'ai dit plus haut, cette somme représenterait 21,225,000 francs. De 998 à 1021, ou dans le même intervalle de temps, la fonte de la monnaie de cuivre varia chaque année de 800,000 à 1,050,000 et 1,830,000 enfilades. Le total de la monnaie de cuivre fabriquée dans ces vingt-deux ou vingt-trois années peut être évalué approximativement à près de 30,000,000 d'enfilades, représentant, au cours actuel, 225,000,000 de francs. La production de la monnaie de fer était environ le quart de celle de cuivre. Le total du métal monnayé peut donc être regardé comme équivalant à 37,500,000 enfilades de pièces de cuivre ou 280,000,000 de francs. La valeur émise en *pien-tsien* était donc à celle de la monnaie métallique fabriquée comme 1 est à 13, et conséquemment elle se trouvait dans de justes limites.

On se rappelle que sous les Thang, à l'époque de la création des *fey-tsien*, les marchands qui dé-

[1] Cette évaluation sera confirmée par une citation du texte à la page suivante.

posaient entre les mains des agents du gouvernement leur sel et leur fer recevaient des bons en échange. Quoique le nom de *fey-tsien* disparaisse promptement de l'histoire des Thang, cet usage des bons à sel et à fer paraît s'être conservé depuis ce moment, ou du moins il se retrouve dans les premiers temps des Soung, comme une citation du texte l'indique précisément.

Depuis longtemps, dans le pays de Chu, le Sse-tchuen actuel, il n'existait presque absolument que de la monnaie de fer, que son poids rendait très-incommode à porter. Nous avons vu en effet que les 1000 pièces de cette monnaie pesaient au moins 7,200 grammes, pour représenter une valeur actuelle de 7 francs 50 centimes. Afin de remédier à cet inconvénient grave, un certain Tchang-yang inventa de faire des *tsy-tchy* 質劑 (obligations par coupons); d'autres disent des *kuen* 券 (billets ou conventions) qu'on échangeait dans un court délai contre de la monnaie pesante. « Ainsi, dit Ma-touan-« lin, page 33, kiv. IX, ce n'était pas une monnaie, « c'était simplement un moyen de transporter la « valeur de la monnaie métallique. » Sous le règne de Tching-tsong (de 997 à 1022) cette invention fut développée, et il parut des obligations particulières appelées *kiao-tseu* 交子 (changes), lesquelles étaient payables tous les trois ans et devaient avoir cours pendant soixante-cinq ans, de sorte que dans

cet espace de temps il y avait vingt-deux termes de remboursement. Chacune de ces obligations était d'une enfilade de 1000 deniers (*min*). Ceci se trouve textuellement dans le *Khiun-chu-pi-khao* (Examen de divers ouvrages, collection de Fourmont, à l'article *Monnaie*); M. Klaproth en a le premier extrait ce fait et l'a inséré dans le Journal asiatique. Une compagnie se créa pour l'émission de ces billets : elle fut composée de seize maisons des plus riches, et d'abord ses opérations prospérèrent; mais par la suite ceux qui succédèrent aux premiers fondateurs firent de mauvaises affaires et ne purent remplir leurs engagements. De là naquirent des discussions, des procès, de sorte que, vers l'an 1017, un officier supérieur chargé de l'administration du pays de Chu proposa de détruire les *kiao-tseu*.

Malgré l'extrême concision du texte, on voit que les *kuen* ou *tsy-tchy* étaient des reconnaissances payables en un lieu différent de celui où le preneur remettait sa monnaie. Ainsi c'étaient de véritables billets à ordre ou lettres de change, comme les *pien-tsien*. Les *kiao-tseu* étaient des obligations au porteur qui, d'après le silence du texte, ne produisaient point d'intérêt, étaient payables tous les trois ans et devaient avoir cours pendant soixante-cinq ans. Ces *kiao-tseu* étaient donc analogues à nos billets de banque, sauf que leur remboursement n'était pas à volonté, mais reporté à des époques fixes et distantes. D'après la date 1017 consignée dans le texte pour la chute de la première banque, et en allouant

le temps nécessaire pour que la première invention se fût développée sur une échelle étendue, on peut reporter l'origine des *kiao-tseu* à la fin du x[e] siècle. C'est au milieu de ce même siècle, l'an 950, que les premiers livres imprimés sont cités dans l'histoire chinoise; et ainsi ces deux agents puissants de la civilisation sociale ont été créés en Chine presque simultanément. L'introduction des lettres de change n'eut lieu en Europe qu'au commencement du XIV[e] siècle, sous Philippe-le-Bel. L'usage du papier-monnaie parmi nous ne remonte guère à plus d'un siècle. Ainsi, comme développement commercial, les Chinois étaient alors bien en avant des peuples occidentaux. Au premier abord il semble étonnant que ces *kiao-tseu* sans intérêt et remboursables seulement tous les trois ans aient pu être émis à leur taux nominal, surtout à la Chine, où les valeurs métalliques étaient si recherchées, où l'intérêt de la monnaie est généralement très-élevé. Toutefois, dans le pays de Chu, presque dépourvu de monnaie de cuivre circulante, l'extrême difficulté de transporter d'énormes charges de fer pour une somme même modique devait donner beaucoup de faveur à ces obligations.

En examinant l'affaire des *kiao-tseu*, les ministres jugèrent que dans ce pays où la monnaie était si lourde, on ne pouvait les supprimer sans rejeter le commerce dans un extrême embarras. D'ailleurs l'état se trouvait toujours dans la même pénurie de fonds, et sa gêne était même augmentée par un tribut annuel

de 100,000 onces d'argent et de 200,000 pièces de soie, qu'en 1004 il s'était engagé à payer aux Tartares Liao pour en obtenir la paix. Il fallait avoir recours aux expédients, et une commission fut nommée pour examiner si l'état ne trouverait pas avantage à créer une banque de *kiao-tseu* pour son propre compte. D'après le rapport favorable de cette commission, le gouvernement établit, vers l'an 1023, une banque semblable à Y-tcheou, capitale du pays de Chu. Elle émit des *kiao-tseu* remboursables tous les trois ans, comme avait fait la première entreprise, et il fut interdit aux particuliers de faire aucun établissement de ce genre. Quant à la quantité de billets émis par cette banque impériale, un passage que Ma-touan-lin cite un peu plus loin, page 18, annonce que depuis la période *tien-ching* (1022-1032) il se trouvait à chaque terme d'échéance une valeur remboursable de 1,256,340 *min* en *kiao-tseu*. Cette somme, qui correspond environ à 9,422,550 francs, représente donc la valeur totale émise par la banque d'Y-tcheou dans ses dix premières années. En 1021, conséquemment vers l'époque de sa création, les *pien-tsien* ou bons à courte échéance émis dans les autres parties de l'empire représentaient, comme nous l'avons vu plus haut, une valeur de 2,830,000 enfilades (21,225,000 francs). Ils disparurent avec le développement des *kiao-tseu*, qui donnaient un plus long terme pour leur remboursement D'après l'édit qui fondait la banque de *kiao-tseu* (kiv. IX, p. 19),

elle devait, à chaque terme d'échéance, avoir un capital métallique de 360,000 *min* (2,700,000 fr.). Ce fonds de remboursement était, comme on le voit, entre le tiers et le quart de la valeur des billets mis en circulation [1].

L'introduction des *kiao-tseu* apportait au gouvernement une ressource inattendue; mais il n'en devint pas plus sincère dans la fabrication de sa monnaie métallique. La proportion de $\frac{6}{10}$ précédemment indiquée pour le cuivre des pièces fut diminuée secrètement, et, en compensation, on augmenta la proportion de plomb et d'étain; puis on fit passer cette monnaie dans la circulation, et, cet essai ayant réussi, la cour fit fondre des pièces composées de $\frac{5}{10}$ de cuivre et de $\frac{6}{10}$ de fer. Mais, comme la fonte

[1] Dans la première section du *Wen-hian thong-khao*, celle qui traite de la propriété territoriale, on trouve sous les Soung le relevé du produit des impôts en matières pour les années 997, 1021, 1077. Le nombre des *chy* ou décuples boisseaux de riz y est additionné avec les nombres d'onces d'argent et d'enfilades de denrées ou *kouan*, comme des quantités de même valeur. De là semble résulter qu'alors le *chy* de riz était pris dans les impôts pour 1,000 deniers; mais je doute que la valeur commerciale du *chy* de riz, même nettoyé, fût alors aussi élevée : quelques exemples, tirés d'un petit traité de calculs usuels, que Tchu-hi recompulsa à la fin du XII[e] siècle, et qui se retrouve dans une édition du Y-li, reporteraient le prix du *chy* de riz, ainsi nettoyé, à 500 ou 600 deniers. Sous les Thang, comme nous avons vu plus haut, le prix du *chy* de riz nettoyé était 300 deniers. La différence doit s'expliquer par la plus grande quantité de pièces monnayées, et par l'introduction du papier-monnaie. Elle ne peut s'attribuer à l'importation de numéraire par le commerce extérieur; car ce commerce fut bien moins actif sous les Soung que sous les Thang; les Soung le redoutaient comme cause d'écoulement de la monnaie.

de fer qui composait les deux tiers de ces nouvelles pièces était rude et se polissait mal, la fraude devint trop grossière. Ouvriers et soldats refusèrent cette mauvaise monnaie.

Vers cette époque les pièces des Soung portaient les caractères *yuen-pao* (monnaie précieuse), avec le nom de la période dans laquelle elles étaient fondues. Seulement, dans la période *pao-yuen* (1034-1038), pour éviter la similitude du nom de la période et de celui de la pièce de monnaie, on fondit les pièces avec l'inscription *Hoang-soung-yuen-pao* (matière précieuse des Soung). Dans la période suivante on revint à la méthode ordinaire.

Le gouvernement manquait toujours de monnaie, surtout dans ses provinces du nord, où il soutenait une guerre ruineuse contre les Khi-tan et le petit prince d'Hia, quand il ne leur payait pas le tribut convenu. Comme les transports lui coûtaient excessivement, il chercha à faire de la monnaie sur les lieux, et, d'après le système de fraude qu'il avait adopté, il voulut que les provinces du nord eussent une monnaie particulière, d'une valeur nominale beaucoup trop forte. Ainsi, vers l'an 1040, il fondit, dans le Chen-sy, de la grande monnaie de cuivre, dont une pièce devait nominalement valoir 10 pièces de la petite monnaie (la monnaie de cuivre ordinaire); mais trois pièces de cette petite monnaie pesaient autant que la grande pièce, de sorte que l'industrie des contrefacteurs s'employa activement à convertir les petites pièces en grandes.

Dans le Ho-tong, pour suppléer également aux dépenses de la guerre, l'état fondit de grandes pièces de fer, dont une valait nominalement 10 des petites, et cette valeur était beaucoup trop forte pour le poids de ces grandes pièces. Plusieurs fois on changea le rapport de la monnaie de cuivre à celle de fer : généralement on portait celle-ci trop haut, à la moitié de la valeur de la monnaie de cuivre. Par suite de toute cette confusion des monnaies, les denrées devinrent plus chères dans le nord de l'empire, et le service de l'état ne se fit que plus imparfaitement. En 1048 un lettré, préposé à l'examen de cette question, remédia au mal en obtenant que la grande pièce de cuivre ne fût donnée que pour trois petites pièces, comme valait son poids; et de plus il fixa le rapport si variable des pièces de cuivre et de fer. A poids égal, ce rapport fut comme 3 à 1. La contrefaçon s'arrêta pour l'instant; mais, en 1072, la guerre ayant recommencé aux frontières du Chen-sy, le préfet des transports fit refondre des pièces valant nominalement 10 *tsien* ou 10 pièces ordinaires, et la contrefaçon se ranima. A la fin de la guerre ces pièces ne valaient plus que 3 *tsien*, et enfin elles descendirent à 2 *tsien*. Alors elles avaient la valeur convenable pour le poids et la matière employés à leur fabrication, et la contrefaçon devint sans but. En 1076 le même officier fut autorisé à fondre dans le Chen-sy des pièces de 2 *tsien*[1].

[1] De l'an 1032 à l'an 1068 la collection de la Bibliothèque royale

Bien que les mesures perturbatrices du système monétaire fussent limitées aux provinces voisines du théâtre de la guerre, le désordre qui en résultait influait nécessairement sur les relations commerciales de tout l'empire, et l'embarras financier du gouvernement s'augmentait de jour en jour. Un ministre réformateur, nommé Wang-ngan-chy, qui commença à diriger les affaires en 1070, suspendit les défenses sur la détention du cuivre à domicile et sur l'exportation de ce métal d'une province dans une autre. De là résulta, suivant les textes cités par Ma-touan-lin, une grande disparition du numéraire métallique, lequel fut exporté à l'étranger. Cependant cette mesure de Wang-ngan-chy ne devait avoir d'autre effet réel que de favoriser le commerce et de ranimer un peu la confiance dans les actes du gouvernement. Mais, pendant son ministère, Wang-ngan-chy fut perpétuellement en butte aux attaques des courtisans, et les récrimina-

présente 18 pièces dont le poids oscille pour les extrêmes entre 4,08 et 2,70 grammes. Le poids moyen est 3,470 grammes; tandis que la moyenne des pièces fondues de 960 à 1022 pesait 3,24 gr. Le nouveau poids est conservé par 6 pièces de la période suivante, *chi-ning* (1068-77), qui donnent pour moyenne 3,475 grammes. Deux autres pièces marquées des caractères de cette même période pèsent un peu plus du double (7,32 et 7,48 grammes). Ces deux pièces correspondent évidemment à celles que le texte indique comme fondues dans le Chen-sy vers cette époque.

Le musée de Kien-long présente les figures des pièces comprises dans le même espace de temps (1032-77) : ces figures varient de grandeur, et le poids n'est pas indiqué dans le texte qui s'y trouve joint.

tions des historiens contre ses règlements partent du même esprit qui fait dire encore aujourd'hui aux ministres chinois que tout commerce étranger est désavantageux pour l'état. Réellement, sous les Soung, la grande gêne financière de l'état provenait en grande partie de la guerre qu'il soutenait contre les nations du nord et des tributs onéreux qu'il leur payait en temps de paix; mais surtout elle était le résultat des fraudes perpétuelles que se permettaient les gouvernants et leurs officiers, et du manque de crédit public.

Dans la période *yuen-tong* (1078-1086), pendant que le système de Wang-ngan-chy était encore en vigueur, le nombre des bureaux de fondage et la quantité de numéraire produite chaque année étaient bien plus considérables que vers l'an 1000. Pour la monnaie de cuivre, il existait dix-sept bureaux au lieu de quatre, et ils produisaient par an 5,060,000 enfilades (ce qui correspond environ à une valeur de 37,850,000 francs), au lieu des 1,830,000 enfilades que produisaient les quatre bureaux anciens. Pour la monnaie de fer, il existait neuf bureaux au lieu de trois, et la quantité de monnaie de fer fabriquée annuellement montait à 889,234 enfilades au lieu de 210,000. Les pièces de cette époque étaient fondues dans les mêmes dimensions que celles de l'an 1000, comme le prouve la similitude des médailles des deux époques que possède la Bibliothèque royale. Les unes et les autres avaient une valeur nominale conforme à leur

poids. Wang-ngan-chy avait compris qu'il fallait renoncer à ces mesures vexatoires et inutiles, telles que l'élévation de la valeur nominale et la prohibition presque absolue des matières métalliques. Il avait augmenté la fonte de la monnaie comme unique moyen de tirer l'état de l'extrême pénurie où il se trouvait. Mais en 1084 mourut l'empereur Chi-tsong, qui favorisait ces idées plus raisonnables; et, sous la régente qui gouverna pendant la minorité de Tchi-tsong, les anciennes idées revinrent: en 1091 une ordonnance défendit de nouveau l'exportation des monnaies métalliques.

Depuis l'an 1022 le nombre des *kiao-tseu* en circulation était resté longtemps stationnaire, et en effet, immédiatement avant la période *chi-tsing* (1068-1078), se trouve, dans le texte de Ma-touan-lin, le document rapporté plus haut, d'après lequel le nombre des *kiao-tseu* remboursables à chaque échéance montait depuis la période *tien-ching* (1022-1032) à 1,256,340 enfilades. En 1068 la contrefaçon de ces billets fut punie des mêmes peines que la contrefaçon du sceau impérial, c'est-à-dire de la mort. En 1069, comme la monnaie de fer était devenue rare dans le Ho-tong, le gouvernement établit une banque de *kiao-tseu* à Lou-tcheou. L'année suivante le préfet des transports se servit des *kiao-tseu;* mais il ne put obtenir aucune fourniture de sel et d'alun; il eut un déficit sur la quantité de fourrages livrés, et proposa de renoncer à ce mode de payement. En 1070 l'état fit un autre

essai pour émettre des *kiao-tseu* dans le Chen-sy, et cessa de livrer des *tchao* ou bons à courte échéance en payement du sel et autres denrées livrées pour l'approvisionnement de l'armée. Les *kiao-tseu* n'étant remboursables que tous les trois ans, l'état trouvait beaucoup plus commode de s'acquitter avec cette espèce de billets; mais les fournisseurs ne furent pas de son avis. La nouvelle mesure paraît n'avoir pas réussi, et dut même alors être complétement abandonnée.

Cependant les *kiao-tseu* de la première émission approchaient de leur époque définitive de remboursement. L'an 1072 (kiv. IX, page 17), sur les vingt-deux termes d'échéance dix-sept étaient déjà passés, et un nombre très-considérable de *kiao-tseu* restaient dans la circulation pour les besoins du commerce. « Cette année il fut décidé qu'on créerait « de nouveaux *kiao-tseu*, de vingt-cinq termes d'é-« chéance, pour une valeur de 1,250,000 enfilades « (9,375,000 francs), lesquels furent destinés à « payer un nombre égal de *kiao-tseu* de vingt-deux « termes[1]. De cette époque date l'usage de *kiao-tseu* « de deux classes différentes. » Si l'on compare le nombre de cette citation avec celui que j'ai rapporté plus haut, il en résulte qu'il n'avait été remboursé, depuis la création des *kiao-tseu*, qu'une valeur de 6340 enfilades, ou que l'on présumait que la quantité remboursable en monnaie métallique serait

[1] Il y a 23 dans le texte. J'ai lu 22 d'après la citation détaillée du *Khian-chu-pi-khao*.

minime par rapport à la masse des billets émis. Comme le papier de Chine s'use très-vite, les *kiao-tseu* devaient être changés à chaque échéance contre d'autres *kiao-tseu* neufs, quand le porteur n'exigeait pas le remboursement en monnaie métallique. Dans la nouvelle mesure prise sous l'administration éclairée de Wang-ngan-chy, les *kiao-tseu* de vingt-deux termes qu'on présentait au renouvellement furent remplacés par des *kiao-tseu* de vingt-cinq termes, de manière à reculer le terme définitif de la circulation de ces billets; mais le porteur dut avoir toujours l'option libre du remboursement en billets ou en monnaie métallique.

En 1076 (kiv. IX, page 18) on retrouve dans le Chen-sy l'usage des *kiao-tseu*. « Sous le prétexte que « les marchands, par leurs achats et leurs ventes, « faisaient de gros bénéfices au préjudice du gou- « vernement, l'administration jugea convenable de « suspendre l'émission des *kiao-tseu* du Chen-sy. » D'après cette citation beaucoup trop abrégée, il semble que l'état avait continué dans le Chen-sy sa fabrication de *kiao-tseu*.

Aucune autre citation relative à ce sujet ne se trouve dans le texte jusqu'à l'année 1094. « A cette « époque le préfet des transports observa que le « commerce avait fait passer dans le Chen-sy une « grande quantité de *kiao-tseu* et que la province « où ils avaient été créés en manquait pour son « usage. Il proposa d'augmenter la proportion con- « fectionnée. D'après cela il fut ordonné que, pour

« *un seul terme de trois ans*, on augmenterait la fabri-« cation d'une valeur de 150,000 enfilades. Cette « année on dépassa l'ancienne quantité. Le registre « présenta 1,406,340 enfilades. » Ce dernier nombre est la somme exacte de 1,256,340, nombre de la première émission, plus 150,000. L'ordonnance de 1072 avait prorogé la durée des *kiao-tseu* jusqu'à vingt-cinq termes, ce qui représentait soixante et quinze ans, et les continuait jusqu'à l'année 1097. En 1094 il n'y avait plus qu'un seul terme, comme le dit le texte[1].

Il se trouve ici une lacune de quelques années dans l'histoire des *kiao-tseu*. En 1102 une citation (kiv. IX, page 18) rapporte qu'on renouvela les *kiao-tseu* du Chen-sy. En 1107 il est dit que les *kiao-tseu* du Sse-tchuen furent remplacés par d'autres obligations nommées *tsien-yn*, ce que l'on peut traduire par *introduction de monnaie métallique*. La création de ces nouvelles obligations pourrait aussi remonter plus haut, d'après un autre document, qui mentionne la circulation des *tsien-yn*, dans une grande partie de l'empire, durant la période *tsiang-*

[1] Les recensements de cette époque, de l'an 1080 à l'an 1105, présentent une population plus considérable qu'à aucune époque antérieure. Le nombre des familles contribuables s'élève à 17 millions en 1080, à 20 millions en 1105, ce qui répond à 85 et 100 millions d'individus. (Voy. mon Mémoire sur la population de la Chine.) Ce chiffre élevé des familles *contribuables* semble prouver qu'alors la richesse était mieux répartie à la Chine, et ceci peut tenir à l'extension du papier-monnaie et à la quantité de monnaie métallique qui avait été fondue.

eut recours à la création d'un nouveau papier-monnaie. L'histoire rapporte que, vers 1131, quelques généraux proposèrent d'établir à Ou-tcheou, en tête du Sse-tchuen, un camp retranché pour arrêter les Kin et autres Tartares; et, comme les barques ne pouvaient amener jusqu'à ce point les sommes de monnaie métallique nécessaires pour l'entretien des troupes, on créa de nouveaux bons appelés *kouan-tseu* (bons de barrière), lesquels furent remis en payement de toutes les dépenses faites pour le nouvel établissement, et étaient payables dans les principales villes de l'intérieur, comme les bons appelés *bons à sel, bons à fer*. De cette manière le gouvernement économisait les frais du transport des fonds et évitait de porter de la monnaie métallique à la proximité de l'ennemi, ce qu'il redoutait singulièrement. Mais, au jour de l'échéance de ces *kouan-tseu*, les caisses du gouvernement ne payèrent qu'un tiers de la valeur qu'ils représentaient, et par suite ils furent discrédités. Malgré ce mauvais succès, en 1133 on voulut encore créer de nouvelles obligations, quoiqu'il fût notoire que l'état n'avait pas le capital nécessaire pour les rembourser (kiv. IX, page 24).

En 1158, sous le même empereur Kao-tsong, qui régnait depuis 1127, le gouvernement recourut aux mesures violentes déjà mises en pratique lors de la décadence des Thang. Un édit fut rendu par lequel l'empereur confisqua les instruments en cuivre dans les maisons particulières, les cloches

et les cymbales dans les bonzeries des sectes de Fo et du Tao. En 1160 les officiers supérieurs ne purent avoir chez eux plus de 20,000 *min* en monnaie (environ 150,000 francs), et tout individu sans place fut limité même à la moitié de cette somme. Les objets mobiliers en or et en argent durent être portés au trésor. La dénonciation fut encouragée et un délai de deux ans accordé pour que chacun se mît en règle. En échange de ces valeurs métalliques l'état proposait des bons à thé, à sel ou d'autre espèce (kiv. IX, pages 20 et 24). En 1159 de nouvelles obligations de l'état furent créées sous le nom de *kouan-tseu* (bons de barrières) et de *kong-kue* (garanties publiques). Elles circulèrent dans trois provinces, le Hoai-sy, le Houkouang et le Hoai-tong. Les deux premières provinces reçurent chacune une valeur de 800,000 enfilades en *kouan-tseu* (6,000,000 de francs); la troisième reçut pour 400,000 enfilades (3,000,000 de francs) en *kong-kue*. Ces obligations se divisaient en cinq séries de 10,000 à 100,000 pièces (de 750 à 7,500 francs). Les *kouan-tseu* durent circuler pendant trois ans, et les *kong-kue* pendant deux seulement.

En 1160 parurent d'autres obligations appelées *hoei-tseu* (conventions), lesquelles furent assimilées avec la monnaie métallique que fabriquait l'état et remises en échange des sommes qui étaient versées au trésor. D'après une citation du texte, « en 1161 « l'administration annonça que les *hoei-tseu* seraient

lique, moitié *hoei-tseu;* il ordonna que le même système fût suivi dans les ventes faites entre particuliers, et il encouragea même ceux-ci à faire tous leurs payements en *hoei-tseu.* Dans l'année 1163 un nouvel empereur, Hiao-tsong, créa, dès son avénement, des *hoei-tseu* de 500, 300 et même 200 pièces (3 fr. 50 cent., 2 fr. 25 cent. et 1 franc 50 cent.). On ne voit pas, dans le texte, qu'à cette époque on eût assigné des termes de remboursement pour ces obligations. Soutenus par des mesures despotiques, les *hoei-tseu* tombèrent bientôt en discrédit, et, vers l'année 1166, d'après un rapport fait sur cette dépréciation, l'état sortit de son trésor 1,000,000 d'onces d'argent (7,500,000 francs), qu'il employa à racheter des *hoei-tseu.* Ici, pour la première fois, une somme considérable en argent est citée dans le texte.

Ce même Hiao-tsong, qui donna une grande extension aux *hoei-tseu,* fit fondre une nouvelle monnaie dont chaque pièce valait 2 pièces anciennes. La composition de cette monnaie fut de qualité inférieure, et cette détérioration augmenta successivement jusqu'à la fin des Soung.

Le pays de Chu ou le Sse-tchuen, la patrie du papier-monnaie, n'avait toujours que sa monnaie de fer, et conséquemment la nouvelle invention y avait pris depuis l'an 1000 un grand développement. Dans un rapport présenté à l'empereur, en 1137 (kiv. IX, page 30), il est dit qu'autrefois le grand livre des *kiao-tseu* du pays de Chu avait émis

des bons de deux termes ou séries, et que chaque série représentait un total d'environ 1,200,000 obligations, tandis qu'à l'époque actuelle les bons de trois termes ou séries qui étaient dans la circulation représentaient une masse de plus de 37,800,000 enfilades (284,000,000 de francs).[1] En l'an 1160 la somme représentée par les mêmes billets montait à 41,470,000 enfilades (311,000,000 de francs), et ce qui existait de monnaie de fer (dans le trésor du pays) ne s'élevait pas au delà de 700,000 enfilades (5,250,000 francs). D'après ces nombres, il est évident que les obligations du Sse-tchuen, en 1137 et 1160, devaient se négocier fort au-dessous de leur valeur nominale; car on ne pourrait supposer alors, dans ce pays exposé aux invasions des Tartares, un commerce assez florissant pour justifier une telle masse de papier-monnaie. Les billets du pays de Chu portaient, dans le XII[e] siècle, le nom de *tchuen-yn* 川引 ou *bons du Sse-tchuen*.

Au commencement de l'année 1167 un ministre annonce dans son rapport à l'empereur, que depuis l'an 1160 jusqu'à la 2[e] lune de l'année 1166 il a été fabriqué en *hoei-tseu* plus de 28,000,000 de *tao*, et à la fin de cette même année 1166 on reconnut un surplus de 15,600,000 *tao* : ce qui porte le total

[1] Nous avons vu plus haut que les *kiao-tseu* du Sse-tchuen étaient des obligations à vingt-deux termes de remboursement. Je crois donc que dans la citation actuelle, le terme *kiai* désigne des séries à nombre différent de termes de remboursement, comme il y en eut à la fin du XI[e] siècle.

à 43,600,000. Il paraît que cette quantité était versée rapidement dans la circulation, car à chaque lune, par les payements opérés pour les dépenses de l'administration et l'entretien des troupes, ou par des échanges forcés, le trésor impérial émettait en bons une quantité de six à sept cent mille enfilades (4,5 à 5,25 millions de francs). Ainsi il fallait six ans pour l'écoulement de tous les billets fabriqués. D'un autre côté, les généraux qui levaient des contributions dans la marche des armées ne voulaient recevoir que de la monnaie métallique, et les préfets des districts ne recevaient pas les *hoei-tseu* en payement des taxes. Ainsi désavoués en quelque sorte par le gouvernement lui-même, les *hoei-tseu* se déprécièrent encore par une autre cause : la qualité du papier employé à leur confection était très mauvaise, de sorte que dès la 12ᵉ lune de l'an 1167, plus de 5,000,000 de *tao* se trouvaient usés et durent être remplacés. A ce sujet, il fut déclaré par l'administration que les *hoei-tseu* usés seraient reçus à raison de 100 *tsien* au lieu de 1000, leur valeur nominale primitive, et une proportion analogue dut sans doute être prescrite pour les titres moindres de 1000 *tsien*. Cette nouvelle fraude ne pouvait qu'augmenter la défiance du peuple.

En 1168 commença l'échange des premiers *hoei-tseu* contre d'autres de bonne fabrication. Pour ceux-ci les termes de remboursement furent espacés de trois ans, comme pour les *kiao-tseu*, et chaque série correspondante à ces termes dut représenter

10 millions d'enfilades (750 millions de francs). L'ancien billet s'échangeait contre un nouveau sous uu droit, par *tao*, de 20 deniers, ou de 2 pour cent. Mais dans l'échange de ces anciens billets, ceux sur lesquels on pouvait encore lire les mots *kouan* mille, *pe* cent, furent seuls reçus pour leur valeur nominale. Des vérificateurs étaient chargés d'examiner les *hoei-tseu* présentés, pour distinguer ceux qui étaient faux; ils devaient remonter à la source, trouver l'individu qui avait le premier passé le faux billet, et étaient récompensés largement. Au reste les billets détériorés ne furent reçus à l'échange que pendant quatre mois. A la 3ᵉ lune de l'an 1169 ils furent déclarés non-acceptables. Lors du payement des impôts, le peuple présenta beaucoup d'*hoei-tseu*, au lieu de valeurs métalliques. Ceci donna lieu à des difficultés, et quelques officiers adressèrent des représentations sur la quantité énorme d'*hoei-tseu* qui avait été émise.

En 1175 le besoin incessant de fonds pour soutenir la guerre contre les Kin fit recourir à des mesures absurdes, qui ruinèrent le commerce et achevèrent de détruire le crédit déjà bien faible du gouvernement. On prétendit à la cour impériale que, si dans la perception des impôts et revenus de l'état il y avait déficit de monnaie métallique, la faute en devait être imputée aux commerçants, lesquels emportaient cette monnaie sur les rivières, en se rendant d'une place de commerce à l'autre; et, sous ce prétexte, il fut défendu de sortir avec des

valeurs métalliques hors des portes de Lin-ngan-fou, alors la capitale de l'empire des Soung, aujourd'hui Kan-tcheou-fou, chef-lieu du Tche-kiang. Il fut également interdit de descendre sans permission jusqu'à l'embouchure des fleuves, et de naviguer librement dans la mer. Tout bâtiment marchand, avant son départ, était visité par un officier spécial, qui lui délivrait un *laissez-passer*. Mais les commerçants embarquaient leur monnaie métallique sur de petits bateaux, et l'envoyaient à la côte, pendant la visite de l'inspecteur, de sorte que la prohibition se trouva éludée. Alors le gouvernement encouragea la dénonciation, et la moitié des valeurs trouvées en fraude fut promise au dénonciateur. On décréta des supplices, outre la confiscation, contre ceux qui chargeraient de la monnaie de cuivre sur des bâtiments. En 1179 il fallut adoucir un peu ces règlements prohibitifs qui ne pouvaient être suivis. L'administration permit aux négociants d'emporter avec eux en voyage 500 pièces de monnaie métallique, et déclara qu'on ne pourrait (sans autorisation) s'éloigner des côtes à plus de 5 li ($\frac{1}{2}$ lieue environ). Elle craignait toujours que la monnaie métallique ne passât à l'étranger.

Vers le même temps, en 1176 (kiv. IX, p. 27), une ordonnance impériale avait déclaré que le payement des troisième et quatrième séries ou termes des *hoei-tseu*, délivrés en 1168, serait reculé de trois ans. En effet, la troisième série devait être payée à la fin de cette année 1176. Avec les

planches de cuivre de la quatrième série[1], on confectionna 2,000,000 de nouvelles obligations en *hoei-tseu :* probablement elles furent remises aux porteurs de la série remboursable comme dédommagement. En 1190 une autre ordonnance recula de trois ans le payement des 7e et 8e termes (kiv. IX, page 38). Ce payement du 7e terme aurait dû échoir l'an 1188, mais il se trouvait reculé à l'an 1191 par suite de l'ordonnance de 1176. Sur la réclamation des conseillers impériaux, qui rappelèrent que le terme primitif du payement des *hoei-tseu* était de trois ans, et que ce payement se trouvait actuellement reculé à neuf ans, l'empereur déclara que le 10e terme ne serait pas reculé et correspondrait à l'année fixée primitivement, laquelle était l'année 1197. En 1195 Ning-tsong déclara que chaque série d'*hoei-tseu* se composerait de 30,000,000 de *min* (225,000,000 de fr.). Il n'est pas sûr que cette quantité prodigieuse d'*hoei-tseu* ait été émise; mais vers le même temps, en 1200, on trouve que la quantité émise des bons dits *tchuen-yn* à deux termes, représentait plus de 53,000,000 de

[1] Ceci indique que la gravure sur cuivre était dès cette époque connue en Chine. Probablement les *hoei-tseu* de 1168 furent tirés sur cuivre pour que leurs caractères durassent plus que ceux des *hoei-tseu* de 1160. Dans cette même citation de l'an 1176 il est dit que le bureau des finances recevait par an 12,000,000 de *min* (90 millions de francs), sur lesquels moitié était en *hoei-tseu*, et que le trésor du midi en échangeait par an près de 4,000,000 contre de l'or et de l'argent, probablement par les échanges forcés, autorisés par les lois contre les détenteurs des matières métalliques.

min (395,000,000 de francs), et qu'en sus il existait une quantité presque égale de bons du même nom à trois termes.

D'un autre côté, depuis l'an 1163, le gouvernement avait institué des obligations particulières pour le Hou-kouang, sous le nom de *hou-hoei-tseu*, et en 1166 il créa d'autres obligations destinées au Hoai-nan, et appelées *hoai-kiao-tseu*. Ces *kiao-tseu* du Hoai étaient de 200, 300, 500, ou 1000 pièces, et devaient circuler seulement dans les deux districts qui bordaient la rivière du Hoai. Les *hoei-tseu* y étaient prohibés, et pour maintenir cette défense, l'administration établit aux divers passages du Kiang des bureaux qui délivraient des espèces de billets de péage, destinés à servir d'intermédiaire entre les deux papiers. En outre, depuis l'an 1160, il fut défendu de se servir de monnaie de cuivre dans les districts du Hoai, et la monnaie de fer y fut seule permise. Naturellement les habitants de ces provinces furent très-mécontents de l'espèce d'isolement où on les plaçait, parce qu'ils étaient exposés aux invasions des Kin. Bientôt le gouvernement chinois fut obliger de lever cette prohibition de la monnaie de cuivre, et, par un retour semblable, les *hoei-tseu* et les *hoai-kiao-tseu* circulèrent sans difficulté d'une rive à l'autre du Kiang. L'état fabriqua beaucoup de ces *hoei-kiao-tseu*, ainsi que des *hou-hoei-tseu*. Le texte dit qu'en 1221 il fut confectionné pour 300,000 *min* (2,250,000 francs) de chacun de ces papiers. Le gouvernement chinois cherchait

toujours à répandre la plus grande quantité possible de papier-monnaie dans les provinces les plus exposées aux incursions de l'ennemi.

En 1209 le texte parle d'*hoei-tseu* de trois termes, contre lesquels on échangeait les *hoei-tseu* usés des créations précédentes, à raison de deux vieux contre un neuf. A la même époque il est parlé de punitions infligées à des officiers qui avaient fabriqué des *hoei-tseu* sans autorisation. Mais le crédit public était totalement ruiné par la grande incertitude du remboursement, et même on ne peut guère dire si aucune série de ces papiers émis depuis 1160 fut remboursée par l'état autrement qu'avec d'autres papiers. Les besoins du service se trouvaient remplis très-imparfaitement. Magistrats, officiers, soldats étaient payés en papier, mais aucun n'y trouvait son compte. Les armées manquaient de vivres. Les impôts des divers districts ne se payaient qu'en papier. La monnaie de cuivre, par sa rareté, était regardée comme un objet précieux, et à mesure que le papier se dépréciait, le prix des denrées, payable uniquement avec cette mauvaise valeur, s'élevait de jour en jour. De temps à autre l'état faisait quelques efforts pour relever son crédit, et fabriquait de la monnaie de cuivre, mais en petite quantité et d'un titre inférieur. En 1208 il fut ordonné dans le Li-tcheou de fondre des pièces valant 5 *tsien*. Le texte ne donne ni le poids ni la composition de ces pièces; mais, d'après les pesées que j'ai faites sur les échantillons de cette époque,

la valeur nominale de ces pièces fortes était beaucoup trop élevée, comme nous l'avons vu plus haut pour des pièces de même désignation [1]. Vers 1211 l'état fondait par an 300,000 enfilades de cette monnaie, et ne punissait pas la fabrication particulière, *dans l'espoir que la monnaie métallique deviendrait moins chère et que le papier se relèverait;* ce qui était un assez mauvais raisonnement. En 1210 la cour fit un envoi d'or et d'argent ou de valeurs métalliques en général dans le Sse-tchuen où la création de nouveaux bons pour une valeur de 13,000,000 de *min* (98,000,000 de francs environ) avait déprécié fortement les *tchuen-yn*. La valeur nominale de ces *tchuen-yn* était de 1,000 deniers, et depuis la nouvelle émission, leur cours était tombé de 400 à 100 deniers. La somme envoyée suffit pour racheter 13,000,000 de *min* de *tchuen-yn* ou des nouveaux bons. Alors les *tchuen-yn* se relevèrent à la valeur de 500 pièces de fer, dans le Sse-tchuen. Hors de cette province, dans les districts où il se trouvait encore de la monnaie de cuivre, la valeur de ce papier n'était que de 170 pièces (de cuivre). D'après cela une pièce de cuivre

[1] La collection de la Bibliothèque royale ne présente pas de médailles correspondantes à cette création de 1206. Mais dans la période précédente *khing-youen* (1195-1200) on trouve trois médailles dont l'une marquée au revers *youen*, unité, pèse 2,45 grammes, et les deux autres, marquées au revers des caractères 5 et 6, pèsent 9,40 et 9,45 grammes. 9,45 n'équivaut pas à plus de $3\frac{1}{2} \times 2{,}45$, et ainsi ces pièces fortes avaient une valeur nominale exagérée.

Le musée de Kien-long donne les figures de plusieurs pièces fondues entre 1130 et 1210, l'époque où nous sommes actuellement : mais il ne rapporte point leur poids.

valait près de 3 pièces de fer. Si l'on admet qu'alors comme auparavant, la monnaie de cuivre pesait moitié de celle de fer, et ne contenait au plus que 60 pour cent de cuivre pur, le prix de ce métal monnayé était à celui du fer à peu près comme 10 est à 1.

Depuis près d'un siècle les Niu-tchy qui s'étaient emparés du nord de la Chine avaient imité le système des Soung, et créé un papier-monnaie dans leur nouveau royaume de Kin. (*So-wen-hian-thong-khao.*) Suivant les rapports des officiers chinois, envoyés vers 1260 en députation à la cour des Niu-tchy, ces barbares, se considérant comme campés provisoirement au sud de l'ancien cours du fleuve Jaune, frappaient les vaincus de fortes contributions, uniquement payables en monnaie de cuivre, emportaient cette monnaie dans leur pays, et avaient soin de ne payer qu'en papier-monnaie tout achat fait aux Chinois de l'autre côté du fleuve. Ce système de soustraction continuelle des matières métalliques peut être une exagération des Chinois, de même que du temps de Khang-hy ils prétendaient encore que les Mantchoux faisaient conduire secrètement de fortes quantités d'or et d'argent à Moukden, la capitale de la Mantchourie. Depuis plus d'un siècle une guerre continuelle avait dévasté les provinces voisines du fleuve Jaune et du Hoai, qui formèrent le royaume des Kin; cette cause seule avait dû y rendre le numéraire fort rare, et suffit pour expliquer la création d'un papier-monnaie dans le nouveau royaume. Ce

papier-monnaie porta le nom de *kiao-tchao*, et date de l'an 1155. (*So-wen-hian-thong-kao*). Il se composait de grandes obligations, *ta-kiao-tchao*, de 1,000, 2,000, 3,000, 4,000 et 5,000 pièces, et de petites obligations, *siao-kiao-tchao*, de 100, 200, 300, 400 et 500 pièces. Dans l'origine, toutes ces obligations ne devaient être en circulation que pendant sept ans; elles devaient à ce terme être remboursées en monnaie métallique. Rien n'indique, du reste, qu'elles portassent intérêt, non plus que les obligations chinoises. Ces *kiao-tchao* réussirent très-bien, suivant le texte chinois, mais quand approcha l'époque où elles devaient être remboursées, les ministres trouvèrent les finances gênées, et conseillèrent au prince tartare de reculer le remboursement. La plus grande difficulté pour ceci était que les obligations émises portaient sur elles l'indication de leur remboursement à une année fixe; mais, comme il y en avait déjà beaucoup qui se trouvaient usées ou noircies, le gouvernement déclara qu'on échangerait les vieilles obligations contre de nouvelles, et en général beaucoup d'individus trouvèrent plus commode de recevoir ces nouvelles obligations que de la monnaie métallique. Le gouvernement fit même payer aux preneurs de ces obligations les frais de leur fabrication, et retint à ce titre 15 pièces par mille, ou $1\frac{1}{2}$ pour cent, comme le faisaient les Soung.

Ceci amena les Kin à être fort inexacts dans leurs remboursements, et bientôt leur papier-monnaie tomba en discrédit. Jusqu'à quel point la violence

était-elle employée pour le soutenir? On ne peut avoir sur ce sujet que des présomptions; mais les Kin étaient à peu près aussi barbares que le parurent plus tard les Mongols, et les idées de liberté commerciale devaient leur être peu familières. Du reste leurs *kiao-tchao* étaient revêtus des signatures de plusieurs grands officiers de la cour; ils portaient un avertissement, d'après lequel le contrefacteur devait être condamné à mort, et le dénonciateur récompensé de 300,000 pièces. Les *kiao-tchao* les plus élevés étant de 5,000 pièces, il suit de là que la récompense promise était au moins de soixante fois la valeur de l'obligation; ceci semble indiquer que la contrefaçon était très-active.

Ainsi, chez les Chinois comme chez leurs imitateurs les Niu-tchy ou Kin, l'invention du papier-monnaie se trouva rapidement dénaturée par l'abus qu'en fit le gouvernement; mais l'utilité de cette invention était parfaitement reconnue par les Chinois instruits. « Le papier, dit Ma-touan-lin (kiv. IX, « page 34), ne devait pas être une monnaie; il ne « devait être employé que comme un signe représentatif de valeurs quelconques en métal ou en « denrées, lequel devait être échangé promptement « contre de la monnaie métallique et en économisait « le transport. Dans le commencement, tel était « l'usage du papier-monnaie parmi les commerçants. « Le gouvernement, prenant cette invention des « particuliers, en a voulu faire une monnaie véritable, et dès lors l'intention primitive se trouva

«dénaturée.» Cette définition de l'utilité du papier-monnaie est aussi claire, aussi précise que celle d'Adam Smith et de Say. Elle contraste singulièrement avec l'obscurité ordinaire qui enveloppe les idées assez vagues des auteurs chinois. Mais l'utilité du papier-monnaie, étant une question toute commerciale, devait être bien comprise de ces esprits naturellement disposés au commerce. Comme le dit encore Ma-touan-lin, dans un pays qui n'avait aucun moyen ordinaire d'échange que des monnaies pesantes de cuivre et de fer, l'emploi du papier comme lettre de change, bon, billet au porteur, ne pouvait qu'être extrêmement utile aux relations commerciales. Mais le gouvernement chinois, que son avidité mal raisonnée avait conduit à tant d'opérations frauduleuses sur les valeurs métalliques, ne pouvait s'astreindre longtemps à respecter cette belle invention, quand les frais d'une guerre continue le jetaient dans un besoin aussi continu de numéraire. Il paraît n'avoir été fidèle à ses engagements que pendant la durée des premiers *kiao-tseu*, émis à Y-tcheou, c'est-à-dire pendant une période de soixante et quinze à quatre-vingts ans.

De 1215 à 1223 la fin du royaume des Kin montre une pénurie extraordinaire de monnaie métallique. Il est probable que les chefs tartares avaient échangé une partie de la monnaie qu'ils avaient pu se procurer contre des objets de luxe apportés par les marchands étrangers, ainsi que le firent plus tard les Mongols, leurs vainqueurs. Le fait est que

le gouvernement Kin, ne sachant comment subvenir aux frais de la guerre qu'il soutenait contre les Mongols et contre les Soung, remplaça successivement les *kiao-tchao* dépréciés par des *pao-kuen*, des *thong-pao*, des *pao-tsuen*, des *tchin-ho* imprimés sur étoffe de soie, enfin par des *pao-hoei*. Ces billets de noms divers étaient de véritables assignats que le gouvernement ordonnait de recevoir comme monnaie métallique et qu'il ne songeait aucunement à rembourser[1]. Les derniers, les *pao-hoei*, n'étaient que de 1 à 4 *tsien*, ce qui correspondrait, en notre monnaie, à des bons de $\frac{1}{10}$ de centime et de 3 centimes. Ceci indique que le gouvernement Kin avait cru empêcher la dépréciation de ses assignats en baissant leur valeur nominale. Les ministres de cette nation prétendent, dans leurs rapports, que toute la monnaie métallique passe au midi dans l'empire des Soung : cependant la situation financière des Soung était loin d'être prospère.

En 1214 l'empereur chinois Ning-tsong suspendit la confection de la monnaie dans plusieurs établissements et publia de nouvelles défenses contre

[1] Quand les Niu-tchy, encore sauvages, partaient de leur déserts pour faire la guerre aux Soung, ils entraient dans des provinces bien cultivées, pillaient à volonté les Chinois, puis retournaient dans leurs vastes plaines. Ces expéditions s'exécutaient sans aucune dépense en numéraire de leur part. Mais depuis qu'ils avaient conquis les provinces septentrionales de la Chine, ils s'étaient amollis dans le repos de la vie civilisée. Ils avaient laissé inculte le pays qu'ils avaient épuisé, et, quand pour défendre leurs conquêtes ils durent avoir des troupes régulières comme les Chinois, ils se trouvèrent dans une grande disette de numéraire pour subvenir à l'entretien de ces troupes.

l'exportation du cuivre par mer. De cette époque jusqu'à la chute des Soung, en 1276, la continuation de Ma-touan-lin ne rapporte aucune fabrication considérable de monnaie métallique dans l'empire du midi. La collection de la Bibliothèque royale possède une série de trente pièces chinoises, comprises entre 1230 et 1268, qui ont des grandeurs et des poids différents, et le musée de Kien-long rapporte les figures de ces mêmes pièces; mais le texte de ce musée les cite simplement, sans donner, comme auparavant, la proportion fondue de chaque espèce. A cette époque les mines de cuivre les plus exploitées se trouvaient en grande partie dans les provinces soumises aux Mongols, et ceci rendait impossible, dans l'empire chinois, une forte confection de monnaie métallique. D'après le témoignage de Ma-touan-lin, contemporain de cette époque, et celui des auteurs qu'il cite, le papier était la monnaie générale de l'empire du midi, et, bien que les *hoei-tseu* fussent fortement dépréciés, et que tout semble indiquer que le gouvernement ne les remboursait pas, le manque de valeurs échangeables les soutenait encore. En 1235, sous Li-tsong, un ministre parle de deux espèces d'*hoei-tseu*, ceux de seize termes et ceux de dix-sept, et se plaint de voir leur valeur se déprécier de jour en jour, tandis que le prix des denrées s'élève. On était obligé de recevoir des *hoei-tseu* dans le payement des impôts. En 1256, pour en diminuer le nombre, il fut convenu qu'en payement des droits sur le vin les percepteurs prendraient

les *hoei-tseu* détériorés, et qu'on les brûlerait. Cette mesure fut annoncée publiquement par les officiers, et l'on présuma qu'à la suite de cette mesure le peuple brûlerait les vieux *hoei-tseu* et diminuerait la quantité totale de ce papier en circulation. Ceci paraît indiquer une banqueroute pour tous les *hoei-tseu* détériorés. En 1265 les papiers de cette désignation étant totalement dépréciés, Kia-sse-tao, ministre principal de l'empereur King-tsong, créa un nouveau papier-monnaie sous la dénomination déjà employée de *kien-tsien-kouan-tseu* (billets de barrière à monnaie visible). On trouve aussi vers cette époque un papier nommé *yn-kouan* (billets d'argent). Pour un de ces billets l'état rachetait trois des *hoei-tseu* de dix-huit termes; le trésor particulier de l'empereur reçut les *hoei-tseu* de dix-sept termes en payement des grains qu'il vendait au peuple, et les détruisit définitivement. Cet effort fut probablement le dernier que firent les Soung pour soutenir la guerre contre les Mongols, lesquels s'emparèrent bientôt après de tout l'empire du midi; et sans aucun doute cette conquête, comme auparavant celle des provinces du nord par les Kin, fut facilitée par l'abus incroyable du papier-monnaie, qui mécontentait le peuple contre les Soung et démoralisait leurs troupes. A cette époque de guerre générale, vexations pour vexations, il valait mieux être soumis aux Tartares que de rester dans le parti des empereurs chinois, qui ne savaient pas se défendre.

(*La suite à un prochain numéro.*)

ANALYSE CRITIQUE

Des principaux ouvrages orientaux publiés en Russie depuis l'année 1830 jusqu'en 1835 inclusivement.

Avant de m'occuper de l'analyse critique des principaux ouvrages de littérature orientale qui ont vu le jour en Russie dans l'espace des six dernières années que j'y ai passées, je crois nécessaire de démontrer préalablement combien serait injuste et peu fondé le reproche que l'on pourrait faire à cet empire d'être encore bien arriéré à cet égard, comparativement aux autres états européens. Il me suffira, pour combattre une assertion aussi hasardée, de faire connaître ici les développements progressifs qu'a pris en Russie cette branche de littérature si importante pour ce vaste empire.

Immédiatement après le décès de son fondateur, l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg possédait déjà dans son sein le sinologue Bayer, qui, en 1730, publia son *Musæum sinicum*. Le Collége des affaires étrangères ne tarda pas non plus à appeler dans cette capitale l'orientaliste Kehr, qui, en 1733, conçut et rédigea le plan d'une *académie orientale*, qui cependant ne fut point mis à exécution. Ce genre d'études resta donc entièrement stationnaire dans cet empire jusqu'à l'avénement

de l'empereur Alexandre, qui attacha des chaires de langues orientales à différentes universités russes, et fit venir de l'étranger plusieurs savants distingués, tels que Jules Klaproth et M. de Fræhn, que la Russie, à juste titre, est fière de compter au nombre de ses académiciens.

Ce fut en 1804 que les statuts des universités de Moscou, de Kharkof et de Casan, furent revêtus de la sanction de l'empereur, qui y fonda une chaire de langues orientales, et attacha à la dernière de ces universités un lecteur spécial pour le dialecte tatare (turc oriental), qui s'enseignait déjà, depuis 1798, au gymnase de la même ville, par un maître désigné à cet effet, auquel ont été récemment adjoints deux autres instituteurs pour l'arabe et le persan.

En 1820 l'université de Dorpat obtint la même faveur que ses trois devancières.

Quinze années plus tôt le même souverain avait doté la ville d'Astrakhan d'une école d'arménien, qui prit le nom d'Agha-baba; mais ce ne fut que sous l'empereur actuel, que l'enseignement des langues persane et tatare (turc oriental), fut également introduit dans le gymnase de cette ville.

En 1816 la ville de Moscou vit ouvrir dans son sein un institut spécial, destiné à former de jeunes Arméniens qui y reçoivent une éducation éclairée, dont ils sont redevables à la bienfaisance de leur vénérable compatriote, Lazaref. Les fils de ce négociant distingué, jaloux de marcher sur les traces

de leur père, ont donné encore plus d'extension au bel établissement dont il avait été le fondateur. Cette réforme fut ratifiée, en 1835, par le gouvernement, qui a pris cet institut sous sa protection.

La même année le lycée Richelieu, à Odessa, obtint à son tour un professeur d'arabe, de persan et de turc.

L'Institut pédagogique de Saint-Pétersbourg, qui, en 1821, prit le titre d'Université impériale, avait également obtenu, en 1816, sur la proposition de son curateur, M. le conseiller d'état actuel d'Ouvarof, aujourd'hui ministre de l'instruction publique, une chaire d'arabe, qui fut conférée à M. Demange, et une de persan, à laquelle j'eus l'honneur d'être appelé. Je fus secondé dans cette tâche par un adjoint plein de zèle, Mirza Djafar Toptchybâchef, qui exerça avec beaucoup de succès nos élèves à la pratique de sa langue maternelle. Forcé par les circonstances de quitter, avec M. Demange, l'université impériale de Saint-Pétersbourg, nous y fûmes remplacés par M. de Sinkovsky qui, en 1822, fut cumulativement chargé de l'enseignement de l'arabe et du turc occidental (osmânlin).

En 1823 le département asiatique du ministère des affaires étrangères vit créer une section d'enseignement (ou Institut oriental), où s'instruisent dans l'arabe, le persan et le turc, les jeunes Russes appelés à la carrière du drogmanat. Cet institut, auquel j'ai eu l'honneur d'être attaché pendant douze années, en qualité de professeur de persan et de

turc, avec MM. Demange et Mirza Djafar Toptchybâchef, possède aujourd'hui une riche bibliothèque et une belle collection de manuscrits orientaux, dont il est redevable à feu M. d'Italinsky, ancien ministre de Russie près la cour de Rome. Grâce aux soins infatigables de son directeur, cet établissement s'est formé progressivement un beau cabinet de numismatique orientale, digne aujourd'hui de figurer au nombre des collections les plus célèbres en ce genre.

L'empereur Nicolas sentant, comme son prédécesseur, toute l'utilité des études orientales, les prit également sous sa protection.

Dans les nouveaux statuts octroyés en 1835 et 1836 aux diverses universités russes, sa majesté ne se borna pas à maintenir les chaires de langues orientales qui y étaient déjà attachées; elle introduisit encore l'enseignement de la langue et de la littérature mongole dans celles de Casan et de Saint-Pétersbourg.

Une école spéciale de mongol et de calmouk avait été antérieurement attachée au ministère de l'intérieur, sous la direction de M. Schmidt, et l'enseignement primaire de ce dernier dialecte avait été introduit en 1826 dans l'école de district de Stawropol (gouvernement de Simbirsk).

L'école Népluïef, réorganisée sous le règne actuel, forme la jeunesse de ces contrées dans la connaissance des langues arabe, persane et turque.

L'arménien et le géorgien ne tardèrent pas non

plus à éprouver l'influence du gouvernement. Sur la proposition de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg, sa majesté vient de me remplacer, dans son sein, en qualité d'adjoint, par M. Brosset, connu par ses travaux sur la langue géorgienne.

Des maîtres d'arménien, de géorgien et de tatare (turc oriental), ont été attachés, à dater du 1[er] janvier 1836, au gymnase de Tiflis, tandis que celui de Simphéropol a déjà été doté, en 1827, d'une école normale, destinée à instruire de jeunes maîtres, propres à enseigner ce dernier dialecte dans les écoles de district. Ce fut pareillement en 1836 que le gouvernement introduisit, dans l'école de district de Tiflis, l'enseignement des trois langues ci-dessus mentionnées. Les deux premières sont enseignées depuis cette époque dans les écoles de district de Douchèt, Gory, Koutaïs, Télaw et Signâq; l'arménien et le turc oriental à Élisabethpol (ou Guèndja), Choucha, Noukha, Chamâkhy, Kouba, Baqou, Derbènd, Érivân, Nakhitchèwân, Akhaltzikh et Lènkorcan; le géorgien en Mingrélie, et le turc oriental ou tatare à Kazakhskaïa Distantsia.

A dater de 1835, le ministère des finances a pareillement établi à Kiakhta, sur les frontières de la Chine, une école spéciale de chinois, destinée à faciliter les communications et les relations commerciales entre les sujets des deux empires.

Non content de propager dans leurs états l'étude des lettres orientales, les deux derniers monarques

se sont plu à fournir de riches matériaux littéraires aux savants qui se vouent au culte des muses du Levant. C'est à la munificence de l'empereur Alexandre que l'Académie de Saint-Pétersbourg doit l'acquisition de 750 manuscrits arabes, persans et turcs, qui lui ont été vendus par M. Rousseau, ancien consul général de France à Alep. Son magnifique musée asiatique renferme en outre le plus beau cabinet numismatique de l'Europe pour les monnaies orientales, puisqu'il en possédait déjà 15,374 en 1830.

La bibliothèque impériale publique de cette capitale fut, de son côté, enrichie par sa majesté l'empereur Nicolas, de quatre collections de manuscrits, provenant, 1° de la mosquée sépulcrale du cheikh Szèfy à Ardibêk, qui servait de tombeau aux souverains persans de la dynastie des Szèfides (Sophis); 2° de la mosquée Ahmed à Akhaltzikh; 3° des bibliothèques de Baïezîd et d'Aizeroum, auxquelles furent joints 13 autres manuscrits de toute beauté, offerts en don par le prince persan Khosrèw-Mirza, lors de son séjour à Saint-Pétersbourg, en 1829. La première de ces collections se fait surtout remarquer par le luxe vraiment royal de ses manuscrits.

Toutes ces fondations successives prouvent jusqu'à l'évidence que ce n'est que du règne de l'empereur Alexandre et de celui de son successeur, que datent les progrès réels des lettres orientales en Russie; et cependant nous y voyons déjà fleurir la littérature arabe, persane, turque, mongole, chinoise et tatare-mantchoue. Déjà les noms des Fræhn, des

Sinkovsky, des Dorn, des Kâzem-beg, des Toptchybâchef, des Schmidt, des Hyacinthe et des Lipovtsof, figurent avec honneur sur la liste des orientalistes les plus distingués et promettent à la Russie sa part de gloire dans cette carrière.

Comme je ne me propose point de fixer mon attention particulière sur les ouvrages qui ne se rattachent pas immédiatement aux littératures arabe, persane et turque, je me bornerai à citer ici les titres de ceux qui ont paru dans d'autres parties, et qui cependant sont dignes d'être consultés par les orientalistes.

Je placerai au premier rang ceux de l'infatigable père Hyacinthe Bitchourine qui, en 1833, traduisit du chinois, et publia en 2 volumes in-8°, une histoire du Tibet et du Khoukhounor, depuis l'année 2282 avant J. C. (?) jusqu'en 1227 de notre ère.

A cet ouvrage succéda, en 1834, un aperçu historique sur les Oïrats ou Kalmouks, depuis le xve siècle jusqu'à nos jours, qui valut à M. Bitchourine un des prix fondés par M. de Démidof. Ce sinologue, qui dirige aujourd'hui l'école spéciale de chinois fondée à Kiakhta sous les auspices du ministère des finances, a fait lithographier, avant son départ de Saint-Pétersbourg, les premières feuilles d'une grammaire chinoise de sa composition, où il a consigné le fruit de ses longues études et les observations qu'il a été à même de faire pendant sa résidence à Pékin.

M. Schmidt, qui a donné en Russie une si grande impulsion à l'étude du mongol, a pris à tâche de la

faciliter par la publication d'ouvrages élémentaires des plus distingués, tels que sa grammaire de la langue mongole, qui parut en allemand et en russe, en 1831, et son dictionnaire mongol, allemand et russe, sorti des presses de l'Académie au commencement de l'année 1835.

En 1832 M. Levchine livra au public, en 3 volumes in-8°, une description des Hordes et des steppes Kirghizes-Kaïçaques ou Kazaques, qui fut également couronnée par l'Académie et obtint un demi-prix de M. de Démidof.

En 1833 M. Dorn imprima à Kharkof, en latin, une intéressante dissertation sur l'affinité de la langue slavonne avec le sanscrit.

Je citerai encore ici deux autres productions de moindre importance, intitulées, 1° *Monument du christianisme en Chine*, traduit du chinois en russe, par Zacharie Léontief, Saint-Pétersbourg, 1834. 2° *Chant mantchour,* mis en vers d'après la traduction en prose (de Zacharie Léontief), par le comte Khwostof; Saint-Pétersbourg, 1834 (en russe).

Enfin, pour compléter, autant qu'il m'a été possible, la nomenclature des productions orientales qui ont paru en Russie, je ferai encore mention des tomes II et III de la VIe série des Nouveaux mémoires de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg, où sont consignées les neuf dissertations suivantes : 1° *Ueber die sogenannte dritte Welt des Buddhaisten, als Fortsetzung der Abhandlungen über die Lehren des Buddhaismus*, von J. J. Schmidt; 2° *Ueber*

die tausend Buddhas einer Weltperiode der Einwohnungen oder gleichmässigen Dauer, par le même M. Schmidt; 3° *Frähn's Beleuchtung des merkwürdigen Notiz eines Arabers aus dem XIten Jahrhundert über die Stadt Maynz;* 4° *Bericht über eine Inschrift aus der ältesten Zeit der Mongolen-Herrschaft*, von J. J. Schmidt; 5° *Relation de Mas'oûdy et d'autres auteurs musulmans sur les anciens Slaves*, par l'académicien-adjoint F. B. Charmoy; 6° *Die Volkstämme der Mongolen, als Beitrag zur Geschichte dieses Volkes und seines Fürstenhauses*, par M. Schmidt; 7° *De Il-chanorum, seu chulaguidarum numis commentationes duæ*, auctore Ch. M. Fræhn; 8° *Paralipomena, seu variarum dynastiarum muhammedanarum, maximè gentis seldschukidicæ numi anecdoti*, interprete Ch. M. Fræhnio; 9° *Expédition de Timoûr-i-lenk (Tamerlan) contre Toqtamiche, khân des steppes du Qaptchaq, en* 793 *de l'hégire ou* 1391 *de J. C., décrite d'après les historiens musulmans*, par F. B. Charmoy.

Ne m'étant occupé spécialement que des trois principales langues usitées chez les peuples mahométans, je me bornerai, comme je l'ai déjà dit, à l'analyse des ouvrages de ce genre qui ont paru en Russie depuis 1830, et à la tête desquels je placerai la monographie vraiment classique du patriarche des orientalistes russes, intitulée : *Die Münzen der Chane vom Ulus Dschudschi's*, etc. etc., von Ch. M. von Fræhn, ou *Monnaies des khâns de l'Oulous de*

Djoûdjy ou de la Horde d'or; avec un appendice, consacré à la description des monnaies de différentes autres dynasties mahométanes, par M. de Fræhn; avec 18 planches gravées et quatre vignettes; Saint-Pétersbourg 1832.

Ce travail consciencieux est un guide sûr et pour ainsi dire infaillible pour les archéologues qui se vouent à l'étude de la numismatique orientale. Il forme un volume in-4° de xx et 78 pages, sorti des presses de l'Académie de Saint-Pétersbourg. Les 518 monnaies que M. de Fræhn y passe en revue sont ainsi réparties : 1° 416 appartiennent aux khâns de l'Ouloûs de Djoutchy ou de la Horde d'or, et proviennent de l'ancien cabinet de M. Fuchs, aujourd'hui à l'université de Casan; 2° 19 de la même dynastie, font partie d'autres cabinets; 3° 4 de la dynastie des Guiraï's ou Khâns de la Crimée. L'appendice est partagé en six sections, dont la première est consacrée à 43 monnaies du Tourân. L'auteur y a décrit : A, 3 monnaies du Tourân, provenant des administrateurs de la Boukharie sous les premiers khalifes abbâcides; B, 2 monnaies des émirs Thâhirides; C, des Samânides; D, 4 des Khaqâns de la dynastie d'Afraciâb, nommés Hoeï-hou par les Chinois; 3 monnaies guèbres du Tourân, et une bilingue de la même contrée, appartenant à un autre cabinet; E, une autre d'un khaurizm-châh; F, une de Tchinguiz-khân, frappée à Boukhara et une seconde du même souverain, faisant partie d'un autre cabinet; G, 2 frappées par des khâns de

l'Ouloûs de Tchaghataï; H, une d'un Tchaghataïde, vassal de l'émir Qazghân قزغن; I, 3 des khâns du même Ouloûs, placés sous le protectorat de l'émir Timoûr Gourékân (Tamerlan); K, une autre de Châhroukh, quatrième fils de ce célèbre conquérant; L, 3 monnaies cheïbânides; M, 3 de la dynastie manguite.

La seconde section contient la description de 35 monnaies du Tourân, frappées à diverses époques; savoir: A, une de Wâlid Ier, sixième khalife Oumaïade; B, une de l'Iszpehbed اصبهبد du Mazendérân; C, une du prince Seïâride ou Wâchemèguîride Zèhîr-ou'd-daoulèt Abou-Manszoûr; D, 5 de différents khâns de l'Ouloûs de Houlagou; E, 2 monnaies Djélâïrides; F, 6 de divers souverains Szèfides; G, une d'Acheref-châh, prince Afghân ou Oweïcide; H, 4 monnaies de la dynastie Afchâre; I, 2 de Kèrîm-khân, prince de la dynastie Zènde; K, 5 monnaies Qatchâres; L, 4 monnaies persanes incertaines; M, une d'un prince Saddouzîde ou Dourâny; N, 2 géorgiennes.

La troisième section traite de 4 monnaies indiennes, dont 2 Babérides, une de la compagnie anglaise des Indes orientales, et une d'un Radja du Nipâl.

La quatrième section renferme 2 monnaies ottomanes, dont l'une est la plus ancienne de cette dynastie, et l'autre a été frappée à Tiflis.

La cinquième section traite de 2 monnaies africaines, dont une d'Ibrahim Ier, fondateur de la dy-

nastie des Aghlèbides, qui gouverna la partie orientale de la Barbarie.

La sixième section décrit 3 monnaies incertaines du cabinet de M. Fuchs et une 4e d'un autre cabinet.

Le tout est suivi d'un tableau servant à faciliter la recherche des monnaies gravées sur les 18 planches, et d'un index des quatre vignettes.

Quoique je coure grand risque d'être taxé de témérité en me permettant de critiquer un ouvrage aussi distingué, sorti de la plume d'un des numismates les plus renommés de l'Europe, j'émettrai ici, comme de simples conjectures, différentes observations que j'ose soumettre à l'appréciation du savant orientaliste.

Page 2.

Je serais disposé à croire que la légende du dirhem, n° 5 (voyez la planche I, n° 13), que M. de Fræhn a lue العز الدايم و الشرف القايم « Honneur « à jamais et gloire pour toujours (au possesseur de « ce dirhem) ! » porte العز الدايم للرّب القايم « Honneur à jamais au seigneur éternel (du monde) ! »

Page 4.

La légende du revers de la monnaie n° 20 (voy. la planche I, n° 2) me paraît être conçue en ces termes : [البو / الغارى] الدينار الضرب بالملك البلغارى « Dinar « frappé par le roi (*melik*) de Boulghâr (Bou'lghâr). »

Ici le mot الضرب est vraisemblablement un adjectif verbal qui qualifie *dinar* (voyez Castelli Lexicon, art. ضرب).

Page 9, n° 65.

A l'inspection de la planche II, n° 55, je serais disposé à croire que cette monnaie porte la légende السلطان العادل اوزبك خان خلد امره « Le juste sul-« tan Uzbig-khân, *que son empire se perpétue!* » Au lieu de cette formule de vœu, M. de Fræhn propose par conjecture ضرب *frappée* (?).

Page 10, n° 67 et 68.

On lit sur ces deux monnaies les mots اون الله پول دانکی, que M. de Fræhn rend par *sechzen puldengi*. Je pense que la finale ی de دانکی est le pronom affixe turc de la troisième personne, qui sert à indiquer l'apposition du conséquent اون التی پول à son conséquent دانك, de sorte que ces mots doivent se traduire par « Dang (*dènga?*) de seize pouls « (oboles). »

Page 10, n° 71.

Cette monnaie, assez mal gravée sur la planche A, n° 8, me semble porter la légende suivante : السلطان العادل اوزبك خان ⟨sigle⟩ ادام الله امره « Le sultan « Uzbig (Ouzbek) khân ⟨sigle⟩ que Dieu perpétue son « empire! »

Page 22, n°s 180 et 181.

Ces monnaies portent une contremarque que M. de Fræhn lit ظفر *victoire*. Ne pourrait-on pas lire طفى *elle a été éteinte* (ou mise hors de circulation)? ce qui pourrait indiquer que cette monnaie, ayant été frappée sous le règne éphémère d'un prince dont l'autorité a été de très-courte durée, a été postérieurement retirée de la circulation par ses successeurs.

Page 24, n° 197.

A en juger d'après la gravure de cette monnaie, que l'on voit à la planche VII, n° 201, elle porterait les deux millésimes ۳۲۸ 328 et ۷۸۸ 788, dont le dernier est lu ۷۸۵ 785 par M. de Fræhn.

Page 25, n° 203.

Je présume que le revers de ce numéro porte les mots suivants : ضرب سراى الجديده فى ايام سنة ۷۸۹ « Frappée au nouveau seraï dans le courant (les « jours) de l'an 786. »

Page 29, n°s 261 et 262.

A l'inspection de la planche VII, n°s 219 et 220, ces monnaies pourraient avoir été frappées sous le règne de Toqtou-big توقتو بيك et non sous celui de Toqtamich توقتمش. La première me semble avoir la légende suivante : السلطان العادل توقتو قاان « Le juste sultan Toqtou-qaân, » et paraît porter au

revers les mots ضرب سلطان خوارزم « Monnaie du « sultan de Khaurizm (vassal de la Horde d'or). »

Page 26, n° 219.

La légende de cette pièce, gravée à la planche VII, n° 220, pourrait être ainsi conçue : السلطان العادل توقتا ميش قاان « Le juste sultan Toqta-mich « qaân. »

Page 28, n° 243.

L'effigie de cette monnaie, dont on voit le dessin à la planche VII, n° 200, porte : ضرب السلطان العادل توق ميس خان (توقتاميش خان?) « Monnaie « du juste sultan Touq mich khân (Toqtamich-« khân?); » tandis que le revers me paraît avoir la légende suivante : ضرب فى بلد قريم عز اسمه « Frappée dans la ville de Qrîm (Szolghât) : que « son nom (le nom de Dieu?) soit exalté! »

Page 28, n° 258.

Le revers de cette monnaie, gravée à la planche VII, n° 215, me semble porter les mots ضرب الحكم لله صغناق « Monnaie; l'empire (du monde) appar-« tient à Dieu; de Szaghanâq; » c'est-à-dire « Monnaie « frappée à Szaghanâq : l'empire (du monde) est à « Dieu. »

Ce dernier mot, que M. de Fræhn a lu اوردو (la Horde), est celui d'une ville du khanât actuel de Tachkend, située au nord d'Otrar, sur la rivière de Mouskân, qui se jette dans le Sîr-Déria. Toqtamich-

khân y fut envoyé en 778 (1376) par Tamerlan, avec plusieurs émirs qui le proclamèrent khân du Qaptchaq, et lui rendirent hommage en répandant sur lui de l'or et des pierreries, d'après le cérémonial usité au moment de l'inauguration des princes. (*Histoire générale des Huns*, par Deguignes, t. III, page 358.) Cette monnaie pourrait donc avoir été frappée à cette époque par Toqtamich-khân.

Page 29, n° 261.

Cette pièce, autant que l'on peut en juger par le dessin assez incorrect de la planche VII, n° 209, me semble porter la légende suivante : السلطان العادل توقتا قاان « Le juste monarque (sultan) Toq- « ta (?) qaân ; » et au revers : ضرب سلطان خوارزم « Monnaie du sultan de Khaurizm (tributaire du « khân). »

Il est à présumer que cette monnaie a été mutilée, et que la syllabe finale مس, qui se trouvait au-dessous de توقتا, comme au n° 219 ci-dessus, aura été enlevée : dans ce cas cette pièce serait une monnaie de توقتاميش قاان Toqtamich-qaân. Sinon, il pourrait être question du khân que les chroniques russes nomment *Токта* (Tokhta), mais il faut observer que les monnaies de ce prince portent ordinairement le nom mongol de *Toktogu*, avec le titre honorifique de غياث الدين « Fauteur « de la foi. »

Ce qui me porte à admettre la leçon que j'ai émise pour le revers de cette pièce, c'est la forme

même des lettres du mot خوارزم, qui se rapprochent beaucoup de celles de la monnaie n° 297, page 25 (voyez planche VI, n° 165).

Page 29, n° 262.

Le revers de cette monnaie, représentée à la planche VII, n° 220, a une légende coufique que M. de Fræhn n'a pu entièrement déchiffrer. Ne seraient-ce pas les mots ضرب اوردوى سلطان ٩٧ «Frappée à la horde du sultan (de Khaurizm?) en «97;» peut-être ٧٩١ 791.

Page 32, n° 295.

Le nom de la ville où a été frappée cette pièce, qui figure sur la planche VIII, n° 256, a été lu راجار *Radjâr* ou راجان *Radjân* par l'éditeur. Nous serions disposé à croire qu'il s'agit de ماجار *Mâdjâr*, dont les ruines se trouvent au confluent de la Buwala et de la Kouma, ou ماجار الجديد «Le nouveau «Madjâr.»

Page 34, n° 309.

La forme des lettres qu'on trouve figurées sur la planche XI, n° 364, me ferait croire que c'est également à ماجار *Madjâr* qu'a été frappée cette monnaie.

Page 37, n° 378.

La légende de cette pièce (planche X, n° 331) pourrait peut-être se lire العلا قبال الله «L'élévation

« est l'apanage (mot à mot le *pendant*) de la divi-
« nité, » ou العلا قبال الملك « L'élévation est l'apanage
« de l'empire. »

A ces observations sur les monnaies de la dynastie des Djoutchides, je crois d'autant plus nécessaire d'en joindre plusieurs autres relatives à diverses médailles dont la légende est persane, que cela me fournira l'occasion de rectifier une erreur dont je me suis moi-même rendu coupable en expliquant celle de l'une des monnaies consignées dans l'ouvrage de M. de Fræhn.

Page 67, n° 462.

La légende de cette pièce (planche XVII, n° 3), que ce savant académicien a lue :

بگیتی سکه زد صاحبقرانی
از توفیق حق عباس ثانی

et dont les mots ont été mal rangés par lui, doit former un vers persan, composé de deux hémistiches du mètre مفاعیلن مفاعیلن فعولن. Ils doivent par conséquent se lire :

بگیتی سکهٔ صاحبقرانی
زد از توفیق حق عباس ثانی

Abbas II, par la grâce de Dieu, a frappé pour le monde la monnaie de la souveraineté.

Page 67, n° 465.

Quant à la légende de cette monnaie (pl. XVII, n° 41), elle se compose également d'un vers persan du mètre suivant فاعلاتن فاعلاتن فاعلن, et se lit :

ازخراسان سكه برزر شد رتوفيق خدا

نصرت و امداد شاه دين على موسى رضا

M. de Fræhn en a donné une traduction très-exacte.

Page 67, n° 467.

Le lieu et l'année où a été frappée cette pièce, à en juger d'après la planche XVII, n° 24, me paraissent être ضرب شيراز ١١٤٧ « Monnaie de Chirâz, « 1147 (1734-1735). »

Page 67, n° 468.

L'explication de la légende de cette monnaie (planche XVII, n° 17), que j'ai donnée à M. de Fræhn, est inexacte, car elle forme un vers persan composé de deux hémistiches, dont le mètre est فاعلاتن مفاعلن فَعْلَان ou فاعلات :

– ᴗ – – | ᴗ – ᴗ – | – – ou – ᴗ –

On ne peut donc lire, comme je l'ai fait, سكهٔ اشرف شاه, avec un *izafet* ء ou signe d'apposition, pour lier l'antécédent سكه à son conséquent اشرف شاه. La leçon de M. de Sènkovsky me paraît par conséquent plus conforme au mètre, à moins qu'on ne lise :

بود تعبیر سکهٔ اشرف شاه

دست زد بر جلاله داد کناه

La légende de la monnaie fut : Achref-châh porta la main sur le trône (l'autorité souveraine), et accorda une amnistie.

Page 68, n° 471.

L'*izafet* ٔ, ou signe d'apposition susmentionné, doit au contraire se placer après le mot سکه dans la légende de cette monnaie (planche XVII, n° 40), car elle forme un vers dont chaque hémistiche se compose des trois pieds فاعلاتن مفاعلن فعلن :

– ᴗ – – | ᴗ – ᴗ – | ᴗ ᴗ –

Cette légende a du reste été fidèlement traduite par M. de Fræhn.

Page 70, n° 487.

Le nom du prince Baberid Indien, que ce célèbre numismate a lu فرّخ سیر, *Ferroukh-sîr,* paraît être فرّخ سیَر *Ferroukh-sïèr,* qui forme en même temps une épithète persane composée de l'adjectif persan فرّخ *heureux, noble,* et de سیَر *mœurs,* pluriel du substantif arabe سیَرَة *conduite.* La légende de cette monnaie (planche XVI, n° 2), composée de deux hémistiches persans, dont le mètre est فاعلاتن فاعلاتن فاعلن :

– ᴗ – – | – ᴗ – – | – ᴗ –

doit être lue comme il suit :

سکه زد از فضل حق بر سیم و زر

پادشاه بحر و بر فرّخ سیر

et traduit en ces termes :

Le magnanime souverain (ou *Ferroukh-sièr*, souverain de la mer et du continent a, par la grâce de Dieu, marqué de son poinçon l'argent et l'or.

Craignant de m'étendre trop au long sur chacun des ouvrages que j'ai pris à tâche d'analyser, je passerai de la savante monographie de M. de Fræhn à l'Histoire des khâns de Crimée, publiée en un volume in-4°, aux frais de l'université de Casan, par M. Mirza-Kâzèm-beg, qui, par la publication de cette chronique, s'est acquis des droits incontestables à la reconnaissance des orientalistes. Cette tâche était d'autant plus difficile à remplir, que le seul manuscrit qu'il a eu à sa disposition était très-incorrect et fourmillait de fautes de copiste, comme il l'avoue lui-même dans sa préface (p. IV et V).

Cette histoire, écrite en langue russe et imprimée, en 1832, à la typographie de l'université, porte le titre de *Assèb-ou's-Seyiâr* ou *les Sept planètes*, renfermant l'histoire des khâns de Crimée depuis Mèngly-Guiraï-khân I jusqu'à Mèngly-Guiraï-khân II, c'est-à-dire depuis l'année 871 (1466) jusqu'à 1150 (1737); composée par le sèïd Mouhammed Riza et publiée par l'université impériale de Casan, sous la surveillance de Mirza-Kâzèm-beg.

Le sèïd Mouhammed-Riza, auteur de cette chronique, écrite, d'un style très-fleuri mais très-ampoulé, en turc occidental, paraît avoir vécu vers le milieu du XVIIIe siècle de notre ère, car il termine son bel ouvrage au second avénement de Mèngly-Guiraï-khân II, dont il fut le contemporain. Il intitula son histoire *les Sept planètes* en l'honneur des sept khâns les plus distingués de la Crimée, savoir, des sept guiraïs, Mèngly I, Szâhib, Dèwlèt (et non *Diwlèt*), Ghâzy, Béhâdur, Hâdjy, Selîm et Mèngly II (préface, page VIII). Après s'être étendu sur l'origine des Monghols et des Tatares (Turcs orientaux), Riza nous donne quelques détails sur Tchinguiz-khân et sur ses descendants, et passe enfin aux annales de la Crimée, comme l'indique le titre.

Le seul manuscrit que Mirza-Kâzem-beg ait pu consulter fut vendu, en 1824, par un pèlerin boukhare qui revenait de la Mekke, à un molla de Casan, qui le revendit à M. Khalfine, attaché alors à l'université de la même ville. Celui-ci, cédant aux sollicitations de S. E. M. le curateur Moussine-Pouchkine, consentit à en enrichir la bibliothèque de cet établissement. Sur la proposition de M. Pouchkine, S. A. le prince Liewen, alors ministre de l'instruction publique, confia la publication de l'ouvrage de Riza à M. Mirza-Kâzèm-beg, qui fit preuve, dans l'exécution de ce travail, d'une saine critique et d'une persévérance infatigable, qui l'ont mis en état d'épurer le texte incorrect qu'il avait sous les yeux, et dont il a su tirer le meilleur parti possible. Il

est fâcheux qu'il n'ait pu collationner son exemplaire avec un autre manuscrit beaucoup plus correct et très-lisible qui a été légué par M. d'Italinsky à l'institut oriental du ministère des affaires étrangères, et consulté avec fruit par M. de Hammer pour la composition de son Histoire de l'empire ottoman. Il aurait été à même de rectifier quantité de fautes de copiste et de combler plusieurs lacunes qui déparent encore son travail vraiment méritoire; notamment celle de la page 138 (édition de Casan). Les vers de Hadjy-Sélim-Guiraï-khân, qui sont restés en blanc page 205, manquent également dans le manuscrit de l'institut oriental.

L'édition des Sept planètes, qui forme un assez gros volume in-4°, se compose d'une préface russe de XXX pages, de 344 de texte turc, d'une table des matières qui occupe 2 feuillets et d'un errata de 4 pages à 2 colonnes. L'impression en est soignée et le caractère très-net et très-lisible.

J'ai fait suivre ma Dissertation sur l'utilité des langues orientales pour l'étude de l'histoire de Russie, publiée à Saint-Pétersbourg en 1834, de la traduction française de cinq passages fort intéressants de cette histoire (voyez *loc. cit.* pages 26-42); j'y ai donné en même temps (pages 15, 17, 19 et 20) quelques détails sur cet ouvrage, dont la publication fait le plus grand honneur à son savant éditeur.

A l'examen de l'ouvrage publié par Mirza-Kazèmbeg je ferai succéder l'analyse des œuvres de M. Erdmann, professeur à Casan. Le premier volume que

je passerai en revue est intitulé *De expeditione Russorum, Berdaam versus*, auctore imprimis Resamio, disseruit Franciscus Erdmann, etc. Pars tertia. M. Erdmann dit dans sa préface : « Omnem omnino « operam navavi, ut lexica typis impressa ex libris « manuscriptis vel supplerem, vel ubi in verborum « significationibus erraverint, quantum fieri posset, « emendarem. » Pour montrer la manière dont M. Erdmann a corrigé les dictionnaires il me suffira de citer ici la définition du mot کرّ نای ou کره نای *kerre-nâï* (cornet), qui se trouve pages 137-9 de cette troisième partie, où M. Erdmann dit : « Vocem کرّ نای « quod idem esse debet cum کرّه نای, licet in libris « quos consulere mihi contigit, haud reperiatur, « juxta Meninskium (nam et in Burhani Katiu frus- « tra quæsivi) notat : *Tuba in Perside nota, quæ sonum « asini clamantis habere dicitur.* Est autem verbum « compositum ex کرّه et نای quorum primum Bu- « rhani Katiu sic explicat :

کرّه بفتح اول وثانی وخفای ها پوست دست وپا
واعضارا کویند که بسبب کار کردن بسیار سخت شده
باشد وبمعنی چرکت (lisez چرك) هم آمده است که
عربان وسخ کویند ومَسْکه‌را نیز کفته اند وآن روغنی
باشد که‌را (lisez که از) دوغ کیرند وبمعنی حجره هم هست
که خانهٔ کاروان سرا ومدرسه باشد وخانهٔ عنکبوترا
هم کویند که در آن تخم کند وبچه بر آورد وآنرا

مانند کاغد سفید سازد ونکار (زنکار lisez) مانندی‌را
کویند که بر روی نان ومیوه وامثال آن نشیند ومعرّب
آن کرج است چه هر چیز کره کرفته‌را منکرج خوانند
ونوعی ازخار هم هستکه عصارهٔ آنرا اقاقیا خوانند وبزبان
هندی دست برنجن‌را کویند وآن حلقهٔ است زر
(از زر lisez) طلا ونقره وغیره که در دست کنند ونام
شهری هم هست وبفتح اول وسکون ثانی در عربی بمعنی
نا خوشنودی ونا رضانی (ونا رضائی lisez) وجبر باشد
وبضم اول وسکون ثانی بمعنی دشوار باشد که در مقابل
آسان است وبضم اوّل وفتح ثانی مسدّد بچهٔ اسب
وحروشتررا (وخر وشتررا lisez) کویند وباغیر تشدید
کوی‌را کویند که با چوکان بازند وبچهٔ اسب وخررا
هم کفته اند وهر چیز که کرد ومدور باشد مطلقا
وعناصررا کویند بطریق اضافه همچو کرهٔ آتش وکرّه
آب وباد وخاك وبمعنی کلیدان ودندان کلیدان هم
هست ،

Id est *kara* (lisez *kere*) [prima et secunda litera phatisata, ha quiescente] *osculum* (بوس ?!) manus, pedis et membrorum nominant, *quod ad opus aliquod perficiendum magnam vim exserit* (?!!). Venit etiam sensu *sordis* (?!) quam Arabes *Wasech* nominant. Appellant etiam *cibi* (?) scilicet *dulciarii* (?!) cum *butyro* depurato confecti genus (?), quod ex lacte acido agitato preparant. Occurrit et sensu *septi* (?!) nimirum ka-

ravanserai et *Medschedi* (ا مجدسه). Neque *minus sic audit* (?) *officina lintaria* (خانهٔ عنکبوت ?!) ubi pueri lintea ad instar chartæ albæ conficiunt. Item rubigini simile quid, quo superficies panis, fructuum, etc. obducitur, quod arabice *kerdsch* nominatur, propterea quod omne rubiginosum *munkardsch* appellant; item species spinarum cujus succum acaciæ nomini insigniunt. Lingua indica *manus armilla* notat, quam annuli ad instar ex auro purissimo et argento, etc. confectam manui affigunt; item nomen urbis. Prima litera phatisata et quiescente secunda, in lingua arabica sensu tristitiæ, molestiæ et vexationis occurrit; prima litera dsammatisata et quiescente secunda *loci ardui* (ا دشوار), qui *facilè* defendi potest, notam sibi fæneratur; prima litera dsammatisata et secunda phatisata cum teschdido, pullum equi fervidiorum (بچهٔ اسب وحروشــــتــــر را ?!); absque teschdido *arcam* (کوی را), ubi cum clavis ludunt, neque minus pullum equi et asini significat. Et omne quod rotundum est absolute, et *elementa* sic appellant. Unde nominibus inter se conjunctis loquuntur: elementum ignis et elementum aquæ et aëris et terræ. Denique sensu *claustri* et *serræ dentium* (?!), ipsam serram indigitat.

Voici la traduction littérale de ce passage très-facile :

Kèrèh (avec un *fatha* sur les deux premières lettres et une *h* muette à la fin) est le nom que l'on donne à la peau (پوست et non بوس) des mains, des pieds et des autres membres, lorsqu'elle s'est excessivement endurcie par suite du grand travail. On voit encore ce mot employé dans le sens de چرك, *ordure, pus,* que les Arabes nomment وسخ. On donne le même nom au beurre, مسكه, que l'on tire du lait caillé. Ce mot a aussi le sens de حجره, qui désigne la salle (l'appartement) d'un caravanséraï et d'une école. Il se dit pareillement du nid (de la maison) d'une araignée, où

elle pond ses œufs et fait éclore ses petits, et auquel elle donne de la ressemblance avec du papier blanc. On nomme encore *kèreh* une espèce de moisissure (vert-de-gris) qui s'attache au pain, aux fruits, etc., et que l'on rend en arabe par كرج ; car toute chose couverte de moisissure se nomme مكرج *mounkéridj*. C'est aussi une espèce d'épine dont le suc se nomme *acacia*. Il désigne, en indien, un bracelet, c'est-à-dire un anneau en or trait, en argent, que l'on passe au bras. C'est en outre le nom d'une ville. Écrit avec un *fatha* sur l'initiale et un *djezm* (signe de repos) sur la seconde lettre, le mot *kèrh* signifie, en arabe, *mécontentement, contrainte, violence*. *Kourh*, avec un *dhamma* sur la première lettre et la seconde quiescente, signifie *difficile*, qui est l'opposé d'*aisé*. *Kourreh*, avec un *dhamma* sur l'initiale et un *fatha* sur la seconde lettre marquée d'un *techdid* ou signe de redoublement, est le nom que l'on donne à un poulain, à un ânon ou à un jeune chameau. *Koureh*, sans *techdid*, désigne une balle avec laquelle on joue au mail, un jeune cheval et un ânon, tout ce qui est rond ou sphérique en général. On donne encore ce nom aux éléments, en le joignant à ces derniers par annexion ou apposition ; ainsi l'on dit *kouréh i âtèche*, le feu (le globe de feu, la sphère ignée) ; *kouré i âb*, l'eau, l'air, la terre, etc. Il a de plus le sens de serrure et pêne de serrure.

On trouvera un second exemple du peu de succès de M. Erdmann à traduire les textes persans dans sa version du passage suivant du *Bourhâni-qâthi* (page 141) :

نای بسکون تحتانی نی باشد که مطربان نوررزند
(lisez نوازند) بنرمار (lisez مزمار) خوانند وکلو وحلقوم را
نیز کویند بوقی که در روز جنك نوررزند (lisez نوازند)

وآنرا نای روئين (ونای ترکی نیز خوانند ajoutez) که نفیر
برادر کوچك کرّنا باشد وبعضی کرّنا را کویند ونام
قلعه هم هست که مسعود سعد سلیمان (سلمان lisez) در
آن قلعه محبوس بوده وبمعنی فخر ومباهات هم بنظم
(بنظر lisez) آمده

Nai, quiescente *ia*, fistula *quam* (sic) musici canunt (?) et arabice *bezmar* (?!) interdum et *kelu* et chalkum appellant (?!); tubam verò, quam tempore prælii canunt, ejusdem cum *karna*, sed minoris generis nonnulli *naï-rujïn*, alii adeo *karna* nominant. Est etiam nomen arcis, in quâ Masud Saad Suleïman captivus tenebatur. Sensu gloriæ et superbiæ in carminibus (نظم ?!) occurrit.

Il fallait dire :

Nâï, qui s'écrit avec un *ya* quiescent marqué de deux points en dessous, désigne la flûte dont jouent les musiciens et que les Arabes nomment *mizmâr* (مزمار). On donne encore ce nom à la gorge et au gosier, ainsi qu'à une espèce de trompette (بوق *bouq*, buccina), dont on sonne au jour du combat, et qu'on appelle aussi نای روئين *nâyi-rouïine* (flûte d'airain) et نای ترکی *nâyi-turky* (flûte turque) : c'est une trompette qui est la sœur cadette du cornet, کرّنا *kèrrna;* d'autres donnent ce nom au cornet même. On appelle encore نای *Nâï*, un château fort où fut emprisonné Masoûd (fils de?) Sad (fils de?) Selmân (سلمان). Nous avons vu également (بنظر) ce terme employé dans le sens de faste, orgueil.

M. Erdmann n'est guère plus heureux dans la

traduction des vers de Nizâmy qu'il a cités dans son volume (page 133), où on lit, entre autres :

خصم نخستین قدح زهر ساخت
کزعفنی سنك سیهرا کداخت
شربت آنرا ستد آن شیر مرد
زهر بیاد شکر آسان بخورد
نوش کیا پخت که بدو در نشست
رهکذر زهر بتریاك ببست

Der nächste nun den Becher Gift auftischt,
Zum Teufelsdreck (?!) den Höllenstein (?!) sich mischt (?!);
Der Löwen-mensch nahm endlich diesen Tranck,
Verschlang *für Zucker* leicht hin den Gestank (?!);
Der süsse Kräutertrank, der drinnen war
Hemmt Giftgewalt durch Terjak sonnenklar (?!).

Il n'est question, dans les vers persans, ni d'*assa fœtida*, ni de *pierre infernale;* car ils signifient proprement :

Le premier ennemi (ou l'ennemi d'abord) prépara une coupe de poison tellement fétide, que, *par un effet de son odeur méphitique,* il amollit la *pierre noire* (de la Kaaba ou du temple de la Mekke).

Ce héros à cœur de lion avala ce breuvage et prit sans peine ce poison en mémoire du sucre.

Il fit cuire la graine salutaire du *noûche-guiâ,* qui s'y déposa et détruisit, au moyen de l'antidote (thériaque), les effets du poison.

La graine nommée نوش کیا, que M. Erdmann

nomme *der süsse kraütertrank* (?), porte encore, en persan, le nom de تریاق کوهی, *thériaque alpestre*, en arabe, celui de مخلصه, *libératrice* (ou laxative), et en turc, celui de نوروز اوتی *nèwroûz-auty* (herbe de la nouvelle année), parce que, d'après une croyance vulgaire, on peut, en prenant au jour du *nèwroûz* (équinoxe du printemps), une potion (sorbet) où l'on a fait infuser sept fois sept graines de cette plante, se préserver pour toute l'année de la piqûre des serpents, des scorpions ou de toute autre morsure dangereuse.

Les notes géographiques consignées dans le même troisième volume de M. Erdmann ne prouvent pas davantage en faveur de ses connaissances géographiques; car, en citant, à propos de بردع *Berdàa*, qui a été le théâtre de l'expédition chantée par Nizâmy, un passage du géographe Ibn-el-Wardy, il n'a pas même rectifié les fautes grossières de copiste qui s'y sont glissées, et a lu, entre autres, الان *Allân* (le pays des Alains) au lieu de ارّان *Arrân*, qui désigne l'Arménie persane ou le Qarabâgh, qui de nos jours fait partie de l'empire russe. Cet article du géographe arabe est conçu en ces termes :

ارض الّان (lis. ارّان)-وهى ارض واسعة عامرة ومن مدنها المشهورة بردعه الخ'

Le pays d'*Allân* (lisez *Arrân*) est une contrée vaste et flo- rissante dont *Bèrdaa* est une des villes les plus célèbres, et

C'est probablement par un *lapsus calami* que

professeur de Casan a confondu le Khoraçân خراسان avec le *Mazèndérân*, et fait passer le سنـد *Sind* (Hindus) entre l'Hindoustân et le Mazèndérân; car on lit, à la page 144 de son troisième volume, un extrait du *Bourhân-i-Qâthi*, relatif au سند, qui est conçu en ces termes :

سند بکسر اول بر وزن هند نام ولایتی است از هندوستان و نام رودخانهٔ عظیمی هم هست که مابین هندوستان و خراسان می گذرد الخ

que M. Erdmann rend comme il suit :

Sind, prima litera *kesrata*, admodum *Hend* (lisez *Hind*), nomen provinciæ Hindustani, et simul magni fluminis quod Hindustanum inter et *Masenderanam* (lisez *Chorasanam*) præterfluit.

Je passe à une traduction en vers allemands, du même orientaliste, qui a paru en 1832, en 1 volume in-4° de XIII et 145 pages, sous ce titre : *Die Schöne vom Schlosse Muhammed Nisam-eddin dem Gendscher nachgebildelt von Frantz v. Erdmann dem Ludwigsluster*, ou la Belle du château, imitée de Mouhammed Nizâm-eddin de Gèndsché, par François d'Erdmann de Ludwigslust.

Cet épisode, extrait du poëme de Nizâmy intitulé هفت پیکر *Heft peïguèr* (les Sept minois), a paru à M. Erdmann de nature à intéresser les lecteurs russes, puisque le poëte persan y chante, entre

autres, les charmes d'une princesse slave qui faisait les délices du roi de Perse Behrâm-ghoûr (Vararanes V). Il en entreprit donc la traduction sur les pressantes sollicitations de son ami M. Osnobyschine, qui, en 1828, lui avait écrit à ce sujet une lettre où il dit, entre autres choses : « C'est ce qui m'a « décidé à vous renouveler mon humble prière et « à vous engager, si toutefois ma demande ne vous « paraît pas importune, à vous occuper de la tra- « duction du conte de Nizâmy intitulé, *la Belle du « château* (?), dont M. de Hammer nous a fait une « si belle description, et qui est si propre à nous « intéresser, nous autres Russes. Il me semble que « ce sujet gagnerait beaucoup à être traduit par une « plume aussi habile que la vôtre. »

Après avoir cité ce passage flatteur de la lettre de M. Osnobyschine, M. Erdmann, sans doute par modestie, ajoute : « Ob ich dieses Lob verdient habe, « darüber möge meine Übersetzung selbst entschei- « den. (Puisse ma traduction même décider si j'ai « mérité cet éloge!) » Je me bornerai, pour cette décision, à citer ici le texte persan de Nizâmy avec la traduction de M. Erdmann, d'après huit manuscrits de ce poëme, en y joignant ma propre version en modeste prose française.

نشستن بهرام روز سه شنبه در گنبد سرخ

روزی از روزهای دی ماهی

چون شب تیره بکوتاهی

از دگر روز هفته آن به بود
نان هفته مکرّ سه شنبه بود
روز بهرام ورنک بهرامی
شاه باهر دو کرده همنامی
سرخ در (بر .lis) سرخ زیوری برساخت (درساخت .lis)
صبحکه سوی سرخ کنبد تاخت
بانوی سرخ روی سقلابی
آن برنك آتشی (آتش و lisez) بلطف آبی
به پرستاریش میان در بست
خوش بود ماه آفتاب پرست
بیش (پیش lisez) أو در دوید وخدمت کرد
باستین (بآستین .l) رُفت ارزخانش (ازرخانش .l) کرد
شب چو منجق (منجوق lisez) برکشید بلند
طاق (طاس lisez) خورشیدرا درید برند
شاه از آن سرخ سیب شهد آمیز
خواست افسانهٔ شهد آمیز
نازنین سر نتافت از رأیش
دُر فشاند از عقیق در پایش
کای فلك آستان درکه تو
قرض (قرص lisez) خورشید وماه (ماه lisez) خرکه تو

برتر از هر گهر که بتوان سفت
بهتر از هر سخن که بتوان گفت
کس بگردت رسید نتواند
کور باد آنکه دید نتواند
چون دعائی چنین بپایان برد
لعل کانرا بکان لعل سپرد

ZUSAMMENKUNFT BEHRAM'S AM DIENSTAGE IN DEM ROTHEN GEMACHE.

An einem gestern gleichen (?!) lichten Mondes-Tag,
Als schon des Tir-mond's Nacht in ihrer Kürze lag (?!),
Der besser als ein jeder in der Woche war,
Der Woche Perlenschnur der Nabel (?!), Dienstag war;
An Behrams Tage, der die Farbe Behrams trug,
Warf sich der Schah, dess' Ruhm hier zwiefach Wurzeln schlug,
Aus Liebe zu dem Roth (?!), in rothes Festgewand,
Und eilte früh hin ins Gemach, das roth genannt,
Zur rothen Anthitas (?!!) slawischen Gebieterinn,
Die feuerbarben roth und hehr an Biedersinn (?!).
Mit seiner Sclavinn (?!) trieb er Kurzweil hin und her,
Mit diesem schönen Mond, als Sonn' im Wonnenmeer,
Die eilends hier und dort zu dienen ihm bereit,
Als seines Schlosses Zier auch keine Mühe scheut (?!).
Als schon die Nacht die breite (?!) Fahne ausgesteckt,
Der Sonne hohen Dom mit ihrem Schleier deckt,
Erbat von diesem rothen Honigapfel sich
Der Schah ein Mährchen das der heitern Laune glich (?!).
Gebot Erfüllung dieses Wunschs ihr Zärtlichkeit,
Zu Füssen ihm aus dem Rubin sie Perlen streut[1].

[1] Tibi omnes gemmæ quæ perforari possunt
Meliores videntur omnibus verbis quæ proferri possunt.
(Note de M. Erdmann.)

Der Himmel pforte gleich ist deines Pallasts (?!) Thor,
Und Sonn' und Mondes Glanz sich dein Gezelter kohr,
In's Innere deines Schloss's darf keiner sich getrau'n!
Und Guri's hohen Thron (?!) vermag wer, sag's, zu schau'n?
Da sie auf diese Art den Glück wunsch angebracht,
Trug sie des Schachts Rubin in der Rubinen Schacht.

SÉANCE DE BEHRAM DANS LE PAVILLON ROUGE, LE MARDI.

Un jour d'entre les jours du mois de décembre (deï), — qui sont aussi courts que les nuits de juin (tir);

Un jour, dis-je, qui l'emportait sur tous les autres de la semaine; — car c'était le mardi, qui en est le milieu (le nombril)[1];

Un jour de mars (behrâm), dont la couleur était celle de Behrâm, — le roi, dont le nom était homonyme de l'un et de l'autre,

Prit une parure d'un rouge des plus vifs[2], — et courut au lever de l'aurore au pavillon rouge.

La princesse slave, au teint vermeil, — cette beauté, pareille au feu pour sa couleur et à l'eau pour sa douceur,

Se ceignit les reins pour le servir: — il est beau de voir la lune se vouer au culte du soleil!

Elle accourut au-devant de lui, et, s'empressant de lui rendre hommage, — essuya (balaya) avec sa manche la poussière qui couvrait les joues du monarque.

Aussitôt que la nuit arbora son drapeau — et cacha sous son voile le disque[3] du soleil,

Le roi pria cette pomme vermeille imbibée de miel — de lui raconter un conte propre à égayer son cœur.

Cette beauté charmante[4] se montra docile à sa volonté —

[1] Les Mahométans comptent les jours à partir du samedi. — Ch.

[2] Mot à mot : « Rouge sur rouge. » — Ch.

[3] Mot à mot : « طاس *thâs*, le bassin. » — Ch.

[4] نازنين délicate, tendre. — Ch.

— et sema à ses pieds les perles[1] qui tombaient de ses rubis[2].

« Toi, dit-elle, dont la cour a pour seuil la sphère céleste, « — et dont le pavillon porte, en guise de lune, le disque[3] « du soleil,

« Tu es au-dessus de toutes les perles[4] que l'on pourrait « percer[5]; — tu l'emportes sur tous les éloges que l'on pour- « rait te prodiguer.

« Nul ne saurait pénétrer dans l'enceinte qui t'entoure : — « puisse-t-il être aveuglé celui qui ne peut voir ta grandeur! »

Lorsqu'elle eut achevé de lui exprimer ses vœux, — elle transmit à ses lèvres[6] les rubis[7] provenant de sa mine[8].

En comparant cette version littérale avec celle qu'en a faite M. Erdmann, on serait tenté de croire que celui-ci a traduit un tout autre texte persan; car il a rarement saisi le véritable sens de son auteur.

Il n'a pas eu plus de succès pour la plupart des vers du même poëme, ni pour d'autres qu'il a consignés dans ses notes. Je citerai, entre autres, ceux de la note 4 (pages 12 et 13), qui sont consacrés à la description des sept amantes de Behrâm-ghoûr :

دختر رای هندی فورك نــــــام

پیکری خوبتر زماه تمــــــــــــام

[1] Les paroles, les vers.

[2] De ses lèvres.

[3] قرص *qourzsz* en arabe, *crusta* en latin, *kruste* en allemand.

[4] Les vers.

[5] Composer.

[6] Mot à mot : « کان لعل, à sa mine de rubis. »

[7] Les paroles.

[8] De sa bouche.

دخت خاقان بنام نعما نـــــاز

فتنهٔ لعبتان چـــين وطـــراز

دخت خوارزم شـــاه نـــاز پـــری

کس (lis. کش) خرامان بسان کبك دری

دخت سقلاب شاه نسـريـــن نـــوش

ترك حينی (lisez چينی) طراز رومی پوش

دختر شاه مـــغـــرب ارزيـــتـــون

آفتابی چـــو ماه روز افـــزون

دختر قيصر همـــايـــون رای

هم همايون وهم بـــنـــام همـــای

دخت کسری زنسل کيـــکـــاوس

درستی نام وخـــوب چـــون طـــاوس

Des Ind'schen Rajah's Tochter *Furk* (lisez *Furek*) genannt
Für schöner als der Vollmond anerkannt;
Des Chakans Tochter, Namens *Namanas*,
Die Aufruhr macht in Dschin so wie Teras (?);
Charizmens Tochter (?), *Nazperi*, gepflegt,
Die wie ein Repphuhn vornehm sich bewegt;
Des Slavschen Schahes Tochter *Nesrin-kusch* (l. *Nesrin-nusch*)
In Sinisch-griechischem Gewänder Tusch (?);
Des Mauren Schahes Tochter *Arzitun*,
An deren sonnenlicht die Tage ruhn (?!);
Des Griechischen Kaisers Tochter, Majestät,
Die Hoheit schon als *Humai* verräth:
Des Chosru's Tochter aus dem Stamm Keikaus,
Durusti schön gleich wie die Pracht des Pfau's

La fille du raja de l'Hindoustân, nommée *Fourek* (Porina), — dont le minois était aussi beau que la pleine lune;

Celle du khaqân (du Turkestan), appelée *Na'manâz*, — qui faisait le désespoir des beautés (poupées) de la Chine et de Tharâz (en Transoxiane);

Nâzy-pery, fille du roi de Khaurizm (Khiwa), — dont la démarche était aussi gracieuse que celle de la perdrix royale;

Nèsrine-noûche, fille du roi des Slaves, — cette jeune Turque ornée de broderies chinoises et de parures grecques;

Arzitoune, fille du souverain du Maghrib (nord de l'Afrique), — ce soleil dont la beauté croissait de jour en jour comme l'éclat de la lune;

La fille du César doué d'un génie impérial, — auguste (*houmaïoune*) par elle-même et *Houmaï* de nom;

La fille du Khosroès de la race de Keïkaous, — nommée *Durusty* et belle comme un paon.

Je me bornerai à ces deux extraits, qui pourront mettre le lecteur à même de juger en connaissance de cause de la verve poétique du poëte de Ludwigslust et d'apprécier le mérite de sa traduction intitulée, *la Belle du château*.

F. Charmoy,
Ci-devant professeur de littérature persane à l'université impériale de Saint-Pétersbourg et à l'institut oriental du ministère des affaires étrangères, etc. etc.

(*La fin à un autre cahier.*)



LETTRE

A M. le Rédacteur du Journal asiatique.

Monsieur,

Dans notre journal du mois d'avril se trouve une note de M. de Hammer-Purgstall sur les étoiles filantes, dans laquelle il cite le témoignage de l'historien Soyouthi pour prouver que les Arabes avaient remarqué le retour périodique des pluies d'étoiles. Une pareille découverte serait sans aucun doute bien digne de l'attention des philosophes, et M. de Hammer, en la rendant publique, aurait acquis un nouveau titre à leur reconnaissance. Malheureusement le texte de l'extrait de Soyouthi, tel qu'il est cité par M. de Hammer, est fautif, et il ne peut admettre l'interprétation que ce savant en a donnée; je crois devoir d'autant plus relever cette légère inexactitude, que l'autorité de M. de Hammer est d'un trop grand poids et pourrait induire en erreur les personnes qui s'occupent de l'étude des phénomènes atmosphériques.

Je transcris ici le passage de Soyouthi dont il est question, avec la traduction qu'en a donnée ce célèbre orientaliste :

وانزعج الخلق وضجّوا ولم يعهد مثل ذلك آلّا فى عام المنعيّن

Le peuple était en détresse et transi de peur à la vue de ce phénomène, *qui n'arrive qu'en des années déterminées.*

En comparant le texte de ce passage avec la traduction, j'avais remarqué, premièrement, que la particule لم donne toujours à l'aoriste du verbe la valeur du passé; donc لم يعهد doit signifier *n'est jamais arrivé.* Ensuite le mot عام, *année,* est au singulier, et par conséquent il doit être question ici non pas des années, mais d'une certaine année; et enfin l'adjectif المتعيّن, précédé comme il l'est de l'article déterminatif ال, ne saurait être en concordance avec le nom عام, qui est privé de cet article. Ces observations m'ont donc fait soupçonner une erreur dans le texte donné par M. de Hammer, et en effet les manuscrits de Soyouthi qui se trouvent à la Bibliothèque du roi portent المبعث à la place de المتعيّن; et telle est la vraie leçon; mais il s'ensuit nécessairement que le sens en est différent de celui donné par ce savant; car ce passage, ainsi corrigé, signifie : *et pareille chose ne s'était jamais vue depuis l'année de la mission* (*de Mahomet*).

N'ayant pas sous les yeux le *Sirat-erresoul* d'Ibn-Hischam, ni la Vie du prophète par Nowaïri, je ne puis citer qu'un autre ouvrage de ce dernier, ayant pour titre[1] : كتاب التلقيح في فهوم اهل الاثر, et dans lequel cet auteur parle du phénomène indiqué par Soyouthi. Voici ce qu'il écrit :

[1] Manuscrit arabe de la Bibliothèque du roi, ancien fonds, n° 631.

فلما بلغ الرسول خمسا وثلثين سنة شهد بنيان الكعبة
وتراضت قريش بحكمه فيها فلما اتت له اربعون سنة ويوم
بعثه الله تعالى وذلك يوم اثنين (lisez الاثنين) ورآت قريش
النجوم يُرمَى بها بعد عشرين يومًا من مبعثه

Le prophète, ayant atteint l'âge de trente-cinq ans, assista à la réédification de la kaaba, et les koraïschites se rapportèrent à son jugement en cette occasion[1]. A l'âge de quarante ans et un jour Dieu le chargea de sa mission, ce qui eut lieu un lundi, et les koraïschites virent les étoiles filer après que les vingt premiers jours de sa mission se furent écoulés.

J'espère, monsieur, que vous voudrez bien me pardonner cette petite critique; le motif qui m'y porte est bien énoncé dans ce proverbe que vous connaissez :

اذا زلّ العالِمُ زلّ بزلّته عالَمٌ

Quant à M. de Hammer, j'ose espérer que les deux vers suivants me serviront d'excuse auprès de lui :

ينبّه تلميذٌ على زلّ عالم
ولكنْ عليه لا يجوز افتخارُه
وكيف يفاخر الضعيف مشمّرا
نشيطا سريعا لا يُشَقّ غبارُه

Veuillez agréer, etc.

M. G. de S.

[1] Consultez sur le fait dont il est question ici *Abou'lfedæ Annal. Moslem.* tome I, page 25.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 8 septembre 1837.

On lit une lettre de M. Waugham, secrétaire de la Société philosophique de Philadelphie, qui adresse à la Société la III[e] partie du V[e] volume des Transactions de cette Société. Les remercîments du conseil seront adressés à M. Waugham, et l'ouvrage sera déposé à la bibliothèque.

M. le ministre des affaires étrangères fait transmettre à la Société les trois premiers numéros d'un journal mensuel, écrit en persan, qui se publie depuis peu de temps en Perse sous le titre de *Gazette de Téhéran*, lesquels ont été adressés à la Société par M. Ratti Menton, consul de France à Tiflis. Ces numéros sont renvoyés à la commission du Journal.

Il est donné lecture d'une lettre de sir Alexander Johnston, président du comité de correspondance de la Société asiatique de Londres, par laquelle il annonce que sur sa proposition la Société a recommandé de la manière la plus pressante M. Saint-Hubert Theroulde aux gouverneurs généraux du Bengale, de Madras et de Bombay. On arrête que les remercîments du conseil seront adressés à M. Johnston.

On annonce au conseil que la seconde planche des inscriptions qui doivent faire partie du voyage de M. Schulz est actuellement achevée et que les planches 3 et 4 sont commencées.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Séance du 8 septembre 1837.

Par l'éditeur. *Uber die Kawi-Sprache auf der Insel Java, etc.*, par M. Wilhelm DE HUMBOLDT. Ier vol. Berlin, 1836. In-4°.

Par l'auteur. *Geschichte der Osmanischen Dichtkunst*, von HAMMER-PURGSTALL. Dritter band. In-8°.

Par les éditeurs. *Transactions of the American philosophical Society held at Philadelphia, for promoting useful knowledge.* Vol. V, new serie. Published by the Society. Philadelphie, 1837. In-4°.

Par M. RATTI MENTON. Trois numéros du journal persan mensuel imprimé à Téhéran.

Bulletin des concours. Recueil des questions proposées pour sujets de prix par les divers corps savants de la France et de l'étranger, publié par M. Eugène CASSIN, chevalier de la Légion-d'honneur, agent de plusieurs sociétés savantes. N° 12, rue Taranne.

Par l'auteur. *Lettres sur l'histoire des Arabes avant l'islamisme*, par Fulgence FRESNEL. (Extrait du Journal asiatique.) In-8°.

CATALOGUE DES LIVRES BOUDDHIQUES, ÉCRITS EN SANSCRIT, QUE M. B. H. HODGSON A FAIT COPIER AU NÉPAL POUR LE COMPTE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE, ET QUI ONT ÉTÉ PRÉSENTÉS AU CONSEIL DANS SA SÉANCE DU 14 JUILLET 1837[1].

TITRE DES OUVRAGES.	NOMBRE des feuilles.	DISTIQUES CONTENUS sur chaque feuille.	TOTAL des distiques.
Prathamakhanda Rakchâ bhagavatî.	570	44	25,080
Dvitîyakhanda Rakchâ bhagavatî...	534	47	25,098
Tritîyakhanda Rakchâ bhagavatî...	534	47	25,098
Tchaturthakhanda Rakchâ bhagavatî	582	43	25,025
Pantchavimçatisâhasrikâ.........	461	54½	25,015
Svâyambhûpurâna.............	152	25	3,800
Samputodbhavatantra...........	211	14	2,954
Kakchaputantra...............	53	31	1,592
Pantchakrama................	34	18	612
Pantchakramatipanî............	17	18	306
Râchtrapâlâvadâna.............	57	17½	997
Sugatâvadâna.................	75	16	1,200
Bodhitcharyâvatâra............	56	18	1,008
Kapiçâvadâna.................	38	15	570
Upochathâvadâna..............	23	17	391
Kathinâvadâna................	18	14	252
Pindapâtrâvadâna.............	8	14	112
Lokeçvanaçataka..............	19	15	285
Çrîngabherî..................	19	25	456
Lankâvatâra..................	106	35	3,710

[1] L'original de ce catalogue, écrit en sanscrit et daté du 29 septembre 1836, a été, par décision du Conseil, déposé dans les archives de la Société.

TITRE DES OUVRAGES.	NOMBRE des feuilles.	DISTIQUES CONTENUS sur chaque feuille.	TOTAL des distiques.
Svayambhûpurâna mahat.........	166	24	3,984
Mahâvastu avadâna............	415	44	18,260
Açokâvadâna..................	332	29	9,628
Djâtakamâlâ..................	86	49	4,214
Manitchûdâvadâna.............	66	13½	901
Tchhandomritalatâ............	36	20	720
Sumâgadhâvadâna..............	21	28	588
Abhidhânottarottara..........	143	25	3,575
Vinayasûtrasûtra.............	188	29½	5,536
Avadânakalpalatâ.............	51	31	1,581
Suvarnâvarnâvadâna...........	74	26	1,924
Ratnâvadâna..................	369	22	8,118
Saptakumârikâvadâna..........	22	11	242
Buddhatcharitakâvya..........	87	21	1,827
Satchtchakratâvadâna svalpa......	74	16	238
Satchtchakratâvadâna vrihal......	76	15	1,140
Bhûtadâmaratantra............	66	10½	693
Kriyâsamatchtchayatantra........	182	32	5,824
Sahakârôpadeçâvadâna..........	18	13	234
Dharmakoçavyâkhyâ............	535	34	18,190
Bhadrakalpâvadâna............	477	24	11,448
Karunâpundarîka..............	184	24	4,416
Ahorâtravrathakathâ..........	28	12½	350
Çârdûlakarnâvadâna...........	92	24	2,208
Nâgapûdjâ....................	7	12	84
Dvâvimçatyavadâna............	91	24	2,184
Nichpannayogâmbaratantra.......	71	20	1,820
Rratnaparîkchâ...............	36	10	360
Djvâlâvalîtantra.............	83	15	1,245

TITRE DES OUVRAGES.	NOMBRE des feuilles.	DISTIQUES CONTENUS sur chaque feuille.	TOTAL des distiques.
Çatâvadâna	253	29	7,337
Divyâvadâna	337	40	13,480
Sâdhanamâlâtantra	193	36	6,948
Kalpadrumâvadâna	292	34	9,928
Kriyâsamgrahatantra	191	21	4,011
Daçabhûmîçvara	138	23	3,036
Mandjuçrîpârâdjika	27	15	405
Vadjrasattvapârâdjikâ	16	16	236
Lokeçvarapârâdjikâ	10	16	160
Marmakalikâtantra	65	15	975
Vârâhikalpatantra	143	25	3,575
Buddhoktasamsârâmaya	7	15	105
Vasantatilakatantra	18	13	234
Vîrakuçâvadâna	41	18	738
Vadjrasûtchî	12	13	156



BIBLIOGRAPHIE.

Hammer's Gemäldesal. Erster band. Leipzig und Darmstadt, 1837. 1 vol. in-12 de 350 pages.

Cet ouvrage doit former six volumes et il renfermera des notices biographiques sur une centaine des personnages les plus remarquables qui ont vécu dans les sept premiers siècles de l'islamisme. Le savant auteur a mis à profit les ouvrages historiques imprimés récemment à Constantinople; et, sans négliger les historiens arabes et persans les plus célèbres, il a puisé à des sources jusqu'ici inconnues en Europe, telles que le البداية والنهاية في التاريخ d'Ibn al-Kethir, l'Histoire universelle de Hamd-Alla-Mestufi, celle de Binaketi et Djafaari, et celle de Mohammed-Efendi.

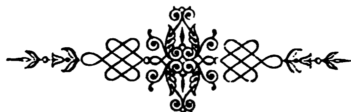
Ce premier volume, dans lequel se trouvent les vies de Mahomet et des quatre premiers khalifes, offre beaucoup de faits nouveaux et curieux, qui intéresseront vivement les personnes qui s'occupent de l'étude de l'histoire orientale.

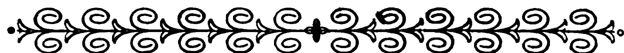
M. G. DE S.

Voyage en Orient, histoire, mœurs, coutumes, monuments, productions, etc. de l'Égypte, de l'Arabie, de la Syrie, de l'Asie Mineure, de l'Archipel grec, etc.; suivi d'un Voyage en Amérique, par le major B. DE VALENTHIENNES, de plusieurs sociétés savantes. Paris, 1837. 1re livraison. L'ouvrage formera 2 vol. in-8°. Prix, 20 fr.

Incidents on a travel in Egypt, Arabia Petræa and the Holy Land by an American. 2 vol. in-8°. New-York, Harper, 1837 (16 sh.)

L'auteur anonyme de cet ouvrage n'est ni un savant ni un artiste, mais le récit de ses aventures est très-naturel, très-amusant et assez instructif. La seule partie entièrement neuve de sa route est le trajet entre le mont Hor et Hébron, à travers Idumée, où il a traversé les ruines de deux villes romaines qu'aucun voyageur n'a encore vues, et qu'il n'a pas eu le temps d'examiner en détail.





JOURNAL ASIATIQUE.

OCTOBRE 1837.



NOUVELLES OBSERVATIONS

Sur l'inscription latino-punique de Leptis, par M. l'abbé Arri.

Le célèbre M. Gesenius vient tout récemment d'élever encore un monument à sa gloire en publiant les documents qui nous restent sur la langue et l'écriture phéniciennes, sous le titre de : *Scripturæ linguæque phœniciæ monumenta quotquot supersunt edita et inedita ad autographorum optimorumque exemplorum fidem, additisque de scriptura et lingua Phœnicum commentariis*. Lipsiæ, Vogel, 1837 ; 1 volume in-4° de 482 pages, avec un atlas in-4° de 46 planches. Cet ouvrage promet sur la paléographie et la grammaire phéniciennes des principes plus certains que ceux sur lesquels on s'est appuyé jusqu'ici.

Un pareil travail avait déjà été tenté par le laborieux et savant M. Hamaker, de Leyde, qui,

quoique heureux dans plusieurs parties de son ouvrage, n'avait pu cependant atteindre le but qu'il se proposait. Il a rencontré, comme on sait, des critiques de deux sortes : les savants d'abord, qui l'attaquèrent à la fois sur les règles de la grammaire phénicienne, qu'il avait méconnues, et sur la valeur des signes alphabétiques; ensuite les gens de bon sens, qui, bien qu'étrangers à ces études, ne pouvaient toutefois se persuader que le peuple phénicien, à tant de titres célèbre, n'eût jamais su exprimer d'une manière logique et claire la moindre idée sur les monuments publics. En effet, à s'en tenir aux explications que M. Hamaker et d'autres savants orientalistes donnaient des textes phéniciens, on n'y voyait le plus souvent qu'une réunion de mots latins qui n'exprimaient rien absolument.

Ce déplorable état des études relatives à la paléographie phénicienne a produit, pour un seul et même monument, des interprétations diverses, et jusqu'à un certain point opposées les unes aux autres. Je n'en citerai pour exemple que l'inscription latino-punique de Leptis, publiée déjà trois fois dans ce même journal (voyez *Journal asiatique*, avril et août 1836, et juin 1837), et qui fut interprétée par M. Hamaker, *ut precatio propter defectum canalium;* par M. Lindberg, *turcular reginæ in loco perenni;* par M. Gesenius, *domus imperii romani stat in æternum;* par moi-même, *locus ducis Romæ excelsæ;* que M. l'abbé Bargès enfin a tenté d'expliquer tout dernièrement encore par *resistens suffetibus et non.*

M. Gesenius, qui a examiné attentivement notre pierre à Londres, où elle se trouve actuellement, dit page 214 : « Quod ab anteriore parte decisum « est perexiguum, et ipsa inscriptio ibi integra est : « a posteriore tantum deest, quantum ad unius lit- « teræ spatium requiritur. » Or, dans cette hypothèse, il me paraît que, même en y ajoutant encore une lettre, on ne fera pas une proposition grammaticale et logique de l'expression *resistens suffetibus et non.*

Ce n'est pas mon intention de discuter les raisons qui ont pu conduire M. Bargès à un tel résultat; je lui ferai observer seulement que, faute de ne pas m'avoir lu ou de m'avoir bien compris, il m'impute à tort un faux raisonnement. A propos de la sixième lettre de l'inscription, que M. Gesenius, après avoir examiné la pierre même, rétablit ainsi J, il dit (*Journal asiatique*, juin 1837, page 543) qu'en *parcourant les alphabets phéniciens* il y a *découvert* cette même lettre avec la valeur d'un *samech;* mais il ne donne aucune preuve de sa découverte. Puis, après avoir dit que, suivant moi, cette lettre serait un *phé,* « Voici, ajoute-t-il, la raison qu'il en donne : « J'ai trouvé, dit-il, sur l'inscription de Nora, en « Sardaigne, un *phé* dont les traits sont absolument « semblables à ceux du *phé* de notre inscription. » Il y aurait assurément bien peu de logique à prétendre, comme c'est ici le cas, de rendre raison d'une chose obscure par une autre moins claire. Je

prie donc M. Bargès de se convaincre, en me lisant, que ce n'est pas là la raison que j'ai donnée; j'ai dit que « la ressemblance de plusieurs lettres de « cette inscription (de Leptis) avec les lettres de « l'alphabet chaldaïque me fait croire qu'il ne faut « pas s'éloigner de cet alphabet pour fixer ces deux « lettres. » (Je parlais de la deuxième et de la septième, qui ne peuvent pas être regardées comme des ו *waw* chaldaïques, à cause d'une *petite différence*, comme dit M. Bargès page 541, savoir que le trait supérieur du *waw* chaldaïque et phénicien tourne *constamment* à gauche, au lieu que dans les deux lettres en question il tourne à droite); « et pour « cette raison, ajoutais-je, je ne doute pas que la « sixième lettre de l'inscription ne soit un פ *phé :* la « manière d'exécuter l'une et l'autre étant la même. » Si M. Bargès avait essayé d'écrire ce signe ℑ, il aurait toujours approché de cette forme chaldaïque פ, mais jamais de celle-ci ס ni de celle du ܣ *samech* syriaque, pas même du *sigma final* des Grecs, qui n'a rien à faire avec l'écriture phénicienne, et surtout avec la forme de cette lettre ℑ dans l'inscription de Leptis. Du reste il peut voir le dernier alphabet et le plus complet, publié par M. Gesenius; il trouvera à la lettre *phé,* dans la colonne du phénicien ancien, ce signe ℑ, et dans celle du phénicien numidique, celui-ci), qu'il peut comparer avec cette lettre ℑ, qui est la sixième de l'inscription de Leptis, que j'ai cru devoir lire un *phé.*

Je remarquais enfin que les *traits* de la lettre ⊓ʟ, que j'ai conjecturé être un *phé*, dans l'inscription de Nora, en Sardaigne, étaient *absolument semblables à ceux du* phé *de notre inscription;* et ceci est un fait; car, sauf leur position et leur proportion, on ne peut méconnaître la ressemblance de ces trois traits ℶ, ℷ, ℷ.

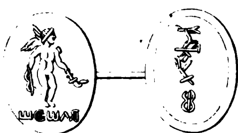
Je ferai observer encore en passant que, lorsque M. Bargès a cru devoir faire de la sixième lettre de notre inscription un *samech,* dont il s'est servi pour composer le mot *sufet,* il ne connaissait pas l'inscription de Carthage donnée par M. Falbe (*Recherches sur l'emplacement de Carthage,* 1833), et publiée dernièrement par M. Gesenius : en l'étudiant il y aurait lu (ligne quatrième) le mot *sufet* הששט écrit, non pas avec un *samech,* mais avec un *schin,* comme il doit l'être dans une inscription phénicienne ou punique. La *substitution remarquée* par M. Bargès, page 550, du *samech* punique au *schin* des Hébreux (et il fallait dire aussi des Phéniciens et des Carthaginois) lui appartient donc exclusivement, puisqu'on ne la trouve confirmée ni par l'autorité ni par les faits.

L'observation, pour ne pas en citer d'autres, qu'il fait à propos de la huitième lettre de l'inscription de Leptis, que voici ℛ, lui appartient aussi. Il dit, page 544, que la ressemblance qu'offre cette lettre avec la lettre R n'est pas une raison suffisante pour lui donner la valeur de la lettre latine, « surtout si

« l'on observe, ajoute-t-il, que dans la formation des « signes alphabétiques phéniciens il n'entre jamais « plus de trois lignes. » J'avoue d'abord que je ne sais d'après quelle autorité on peut avancer des assertions si positives. Si par *lignes* M. Bargès n'entend parler que de *traits*, il est impossible de voir dans la lettre ʎ plus de deux traits; et d'ailleurs on n'a qu'à regarder les inscriptions phéniciennes, ou simplement les alphabets, et en particulier le dernier et le plus complet que M. Gesenius a publié, pour y trouver des *aleph*, des *daleth*, des *he*, des *cheth*, des *jod*, des *caph*, des *mem*, des *samech*, des *schin*, formés de plus de trois *lignes* ou *traits*. Ainsi, dire que l'*addition d'une ligne* à l'ancienne lettre *resch* phénicienne (qui communément avait cette forme 94 ou à peu près) n'aurait pu avoir lieu à Leptis *sans un ordre émané de l'autorité romaine, ou bien sans un excès de complaisance et de bassesse de la part des Leptitins*, c'est ne pas savoir, d'une part, que les langues et les écritures se modifient et disparaissent avec le temps, selon les circonstances, indépendamment de la volonté explicite des hommes; de l'autre, que les Carthaginois, mêlés aux Romains, ont dû non-seulement s'habituer à l'écriture romaine, mais perdre leur propre langue, ce qui peu à peu leur est malheureusement arrivé; et, en troisième lieu, c'est ignorer que cette même lettre ʎ, avec la valeur d'un R, se trouve aussi dans les alphabets étrusque,

umbrique, celtibérien, dérivés, comme on sait (*sans la moindre répugnance aux lois communes de l'ordre moral et politique!*), de l'ancien alphabet phénicien, dont l'alphabet comparativement plus moderne, qu'on appelle *phénico-numidique*, provient également.

Quoi qu'il en soit, je soumets à la sagacité des savants qui s'occupent d'antiquités paléographiques le petit monument, très-curieux et digne de figurer dans une collection d'objets antiques de ce genre, que l'on voit ici représenté :



M. Bargès y trouvera une lettre qui ne diffère guère du signe ᴙ de l'inscription de Leptis; lettre qui ici, comme dans les alphabets étrusque, celtibérien, aussi bien que dans les alphabets grec ancien et romain, si on les écrit de droite à gauche, équivaut, quant à la forme et à la valeur, à la lettre romaine R.

Cette pierre est un jaspe de couleur jaune, qui paraît avoir été destinée à servir de cachet. Elle fut rapportée de Tunis par un Piémontais, qui la vendit à mademoiselle Bognier, de Turin. Je ne dirai rien des signes qui se trouvent au revers, car

à cet égard je n'aurai pas même une conjecture à proposer. Je ne m'arrêterai pas non plus à décrire la figure, le dessin que j'en donne en étant une représentation très-exacte exécutée par M. Muret, dessinateur du cabinet des médailles de la Bibliothèque royale de Paris, et gravée par M. Veran.

Aux yeux de M. Raoul-Rochette, que j'ai consulté, cette figure indique, par le caractère même du travail, par son style et par sa composition, l'époque du IIIe siècle, dont nous possédons tant de travaux de la glyptique d'un genre analogue, la plupart produits à l'école du gnosticisme. Quant aux lettres qui l'accompagnent, je les lis SESAR, soit qu'on doive regarder ce mot comme qualificatif d'un des empereurs romains dont la puissance s'était fait sentir en Afrique, et dont la figure de la pierre en question représenterait le *génie;* soit qu'on veuille le considérer comme le nom même de la personne à laquelle appartenait cette espèce de cachet-talisman. Je lis ce mot de gauche à droite, parce que la deuxième lettre, qui a la valeur d'un E, quel que soit l'alphabet que l'on prenne pour base, qu'il soit phénicien, étrusque, grec ancien ou romain, a, sur notre monument, cette direction même. Enfin l'endroit où la pierre a été trouvée, l'âge qu'elle manifeste dans tout son ensemble, la forme des deux S et celle des deux dernières lettres du mot SESAR me font croire que les caractères sont phénico-numidiques, mais que la longue domination de l'empire romain en Afrique avait déjà

fait subir à ces caractères une altération remarquable, qui annonçait que le peuple phénico-numidique allait bientôt perdre et sa propre écriture et sa langue, non pas *par bassesse de sa part ou en vertu d'un tyrannique sénatus-consulte*, mais par cette inévitable force, qui, selon les circonstances que le temps amène, modifie, mêle, détruit les langues et les écritures, aussi bien que les nations.

L'ouvrage de M. Gesenius, auquel je reviens, nous ouvrira-t-il un chemin où l'on puisse enfin marcher d'accord pour l'interprétation des monuments phéniciens? L'autorïté du savant professeur allemand, le seul qui ait encore étudié avec autant d'érudition que de sagacité tous les monuments de la langue et de la paléographie phéniciennes, nous le fait espérer. Mais, pour juger avec connaissance de cause et sans partialité un ouvrage qui comprend un si grand nombre de faits, il faut examiner et discuter ceux-ci avec un esprit de critique attentif et juste, ce que je n'ai pas encore eu le temps de faire. En attendant je m'empresse de relever une faute très-grave qu'a commise M. Gesenius, dans la crainte qu'elle ne vienne à égarer les savants qui, prenant pour guide son nouvel ouvrage, voudraient entreprendre une sixième explication de l'inscription latino-punique de Leptis.

D'après les mots AVG. SVFE., que j'interprétais par *augurale suffetis*, j'ai été conduit à dire que *notre inscription était placée sur la* porta prætoria *opposée à la* porta decumana *d'un camp ou d'une station mili-*

taire (romaine) *fixée à Leptis*. Et à ce sujet voici ce que M. Gesenius me répond, page 466 : « Quasi « vero locus sit conjecturis in rebus quæ in veritate « et facto positæ sunt. Legerat jam Arrius in exer- « citt. meis palæographicis, pag. 72, hunc titulum « olim arcui triumphali romano infixum fuisse, sed « mihi credere non videtur, quasi vero taliā ex in- « genio comminisci potuissem. Credat igitur Ali « Bejo *quem si inspexisset* ab illa conjectura se absti- « nuisset, quum arcui triumphali apte inscribere « possis *Augusto Suffetes*, nullo modo *Augurale Suf-* « *fetis*. »

Que le célèbre professeur soit avant tout bien convaincu qu'il ne saurait jamais m'entrer dans l'esprit de le soupçonner de forger à son caprice des preuves pour confirmer ses assertions. Mais je crois qu'il peut se tromper, ce qui est le propre de l'humanité, et ce qui précisément lui est arrivé dans le cas dont il est question. J'ai pour habitude de ne jamais rien avancer, lorsqu'il s'agit des choses de fait, sans m'en informer d'avance le mieux qu'il m'est possible. Or j'avais lu dans les *Paläographische Studien, etc.* page 72, ce que M. Gesenius lui-même dit au sujet de la place jadis occupée par notre inscription, et, voyant qu'il croyait fermement que cette pierre était *attachée à un arc de triomphe romain*, j'ai reproduit dans mon mémoire son expression en allemand, tant une pareille assertion me semblait arbitraire et incompréhensible. En outre, j'avais vu aussi ce qu'Ali-bey rapporte dans son Voyage au

sujet de cette pierre, et j'ai la certitude que ce voyageur n'a jamais dit qu'elle fût attachée à un arc de triomphe romain.

Voici ce qu'on lit dans ce Voyage (t. II, p. 39, édit. de Paris, 1814) : « A vingt lieues de Tripoli « se trouvent les ruines de l'ancienne Leptis ou « Lebda. On me dit qu'il y restait encore un grand « nombre de colonnes, de chapiteaux et d'autres « fragments intéressants. M. Delaporte, chancelier « du consulat général de France, qui visita ces « ruines, a copié les inscriptions rapportées dans la « planche XVI. » Or, en recourant, comme on le doit d'après cette indication, à la planche XV, nº 2, on y trouve, parmi d'autres inscriptions, l'inscription latino-punique de Leptis. Il n'est donc aucunement question ici d'*arc de triomphe;* et M. Delaporte, qui a découvert le monument, n'en parle pas non plus. Il dit (*Journal asiatique*, avril 1836, page 315) : « J'étais à peine arrivé sur la colline (et il est tou- « jours question de Leptis) que je mis le pied sur « une pierre dure. Les caractères étrangers placés « sous les caractères latins qui y sont gravés ont « rendu ce monument si précieux à mes yeux que « je n'hésite pas à en figurer l'inscription. » Et il rapporte précisément l'inscription latino-punique dont il s'agit.

Il faut donc conclure que M. Gesenius a pris une inscription pour une autre, et Tripoli pour Leptis, ce qui, selon Ali-bey, fait une différence de vingt lieues. Voici en effet ce que le savant profes-

seur écrit, page 213, en parlant de notre inscription : « Insigne hoc punicæ antiquitatis monumen-« tum, in suo genere unicum, primus in lucem « protraxit Badia, Hispanus eruditus, qui in itinere « per orientem instituto personam Ali-bey Abbasidæ « gessit, atque in opere : *Voyage d'Ali* (bey) *el-Abassi* « *en Afrique et en Asie, pendant les années* 1803-7; « 3 volumes; Paris, 1814 (anglice prodiit Londini, « 1816; 2 volumes in-4°), tab. 15 ejus delineatio-« nem dedit, hac addita descriptione (t. I, p. 342; « édition de Paris, t. II, page 38) : *Près la maison* « *du consul de France* (à Tripoli) *il y a un beau mo-* « *nument;* c'est un arc de triomphe bâti par les Ro-« mains, *et composé d'une coupole octogone, supportée* « *par quatre arcs reposant sur un même ordre de piliers;* « *le tout construit sans ciment avec d'énormes pierres de* « *taille soutenues par leur propre gravité.* — *Ce monu-* « *ment était orné de sculptures, de figures, de festons et* « *de trophées d'armes en dedans et en dehors; mais la* « *plus grande partie de ces reliefs est déjà détruite; il* « *n'en existe que des parties isolées, incohérentes, qui* « *contestent* (attestent) *encore l'antique beauté de l'ou-* « *vrage.* — Sur les faces du nord et de l'occident on « voit les restes d'une inscription qui paraît avoir « été la même sur les deux côtés. *Cette singularité* « *a fourni à M. Nissen, consul de Danemarck, la fa-* « *cilité de les comparer : en réunissant et mettant en* « *ordre les fragments des deux inscriptions, il l'a resti-* « *tuée en entier, comme on peut le voir à la planche* « n° XV; » c'est-à-dire XV, n° 1, selon l'atlas de

l'édition française; planche qui, au lieu de l'*inscription latino-punique de Leptis*, qui ne se rapporte pas avec le texte du voyage d'Ali-bey transcrit par M. Gesenius, nous donne une *inscription latine de Tripoli* qui commence par les mots IMP. CAES. AVRELIO, etc.

Les paroles d'Ali-bey sont trop claires pour qu'il soit possible de s'y méprendre, surtout si on a lu également ce que dit M. Delaporte au sujet de ce même arc de triomphe (*Journal asiatique*, avril 1836, pages 334-35): «Ensuite (c'est-à-dire après «avoir découvert l'inscription latino-punique de «Leptis) nous allâmes nous embarquer........ rega«gnâmes la goëlette, qui, après deux nuits et un «jour de vent contraire, nous rendit à Tripoli. — «Tripoli a aussi ses antiquités. Outre les colonnes «de marbre qui se trouvent dans les mosquées et «aux angles de presque toutes les maisons, *on y «admire un arc de triomphe* construit de marbre sem«blable à celui des colonnes: il est blanc veiné de «vert pâle. Ce n'est pas sur cet arc de triomphe «que j'appelle l'attention, mais sur l'*inscription*, que «je ne rétablis ici que parce qu'elle a été entière«ment défigurée par Bohek dans sa Géographie «allemande.» Et voici l'*inscription* de cet arc de triomphe :

IMP.CAES·AVRELIO·ANTONINO·AVG·P·P·ET·IMP·CAES·L·AVRELIO·VERO·ALMENIACO·AVG·
SLR·CO · illisible INVS·ORFITVS-PROCOS CVM·VTTEDIO·MARCELLO·LEG·SVO·DEDICAVIT·
C·CALPVRNIVS·CELSVSCVRATOR·MVNERIS·PVB·MVNERARIVSIIVIR·QQFLAMEN·PERPETVVS.
ARCV· Cette partie vide est cachée dans l'original par une maison. On ne peut la lire. MARMORE·SOLIDO·FECIT

C'est celle dont parle Ali-bey dans son Voyage, t. II, p. 38, planche XV, n° 1, et que M. Gesenius a confondue avec l'inscription latino-punique de Leptis.

Ce n'est donc pas moi qui ai osé bâtir une conjecture contre un fait évident, ce qui aurait été de ma part bien téméraire; mais c'est le célèbre professeur qui, par erreur sans doute et non pas à dessein, a mis en avant un fait inconsistant pour confirmer sa propre hypothèse.

D'après cela il est évident que M. Gesenius a cherché le sens de l'inscription de Leptis avec une idée qui le préoccupait, ce qui est toujours dangereux; car, lorsque la préoccupation s'attache à un point aussi complétement faux que celui qui vient d'être discuté, on peut être sûr, logiquement parlant, de n'arriver jamais à des résultats exacts. — Quant à ce qui regarde la paléographie et la langue de cette inscription, j'y reviendrai, comme à d'autres monuments phéniciens nouvellement publiés et interprétés par M. Gesenius, lorsque j'aurai bien étudié son intéressant ouvrage.



ANALYSE CRITIQUE

Des principaux ouvrages orientaux publiés en Russie depuis l'année 1830 jusqu'en 1835 inclusivement.

(Suite et fin.)

Il me reste à parler du catalogue des monnaies asiatiques appartenant au musée de l'université de Casan.

Cet ouvrage, enrichi de 5 planches gravées, est intitulé : *Nami asiatici musei universitatis cæsareæ literarum Casanensis* quos recensuit et illustravit Franciscus Erdmann. Pars I, volumen primum et secundum. Casani, in universitatis cæsareæ typographia. MDCCCXXXIV. In-4°, VIII et 831 pages.

M. Erdmann a fait preuve de courage en entreprenant un pareil travail après avoir eu pour devancier un numismate aussi érudit que M. de Fræhn. Comme ce savant et modeste académicien s'est réservé la tâche d'analyser le premier volume de ce vaste catalogue, je me suis borné à examiner les deux cent-quarante-deux pages du second volume, qui sont consacrées aux monnaies de la Horde d'or et à la critique des monnaies persanes, qui en occupent soixante et dix-sept autres. M. Erdmann eût fait preuve de prudence s'il se fût borné à nous donner une espèce d'index, où il aurait renvoyé,

pour au moins les neuf dixièmes des monnaies des Djoutchides, aux explications données par M. de Fraëhn sur ces mêmes monnaies, dans les ouvrages suivants : *Fræhnii recensio numorum Muhammedanorum academiæ imperialis Petropolitanæ. Fræhnii Museum Pototianum. Fræhn's zweiter vorlaufiger Bericht. Fræhn's Abhandlung über die Münzen der Chane vom Uluss Dschutschis.* Alors il aurait évité de nombreuses erreurs sur les chiffres des millésimes et sur les noms des lieux où ont été frappées ces médailles. Il ne les aurait pas non plus attribuées à faux aux prédécesseurs ou aux successeurs des souverains qui les ont réellement fait frapper, et en aurait plus exactement expliqué les légendes.

Comme il serait trop fastidieux pour le lecteur de parcourir les erreurs que j'ai relevées dans le catalogue des monnaies provenant des khâns de la Horde d'or, je me bornerai à faire observer que, d'après lui, la dynastie de ces princes mongols aurait régné dans le Qaptchaq depuis l'année 620 (1223 de J. C.) jusqu'en 960 (1552). Cette donnée est erronée; car, bien qu'Abou'lféda (*Annal. Moslem.* t. IV, p. 300, 301) nous apprenne que Djoûtchy, fils de Tchinguiz-khân, vint déjà administrer le Qaptchaq en 617 (1220 de notre ère), la dynastie même qui prit son nom ne fut fondée par son fils Bâtou-Szâïn qu'en 635 (1237 de J. C.) (Lévesque, *Histoire de Russie*, t. II, p. 332), et se soutint jusqu'à Seïd-Ahmed-khân inclusivement, c'est-à-dire jusqu'à l'année 885 (1480). Ce fut la dynastie des

khâns de Casan, et non celle du Qaptchaq même, qui ne finit qu'en 960 de l'hégire (1552 de J. C.).

Dans l'analyse des monnaies des Szèfides de Perse M. Erdmann avance, entre autres, à la page 671, que cette dynastie commença à régner en 892 (1486); il aurait dû dire en 907 (1501), car l'année 892 fut celle de la naissance du châh Ismaïl. Il répète le même anachronisme à la page 673, et commence la classe des monnaies de la dynastie des Szèfides par une pièce frappée à *Hawîzé* (et non *Howeïzé*), chef-lieu du Khouzistân, à laquelle il attribue le millésime 905. Cette monnaie est de la même nature que celles du châh Abbas Ier citées dans le *Recens. num. Muhamm.* page 460, n° 3, du châh Abbas II (*ibid.* page 465, n°s 24 et 25) et du châh Souleïmân (*loc. cit.* page 470, n°s 48 et 49).

M. Erdmann, ayant sous les yeux une monnaie dont le millésime était problématique, eût dû se garder de préciser celui de ces trois monarques auquel il pense qu'elle appartenait; mais il a malheureusement cédé à l'ambition d'avoir fait une découverte en numismatique, qui l'a entraîné dans une erreur assez grave; car, si même la monnaie susdite portait l'année 905, ce qui n'est nullement prouvé par les papiers de M. Fraëhn relatifs aux collections Fuchs et Potot, d'où proviennent les n^{os} I-IV, elle n'aurait pu être frappée par le châh Ismaïl, qui n'était pas encore monté sur le trône en 905. Ce fut seulement à cette époque qu'il quitta sa retraite du Guilân et se prépara à ses conquêtes

ultérieures dans le nord de la Perse. Le commencement de son règne, et par conséquent celui de la dynastie des Szèfîdes, ne date que de la victoire qu'il remporta, dans les premiers mois de l'année 906, sur le Chirwân-châh Ferroukh-Jessâr, et d'une autre où il vainquit Alwéend-big, prince de la dynastie du Mouton-Blanc (*Aq-Qoïounlu*). Ce n'est qu'à partir de cette époque qu'il occupa le trône de Tébrîz et qu'on lui accorda les honneurs de la *khouthba* (des prières publiques) et de la *sikké* (monnaie). Cependant il ne devint pas immédiatement maître du Khouzistân, car cette province, gouvernée à cette époque par la dynastie alide de *Mouchacha* مشعشع, ne se soumit à lui qu'en 914.

Comme nous en sommes venu à parler de la première monnaie que cet orientaliste a faussement attribuée au châh Ismaïl Ier, et comme il n'a été publié jusqu'ici aucun monument numismatique de ce premier monarque Szèfîde, nous croyons faire plaisir aux amateurs de cette science en leur soumettant, à cette occasion, deux monnaies provenant si clairement et si distinctement de ce prince, qu'il ne saurait s'élever aucun doute à cet égard. Elles sont l'une et l'autre en argent et portent entièrement le caractère des monnaies contemporaines frappées par les Chéïbékides. L'une porte d'un côté la profession de foi chiïte et les noms des douze imâms, tandis qu'au revers on lit la légende suivante :

السلطان العادل الكامل الهادى الوالى ابو المظفر
اسمعيل شاه الصفوى بهادر خان خلد الله ملكه
وسلطانه ضرب مشهد .

Le sulthan juste et parfait, le directeur (spirituel) et administrateur Abou'l-Mouzaffir Ismaïl châh le Szèfîde, Béhâdur khân (le preux khân) : que Dieu éternise son règne et son empire. Monnaie frappée à Méchehed.

Les deux derniers mots ضرب مشهد occupent le milieu de la pièce, qui aura été frappée vers l'année 916, où Ismaïl fit la conquête du Khoraçân. Elle a été citée par M. de Fræhn dans sa Description du ci-devant cabinet Fuchs, n° XXXIII B; mais on n'en trouve pas le moindre vestige dans le catalogue de M. Erdmann.

L'autre monnaie du châh Ismaïl Ier fait partie de la belle collection appartenant à l'Institut oriental de Saint-Pétersbourg. Elle a été frappée en 928, comme l'indique la petite *aire* de l'effigie, autour de laquelle on voit encore conservés les mots suivants : العادل الكامل الوالى المظ..... شاه اسمعيل خان le reste est effacé, et l'on ne peut plus lire qu'avec peine, au revers de la même monnaie, une partie du symbole des Chiïtes.

On peut conclure de cette description des monnaies du châh Ismaïl Ier, que celle du cabinet de Vienne qui est citée dans le Répertoire d'Eichhorn, section XI, page 37, et section XVIII, page 78, dont Reiske n'a eu qu'une empreinte sous les yeux, pro-

venait également de ce châh et non de l'Il-khân Abou-Saïd. Reiske a lu سعيد au lieu de اسمعيل, et le mot ابو que l'on trouve dans son explication, sera probablement le commencement des mots ابو المظفر. M. de Fræhn ne s'en était pas encore aperçu lorsqu'il rédigea son Commentaire sur les monnaies des Il-khân, dont il faut retrancher le n° 206. Afin que l'on ne soit pas choqué de rencontrer sur cette pièce des titres inusités sur les monnaies postérieures des Szèfîdes, il sera à propos de rappeler ici la grande médaille figurée dans le Mus. cuf. Borgian. d'Adler (tome Ier, planche VIII), dont la légende a été donnée d'une manière très-incomplète par ce savant (*loc. cit.* page 92) et par Tychsen (Introd. page 195), et d'en citer la teneur, telle qu'elle doit être lue :

السلطان العادل الكامل الهادى الوالى ابو المظفر
السلطان بن السلطان الحسينى الموسوى الصفوى حسين
شاه سلطان بهادر خان خلد الله ملكه و سلطانه ضرب
اصفهان ١١٣٧

Revenons à l'analyse du travail de M. Erdmann.

La formule si connue على ولى الله est encore toujours inexactement traduite par les mots « Aly vicarius Dei; » il en est de même des mots بندهٔ شاه ولايت, qui sont rendus par « Servus regis vicariatûs » (qu'il eût fallu du moins compléter en y ajoutant l'épithète de « divini »). Il y a déjà plusieurs

années que M. le baron Silvestre de Sacy a démontré, dans le Nouveau Journal asiatique, que cette version est inadmissible.

Nous croyons de notre devoir de faire remarquer que la manière dont l'éditeur construit, la plupart du temps, cette dernière formule, en en faisant une *annexion* ou *apposition renversée* اضافت مقلوب, est entièrement contraire au génie de la langue persane, comme par exemple page 683, etc., où il lit شاه ولايت بنده, tandis que la grammaire exige بندهٔ شاه ولايت.

Pour prouver la répugnance que témoigne M. Erdmann à avouer qu'il a tiré profit du travail de ses devanciers, je citerai les traductions des légendes page 675, n° 7; page 696, n° 74, et page 721, n° 169. Nous avons déjà passé les deux premières en revue dans l'analyse de la monographie de M. de Fræhn, dont elles forment les n°s 462 et 468. Quant à la dernière, qui est ainsi conçue :

شد آفتاب وماه زر وسیم در جهان
از سکهٔ امام بحق صاحب زمان

Le soleil et la lune de l'or et de l'argent ont circulé dans le monde, grâce au poinçon du véritable imâm, souverain maître de son siècle.

Elle figure dans la *Recensio* de M. de Fræhn, page 498, et se compose de deux hémistiches persans dont le mètre est مفعول فاعلاتُ مفاعيلُ فاعلات :

– – ∪ | – ∪ – ∪ | ∪ – – ∪ | – ∪ –

Page 677.

Souleïman régna jusqu'à la fin de 1105, et non jusqu'en 1094, comme l'avance M. Erdmann.

La légende de cette monnaie, citée *Recensio*, page 466, n° 30, doit être ainsi conçue :

بهر تحصيل رضاى مقتداى انس وجانّ
سكّه بر زر زد سليمان اخر شاه زمان

Pour se concilier la grâce du coryphée des hommes et des génies, Souleïman, dernier monarque de notre siècle, frappa l'or de son poinçon.

Le poëte, par suite de l'analogie du nom de Soleïman avec celui de Salomon, fils de David, fait allusion à l'empire que ce dernier exerçait également sur les hommes et les génies, d'après la légende des Orientaux.

En lisant, comme l'a fait M. de Fræhn, سليمان اخـــر زمان, le mètre du second hémistiche serait tronqué, car cette légende doit former un vers persan composé de deux hémistiches dont chacun a pour mesure فاعلاتن فاعلاتن فاعلاتن فاعلات :

— ◡ — — | — ◡ — — | — ◡ — — | — ◡ —

Page 680.

Houcéïn, successeur de Souleïman, n'a donc commencé à régner qu'en 1105 (1694-1695).

La légende des monnaies de ce souverain, que M. de Fræhn a lue :

کشت صاحب سکه زتوفیق ربّ المشرقین

در جهان[1] کلب امیر المومنین سلطان[2]

a été exactement rendue par ces mots :

Secundante utriusque orientis domino, pecuniæ signandæ jus adeptus est *in mundo canis* (seu *canis liminis*) emiri fidelium (Alyi fil. Abi-Talib), sulthanus Hussein.

Je pense que pour régulariser le mètre de ce vers persan, dont chaque hémistiche a la même mesure que les deux précédents, il faudrait lire :

کشت صاحب سکه زتوفیق رب المشرقین

کلب درگاه امیر المومنین سلطان حسین

Page 686, nos 33 et 34.

Cette monnaie de l'ancien cabinet Fuchs ne date positivement pas de l'année 1131, mais de 1130. M. Erdmann a pris pour le chiffre ۱ la lettre ا du mot نخجوان, car cette monnaie porte ۱۱۳۰ نخجوان (conf. *Recensio*, page 482, n° 124).

Page 690.

On ne saurait concevoir comment M. Erdmann a pu ranger sous la rubrique *Nami Oweisidarum*, les monnaies des deux princes Szèfides Thahmasp II et Abbas III. Elles auraient dû plutôt être classées au nombre des monnaies de Nadir-châh, puisque

[1] Ou درگاه.
[2] Ajoutez حسین.

les deux princes susdits régnèrent sous son protectorat.

Page 695, n° 74.

Ce numéro faisait aussi partie du ci-devant cabinet de M. Fuchs.

Page 697, n°s 77 et 78.

L'explication de la légende de ces deux monnaies donnée avec tant d'assurance par l'éditeur semblerait prouver qu'il n'a pas une idée exacte du génie de la langue persane ni de sa prosodie, car cette légende ne pourrait jamais être conçue en termes aussi amphigouriques que les suivants :

سکه چو ریس الطاب شعار

شد شاه اشرف جهار یار

que M. Erdmann, sans hésiter, rend en latin par :

Typis, tanquam boni principis nota, evasit schahi Aschrafi tetras (?!).

Cette manière d'accoupler ensemble des mots persans et arabes est opposée au génie de la grammaire persane. Je n'ai vu figurer dans aucun auteur de cette nation une épithète telle que الطاب شعار, composée de deux substantifs arabes dont le premier est précédé de l'article ال. De plus l'*apposition* ou *annexion inverse* (اضافت مقلوب) شاه اشرف جهار یار est un véritable barbarisme : il eût fallu جهار

بار شاه اشرن ; et, dans ce cas, le verbe شد, ayant pour sujet un nom d'êtres animés et doués de raison, aurait dû être au pluriel : il eût par conséquent fallu شدند. Je puis donc affirmer que cette légende des n°s 77 et 78 n'a pas pu être déchiffrée par M. Erdmann, qui, au lieu d'avouer franchement son impuissance, a préféré nous donner une explication empirique qui répugne à la grammaire et à la prosodie, puisqu'un vers tel que cette prétendue légende ne saurait appartenir à aucun des mètres persans. N'ayant jamais eu sous les yeux la monnaie dont il est question, je n'oserais me hasarder à en donner ici l'explication.

Page 699, n° 89.

Ce numéro est le même qui a été cité dans la Monographie susmentionnée de M. de Fræhn, page 68, n° 472 ; il ne date nullement de l'année 1141, mais de 1161. Cet anachronisme provient de ce que M. Erdmann a fréquemment confondu dans son Catalogue le chiffre couché ٦ (6) avec le nombre ۴ (4). M. de Fræhn (*loc. cit.*) a attribué cette monnaie, ainsi qu'une autre dont il sera question plus bas, à Aly-Qouly-khân, petit-fils de Nadir, qui, à l'époque de son avénement, prit le titre de *Adil-châh*, et qui jusqu'ici était entièrement inconnu dans la numismatique orientale. L'allusion implicite au nom d'Aly, qui distingue ces monnaies, pourrait être considérée comme une preuve à l'appui de cette opinion. (Voyez la brochure de M. de

Fræhn sur la collection de monnaies provenant du tribut payé par la Perse à la Russie, section des princes zèndides.) M. Erdmann avance, au contraire, que ces monnaies ont été frappées *nomine Thamaspi Sefevidæ*, et en traduit inexactement la légende, یا علی بن موسی الرضا, par les mots, «O Ali, «*filius* Musæ Ridsæ!» qui renferment en outre un barbarisme latin, puisque le vocatif de *filius* est *fili*. Il est vraiment surprenant qu'un orientaliste aussi instruit que M. Erdmann ait attribué l'épithète de رضا *Riza* à *Mouça*, et qu'il ne se soit point rappelé qu'elle appartient, de notoriété publique, au huitième imâm Aly, tandis que celle de son père Mouça était الكاظم *el-Kâzim* (le patient).

Page 704, n° 110.

On ne peut pas trop concevoir comment cette monnaie d'un Abbas (probablement Abbas Ier) s'est glissée dans le nombre de celles d'Abbas II.

Pages 706 et 708.

Notre auteur a chaque fois omis l'adjectif ordinal ثالث «troisième» après le nom d'Abbas, quoiqu'il se trouve sur toutes les monnaies que Nâdir a fait frapper au nom de l'enfant royal nommé Abbâs III. (Voyez les Monnaies de la Horde d'or, planche XVII, n° 24, qui correspond au n° 119, page 707 de M. Erdmann.) Il est aussi singulier qu'il écrive *secundus Sahib Kiran* au lieu de *alter Sa-*

hib kiran, comme l'exigerait le sens. D'ailleurs, si M. Erdmann s'était donné la peine de scander le vers persan dont se compose la légende, il se serait facilement aperçu que l'omission de l'adjectif ثالث rend incomplet le mètre du second hémistiche :

ظل حق عبّاس (ثالث) ثانی صاحبقران.

qui est composé de trois فاعلاتن (- ᵕ - -) suivis d'un فاعلات (- ᵕ -).

Page 708, n° 122.

Cette monnaie, comme l'avance M. Erdmann, doit avoir été frappée en 1149 (*sic*) par Abbas III, ce qui serait un véritable anachronisme, puisque l'on sait que cet enfant couronné mourut au commencement de l'année 1736 de J. C., et par conséquent dans la seconde moitié de l'année 1148 de l'hégire. En examinant attentivement l'empreinte de cette monnaie, qui faisait partie de l'ancien cabinet Potot, et que M. de Fræhn a conservée dans ses papiers, il est facile de se convaincre qu'elle ne date positivement d'aucune autre année que de l'an 1145. Le graveur du poinçon, en ayant orné la légende de traits fins et entrelacés qui se prolongent en serpentant entre les lettres, un de ces traits se trouve tellement en contact avec la partie inférieure du chiffre ٥ (5), qu'il a presque donné à celui-ci la forme d'un ٩ (9).

Page 707, n° 121.

La légende de cette monnaie, que M. Erdmann a copiée mot à mot d'après la Monographie de M. de Fræhn (*Ueber die Münzen der goldnen Horde*, page 67, n°s 465 et 466), doit être conçue en ces termes :

از خراسان سکه بر زر شد بتوفیق خدا
نصرت و امداد شاه دین علی موسی رضا

Elle forme deux hémistiches, dont chacun a pour mètre trois فاعلاتن (-᷄--) suivis d'un فاعلن (-᷄-) : on ne pourrait donc lire :

سکه بزر شد از خراسان بتوفیق خدا

ce qui serait entièrement contraire aux règles de la prosodie.

Page 709.

La rubrique des monnaies provenant des princes Afcharides prouve que M. Erdmann a prolongé l'existence et le règne de Nâdir-châh jusqu'en 1162 (1748-1749), tandis qu'il est généralement connu que ce souverain fut assassiné dans le sixième mois de l'année 1160 de l'hégire, c'est-à-dire dans le courant de juin 1747. Nous pouvons citer, à cet égard, le témoignage de plusieurs historiens orientaux qui jouissent d'une juste célébrité, tels que Mèhdy-khân, Abd-ou'l Kérîm, Izzy et celui de divers auteurs européens tout aussi dignes de foi, tels que Hanway, Lerch et d'autres contemporains.

Le premier hémistiche du vers qui sert de légende à la monnaie n° 124 est conçu en ces termes :

سکه برزر کرد نام سلطنت را در جهان

que M. Erdmann traduit par ces mots :

Typus in numo famam comparat orbis tetrarum sultanatui.

tandis qu'il fallait les rendre par :

Typus in auro famam comparavit in mundo sultanatui:

Page 709.

Dans sa précédente description du cabinet numismatique de l'Université de Casan, l'éditeur, au lieu de la légende بتاریخ الخیر فیما وقع, n'a pas hésité à lire الخیر بیار فیما وقع, en *colloquant* l'impératif persan بیار, *affer*, au milieu d'une phrase tout à fait arabe. C'est pour cette raison qu'il a rendu cette légende chronogrammatique par les mots : « *Bonum* « *affer quolibet statu* (!), » tandis que cette version est entièrement antipathique au génie des deux langues.

Page 715, n° 152.

A en croire M. Erdmann, cette monnaie, provenant de Nâdir, daterait de l'an 1161 (!), tandis que nous venons de prouver que cette date doit être inexacte. N'ayant jamais vu cette pièce, qui fait partie de l'ancien fonds de l'Université de Casan, il nous est impossible de ramener cette donnée à sa juste valeur.

Page 716, n°s 157 et 158.

On voit encore figurer sous ces deux numéros une monnaie de Tébriz qui date de 1161, et que M. Erdmann attribue également à Nâdir. Outre cet anachronisme, il y a commis une autre erreur tout aussi grave, car il n'a pas remarqué que ces pièces portent des légendes diamétralement opposées aux dogmes de la secte sunnite, à laquelle appartenait Nâdir. On y voit d'un côté le symbole des Chiïtes et au rebord les noms des douze imâms. De l'autre côté on voit une légende en l'honneur du huitième imâm Aly-Riza, qui jouit d'une grande vénération chez les Chiïtes. Celle-ci est lue d'une manière très-incomplète et n'a point été traduite par M. Erdmann, parce qu'elle n'avait jamais été déchiffrée ni expliquée par ses devanciers.

Ayant été, de mon côté, assez heureux pour trouver au Musée asiatique de l'Académie de Saint-Pétersbourg (sous le n° 205 B), un exemplaire assez lisible de cette monnaie, qui a exercé la sagacité de plusieurs numismates célèbres, tels que le savant Tychsen, de Gœttingen (*Museum Gœtting. comm.* III, p. 39, n° 40; *De numis Hisp.* p. 103), celui de Rostock (Introd. p. 245; Addit. p. 69), M. de Fræhn (*Numophil. Potot. or.* page 72, n° 44) et M. le baron Silvestre de Sacy (Millin, *Magasin encyclopédique*, tome II, page ....), je me fais un vrai plaisir d'en donner ici la vraie teneur, qui forme un vers persan ainsi conçu :

زفیض حضرت باری وسروی دست قضا

رواج یافت بزر سکه امام رضا

Par la grâce de la majesté divine et la libéralité de la main de la Providence, le coin de l'imâm Riza a eu cours sur l'or.

M. le baron de Sacy (*loc. cit.*) nous donne le texte du second hémistiche de cette légende, au sujet de laquelle il s'énonce en ces termes : « Quoi« que, le coin étant plus grand que la pièce, une « partie des mots soit mutilée, en sorte qu'on ne « puisse les lire, nous croyons y reconnaître un dis« tique rimé, dont nous lisons ce qui suit :

« . . . . *meïmenèt paï we sèr.* — *Réwâdj iâft* « *siccahi imam riza bezèr.*

« Le second vers signifie : La monnaie de l'imâm « Riza, en or, a eu cours. »

Le mètre de chacun des deux hémistiches de ce vers, qui riment entre eux, comme tous ceux des monnaies précédentes, se compose des quatre pieds مفاعلن فعلاتن مفاعلن فعلن

⏑–⏑– | ⏑⏑–– | ⏑–⏑– | ⏑⏑–

Il est généralement connu, et M. Erdmann ne saurait l'ignorer, que Nâdir-châh introduisit le sunnitisme en Perse comme religion de l'état, au lieu du chiïtisme qui y domina jusqu'à lui. (Voyez Malcolm, tome II, pages 63 et suiv.) On ne voit donc sur les monnaies rien de semblable aux légendes que nous venons de citer. Celle dont il est ici ques-

tion a été frappée un an après la mort de Nâdir, et date d'une époque où le trône de Perse n'avait pas encore trouvé de maître assez puissant pour s'y maintenir, et où divers prétendants cherchaient à faire valoir leurs droits à la royauté. Adil-châh, petit-fils de Nâdir, s'était fait reconnaître dans le Khoraçan comme successeur de son aïeul, mais il fut bientôt soumis par son frère Ibrahîm, qui lui fit crever les yeux et qui se fit proclamer roi de Perse à Tébrîz, dans le dernier mois de l'année 1161 (novembre 1748), après avoir également battu et mis en fuite le puissant émir Arslân, qui s'était rendu maître de la province d'Azèrbèïdjan. L'Académie de Saint-Pétersbourg possède une monnaie de la même année et frappée dans la même ville, qui porte le nom dudit Ibrahîm-châh. Comme il n'en est pas de même de celle dont il est ici question, elle pourrait provenir du susdit émir Arslân, à l'époque où il balançait encore entre Adil-châh et Ibrahîm, et ne s'était prononcé pour aucun de ces deux concurrents.

Page 717.

Quant aux monnaies citées à cette page, et qui portent les millésimes 1172, 1173 et le nom de Nâdir, consultez Marsden, page 486; et le commentaire de M. de Fræhn *De Il-chanorum numis*, page 555.

Page 718, n° 161.

La légende de cette monnaie ne saurait être lue telle que nous la transmet M. Erdmann, qui la reproduit en ces termes :

سكه كشت بتوفيق حق بر سيم
با نام (ردف) شاه ابراهيم

et la traduit comme il suit :

Typus factus est, secundante Deo, in argento — nomine *secundi a rege* (?!) schahi Ibrahimi.

Le mot ردف, que le numismate de Casan a rendu par *secundus a rege* sur l'autorité du dictionnaire de Meninsky, étant presque inusité dans ce sens en persan, ne se trouve certainement pas sur cette monnaie, car il ne fournirait nullement le mètre. N'ayant jamais eu sous les yeux la pièce dont il est ici question, je ne puis émettre qu'une opinion conjecturale sur la teneur de cette légende, qui, probablement, porte رايج «courant» au lieu de ردف, et qui pourrait se lire comme il suit :

كشت رايج بتوفيق حق بسيم
سكه با نام شاه ابراهيم (sic)

Par la grâce de Dieu, le poinçon, au nom du châh *Ibrahîm* (sic) a pris cours (est devenu courant) sur l'argent.

Ce qui fournirait deux hémistiches rimés dont la

mesure serait, pour le premier, فاعلاتن مفاعيلـــن فاعلات, et pour le second, فاعلاتن مفاعيلن فعلان.

Il est à remarquer qu'une monnaie de l'Académie impériale des sciences, frappée à Tebrîz dans la même année par le même Ibrahîm, porte une légende toute différente (voyez *Recensio*, page 496, n° 205), mais le nom d'*Ibrahîm* y est également écrit ابراهيم, avec deux ا, au lieu de أبرهيم, avec un seul.

Page 719, n° 163.

Adil-châh fut assassiné en 1161 et ne put se soutenir sur le trône que pendant neuf mois, car son avénement datait du sixième mois de l'année 1160 (juin 1747). Il en résulte déjà que toutes les monnaies qui lui sont attribuées par M. Erdmann (page 719 et suiv.), à commencer du n° 163, ne sauraient provenir de ce prince, puisqu'elles portent des millésimes bien postérieurs à l'année de sa mort, c'est-à-dire 1166 à 1172. Quant à la première (n° 163), nous ferons encore remarquer qu'elle ne date positivement pas de l'année 1164, mais de 1166, à en juger par l'empreinte en ichthyocolle qu'en a prise M. de Fræhn sur l'exemplaire du ci-devant cabinet Potot. M. Erdmann a encore confondu cette fois le chiffre ٦ 6 avec un ٤ 4, et l'illustre académicien de Saint-Pétersbourg pense que cette monnaie provient du prince Afchâr Châh-Rokh, vassal des Szèfîdes, et non d'Adil-châh.

Page 719, n° 166.

Il ne sera pas superflu de faire observer, à l'occasion de cette monnaie frappée à Tiflîs en 1166 (1752 de J. C.), qui, comme nous l'avons déjà remarqué, est attribuée à faux par M. Erdmann à Adil-châh, mort en 1161, que, à dater du XVIIe siècle, les rois de Géorgie pourraient à la vérité être considérés comme des vassaux du royaume de Perse, et que par conséquent les monnaies frappées à Tiflîs peuvent à la rigueur être rangées au nombre des monnaies persanes; mais en adoptant un pareil système, on n'a nullement égard à l'ordre de succession des souverains géorgiens qui, cependant, est généralement observé. On ne fait pas non plus attention que, par exemple, les monnaies en cuivre de Théïmouratz, qui datent de la même année 1166, où a été frappée celle ci-dessus mentionnée, portent en outre l'empreinte du nom de ce prince en caractères géorgiens. Mais à dater du 24 juillet 1783, les souverains de cette nation cessèrent d'être les vassaux du châh de Perse, puisque ce fut à cette époque qu'Héraclius (Irakli) se plaça sous le protectorat de la Russie. Il en résulte par conséquent que toutes les monnaies frappées à Tiflîs depuis 1786 jusqu'en 1798 et analysées par M. Erdmann (page 725 et suiv., n°s 182 et suiv.), ont été fort mal à propos rangées par ce numismate au nombre des monnaies persanes.

Page 732, n° 221.

Bien plus, on voit même figurer à la page 732, n° 221 de son ouvrage, une monnaie frappée à Tiflîs en 1809, qu'il attribue sans raison à Feth-Aly-châh, tandis que la Géorgie fut déjà proclamée province russe en 1801.

Page 720, n° 167.

Ce numéro est, au dire de M. Erdmann, une monnaie de Qazwîn, frappée en 1167 et provenant d'Adil-châh. Ici l'éditeur s'est non-seulement mépris sur l'époque où a régné ce prince, mais encore sur le millésime de cette monnaie, qui date de 1160, et qui est citée dans la Monographie de M. de Fræhn sur les monnaies de la Horde d'or (p. 68, n° 471, planche XVII, n° 40).

Page 721, n°s 169 et 170.

Ces numéros auraient dû être cités comme des monnaies frappées par Ismaïl sous le protectorat de Kérîm, puisque le premier de ces princes ne fut, comme on le sait, entièrement déposé par ce dernier que dans les derniers six mois de l'année 1176 (1762-1763). (Cf. *Recensio*, p. 498, n° 209.)

Page 724, n° 180.

Cette monnaie, frappée à Tiflîs en 1194 (1780), est mal à propos attribuée par M. Erdmann à Kérîm-

khân, déjà décédé dans le second mois de l'année 1193 (1791 [!]).

Page 725, nos 182 et 183.

Voyez au sujet de ces deux monnaies l'observation que nous avons déjà faite à la page 719, pour le n° 166.

Page 726.

Le nom de Luthf-Aly-khân aura été omis avant le n° 186, car Szâdiq-khân, dont il est question à la page précédente, périt en 1203 (1788-1789). Il n'est cependant pas à présumer non plus que cette monnaie ait été frappée au nom de Luthf-Aly-khân, car les circonstances politiques ne le permettaient pas à cette époque.

Page 726, n° 187.

Cette monnaie ne date certainement pas de 1204, mais de 1206. Nous avons déjà fait observer itérativement que M. Erdmann a presque toujours confondu le chiffre ٦ (6) avec un ٤ (4). Cette pièce ne provient pas non plus de la dynastie zènde, mais de celle des Qatchârs, car la légende jaculatoire يا محمد « ô Mohammed! », qui figure au revers, prouve qu'elle a été frappée par Agha-Mohammed pendant sa lutte avec Luthf-Aly. (Voyez la Dissertation de M. de Fræhn sur la collection des monnaies provenant de la contribution de guerre payée par la Perse à la Russie.)

Page 727, n° 191.

Ce serait, selon M. Erdmann, une monnaie d'Agha-Mohammed frappée à Tehrân en 1209 (!), mais il paraît ne pas avoir remarqué les mots یا محمد qui figurent sur presque toutes les monnaies de ce prince Qatchâr, et qui font allusion à son nom. Au dire du même numismate, la légende de l'effigie est conçue en ces termes :

شد بر زر و سیم مالشان

سکه صاحب الزمان یا سید

qu'il traduit bien amphigouriquement par :

In auro et argento *divitiæ dignum locum* occupavit typus domini temporis. *O domine!*

On est d'abord étonné de trouver dans cette légende latine un barbarisme tel que *divitiæ*, au génitif singulier, au lieu de *divitiarum* au pluriel, ou plutôt au lieu de *divitiis* à l'ablatif, comme l'exigerait l'adjectif *dignus*. De plus on ne conçoit pas trop le sens que le traducteur a voulu tirer de ces mots *accouplés* l'un à l'autre. On voit clairement qu'il a lu مالشان au lieu de را نشان, et qu'il a considéré ce mot *imaginaire* comme un adjectif persan composé des substantifs arabes مال, *richesses*, et شان, *rang*, auquel il donne la signification de *divitiæ dignum locum occupans*. Quant au verbe persan باشد, qui forme la rime du second hémistiche, il le remplace

par یا سیّد, tandis qu'il omet entièrement le même verbe à la fin du premier hémistiche.

La légende est probablement conçue en ces termes :

تا زر وسیم را نشان باشد
سکهٔ صاحب الزمان باشد

Le poinçon du maître du temps subsistera tant que l'or et l'argent porteront une empreinte.

Il serait cependant possible qu'il fût ici question d'une monnaie du prince Avghân Azâd-khân, qui avait pour légende le vers :

تا زر وسیم درجهان باشد
سکهٔ صاحب الزمان باشد

Dans ce cas, il pourrait se faire que, au lieu du millésime ۱۲۰۹ (1209), qui est la leçon de M. Erdmann, il fallût lire ۱۱۶۹ (1169, 1755 de J. C.). (Cf. *Recensio*, page 497, n[os] 206 et 207.)

Page 727, n° 197.

Ce n'est pas une monnaie courante. (Voyez la Dissertation de M. de Fræhn sur la collection formée de différentes monnaies provenant de la contribution de guerre payée par la Perse à la Russie.)

La légende porte la profession de foi chiite :

لا اله الّا الله ، محمد رسول الله ، علی ولی الله

Il en est de même des n[os] 198 à 200.

Page 733, n° 226.

Ce numéro est considéré par M. Erdmann comme une monnaie de Fath-Aly-châh frappée en 1225 (1810) à Chamâkhy, شماخی, tandis que le Chirwân était déjà incorporé à la Russie en 1805. Au lieu de ١٢٢٥ (1225), il faut peut-être lire ١٢٠٥ (1205, 1790-1791 de J. C.). La même observation s'applique aux n°s 229 et 232, pages 734 et 735.

Page 734, n° 227.

Cette monnaie de cuivre, à en croire M. Erdmann, a été frappée à Balkh en 1225 (1810), mais il n'a pas su en déchiffrer l'inscription. Si cette pièce était réellement de Balkh, et avait été frappée dans l'année susmentionnée, M. Erdmann se tromperait en la considérant comme une monnaie persane de Fath-Aly-châh. Balkh était déjà, à cette époque, une province de l'Afghanistân où régnait, en 1808, Qilidj-Aly-big, qui reconnaissait la suzeraineté des rois de Qaboul, quoiqu'il pût être, de fait, regardé comme un prince indépendant.

Cette monnaie, ainsi que les suivantes, n°s 230, 231, 238, 243 et 244, nous mettent à même de juger du savoir-faire de M. Erdmann, lorsqu'il est livré à ses propres forces; car il a laissé bien des choses à déchiffrer dans les légendes de ces monnaies, pour lesquelles il n'a pas pu consulter le travail de ses devanciers. Il est à présumer que les

n°s 230 et 231 portent les mots : ضرب تبريز ۱۲۲۷ « Monnaie frappée à Tébrîz en 1227. »

Page 736, n° 239.

Ce numéro a été rangé avec raison au nombre des monnaies afghânes, comme l'avait fait M. de Fræhn dans sa Monographie *Ueber die Münzen der Goldnen Horde*, page 70, n° 484; mais l'exemplaire du ci-devant cabinet Fusch date de ۱۲۲٦ (1226) et non de ۱۲۲۹ (1229). (Voy. la planche XVII, n° 50.) Ce que M. Erdmann a rendu, au revers de cette monnaie, par س, et qu'il a pris vraisemblablement pour un mot inconnu, n'est autre chose que le bas du petit cartouche ▭, qui entoure le mot هرات. (Voyez la planche.)

Page 738, n° 245.

Ce numéro est cité comme une monnaie de cuivre (*æreus*) frappée dans la ville de *Thamîcé* طميسه (*sic*) *à Hamadân* en 1235. Non-seulement le mot *æreus* a été substitué ici à l'adjectif *aureus*, ce qui peut être compté au nombre des mille et une fautes d'impression dont fourmille cet ouvrage, mais encore le millésime ۱۲۳٥ (1235) a été très-probablement substitué à ۱۲۳۹ (1239) comme le pense M. de Fræhn, qui a eu l'occasion d'examiner cette pièce de monnaie, provenant de la contribution de guerre payée par la Perse à la Russie. Il est d'ailleurs difficile de comprendre comment elle au-

rait pu être frappée dans la ville de طميسه *Thamîcé à Hamadân*, puisque *Thamîcé* ou طميس *Thamîs* n'est pas plus située à Hamadân que près de Hamadân : elle n'appartient même pas à l'Irâq persique comme cette dernière, mais au Thabèristân, où il faut la chercher sur les limites du Djordjân. L'auteur a lu ici طميسه au lieu de طيّبه, *la bonne;* car بلدهٔ طيّبه, *la bonne ville*, est l'épithète que l'on donne à Hamadân (l'antique Ecbatane), sous la dynastie régnante. (Voyez la Dissertation de M. de Fræhn sur les monnaies provenant de la contribution de guerre de la Perse, page 11.)

Je terminerai cette analyse du Catalogue de M. Erdmann en la faisant suivre de mes conjectures sur la teneur des deux légendes mutilées des monnaies nos 2, 9 et 10, provenant des châh szèfîdes Thahmasp Ier et Szèfy Ier (*Recensio*, pages 459, 462 et 463).

La première pourrait être conçue en ces termes :

طالب علو غلام علوى

شاه طهماسب الحسينى الصفوى

Le roi szèfîde Thahmasp, descendant de Houçeïn, qui ambitionne la gloire d'un serviteur d'Aly.

Quant à la seconde de ces deux légendes, ce pourrait être le vers suivant :

هست از جان شه صفى الصفوى

طالب علو غلام علوى

Le châh Szèfy, le szèfide, ambitionne du fond de l'âme la gloire d'un serviteur d'Aly.

L'une et l'autre de ces deux légendes formerait un vers persan composé de deux hémistiches rimant entre eux, dont la mesure serait de deux فاعلاتن (–⏑––), suivis d'un فعلن (⏑⏑–).

Le poëte, en employant l'adjectif verbal طالب, *briguant, ambitionnant*, et le substantif عُلُو, *gloire*, a probablement fait un jeu de mots avec le nom de علي, *Aly*, fils de ابو طالب, *Abou-Thâlib* (gendre de Mahomet), et l'adjectif relatif علوى Aliide.

Des œuvres de M. Erdmann je passerai aux productions plus modestes de M. de Boldüref, professeur ordinaire de langues orientales à l'Université impériale de Moscou.

Cet orientaliste, qui, en 1811 et 1812, avait fréquenté avec succès les cours d'arabe et de persan de l'École spéciale des langues orientales vivantes, près la Bibliothèque impériale de Paris, renonça pendant quelque temps à ce genre d'études pour se vouer à l'enseignement public de l'histoire et à l'éducation de la jeunesse; mais il les repri bientôt avec ardeur, et prit à tâche de justifier l confiance du gouvernement en publiant, à l'usa de la jeunesse russe, des livres élémentaires c lui évitent aujourd'hui les dépenses assez consi rables qu'entraînait pour elle l'acquisition des

vrages orientaux qu'elle tirait de l'étranger. Il livra donc à la presse en 1832 une chrestomathie arabe intitulée Новая арабская Хрисmомаmія, изданная Алексѣемъ Болдыревьемъ, профессоромъ восmочныхъ языковъ при императорскомъ Московскомъ Универсиmеmѣ. Москва, въ Универсиmеmской mипографіи: 1832.; ce qui signifie « *Nouvelle Chrestomathie arabe*, publiée par Alexis « Bolduref, professeur de langues orientales à l'Uni- « versité impériale de Moscou. De l'imprimerie uni- « versitaire, 1832. » Le caractère employé à l'impression de cette chrestomathie, qui forme un volume in-8°, est celui dont feu M. Langlès a fait graver les poinçons par Molé le jeune.

Toutes les pièces dont se compose le choix fait par M. de Boldüref sont tirées d'ouvrages déjà imprimés, tels que la Chrestomathie de M. le baron Silvestre de Sacy, celle de M. Kosegarten; Les oiseaux et les fleurs, de M. Garcin de Tassy; l'édition des Séances de Harîry, dont nous sommes également redevables à M. le baron de Sacy; le Hamaça publié par M. le professeur Freytag; les Mille et une Nuits, etc. etc.

M. Boldüref eût dû se faire un devoir de *rendre à César ce qui appartient à César,* en citant, dans sa table des matières, les noms des éditeurs auxquels il a emprunté les matériaux dont il a formé sa collection. Il eût pu même rendre un service signalé à la littérature arabe et faire un vrai cadeau aux orientalistes étrangers, s'il avait pris à tâche de pu-

blier des morceaux entièrement inédits, qu'il lui eût été facile de puiser dans la riche collection de manuscrits arabes que possède aujourd'hui le Musée asiatique de l'Académie de Saint-Pétersbourg. Un voyage dans cette capitale entrepris pendant les vacances de juillet, et l'infatigable obligeance de M. de Fræhn, conservateur de ce dépôt, lui en eussent indubitablement fourni les moyens.

A la suite des pièces en vers que renferme la Chrestomathie de M. de Boldûref, il a inséré toutes les sept *Moallaqât* (poëmes suspendus dans le temple de la Mekke), qu'il a encore publiées séparément en deux petits volumes in-12, dont le premier, contenant le texte arabe, est intitulé : **Древнія арабскія стихотворенія извѣстныя подъ именимъ моаллакатъ на арабскомъ языкѣ**, ou « *Anciennes poésies arabes connues sous le nom* « *de* Moallakat, *en arabe.* » L'autre volume a pour titre : **Семь моаллакатъ переведенныя иностранными оріенталистами** (6 на латинскомъ и 1 на французскомъ), c'est-à-dire : « *Les sept moal-* « *laqât, traduites par des orientalistes étrangers (six en* « *latin et une en français).* » M. de Boldûref eût pu enrichir sa littérature maternelle en essayant de traduire ces sept poëmes en russe : cette langue si belle, si riche et si flexible se serait facilement prêtée à une version aussi élégante que fidèle de ces sept poëmes lauréats des Arabes.

Il a jugé également inutile de joindre une traduction russe à sa Chrestomathie, mais il s'est engagé

dans sa préface à y suppléer par un vocabulaire arabe-russe qu'il doit avoir publié depuis que j'ai quitté la Russie, mais que je n'ai pas eu l'occasion de parcourir.

Je crois devoir faire observer que le texte de cette Chrestomathie, dont le premier mérite devrait être celui de la correction, offre souvent des fautes contre la grammaire, que l'éditeur aurait dû s'appliquer à corriger avec le plus grand soin, pour ne pas induire en erreur de jeunes débutants, qui se fient ordinairement à la fidélité des textes qui leur sont soumis par leurs professeurs. C'est ainsi qu'on lit, entre autres, à la page 71, sous la rubrique حكاية :

قيل إِنَّ (sic) أَنوشِرْوانْ (sic) وضع للموايد للناس في اليوم نيروز (sic) وجلس ودخل وجوه مملكته الايوان فلما فرغوا من الطعام جايُوا (sic) بالشراب وأُحْضِرَتْ الفواكه والمشموم في آنيةٍ من الذهب (sic) والفضّة

Ces quatre lignes offrent cinq fautes assez graves qu'il eût été facile de faire disparaître, et qui ne figurent pas dans l'*errata*. Il fallait lire قيل أَنَّ au lieu de قيل إِنَّ (à la page 45, ligne 3, قيل est remplacé par فيل); أَنوشِرْوانَ et non أَنوشِرْوانْ, avec un *djezma* au lieu d'un *fatha* sur la finale ن. En place de اليوم نيروز, il eût fallu lire يوم النيروز; enfin le verbe hamzé جاء fait à la troisième personne du

pluriel du prétérit جاوْا ou جائوا, et non جايوا. Quant à الذهت, c'est une faute d'impression pour الذهب, avec un ب final. De pareilles erreurs doivent, comme je l'ai déjà dit, être évitées avec le plus grand soin dans un ouvrage élémentaire; car la première obligation d'un professeur est d'habituer ses élèves à la correction du style, et il ne doit, à leur début, mettre sous leurs yeux que des textes irréprochables sous ce rapport.

Le même reproche peut également s'adresser à M. de Boldüref pour le mauvais choix des morceaux en prose qu'il a placés au commencement de sa Nouvelle Chrestomathie persane, dont la première édition avait paru à Moscou en 1826, en deux volumes in-8°. La seconde, qui a été imprimée dans la même ville en 1833 et 1834, en trois volumes in-8°, dont le premier est consacré à la prose, le second à la poésie, et le troisième forme un vocabulaire persan-russe, a pour titre : **Персидская Христоматія, составленная Алексѣемъ Болдыревымъ**, ou « *Chrestomathie persane* « composée par Alexis Boldüref. » Les anecdotes ou historiettes qui se trouvent en tête de cet ouvrage élémentaire sont écrites d'un style excessivement négligé, et le dialecte persan dans lequel elles sont composées est plutôt celui de l'Hindoustân que l'idiome pur et élégant de l'Irân proprement dit. Je présume donc que ce sont les premiers essais de traduction persane de quelque fonctionnaire anglais, qui ont été revus par un khodja d'origine

indienne et non persane. On y remarque quantité d'expressions et de tournures de phrases vicieuses, de solécismes et même de barbarismes. On trouve, entre autres, à la première ligne de la première historiette حکایت, qui nous rappelle le jugement de Salomon, la phrase suivante : دو زن در طفلی منازعت میکردند, ce qui signifierait «Deux femmes se disputaient dans leur enfance,» tandis qu'il fallait écrire دو زن در خصوص (برای ou) طفلی منازعت میکردند «Deux femmes se disputaient au sujet «d'un (ou *pour un*) enfant.» A la huitième ligne on lit طفل باو سپرد (au nominatif), au lieu de طفلرا بدو سپرد (à l'accusatif). Je pourrais citer des centaines d'exemples de cette nature, si je ne craignais de fatiguer le lecteur.

Il en est de même des nombreuses fautes d'impression et de grammaire qui se rencontrent dans tout le corps de l'ouvrage, comme بدآن, avec un *medd* ou signe de prolongation, au lieu de بدان; نیآورد pour نیاورد, sans *medd*; car la lettre ی de نی tient lieu du premier *hamza* ou *élif* de آورد, etc.

Au lieu des morceaux *rebattus* dont M. de Böldüref a composé sa Chrestomathie, qui ne peut être utile qu'aux jeunes Russes privés des moyens de se procurer d'autres livres d'étude plus corrects, ce professeur eût pu former une collection vraiment précieuse de morceaux historiques et de pièces diverses inédites qu'il eût été à même de puiser dans la riche et belle collection d'historiens et de poëtes persans que possédait l'ancien dépôt d'Ardé-

bîl, dont la Bibliothèque impériale publique de Saint-Pétersbourg est redevable à la munificence de S. M. l'empereur Nicolas.

Quant au vocabulaire, qui forme la troisième partie de cette Chrestomathie, il est déparé par une quantité assez considérable de définitions erronées et de fautes de langue, qui en rendent l'usage assez chanceux pour les jeunes étudiants. C'est ainsi qu'à la page 2 M. de Boldûref range la préposition با, *avec*, au nombre de celles qui se joignent immédiatement à leur régime, et cite pour exemple بايكديكر, en un seul mot (l'un avec l'autre), tandis qu'il fallait au contraire l'écrire با يكديكر, en deux mots. Plus loin l'on trouve l'expression adverbiale چكون (sic), *comment* (quo modo), au lieu de چگونه, ou plus régulièrement چه گونه, en deux mots. A la page 3, le mot نيافت, *il ne trouva pas*, est un composé de ن *ne*, pour نه (et non pas ني, comme l'avance M. de Boldûref), et de يافت, qui commence par la lettre ي. A la page 9, le mot إحترا, que ce professeur rend par честь, почтеніе (honneur, respect), est un barbarisme arabe, qu'il faut remplacer par إحترام, avec un م final. A la page 13, ligne 10, on trouve le prétendu verbe composé persan بي آرامي كردن, dans le sens de не имѣть спокойствія (ne point avoir de repos), tandis qu'on ne le rencontre chez aucun écrivain de cette nation. A la page 16 on lit, en un mot, ارمى, que M. de Boldûref rend par естьли, *si*, tandis

qu'il faut lire ار من, en deux mots, qui signifient, ار, *si*, et من, *moi*, *je*, par conséquent *si je*; ارمن désigne l'Arménie.

Ce petit nombre d'exemples suffira pour démontrer que les jeunes orientalistes russes ne peuvent faire usage du vocabulaire de M. de Boldūref qu'avec la plus grande circonspection, ce qui diminue de beaucoup le véritable mérite qu'aurait eu ce professeur à frayer le chemin à ceux de ses compatriotes qui voudraient plus tard enrichir leur littérature d'un dictionnaire persan-russe et russe-persan.

Dans la même année 1834 M. de Grigorief, candidat de l'Université impériale de Saint-Pétersbourg, que j'ai eu le plaisir de compter, pendant plusieurs années, au nombre de mes élèves les plus distingués, tant à ladite Université qu'à l'Institut oriental, publia une traduction russe de la neuvième section de l'Histoire universelle de Khaund-émîr intitulée خلاصة الاخبار ou *Crème des traditions*. Cet abrégé très-succinct de l'histoire des Mongols, dont la traduction forme un volume in-8° de VIII et de 158 pages, dont 28 de notes, traite, d'après le système des historiens musulmans, des fastes de la nation mongole depuis Noé jusqu'à Tamerlan (Timour-i-Lènk). La version russe, intitulée : **Исторія Монголовъ отъ древнѣйшихъ временъ до Тамерлана** ou *Histoire des Mongols, depuis l'antiquité la plus reculée jusqu'à Tamerlan*, a été faite

avec beaucoup d'exactitude et de fidélité sur une copie du manuscrit de cet ouvrage que possède le Musée asiatique de l'Académie, copie que j'en avais prise pour mon usage particulier, et que j'ai communiquée au jeune traducteur.

Il est à regretter que celui-ci n'ait pas pris à tâche de perfectionner son beau travail en consultant les autres manuscrits de Khaund-émîr et de son père Mîr-Khaund, qui se trouvent non-seulement audit Musée, mais encore à la Bibliothèque impériale publique de Saint-Pétersbourg. En comparant soigneusement la copie dont il a fait usage avec ces divers manuscrits, M. de Grigorief eût eu l'occasion de préciser la véritable orthographe de quantité de noms propres restés incertains : il eût pu en outre profiter, dans le même but, du beau travail de M. de Fræhn consigné dans le tome II de la VIe série des Nouveaux Mémoires de l'Académie impériale des sciences, 6e livraison, sous le titre : *De Il-chanorum seu Chulaguidarum numis Commentationes duæ.*

La première section de la traduction de M. de Grigorief traite de l'histoire des Mongols depuis Noé jusqu'à Tchinguiz-khân; la seconde section s'étend depuis *Temoutchin*, surnommé Tchinguiz-khân, jusqu'au partage de ses états entre ses fils; la troisième, que le traducteur nomme itérativement вmopoe (seconde), nous fait connaître les noms des souverains de la Grande-Horde (*Oulough-yourte*); la quatrième (ou troisième, mpemie, d'après le traducteur) renferme une histoire abrégée de Djoutchy-

khân, fils de Tchinguiz, de ses enfants et de ses descendants, qui gouvernèrent la steppe de Qaptchaq (du *Kiptchak,* suivant l'orthographe de M. de Grigorief); la cinquième section (ou quatrième, **четвертое**, d'après le même traducteur), contient l'histoire de Houlâgou-khân, fils de Touly-khân, fils de Tchinguiz-khân, qui régna dans l'Irân; la sixième enfin est consacrée à l'histoire du règne de Djaghataï-khan, de ses descendants et de sa famille dans les régions du Tourân.

Pour prouver le parti que M. de Grigorief eût pu tirer des deux savants commentaires de M. de Fræhn, s'il se fût appliqué à préciser l'orthographe des souverains mongols, je me bornerai à citer ici ceux de différents grands khâns et de plusieurs monarques houlagouïdes, dont l'histoire forme la cinquième (quatrième?) section de la traduction de ce jeune orientaliste :

Page 35. **Угедай** (Ouguédaï), اوكدای; lisez *Uguédaï* ou plutôt *Uguétâi* اوكتاى.

Page 36. **Гаюкъ-ханъ** (Gaïouk-khân), كيوك خان; lisez, d'après l'orthographe mongole, *Gouïouk-khân.*

Page 36. **Менгу-каанъ** (Mèngou-qaân), منكو قاان; lisez *Mèngu-qaân* ou *Möngké-qaân.*

Page 53. **Никударъ** (Nikoudâr), نكودار; lisez *Tèkoudâr* تكودار (cf. Fræhn, *loc. cit.* p. 502 et 503).

Page 59. **Кенджату** (Kèndjatou), كنجاتو; lisez *Gaïkhotou* كيخاتو (conf. *loc. cit.* page 506).

Page 61. **Байду-ханъ сынъ Таргая** (Baïdou-khân

fils de Torghaï); lisez *Baïdou* بايدو ou *Bèïdou* بيدو fils de *Thouraghaï* طراغاى.

Page 90. Эрикъ-буха (Ærigh-bouka); lisez *Arik-bökè* (*loc. cit.* page 533).

Page 97. Джеганъ-Тимуръ сынъ Алафиренка (Djéhân-Timour, fils d'Alafirènk), جهانقنور بسن الافرنك; lisez *Djéhan Timoûr, fils d'Alafrèng* (*loc. cit.* page 540), etc. etc.

Dans sa note 68 (page 147), M. de Grigorief explique le mot ايلخان *Il-khân*, en disant que c'était le titre que prenaient les souverains persans de la dynastie mongole dont Houlagou fut le fondateur. Il ne s'est point appliqué à analyser ce titre, qui, d'après l'opinion que j'ai émise à la note 71 de ma Relation de l'expédition de Tamerlan contre Toqtamich-khân (*Nouveaux Mémoires de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg*, VIe série, t. III, pages 163 et 164), doit avoir le sens de *khân vassal* ou *hommager* (ايل) du khân de la Grande-Horde, car l'adjectif turc ايل signifie *soumis, obéissant*.

Je me fais aussi un vrai plaisir de citer ici un opuscule persan publié en 1835 à Helsingfords, en Finlande, par le docteur en philosophie Gabriel Geïtlin, professeur adjoint honoraire à l'Université impériale alexandréenne de cette ville, que j'ai eu la satisfaction de compter également, pendant quelques mois, au nombre de mes auditeurs à l'Institut oriental. Ce studieux et intéressant orientaliste a

su profiter du court espace de temps qu'il a fréquenté mes cours pour se mettre en état de comprendre avec assez de facilité tous les ouvrages persans qu'il était dans le cas de consulter. L'opuscule susmentionné, imprimé chez Frenkel à Helsingfors, en un petit volume in-12, se compose de ۲۴ (24) pages de texte et de 56 de traduction et de notes. Il a pour titre : *Specimen academicum, Pend-nâmeh, sive librum consiliorum scheich Muslih-eddin Saadi Schirasiensis, persicè, interpretatione latina notisque illustratum sistens, quod venia amplissimæ facultatis philosophicæ ad imperialem Universitatem Alexandream in Fennia, P. P. Gabriel Geïtlin, phil. doctor. Respondente Johanne Zacharia Lange, sacellano Helsingfortiensi. Pars prima et secunda. In auditorio phil. die* 10 *junii* 1835 *h. a. m. c. Helsingfortiæ, ex officina typographica Frenkelliana.*

Le sujet qu'a traité le jeune professeur est, comme on le voit, le *Pend-nâmeh* ou Livre des conseils, du célèbre Saadi, dont il a puisé le texte dans l'ouvrage de F. Gladwin intitulé *The Persian moonshee*. Il en a corrigé les fautes et y a joint une traduction latine très-fidèle, ainsi que des notes, qui prouvent de sa part beaucoup de lecture et un grand fonds d'érudition. Je remarquerai entre autres la note E, pages 8-12, sur l'affinité du persan avec l'allemand, le suédois, le russe et même le finnois.

Les types orientaux qui ont servi à l'impression du texte persan sont des caractères surannés, disgracieux et de mauvais goût, qui ont probablement

été tirés de Leipsig : on voit à leur disposition que le compositeur chargé du travail n'était pas trop au fait de ce genre de composition, car il a souvent employé au commencement des mots des lettres médiales ou finales, et *vice versa*. Cependant le texte est, en général, assez correct, et l'on ne peut y relever qu'un très-petit nombre d'erreurs, entre autres une faute d'impression qui se trouve à la page ٢ (2) du texte persan, où on lit à la ligne 7 :

نکه دار مارا از راه خـــطـــا

tandis que le mètre exige :

نکه دار مـــارا زراه خـــطـــا

Il est également à regretter que la note E susmentionnée soit déparée par quelques erreurs typographiques, telles que celle de la p. 10, l. 23, où l'on voit وفتــادن, *tomber* (en russe падать), au lieu de اوفتادن ou فتادن, et پر, *plein,* au lieu de پور (en latin *puer*), *garçon, fils* (page 11, ligne 7).

Le titre persan de cet opuscule, qui est conçu en ces termes :

کتاب پند نامهٔ شیخ مصلح الدین سعدی شیرازی
که از فارسی بلاطینی ترجمه وطبع شد بسعی وکوشش
بندهٔ حقیر فقیر گبریئیل گیتلین که در مدرسهٔ عالیهٔ
ایمپراطوریّهٔ الکسندریّهٔ فنلاندیه معلّم لسان روسیست
در شهر هلسنکفورس ودر مطبعه خانهٔ مدرسهٔ عالیهٔ

بحروف متعلقه فرنکل (sic) وپسر او فی سنه ۱۸۳۵ عیسوی
مطابق سنه ۱۲۵۱ هجری

ne me paraît pas non plus construit aussi régulièrement qu'on pourrait le désirer. Il eût fallu, à mon avis, le rédiger comme il suit :

کتاب پندنامه من مصنّفات شیخ مصلح الدین سعدی
الشیرازی که بسعی وکوشش بندهٔ حقیر فقیر جبرئیل
گیتلین معلّم لسان روسی در مدرسهٔ عالیهٔ ایمپراطوریّهٔ
الکسندریّهٔ فنلاندیه از فارسی بلاطینی ترجمه و در شهر
هلسنگفورس در طبع خانهٔ مدرسهٔ عالیه بحروف فرنکل
وپسر او بصمه شده فی سنه ۱۸۳۵ عیسوی مطابق سنه
۱۲۵۱ هجری

Cette production de M. de Geïtlin nous fait concevoir sur son compte les plus brillantes espérances; elle nous donne même tout lieu de croire que ce jeune maître ès arts pourra un jour devenir un professeur des plus distingués, et répandre parmi ses compatriotes de Finlande le goût et l'étude des lettres orientales, qui jusqu'ici y avaient été assez négligées. Puisse ce vœu bien sincère, que nous formons de cœur et d'âme pour un ancien disciple à qui nous avons voué la plus profonde estime, ne pas tarder à se réaliser !

Je ne puis mieux terminer cette analyse des ouvrages orientaux qui ont paru en Russie dans l'espace des six dernières années que j'y ai passées, qu'en mentionnant deux jolies pièces de vers, persane et turque, composées par mon ancien collègue et estimable ami Mirza Djafar Toptchybâchef. L'inauguration du magnifique monolithe érigé par sa majesté l'empereur Nicolas en l'honneur de son auguste frère inspira en 1834 à ce professeur distingué les deux pièces de vers qu'il fit imprimer en 1835 à l'Académie impériale des sciences, sous le format in-4°, et portant en russe le titre suivant : *Sur le monument érigé à l'empereur Alexandre Ier : Deux pièces de vers composées en persan et en turc* par Mirza Djafar Toptchybâchef, professeur-adjoint de langue persane à l'Université de Saint-Pétersbourg et à l'Institut oriental.

La première de ces deux odes a été traduite en vers russes avec autant de fidélité que de talent par M. Pétrof, candidat de l'Université impériale de Moscou, un de mes auditeurs les plus distingués, qui s'adonne également avec le plus grand succès à l'étude du sanscrit; la seconde, qui est écrite en turc de l'Azerbèïdjan, a eu pour traducteur un autre de mes élèves, M. Iwanofsky, étudiant à l'Université impériale de Saint-Pétersbourg.

F. Charmoy,

Ci-devant professeur de littérature persane à l'université impériale de Saint-Pétersbourg et à l'institut oriental du ministère des affaires étrangères, etc. etc.

CONJECTURES

Sur les marches d'Alexandre dans la Bactriane,
par M. le général Court.

AVERTISSEMENT.

Les personnes qui ont lu l'intéressant voyage de Burnes savent déjà que M. le général Court, moins encore pendant les loisirs d'une vie très-active que dans les nombreuses occasions que lui en présentait l'accomplissement même de ses devoirs militaires, s'est dévoué avec un zèle qui n'a pas attendu l'exemple de M. le général Ventura, et qui mérite toute notre estime, à la recherche et à l'exploration des antiquités de divers âges qui existent encore en si grand nombre dans le Pendjab et dans la partie supérieure de l'Afghanistan : que ces recherches eussent été dirigées par un jugement sûr et par un esprit exercé à l'observation, c'est ce qui ne pouvait être douteux pour ceux qui avaient étudié les instructions qu'il s'était chargé de rédiger à la prière de Burnes. Aujourd'hui que, sur les instances qui lui ont été adressées, il a consenti à communiquer au secrétaire de la Société asiatique de Calcutta et à un membre de celle de Paris les mémoires qui contiennent ses premières recherches, la publicité qu'il a permis de leur donner ne peut sans doute que confirmer l'opinion qu'on s'en était formée d'avance, et obtenir à leur auteur une approbation qui n'eût pas manqué à ses efforts les moins heureux, mais qui est certainement due à leur succès.

M. Court a compris toute l'étendue des devoirs auxquels le destinait pour ainsi dire sa position même; il y trouvait

en effet des avantages dont peu dè personnes pouvaient se prévaloir, et dont aucune n'était mieux préparée que lui à profiter. Les contrées qu'il parcourait avec l'escorte d'une armée et qui étaient restées jusqu'à ces derniers temps presque inaccessibles aux Européens, n'étaient que très-imparfaitement connues par les descriptions des géographes orientaux et par les relations incomplètes, lorsqu'elles n'étaient pas inexactes, de quelques voyageurs anglais qui les avaient traversées rapidement; l'incertitude n'était pas seulement sur quelques détails, mais sur les points les plus importants, la direction des montagnes et des cours d'eaux, les limites des contrées et leur position respective. M. Court reconnut bientôt que toutes ses recherches devaient avoir une base solide et commune dans une description graphique parfaitement exacte des contrées auxquelles elles s'appliquaient; il ne négligea donc aucune occasion de les explorer lui-même et d'en relever les positions lorsque les circonstances le lui permettaient, ni de recueillir avec une attention soutenue et avec une sévère précision tous les renseignements qu'il pouvait se procurer sur les contrées voisines dont l'accès était défendu à sa curiosité. Il a consigné les résultats de ses consciencieuses explorations dans plusieurs mémoires spéciaux sur la géographie des contrées situées à l'ouest du Setledj : j'ai reçu en communication celui qui est consacré à la description des contrées autrefois connues sous les noms de *Taxila* et de *Peucelaotis:* il ne tardera pas à paraître dans le Journal asiatique. L'envoi prochain d'une description de l'Afghanistan et du Kaboul m'est annoncé par l'auteur, et à cette promesse je puis ajouter l'espoir d'obtenir bientôt un travail du même genre sur la vallée du Kachmir, encore si imparfaitement connue, et cependant si intéressante à connaître. Ces mémoires sont accompagnés de cartes rédigées par l'auteur d'après une suite de plans topographiques levés par lui-même avec une grande exactitude. Mais ces travaux si difficiles à accomplir ne devaient être pour M. Court qu'un moyen de donner toute la précision possible aux recherches

qu'il avait entreprises sur la géographie et l'histoire de ces contrées à diverses époques, mais particulièrement sous la domination des dynasties grecques qui avaient régné avec tant d'éclat sur cette partie de l'Orient, et dont les conquêtes avaient pour ainsi dire continué celles d'Alexandre. M. Court consacra tous ses soins à recueillir les monuments numismatiques et lapidaires des dynasties grecques et scythiques qui avaient successivement possédé l'Inde occidentale, à visiter et à explorer les ruines nombreuses qui indiquent l'emplacement de cités florissantes ou de monuments dont les débris mêmes inspirent encore l'admiration, à comparer ces témoignages authentiques, mais si difficiles à interpréter, avec ceux, malheureusement bien insuffisants, qui nous ont été conservés par quelques historiens et géographes de l'antiquité, à rechercher les traces, si douteuses dans ces auteurs et si complétement effacées sur le sol même, de ces expéditions qui ouvrirent aux Grecs un nouveau monde, à mesurer, après tant de siècles, les routes stratégiques qu'ils avaient décrites, à rendre aux ruines des villes qu'elles traversaient les noms qui leur avaient appartenu. La plus brillante, la plus aventureuse et la première de ces expéditions, celle d'Alexandre, devait nécessairement appeler avant toutes les autres l'attention de M. Court, et l'étude qu'il faisait de ces marches hardies était presque autant un devoir de ses hautes fonctions militaires que le sujet d'une curiosité scientifique bien inspirée : il commentait pour ainsi dire les récits d'Arrien et de Quinte-Curce par ses propres marches, il essayait ses hypothèses sur le terrain même, en présence des difficultés qu'avait rencontrées Alexandre, et avec la certitude que dans l'aspect d'une contrée généralement contenue par les limites naturelles de hautes montagnes, rien n'avait dû varier depuis le temps du conquérant macédonien. Il a résumé ces longues études dans un mémoire spécial sous le titre modeste de Conjectures sur les marches d'Alexandre dans la Bactriane. Ce travail, dont il m'a donné communication, est trop important pour que je ne me sois pas empressé de le

publier et d'assurer ainsi à l'auteur la place distinguée qui lui apppartient dans le nombre de ceux qui ont fait de ce sujet l'objet de leurs recherches. M. Court a eu certainement sur ses prédécesseurs un immense avantage, celui de pouvoir vérifier par l'inspection des lieux, ou, pour les contrées les plus éloignées, par des témoignages nombreux et précis, les récits, souvent si difficiles à concilier entre eux, des historiens d'Alexandre : le sol qui avait presque toujours manqué sous la marche incertaine et vacillante de Rennel et de Barbié du Bocage était pour lui ferme et solide ; il conservait, dans les ruines dont il est encore couvert, des vestiges qui marquaient les positions des anciennes cités, et s'étendait pour ainsi dire sous ses yeux comme une grande carte à laquelle il ne restait plus que les noms à ajouter. Mais cet avantage était compensé par un inconvénient qui en était presque inséparable : M. Court, dans une contrée où il est plus facile de se procurer le fabuleux *Iskander nâmeh* qu'une bonne édition d'Arrien, se trouvait dépourvu de tous les moyens de critique dont avaient pu faire usage ses prédécesseurs, éloigné de tous les secours qu'ils avaient dû trouver dans les éditions critiques et les commentaires des auteurs anciens, privé de toutes les ressources que l'érudition a préparées depuis trois siècles pour de semblables recherches, et enfin presque toujours réduit à ne connaître la vérité des textes originaux qu'à travers les erreurs des interprétations systématiques et souvent peu sincères qu'en avaient données Rennel et Barbié du Bocage. Aussi doit-on remarquer que lorsque les opinions de M. Court sont incertaines ou font naître quelques doutes, c'est presque toujours parce qu'il n'a pu éclairer sa marche de la lumière des textes, et qu'il n'a pas assez présumé de son propre jugement pour s'écarter des seuls guides qu'il pût suivre ; c'est par cette raison même qu'on doit louer M. Court d'avoir plus d'une fois opposé à leurs opinions des conjectures plus vraisemblables et surtout de s'être complétement affranchi de l'autorité de leur opinion dans la détermination d'un point qui est pour

ainsi dire le centre de toutes les opérations militaires d'Alexandre dans l'Inde citérieure. J'ai cru devoir ajouter quelques notes au mémoire de M. Court pour ne rien laisser à désirer de ce qui peut en rendre l'intelligence plus facile, pour comparer ses déterminations avec celles des auteurs qui ont examiné cette question avant lui, pour donner plus de développements à quelques opinions qui n'étaient pas appuyées de toutes les preuves dont on pouvait les entourer, et enfin pour exprimer mes doutes sur quelques points qui ne me paraissaient pas suffisamment éclaircis. Les auteurs qui ont fait des marches d'Alexandre dans la Bactriane et dans l'Inde l'objet de leurs recherches sont en petit nombre et n'ont pas tous été connus de M. Court : on devrait s'attendre à trouver sur ce sujet dans le beau travail de Sainte-Croix sur les historiens d'Alexandre une de ces savantes discussions dans lesquelles il rapproche avec une érudition judicieuse les textes des différents auteurs pour les comparer entre eux, en produire les oppositions et montrer dans leurs contradictions mêmes comment les traces de la vérité persistent dans les récits où elle a été le plus altérée; mais, soit que l'auteur ait attaché peu d'importance à une semblable recherche, soit qu'il ait jugé insuffisants les moyens avec lesquels il pouvait l'entreprendre, on ne trouve dans la partie de l'ouvrage consacrée à l'examen des faits géographiques que quelques indications peu précises et sans suite sur quelques-unes des contrées les plus orientales traversées par Alexandre; on y chercherait en vain les éléments d'une discussion critique des récits d'Arrien ou des extraits des Stathmes de Boéton. On peut croire qu'il avait laissé cette tâche à accomplir à Barbié du Bocage dans le mémoire qui complète l'Examen des historiens d'Alexandre; mais on doit regretter qu'il ait pris cette confiance dans l'érudition de son collègue. Le travail de Barbié du Bocage, défectueux dans presque toutes ses parties, est surtout fautif pour les contrées où il commence à être privé du secours de d'Anville; aussi ne fait-il que reproduire le plus souvent les opinions

de Rennel qui, dans ses erreurs, avait eu du moins le mérite de l'originalité. Cet habile géographe a exposé son système dans le mémoire qui accompagne la seconde édition de sa carte de l'Inde; on doit excuser le peu de succès de sa tentative par cette considération qu'il ne possédait que des notions très-incomplètes et généralement inexactes sur les contrées à l'ouest du Setledj et qu'il était, comme M. Court, privé d'une partie des secours critiques qui étaient nécessaires pour suivre avec succès l'examen de ces grandes questions de géographie comparée. Ces secours étaient les seuls qui n'eussent pas manqué à d'Anville; ce grand géographe avait proposé sur les marches d'Alexandre d'ingénieuses conjectures, dont on ne peut s'empêcher de reconnaître le mérite, sans les approuver, quand on réfléchit sur quelles données insuffisantes il travaillait. Il est à peine nécessaire de faire mention des ouvrages de Robertson et de Wahl, où ces questions sont seulement indiquées. Mais je ne puis omettre dans cette revue les mémoires dans lesquels M. Masson a exposé avec une grande précision, après l'avoir formée par de consciencieuses recherches, son opinion sur la position de quelques villes des Paropamisades citées dans l'*Anabasis* d'Arrien et dans les Tables de Ptolémée. Je ne doute pas que cette question n'ait encore reçu de nombreux éclaircissements dans deux ouvrages qui ne se trouvent pas présentement sous ma main, et que je ne connais que par leurs titres, les Essais géographiques sur l'ancienne Asie et sur les campagnes d'Alexandre, par M. le docteur William, et un mémoire publié par M. Lassen dans le *Rheinische Museum*, dans lequel il a examiné les récits des Grecs sur l'Inde. Je m'étais déjà proposé de soumettre à un nouvel examen et d'appliquer aux cartes de l'Inde occidentale construites dans ces dernières années sur des données plus exactes, les textes des historiens et des géographes de l'antiquité relatifs aux marches d'Alexandre dans la Bactriane, dans la Sogdiane et dans l'Inde : aujourd'hui que ces contrées se découvrent pour nous et par les explorations d'entreprenants voyageurs

et par les traductions des textes orientaux, aujourd'hui que nous pouvons étudier la géographie comparée de ces contrées, comme celle des autres parties de l'Asie, avec le double secours de textes épurés par la critique, et de relations exactes et détaillées, rédigées soit dans les siècles antérieurs par des Orientaux, soit dans celui-ci par des Européens, je ne puis hésiter plus longtemps à proposer les conjectures que j'ai formées sur ce sujet, et à fournir de nouveaux éléments à une discussion qui appellera d'ailleurs longtemps encore les recherches des géographes, des orientalistes et des voyageurs. Je rassemblerai dans un mémoire sur les marches d'Alexandre dans les provinces orientales de l'empire persan et dans l'Inde tous les renseignements qu'il est possible de recueillir dans les auteurs anciens sur la géographie et l'état politique de ces contrées depuis l'époque de l'expédition du conquérant macédonien jusqu'au temps auquel se rapportent les documents présentés par la géographie de Ptolémée. C'est un travail dont je prends l'engagement.

E. JACQUET.

Je prends pour point de départ la Parthyène, contrée où, suivant Plutarque, Alexandre passa à sa sortie de l'Hyrcanie. On présume que cette province n'est autre que le *Khorâsân*[1]; et ce qui rend

[1] Cette détermination me paraît manquer de précision : les limites de l'ancienne *Parthyène* et celles du *Khorâsân* moderne sont très-différentes et ne coïncident presqu'en aucun point : l'extrémité orientale de la *Parthyène* seulement peut être comprise dans les limites d'ailleurs si vagues du *Khorâsân* proprement dit; mais la partie la plus considérable de cette contrée doit répondre à la partie orientale du *Kôhistân*, qui confine lui-même au *Khorâsân*. La *Parthyène* est en effet, dans l'acception restreinte de cette déno-

cette opinion vraisemblable, c'est que la Parthyène était limitée au midi par la Tabiène, dont le nom se reconnaît encore dans celui de la ville de *Thabas,* qui est située dans cette direction entre deux déserts. Il faut faire observer encore, en faveur de cette conjecture, que la Margiane était contiguë à la Parthyène : or cette province se retrouve aujourd'hui dans le pays de *Meïmaneh,* qu'arrose le *Mourghâb* ou le Margus des anciens. Barbié du Bocage place la capitale des Parthes à *Nîchâboûr;* je dois faire remarquer que la moderne *Toûn* pourrait bien être la ville de Parthaunisa[1] qu'il veut désigner, et dans ce cas les tombeaux qu'on y remarque seraient ceux des rois parthes. Ce fut dans cette province que le traître Bessus se rendit maître de Darius et le fit assassiner; mais l'histoire ne nomme pas le lieu où

mination géographique au temps d'Alexandre, bornée à l'occident par la *grande Médie,* dont elle avait antérieurement dépendu, au nord par les *Anariaces,* les *Staures* et les *Hyrcaniens;* à l'orient par l'*Arie;* au midi, suivant Pline, par la *Carmanie* et l'*Ariane* (ce qui n'est vrai que de la première contrée); de tous côtés pressée par des déserts, la *Parthyène* ne devait toucher à la *Margiane,* ou plutôt aux sables sans nom qui la précédaient, que par une très-petite étendue de frontières (Pline, liv. VI, 25). Il se peut néanmoins que les limites de la *Parthyène* aient été portées plus tard jusqu'à la *Margiane* par les incursions des *Parthes* nomades qui, suivant Pline, occupaient la partie de la contrée la plus rapprochée des déserts qui s'étendent jusqu'à la *Margiane.* — E. J.

[1] Un simple rapprochement de sons ne pourrait suffire à établir cette synonymie. *Parthaunisa,* Παρθαύνισα, ou la *Nisa des Parthes,* nommée par les Grecs Νισαία, et par les Parthes eux-mêmes Ἀσαάκ ou Σαυλώη suivant une autre leçon, avait sans doute été distinguée par l'épithète de *parthique* d'autres villes asiatiques du même nom. — E. J.

fut commis ce meurtre[1]. D'après ce que rapporte Plutarque, il paraît qu'Alexandre séjourna quelque temps dans la Parthyène. Au sortir de cette province sa marche devient très-incertaine : les témoignages de l'histoire ne sont pas assez précis pour éclaircir nos doutes. Quelques historiens, et de ce nombre est Plutarque, le font retourner dans l'Hyrcanie; d'autres le font marcher sur la Bactriane; le géographe Rennel pense qu'après être sorti des provinces situées au midi de la mer Caspienne, il vint par l'Arie et la contrée des Zarangéens faire la conquête de l'Arachosie et préparer l'invasion de la Bactriane. Je partage son opinion, et, ce qui m'y détermine, c'est que la mort de Philotas précéda de longtemps le meurtre de Clitus, et que le premier périt dans la contrée des Zarangéens et le second dans la Sogdiane[2].

[1] Justin nomme ce lieu *Thara;* mais c'est la seule mention qui existe de ce bourg de la *Parthyène* dans tous les écrivains de l'antiquité. — E. J.

[2] Les historiens et les biographes d'Alexandre s'accordent généralement, quelques points peu importants exceptés, sur la direction des marches de ce conquérant, à sa sortie de la *Parthyène*. Plutarque, toujours meilleur moraliste que fidèle historien, indique à peine par quelques mots ces marches hardies et rapides qui excitent encore notre admiration. La mention qu'il fait de l'entrée d'Alexandre dans l'*Hyrcanie* doit s'expliquer par les textes correspondants d'Arrien et de Quinte-Curce : ce fut à son retour de cette contrée et après avoir reçu la soumission de tous les peuples qui occupaient le littoral de la mer hyrcanienne, qu'Alexandre rentra dans la *Parthyène* pour préparer son expédition contre l'*Arie* et le pays des *Zaranges*. La défection du satrape Satibarzane, qui l'appela dans ces contrées, changea la direction de sa marche et l'entraîna au midi jusqu'aux

Alexandre, en quittant le pays des Parthes, passa dans l'Arie, pays arrosé par l'Arius, facilement reconnaissable dans l'*Herî-roûd*, qui passe à *Herât*. Il y fonda une ville que je présume être celle d'*Obèh*, située à dix farsaks est de *Herât*: les habitants de cette dernière ville sont néanmoins persuadés qu'elle fut bâtie par Alexandre; mais quelques géographes, contraires à leurs prétentions, sont d'avis que *Herât* n'est pas l'Aria des anciens [1]. Barbié du Bocage dit

frontières de la *Gédrosie;* son premier dessein paraît avoir été de pénétrer par le chemin le plus direct jusqu'à la capitale de la Bactriane. — E. J.

[1] On peut consulter sur les prétentions des habitants de la ville de *Herât* une lettre écrite de *Kandahâr* par Mohan Lal et publiée dans le Journal asiatique de Calcutta. Elles sont consignées dans ces deux distiques persans :

لهراسپ نهاده است هری را بنیاد
گشتاسپ بر او بنای دیگر بنهاد
بهمن پس از آن عمارتی دیگر کرد
اسکندر رومی اش همه داد بداد (sic)

Lohrâsp jeta les fondements de *Herî*, Guchtâsp y éleva plusieurs édifices, la ville reçut de Bahman après lui d'autres accroissements, Iskender de Roum y mit la dernière main.

Cette tradition n'a certainement pas toute l'autorité que lui attribuent les habitants de *Herât;* je ne lui en accorde du moins pas assez pour intervertir avec Barbié du Bocage toutes les données de la géographie et de l'histoire anciennes qui nous représentent *Artacoana* comme la capitale de l'*Arie*, et nécessairement, dans le système politique de ces peuples, comme la ville éponyme de la contrée ou la ville d'*Aria;* or il est très-probable que l'emplacement de l'ancienne *Aria* ou *Haróyu* n'était pas très-éloigné de celui qu'occupe

qu'Artacoana, autrement Aria, était la capitale de la province de ce nom. Je dois faire observer à ce sujet

la ville moderne de *Herât*, les villes qui perpétuent les noms d'anciennes cités étant ordinairement construites à peu de distance de leurs ruines; il est très-probable encore qu'*Aria* était située sur le fleuve *Arius* ou *Harôyu*, aujourd'hui le *Heri-roûd*, comme *Arachosie* l'était sur l'*Arachotus*, comme *Zariaspe* l'était sur le *Zariaspes*. Je suis ici les opinions reçues. Il est vrai que c'est *Alexandrie des Ariens* que Barbié du Bocage rapporte à la position actuelle de *Herât* sur les bords du *Heri-roûd*, en se fondant sur un texte de Pline pour en déposséder *Artacoana*; mais ce texte, certainement altéré par les copistes, est inintelligible dans son état actuel; Hardouin, qui n'a pas même soupçonné les difficultés qu'il présente, ne l'a point corrigé; je le lis ainsi: «Oppidum Artacoana, Arius «amnis præfluit. Alexandria ab Alexandro condita; patet oppidum «stadia XXX. Multoque pulchrius sicut antiquius Artacabane, ite«rum ab Antiocho munitum, stadia L.» Cette leçon a l'avantage de ne point prêter à Pline cette singulière méprise qu'Alexandrie fondée par Alexandre était plus ancienne qu'*Artacoana*, capitale de l'*Arie* au temps où Alexandre entra dans cette contrée. De cette phrase obscure, de quelque manière qu'on l'entende, il me paraît résulter que Pline n'a pas reconnu l'identité des deux formes *Artacoana* et *Artacabane*, qui étaient sans doute les noms d'une même ville; la forme vulgaire Αρτακάυαν, qui peut servir de transition entre elles, nous a été conservée par Isidore de Charax, qui ne connaît dans l'Arie que trois villes, *Candace*, *Artacoana* et *Alexandrie*. Il n'est donc pas nécessaire d'écarter le témoignage de Ptolémée, qui place cette dernière ville près du lac *Arien*; mais je ne puis la reconnaître avec d'Anville dans *Korrah* (lis. *Farrah*), parce qu'Isidore de Charax, au temps de qui les villes fondées par Alexandre conservaient encore dans l'empire des Parthes leur première dénomination, désigne *Farrah* par le nom de la ville de Φρὰ, qu'il place dans l'*Anabène*. Je dois encore faire observer sur le passage de Pline précédemment cité que le célèbre naturaliste y confond deux contrées qu'il a lui-même très-nettement distinguées dans un autre passage, l'*Ariane* et l'*Arie*: les critiques n'ont pas encore défini avec précision la valeur géographique du premier terme, et leurs opinions sur ce point ne sont pas moins confuses que les textes auxquels

que sur la route d'*Ispahân* à *Yezd* j'ai rencontré une ville nommée *Ardekoûn*, à peu de distance de laquelle est située *Akda*, ville non moins ancienne; plus près encore de celle-ci se trouve un autre lieu connu sous le nom de *Beni Bit*. Ces trois villes ont une ressemblance de nom vraiment frappante avec celles de Aria, Artacoana et Bitaxa, que Barbié du Bocage place dans l'Arie proprement dite [1]. Le pays dont je viens de parler est situé entre l'*Ardistân* et la province de *Yezd*, qui est très-probablement l'Isatichæ des Grecs, et où furent institués le culte du feu et la religion des mages [2]. J'ajouterai qu'à deux journées au sud de la ville de *Toûn* se trouve le territoire de *Buchariah*, où l'on voit des ruines

elles se rapportent. Je démontrerai dans mon mémoire que l'*Ariane* d'Ératosthène et de Pline était, sinon par l'origine de son nom, du moins par sa position, absolument distincte de l'*Arie*, et, s'étendant des bouches de l'*Indus* jusqu'à la *Carmanie*, correspondait exactement à la *Gédrosie* des historiens d'Alexandre. — E. J.

[1] Cette ressemblance est beaucoup plus spécieuse que réelle; le nom d'*Ardekoûn* seul rappellerait assez fidèlement celui d'*Artacoana*. Cette ville ne peut être la même que celle dont il est fait mention dans la Géographie de l'Édrisi (pages 402 et 417 de la traduction de M. Jaubert) sous le nom d'*Aderkan* أذركان; mais je reconnais avec certitude la ville d'*Akda* dans l'*Akdah* ou *Okdah* عقدة de l'Édrisi (page 419) et de l'*Oriental Geography* de sir W. Ouseley (page 112), qui était située entre *Kethah* et *Babein*. Ces diverses positions sont d'ailleurs hors de question dans des recherches sur la géographie de l'ancienne *Arie*. — E. J.

[2] Presque tous les géographes s'accordent à reconnaître dans la moderne *Yezd* les *Isatichæ* de Ptolémée; la première partie de ce nom reproduit assez fidèlement le nom d'*Yazatô*, qui devait être celui d'*Yezd* dans l'antiquité; mais on a peine à se rendre compte de sa seconde partie dont la forme est si insolite. — E. J.

dont l'antiquité remonte au temps des anciens Perses; mais je dois reconnaître que je n'ai rencontré, ni dans ce canton ni dans ceux des trois villes citées ci-dessus, aucune rivière qui reproduise le nom d'Arius.

De l'Arie Alexandre se rendit dans la contrée des Zarangéens, aujourd'hui le *Sedjistân*, dont le nom ancien paraît s'être conservé dans celui de la ville de *Zârang*, capitale de cette province[1], et qui n'est autre sans doute que la Prophthasia, où Alexandre fit périr Philotas. Cette ville se trouvait à peu de distance de l'Étymandre, aujourd'hui *Hindmend*, rivière qui se jette dans le lac *Zereh*, autrement dit *Neibendan*, connu des anciens sous le nom de lac *Arien*[2]. Cette rivière reçoit dans son cours celle

[1] Les savantes recherches de M. E. Burnouf ne laissent plus le moindre doute sur la forme originale et sur la signification du nom des *Zaranges*. Le seul point sur lequel je voudrais m'éloigner de son opinion est cette conjecture que l'élément du nom des *Zaranges* se retrouve dans celui des *Zariaspes*, où il croit reconnaître les *cavaliers du lac*; je soumettrai à son jugement dans un autre travail une étymologie de cet ethnique qui me paraît autorisée par d'anciennes traditions ariennes. La leçon *Ariaspes*, qui est aujourd'hui généralement reçue, me paraît devoir être remplacée soit par celle de Ἀγιδάσπαι ou Ἀγριάσπαι, soit par celle de *Zariaspes*. J'essayerai dans mon mémoire de confirmer par quelques nouvelles observations l'identité absolue des *Zaranges* et des *Dranges*, qui est d'ailleurs admise par presque tous les critiques modernes. — E. J.

[2] Elphinstone, qui donne au lac *Arien* les noms de *Zareh* ou *Zarang*, de mer de *Laukh*, d'après les Persans, et de mer de *Zour* ou de *Khadjik*, d'après les habitants de la contrée, paraît ignorer la dénomination de *Neibendan*. Il ne faudrait pas rapprocher du nom de ce lac celui de la ville de *Farrah*, qui en est peu éloignée, pour essayer de faire reconnaître dans le *Zareh* le *Zareh ferakh kand* du *Boundehech*, bien qu'il fût possible d'y rapporter quelques détails de la confuse traduction d'Anquetil, et que l'*Arg roûd* pût paraître

qui vient du territoire de *Farrah* et qui doit être le Pharnacotis des Grecs; car on ne peut douter que *Farrah* ne soit l'ancienne Phra, la patrie du célèbre héros de la Perse Roustam. De là Alexandre entra dans l'Arachosie, province arrosée par l'Arachotus, qui se rendait dans le lac Arien : il est facile de reconnaître ce fleuve dans l'*Arakandâb*, qui prend sa source dans le canton de *Navor*, traverse le district de *Kandahâr* et va se jeter dans l'*Hindmend*, à quatre farsaks au-dessous de *Gherichk*. La ville située sur cette rivière, et dont on attribuait la fondation à Sémiramis, doit se trouver aux environs de *Kandahâr;* c'est peut-être celle dont on voit les ruines sur la rivière d'*Arkasân*, à quatre farsaks de *Kandahâr*, sur la route de *Chikarpoûr* [1]. Deux autres villes

se retrouver dans l'*Arghandab*. Le *Zareh ferakh kand* devait être situé au nord des provinces ariennes. La mention que fait M. Court du *Farrah roûd* comme d'un affluent du *Hindmend* ou *Hîrmend* ne s'accorde pas avec les renseignements recueillis sur les cours d'eau de cette contrée par Elphinstone et ses compagnons de voyage, qui représentent le *Farrah roûd* comme se déchargeant dans le lac *Zareh;* et ces renseignements, je dois le dire, ont l'avantage d'être confirmés par le témoignage des géographes orientaux, et particulièrement par celui de l'*Oriental geography*, dont le *Roûd 'Amel* رود عامل, paraît répondre au *Farrah roûd* فرّه رود actuel : c'est une question qui mériterait de devenir l'objet d'une recherche spéciale de la part de M. Court, qui est en position d'obtenir sur ce point les informations les plus précises. Je reconnais d'ailleurs avec lui dans le *Farrah* le *Pharnacotis* de Pline (qu'il faut peut-être lire *Pharracotis*), et je pense qu'il faut également reconnaître dans le *Keçh roûd* l'*Ophradus* du géographe latin, fleuve dont le nom original était vraisemblablement le même que celui de l'*Euphrate*, c'est-à-dire *Hufrathô*, *le large fleuve*. — E. J.

[1] Les éclaircissements que M. E. Burnouf a joints au premier

non moins anciennes sont celles d'*Eskargendj* et de *Chehr-Safâ*, dont on remarque les vestiges sur la route qui conduit à *Ghazni*. Quant à l'Alexandropolis d'*Arrokhadj*, c'est, à n'en pas douter, le vieux *Kandahâr*. Nicæa me paraît être *Ghazni*[1]. *Kandahâr* est un point qui a dû être nécessairement visité par le conquérant macédonien, parce que cette ville se trouve située sur l'embranchement des routes qui de l'Arie conduisent dans l'Inde par *Kâboul*, *Ghazni* et *Chikarpoûr*, et que d'ailleurs tout le pays qui s'étend

volume de son Commentaire sur le Yaçna comprennent une savante discussion de l'origine et des diverses formes du nom de l'*Arachosie*. Ce nom, dont on trouverait la première forme vulgaire dans le Χοροχοδδ d'Isidore de Charax, si cette leçon n'était suspecte, se conserve encore dans la forme persane *Haraqandâb*, car c'est sans doute ainsi qu'il faut lire, bien qu'Elphinstone écrive *Arghandab;* la forme arabe *Arrokhadj* الرخج est dérivée du grec Ἀράχωτος. La rivière d'*Arkasân*, qui est nommée *Arghasan* dans la relation d'Elphinstone, et *Arghistân* dans une des lettres de Mohan Lal, prend sa source dans les montagnes de *Siounah tagh* et se jette dans le *Tournek*. C'est sans doute par inattention que M. Court cherche sur les bords de cette rivière les vestiges d'une ville que les témoignages unanimes de Pline, de Strabon, d'Étienne de Byzance et d'Isidore de Charax placent sur l'*Arachotus*. J'examinerai dans mon mémoire plusieurs questions géographiques qui se rapportent à l'Arachosie, et particulièrement celle de l'identité de l'*Étymandre* et de l'*Érymanthe ;* je ferai observer seulement que Barbié du Bocage a introduit à tort dans cette question ce que Quinte-Curce rapporte d'un fleuve *Erymanthus*, évidemment placé par lui à l'extrémité de l'Inde et dans lequel il faut peut-être reconnaître l'*Irâvati*. — E. J.

[1] *Ghazni* me paraît être beaucoup trop au midi pour correspondre à l'emplacement de la *Nicée des Paropamisades*, qui était située entre *Alexandrie du Caucase* et le cours supérieur du *Cophes*. M. Masson n'admet pas d'ailleurs l'opinion de ceux qui reconnaissent dans cette ville l'*Ortospanum* de Diognète et de Boéton. — E. J.

au sud de l'Arachosie n'est qu'un désert de sables mouvants qui se prolonge à plus de quarante farsaks jusqu'aux pays de *Neskhi* et de *Karan*, qui font partie du *Beloutchistân*.

Au nord de l'Arachosie se trouvait la contrée des Paropamisades, séparée de la Bactriane par une haute chaîne de montagnes, à laquelle les compagnons d'Alexandre donnèrent le nom de *Caucase*, pour flatter la vanité de ce prince, qui se préparait à la traverser. On y remarquait une caverne que les Macédoniens transformèrent en l'antre de Prométhée. Or on m'a assuré qu'une caverne semblable existe aux environs de *Kandahâr*, à l'endroit dit *Khar-Djemchîd-Djân*[1]. La contrée montagneuse des Paropamisades est aujourd'hui habitée par les *Hazereh*, qui comptent au nombre de leurs tribus celle des *Bakhtiâri*, descendue sans doute de ces intrépides Bactriens qui opposèrent une si valeureuse résistance à Alexandre, et qui le vainquirent plusieurs

[1] Cette caverne est sans doute celle dont M. Langlès fait mention dans une des notes qu'il a jointes au voyage de Forster (tome II, page 123). M. Masson, qui a exploré l'Afghanistan avec l'intention de retrouver l'emplacement de l'*Alexandrie des Paropamisades*, et dont l'opinion sur ce point de géographie comparative a acquis assez de précision pour ne plus hésiter qu'entre *Beghram* du *Kôhistân* et *Nilâb* du *Ghôrbend*, reconnaît l'*antre de Prométhée*, à peu de distance de l'une et de l'autre de ces villes, dans la caverne de *Ferindjal*, qui se trouve dans le district de *Ghôrbend*, entre la ville de ce nom et *Bâmiân*, non loin du passage de *Chibr*, et dont l'aspect sauvage et imposant lui paraît avoir pu justifier le rapprochement imaginé par les compagnons et les flatteurs d'Alexandre. — E. J.

fois avant de se soumettre à sa fortune [1]. Je présume que ce conquérant pénétra dans cette contrée, soit en remontant la vallée qu'arrose l'*Arakandâb*, soit en passant le défilé qui s'ouvre dans la chaîne de *Goul-Kôh*, près de *Ghazni*, et où l'on voit encore des digues élevées par Mahmoud le Ghaznevide. Dans cette expédition il traversa des neiges profondes avant d'atteindre Bactra, capitale de la Bactriane, que l'on présume être *Balkh* [2]. Cette contrée, suivant Barbié du Bocage, s'étendait au midi de

[1] J'exposerai dans mon mémoire quelques conjectures sur l'origine et la signification du nom des *Hazsreh* qui nous a conservé, si je ne me trompe, sous la forme d'une traduction, celui d'un des plus célèbres peuples de ces contrées. Quant à l'observation de M. Court relative au nom de la tribu des *Bakhtiâri* et à sa ressemblance avec celui des Bactriens, desquels il les suppose descendus, je regrette de devoir dire qu'elle ne me paraît pas fondée. On retrouve le nom de *Bakhtiâri* attribué à une ou plusieurs tribus chez presque toutes les nations répandues entre le Tigre et l'Indus, et ce seul fait suffit à prouver que ce n'est pas le nom d'une race. M. de Sacy a déjà remarqué, au sujet d'une conjecture semblable proposée par M. Rich en faveur d'une tribu kurde également nommée *Bakhtiâri*, que ce nom était sans doute dérivé de celui de *Bakhtiâr* qui avait appartenu soit à l'un des chefs, soit à l'auteur même de la tribu. — E. J.

[2] Cette question, l'une des plus importantes que présente à résoudre la géographie comparée de ces contrées, a été discutée avec une grande puissance de critique et avec le secours de nouveaux textes par M. E. Burnouf dans un des éclaircissements qui accompagnent le premier volume de son Commentaire sur le Yaçna. Je me propose d'examiner de nouveau ce sujet dans un mémoire spécial, en le considérant dans ses rapports avec les notions géographiques des Arianiens et des Indiens et en cherchant la solution des difficultés qu'il présente dans celle de plusieurs autres questions semblables dont celle-ci me paraît dépendre. — E. J.

l'Oxus, grand fleuve qui descend du Paropamisus; elle comprenait la Bactriane proprement dite et la Margiane, dont j'ai déjà parlé. Oxyarte, père de Rhoxane, était roi de toute cette contrée[1]. Ce fut à Bactra qu'Alexandre fit mutiler Bessus. Callisthène fut arrêté dans le lieu nommé *Cariata*.

Plutarque rapporte qu'Alexandre était campé sur les bords de l'Oxus lorsqu'il projeta la conquête de l'Inde. La route qu'il prit fut, si je ne me trompe, celle que suivent encore aujourd'hui les caravanes qui se rendent de *Balkh* à *Kâboul*, la seule d'ailleurs qu'offre cette contrée montagneuse. Cette route passe par le canton de *Bâmiân*, ville fort ancienne, et non loin de laquelle se voient de vastes ruines, dites *Goulgoulah*. A six krours plus loin il en existe d'autres, attribuées à Zohak-chah; et au lieu nommé *Sighân* se trouvent les vestiges d'une forteresse dont les habitants attribuent la construction à Alexandre[2].

[1] Oxyarte était un des chefs nombreux qui se partageaient la Sogdiane à l'époque de l'invasion de cette contrée par l'armée macédonienne; ce ne fut que plus tard, après que sa fille Rhoxane fut devenue l'épouse d'Alexandre, que le conquérant lui confia la satrapie des *Paropamisades*, suivant Arrien, celle de la *Bactriane*, suivant Quinte-Curce. — E. J.

[2] Cette description s'accorde avec celles que nous ont données des merveilles de *Bâmiân* Gerard, Burnes et Masson, qui les ont visitées dans ces dernières années; elle y ajoute même quelques indications plus précises. On peut reprocher à Burnes et à Gerard d'avoir donné trop peu d'attention aux légendes locales relatives à la ville de grottes de *Ghulghuleh*, dont la fondation ou plutôt l'excavation est attribuée à un roi nommé *Djelal*, ainsi qu'à celles qui se rattachent aux ruines de *Sighân* et qui se recommandent par la mention du nom d'*Iskender*. Gerard, qui parle d'ailleurs de ces

Si cette tradition a quelque fondement, on ne peut méconnaître dans ces ruines la ville qu'Alexandre fonda chez les Paropamisades, et d'où il se dirigea vers le Cophène. Ce point de départ a été jusqu'à ce jour un écueil pour les géographes, qui n'ont pu réussir à le déterminer. A partir de là les uns le font marcher vers le *Kow*, qu'ils prennent pour le Cophène; dans cette hypothèse il aurait débouché de la contrée des Paropamisades par le défilé de *Ghazni*, se serait jeté dans les cantons de *Gherdiz* et de *Lougerd;* puis, traversant le pays des *Banghich*, se serait porté sur la Peucelaotis par la route de *Kouat;* en ce cas *Barikradjan* serait l'Arigæum des historiens grecs[1]. Je ferai observer ici que cette

traditions confuses avec une grande légèreté, fait mention dans ses lettres des ruines d'une forteresse construite en terre argileuse qui se trouve à peu de distance des *bout* ou statues colossales, et d'une autre forteresse également ruinée dont la tradition attribue la construction au célèbre Zohak. — E. J.

[1] M. Court remarque avec une grande justesse que la position de l'*Alexandrie du Caucase* est de toutes celles que présente l'itinéraire d'Alexandre la plus importante à déterminer, parce qu'elle peut servir à indiquer avec précision, et comparativement aux extraits qui nous ont été conservés des Stathmes de Boéton, d'autres positions qu'on suppose plus incertaines. M. Masson n'a pas estimé moins l'importance de cette recherche, puisqu'il y a consacré tous ses soins et qu'il en a pour ainsi dire fait l'objet principal de son exploration de l'Afghanistan. Il est du moins certain que la détermination de l'ancienne *Alexandrie* est intimement liée à celle du *Cophes;* mais j'avoue qu'il me paraît plus facile de trouver la synonymie de ce fleuve que celle de la capitale des *Paropamisades*, et je suis persuadé que si Rennel et ceux qui ont reproduit son système avaient suivi un ordre inverse de recherches, ils auraient évité la plupart des erreurs qu'ils ont commises. M. Court, dépourvu des moyens

route ne présente aucune rivière importante semblable au Cophène, et il est d'ailleurs difficile de supposer qu'Alexandre eût détaché de si loin sur la Peucelaotis ses généraux Éphestion et Perdiccas,

de critique dont disposaient ces savants, mais qui a pu faire sur les lieux mêmes l'épreuve de leurs hypothèses, a eu le mérite de reconnaître qu'elles devaient être généralement inexactes, puisque leur dernier terme, l'identité prétendue du *Cophes* et du *Gômal*, était absolument faux. Je prouverai ailleurs que Rennel, en nommant le *Cophes* la limite orientale des *Paropamisades*, s'est mépris sur la valeur géographique d'un passage de Pline très-curieux, et que, supposant par suite de son interprétation le cours du *Cophes* dirigé du sud au nord-est, il n'a trouvé que le *Gômal* qui satisfît à cette condition. D'Anville avait été plus inexact encore puisque sur une simple analogie de sons il avait reconnu dans le *Gômal* le *Choes* ou *Choaspe*, affluent du *Kophes* (comme M. de Sainte-Croix l'a démontré dans une discussion très-nette, page 740), et qu'il avait cherché le *Cophes* dans la rivièrè de *Kandahâr* ou l'*Arakandâb*, qui n'a point de communication avec le *Gômal*. Barbié du Bocage a reproduit l'opinion de Rennel et l'a développée de manière à lui faire produire toutes ses conséquences; une des plus singulières est la contradiction qu'il oppose, sans autre autorité que sa conviction personnelle, au témoignage d'Arrien sur les cinq affluents du *Cophes*, et l'attribution qu'il fait de ces affluents à l'*Euaspla*, devenu pour lui la *rivière de Kâboul*, bien qu'il assigne d'ailleurs à la *Peucelaotide* à peu près la position qu'elle doit occuper. Schmieder enfin a, par une erreur non moins inexplicable, confondu le *Cophes* avec le *Choes*, l'un de ses affluents. Je ne connais point l'opinion de M. Masson, qui a considéré la question de l'*Alexandrie caucasienne* indépendamment de celle du *Cophes*. D'Anville paraît douter de l'identité de cette ville avec *Kandahâr*, identité généralement admise de son temps; aussi est-ce à tort que Barbié du Bocage invoque son autorité en faveur de cette détermination, qu'il reproduit en essayant de la justifier par de nouvelles preuves qui ne sont que de nouvelles erreurs. M. Masson, qui a discuté avec étendue cette question dans son grand mémoire sur les découvertes faites à *Beghram* du *Kôhistân* de *Kâboul*, après avoir démontré que deux emplacements seulement peuvent convenir à la ville

lorsqu'il lui restait tant de pays à traverser. Il est donc plus probable qu'il a suivi la route de *Kâboul*; et que de là, dirigeant ses généraux par la route de *Djelalâbad*, il a pris lui-même celle de *Laghman*,

fondée par Alexandre, savoir *Nîlâb* du *Ghôrbend* et *Beghram* du *Kôhistân*, paraît se décider enfin en faveur de cette dernière position. J'examinerai dans mon travail les preuves dont il a entouré cette opinion avec l'attention qu'elles paraissent mériter; mais je ne puis me dispenser de remarquer dès à présent que M. Masson, en plaçant *Alexandrie* dans la vallée de *Ghôrbend*, à peu de distance de ce fleuve, qui était sans doute pour les anciens le cours supérieur du *Cophes*, paraît s'être mis en opposition avec le récit d'Arrien, suivant lequel Alexandre vint de *Bactres* à *Alexandrie* à travers les gorges du *Caucase* en dix jours de marche, se dirigea ensuite sur *Nicée* et *de là vers le Cophes*, προὐχώρει ὡς ἐπὶ τὸν Κωφῆνα. Ce passage paraît indiquer que *Nicée*, ville sans doute dépendante des *Paropamisades*, mais plus avancée à l'est qu'*Alexandrie*, était encore éloignée du cours supérieur du *Cophes*: aussi l'opinion de Rennel, qui plaçait *Alexandrie* à peu de distance du défilé de *Bâmiân*, me paraît-elle être encore la plus probable. La marche que M. Court trace à Alexandre, justifiée par d'excellentes raisons stratégiques, est certainement bien plus près de la vérité que celle que lui avaient fait suivre Rennel et Barbié du Bocage; mais j'ai des motifs de croire, et je les exposerai dans mon travail, que M. Court, en groupant sur les bords du *Cophes* les diverses contrées parcourues par Alexandre, est resté sous l'impression de l'autorité de ces deux géographes et que cette autorité seule l'a empêché de donner aux conquêtes d'Alexandre dans cette partie de l'Inde toute l'étendue et l'importance qu'elles me paraissent avoir eues. Je ne m'arrêterai pas à discuter l'opinion avancée par le docteur Halling dans son Histoire des Scythes sur la synonymie moderne du *Cophes*; la critique ne peut être appelée que par la critique : il me suffira de dire que l'auteur nie, contre le témoignage d'Arrien, que le *Cophes* se jetât dans l'*Indus*, reconnaît ce fleuve, qu'il confond d'ailleurs avec le *Cophes* de la Gédrosie mentionné par Pline, dans la rivière de *Bâmiân*, et le fait couler à travers la Bactriane sous les murs de *Balkh*, qu'il n'hésite pas à identifier avec Πευκέλα. — E. J.

exactement semblable à celle que décrivent ses historiens, c'est-à-dire rude et montagneuse, mais cependant accessible à la cavalerie : par ce système d'opérations il donnait la main au corps d'armée qu'il avait détaché sur la Peucelaotis. Dans cette hypothèse je ne puis m'empêcher de remarquer ici que *Kâboul* est, par son importante position, un point stratégique par lequel a dû nécessairement passer le conquérant macédonien. Il est donc permis de s'étonner que jusqu'à ce jour aucun géographe n'ait pu indiquer le nom que portait anciennement cette ville, dont les habitants actuels attribuent la fondation à Kaikobad[1]. La fertilité de son riche territoire m'a porté à croire que ce pourrait être là le Carura ou Ortospanum dont parle Barbié du Bocage, ville située, dit-il, sur la route qui d'Alexandrie des Ariens conduisait dans l'Inde, et à peu de distance de l'Alexandrie des Paropamisades.

Rennel paraît être dans l'erreur quand il conjecture que le *Kowmal* de Baber-chah n'est autre que le Cophène, dont les branches principales sont, dit-il, les rivières de *Ghazni* et de *Gherdiz*, car la rivière de *Ghazni*, au rapport des habitants de la

[1] Je m'abstiens d'exposer ici ou plutôt d'indiquer d'une manière incomplète, comme je serais obligé de le faire, les conjectures que j'ai formées sur la synonymie de *Kâboul* dans les temps anciens; car des conjectures sont jusqu'à présent le seul résultat de mes recherches sur cette question : mais elles ont été plus heureuses sur la détermination du nom que portait cette ville dans les premiers siècles de notre ère; je me réserve d'en présenter le résumé dans mon mémoire. — E. J.

contrée, se jette dans un lac qui est au sud de *Moukkhor*, dans le canton de *Zermeleh*, et l'affluent de *Gherdiz* n'est qu'un faible ruisseau auquel on ne peut donner le nom de rivière [1]. Il ajoute d'ailleurs

[1] Rennel devait attacher une grande importance à trouver des affluents au *Gômal;* car il comprenait que de leur existence dépendait en partie la justification de son opinion sur l'identité de cette rivière avec le *Cophes*. Il supposait que deux rivières considérables venaient, l'une des montagnes au sud de *Ghazni*, l'autre du canton de *Gherdiz*, se verser dans le *Gômal:* les voyageurs et les géographes qui l'ont suivi n'ont pas confirmé cette conjecture par leurs témoignages ou par leurs hypothèses. Les noms de *rivière de Ghazni* et de *rivière de Gherdiz*, ainsi que celui de *canton de Zermeleh*, ne paraissent même pas sur la carte d'Elphinstone; aucune rivière ne passe aux environs de *Ghazni*, bien que les sources de plusieurs soient indiquées à peu de distance de cette ville; mais on voit à l'est des monts *Moukkhor* plusieurs ruisseaux qui se jettent dans le bassin du lac *Abistandeh*, probablement celui que désigne M. Court: le *Gômal* ne reçoit sur la même carte que deux affluents qui coulent du sud au nord et qui ne peuvent servir à défendre l'opinion de Rennel. Mohan Lal, qui a traversé cette contrée dans son retour de *Kandahâr* à *Kâboul*, ne fait pas mention dans ses lettres de la direction des cours d'eau de l'ancienne *Arachosie*. La carte, d'ailleurs imparfaite, esquissée par M. Honigberger dans son itinéraire de *Dereh Ghâzi Khân* à *Kâboul*, et publiée dans le tome III du Journal asiatique de Calcutta, semblerait devoir éclaircir complétement cette question géographique; mais la lithographie est si confuse qu'on a peine à suivre le tracé des cours d'eau et qu'il devient impossible d'en indiquer précisément la source; il semble cependant résulter de cette esquisse qu'une rivière prenant sa source à l'ouest du mont *Goulkôh* et au sud du district de *Nawer*, vient, après avoir passé sous les murs de *Ghazni*, se perdre près d'*Abistandeh*, et que des montagnes au sud-est de ce dernier point sort le *Gômal*, qui ne reçoit d'affluents considérables que le *Koundour* et le *Jobi* ou *Djobi*. De toutes les contrées situées à l'ouest de l'*Indus*, celle qui répond à l'ancienne *Arachosie* est jusqu'à présent la moins connue et cependant une de celles qui sont le plus dignes de l'être. — E. J.

que la rivière de Cophène était considérée comme la limite orientale de la province des Paropamisades, dont Alexandrie était la capitale. Or je dois faire observer que le *Kow*, par la direction de son cours, est trop au midi des Paropamisades pour en former la limite orientale; ce qu'il dit à ce sujet convient mieux à la province d'Arachosie. Aussi persisté-je à croire que le Cophène doit être reconnu dans la rivière de *Kâboul*. Ce fleuve a sa source dans la contrée des *Hazereh*, entre *Bâmiân* et *Kâboul;* il sort des montagnes à *Meidân*, lieu situé sur la route qui de *Kâboul* conduit à *Balkh*, coule ensuite sous les murs de *Kâboul* et reçoit au-dessous de cette ville la rivière de *Cheikâbad*, qui vient également de la contrée des *Hazereh;* plus loin elle se grossit des eaux du *Pendjchîr*, à l'endroit dit *Tengkaroun;* à partir de là elle s'engage dans un pays de montagnes et va déboucher à l'extrémité méridionale de la vallée de *Laghman*, où elle reçoit les eaux de l'*Alumkhar* qui descendent de ce canton; elle entre alors dans la vallée de *Djelalâbad*, où elle reçoit d'abord les eaux du *Sourkhâb*, qui vient du canton de *Peiver*, et ensuite celles de la *Khonar*, qui a sa source dans le *Kaferistân;* en sortant de cette profonde vallée, elle s'engage de nouveau dans les montagnes à *Dekkha* et débouche à *Mitchini* dans la province de *Peichawer*, passe non loin d'*Achnagar*, et reçoit au-dessous de cette ville la *Djindeh*, qui descend de la contrée de *Badjôr;* puis, après avoir coulé entre *Noucharch*, *Akhoreh* et *Djihângîreh*, elle vient

enfin se jeter dans l'Indus, à une demi-lieue au-dessus de la forteresse d'*Attok*. De *Kâboul* à *Djelalâbad* elle est connue sous le nom de rivière de *Kâboul*, chez les *Moumend* sous celui de *Khameh*, à *Peichawer* sous celui de *Nagouman*, et plus bas elle reçoit le nom de *Landeh* des *Kattek* et des *Yousoufzeï*. Depuis sa source jusqu'à *Achnagar* elle présente des gués qui deviennent impràticables dans le temps des pluies et surtout à la fonte des neiges, qui la grossissent d'une manière prodigieuse [1].

J'ai supposé plus haut qu'Alexandre prit la route de *Laghman* après avoir dirigé ses généraux sur la Peucelaotis. Les Aspii et les Thyræi, qu'il attaqua dans sa marche, me paraissent être les *Ouzbin* et les *Touri*, lesquels occupent la contrée montagneuse qui sépare les vallées de *Laghman* et de *Djelalâbad* du territoire de *Kâboul*. Quant à la ville d'Arigæum, qu'on rencontrait au delà de ces montagnes, elle se retrouve, si je ne me trompe, dans *Alichung*, ville

[1] Je n'insisterai pas ici sur les différences essentielles qui existent entre cette description du cours et des affluents du *Kâboul deriâ* et celle que nous devons à Elphinstone, et dont les diverses indications ont été transportées sur la carte jointe à sa relation : un autre travail de M. Court me fournira l'occasion de comparer ces deux descriptions entre elles et avec les notices si précises et si intéressantes que contiennent sur ces contrées les Mémoires de Baber. J'observerai seulement ici qu'Elphinstone a donné aux grands affluents du *Kâboul deriâ* les noms que l'auteur du mémoire attribue aux diverses parties de son cours où viennent se verser ces affluents. Mohan Lal, dans une lettre qui contient le récit de son retour de *Kandahâr* à *Kâboul*, et qui est datée de cette dernière ville, donne au *Kâboul deriâ* le nom de *rivière de Meidân*, évidemment emprunté à celui du district montagneux où elle prend sa source. — E. J.

fort ancienne, située dans la vallée de *Laghman*. Celle de *Tigheri*, située dans la même vallée et auprès de laquelle se voient les ruines de *Meitarlan*, date également de la plus haute antiquité. Les deux rivières de Choes et d'Euaspla, qu'il dut traverser pour y arriver, sont peut-être le *Pendjchîr* et l'*Alumkhar* [1].

La vallée de *Laghman*, ainsi que celle de *Djelalâbad*, étaient anciennement habitées par des peuples idolâtres, que les premières conquêtes des musulmans rejetèrent au delà de la chaîne de l'*Hindou-Kouch*, l'Emodus des anciens. On les connaît au-

[1] Si les doutes que j'ai exprimés sur la direction donnée par M. Court à la marche d'Alexandre au sortir de la contrée des *Paropamisades* sont fondés, comme je le pense, les déterminations qu'il a adoptées pour les tribus des *Aspii* et des *Thyrai* (ces deux leçons admises), pour les rivières de *Choes* et d'*Euaspla*, ainsi que pour la ville d'*Arigée*, doivent manquer d'exactitude, et des ressemblances de sons d'ailleurs aussi remarquables que celles de Θουραῖοι et de *Touri*, d'Ἀριγαῖον et d'*Alicheng*, ne peuvent les défendre contre la sévère précision de la critique. Sans insister sur la restitution aujourd'hui généralement admise des deux noms de peuples précités en Ασπασιοι (qu'il faut peut-être lire Ασπάστοι) et Γουραῖοι, comme lit M. Court lui-même dans un autre passage, il suffit d'observer que la tribu des *Touri*, qui habite non-seulement au sud du *Kâboul deriâ*, mais encore en dehors de la chaîne du *Sefîd kôh* ou *Spînghaur*, ne peut être rapprochée des Γουραῖοι que dans l'opinion des géographes qui retrouvent le *Choes*, confondu par eux avec le *Cophes*, dans la rivière de *Gômal* : or c'est une opinion que M. Court n'a pas hésité à condamner comme inconciliable et avec les textes des historiens et avec l'aspect des lieux. La même inexactitude doit se rencontrer dans les conjectures sur la synonymie actuelle des deux fleuves cités par Arrien : je ferai observer seulement sur ce point que le nom d'*Euaspla*, sur lequel les manuscrits ne s'accordent pas, est vraisemblablement altéré. — E. J.

jourd'hui sous les noms de *Siâhpoûch* et de *Kafir*, et le pays qu'ils habitent sous celui de *Kaferistân*. Ces peuples se disent issus des *Ghoreï*, nom qui a beaucoup de rapport avec celui des Guræi dont parle l'histoire [1].

[1] Les *Siâhpoûch* ou *Kafir* sont aujourd'hui assez bien connus par les relations d'Elphinstone, de Burnes et de Mohan Lal; les observations de ce dernier ont été publiées dans le Journal de la Société asiatique de Calcutta, t. IV; mais je ne trouve dans ces relations aucune mention des *Ghoreï*, dont les *Siâhpoûch* prétendent tirer leur origine : ce peuple, dont le nom ne subsiste que dans les traditions nationales des *Kafir*, serait-il celui que les traditions plus récentes des musulmans ont transformé en Macédoniens ou plutôt en guerriers de l'armée d'*Iskender?* Car c'est un fait aujourd'hui constaté par le témoignage des musulmans eux-mêmes, et entre autres du mufti rencontré à *Djelalâbad* par Mohan Lal, que le nom d'*Iskender*, inconnu aux *Siâhpoûch*, a été introduit par les musulmans des contrées voisines dans des traditions originairement étrangères et à Alexandre et au personnage romanesque que les Orientaux ont créé à sa ressemblance : ces traditions, dont il serait si important de posséder la série complète, parlent seulement de l'invasion de l'Inde par les ancêtres des *Kafir* à face de lion, et des esclaves qu'ils ramenèrent de cette contrée dans leurs montagnes, où cette race étrangère et presque réduite à l'esclavage existe encore sous le nom de *Bari*. Je pense que, loin de se rapporter à l'expédition d'Alexandre dans les Indes, ces traditions existaient probablement au temps même du conquérant macédonien, et qu'elles sont de celles dont les Grecs n'ont pas moins étrangement abusé dans les siècles suivants que ne l'ont fait depuis les premiers chefs arabes qui pénétrèrent dans ces contrées. Le nom des *Ghoreï* signifie peut-être *montagnards* (du moins aurait-il cette signification en afghan); mais je doute que le peuple désigné par ce nom ait eu quelque chose de commun avec les habitants du district actuel de *Ghaur;* j'aime mieux supposer que cette dénomination était, si je puis m'exprimer ainsi, un synonyme géographique de la contrée nommée *Paretacène* dans Arrien, contrée qu'il faut se garder de confondre avec la *Paretacène* d'Hérodote et avec la *Paretacène* d'Isidore de Charax, en

A *Djelalâbad* se voient encore des ruines assez étendues dont on ne connaît pas l'origine[1]. Il en est de même de celles qu'on remarque à trois journées plus loin, près du défilé des *Kheiber*, et qui sont nommées *Pichboulak*. Ces dernières se trouvent sur le versant nord de la chaîne du *Sefîd-Kôh*, et non loin de là est le village de *Hazarnoh*, situé sur la route de *Djelalâbad* à *Peichawer*. On trouve dans ces ruines des médailles absolument semblables à celles qui ont été découvertes à *Mânikyalá*, d'où je crois pouvoir conclure que ces villes datent de la même époque; mais on ignore encore quels noms elles portaient dans l'antiquité. Les *Moumend* paraissent occuper aujourd'hui le pays des Assaceni, contre lesquels marcha Alexandre après avoir traversé le Guræus. Cette rivière, dont il n'effectua le passage qu'avec de grandes difficultés, me paraît être la *Khonar*, rivière rapide qui descend du *Kafe-*

supposant que l'on doive restituer ainsi la leçon Πραιτακτῶν des manuscrits. — E. J.

[1] Les ruines nombreuses qui couvrent le sol auprès de *Djelalâbad* ont été dans ces dernières années visitées et explorées par plusieurs Européens, entre lesquels on doit citer particulièrement MM. Burnes, Gerard, Masson et Honigberger; c'est à ces deux derniers voyageurs surtout que nous devons d'intéressantes descriptions de ces ruines, dont ils se sont pour ainsi dire partagé l'exploration. M. Honigberger avait eu l'intention de visiter et de fouiller celles de *Pichboulak*, mais la défiance que lui inspirèrent les *Khaiber* le fit longtemps hésiter, et, au moment où il venait de prendre les dispositions nécessaires pour assurer l'exécution de son dessein et pour explorer en toute sécurité, le départ de la caravane qu'il devait accompagner ne lui permit pas de profiter de la prudence de ses négociations et de ses mesures. — E. J.

ristân et dont le fond est garni de pierres glissantes, de même que l'*Alumkhar*. Il se peut cependant que ce soit la rivière de *Kâboul* elle-même, qui dans cette partie prenait peut-être le nom de Guræus, des Guræi, qui habitaient sur ses bords, ou bien encore la *Djindeh*, qui traverse la contrée de *Badjôr* [1].

De là Alexandre marcha vers la contrée de *Badjôr*, que nous nommons *Bijore*. Cette ville, située à soixante krours nord-nord-ouest de *Peichawer*, est fort ancienne; on y trouve beaucoup de médailles semblables à celles de *Mânikyâla*. Il reste à déterminer si c'est réellement là la Bazira des Grecs [2].

[1] La première des conjectures proposées par M. Court est la plus vraisemblable; celle qui attribuerait le nom de *Guræus* à une partie du cours du *Kâboul deriâ* ne peut pas s'accorder avec les progrès de la marche d'Alexandre, puisque l'armée macédonienne, après avoir traversé un des affluents du *Cophes*, dont l'identité avec la rivière de *Kâboul* n'est plus douteuse, et se dirigeant au nord vers les montagnes, ne pouvait, dans la suite de cette expédition, traverser le *Cophes*, dont chacune de ses marches l'éloignait de plus en plus. — E. J.

[2] Cette détermination, que Rennel avait déjà proposée comme une conjecture, est très-vraisemblable et s'appuie sur d'autres preuves que la ressemblance et presque l'identité des noms de *Bazira* et de *Badjôr*, qu'Otter prononçait à tort *Badjiver*. J'examinerai de nouveau ce point important de géographie comparée dans mon mémoire sur les marches d'Alexandre. Je ferai observer seulement ici que M. Court, en cherchant dans le canton de *Badjôr* l'emplacement d'*Aornus*, qu'il indique néanmoins dans un autre passage comme situé sur les bords de l'*Indus*, s'est trop écarté de l'autorité des textes qui placent cette célèbre forteresse beaucoup plus à l'occident, *près des sources de l'Indus*, dit Strabon; j'exposerai dans mon mémoire quel est le sens de cette indication en apparence si inexacte. — E. J.

Cette contrée montagneuse est traversée par la *Djindeh*, rivière qui la sépare du canton de *Souwat* et qui, après avoir débouché par le défilé de *Tenghi*, vient passer à l'ouest d'*Achnagar*, pour se jeter ensuite dans la rivière de *Kâboul*. Si *Badjór* est la Bazira des Grecs, c'est dans cette contrée qu'il faut chercher la fameuse montagne d'Aornus, dont la prise fut un des plus brillants exploits d'Alexandre.

De cette contrée Alexandre s'avança vers l'Indus, et emporta la ville capitale et la forteresse de la Peucelaotis qu'Éphestion et Perdiccas assiégeaient depuis un mois [1]. Plusieurs géographes croient re-

[1] M. Court se contente de rapporter l'opinion de ceux qui l'ont précédé dans ces recherches, sans paraître avoir trouvé dans ses observations personnelles des motifs de l'approuver ou de l'infirmer. M. Masson, en se déclarant contre cette détermination, dont le premier auteur est, si je ne me trompe, Barbié du Bocage, pour adopter celle de Rennel, qui est, comme on le verra, inadmissible (*Journal de la Société asiatique de Calcutta*, t. V, p. 9), a suscité une difficulté qui, dans mon opinion, est de nature à compromettre plutôt ses propres hypothèses que celles du géographe français. Celui-ci s'était d'ailleurs fait lui-même une objection semblable, aussi empruntée de l'évaluation des distances itinéraires marquées dans les Stathmes de Boéton cités par Pline, objection qui est également mal fondée, puisque *Taxila* n'était pas, comme il le suppose, situé sur l'*Indus*, mais dans le *douâb* formé par ce fleuve et l'*Hydaspe*, et qu'il ne peut y avoir dans le texte de Pline, comme il le suppose encore, omission de la distance du fleuve *Cophes* à *Peucela*, cette ville étant située presque sur le fleuve. C'est une donnée qui résulterait de ce seul passage de Pline, quand même cette position ne serait pas expressément indiquée par ce passage d'Arrien, *καὶ ἄλλη πόλις Πευκέλα, μεγάλη καὶ αὐτὴ οὐ μακρὰν τοῦ Ἰνδοῦ* (*Ind.* c. I). Je ne suis cependant pas persuadé que *Peucela* ait occupé l'emplacement de la ville de *Peichawer*; je suis même disposé à croire que cette détermination est inexacte, parce qu'il m'est prouvé qu'à une époque de beaucoup

connaître cette province dans celle de *Peichawer;* dans cette hypothèse le Malamantus sur lequel était située Peucela n'est autre que la rivière de *Bahreh,* qui coule des monts *Kheiber* et va se jeter dans celle de *Kâboul.* Rennel, induit en erreur par Forster, suppose que *Pakkheri,* qu'il écrit *Pakkholi,* représente la Peucelaotis des Grecs. Mais cette dernière ville se trouvait à l'occident de l'Indus, tandis que *Pakkheri* est à l'est de ce fleuve, à une distance assez considérable, et de plus située dans une contrée montagneuse où l'Indus n'a jamais pu changer

inférieure il est vrai à l'expédition d'Alexandre, mais à laquelle les villes de cette contrée conservaient encore leurs anciennes dénominations et sans doute leur premier emplacement, les villes de *Peucela* et de *Ferchaboûr* (*Peichawer*) existaient simultanément. On ne peut d'ailleurs douter que *Peucela* ne fût située au nord du *Cophes,* quand on lit dans Arrien (*Ind.* c. 1) que les contrées des *Assacènes,* des *Nyséens* et la *Peucelaotide* s'étendent des bords de l'*Indus,* ἔξω τοῦ Ἰνδοῦ, jusqu'au *Cophes,* ἔστε ἐπὶ τὸν Κωφῆνα, et forment pour ainsi dire l'*Inde extérieure : Peucela* devait donc se trouver entre le *Cophes* et l'*Indus,* à peu de distance de l'un et de l'autre fleuve, et probablement aux environs de la ville actuelle d'*Hachtnagar* : qu'elle fût située, comme le suppose M. Court, sur le *Malamantus,* c'est une opinion très-vraisemblable, mais qui n'est justifiée par aucun texte. Le nom de *Peucelaotis,* que les copistes ont diversement altéré, représente très-exactement, comme je le prouverai dans mon mémoire, la dénomination sanscrite de *Pouchkalavatî,* qui s'est conservée dans les livres bouddhiques, ou plutôt sa forme pracrite *Poukkhalavatî;* car un grand nombre des dénominations géographiques et ethniques de l'Inde que nous font connaître les historiens d'Alexandre appartiennent à un dialecte pracrit : c'est un fait important qui n'a pas encore été observé et dont je me propose de rechercher la cause dans le travail que j'annonce. Le nom de *Peucela* se retrouve sous une autre forme dans celui de *Peucolaïs,* ville de la *Gédrosie* dont Pline fait mention. — E. J.

de cours[1]. Peucelaotis était d'ailleurs contiguë à Bazira, ville que l'on suppose être *Badjór*.

De Peucelaotis Alexandre revint sur ses pas et se dirigea au nord-ouest pour aller investir Aornus. Après s'être emparé de ce rocher, il fit une seconde expédition dans le pays des Assaceni, entre Bazira et Peucelaotis.

Achnagar, que quelques géographes prennent pour Massaga, capitale des Assaceni, me paraît être la ville de *Nysa*. Sa proximité du Cophène, et surtout les paroles que Plutarque fait adresser par Alexandre aux Macédoniens qui hésitaient à l'approcher à cause de la profondeur de la rivière, me paraissent autoriser ma conjecture. Je ferai d'ailleurs remarquer qu'il existe, à trois krours plus bas que cette ville et sur les bords de la rivière de *Kâboul*, un village nommé *Nisetah*, où se voient quelques vestiges d'antiquités[2]. Toute la contrée aux envi-

[1] Elphinstone écrit ce nom *Pakhli*, ce qui se rapproche de la leçon de Forster; cette légère différence de prononciation ne laisse d'ailleurs aucun doute sur l'identité de ces deux noms : la permutation des deux liquides *r* et *l* devait être ancienne et fréquente dans les dialectes de cette partie de l'Inde, puisque les grammairiens qui ont traité des *bhâchâ* ou dialectes populaires, ont fait de cette permutation le caractère distinctif des dialectes *paçtchâtya* ou dialectes de l'Inde occidentale. L'inexactitude de la détermination proposée par d'Anville, Rennel, Schmieder, et tout récemment encore par M. Ch. Masson, avait déjà été reconnue par Barbié du Bocage. — E. J.

[2] J'examinerai dans mon mémoire sur les marches d'Alexandre le mérite de cette attribution; mais je ne puis m'empêcher de faire observer dès à présent qu'elle ne trouverait qu'une faible autorité dans la similitude plus apparente que réelle qu'on remarque entre les

rons d'*Achnagar* est couverte de vastes ruines dont on ne connaît pas l'origine et où se trouvent des médailles fort anciennes. La forteresse actuelle d'*Achnagar* domine tout ce canton. De là jusqu'à l'Indus on ne rencontre plus une seule rivière, si ce n'est le ruisseau qui vient du canton des *Babouzeï*, passe entre *Hotti* et *Kapourdigerhi* et va se jeter dans la rivière de *Kâboul*, au-dessous de *Noucharek*[1].

A six krours nord-est d'*Achnagar* s'élève la montagne de *Behi*, isolée au milieu d'une vaste plaine, et sur laquelle se voient encore les vestiges d'une très-grande ville, qui doit appartenir à la plus haute antiquité, et qui, au rapport des habitants actuels, était le séjour des anciens souverains de cette contrée. On y voit des bas-reliefs et les débris d'un aqueduc qui y conduisait les eaux à partir d'*Achnagar*. A huit krours nord de *Behi* on trouve, au sommet d'une montagne située dans le canton des *Babouzeï*, les ruines massives d'une forteresse; on ne peut y arriver que par un sentier pratiqué dans le roc; ce lieu est nommé *Pelleh*.

A dix-huit krours nord-est d'*Achnagar* on voit encore, sur le versant méridional de la montagne dite *Kôh ganga*, les vastes ruines d'une ville dont

noms de *Nysa* et de *Nisetah*. J'ai respecté l'orthographe d'*Achnagar* adoptée par M. Court; mais je dois faire observer que les historiens et les géographes orientaux, dont Elphinstone a suivi la leçon, écrivent *Hacktnagar*, qui n'est sans doute que l'altération vulgaire du sanscrit *Hastinagara*, ville de l'éléphant. — E. J.

[1] Ce ruisseau est nommé *Kalapani* par les habitants de la contrée. — E. J.

les habitants attribuent la fondation aux idolâtres; très-près de là est la ville de *Bazar*.

A quinze krours est d'*Achnagar* se trouve la ville de *Kapoardigerhi*, que sa position géographique pourrait faire reconnaître pour l'ancienne *Caspatyrus*[1], capitale des Gandarii, que nos géographes placent à l'orient des Assaceni, sur la rive occidentale de l'Indus. J'ai remarqué près de cette ville une ins-

[1] Je ne puis reconnaître avec M. Court *Caspatyrus* dans la ville de *Kapourdigerhi*, avec laquelle la capitale de la *Pactyique* n'a d'autre rapport qu'une légère ressemblance de sons. Cette ville célèbre, bien qu'elle ne soit plus connue que par deux passage d'auteurs anciens, a été depuis quelques années l'objet de recherches spéciales et de rapprochements ingénieux; je regrette de devoir dire que le succès n'a pas répondu à de si louables efforts, et que la question a peu profité de la discussion. Ce n'est pas ici le lieu d'exposer et les doutes que j'entretiens sur les attributions qui ont été proposées et les conjectures que j'ai formées sur la véritable position de *Caspatyrus* et de la *Pactyique*; je me réserve d'examiner, dans un mémoire sur le cours supérieur de l'*Indus* dont la rédaction m'occupe en ce moment, si la ville de *Caspatyrus* était en effet située sur l'*Indus* et si les indications nautiques de Scylax ne peuvent être expliquées et conciliées avec la réalité des faits sans recourir, comme on l'a proposé, au système géographique du siècle d'Hérodote. Ce que je puis affirmer dès à présent, sans engager les résultats de cet examen, c'est que le nom de la ville de *Caspatyrus*, dont l'identité avec le *Caspapyrus* d'Étienne de Byzance peut être un sujet de discussion, n'avait rien de commun avec le Kachmir ou la Κασπειρία de Ptolémée, et que la *Pactyique* n'est pas plus que la *Peucelaotis* le synonyme géographique du district actuel de *Pakkli*; moins encore est-il d'ailleurs permis de transporter avec Dodwell cette contrée sur les bords du Gange. C'est à tort que la dénomination de Κασπείροι avait déjà été introduite par une correction de Reitz dans le texte d'Hérodote (II, 86) là où les manuscrits s'accordent à lire *κασίοι*, peut-être pour *καὶ Ἀσίοι*: il n'y avait point de Kachmiriens dans l'armée de Darius. — E. J.

cription tracée dans un caractère absolument semblable à celui qui est inscrit sur les anciennes médailles bactriennes de *Mânikyâla.* A l'ouest de cette ville est le territoire de *Hotti* ou *Hoddi*, qui, dit-on, emprunte son nom d'un ancien souverain de cette contrée, peut-être cet Omphis qui se soumit à Alexandre[1].

Sur la rive occidentale de l'Indus on trouve des ruines à *Pehour,* à *Toppi*, à *Hound* et à *Mahmedpoûr.* Celles de *Hound* sont les plus remarquables; on dit qu'il se trouve là des blocs de marbre chargés d'inscriptions tracées dans un caractère inconnu aux habitants. Quant aux ruines de *Mahmedpoûr,* situées au confluent de l'Indus et de la rivière de *Kâboul,* elles remontent, dit-on, à une antiquité de plus de deux mille ans[2].

D'après ces données, recueillies dans la contrée des *Yousoufzeï*, je serais porté à former quelques conjectures sur la véritable position de Bazira; mais je suis dérouté par Rennel, qui dit « qu'Alexandre, « après son arrivée au Pont, fit une excursion par « terre dans le pays situé sur la rive occidentale de

[1] Un simple rapprochement de sons à peine semblables ne paraît pas pouvoir donner autorité à cette conjecture. — E. J.

[2] M. Court ne rapporte pas la tradition locale qui assigne à ces ruines une aussi haute antiquité; il serait cependant important de la connaître, ainsi que toutes celles qui sont attachées aux ruines qui couvrent encore le sol de cette contrée : l'histoire des faits positifs n'aurait sans doute rien à y gagner, mais celle des mœurs et du caractère national des Afghans s'enrichirait certainement des résultats d'une pareille recherche. — E. J.

« l'Indus pour visiter la ville de Nysa, et qu'alors il « pénétra dans le pays situé entre les deux rivières « le Cophène et l'Indus. » Dépourvu de tous les ouvrages qui pourraient m'aider à éclaircir mes doutes, je me vois contraint de ne pas m'écarter de ce guide judicieux [1].

Quant aux Astaceni, qui étaient assis plus bas sur la rive occidentale de l'Indus, ce sont sans doute les habitants du *Kattek*, et la ville de Ora se retrouve peut-être dans *Akhora*[2]. Quant à celle de

[1] On doit regretter que M. Court n'ait pas eu à sa disposition les moyens d'éclaircir les doutes qu'avait fait naître dans son esprit l'assertion du célèbre géographe anglais, qui a sur ce point encore abandonné l'autorité de Quinte-Curce pour suivre celle d'Arrien. Quinte-Curce s'accorde avec Justin à diriger les premières marches d'Alexandre dans l'Inde intérieure vers la ville de *Nysa*; ce n'est, suivant lui, qu'après avoir reçu la soumission des *Nyséens* que le conquérant macédonien entra dans les monts *Dædales* et soumit les *Assacenes*. Mais Arrien, qui a tracé avec une grande précision les mouvements stratégiques d'Alexandre depuis son départ d'*Alexandrie des Paropamisades*, probablement d'après les mémoires de Ptolémée et d'Aristobule comparés avec les Stathmes de Boéton, le fait s'avancer immédiatement au delà du *Cophes* vers les montagnes d'où descendent ses affluents, et ne le conduit sous les murs de *Nysa*, dans la contrée située entre le *Cophes* et l'*Indus*, qu'au retour de son expédition contre les *Assacenes*, lorsqu'il se préparait à traverser ce dernier fleuve. On ne peut expliquer le récit de Quinte-Curce d'une manière satisfaisante; car le témoignage d'Arrien ne permet pas de douter qu'Alexandre ne visitât alors pour la première fois la contrée traversée par le *Cophes* inférieur, contrée dont ses marches au nord l'avaient jusqu'alors éloigné, et dont le corps d'armée commandé par Éphestion n'avait pu d'ailleurs entreprendre la conquête, arrêté par la résistance que lui avait opposée la *Peucelaotis*. — E. J.

[2] Je me réserve de démontrer dans mon mémoire que la ville

Sabissa ou Capissa, il faut la chercher dans le canton de *Latchiteri* ou dans celui de *Kouat*. Pour ce qui est de l'Aornus, situé dans cette contrée, et qu'Alexandre emporta de vive force, c'est peut-être le château qui se trouvait en face d'*Attok*, château dont il ne reste plus que des vestiges sur le sommet de la montagne et dont on attribue la construction à Râdja Hoddi[1].

d'*Ora* (dont le nom est écrit par erreur *Nora* dans Quinte-Curce), loin de devoir être cherchée au sud du *Kâboul deriâ*, était située dans la proximité du fleuve *Guræus*, qu'il faut probablement reconnaître dans le *Khonar*. La ville d'*Ora* appartenait d'ailleurs à la nation des *Assacenes* et non pas à celle des *Astacenes*, ou *Aspaganes*, suivant les différentes leçons des manuscrits. Les *Assacenes* devaient habiter au-dessus des *Baziriens*, à une grande distance des *Astacenes*, dont la contrée était probablement située près du *Cophes*, et à une plus grande distance encore de *Kandahâr*, où les place Robertson. J'essayerai de déterminer si les *Astacenes*, dont le nom, connu par les témoignages de Strabon, de Diodore, de Pline et d'Arrien (dans les Indiques), ne se rencontre pas dans les historiens d'Alexandre, ne doivent pas être identifiés avec les *Nyséens*, et si la leçon d'*Aspagani*, donnée par Pline, et jusqu'à présent rejetée par tous les critiques, n'est point le véritable ethnique des habitants de la contrée de *Nysa*. J'essayerai de déterminer également avec précision la synonymie géographique de la ville de *Capissa*: car c'est ainsi qu'il faut lire ce nom; la variante *Sabissa* n'est due qu'à une leçon fautive des Indiques d'Arrien. — E. J.

[1] Rennel, suivant avec son exactitude habituelle les indications du récit d'Arrien, avait placé sur sa carte le rocher fortifié d'*Aornus* dans l'intérieur des terres, au nord de *Massaga* et de *Bazira*. Barbié du Bocage, dont M. Court a trop souvent suivi les opinions, tout en exprimant les doutes qu'elles lui suggéraient, s'est fondé sur un passage de Quinte-Curce où *Aornus* est représenté comme défendu d'un côté par l'*Indus*, pour signaler comme une erreur la détermination de Rennel et pour reporter sur les bords du grand fleuve cette position célèbre. Mais il eût dû observer que la mention de

Suivant quelques géographes *Attok* est la ville de Taxila, où l'armée d'Alexandre effectua le passage de l'Indus. Si l'on n'admet pas ce rapprochement, il faut la reconnaître dans celle de *Torbila;* la circonstance qu'il s'y trouve des ruines me porte à former cette conjecture. Il est d'ailleurs possible que l'orthographe de ce nom ait subi cette altération. On sait que les Grecs ne transcrivaient pas très-fidèlement les noms des villes et des contrées étrangères [1].

l'*Indus* coulant au pied du rocher d'*Aornus* était inconciliable avec le récit d'Arrien, remarquable par sa précision et son caractère d'exactitude, récit emprunté peut-être aux mémoires de Ptolémée, qui avait dirigé les opérations du siége; que cette mention était contredite par Quinte-Curce lui-même dans le passage où il rapporte qu'Alexandre, parti de la ville d'*Embolima*, voisine d'*Aornus* suivant Arrien (IV, 28), et située sur le *Choes* suivant le géographe Ptolémée, arriva, après seize journées de marche, *sextis decimis castris*, sur les bords de l'*Indus*, en présence du pont qu'Éphestion avait fait jeter sur ce fleuve. La mention de l'*Indus* n'est cependant dans le texte de Quinte-Curce ni une méprise de l'historien ni une interpolation de ses copistes, car Strabon place également le rocher d'*Aornus* sur les bords de l'*Indus* et à peu de distance des sources de ce fleuve. J'aurai occasion d'expliquer ailleurs cette contradiction, qui n'est qu'apparente. — E. J.

[1] Les Grecs ont sans doute mérité le reproche de ne pas transcrire avec assez d'exactitude les dénominations géographiques et ethniques de l'Asie; mais ce reproche, qui devait le plus souvent n'être adressé qu'aux copistes qui nous ont conservé leurs ouvrages, n'a jamais été appliqué à une altération aussi grave que le serait celle de *Torbila* en *Taxila*. Il est d'ailleurs aujourd'hui reconnu par toutes les personnes qui ont fait de l'Inde l'objet de leurs études que *Taxila* est la transcription très-exacte du sanscrit *Takchaçilâ* ou plutôt de la forme pracrite de ce nom, *Takkhaçilâ*. Je ne puis reconnaître cette ville ni dans *Attok*, avec Rennel

BIBLIOGRAPHIE.

Ramaseeana, or Vocabulary of the peculiar language used by Thugs, with an introduction, by capt. SLEEMAN. Calcutta, 1836, in-8°. Prix : 12 roupies.

On possédait déjà dans les Recherches de la Société de Calcutta un vocabulaire de l'argot de la caste des Thugs, mais beaucoup moins complet que celui de M. Sleeman, lequel, dans ses fonctions de chef de la police particulière établie par la Compagnie des Indes pour la suppression de cette caste, a eu des occasions singulièrement favorables pour étudier les mœurs et le dialecte de cette secte monstrueuse.

Futawa Qaza khan, or the institutes of Aboo-Huneefa collated with four manuscripts and corrected for the press

et Barbié du Bocage, ni dans *Torbila,* avec M. Court : ces deux positions sont trop rapprochées de l'*Indus.* Arrien, qui est toujours d'une grande exactitude dans le détail, et aux expressions duquel on peut donner toute leur valeur, indique que la ville de *Taxila* était située dans l'intérieur des terres, quand il rapporte qu'Alexandre, après avoir sacrifié sur les bords du fleuve qu'il venait de traverser, se dirigea vers la ville de *Taxila* : ἄρας δὲ ἀπὸ τοῦ Ἰνδοῦ ἐς Τάξιλα ἀφίκετο κ. τ. λ. Je prouverai d'ailleurs dans mon mémoire, par plusieurs témoignages appartenant à diverses époques, que le territoire de *Taxila* s'étendait sur les deux rives de l'*Indus.* Ce fait explique d'une manière satisfaisante et confirme, contre le récit de Quinte-Curce sur la première rencontre d'Alexandre et de Taxile, la mention faite par Arrien de l'acte de soumission que le prince indien vint faire au conquérant jusque sur les bords du *Cophes* et sur les frontières de la contrée des *Paropamisades.*— E. J.

by Moolvees Mahommed Moraud, Hafiz Ahmud Kubeer, and others. Calcutta, 1836, in-8°; 4 vol. lithographiés. Prix : 5 l. sterling.

Ramayana, of Tulsi das, in the Bhasha dialect. Calcutta, 1837, in-4°, lithographié. Prix : 18 sh.

A spelling book in English, Assamese and Thaï, prepared for the use of the Sadiya mission schools. Sudiya, in Assam, in-12.

An historical Review of the political relations between the British government in India and the Empire of Ava; compiled by G. T. Bayfield. Calcutta, in-8°. Prix : 2 roupies.

Bhragho Bahar (le jardin du printemps), en dialecte hindi. In-8°, lithographié à Cawnpore. Prix : 12 sh.

Notes on Indian affairs, by the hon. F. J. Shore. London, 1837, in-8°, 2 vol. Prix : 28 sh.

Lexicon arabico-latinum, ex opere suo majore in usum tironum excerptum, edidit G. W. Freytag. Halis Saxonum, 1837, in-4°.

De glossis Habichtianis in quatuor priores tomos MI Noctium dissertatio critica. Scripsit Henricus Orthobius Fleischer. Lipsiæ, 1836, in-8°.

AVIS

AUX MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ.

Les lecteurs de ce Journal savent que la Société asiatique a offert à la Société asiatique de Calcutta de servir d'intermédiaire entre elle et les personnes ou les établissements publics qui désirent souscrire aux différents ouvrages que la Société de Calcutta entreprit d'achever lorsque le gouvernement général de l'Inde y eut renoncé. C'était un devoir pour la Société de Paris de témoigner en cette occasion à la Société de Calcutta tout l'intérêt qu'elle prenait à sa généreuse entreprise, et elle remplit ce devoir avec un plaisir d'autant plus grand que c'est en même temps un service qu'elle rend aux savants du continent, en leur donnant le moyen de se procurer des ouvrages classiques au même prix qu'à Calcutta, sauf les frais de transport. Quiconque s'est occupé de littérature orientale sait combien les livres imprimés dans l'Inde deviennent en peu de temps rares et chers en Europe, et combien il y en a que l'on ne peut se procurer à aucun prix. Nous croyons qu'on saura gré à la Société de ce qu'elle a pris des mesures qui remédieront à cet état de choses, au moins pour quelques-uns de ces ouvrages. Voici la liste de ceux qui sont arrivés jusqu'à ce jour, et qui se trouvent au Bureau de la Société :

Mahabharata, texte sanscrit. In-4°, vol. I et II, 40 fr. chacun. —L'ouvrage entier aura 5 volumes.

Raja Tarangini, texte sanscrit. In-4°, 28 fr.

Susruta, texte sanscrit. In-8°, 2 vol. 25 fr.

Naishada tcharitra, texte sanscrit. In-8°, vol. I, 22 fr.

Prinsep's useful tables (Tables de poids et mesures, de chronologie et de généalogie). 2 cahiers, 16 fr.

Asiatic Researches. In-4°, vol. XVI et XVII, 34 fr. chacun; vol. XVIII, 1re et 2e part. 22 fr. chacun; vol. XIX, 1re part. 25 fr.; vol. XX, 1re part. 22 fr.

—Tables of vol. I-XVIII. 20 fr.

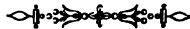
Inaya, texte arabe. Vol. III et IV, 76 fr. — Les vol. I et II sont sous presse.

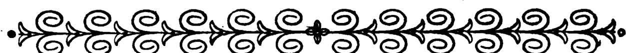
Csoma de Kœrœs, *Tibetan dictionary*. In-4°, 27 fr. — *Tibetan grammar*. In-4°, 22 fr.

La Société asiatique n'a aucun intérêt pécuniaire dans cette vente : elle rend compte du produit intégral à la Société de Calcutta, qui doit l'employer à faire imprimer d'autres ouvrages orientaux. Les personnes qui désirent se procurer un ou plusieurs des ouvrages annoncés sont priées de s'adresser directement à M. Cassin, agent de la Société, rue Taranne, n° 12, et d'indiquer en même temps la voie par laquelle elles désirent recevoir les ouvrages demandés.

ERRATA POUR LE NUMÉRO D'AOUT.

Page 177, ligne 24, lisez : dispersion.





JOURNAL ASIATIQUE.

NOVEMBRE 1837.



NOTICE

Sur les découvertes archéologiques faites dans l'Afghanistan par M. Honigberger.

(Suite.)

Dans cette contrée déchue de tant de puissance et riche seulement de souvenirs historiques, où presque tous les lieux habités sont de misérables villages et toutes les ruines celles de grandes cités, on trouverait difficilement un point qui mérite plus que Djelalabad d'appeler l'attention du voyageur et de l'archéologue. Ville qui semble oubliée par le temps au milieu des ruines qui l'entourent, Djelalabad est restée debout comme pour indiquer l'emplacement du siége d'une grande puissance et d'une haute civilisation dans les temps anciens. C'est dans ses environs en effet, à un mille et demi à l'ouest de son enceinte, dans un lieu couvert de grandes

masses de ruines et nommé *Beghram*, comme tous les autres sites de l'Afghanistan où s'élevaient autrefois des villes puissantes, que M. Masson, cet aventureux voyageur qui, prenant possession des ruines de cette contrée, partage entre elles des noms presque oubliés et des royaumes qui ne sont plus, croit retrouver les vestiges de l'ancienne *Nysa*, ou bien peut-être de *Nagara*, que les Grecs avaient surnommée *Dionysopolis*[1]. C'est une opinion que semblent confirmer tous les témoignages et à laquelle peut donner une nouvelle autorité l'existence dans le voisinage de Djelalabad, peut-être au lieu même de *Beghram*, d'un grand amas de ruines, qui sont celles d'un seul édifice, probablement d'un palais écroulé sur ses propres fondements, et ne formant plus aujourd'hui qu'un immense monceau de débris, mais encore si élevé, que le nawab de Djelalabad y monte souvent pour y jouir, comme d'un belvédère, de la fraîcheur de l'air et de la vue si variée de la plaine[2]. On ne peut sortir des murs de Djelalabad sans rencontrer des ruines, sans fouler de ces débris de monuments qui attestent la magnificence déchue d'une ville autrefois puissante, d'une résidence royale. Entre tous ces débris, les plus nombreux et jusqu'à

[1] Second rapport de M. Masson sur les découvertes de médailles faites à Beghram, dans le Kohistan de Kaboul, *Journal of the Asiatic Society*, t. IV. Janvier 1836.

[2] Mémoire du docteur Gerard sur les topes et les antiquités de l'Afghanistan, *Journal of the Asiatic Society*, t. III. Juillet 1835.

ce jour les plus intéressants, parce qu'ils sont encore les seuls explorés, sont certainement ceux des *topes* : « Entre *Bâlâbâgh* et Djelalabad, écrit Mohan « Lal, le *mounchî* du docteur Gerard, sur les deux « rives du *Sourkh âb*, s'élèvent des *topes* en grand « nombre, semblables à ceux de *Mânikyâla*, mais « un peu moins élevés. » C'est, il faut le remarquer, dans la même direction, non loin de *Bâlâbâgh*, que le même voyageur signale « un lieu couvert « de ruines, et nommé *Bahhar*, où les musulmans « sont constamment occupés à fouiller, et trouvent, « entre autres objets, des matières d'or et des idoles, « que leurs préjugés religieux les portent à briser « aussitôt que découvertes [1]. » Mais c'est surtout, suivant la même autorité, au pied des montagnes, sur les deux rives du *Kâboul deriâ*, qu'il faut chercher d'imposantes masses de ruines : « De Kaboul « à Djelalabad il y a un nombre infini de *topes* ou « de *bourdj* dispersés sur la surface de la contrée, « la plupart détruits par les ravages des pluies, ne

[1] Il n'est pas facile de se former une idée précise de cette classe de monuments, qui se trouve fréquemment dans les ruines de *Bahhar* et que Mohan Lal désigne par le nom de *vases de grès* (*stone vessels*); ces monuments, qui sont peut-être des pierres creusées en forme d'auge, renferment, au rapport des gens de la contrée, des cadavres *dans l'attitude de pénitents;* aux pieds de ces cadavres sont placées de petites boîtes de cuivre qui contiennent des médailles de même métal. Les ruines de *Bahhar* mériteraient d'appeler l'attention d'un voyageur qui se consacrât au soin de les explorer avec cette persévérance dont les fouilles entreprises par M. Masson, à *Beghram*, dans le *Kôhistân* de Kaboul, présentent un honorable exemple.

« présentant plus à l'observateur que quelques ves-« tiges de leur première forme; plusieurs encore « debout, attirant son attention par leur conserva-« tion à peu près parfaite[1]; » et Mohan Lal, un Indien, exprimant des regrets sur l'indifférence du gouvernement anglais pour ces monuments d'une grande puissance, ceux peut-être d'une première domination européenne dans ces contrées, ajoute, en faisant allusion aux explorations de M. Honigberger : « Ce sont des étrangers qui, par la décou-« verte de ces trésors d'antiquités, se parent de la « couronne de la science et de la réputation ! » Un autre témoignage sur ces monuments est celui qu'on trouve dans un mémoire du docteur Gerard rédigé à Djelalabad en présence même de leurs ruines, et où les faits exposés reçoivent de cette circonstance un caractère de certitude qui manque d'ailleurs entièrement aux hypothèses historiques qu'ils ont suggérées à l'auteur. « Les *topes* s'élèvent « encore en foule sur les deux bords de la rivière « qui coule à l'extrémité septentrionale de la vallée; « ces monuments noircis par le temps s'étendent « comme sur une ligne depuis *Bâlâbâgh* jusqu'au « confluent du *Sourkh roûd* avec le *Kâboul deriâ*, à dix « milles environ au-dessous de *Derônteh* et à quatre « de Djelalabad. En traversant la vallée dans cette « direction, nous en remarquâmes plusieurs qui « n'étaient pas encore écroulés, mais qui avaient « sans doute été fouillés à leur base, puisque c'est

[1] *Delhi Gazette*.

« précisément dans ces environs qu'ont eu lieu les « dernières explorations; on en voyait d'autres dans « la plaine, entièrement dégradés et qui s'étaient « affaissés en monceaux de ruines assez semblables « à nos *cairn;* il est rare d'ailleurs de rencontrer des « *topes* situés ainsi au milieu des champs. C'est sur « un banc de roches de concrétion qui se lie à la « base du *Sefîd kôh,* et forme la limite de la culture « au sud de la vallée, que s'élèvent comme sur une « seule ligne la plupart de ces tumulus ruinés, assis « chacun sur une éminence naturelle et isolée, bien « que la base de plusieurs repose sur une plate-« forme élevée en maçonnerie; on en remarque « une douzaine qui ne sont pas seulement d'infor-« mes amas de débris, mais bien encore des massifs « réguliers de grandes dimensions, jusqu'à ces der-« niers temps respectés par la main des hommes, « comme le prouve le succès des recherches de « M. Honigberger. Un singulier emplacement a été « choisi pour ces monuments, sur un sol âpre et « rocailleux, sillonné de nombreux ravins, et dont « les pentes, formées d'une roche poreuse, sont « percées de grottes semblables, me dit-on, aux « cavernes creusées dans les montagnes par les *Kâ-* « *fir;* ces excavations servent encore de retraite à « des familles de pâtres qui émigrent avec leurs « troupeaux suivant la variation des saisons, et « viennent prendre leurs quartiers d'hiver dans ces « antres de troglodytes. De l'emplacement de ces « *topes* on domine toute la contrée, où la vue ne se

« repose d'ailleurs que sur la riche végétation qui « couvre le fond de la vallée ; au sud de cette ligne « commence un plateau formé de gravier, de cailloux « et de pierres roulées, complétement aride et sté- « rile, qui s'étend l'espace de dix ou douze milles « jusqu'au pied du *Sefîd kôh;* là seulement on re- « commence à voir des villages et des jardins, ou « s'enfonçant dans les sinuosités de la montagne ou « s'élevant sur son penchant jusqu'où le permet la « rigueur de la température. Cette partie du terri- « toire de Djelalabad, qui n'accorde au nawab qu'une « fidélité capricieuse, et à son autorité qu'une obéis- « sance équivoque, est rarement fréquentée et très- « peu connue : quoiqu'on m'ait assuré qu'il n'y a « pas de monuments au-dessus de la ligne dont j'ai « fait mention, je ne doute pas que des recherches « dirigées vers ce point ne fussent récompensées « par le succès, et qu'on ne découvrît des *topes* sur « les flancs de cette magnifique chaîne de monta- « gnes couronnées de neiges perpétuelles. C'est là, « dans une gorge enfoncée entre les rochers, que « s'élève une colonne de style grec nommée سرخ « منارہ *Sourkh minâreh* à cause de sa couleur rou- « geâtre[1]; elle s'élance d'une éminence naturelle « dont les pentes roides semblent se dresser comme « des pans de mur : un autre monument grec, une

[1] On a déjà vu plus haut qu'une colonne, probablement du même style et de la même époque, qui se trouve dans les montagnes à l'est de Kaboul, au lieu de *Tcheker i bâlâ*, est nommée par les habitants de la contrée منارۀ سیاه *minâreh syâh* ou la *colonne noire*.

« autre colonne, se voit comme suspendue aux « flancs de cette chaîne, à une hauteur considérable. Aucun de ces monuments ne porte d'inscrip- « tion ni d'autre indice de son origine, mais j'ap- « prends qu'il n'y a aucun doute sur ce point [1]. »

La description qu'on vient de lire semble avoir été rédigée pour servir de texte à une des planches annexées à cette notice, qui représente la plaine de درونته *Derônteh*, et elle a certainement le mérite d'être plus pittoresque que cette esquisse imparfaite, peut-être même celui d'être plus exacte. Il faut néanmoins observer en faveur de notre planche que cette vue, dont le premier plan seulement est emprunté aux croquis du voyageur, a été complétée sur ses indications et sous ses yeux par une espèce de tracé topographique de la plaine, où la perspective a été souvent sacrifiée au désir d'indiquer les positions avec une précision et à une distance qu'elle n'eût pu facilement atteindre. Aussi n'est-il pas inutile de fournir à l'imagination les moyens d'en recomposer l'ensemble dans de meilleures proportions, en signalant les principaux points rassemblés dans son cadre, en faisant connaître leurs distances respectives et leurs rapports avec ceux qui sont cités dans la notice du docteur Gerard.

La plaine qui s'étend au sud de Djelalabad emprunte son nom soit à cette ville, soit au village

[1] Le docteur Gerard fait-il allusion en cet endroit à quelque tradition locale qui attribuerait l'érection de ces colonnes à *Iskender* (Alexandre) ou à quelqu'un de ses descendants?

de *Derônteh*, un de ceux qui s'élèvent au pied du *Sefîd kôh;* de tous les autres lieux habités qui sont situés sur la même pente de montagnes, le seul dont le nom soit connu est celui de *Kanoun*, où M. Honigberger s'arrêta quelque temps pour diriger les travaux d'exploration qu'il faisait exécuter dans les environs. C'est dans cette moyenne région, sur cet exhaussement du sol formé de roches stériles, qui lie pour ainsi dire la plaine à la base des montagnes, que se placent, au premier plan de l'esquisse jointe à cette notice, les deux premiers *topes*, ceux qui sont le plus rapprochés du spectateur; de ce point élevé la vue s'étend à un horizon lointain terminé de presque tous les côtés par les cimes neigeuses des montagnes, dont la ligne douteuse semble flotter avec celle des nuages qui les couronnent : au-dessous des collines arides qui portent ces *topes*, passe une route assez fréquentée qui les sépare de la plaine. Au nord, coule dans un lit profond, et au pied d'une des chaînes de l'Himâlaya, le كابل دريا *Kâboul deriâ*, fleuve dont le cours entier, depuis sa source jusqu'à son confluent avec l'Indus, s'enfonce entre des montagnes, souvent tellement rapprochées, qu'il semble les avoir divisées par la violence de ses eaux. Sur la rive gauche du fleuve se voient quelques *topes* épars au pied de l'Himâlaya; mais ce sont moins ces massifs écroulés qui attirent l'attention de l'observateur, que des monuments d'un autre genre et d'un autre âge, ceux de la plus ancienne civilisation

qui ait visité cette contrée; on ne peut les nommer des ruines, car ils sont encore debout au milieu des grands débris qui couvrent le sol; on les nommerait mieux peut-être des villes désertes, abandonnées par les hommes depuis plusieurs siècles : mais la main des hommes n'en a pas posé les fondements, et d'ailleurs les pâtres afghans qui dans leurs migrations annuelles y cherchent souvent un asile, y renouvellent sans cesse une population passagère. Ces monuments qu'on est embarrassé de définir, sont les سمچ ها *Soumoutch hâ* ou les *cavernes;* c'est par ce nom que les désignent les gens de la contrée, lorsqu'ils font admirer aux voyageurs ces habitations des premiers âges, ces grottes immenses creusées dans le flanc des montagnes[1] : écoutez leurs récits, dans lesquels se perpétuent ces traditions locales si utiles à recueillir, non pas pour connaître l'histoire des temps auxquels elles se rapportent, mais pour apprécier l'esprit des temps où elles se sont formées; c'était autrefois une ville considérable, la capitale d'un roi puissant; elle avait ses grands édifices et ses voies royales, et ses rues tortueuses, et ses habitations étroites pour le peuple; le pâtre qui vous en montre les palais, sait encore quelle était la destination de chacune de leurs vastes salles; ici le roi rendait la justice à ses sujets et s'entretenait avec les hommes les plus sa-

[1] Il est à peine nécessaire d'avertir que la planche déjà citée indique la position de ces grottes plus exactement qu'elle n'en représente l'aspect.

vants de son royaume; là se tenaient les officiers chargés d'introduire en sa présence; plus loin, à ces piliers qui soutiennent la voûte, étaient attachés ses chevaux, plus rapides que le vent; plus loin encore, où s'ouvre une large caverne, étaient gardés ses éléphants et ses chars; dans les lieux les plus inaccessibles il avait déposé ses immenses trésors. Ne semble-t-il pas que dans ces récits merveilleux, légendes d'hier qui seront histoire demain, se réalise, pour ainsi dire, cette civilisation des *Yakcha* et des *Gouhyaka* qu'ont si admirablement décrite les poëtes indiens? Ne semble-t-il pas que le palais de *Kouvéra*, le dieu des trésors et des mines, ne soit plus une fiction? Vous avez retrouvé le merveilleux édifice, il ouvre devant vous ses larges portiques. Ce n'est pas non plus une simple fiction que les traditions si religieusement conservées par les habitants de la contrée, sur cette ville à plusieurs étages, qui s'étend et qui grimpe, pour ainsi dire, dans l'intérieur d'une montagne; cette ville a eu ses habitants, elle a eu son nom qui la distinguait des autres acropoles souterraines de la Bactriane. Partout, en effet où se rencontrent de ces monuments de la première culture humaine, il s'y attache des traditions semblables, dont le recueil formerait une intéressante histoire légendaire de l'Afghanistan. Burnes a recueilli avec quelque soin celles qui se rapportent aux cavernes de la vallée de Bamian. « Des excavations, dit-il, se voient dans « toutes les parties de la vallée, l'espace de près de

« huit milles, elles servent encore de retraite à une « population considérable; les gens de la contrée « les nomment *Soumoutch*. Une montagne détachée « au milieu de la vallée, tout entière percée de « grottes et creusée comme en forme de ruche, « nous rappelle naturellement les troglodytes des « historiens d'Alexandre; elle est connue sous le « nom de ville de *Ghoulghoula*, et renferme des en- « filades de cavernes qui s'étendent dans toutes les « directions; c'est, dit-on, l'ouvrage d'un ancien roi « nommé *Djoulal*. La montagne de Bamian est for- « mée d'une terre argileuse durcie et mêlée de « cailloux roulés, aussi le travail d'excavation pré- « sente-t-il peu de difficultés; mais ce qui appelle « l'attention, ce sont les prodigieuses proportions « dans lesquelles il a été exécuté. On trouve des « grottes des deux côtés de la vallée; mais le plus « grand nombre sont percées dans le flanc des mon- « tagnes situées au nord, où se voient les idoles gi- « gantesques; elles forment là comme une immense « cité. On engage fréquemment des ouvriers pour « faire des fouilles dans les ruines, et leurs travaux « sont toujours récompensés par la découverte d'an- « neaux, de débris antiques, de médailles et d'au- « tres objets semblables : les médailles portent pour « la plupart des légendes koufiques et sont, par con- « séquent, d'une date postérieure à l'ère musulmane. « Ces grottes ou habitations souterraines n'affectent « aucun luxe d'architecture, et consistent simple- « ment en un trou carré pratiqué dans la montagne;

« quelques-unes seulement se terminent en forme de « dôme et ont une frise taillée dans le massif immé« diatement au-dessous de la naissance du cintre. « Les habitants de la contrée font sur les grottes de « Bamian plusieurs récits merveilleux, entre les« quels le conte d'une mère qui perdit son enfant « dans ce labyrinthe et ne le retrouva qu'après douze « années de recherches; le conte est ridicule, mais « il est destiné à donner une haute idée de l'étendue « de ces travaux souterrains. Des grottes sont creu« sées dans toutes les parties des niches qui abri« tent les idoles, et la plus spacieuse de ces excava« tions pourrait contenir un demi-régiment. Bamian « paraît appartenir par ses origines à une haute an« tiquité[1]; c'est peut-être la ville qu'Alexandre fonda « au pied du Paropamise, avant d'entrer dans la « Bactriane. La contrée qui s'étend de Kaboul à « Balkh porte encore aujourd'hui le nom de باختر « زمین *Bâkhter zemîn* ou *pays de Bâkhter*. Il est pos« sible que l'étymologie de Bamian, qu'on emprunte « au mot persan بام, *voûte, terrasse*, et qu'on rap« porte à l'élévation de son site, fasse plutôt allu« sion aux grottes qui s'élèvent les unes sur les au« tres dans l'intérieur de la montagne, et dont les « étages inférieurs servent de lieu de halte aux ca-

[1] Cette opinion ne serait pas exacte si elle se rapportait à la ville actuelle de Bamian, qui n'a que quelques siècles d'existence; elle s'appliquerait avec plus de justesse à l'ancienne ville de ce nom, détruite par les Mongols et dont les ruines, qui existent encore à une journée au nord de la ville moderne, sont connues sous le nom de *Maoubalik* ou *ville de désolation*.

« ravanes qui vont à Kaboul ou qui en viennent, « tandis que les plus élevés sont réservés à l'usage « de greniers par les habitants du pays. » Burnes, rejetant avec raison les diverses traditions qui se perpétuent encore sur le sol même, ou qui ont été recueillies dans les siècles précédents par des auteurs musulmans sur les grottes et sur les colosses de Bamian, paraît s'être persuadé que ces gigantesques statues, représentant, au rapport des indigènes, le roi *Salsal* et la reine *Chah mama*, sont l'œuvre de quelque chef de tribu puissant qui résidait dans cette région souterraine, et qui a eu la prétention d'assurer l'immortalité à sa dynastie en en consacrant les images sous cette forme colossale. J'ignore sur quelles observations particulières et qu'il n'a point jugé utile de communiquer au public, M. Burnes a fondé cette opinion qui lui est propre; mais je doute qu'il soit possible d'établir, sans autre secours que l'observation, quelque rapport historique certain entre les anciens habitants de *Ghoulghoula* et le prince qui a érigé les prodigieuses statues désignées par le nom de بُت *Bout*[1]; il ne paraît pas du moins

[1] Ce terme, d'une signification vague, mais dont l'étymologie, reconnue avec certitude, explique et justifie les divers sens qu'on y a successivement attachés, désigne le plus souvent une *idole;* les musulmans de l'Afghanistan et de la Boukharie l'appliquent indifféremment à tous les objets d'art qu'ils retirent des ruines d'anciennes villes et qu'ils supposent appartenir aux temps de l'idolâtrie, c'est-à-dire à un âge antérieur à l'ère de l'islam. Il ne faut pas d'ailleurs confondre ce mot avec l'indien *bhoût*, démon, comme l'a fait le docteur Gerard, à qui ce seul rapprochement a fourni le

que l'architecture des *Soumoutch*, d'un caractère si primitif qu'elle n'offre pas même une simple corniche pour point d'appui aux conjectures dont elle est l'objet, puisse être utilement comparée avec le style sans doute inélégant et l'exécution défectueuse, il faut en convenir, des figures colossales de Bamian, mais style surchargé d'ornements, qui accuse un âge de décadence plutôt que celui des premiers essais de l'art, et exécution encore très-remarquable dans ses défauts mêmes, qui a tout le mérite auquel peuvent prétendre ces gigantesques représentations, caprices de la puissance plus encore que de l'art, créées moins pour satisfaire l'esprit que pour l'étonner. Nous ne sommes heureusement pas réduits, comme le pensent Burnes et Gerard, à de vaines conjectures sur l'origine et la nature de ces singuliers monuments; je prouverai dans un mémoire spécial sur les antiquités de Bamian[1], que nous possédons sur les *Bout* des témoignages antérieurs de plusieurs siècles à celui de l'historien de Timour, témoignages authentiques, qui s'accordent de tout point avec le véritable caractère de ces figures, et qui signalent à nos regrets des œuvres plus étonnantes encore, qui ont péri sans doute à l'époque de la première invasion de cette contrée par les Arabes. Les mêmes témoignages, qui nous ont été

sujet d'une description vraiment fantasmagorique des montagnes de Bamian.

[1] Ce mémoire est destiné à former le complément de cette notice.

conservés par les historiens chinois, nous permettent d'assurer qu'aux VIIe et VIIIe siècles de notre ère les *Soumoutch* de Bamian étaient encore régulièrement habitées par une population qui s'y retirait pendant les mois d'hiver et qui émigrait au printemps. Ces villes hypogées, dont la plus considérable paraît être celle de *Ghoulghoula*, appartiennent certainement à la civilisation primitive de cette contrée et doivent avoir été habitées plusieurs siècles avant l'expédition d'Alexandre; aussi peut-on s'étonner de n'en trouver aucune mention dans ceux de ses historiens dont les ouvrages nous sont parvenus; Arrien, qui pour le passage du Paropamise, a consulté les mémoires d'Aristobule, abrége évidemment ou plutôt supprime le récit original; Diodore et Quinte-Curce, qui empruntent à Clitarque une relation de la même marche où se retrouve le caractère d'exagération propre à cet auteur, ne parlent point des habitations souterraines des Paropamisades; on ne saurait du moins appliquer aux *Soumoutch*, comme paraissent l'avoir fait quelques voyageurs, ces paroles de Quinte-Curce : « Tuguria latere primo struunt, et quia sterilis est « terra materiæ, in nudo etiam montis dorso usque « ad summum ædificiorum fastigium eodem laterculo « utuntur. Cæterum structura latior ab imo paula- « tim incremento operis in arctius cogitur, ad ulti- « mum in carinæ maxime modum coït : ibi foramine « relicto superne lumen accipiunt. » Cette description est évidemment celle de constructions déta-

chées, appuyées contre le flanc des montagnes, et non pas de syringes continues creusées dans les montagnes mêmes; mais elle me paraît liée par plusieurs rapports à l'histoire des *Soumoutch*. Je crois du moins reconnaître dans la construction de ces huttes de forme conique bâties en briques séchées au soleil, une imitation des grottes creusées en forme de ruche, imitation encore trop voisine du modèle pour n'être pas le premier essai architectonique de cette tardive civilisation qui commençait à se développer dans son propre principe, et presque sans secours, à l'époque de l'expédition d'Alexandre : les matériaux étaient les mêmes dans l'un et l'autre genre de construction; dans le plus récent seulement on taillait en briques, au lieu de la creuser, cette terre argileuse mélée de couches calcaires dont sont formées les montagnes des environs de Bamian. L'exactitude de ces détails est justifiée par les ruines d'une ancienne forteresse qui se voient encore dans cette vallée, et que Burnes et Gerard nous représentent comme des masses d'argile séchées et durcies par l'action successive des deux températures extrêmes. Je conjecture, mais non pas sans hésitation, que le rocher se liant à la chaîne du Caucase, où les Grecs avaient reconnu l'antre de Prométhée, était, comme la montagne de la vallée de Bamian, percé de grottes profondes et intérieurement habité, et que l'une de ces ouvertures, plus large et d'un aspect plus sauvage que les autres, de laquelle les Grecs avaient peut-être

entendu sortir des voix humaines, avait représenté à leur imagination déjà préparée à de semblables rapprochements, la scène du grand drame mythologique de Prométhée. Si je me suis arrêté à décrire les grottes de Bamian, et à exposer mes conjectures sur leur origine, sur leur rapport avec les progrès de la civilisation dans cette contrée, c'est que les mêmes considérations me paraissent être applicables aux *Soumoutch* visitées par M. Honigberger, et généralement à tous les hypogées qui existent dans les diverses branches occidentales de l'Himâlaya; ces habitations des premiers âges, qu'on peut comparer à de grandes ruches (et c'est une ressemblance que complètent les mœurs nomades de leur population passagère), doivent avoir été creusées presque toutes vers le même temps, sous l'influence de conditions sociales à peu près égales et très-probablement sous la direction des mêmes habitudes, pour ne pas dire des mêmes règles de travail; elles ont dû cesser d'être régulièrement habitées à des époques différentes, suivant leur plus ou moins grande proximité des routes par lesquelles la civilisation a pénétré dans ces sauvages contrées, et il est probable que les *Soumoutch* des montagnes qui bordent le *Kâboul deriâ* étaient déjà abandonnées au temps de l'invasion de l'Inde par Alexandre, la civilisation indienne s'étendant dès lors avec la domination des princes *Takchaçila* sur une partie considérable des contrées situées entre l'Indus et le Cophes : quant à la durée de ces singuliers monu-

ments, les plus simples et peut-être les mieux conservés qui existent, elle doit sans doute se mesurer à celle des montagnes dans lesquelles ils ont été taillés, et cette opinion ne paraît pas trop hardie, quand on se rappelle que cette extrémité de l'Himâlaya a été autrefois ébranlée par de violents tremblements de terre, sans que ces villes à plusieurs étages se soient écroulées sur leurs fondements. Il n'y a, dans mon opinion, aucun rapprochement à faire entre les *Soumoutch* de l'Afghanistan et les grands hypogées de l'Inde occidentale et méridionale, tels que ceux de *Gharipour* (Éléphanta), de *Sachti* (Salsette), de *Veroula* (Ellora), de *Karali* et d'*Adjanta;* ces divers monuments appartiennent à des âges et à des états de civilisation différents, ils représentent des sociétés qui n'avaient rien de commun; les idées religieuses qui ont présidé à l'excavation des temples souterrains du Dekhan étaient certainement étrangères aux troglodytes de l'Inde supérieure, qui avaient creusé pour leur habitation des trous réguliers dans le flanc des montagnes, et les besoins auxquels satisfaisaient d'une manière si simple ces tribus encore sauvages n'étaient plus depuis longtemps ceux de la race intelligente qui avait créé, dès une haute époque, les merveilles qui font encore l'admiration de notre siècle; les grottes de Bamian sont des monuments irrécusables de l'absence de civilisation, les temples souterrains d'Éléphanta et d'Ellora, le monastère *de la Colombe* avec ses étages taillés en pyramide

dans le roc[1], sont des prodiges de puissance et d'art qui n'ont été égalés dans aucune autre contrée de l'Asie, et auxquels est restée constamment inférieure dans l'Inde même, pendant les siècles suivants, une architecture d'une plus grande richesse, mais d'un caractère moins imposant et d'une forme moins correcte[2]. Quoique ces hypogées, d'origine et de

[1] *Fo koue ki*, traduction de M. Abel-Rémusat, chap. XXXV.

[2] Ces monuments de l'Inde ancienne sont si magnifiques, leurs proportions sont si grandes, leurs détails si variés et d'un tel fini, qu'aucun voyageur ne peut en faire une nouvelle description sans ajouter aux observations de ses prédécesseurs; mais un intérêt particulier recommande les notes suivantes, dans lesquelles on a essayé d'estimer le travail matériel qu'ont dû exiger les immenses ouvrages d'Ellora et de *Dauletabad;* je les extrais d'une lettre inédite de V. Jacquemont, datée de Pounah, qui m'est obligeamment communiquée par M. A. Troyer :

« Les caves d'Ellora sont pour moi à tous égards une énigme « inexplicable. Les temples souterrains bouddhiques et brahma- « niques paraissent être dans le même état de conservation; ils sont « creusés à 200 pas les uns des autres par groupes distincts : un « groupe central brahmanique, un groupe méridional bouddhique, « un groupe septentrional bouddhique ou djainique (car la nature « de ce dernier groupe n'est pas aussi manifeste que celle des deux « autres; M. Erskine et M. Sykes en font des temples djainiques; « mais les vingt-quatre statues des Djina ne s'y trouvent pas; on n'y « voit que la figure de Bouddha). Des sectes rivales peuvent-elles « avoir travaillé paisiblement et dans le même temps si près les unes « des autres? et si ces vastes et magnifiques ouvrages ne sont pas « contemporains, comment les derniers ouvriers n'ont-ils pas ren- « versé, mutilé ceux des premiers?

« J'ai cubé le déblai des rochers excavés dans plusieurs des temples « souterrains d'Ellora : *trois millions et demi de pieds cubes* ont été « arrachés des flancs de la montagne pour la construction du *Kaïlâsa*, « le temple brahmanique central, qui est de beaucoup le plus vaste. « Or, estimant à 3 la pesanteur spécifique de la roche (c'est une « amygdaloïde fort variable), le poids du déblaiement serait de

destination si différentes, puissent être considérés comme représentant les deux termes extrêmes de la civilisation de ces contrées, les *Soumoatch* n'en sont pas moins dignes de notre attention, comme les seuls vestiges qui existent encore d'un état social vraiment primitif que nous devinons partout, mais dont le souvenir, les traditions et les monuments ne se sont conservés que dans ces hautes vallées de l'Himâlaya, parce que cet état social s'y est maintenu jusqu'à des temps plus rapprochés de nous, séparé par des montagnes presque inacces-

« 240,000,000 de kilogrammes ou 240,000 tonneaux de 2000 livres « chacun, ou le chargement de 1000 vaisseaux de 240 tonneaux. « Le temple brahmanique de *Doumar Seyna* (lisez *Dâmarasênâ*) a « exigé pour son creusement le déblaiement de 500,000 pieds cubes « de roche. Le temple bouddhique de *Biskarman* (*Viçvakarman*), le « seul temple d'Ellora dont le toit soit en voûte et où Bouddha est « assis sur le tumulus, a 150,000 pieds cubes de capacité; le roc « déblayé pèserait 12,000,000 de kilogrammes ou 12,000 tonneaux; « or il n'est pas le plus vaste des temples bouddhiques du groupe « auquel il appartient.

« Vous voyez donc que la construction de ces étonnants ouvrages « a exigé des forces mécaniques bien supérieures à celles par les- « quelles M. Watson croit pouvoir expliquer le mystère de leur « exécution. Au maillet et au ciseau, combien de siècles aurait-il « fallu à des bandes de Yogis et de Sannyasis pour creuser les « temples d'Ellora? D'ailleurs il y a autre chose à Ellora qu'un vaste « déploiement de force brute mécanique : il y a une quantité innom- « brable de sculptures, une architecture d'une richesse inépuisable, « d'une exécution impossible pour tous autres que des ouvriers « très-exercés, surveillés, dirigés constamment dans leurs travaux « par des maîtres habiles.

« Il me reste à voir bien d'autres édifices de ce genre qui se « trouvent sur ma route projetée; peut-être leur examen me suggè- « rera-t-il quelques vues sur leur origine, mais je vous avoue qu'au-

sibles des heureuses régions vers lesquelles les traditions de tous les peuples de l'Asie semblent s'accorder à reporter les origines de la civilisation. Aussi le soin que prennent les voyageurs de visiter ces terriers de la race humaine et de recueillir les contes populaires qui s'y rapportent, a-t-il droit à tout notre intérêt, et devons-nous savoir gré à M. Honigberger en particulier de l'attention qu'il a accordée aux *Soumoutch* de Djelalabad et aux merveilleux récits des pâtres afghans.

L'exploration de la ligne de montagnes qui s'é-

« jourd'hui je n'en ai aucune sur l'âge absolu ni sur l'âge relatif des « temples souterrains d'Ellora. La seule chose qui me paraisse cer- « taine, c'est qu'ils n'ont pu être creusés que par des populations « aidées par leurs gouvernements, et le gouvernement *saxifrage*, « protecteur de ces bizarres travaux, se trouve tout près d'Ellora : ce « devait être celui dont *Deogir* (*Dauletabad* des musulmans) était la « capitale.

« Vous avez lu sans doute bien des descriptions de *Dauletabad*; « néanmoins je vous en envoie le plan et la coupe. C'était une mon- « tagne conique dont la base a été taillée verticalement; on en a « fait ainsi un cylindre de 100 à 150 pieds de hauteur, et davantage « (près de 200 pieds) dans quelques parties, surmonté du sommet « du cône naturel. J'ai cubé le déblaiement du roc et l'ai trouvé de « 700,000 mètres cubes, ce qui fait en poids 2,100,000 tonneaux. « Les passages souterrains par lesquels on entre dans la base du « cylindre sont du même style riche et varié que l'on admire partout « à Ellora. Vous avez vu des gravures de Martin : eh bien, je ne « saurais comparer l'architecture de *Dauletabad* et d'Ellora qu'à ces « ordres d'architecture qu'enfante le génie fécond de ce grand « artiste dans chacune de ses productions nouvelles.

« Le Râdja ou la famille de Râdjas qui s'était taillé dans le roc « une telle retraite, devait creuser dans les flancs des montagnes « voisines les temples d'Ellora : le même génie, ou si vous l'aimez « mieux le même instinct de marmotte, préside à tous ces ouvrages. »

tend sur la rive gauche du *Kâboul deriâ* semble promettre d'importantes découvertes au voyageur qui en suivrait toutes les anfractuosités, qui oserait pénétrer dans ses parties les plus sauvages, et qui en visiterait avec attention les vallées les plus écartées : car les monuments du genre de ceux que je décris s'élèvent souvent dans des lieux qui semblent n'avoir pu être accessibles qu'au zèle religieux, et si l'on admet, ce que je me propose de prouver dans la suite de ce travail, que les *topes* marquent presque toujours l'emplacement d'anciennes habitations d'ascètes, on ne pourra se refuser à reconnaître que la secte religieuse qui a fondé ces monuments a accompli, dans toute leur étendue et avec une consciencieuse sévérité, les devoirs de pénitence qu'elle s'était imposés. C'est d'ailleurs dans les parties de ces montagnes les plus escarpées et les plus éloignées des *passages* qui servent de voie aux invasions aussi bien qu'aux communications pacifiques des peuples, que l'on doit espérer de rencontrer les monuments les mieux conservés, parce qu'ils n'ont eu probablement d'autre injure à subir que celle du temps, et que des mains avides n'ont point arraché de leurs fondements, pour les dissiper, des trésors dont ils ne doivent plus être dépouillés qu'au profit de la science. Les avantages d'une pareille exploration, les succès presque assurés qu'elle offrait, n'avaient sans doute pas échappé à la sagacité et à l'expérience de M. Honigberger; mais des circonstances personnelles,

surtout celles de temps, dont il ne dépendait pas de lui de changer les conditions, et peut-être aussi la prudence, dont un long séjour en Orient lui avait fait une habitude, ne lui permirent pas d'étendre comme il l'eût desiré, à cette chaîne entière de l'Himâlaya, des travaux d'exploration qui, restreints dans le cercle étroit que traçaient autour de lui le *Kâboul deriâ*, le *Sourkh roûd* et le *Sefîd kôh*, devaient être encore hâtés par une active surveillance pour être heureusement terminés dans l'espace de cinq mois, sans doute bien insuffisants pour une si grande entreprise. Aussi M. Honigberger ne dirigea-t-il ses recherches au delà du *Kâboul deriâ* que sur les deux *topes* les plus rapprochés de la plaine de Djelalabad; le premier, dont il nous a laissé ignorer le nom et qui paraît être dans un état de complète dégradation, est situé dans les montagnes un peu au-dessus des *Soumoutch*, et le second, qui emprunte le nom de *Bahrâbad* au lieu de son emplacement[1], se trouve à trois ou quatre lieues plus bas au pied des montagnes, à distance à peu près égale des *Soumoutch* et de la ville de Djelalabad. C'est à quatre lieues environ au delà de cette ville que se jette dans le *Kâboul deriâ* la rivière de سرخ رود *Sourkh roûd* ou سرخ ابي *Sourkh âb*, qui prend sa source dans le *Sefîd kôh* et coule dans la plaine entre *Derônteh*, *Kanoun*, *Sulthânpoûr*, *Tchehârbâgh* et Djelalabad; je dois observer que la

[1] Ce lieu ne doit pas être confondu avec celui de *Bahhar*, dont il est fait mention dans les lettres de Mohan Lal.

planche ci-jointe n'indique pas avec une parfaite exactitude la direction du cours de cette rivière. Le village de چهارباغ *Tchehârbâgh* est situé, suivant M. Honigberger, à deux lieues environ de Djelalabad; trois ou quatre lieues plus haut, dans la plaine et à peu de distance du *Sourkh roûd*, se voient les villages de سلطانپور پایین *Sulthânpoûr pâyîn* et de سلطانپور بالا *Sulthânpoûr bâlâ*, qui se trouvent à la distance de près de trois lieues du *Tôp i kala'i Malek Cheyeh*, assis lui-même à l'extrémité du plateau aride qui s'étend du pied des montagnes jusqu'à la vallée. Ces villages sont entourés de champs bien cultivés et de jardins entretenus avec soin; la végétation de la plaine de *Tchehârbâgh* paraît être plus riche et plus animée que celle de la plaine de *Derônteh*. Ce sont là les simples indications que j'ai recueillies de la conversation de M. Honigberger sur cette partie de la plaine qu'il n'avait pas intérêt à visiter avec la même attention et dans le même détail que celle qui s'étend sur la rive droite du *Sourkh roûd*, puisqu'il était obligé de limiter à cette dernière ses recherches archéologiques, et que la découverte de monuments qu'il eût dû laisser à d'autres le soin d'explorer, n'eût été pour lui qu'un sujet de regrets.

Nous pouvons compléter la description de la plaine de *Derônteh* par un fragment du journal de voyage de M. Trebeck, l'infortuné compagnon de Moorcroft, qui avait visité avec lui cette partie de l'Afghanistan quelques années avant MM. Masson et Honigberger : c'est au zèle de M. J. Prinsep que

nous devons la publication de cet intéressant passage du journal encore inédit de M. Trebeck[1]; l'intérêt du récit fait desirer qu'on en ait fidèlement conservé la forme originale dans l'édition qu'on prépare en ce moment de cette relation. « Le soir « où nous avions dressé nos tentes à *Sulthânpoûr*, « M. Moorcroft, en recueillant diverses informa- « tions, avait appris qu'il se trouvait aux environs « un certain nombre de monuments que les habi- « tants de la contrée nommaient *bourdj* ou *tours*, et « qui, à en juger par leur rapport, devaient être « exactement de la même forme que celui que nous « avions vu dans le canton de *Kherber*[2]. Par suite « du séjour prolongé que nous fîmes à *Bâlâbâgh*, « nous eûmes tout le loisir nécessaire pour aller à « leur recherche, et dans la matinée du 8, prenant « avec nous une personne attachée au service du « sulthan Mahmoud-khan, nous nous dirigeâmes « vers le lieu où ils nous avaient été signalés. La « route que nous suivions passait entre *Sulthânpoûr* « et le *Sourkh âb*, et un guide que nous prîmes à « ce village nous conduisit au bord du ruisseau, « qu'il nous fallut traverser : les eaux étaient si pro- « fondes et si rapides qu'on ne pouvait les passer « à pied; elles étaient de couleur rouge, ce qui s'ex- « pliquait facilement par la grande quantité de li- « mon rougeâtre qu'elles roulaient. Après avoir

[1] *Journal of the Asiatic Society of Bengal*, t. III, p. 574.

[2] *Kherber* n'est probablement qu'une faute typographique pour *Kheiber*.

« passé le *Sourtii* [illegible], puis traversé des champs ap-
« partenant à un petit *gerd* ou hameau [illegible], et
« une étendue de terrain [illegible] coupé par des
« cours d'eau, nous arrivâmes à une [illegible]
« et graveleuse atteignant à quelques centaines de
« toises de là la base des montagnes qui ferment la
« vallée de ce côté. Nous trouvâmes là un *dourdj*[1],
« mais son apparence nous fit éprouver un certain
« désappointement : il différait considérablement de
« ceux que nous avions rencontrés jusque-là, et bien
« que certainement antique il était d'une construc-
« tion moins solide ; son parement extérieur était
« formé en grande partie que de petites pierres
« d'ardoise irrégulièrement taillées et jointes sans
« ciment ; une partie considérable d'un de ses côtés
« s'était écroulée. Nous avions devant nous d'autres
« monuments semblables, nous ne nous arrêtâmes
« donc pas longtemps à examiner celui-ci. Nous en
« trouvâmes plusieurs et, avançant, le nombre en
« était de [illegible], si mes souvenirs sont exacts ; nous
« en aperçûmes un situé plus à l'ouest que les au-
« tres et d'une meilleure conservation ; nous nous
« dirigeâmes de ce côté. Il était assis sur un tertre
« rocailleux, au pied des montagnes, à peu de dis-
« tance de l'endroit où la rivière de *Kalhou* [illegible]

[1] Le *dourdj* [illegible] M. Trench [illegible]

[illegible]

« sortir de leurs gorges, et presque sur la même « ligne que les jardins de *Tchehârbâgh*. Nous mon- « tâmes à ce *bourdj*, et nous trouvâmes qu'il avait « à peu près les mêmes dimensions que celui qui « existe près de *Lallabâgh*[1], mais qu'il n'était pas, « comme nous l'avons déjà observé, de la même « forme. Il se trouvait être en meilleur état qu'au- « cun de ceux qui se voyaient aux environs, mais « il en différait peu pour le style et pour la coupe. « Il s'élevait sur un massif carré décoré de pilastres « avec des socles très-simples, mais des chapiteaux « d'une composition assez curieuse; si c'était là un « tombeau, on pourrait supposer que le centre de « ces chapiteaux représente dans un travail grossier « un crâne soutenu, soit par deux os dressés paral- « lèlement, soit par des appuis bifurqués à leur ex- « trémité inférieure; de chaque côté de ce symbole « s'élevaient deux grandes feuilles terminées en « pointe, et tout cet ornement soutenait deux pilas- « tres superposés, l'inférieur de moindre dimension « que le supérieur. Ce que cette étrange décoration « offrait de plus curieux, c'était que, bien que l'effet « en fût remarquable, elle n'était formée que de « petits fragments d'ardoise assez minces, habile- « ment rapportés, et que tout l'ouvrage paraissait « être plutôt l'essai d'un habile architecte pressé par « le temps et manquant de matériaux convenables, « que l'œuvre d'un artiste disposant de ressources « abondantes, du loisir nécessaire et d'ouvriers

[1] Il faut sans doute lire *Bâlâbâgh*.

« nombreux. Une rangée de degrés s'ouvrant dans « la partie méridionale du massif, avait autrefois « conduit au sommet de cette plate-forme, mais il « n'en restait d'autres vestiges que la saillie d'un « monceau de ruines. Au centre de la plate-forme « se trouvait la construction principale, nommée « *bourdj* par les habitants de la plaine; les flancs en « avaient été élevés perpendiculairement jusqu'à la « moitié de sa hauteur actuelle. Cette partie infé- « rieure était surmontée d'une corniche et avait un « plus grand diamètre que la partie supérieure de « la construction, la base de celle-ci s'appuyant en « retrait sur le sommet de la première. Elle était « divisée vers la moitié de sa hauteur par une mou- « lure ronde, et l'espace compris entre cette mou- « lure et la corniche était décoré d'une suite d'ar- « cades figurées en peinture sur le fond du monu- « ment, arcades dont le cintre s'ouvrait en ogive, « et que séparaient l'une de l'autre des piliers éga- « lement figurés par des inscrustations d'ardoise du « genre de celles dont on a parlé plus haut. La « partie supérieure de la *tour* avait dû être arrondie « ou former un cône, mais le sommet en était pres- « que entièrement écroulé. L'apparence que donnait « à son extérieur l'habile disposition des matériaux « était vraiment curieuse; il semblait de loin partagé « en cases comme la tablette d'un échiquier; ce qui « produisait cette illusion, c'était que des blocs de « quartz de couleur blanche et d'assez grande di- « mension étaient encastrés sur des lignes parallèles

« et à des distances égales dans le revêtement formé « de pierres d'ardoise d'une teinte noirâtre. J'ai trouvé « le temps, bien que ce fût en grande hâte, de jeter « sur le papier une esquisse de ce monument[1].

« La destination de ces constructions devint bien-« tôt un sujet de recherches, et M. Moorcroft, « ayant appris qu'on recueillait fréquemment des mé-« dailles dans divers endroits aux environs, chargea « un homme de confiance, le jour même qui suivit « notre retour, de se rendre dans le voisinage des « *bourdj*, et d'employer tous ses soins à se procurer « quelques anciennes pièces de monnaie. Les habi-« tants d'*Amirkhaïl,* petit village situé à peu de dis-« tance de ces monuments, lui dirent qu'ils avaient « appris par tradition que, dans les anciens temps, « une grande ville avait existé dans cette partie de « la vallée; ils indiquèrent quelques excavations qui « se trouvent dans les montagnes au delà du *Kâboul* « *deriâ* comme ayant fait partie de cette ville. Quant « aux médailles, ils reconnaissaient en avoir trouvé « plusieurs de bronze; mais comme elles n'avaient « pour eux aucune valeur, ils les avaient portées à « quelques-uns des marchés les plus voisins pour « les échanger contre de la monnaie courante. Ce « renseignement fut un avis utile pour la personne « chargée de cette recherche; elle réussit dans deux « ou trois visites qu'elle fit chez quelques Hindous

[1] On peut espérer de trouver ce croquis reproduit dans l'édition que prépare M. Wilson des journaux de voyage de MM. Moorcroft et Trebeck.

« de *Tchchârbâgh* et de *Sulthânpoûr*, à se procurer « plusieurs de ces médailles; elle fut moins heureuse « à Djelalabad. Ces médailles précieuses et d'un « haut intérêt portent presque toutes sur chaque « face des représentations de personnages humains, « mais comme ces figures se combinent fréquem- « ment avec les types de l'éléphant et du bœuf, on « peut conjecturer que les médailles appartiennent « à des princes qui professaient la religion brahma- « nique ou la foi bouddhique. Il y a d'ailleurs une « grande variété de types, et il se trouve certaine- « ment dans la collection deux ou trois médailles « qui doivent être grecques, une particulièrement « dont il y a huit ou dix exemplaires, et qui porte « d'un côté le buste d'un personnage royal avec le « bras droit étendu en avant d'un air d'autorité, « cette figure est exécutée avec une correction et « une franchise de style étrangères à l'Asie, du moins « dans les temps modernes. Quelques autres pièces « de la même grandeur que celle qui vient d'être « décrite, sont seulement empreintes de légendes « en caractères assez semblables au *dévanâgari*; des « légendes d'un autre genre qu'on voit sur des pièces « d'un plus grand module sont encore si nettes qu'un « orientaliste pourrait facilement les déchiffrer [1].

[1] Il ne paraît pas que les médailles recueillies par Moorcroft aient été recouvrées en même temps que ses papiers : c'est une perte qui, dans tous les cas, pourrait à peine exciter aujourd'hui quelques regrets; mais la notice que M. Trebeck donne de cette collection, quelque succincte et incomplète qu'elle soit, suffit à les prévenir tous. La collection était peu considérable et se composait

« Pour ce qui est des *bourdj* ou des massifs dont nous « avons fait mention, M. Moorcroft conjecture avec « une grande vraisemblance que ce sont les tom- « beaux de personnages qui ont occupé un rang élevé « entre les anciens habitants de cette contrée; mais « c'est là une question qui ne peut être résolue avec « certitude que par l'ouverture d'un de ces monu- « ments. On doit s'étonner qu'ils aient été respectés « jusqu'à ce jour par le zèle intolérant des musul- « mans; car, quelles que soient à ce sujet les asser- « tions de quelques personnes, leur état actuel de « dégradation semble devoir être attribué plutôt aux « injures du temps qu'aux tentatives de la cupidité. « Quelques gens nous ont dit que l'un d'eux avait « été ouvert, et qu'on avait trouvé à sa base une « petite cellule où étaient déposées des cendres, « probablement celles d'un corps humain. »

Tel est le tableau que traçait de la plaine de Djelalabad, il y a plus de dix années, un voyageur qui a eu l'avantage de précéder MM. Masson et Honigberger sur ce champ de leurs persévérantes explorations, et qui paraît avoir pressenti l'intérêt que

en grande partie des pièces considérées aujourd'hui comme les plus communes; on reconnaît facilement en effet, dans la description de M. Trebeck, les médailles de *Mokadphises* avec le bœuf d'*Içâna* au revers, les médailles indo-scythiques des bas temps avec l'éléphant d'*Indra*, les médailles anonymes portant la légende ΒΑCΙΛЄVC ΒΑCΙΛЄVωΝ (sic) ΜЄΓΑC CωΤΗΡ, et les *foulous* du moyen âge, qui portent d'un côté une légende sanscrite et de l'autre une légende arabe. On doit supposer que les pièces recueillies par Moorcroft étaient bien frustes, puisqu'il n'a pu assurer d'aucune d'elles, d'après l'inspection des légendes, qu'elle fût grecque.

devaient produire de pareilles recherches; il n'avait pu seulement prévoir que ses espérances fussent sitôt réalisées. La description de M. Trebeck est d'autant plus intéressante qu'elle représente la plaine de Djelalabad avec le mérite d'originalité d'une première relation, dans un temps où elle n'avait encore été visitée par aucun voyageur européen, et où la poussière de ses monuments n'avait pas encore été remuée par une intelligente curiosité; aussi aucune introduction ne pouvait-elle mieux préparer au récit des recherches entreprises par M. Honigberger, en faisant connaître avec exactitude la position et l'état des monuments qui en étaient l'objet.

Je ne me ferai pas un devoir de suivre dans ce récit l'ordre des fouilles exécutées par M. Honigberger, parce qu'il ne s'attacherait ici ni intérêt ni utilité réelle à ce genre de fidélité; je parlerai de ses travaux d'exploration dans l'ordre de leur importance et de celle des résultats qu'il en a obtenus; la nouveauté des découvertes ou celle des espérances qu'elles donnent à la science peuvent seules faire excuser ce qu'aurait de fastidieux la répétition obligée de certains détails dont aucun artifice de style ne saurait dissimuler la constante uniformité. Ce motif et la considération que ce monument est isolé des autres *bourdj* explorés par M. Honigberger aux environs de Djelalabad, me déterminent à faire connaître d'abord le *tope* de *Bahrâbâd,* et le succès des fouilles qui y furent exécutées sous la direction de ce zélé voyageur.

Sur la rive gauche du *Kâboul deriâ*, et comme je l'ai dit plus haut, à distance à peu près égale des *Soumoutch* et de Djelalabad, sur la pente des montagnes qui dominent le fleuve, dans un canton nommé بحرآباد *Bahrâbâd*, s'élève un *tope* que les habitants de la contrée désignent par le nom du lieu où il est situé; cette circonstance n'est pas aussi indifférente qu'elle peut d'abord le paraître; car elle indique qu'il n'existe pas aux environs d'autre monument du même genre qui puisse lui disputer cette dénomination locale. Ce *tope*, assis comme tous les autres sur un tertre artificiel, est dans un état de dégradation beaucoup plus avancé qu'aucun de ceux que M. Honigberger avait visités dans le *Kôhistân* de Kaboul; le sommet en est presque entièrement écroulé du seul côté qui conserve la forme encore reconnaissable d'un *tope;* car l'autre partie a été entraînée dans une ruine complète, et la large brèche qu'elle présente et dans laquelle les pluies de chaque année ouvrent de nouvelles crevasses, a déjà presque atteint la base, encombrée tout autour d'énormes débris; encore quelques années, et le monument sera descendu tout entier au niveau du sol. Il doit avoir été un des plus élevés de ceux qui se voient aux environs de Djelalabad, car il a encore près de quarante pieds de hauteur du côté qui est le moins endommagé, et la corniche sur laquelle reposait le dôme, règne à trente pieds environ au-dessus de la base; au-dessous de cet entablement, un ordre d'architecture

appuyé sur la saillie d'une moulure, est figuré par une incrustation de pierres de couleur différente et composé de pilastres carrés d'assez haut relief, du sommet desquels s'élancent d'élégantes colonnettes rondes, comme pour soutenir la corniche; dans les intervalles laissés par ces pilastres s'ouvrent des arceaux dont le cintre s'abaisse sur leurs chapiteaux : le style de ces ornements ne manque pas d'élégance.

Les travaux de fouilles, dont je ne rapporte point les détails, parce qu'ils n'offrent aucune circonstance digne d'intérêt, eurent en quelques jours mis à découvert une cellule carrée formée régulièrement au centre et dans la partie inférieure du monument par six grandes tablettes de pierre. Il ne se trouvait dans ce carré qu'une boîte de pierre serpentine[1] travaillée au tour comme celle qui avait été déposée dans le *tope* de *Tcheker i bâlâ;* le bouton qui surmontait le couvercle et qui en était resté détaché était d'une pierre noire et compacte qui avait reçu un poli brillant; autour de ce bouton se dessinait sur le couvercle une rosace gravée en creux, d'un travail assez soigné, formée de pétales à demi déployés et séparés les uns des autres par un ornement dont je ne saisis point l'intention; sur la partie inférieure du galbe était taillée dans le même genre une ligne de pétales semblables. Cette boîte contenait un petit flacon de cristal de roche de forme cylindrique, d'un pouce et demi de hauteur

[1] Voyez pl. VII, fig. 1 et 2.

et d'un pouce de diamètre à son extrémité inférieure, lequel est représenté sur une des planches qui accompagnent cette notice[1]. Le travail de ce flacon prouve qu'à l'époque d'ailleurs incertaine où il a été enfoui dans ce massif, les habitants de cette contrée avaient acquis une assez grande habileté à tailler et à polir le cristal, et c'est une indication qui s'accorde heureusement avec des témoignages écrits dont l'autorité était d'ailleurs suffisante[2]. Ce cylindre de cristal a été percé de part en part, et fermé en dessous par une pièce de rapport[3], comme il l'est à son orifice supérieur par un bouchon de même matière; cette circonstance est d'autant plus singulière, qu'en supposant qu'on n'eût encore que des procédés imparfaits pour tailler intérieurement le cristal, il eût été facile d'éviter cet inconvénient

[1] Voyez pl. XI, fig. 13.

[2] Les objets travaillés en cristal étaient de ceux que les peuples de la Sogdiane, de la Bactriane et du Tokharestan étaient dans l'usage de présenter comme objets d'échange à la cour du céleste empire, et qui y étaient officiellement reçus sous le nom de tribut, mais échangés en réalité, valeur pour valeur, contre des produits de l'industrie chinoise, accordés en retour aux peuples barbares par la munificence impériale. Il est fait une mention particulière de coffrets de cristal offerts, vers l'année 715 de notre ère, par une ambassade d'un prince de la Sogdiane qui sollicitait le secours des armes chinoises pour repousser les invasions des Arabes. Les Chinois paraissent n'avoir pas su dans les premiers temps distinguer le cristal du verre; car, après avoir emprunté aux peuples qu'ils nommaient occidentaux le nom du cristal, ils l'ont depuis transporté au verre : c'est, du moins dans mon opinion, de la forme pracrite *phaliha* (pour *sphatika*), reçue dans les contrées à l'ouest de l'Indus, que vient le mot chinois *pho-li*, dont l'origine était restée inconnue.

[3] Cette pièce est fixée par du mastic fondu.

en fondant le flacon en verre. Car nous savons par le témoignage des auteurs chinois que ces peuples excellaient dans ce genre de travail, et qu'il a existé dans les contrées à l'ouest de l'Inde de grandes fabriques de verreries dont les produits étaient exportés par le commerce de l'Asie centrale jusque dans la Chine[1], qui ne cessa d'être tributaire de l'industrie bactrienne et sogdienne qu'à l'époque de la seconde dynastie des *Weï*, lorsqu'entre les années 425 et 450 de notre ère, des marchands *Youe chi* eurent naturalisé dans ce royaume l'art de fondre le verre et de lui donner toutes les formes et toutes les couleurs : j'aurai occasion d'expliquer ailleurs par quelles causes l'art de la vitrification avait dû être introduit dans ces contrées à une haute époque, et avait pu y être porté à un éminent degré de perfection sous la domination des tribus hunniques, auxquelles les Chinois ont à tort fait honneur des brillants succès de cette industrie. Le flacon qui s'est trouvé renversé et ouvert dans la boîte de pierre, y avait répandu un mélange de cendres ou de terre pulvérulente et de menus grains de la substance blanchâtre et résineuse dont on a fait mention plus haut; la quantité en était à peu près de deux drachmes. C'était là tout ce qu'avaient produit les fouilles exécutées dans le *tope* de *Bahrâbâd*.

[1] Les historiens chinois citent particulièrement, sans doute comme remarquables par leur travail, des coupes de verre de la forme d'un fruit de jujubier qui furent présentées en tribut, vers l'année 619, par une ambassade du pays de Ki pin.

Il n'eût fallu que quelques succès de ce genre pour décourager la constante persévérance de M. Honigberger et pour faire tomber avec les espérances qui le soutenaient dans ces rudes travaux, le zèle ardent qu'il y avait apporté : il ne pouvait en effet attacher aucune valeur, ni scientifique ni matérielle, à la découverte qu'il venait de faire; c'était du moins son opinion, et elle sera peut-être partagée par les lecteurs de cette notice. Mais il se trouvait alors dans le hameau ou *gerh* de *Bahrâbâd* un homme d'un esprit plus hardi, qui, ne s'arrêtant pas aux vaines apparences, osa juger autrement du résultat de ces fouilles et conçut de grandes espérances de ce qui n'avait été pour le Franghi qu'un sujet de désappointement; et on doit reconnaître en effet que le succès de ces espérances eût enrichi la science du fait le plus neuf et le plus considérable qu'elle eût acquis depuis longtemps. Cet homme était un simple pâtre, un Afghan grossier, étranger aux premières lettres, le propriétaire, sans doute par droit d'occupation, de la partie de la montagne où était situé le *tope* de *Bahrâbâd;* il avait assisté aux fouilles avec non moins d'empressement que M. Honigberger et en avait suivi les progrès avec la même anxiété, prêt sans doute à faire valoir ses droits de propriété ou au moins de possession, s'ils pouvaient être utilement intéressés, comme il l'espérait, au partage des objets découverts. Dès qu'il se fût assuré de la nature de la substance trouvée dans la boîte de pierre, il n'hé-

sita pas à réclamer le prix de la complaisance avec laquelle il avait consenti à laisser exécuter des fouilles dans un monument qui lui appartenait au même titre que le terrain environnant; c'était une prétention que M. Honigberger eût peut-être fait difficulté de reconnaître en toute autre circonstance, mais qu'il se trouvait en ce moment très-bien disposé à accueillir, et la réserve de l'Afghan, qui se contenta du tiers des cendres découvertes, fut probablement le seul motif qui empêcha le voyageur de lui livrer tout ce qu'il en possédait; l'Afghan se retira étonné de la libéralité du Franghi. M. Honigberger, qui avait deviné les espérances du pâtre de *Bahrâbâd*, et qui se promettait de son désappointement une diversion à celui qu'il avait lui-même éprouvé, ne négligea point de satisfaire sa curiosité sur l'usage qu'avait fait de ces cendres l'archéologue afghan. Il fut informé quelques jours après par un habitant de Djelalabad que le pâtre, dès qu'il avait été en possession de cet inestimable trésor, avait fait secrètement appeler un orfèvre de cette ville, et après avoir rassemblé quelques ustensiles de cuivre qui n'étaient pas la moindre partie de sa fortune, les avait fait fondre sous la direction de cet habile praticien, avec une partie des cendres qu'il avait obtenues; mais il n'avait pas eu besoin des avis de l'orfèvre pour reconnaître, à son grand étonnement, que la masse de métal retirée de cette fonte n'était point de l'or. Le malheureux succès de cette tentative n'était pas fait pour l'engager

à expérimenter la vertu que devait posséder aussi cette cendre de prolonger la vie, de rendre la jeunesse et la vigueur aux corps épuisés par l'âge; car le pâtre afghan ne croyait avoir rien moins découvert que la poudre qui convertit les métaux en or et procure la longévité : le triste résultat de son expérience n'avait pas été pour lui un motif de douter de l'exactitude de cette opinion; il était seulement resté convaincu qu'il manquait des connaissances nécessaires pour tirer parti de cette précieuse substance, mais qu'elles étaient familières aux Franghis, qui en faisaient l'objet d'une étude constante, et que la possession des cendres recueillies dans le *tope* de *Bahrâbâd* allait devenir pour l'un deux la source d'inépuisables richesses. Le pauvre pâtre ne soupçonnait pas qu'il n'y a eu jusqu'à présent de succès acquis dans la science de l'alchimie qu'aux gouvernements orientaux, qui en ont traité les applications par les moyens politiques.

On doit s'étonner qu'un *tope* dont il semblait qu'on pût mesurer l'importance à ses dimensions[1], ne contînt rien de plus que les cendres dont la valeur avait été si diversement appréciée, et qu'il ne se trouvât dans la cellule d'où elles avaient été retirées, ni une seule médaille pour révéler le nom et les titres du prince sous le règne et par les ordres duquel ce monument avait été fondé, ni un seul des objets précieux et symboliques qui se trouvent ordinairement déposés dans les *topes*, sans

doute avec une intention solennelle. L'état de ruine qui est celui du monument de *Bahrâbâd* pourrait autoriser la conjecture que dans la partie supérieure qui s'est écroulée, et dont les débris sont encore amoncelés sur le sol, se trouvait une autre cellule de même grandeur, qui avait reçu les divers objets dont la réunion semble former le caractère essentiel d'un *tope* et être nécessaire à sa consécration. On pourrait encore supposer que cette seconde cellule était ménagée à la base du monument, mais dans un de ses côtés que n'auraient point atteint les fouilles de M. Honigberger. C'est seulement par de semblables irrégularités dans la disposition des cellules, irrégularités dont le *tope* de *Bîmârân* nous présentera bientôt un exemple, qu'on peut s'expliquer que M. Masson ait fait de nouvelles et importantes découvertes dans des monuments qui avaient été précédemment ouverts et dépouillés par le compagnon de ses travaux archéologiques.

E. Jacquet.

(*La suite à un prochain numéro.*)



MÉMOIRE

Sur le Système monétaire des Chinois,
par M. Édouard Biot.

(Fin.)

SUITE DE LA III PÉRIODE, DEPUIS LE COMMENCEMENT DES SOUNG JUSQU'A LA DYNASTIE ACTUELLE.

Dès le temps d'Ogodai-khan, nommé par les Chinois Tai-tsong (1227-1248, *so-wen-hian-thong-khao*), plusieurs officiers lui proposèrent d'émettre des *kiao-tchao;* ils appelaient ainsi le papier-monnaie, du nom des premières obligations des Kin. Le célèbre Ye-liu-tchou-tsai, qui fut ministre principal d'Ogodai, lui fit observer les inconvénients du papier-monnaie et lui rapporta ce qui s'était passé à la cour des Kin, où l'état émettait des *tchao* et ne voulait pas les recevoir en payement des taxes, de sorte que ce papier ne put se soutenir, et qu'à la fin on achetait une galette de riz avec 10,000 *min* ou enfilades (75,000 francs) en *tchao.* Son avis fut que, si le khan voulait émettre des *tchao,* il ne devait pas dépasser une valeur correspondante à 10,000 *ting.* Le *ting* est le terme usité en Chine pour désigner les pains d'argent fondu. Aujourd'hui un *ting* pèse

10 *liang* ou 10 onces chinoises (375 grammes environ). Ces 10,000 *ting* représentent donc approximativement 100,000 *liang*, qui correspondent à 750,000 francs.

Ce conseil était raisonnable et prouve que Ye-liu-tcheou-tsai concevait l'utilité et les abus qui pouvaient résulter de l'emploi du papier-monnaie. Mais après lui, selon l'histoire chinoise, l'émission des *tchao* commença sans aucune réserve. En 1260 (première année de la période *tchong-tong*), Koblai-khan ou Chi-tsou, le premier empereur mongol qui conquit toute la Chine, créa des *kiao-tchao*, et chaque titre marqué 1000 onces ou 1000 *min* (ces deux termes sont alors synonymes) ne valut en argent métallique que 500 onces; il y a même 50 *onces* dans le texte, mais la suite prouve que c'est une faute du graveur. A la fin de cette même année 1260, d'autres billets parurent sous le nom de *tchong-tong-yuen-pao-tchao*, ou *papier-monnaie précieux de la période tchong-tong*. Ceux-ci se divisaient en trois classes: la première comprenait les billets de dizaine, qui étaient de une, deux, trois et cinq dizaines de *tsien* ($7^{\text{centimes}}5$, 15 centimes, $22^{\text{centimes}}5$, $37^{\text{centimes}}5$, le *tsien* étant pris pour $\frac{3}{4}$ de centime). La seconde se composait des billets de centaine, qui étaient de une, deux et cinq centaines de *tsien* (75 centimes, 1 franc 50 centimes, et 3 francs 75 centimes). La troisième comprenait ceux qui se comptaient par enfilade ou par 1000 pièces, et qui étaient de une ou deux enfilades (7 francs 50 centimes et 15 francs). Deux

billets de 1000 pièces ou d'une enfilade devaient équivaloir à une once en argent blanc. Tous ces *kiao-tchao* étaient en papier; mais en outre il fut fait des billets imprimés sur étoffe de soie et appelés *tchong-tong-yn-ho* ou *valeur en argent de la période tchong-tong*. Cette classe comprenait des billets d'une, de deux, de trois, de cinq et de dix onces, et chacune de ces onces devait correspondre à une once d'argent blanc (7 francs 50 centimes). Mais cette prétention était trop forte dans l'état de désordre où se trouvait le papier-monnaie, et ces derniers billets ne purent circuler.

Quant aux billets des deux autres espèces, on voit que les billets d'enfilade étaient émis à perte, à un taux moitié de celui de l'argent, qui sert pour eux de terme de comparaison. La correction que j'ai indiquée pour les *kiao-tchao* de la première espèce, de 500 onces d'argent au lieu de 50, est nécessaire pour que cette comparaison des valeurs de l'argent et du papier-monnaie s'accorde avec la seconde évaluation qui est bien plus détaillée. Les billets de dizaine et de centaine, qui exprimaient des nombres de pièces de cuivre, étaient très-vraisemblablement émis avec une perte analogue à celle des billets d'enfilade. En 1264, des dépôts de ces divers billets furent établis dans chaque district pour les répandre par tout l'empire.

En 1276, la 12[e] année de la période *tchi-yuen*, le gouvernement mongol émit de nouveaux billets appelés *li-tchao* ou *billets d'un millième d'once chinoise*.

Ce genre de billets se divisa en trois espèces : ceux de deux deniers ou *wen*, ceux de trois, ceux de cinq. Comme auparavant le millième d'once d'argent correspondait au denier de cuivre (valant $\frac{5}{4}$ de centime actuel), il est évident que la monnaie de papier ne valait que moitié de celle d'argent, au taux même d'émission. Jusque-là les Mongols avaient imprimé leurs *tchao* avec des planches gravées sur bois; en 1277, ils se servirent de planches de cuivre, comme l'avaient fait les Soung en 1160. Du reste ces *li-tchao* eurent peu de succès. Leur valeur nominale était déjà trop faible pour que le peuple pût avoir en eux une confiance même précaire. En 1279, leur fabrication fut interrompue. Les premiers billets, appelés *kiao-tchao* et *pao-tchao,* circulèrent longtemps; mais leur valeur se déprécia bien au-dessous de la perte admise par le gouvernement, et les denrées *devinrent d'un prix élevé.*

En 1288, toujours sous Koblai, il fut créé un nouveau papier-monnaie appelé *tchi-yuen-tchao* ou *papier-monnaie de la période tchi-yuen.* Celui-ci fut divisé en dix espèces de billets, dont les plus forts étaient de deux *kouan* ou enfilades, et les plus faibles de cinq *wen* ou deniers. Il fut déclaré que pour une même valeur nominale chacun de ces nouveaux billets en vaudrait cinq anciens de la période *tchong-tong*. Ainsi, sur les billets de cette période, le gouvernement fit banqueroute de 80 p. o/o. Comme en 1264, on établit dans les divers districts des bureaux pour changer l'or et l'argent et activer la

circulation des *tchao*. D'après le tarif fixé par l'état, chaque once d'argent valait en *tchi-yuen-tchao* deux *kouan* ou deux enfilades de 1000 deniers. Quand on apportait au bureau départemental une once d'argent, celui-ci délivrait en *tchao* 2 enfilades et 5 deniers, ou 2005 deniers, ce qui faisait une bien légère augmentation. D'après le même tarif, une once en métal rouge (qui est ici l'or évidemment) valait 20 enfilades ou 20,000 deniers en *tchi-yuen-tchao*. Contre une once de ce métal le bureau délivrait en billets 20 enfilades et 500 deniers, ou 20,500 deniers. Le tarif établirait les valeurs de l'or et de l'argent dans la proportion de 10 à 1, et ce qu'on payait dans les bureaux donnerait pour ce rapport 10,25 : 1. Le contrefacteur des nouveaux billets était puni de mort. Le dénonciateur recevait comme récompense 5 *ting* ou 50 onces en *tchao*, et de plus les maisons et propriétés du coupable.

Dans tout ceci il n'est dit nulle part que l'état remboursât jamais en argent, à vue ou à terme fixe, les billets qu'il avait émis, et cette remarque suffit pour expliquer l'énorme dépréciation qu'avaient subie en moins de trente ans les premiers billets émis vers 1260. Au commencement du règne de Koblai, le Vénitien Marco-Polo[1] se trouvait à la Chine, et

[1] En parlant des diverses espèces de billets, Marco s'exprime ainsi : «Quand le papier est fait, il (le grand-khan) le fait diviser «de la manière suivante : il y a un petit billet qui ne vaut que $\frac{1}{2}$ *tor*«*nesel*, ensuite un autre d'un *tornesel*; puis un de $\frac{1}{2}$ gros d'argent, «un autre d'un gros d'argent, qui vaut un *gros de Venise;* ensuite «viennent un billet de 2 gros, un de 5 gros, un de 10 gros. Au-dessus

dans sa narration ce fidèle observateur cite avec admiration le papier frappé du sceau du gouverne-

« sont des billets d'un *bezant*, de 3 *bezants*, et ainsi de suite jusqu'à « 20 *bezants*. » (Traduction de Marco-Polo, page 355, édition de la Société asiatique.)

Pour comparer ces nombres avec ceux du texte chinois, je trouve dans Marsden que le gros de Venise est la huitième partie de l'once d'argent, d'où Marsden conclut que sa valeur est sensiblement égale à 8 pences anglais (80 centimes). En effet l'once étant de 31gr,25, la huitième partie de l'once pèse 3gr,90, et conséquemment la huitième partie d'une once d'argent est égale à 78 centimes. Suivant Marsden, le *picciolo tornesel* est le denier ou la dixième partie du gros d'argent : c'est donc la quatre-vingtième partie de l'once, et il représente les $\frac{4}{5}$ environ du penny anglais, ou, d'après le calcul précédent, 7cent,8.

Quant au *bezant*, sa valeur est plus incertaine. C'était une monnaie de l'empire grec, et Marsden l'estime valoir un sequin de Venise, soit 12 francs environ.

D'après ces données, les espèces de billets notés par Marco-Polo peuvent se classer ainsi :

$\frac{1}{2}$ tornesel, environ 3cent,9.

1 tornesel, environ 7cent,8, correspondant en *tsien* aux billets d'une dizaine.

$\frac{1}{2}$ gros d'argent, environ 39 centimes, correspondant en *tsien* aux billets de 5 dizaines.

1 gros, environ 78 centimes, correspondant en *tsien* aux billets d'une centaine.

2 gros, environ 1 franc 56 centimes, correspondant en *tsien* aux billets de 2 centaines.

5 gros, environ 3 francs 90 centimes, correspondant en *tsien* aux billets de 5 centaines.

10 gros, environ 7 francs 80 centimes, correspondant en *tsien* aux billets d'un mille.

Les autres billets estimés en bezants correspondaient probablement aux *yn-ho* ou billets imprimés sur étoffe de soie, qui étaient de 1, 2, 3, 5 et 10 onces. Dans le courant du récit de Marco-Polo, le bezant se trouve employé comme le terme *kouan*, enfilade de 1000, ou once d'argent, l'est dans les auteurs chinois.

ment que le grand khan remet à ses sujets en échange des matières précieuses que ceux-ci lui apportent. « Personne, dit-il, ne peut refuser ce pa-« pier sous peine de mort[1]. Le khan fait souvent pu-« blier dans l'empire que quiconque a de l'or et de « l'argent le porte à son bureau (qui est à la cour « impériale). Chacun s'empresse et reçoit du papier « en échange. Quand ce papier est déchiré par l'usage, « le khan le change contre un neuf à 3 p. o/o de « perte. » Marco-Polo ajoute plus loin : « Quiconque « veut faire des vases d'argent et d'or vient chez le « grand khan, apporte des billets et reçoit en échange « de l'or et de l'argent. » Mais il ne dit pas à quel taux le grand khan escomptait ces billets en valeurs métalliques, et conséquemment il ne s'agit pas ici d'un remboursement à vue en espèces, mais d'une spéculation faite par le gouvernement mongol sur la fabrication des vases d'or et d'argent, comme nous en avons vu de semblables sous les Thang et sous les Soung. En effet, dès l'an 1276, on trouve un édit de Koblai-khan qui défend aux particuliers de fondre des vases métalliques même en cuivre. Marco-Polo, en parcourant les diverses provinces de la Chine, y vit généralement le papier-monnaie en usage, même dans le midi et le Yun-nan.

En 1309, Wou-tsong voyant les anciens billets dépréciés et le prix des denrées élevé, créa un troisième papier-monnaie qu'il appela *tchi-ta-yn-tchao* ou *billet d'argent de la période tchi-ta*. Ces nouveaux

[1] *Voyage de Marco-Polo*, page 107, édition de la Société asiatique.

billets furent divisés en treize espèces, depuis deux milliers de pièces ou onces d'argent jusqu'à 2 *li* ($\frac{2}{1000}$ d'once). Chaque once de ce papier valut en billets de la période *tchi-yuen* 5 onces ou milliers de pièces; en métal, elle représenta une once d'argent ou $\frac{1}{10}$ d'once de métal rouge (d'or). Ainsi il s'effectua une deuxième banqueroute de 80 p. o/o sur les billets de la période *tchi-yuen;* et comme chacun de ceux-ci représentait cinq des billets de la période *tchong-tong*, ces derniers se trouvèrent réduits à 4 p. o/o de leur valeur primitive. Au surplus ces *yn-tchao* ne purent s'échanger contre une valeur métallique égale à leur valeur nominale, ainsi que le prescrivait le gouvernement, et bientôt ils furent totalement abandonnés.

Les premiers empereurs mongols ne fondirent aucune monnaie en cuivre ou autre métal, quoiqu'ils prissent le denier de cuivre pour unité de leurs *tchao* précieux, et les anciennes monnaies devaient disparaître progressivement par l'oxydation des métaux dont elles étaient formées[1]. Wou-tsong, le premier, en même temps qu'il créait les *yn-tchao* de la période *tchi-ta* (1308-1311), fondit deux sortes de monnaie métallique. L'une était appelée *tchi-ta-thong-pao* (valeur précieuse de la période *tchi-ta*). Un denier ou *wen* de cette monnaie devait correspondre à un *li* ou millième d'once en *yn-tchao*. L'autre

[1] Le musée de Kien-long présente deux figures de pièces qui se rapportent aux périodes *tchy-yuen* (1264-1296), *tai-ti* (1297-1307); mais le texte indique qu'elles sont très-douteuses.

monnaie était plus forte, s'appelait *ta-yuen-thong-pao*, et son *wen* ou unité représentait 10 *wen* de la monnaie précédente. On les fit circuler avec les monnaies des dynasties chinoises; mais leur poids n'est pas indiqué dans le texte[1]. En 1312, Sin-tsong ordonna de faire une nouvelle fonte de ces pièces; mais elles étaient d'une qualité très-mauvaise : bientôt le peuple les rejeta complétement, ainsi que les *yn-tchao*. On ne se servit plus que des *tchao* des deux périodes *tchi-yuen* et *tchong-tong*, et cet état de choses, où le papier était la seule valeur d'échange reconnue par le gouvernement, dura jusqu'à la fin de la dynastie mongole. Dans la période *tchi-teng* (1341-1367) un ministre créa des *kiao-tchao* de *tchi-ting*, comme si ce nouveau papier non-remboursable devait faire plus illusion que l'ancien; mais personne ne voulut de ses nouveaux *tchao*. Dans cette période *tchi-ting* les révoltes s'élevaient de toute part, et certes l'auteur de l'ouvrage intitulé *Tsao-mou*, cité dans la continuation de Ma-touan-lin, attribue justement le mécontentement général

[1] La collection de la Bibliothèque royale présente trois pièces qui se rapportent à la dynastie des Yuen ou Mongols : la première est datée, d'après son inscription, de la période *tchi-yuen*, et, d'après les textes cités par Ma-touan-lin et par le musée de Kien-long, on peut la regarder comme suspecte. Les deux autres sont datées de la période *tchi-ta*. L'une a 22 millimètres de diamètre et pèse 3gr,50; l'autre a 37 millimètres et pèse 21gr,50. Ce sont évidemment les deux espèces citées dans le texte de Ma-touan-lin; mais le rapport de leur poids est comme 1 : 6 environ, tandis qu'il devrait être comme 1 : 10, d'après leurs valeurs nominales. On voit que les empereurs mongols imitaient la fraude des empereurs chinois.

à l'abus que les Mongols avaient fait du papier-monnaie; mais il rend en même temps justice à cette invention, comme tout esprit éclairé doit le faire; il rappelle les excellents résultats que la création des *kiao-tseu* par Tchang-yang avait produits autrefois dans le Sse-tchuen. « Alors, dit-il, il était « ordonné que dans les bureaux des maisons riches « qui dirigeaient l'entreprise, quand les billets arri« veraient la monnaie sortirait; quand les billets « sortiraient la monnaie entrerait. Ainsi la monnaie « était la mère, le billet était le fils. Le fils et la « mère s'échangeaient réciproquement. » Il n'en fut plus ainsi sous les Mongols, qui ne cherchèrent qu'à faire adopter leurs *tchao* par la crainte, en prenant pour eux toutes les valeurs métalliques, et, blessant au plus vif les Chinois par cette avidité brutale, ils finirent par leur rendre du courage. Eux-mêmes s'étaient amollis et avaient dépensé en achats d'objets de luxe apportés de l'étranger une forte partie des valeurs métalliques qu'ils avaient extorquées, de sorte qu'ils se trouvèrent sans énergie et sans ressources pour se défendre contre les insurgés. En 1368, les descendants dégénérés de Tchingis-khan furent chassés de la Chine, qu'ils avaient occupée tout entière pendant près d'un siècle [1].

Une des premières mesures du fondateur de la

[1] Suivant les textes cités dans le musée de Kien-long, sous Ty, le dernier empereur mongol, il fallait 10 *ting* ou 100 onces ou *tchao* pour acheter un *teou* ou boisseau de riz; ce qui revient environ à 750 francs en papier pour 12 livres de riz.

dynastie Ming, l'empereur Hong-wou, fut de fondre de la monnaie métallique en cuivre, et, pour se rattacher aux anciens usages, il ordonna que sa monnaie serait désignée, comme sous les Soung, par les deux caractères *thong-pao* (valeur précieuse circulante). Cette monnaie s'appela *ta-tchong-thong-pao*. Elle comprit cinq espèces de pièces, et le gouvernement se réserva le droit de fondre. Bientôt cette première monnaie fut remplacée par une autre désignée sous le nom de *hong-wou-thong-pao* ou *valeur précieuse de la période hong-wou*, première période de la dynastie des Ming. Celle-ci était de même divisée en cinq espèces, dont la première valait 10 *tsien* et pesait une once chinoise; la deuxième valait 5 *tsien* et pesait $\frac{1}{2}$ once. Les trois autres espèces étaient de 3, 2 et 1 *tsien*, et leur poids correspondait de même à leur valeur nominale[1].

Mais l'épuisement des finances était tel que le gouvernement dut encore avoir recours aux *tchao*. Dès l'an 1375, sept ans après l'expulsion des Mongols, le conseil impérial fit fabriquer des billets appelés *ta-ming-pao-tchao* (papier-monnaie des grands Ming). Chaque *tchao* valant un *kouan* ou une enfilade, correspondait à 1000 deniers de cuivre ou à une once d'argent (7 francs 50 centimes). En outre,

[1] La collection de la Bibliothèque royale présente, sous les Ming, dix médailles qui se rapportent à la première période des Ming (*hong-wou*, 1368-98). Elles sont de poids différents. Cinq pèsent de 2gr,50 à 2gr,75; une très-forte pèse 22gr,05; les autres varient entre 3gr,60 et 6 grammes. Ces nombres ne s'accordent pas très-bien avec les chiffres du texte.

il y avait cinq autres espèces de *tchao,* lesquelles étaient de 500, 400, 300, 200 et 100 deniers. Leur valeur en monnaie de cuivre ou en argent se réglait d'après la base adoptée pour les *tchao* d'une enfilade. Quatre de ces *tchao* d'une enfilade correspondaient à une once d'or. Ainsi le rapport des valeurs de l'or et de l'argent était fixé comme 4 à 1, tandis que sous les Mongols ce même rapport paraît avoir été de 10 à 1. Ceci indique peut-être que l'argent était devenu plus rare. Du reste il fut défendu au peuple de se servir d'or et d'argent dans les échanges du commerce, et chaque particulier dut remettre, contre des *tchao* délivrés par les officiers du gouvernement, toutes les matières d'or et d'argent qu'il pouvait posséder. Pour le payement des impôts, le gouvernement admit à la fois la monnaie de cuivre et les *tchao.* En 1393, on établit dans les provinces orientales trois dépôts dont chacun reçut en *tchao* une valeur de 30,000 *ting* (300,000 onces chinoises ou 2,250,000 francs), et dut les répandre dans la circulation.

De tous ces détails historiques, on doit conclure que les idées financières des Chinois ne s'étaient guère rectifiées par l'exemple récent de la ruine des Mongols. Le gouvernement prétendait toujours que le papier était une monnaie et non point une simple représentation des valeurs métalliques ou autres : de là résultait dans tout l'empire la plus étrange confusion. Ceux qui ont cru que la monnaie était un signe et non pas une marchan-

dise n'avaient qu'à lire l'histoire de la Chine pour se désabuser.

En 1403 (*so-wen-hian-thong-khao*), comme les *tchao* des Ming se décréditaient, l'empereur Tching-tsou renouvela la défense de se servir d'or et d'argent dans les échanges. Quiconque contrevenait à cette ordonnance devait être puni des mêmes peines que ceux qui contrefaisaient des ordonnances impériales. Quiconque pouvait arrêter un coupable devait recevoir en récompense l'or et l'argent qui auraient été échangés. Si deux individus opéraient ensemble un échange semblable et que l'un allât *s'accuser de sa faute* devant le magistrat, celui-là évitait d'être jugé et était même récompensé de la même manière que celui qui arrêtait un coupable.

En 1426, Suen-tsong fit reprendre dans le commerce les *tchao* trop usés. En 1450, Yu-tsong défendit de se servir même de monnaie de cuivre dans les échanges : ceci était le comble de l'absurdité. Son successeur King-ty, en 1455, de nouveau ordonna de retirer de la circulation tous les *tchao* usés et de les brûler. Cependant, sous tous ces empereurs, depuis le chef de la dynastie, on fondit des pièces de cuivre. On continua à les marquer du nom vulgaire du règne (le *nian-hao*), et elles circulaient avec les pièces des dynasties précédentes, probablement celles des Soung, dont le texte cite des pièces valant 3 *tsien*, lesquelles se rapportent au commencement du XIIIe siècle[1]. En 1460, Yu-tsong

[1] La collection de la Bibliothèque royale possède un assez grand

fit retirer de la circulation les fausses pièces d'étain. En 1467, Chun-tsong ordonna que les sommes payées, soit par les contribuables en acquittement de leurs impôts, soit par l'état en acquittement de ses dépenses, se composeraient de quantités égales de *tchao* et de monnaie métallique; mais cette proportion, déjà établie par le premier empereur Ming, paraît avoir été assez imparfaitement observée; et quand il en eût été autrement, dès que le gouvernement ne remboursait pas les *tchao* en monnaie métallique, il semble impossible qu'ils pussent prospérer.

La dernière mention que l'histoire fait des *tchao* se rapporte à l'an 1489 (2e de la période *chun-chi*), sous l'empereur Hiao-tsong. Dans cette année on trouve une ordonnance contre des officiers et individus riches qui spéculaient sur les *tchao*. De là il faut passer à l'année 1553 pour trouver quelques détails sur les monnaies. A cette époque l'empereur Chi-tsong déclare dans une ordonnance que, sous chacun des empereurs de la dynastie Ming qui l'ont précédé, il a été fondu en monnaie métallique 1,000,000 de *ting* (10,000,000 de *kouan* ou d'onces,

nombre de médailles des Ming, et le musée de Kien-long donne la représentation de toutes ces pièces. D'après ce dernier ouvrage, le *wen* ou denier de cette dynastie varia de 1^{tsien},2 à 1^{tsien},3, soit de 12 à 13 centièmes d'once (4^{gr},4 à 4^{gr},7). Des pièces de 1573-1620 sont annoncées comme identiques avec les *cinq chu* des Han (3^{gr},30). Les pièces de la Bibliothèque royale vont jusqu'à 24 et 37 grammes, ce qui montre qu'on avait continué le système de Hong-wou. Au-dessous plusieurs pièces pèsent de 3^{gr},95 à 4^{gr},70; et enfin les autres oscillent entre 2^{gr},50 et 3^{gr},30.

soit pour 75,000,000 de francs), et que sous lui on fondra en monnaie métallique une valeur de 10,000,000 de *ting* (750,000,000 de francs). Ce dernier nombre est évidemment exagéré. Dans la première partie du XVI[e] siècle les incursions des Tartares troublèrent tout le nord de la Chine, et un des empereurs fut à la veille de se retirer derrière le Kiang. Au milieu de ces désordres le système financier de l'empire ne devait pas être dans une situation très-favorable.

En 1576, Chin-tsong ne fondit plus que 20,000 *ting* (200,000 enfilades ou 1,500,000 francs) de monnaie de cuivre. Chaque pièce pesait $\frac{125}{1000}$ de *liang* ou 4,5 grammes environ ; c'est à peu près le poids des deniers actuels. Ensuite l'histoire rapporte plusieurs ordonnances desquelles il résulte que l'argent en petits lingots était alors en libre circulation et employé dans les échanges commerciaux. Ceci est confirmé par des exemples présentés dans un ouvrage publié en 1593, le *Souan-fa-tong-tsong*, compilation chinoise de traités élémentaires sur l'arithmétique et la géométrie (Fourmont, 357). Les prix y sont souvent comptés en onces d'argent; quelquefois aussi ils le sont en *tchao* ou papier-monnaie. Suivant un exemple, il faut 500 onces de *tchao* pour 1 once d'argent; un autre indique une dépréciation beaucoup moins forte. Dans cette compilation, les anciens exemples paraissent mêlés quelquefois avec les nouveaux, de sorte qu'on ne peut pas en déduire la valeur des *tchao* à cette époque; mais, comme dans les préli-

minaires de l'ouvrage les *tchao* sont mentionnés conjointement avec les pièces de cuivre, à l'article des monnaies légales, on peut conclure de là qu'aucun ordre impérial ne les abolit jusqu'à la fin des Ming.

Admettons que la circulation habituelle du papier-monnaie n'ait pas dépassé la date historique citée plus haut, l'an 1489, nous trouverons encore que depuis l'an 1160 jusqu'à cette dernière année, c'est-à-dire pendant plus de trois siècles, le papier a eu cours en Chine comme une véritable monnaie, sans remboursement et étant généralement soutenu par la force. En France, à l'époque de notre révolution, les assignats, soutenus également par la force et de plus par la vente des terres confisquées, n'ont pu subsister plus de six à sept ans. Ici le contraste est frappant entre l'immutabilité asiatique et notre activité européenne. La longue durée de ce système non rationnel en Chine ne peut s'expliquer que par la rareté des matières métalliques circulant comme moyen d'échange, rareté maintenue par l'avarice des gouvernants et la presque nullité du commerce extérieur, que négligèrent les Soung, et que les guerres et les pirates rendirent ensuite longtemps très-difficile.

Aujourd'hui encore une grande nation voisine de nous, la nation russe, se trouve sous le rapport monétaire dans une situation analogue à celle des Chinois du temps des Mongols et des Ming. La Russie n'eut pendant longtemps d'autre monnaie courante que celle de cuivre, et lorsqu'en 1770 les

premières banques de billets furent ouvertes à Moscou et à Saint-Pétersbourg, le papier prit de suite faveur. On donnait 1, 2 et même 5 p. 0/0 d'agio pour en obtenir contre du cuivre. En 1787, les billets émis représentaient 50,000,000 de roubles, dont la valeur nominale est de 4 francs 35 centimes environ. A cette époque le gouvernement russe eut besoin de fonds: il s'empara des banques, liquida les anciens billets, en créa de nouveaux jusqu'à concurrence de 100,000,000 de roubles, et déclara que ces billets seraient remboursables au porteur contre de la monnaie de cuivre seulement. Depuis, le nombre de ces billets paraît avoir été secrètement augmenté, et par cette cause comme par la nature du remboursement, qui déplaisait aux commerçants étrangers, le rouble de papier s'est successivement déprécié. Les nationaux ont négligé aussi ce remboursement incommode en cuivre, de sorte que le gouvernement en est dispensé par le fait, et que le papier-monnaie non remboursable est réellement le seul moyen légal d'échange en Russie. Aujourd'hui le rouble de papier est pris dans les affaires commerciales pour 90 centimes à 1 franc 10 centimes, un peu moins de $\frac{1}{4}$ du rouble d'argent, et le gouvernement russe adopte cette base comme le gouvernement mongol émettait ses onces de *pao-tchao* à 50 p. 0/0 de l'once d'argent. Le caractère scientifique de ce journal ne nous permet pas de pousser plus loin la comparaison.

Le commencement du XVIIe siècle fut l'époque de

la décadence complète des Ming, et en 1644 les Mantchoux s'emparèrent de toute la Chine. Je n'ai pu consulter directement aucun document chinois sur le système monétaire établi par ces conquérants; mais les notes envoyées par les missionnaires européens, et spécialement le grand mémoire du père Amyot sur l'intérêt de l'argent à la Chine (*Mémoires des missionnaires*, tome VI), fournissent une quantité de renseignements bien suffisante. Les Mantchoux, comme on le sait, se sont chargés de la police intérieure de la Chine, en lui laissant toutes ses institutions telles qu'ils les ont trouvées. A l'époque de leur conquête, le papier-monnaie était décrédité; ils avaient devant leurs yeux l'exemple des Mongols chassés par la haine de leurs *tchao* précieux : ils ont agi en conséquence, et ont supprimé l'emploi de tout papier-monnaie ou signe représentatif en papier de la monnaie métallique. Mais en cela ils ont agi comme des barbares; ils n'ont pas compris qu'autrefois, dans ce même pays, un semblable papier remboursable à terme fixe avait pu être très-utile. Ils ont créé, par cette suppression, un obstacle immense aux relations commerciales des diverses parties de leur vaste empire, et aujourd'hui il faut généralement envoyer une somme en argent sur le lieu même où l'on veut faire le moindre achat, à quelque distance qu'il puisse être.

Dans l'état actuel des choses à la Chine, les payements importants se soldent avec des petits pains ou lingots d'argent fondu, dont l'unité est l'once

chinoise (environ 37,50 gr.). Ces pains d'argent sont pesés à la balance et leur titre vérifié à l'aide de la pierre de touche. La monnaie de cuivre n'est plus qu'une monnaie de détail. Elle est toujours fondue en petites pièces marquées d'une inscription et dont chacune pèse $0^{\text{once}}12$ (environ $4^{\text{grammes}}5$). La collection de la Bibliothèque royale présente un assez grand nombre de ces pièces modernes, marquées sur la face des caractères chinois de la période et sur le revers de deux caractères mantchoux. Comme autrefois, ces pièces de cuivre sont fortement alliées d'étain, et on trouve dans la circulation un grand nombre de pièces fausses ou contrefaites. Légalement, d'après le texte du code, il faut une enfilade de 1000 pièces de cuivre pour représenter une once d'argent : mais le taux varie suivant les besoins des localités. Généralement il faut aujourd'hui au moins 1100 pièces de cuivre pour représenter une once d'argent, et même dans les villes commerçantes, l'argent étant très-recherché par les marchands comme seul facile à transporter, une once de ce métal vaut souvent plus de 1200 pièces de cuivre. (Transactions of the royal Asiatic Society, *Requête sur les monnaies du Fo-kien*, volume I). D'après Amyot, Mémoire sur l'intérêt de l'argent en Chine, le gouvernement règle la fabrication de pièces de cuivre sur la valeur commerciale de cette monnaie par rapport à l'argent; mais cette fabrication ne s'étend plus comme autrefois à des masses énormes. Ainsi les nombres consignés dans

la Requête sur le Fo-kien, que je viens de citer, porteraient, pour 1820, la fabrication annuelle de l'empire à une valeur représentant 5.000.000 de francs, et les officiers chinois trouvaient cette production trop considérable.

D'après le P. Amyot, à l'époque où il écrivait son mémoire, vers l'an 1760, l'intérêt légal de l'argent en Chine était excessif : il n'était pas moins de 18 p. 0/0, et dans le commerce ordinaire l'argent se prêtait souvent à 30 p. 0/0. Les renseignements récents des Anglais et des missionnaires prouvent que cet état de choses n'est pas changé, et chaque bourg, encore aujourd'hui, a sa maison de prêt sur gages. Amyot attribue principalement ce haut intérêt à une combinaison politique du gouvernement, dont le but serait d'empêcher les officiers salariés d'employer une partie de leurs appointements à acheter des terres et de les engager à conserver leur fortune en valeurs métalliques, de sorte que cette fortune dépende plus directement de la volonté des gouvernants. Mais si le taux de l'intérêt légal était réellement trop élevé, la force des choses l'aurait ramené plus ou moins vite à son taux rationnel, comme toute monnaie émise au-dessus de sa valeur réelle, toute marchandise présentée au-dessus de son prix, y reviennent toujours en peu de temps. Néanmoins il y a du vrai dans ce que dit Amyot. Le gouvernement despotique de la Chine surveille ses officiers, et s'ils ne dépensent pas complétement leur revenu, s'ils consacrent leurs économies à des

achats de terres, il doit se défier d'eux et les casser, d'après le même principe qui a toujours fait redouter aux dynasties précédentes la réunion des grandes propriétés territoriales en un petit nombre de mains. La situation opulente des dignitaires est donc très-incertaine, et, pour la plus petite faute, un premier ministre peut être réduit presque à la pauvreté. D'un autre côté, tout Chinois non officier fait un trafic, et dans les affaires commerciales le capital est soumis à des chances, des risques assez nombreux. Les communications à l'intérieur sont peu sûres; la navigation maritime est très-dangereuse par l'ignorance des Chinois; les récoltes même de la terre sont très-variables, tantôt très-productives, tantôt nulles par l'effet de sécheresses ou d'immenses inondations, phénomènes très-fréquents en Chine. Ainsi toute la fortune publique et particulière se trouve dans un état très-précaire, dont la conséquence directe est un haut intérêt de l'argent; et nous avons un exemple analogue dans la crise actuelle qui agite les États-Unis, où la destruction du crédit commercial, par les suites de spéculations gigantesques et par la réduction subite de la quantité du papier-monnaie circulant, a porté l'intérêt de l'argent à un taux exorbitant, tel que 2 et 3 p. o/o par mois, et même beaucoup plus.

Reste encore à expliquer comment les Mantchoux, succédant aux Ming, dont les finances étaient, comme nous l'avons vu, en mauvais état, et trouvant la Chine épuisée par une guerre aussi désastreuse que

celle des Mongols et des Kin, ont pu se dispenser des mesures vexatoires dont les empereurs des dynasties précédentes faisaient un si large usage pour se procurer les fonds nécessaires à la marche du gouvernement. Ceci tient évidemment à deux causes: d'une part le Yun-nan et le Kouei-tcheou, provinces très-riches en métaux précieux, n'ont été complétement soumises à l'administration chinoise que sous la dynastie actuelle. Jusque-là elles payaient bien tribut, mais des peuplades sauvages se maintenaient dans les districts montagneux où sont les mines les plus abondantes et sous les Mantchoux seulement ces mines ont pu être facilement exploitées. D'autre part, le développement du commerce européen avec la Chine, depuis près d'un siècle et demi, y a importé, par les ports de Canton et d'Emouy, des quantités considérables d'argent; car longtemps ce métal a été la seule matière que les Chinois voulussent recevoir de l'étranger. De 1800 à 1810, d'après les relevés les plus exacts [1], cette importation s'élevait annuellement à 4 ou 5,000,000 de piastres, soit environ 20 à 25,000,000 de francs. En supposant 20,000,000 comme terme moyen pour cent ans, on arrive à une somme totale, en numéraire, d'au moins 2,000,000,000 de francs, soit environ 300,000,000 d'onces chinoises en argent; et cette somme a dû contribuer énergiquement à diminuer la pénurie continue de numéraire où le gouvernement chinois se trouvait auparavant.

[1] Humboldt, *Histoire de la Nouvelle-Espagne*, tome II.

D'après un relevé fait par M. Klaproth sur les almanachs impériaux de 1795 et 1820, et publié dans ses notes sur le Voyage de Temkowski, les revenus actuels de l'empire chinois, entrant dans le trésor central, se composent de 33,350,835 onces d'argent ou milliers de deniers de cuivre, et de 4,210,958 *chy* (mesures de grain pesant chacune actuellement 120 livres chinoises).

Si, d'un autre côté, on consulte les documents consignés dans les premiers *kiven* du *Wen-hian-thong-khao* et de sa continuation, on trouve que sous les Soung, dans les années 997 et 1021, la partie des impôts directs comprenait moyennement 22,000,000 de *chy* en grains, et 6,000,000 d'enfilades de 1000 deniers.

Dans le XIe siècle, vers l'année 1077, dans cette même recette, on comptait, en grains, 18,000,000 de *chy*, en numéraire, 60,000 onces d'argent et 5,600,000 enfilades de 1000 deniers de cuivre.

Plus tard, au commencement des Ming, qui trouvèrent la Chine épuisée par les guerres et les exactions des Mongols, la recette des impôts directs comprenait, en grains, 29,433,350 *chy*, en numéraire de cuivre et papier-monnaie, 45,330 *ting* de 10 onces approximativement.

En rapprochant ces nombres de ceux de l'époque actuelle, on reconnaît que la partie de l'impôt payée en nature de produits a considérablement diminué, tandis que la partie payée en argent ou monnaie de cuivre est devenue très-importante, de minime

qu'elle était autrefois. Ce changement date des Mantchoux, comme le prouvent les nombres de la dynastie Ming; il se lie évidemment avec un accroissement dans la quantité d'argent en circulation, et cet accroissement me semble devoir être attribué principalement aux importations du commerce européen, qui datent du commencement de la nouvelle dynastie.

Dans cette question, il serait important de pouvoir connaître les prix des grains et autres denrées d'usage habituel, tels qu'ils étaient aux XVIe et XVIIe siècles, avant les importations d'argent par le commerce européen, et tels qu'ils sont aujourd'hui, et de voir si ces prix ont augmenté, comme le prix du blé en Europe a doublé depuis la découverte de l'Amérique. Pour la première époque, j'ai consulté le *Souan-fa-tong-tsong*, cette collection de problèmes usuels compilée en 1593 sous les Ming, et j'ai recherché dans les exemples les prix moyens des denrées usuelles, lesquels vraisemblablement doivent peu différer des prix véritables à l'époque de la publication. Relativement à l'époque actuelle, j'ai trouvé des renseignements pour Pékin dans le voyage fait en 1820 par Timkowski; pour Canton, dans le voyage de M. de Guignes fils, et dans la compilation récente sur la Chine qui fait partie de l'*Edinburgh Cabinet library*. Depuis les Soung et les Ming, le *kin* étant resté sensiblement le même et équivalant à 590 ou 600 grammes, la comparaison peut se faire sans erreur sensible. J'ai obtenu

ainsi les résultats suivants, qui montrent une augmentation évidente d'une époque à l'autre :

	PRIX sous les Ming.	PRIX de Pékin en 1820.	PRIX de Canton.
	onces. fr.	onces. fr.	onces. fr.
Riz battu bon à manger; le décuple boisseau=120 kin ou 72 kilogrammes..	0,70 (5,25)	Gruau. 3,60 (27)	1,66 (12,09) 1854
Soie écrue, blanche; le kin (600 grammes).......	0,50 (3,75)	"	2,5 (18,75) 1800 (1re qualité.)
— jaune.............	0,13 (0,91)	"	1,0 (7,50) (2e qualité.)
Or, l'once............	5 à 7,5 onces d'argent.	16 à 18 onces d'argent.	13 onces 1800 d'argent.

Les prix du riz indiqués dans ce tableau, pour l'époque actuelle, se rapportent à des villes populeuses, et le grain est certainement meilleur marché dans les campagnes de l'intérieur. Mais il est très-probable que le prix consigné dans le *Souan-fa-tong-tsong* est aussi celui des places commerçantes pour l'époque des Ming. J'aurais désiré réunir un plus grand nombre de prix; mais l'incertitude des mesures, surtout pour les étoffes, m'a engagé à me réduire aux documents que j'ai pu présenter avec certitude, et, en somme, cette augmentation de plus du double dans les prix du riz, de la soie, de l'or, me semble ne pouvoir s'expliquer que par l'influence de l'argent que la Chine a reçu des Européens.

Dans ces derniers temps, les marchandises euro-

péennes ont commencé à prendre faveur à la Chine : les étoffes de laine, les toiles de coton et les métaux travaillés ont été importés avec succès à Canton. L'Inde anglaise expédie des masses considérables de balles de coton et elle envoyait déjà une quantité énorme d'opium, alors même que l'usage de l'opium était prohibé par les lois chinoises. D'après un exposé récent de la situation du commerce étranger avec la Chine, lequel peut se lire dans l'ouvrage intitulé *An historical and descriptive account of China, Edinburgh cabinet library,* l'exportation de l'opium représentait en 1817 une valeur de 2,951,000 piastres espagnoles, qu'on peut évaluer chacune à 5 francs 30 centimes. Dans les dernières années elle offre les chiffres suivants :

1830.........	12,904,263 piastres espagnoles.
1831.........	11,591,614.
1832.........	15,352,429.

L'importation de l'opium représente donc actuellement une valeur quintuple du chiffre de 1817, et comme le prix de l'opium a baissé de près de moitié, la quantité consommée en Chine a presque décuplé dans l'espace de quinze ans. Ainsi la balance s'est établie peu à peu entre les marchandises importées et exportées, et même, dans l'ouvrage que je viens de citer, se trouve signalé un fait extrêmement curieux, c'est que dans ces dernières années, des quantités considérables d'argent en pains ont été exportées de Chine et dirigées principale-

ment sur Londres, Calcutta, Bombay. Cette exportation d'argent s'élevait :

En 1830,	à 6,746,372 piastres,	soit 35,755,572 francs.
En 1833,	à 4,826,755	25,781,802.
En 1834,	à 6,217,820	32,954,446.

Sur ces quantités, l'argent du pays extrait des mines du Kiang-si, de l'Yun-nan, du Quang-sy et du Koei-tcheou représentait :

En 1830...............	1,681,567 piastres.
En 1834...............	5,119,304.

Ceci indique qu'aujourd'hui l'argent n'est plus rare à la Chine, et dès lors les chefs de ce vaste empire peuvent se montrer sévères et soupçonneux envers les étrangers, dont ils n'ont plus le même besoin qu'auparavant. Une seconde discussion, semblable à celle de lord Napier avec les autorités de Canton, fermerait peut-être pour longtemps les portes de la Chine au commerce européen, ainsi que cela a eu lieu chez les Japonais, qui, sachant bien exploiter leurs mines métalliques, ont pu se passer plus tôt des importations de l'occident.



CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Le diwan d'Amro'lkaïs, traduit de l'arabe par M. le baron MAC GUCKIN DE SLANE. Paris, 1837, Imprimerie royale. In-4°; chez Mᵉ Vᵉ Dondey-Dupré. Prix : 20 fr.

Pour juger les poésies d'Amro'lkaïs, il est nécessaire de faire connaître la vie de ce poëte; car à lui mieux qu'à tout autre peut s'appliquer ce principe incontestable, que les œuvres d'un écrivain sont toujours le reflet et l'expression fidèle de sa vie sociale. Aucune existence ne fut plus agitée ni plus romanesque. Issu d'une maison de princes que les généalogistes font remonter à Kahtân[1], il avait ainsi la gloire d'appartenir aux vrais autochthones ou aborigènes de l'Arabie, nommés *al-Arab al-Arib*, tandis que les descendants d'Ismaël même sont appelés *Mostâreba* ou Arabes naturalisés[2]. Sa famille, qui occupait anciennement la province de Bahhreïn, était passée ensuite dans le Yemen, où était sa principauté[3]. Son père, Hodjr, la perdit avec la

[1] C'est le יקטן de la Genèse, ch. x, v. 24. Tous les autres poëtes des Moallakats descendent d'Ismaïl.

[2] *Poc. spec.* p. 39. — *The Koran*, by Geor. Sale, prelimin. disc. p. 11.

[3] Lorsqu'Amro'lkaïs apprend la mort de son frère, il s'écrie : « Ô

vie dans un combat qu'il soutint contre les Benou-Asad. Chef et prince de cette tribu, il l'avait tellement fatiguée par ses iniques exactions et par son gouvernement arbitraire, qu'elle se révolta contre lui. Amro'lkaïs n'étant que le puîné des fils de Hodjr, n'avait pas de motif aussi déterminant que Nafi', son aîné, de rester à la cour de son père. D'ailleurs il paraît que Hodjr, loin d'apprécier le génie poétique d'Amro'lkaïs, l'avait chassé de sa principauté, « car alors les rois, dit le *Kitab al-Aghâni*, « regardaient comme déshonorante la profession de « poëte [1]. » Les dédains du père irritèrent le fils et eurent de fâcheuses conséquences pour le reste de sa vie. Il chercha dans les voyages et dans toutes les folies de la jeunesse une distraction à ses peines. On le voit à la tête d'une troupe de jeunes gens dissipés et perdus comme lui, des tribus de Taï, de Kelb et de Bekr ben-Waïl, promener par le désert sa vie oisive et vagabonde. Trouvait-il sur sa route une vallée d'un riant aspect, entourée de collines giboyeuses et arrosée par quelque cours d'eau, il s'y arrêtait avec ses musiciennes et ses amis; les outres étaient ouvertes, les chameaux égorgés, et, plongé dans les langueurs d'une demi-

« Dammoun! nous sommes des gens du Yemen, et nous chérissons « notre famille. »

دمّون انّا معشر يمانون
واننّا لاهلنا محبّون

[1] *Idem*, ibid. p. 9.

ivresse, il leur improvisait ou récitait ses poésies voluptueuses. Il ne quittait ces lieux que quand les chameaux étaient tous égorgés, les outres vidées et l'eau de l'étang épuisée.

La nouvelle de la mort de son père le tira de cet état de vie, sans mettre cependant un terme à ses aventures; car d'errant il devint fugitif, et aux tourments de l'amour se joignirent ceux d'une noble ambition, désireuse de venger une tête chérie et de recouvrer les états dont il était dépossédé.

Ebn-es-Sikkît raconte que Hodjr, avant d'expirer, fit signe à un homme et lui donna un écrit en disant : « Va trouver mon fils Nafi', et s'il pleure et s'il « s'afflige laisse-le et va chez les autres, en les éprou-« vant successivement, jusqu'à ce que tu viennes à « Amro'lkaïs, et donne mes armes, mes chevaux, « ma vaisselle et mon testament à celui d'entre eux « qui ne s'affligera pas. » L'homme partit donc avec le testament et alla trouver Nafi', fils de Hodjr, qui, en apprenant cette nouvelle, se couvrit la tête de poussière en signe de douleur. Le messager les éprouva ainsi un à un, et tous agirent de la même manière; mais, quand il vint chez Amro'lkaïs, il le trouva, avec un compagnon de débauche, buvant du vin et jouant aux dés. L'homme lui dit : « Hodjr « a été tué; » mais Amro'lkaïs ne fit aucune attention à ces paroles; et, comme son compagnon s'était arrêté, il lui dit de jouer. Il joua donc, et la partie finie, Amro'lkaïs lui dit : « Je n'étais pas un homme « à te gâter ta partie. » Il demanda alors au messager

le récit de toutes les circonstances de la mort de son père, et, les ayant apprises, il s'écria : « Je « m'interdis le vin et les femmes jusqu'à ce que « j'aie tué cent individus des Benou-Asad et coupé « les cheveux du front à une centaine d'entre eux. » Suivant une autre autorité, il prononça ces paroles, dont les dernières ont passé en proverbe chez les Arabes : « Pas de sobriété aujourd'hui, mais aussi « demain pas d'ivresse. Aujourd'hui le vin, demain « les affaires [1]. »

اليوم خمرٌ وغدًا امر

Amro'lkaïs, uniquement occupé de la vengeance de son père, cherchait à se créer des alliés parmi les différentes tribus voisines. Son âme chevaleresque possédait la valeur en première ligne de ses autres qualités; aussi dit-il quelque part avec jactance : « O ennemi ! cesse de me menacer, car je « suis du nombre de ceux qui n'ont pas besoin de « ceindre leurs reins pour une affaire qui se pré« sente. C'est moi qui réveille mes alliés appesantis « par le sommeil; c'est moi qui contemple le visage « de mes ennemis dormant de l'éternel sommeil; je « suis celui dont la tribu de Maad connaît l'excel« lence et qui a tiré de l'oubli la mémoire de Hodjr, « fils de Omm-Katham; je dis adieu au pays où j'ai « été offensé, et je ne reste jamais dans une de« meure incommode; je provoque au combat le

[1] Traduction de M. de Slane, *Vie d'Amro'lkaïs*, p. 14.

« héros terrible dans son attaque, et lorsque je « lance mes flèches, elles n'errent jamais loin du « but [1]. »

A la tête de sa troupe, il fond par une fatale méprise sur les Benou-Kinâna et les passe au fil de l'épée : une nuit ténébreuse avait occasionné son erreur, et les Benou-Asad échappèrent à ses coups. Il alla demander des secours aux tribus de Bekr ben-Waïl et de Tagleb, qui les lui refusèrent. De là il passa à la cour de Marthed-el-Khaïr-Himyari, qui lui accorda cinq cents hommes; mais Marthed mourut comme Amro'lkaïs se mettait en campagne; et Kormol, son fils, qui avait pris intérêt à sa cause, aurait pu le réintégrer dans son héritage si le roi de Hira, Mondhir, son rival et son ennemi, n'avait obtenu des forces considérables d'Anouschirwan, roi de Perse, pour s'opposer à ses desseins. La troupe d'Amro'lkaïs se dispersa devant la cavalerie persane, et lui-même échappa difficilement à ses coups, en fuyant de tribu en tribu, jusqu'à ce qu'il parvînt chez Samouel de Taïma, qui lui procura les moyens d'aller à Constantinople réclamer l'assistance de l'empereur. Au rapport de divers historiens, il eut des intrigues amoureuses avec une princesse, que M. de Slane suppose être Arabia, fille de Justin II et épouse de Badouarius, surintendant du palais. Un homme de la tribu d'Asad, nommé Tammah, et qui était venu aussi à la cour impériale, divulgua ce secret, et c'est pour se venger d'Am-

[1] Poëme, page 37, v. 1-5.

ro'lkaïs que l'empereur lui aurait envoyé une robe d'honneur empoisonnée. Dès que le poëte la revêtit, un ulcère incurable couvrit son corps, et c'est de là qu'il est appelé *Zou'lkourouh* ou *l'homme aux ulcères*. Il mourut à Ancyre et on l'enterra au pied du mont Asîb, près du tombeau d'une princesse dont la vue lui avait inspiré ces vers assez touchants :

O ma voisine! le moment de t'aller visiter est proche, et je resterai dans ce lieu tant qu'Asîb y restera!

O ma voisine! nous sommes tous deux étrangers ici, et tout étranger est le parent de l'étranger[1].

Il n'est pas difficile de déterminer le caractère de la poésie d'Amro'lkaïs : elle n'a rien de religieux, de métaphysique, et nous pourrions même dire de moral avec plus de raison encore. Le principe sur lequel elle repose est l'épicurianisme pur, avec son égoïsme et sa fatalité. Tous ses préceptes aboutissent à ce seul, qui reparaît sous des formes plus ou moins sensuelles: « O homme! jouis de la vie présente, « parce que tu es mortel[2]. » Souvent nous croirions

1 اجارتنا انّ المزار قريب
وانّى مقيم ما اقام عسيب
اجارتنا انّا غريبان ههنا
وكلّ غريب للغريب نسيب

2 تمتّع من الدنيا فانّك فانٍ

et il ajoute au second hémistiche :

qu'il faisait sa lecture habituelle d'Horace et d'Anacréon; mais il n'en est pas du sensualisme comme des hautes doctrines de la philosophie, qui ne se transmettent que par les écoles et l'initiation, et la muse qui inspira les deux poëtes classiques ne manquait pas au poëte arabe, nous voulons dire le vin[1] et l'amour. Parfois, lorsque les fumées de l'ivresse sont dissipées, la raison succède au délire, et elle lui arrache des cris de désespoir sur la brièveté de la vie : « Quoi donc! dit-il, le temps ne se compose « que de nuits et de siècles, et il n'apporte de durée « ou de stabilité à rien! » Ou bien il est pressé par le remords[2], et il s'écrie : « Rappelé par la sagesse, « je me suis tourné dans la droite voie et mes actes « ont été dirigés par la crainte de Dieu; c'est Dieu « qui fait succéder ce que je lui demande, *et certes la piété est la meilleure valise de voyage*[3]. » Mais ces pensées graves et sérieuses passent comme une distraction dans son esprit, qui revient soudain à ses idées fixes; elles sont en quelque sorte une note discordante dans sa voix, qui chante toujours les

من النشوات والنساء الحسان

Texte, page 31, vers 8.

[1] *Idem.* ibid. pages 20, 22, 24, 28, 33, 34, 35, 43, 45, 47.

[2] Page 35 :

الا الدهر ليال واعصر

وليس على شى قويم بمستمر

[3] Page 49, vers 8:

والبرّ خير حقيبة الرحل

plaisirs de la vie, lorsqu'il n'est point obsédé de la passion de la vengeance, implacable et perpétuellement vivace dans le cœur de l'Arabe.

La sévérité de notre jugement n'ôte rien au mérite de l'écrivain, dont le style, antique dans sa couleur, large et simple dans ses images, concis et varié dans ses formes, est, à nos yeux, un beau modèle de la langue arabe primitive. Les jeux d'esprit, les redondancés cadencées et l'exagération des hyperboles, si commune dans des âges antérieurs, n'entachent point sa diction pure et régulière. La flexibilité de son esprit est surprenante; il passe sans effort d'un sujet à un autre, et dans plusieurs pièces il déroule aux regards du lecteur sept ou huit tableaux divers, tous vivants et coloriés avec hardiesse, si bien qu'il réussit à idéaliser dans votre imagination le portrait de la femme ou de la chamelle qu'il décrit, le paysage qu'il esquisse, et tous les autres accidents de la vie arabe. Un trait prédominant de son caractère, et qui laisse une empreinte ineffaçable sur toutes ses compositions, c'est son penchant à la satire. Son ironie est acérée comme ses flèches et tranchante comme son glaive, dont la lame moirée semble empreinte *des traces de fourmis rampantes* [1]. Écoutons-le raillant et insultant l'époux de la femme qu'il a subornée : « J'ai été aimé, « dit-il, et son mari semblait avoir la face souillée « de poussière, tant le trouble de son cœur et de « son esprit était grand; il criait comme crie le

[1] Page 49, vers 3.

« jeune chameau que l'on serre à la gorge, et il « voulait me tuer.....! Mais ce n'est pas un homme « qui tue. Et comment me tuerait-il, moi qui ai « pour compagnes de ma couche une épée et des « flèches verdâtres dont les pointes ressemblent aux « dents des démons. Ce n'est point un homme qui « ait une lance pour m'en percer, et il n'a ni épée ni « javelots. Me tuera-t-il, moi qui suis aussi agréable « au cœur de son épouse que l'est à la chamelle « celui qui l'enduit de poix? Salma sait parfaitement, « bien qu'il soit son mari, que c'est un homme qui « parle sans agir; et d'ailleurs que lui importent mes « éloges des jeunes filles vivant dans les palais des « rois et apprivoisées comme les gazelles des dé- « serts [1]. »

Le cheval et le chameau occupent toujours une place importante dans les poésies des Arabes. Amro'lkaïs excelle dans ces éloges et ces descriptions, que les poëtes ses successeurs et ses rivaux semblent quelquefois imiter [2]. Nous nous contenterons de reproduire ici le tableau plus neuf et tout aussi poétique d'une chasse de cerf forcé par les chiens. « Dans Irnan « est un cerf craintif; il dresse les oreilles; il prend « sur le soir quelque nourriture et disperse ensuite au « loin, avec son sabot, la terre du gîte où il passera « la nuit. En creusant le sol, il fait voler la poussière « comme le fossoyeur qui, pendant les ardeurs du « midi, vient après cinq jours rouvrir le puits com-

[1] Texte, page 21, vers 12-18.
[2] Voyez pages 22, 24, 28, etc.

« blé. Alors il repose couché sur sa mâchoire fauve et « sur son épaule, à la manière du prisonnier chargé « de fers, dont le corps est tout contracté. Il dort « au pied de l'artha, croissant dans les sables et qui « exhale un suave parfum, semblable à celui de la « tente nuptiale lorsque la rosée l'a rafraîchi. Mais « voilà que le matin, au lever du soleil, les chiens « du fils de Morr ou du fils de Simbis fondent sur « lui. La faim les presse, et leurs yeux bleus, excités « par le feu de leur ardeur dévorante, brillent « comme les fleurs de la plante adrès. Le cerf se « dérobe et les couvre de terre en fuyant; lorsqu'il « traverse les tertres et les collines il ressemble au « charbon ardent de l'homme qui allume son foyer. « Il sait bien que s'ils l'avaient atteint à Zou'lrimth « ils l'auraient tué et que son jour fatal est arrivé. « Enfin ils l'atteignent et le saisissent à la jambe et « au jarret, qu'ils déchirent en lambeaux, comme « les enfants qui se partagent l'habit d'un religieux. « La meute se retire ensuite à l'ombre du ghada et « laisse gisant à terre l'animal, qui ressemble à un « bel étalon séparé des chamelles et encore in- « dompté[1]. »

Mais le sentiment qui préoccupe constamment l'âme d'Amro'lkaïs, c'est l'amour. Le dernier regard de ses femmes émigrantes, qui ressemblent de loin, sur le dos de leurs chameaux, aux statues de marbre de Shok[2], ont troublé son âme, comme la coupe

[1] Texte, page 34.
[2] Page 25.

pleine d'un vin généreux trouble, au matin, l'esprit du buveur[1]. Pour se distraire il appelle ses amis; on délie les outres, et tous boivent si complaisamment que les palmiers leur paraissent bientôt aussi petits que les brebis et leurs yeux ne savent plus distinguer le cheval bai du coursier au poil ras et noir[2]. Souvent, absorbé par sa mélancolie, il s'isole de cette bande bruyante et il reste assis tout le jour, la tête couverte de son manteau et comptant à terre les cailloux que ses larmes inondent[3]; puis il savoure le souvenir de la jeune femme délicate et blanche qui efface les vestiges de son entrée nocturne sous la tente avec la queue flottante de sa robe, pendant que tout le monde repose et que les constellations semblent dormir, dans les cieux, du sommeil d'une jeune troupe de cerfs rassasiés de feuilles[4]. Tant que sa muse reste timide et pudique, et qu'elle ne joue pas la bacchante éhontée, ses vers, dans les portraits qu'il trace, ont un charme extrême. Telle est l'image de cette jeune femme gracieuse qu'embaument de liquides parfums, et qui regarde avec amour l'enfant couvert d'amulettes, suspendu à son sein. « Les dangers que je cours, ajoute-t-il, « l'inquiètent; les pleurs de son enfant la chagrinent. « et elle lui relève le cou, de peur qu'il ne se torde « en pleurant[5]. »

[1] Page 26.
[2] Page 28.
[3] Page 29.
[4] Page 45.
[5] Page 50.

Entre les diverses pièces, nous en avons remarqué une fort courte que nous nous permettrons encore de traduire, parce qu'elle résume tout le caractère et toute la vie du poëte.

« Je vois, dit-il, que nous sommes poussés rapi-
« dement vers la mort, pendant que les délices de
« la table et de la boisson nous fascinent, nous, êtres
« faibles comme les passereaux, les moucherons et
« les vers, et cependant plus entreprenants que le
« loup attaché à la poursuite de sa proie. Mon âme
« aspire à toutes les qualités généreuses, elle cherche
« à les acquérir. Cesse donc, ô femme, de me blâmer;
« l'expérience et le souvenir de mes pères me suffisent.
« Les racines de ma souche généalogique plongent
« jusqu'aux entrailles de la terre, et cependant la mort
« me dépouille de la jeunesse. Oui, elle me ravira
« le souffle de la vie et le corps, et promptement
« elle me réduira en poussière. N'est-ce pas moi qui
« ai épuisé de fatigue des chameaux par tout le dé-
« sert, si vaste, si long, et où brille le trompeur
« mirage? N'ai-je pas chevauché à la tête de bandes
« nombreuses pour recueillir le fruit des plus grands
« périls? J'ai déjà parcouru beaucoup de pays, et,
« au lieu du butin espéré, je me suis contenté du
« retour, avec la vie sauve. Est-ce qu'après la mort
« de Harith le prince, fils d'Amrou et de l'excellent
« Hodjr, le seigneur des tentes, je puis espérer un
« adoucissement de la part de la fortune, qui n'a pas
« même épargné ces héros, solides comme des mon-
« tagnes? Non, je sais bien que la mort enfoncera

« avant peu dans ma chair la pointe de ses dents et « de ses ongles, sort qu'a déjà éprouvé mon père, « Hodjr, et mon aïeul, ainsi que la victime de la « fontaine de Kolab, que je n'oublie pas [1]. »

Tout ce que nous pourrions ajouter ne donnerait point une idée complète du poëte, qu'il faut lire et étudier attentivement, en pénétrant au fond de son langage simple et énergique, et dont la forme antique montre suffisamment au lecteur toute la vaste richesse de la langue arabe, où il rencontre perpétuellement des mots nouveaux et ignorés. Il ne nous reste plus qu'à faire connaître le mérite du traducteur, et ce n'est pas la moindre part de notre travail. Il fallait posséder une connaissance approfondie et exacte de la langue pour oser aborder un sujet aussi difficile ; car, à l'exception de quelques courts fragments donnés par Reiske et d'une kasida commentée récemment par M. Arnold, le reste du Divan d'Amro'lkaïs n'avait jamais été publié ni traduit. La moallaka déjà suffisamment connue et publiée par M. Hengstenberg, avec le commentaire de Zouzeni, n'a point été réunie aux poésies nouvelles de l'auteur.

M. de Slane rend un service inappréciable aux lettres arabes en publiant un des plus anciens monuments de cette littérature, si peu connue il y a un demi-siècle, et que d'illustres savants exploitent

[1] Page 33. La dernière personne dont le poëte parle ici, est, suivant le commentateur, Schorahbil ben-Amrou, qui fut tué dans la célèbre journée de Kolaïb.

aujourd'hui avec autant de succès que d'habileté. Les origines littéraires d'un peuple ont la même importance dans la philologie ou dans la connaissance de sa langue, que les antiquités de ses monuments et de ses traditions dans l'histoire de sa vie politique et sociale. C'est en comparant ces œuvres primitives avec celles des âges ultérieurs qu'on peut acquérir une notion complète et satisfaisante du développement, des progrès ou de la marche rétrograde de la langue et du génie littéraire chez ce même peuple; et de plus, ces productions, bien que remarquables, surtout par leur mérite poétique, ne laissent pas d'avoir une valeur historique réelle, à cause des traditions nombreuses qu'elles renferment sur leurs personnages, ou des allusions fréquentes aux mœurs et aux croyances du temps. Cette importance augmente surtout lorsque l'histoire était encore muette et que les poëtes seuls chantaient.

M. de Slane a eu d'énormes difficultés à vaincre pour réussir à nous donner un texte aussi correct, et sa sagacité grammaticale a dû souvent suppléer aux restrictions des commentateurs, gardant le silence sur les mots les plus difficiles, qu'eux-mêmes n'entendaient pas. La vie du poëte, extraite du *Kitab el-aghani,* est traduite en français; le latin a été préféré pour les vers du texte comme se prêtant avec plus de fidélité et de concision aux inversions et aux tournures diverses de l'arabe, bien qu'on puisse faire, en général, le reproche aux traductions

latines de laisser subsister le vague et l'obscurité de l'original; mais assurément ce n'est pas le défaut de l'interprétation de M. de Slane. Des notes illustrent les passages difficiles et font connaître les interprétations des commentateurs. Si quelquefois elles ne semblent pas assez complètes, il ne faut point s'en prendre au traducteur, qui a réuni tous les éclaircissements que les auteurs arabes ou les savants européens ont pu lui fournir.

En somme, le travail de M. de Slane n'est point le début d'un disciple; c'est déjà l'ouvrage d'un savant qui promet à la science une longue série de travaux importants et utiles. Ainsi la traduction d'Amro'lkaïs est la première partie du Divan des six poëtes, si célèbre autrefois en Afrique et en Espagne, et qui reçut ce nom parce qu'il comprenait les six poëtes arabes d'un mérite supérieur qui vécurent avant l'islamisme. Outre Amro'lkaïs, ces poëtes sont. Nabegha, Alkama, Zohaïr, Tarafa et Antara. Leurs poëmes seront publiés successivement et achèveront l'édifice dont les fondements viennent d'être posés si heureusement.

E. Boré.

SUR LES DRUZES.

On ne connaît presque point de passages des historiens arabes sur l'origine et la doctrine des Druzes. Un des plus importants est celui du grand historien Ibnol-Djouzi, auteur de l'histoire universelle intitulée *Miroir du temps*. Ce passage se trouve rapporté tout au long dans le dictionnaire biographique des hommes illustres du XI[e] siècle de l'hégire intitulé : خلاصة الاثر فى اعيان مايه حادى عشر, *Résumé de monuments des hommes illustres du* XI[e] *siècle*, par Emîn Mohammed, sous l'article biographique de Fakhr-eddin, le célèbre émir des Druzes, parrain des quatre Facardins.

Je ferai observer à cette occasion qu'il y a dans le *Djihannouma* des notices exactes et précieuses sur la division originaire des familles des Druzes du mont Liban, notices ignorées par tous les voyageurs qui en ont parlé jusqu'ici.

Cette division de familles tient à celle de la nation entière dans les deux partis des blancs (*akli*) et des rouges (*kizillu*). A la tête des premiers se trouvait la famille de l'émir Ilmeddin; à la tête du second la famille de Maanoghli, qui fut investie par Sélim II de la principauté du Liban. Mais la division des blancs et des rouges tient elle-même à la grande scission de toutes les tribus arabes en Kaïsis

et Yemenis; car il est dit expressément dans le *Djihannoama*[1] que les Akli sont du parti yemeni et les Kisillu du parti kaïsi. Je ferai observer encore que l'origine des noms de ces deux partis, que M. Reinaud[2], dans son estimable ouvrage sur les invasions des Sarrazins en France, fait dériver des Arabes descendus de Kahtan et de ceux descendus d'Ismaïl, est expliquée d'une autre manière par le *Djihannoama*[3], d'après les sources des historiens arabes, qui disent que les Kaïsis tirent leur nom de Dhohek ben-Merwan ben-Kaïs, auquel les Syriens prêtèrent hommage, en opposition à Merwan, fils de Hakem, de la famille Omeyé, qui ne triompha de son rival prétendant à l'empire qu'après un combat de vingt-trois jours, livré l'an 64 de l'hégire aux portes de Damas, dans la vallée de Merdje-Rahith. Le *Djihannouma* contient de même des notices sur les autres sectes religieuses qui pullulent en Syrie, nommément sur les Ismaïli, les Nossaïri, les Mewali et les Yezidi, qui sont connus, mais aussi sur deux autres sectes moins connues, savoir les Kelbi et les Harrani. Les premiers, dont le nom désigne des adorateurs du chien, sont probablement les Druzes adorateurs du veau. Sur les seconds, le *Djihannoama*[4] nous apprend que ce sont les habitants de Harran, qui se tournent en priant vers le

[1] Page 465.
[2] Page 73.
[3] Page 558.
[4] Page 561.

pôle du sud, comme les Sabéens vers le pôle du nord, comme les Moslemis vers la Mecque, les Chrétiens vers Jérusalem, les Samaritains vers le mont Berik, et les Mages vers le soleil.

HAMMER-PURGSTALL.

والدّرزية طايفة كبيرة ينتسبون الى رجل من مولدى الاتراك يعرّف بالدرزى وقد ظهر فى زمان الحاكم بامر الله العبيدى هو ورجل عجمى يقال له حمزه وكان الحاكم لعنه الله يدعى الالهية ويصرح بالحلول والتّناسخ ويحمل النّاس على القول بذلك وكان حمزه والدّرزى ممن وافقوه واظهر الدّعوة الى عبادته والقول بانّ الاله حلّ فيه واجتمع عليهما جماعة كثيرة من غلاة الاسماعيلية فثار عليهم عوام المصريين فقتلوا اكثرهم وذكر صاحب مراه الزمان انّ الدّرزى المذكور كان من الباطنية مصرًّا على ادّعاء ربوبيّة للحاكم لعنهما الله تعا وصنف له كتابًا ذكر فيه ان الاله حلّ فى على وانّ روح على انتقلت الى اولاده واحد بعد واحد حتى انتقلت الى الحاكم وتقدّم بذلك عند الحاكم وفوّض اليه الامور بمصر ليطيعه النّاس فى الدعوة وانّه اظهر الكتاب فثار عليه المسلمون وقتلوا جماعته وارادوا قتله فهرب منهم واختفى

عند الحاكم فانّ اعطاه مالاً عظيماً وقال له اخرج الى
الشّام وَانشر الدّعوة هناك وفرّق المال على من اجاب
الدّعوة فخرج الى الشام ونزل بوادى تيم الله بن ثعلبه
غربى دمشق من اعمال بانياس فقرا الكتاب على اهله
واستمالهم الى الحاكم واعطاهم المال وقرر فى نفوسهم
التناسخ واباح لهم الخمر والزنا واخذ يبيح لهم المحرمات
الى ان هلك لعن الله تعالى فهذا اصل وبود الدّروز
والتيامنه فى هذه البلاد واما القول فيهم من جهة
الاعتقاد فهم والنصيرية والاسماعلية على حدّ سوا والجميع
زنادقه وملاحده وقد صرح قاضى القضاة ابن العزّ
والشيخ برهان الدّين عبد الحقّ من الحنفيّة والشيخ
صدر الدّين بن الزّيلكانى والشيخ البلا طنيسى والشيخ
جمال الدّين الشّربينى من الشافعيّة والشيخ صدر الدّين
ابن الوكيل من المالكيّة والشيخ تقى الدّين بن تيميّه
من الحنبليّة فى فتاويهم وغيرهم ان كفر هولاء الطّوايف
مما اتّفق عليه المسلمون وان من شكّ فى كفرهم فهو كافر
مثلهم وانّهم اكفر من اليهود والنّصارى لانّهم لا تحلّ
مناكحتهم ولا توكل ذبايحهم بخلاف اهل الكتاب
وانهم لا يجوز اقرارهم فى ديار الاسلام بجزية ولا بغير
جزية ولا فى مصون المسلمين وجزم الشيخ ابن تيميه

بانّهم زنادقة وانّهم اشدّ كفرًا من المرتدين لانّهم
يتعقدون تناسخ الارواح وحلول الاله في علي والحاكم ومن
طالع كتبهم عرف حقيقتهم الخبيثة فان فيها ما
يستبشع جدًّا ومن جملة معتقداتهم ان الالهيّة لا
تزال تظهر في شخص بعد شخص كما ظهرت في علي وشمعون
ويوسف وفي غيرهم وانما ظهرت بعد ذلك في الحاكم
وان كلّ دور يظهر فيه آله ويقولون هو الان ظاهر في
مشايخهم الذين يسمّونهم العقّال ويجحدون وجوب الصّلاة
وصوم شهر رمضان والحجّ ويسمّون الصلوات الخمس باسماء
غيرها ويوالون من تركها ويجعلون ايام شهر رمضان اسما
ثلاثين رجلا ولياله اسماء ثلاثين امراة وهكذا يقولون
في سائر الشريعة المطهّرة وينكرون قيام السّاعة وخروج
النّاس من قبورهم وامر المعاد ويقولون بتناسخ الارواح
وانتقالها الى ابدان الحيوانات وان من ولد في تلك الليلة
انتقلت روح من مات فيها ويقولون ان العالم ارحام
تدفع وارض تبلع وبالجملة فعتقدهم ضلال كلّه وانما
ذكرت حالهم واطلت فيه لكثرة شعب الاراء فيهم
فبهذا يقرر ما هم عليه في الاذهان وبالله تعالى التوفيق

تمّ

Traduction.

« Les Druzes sont une grande nation qui, suivant « leur nom, descend d'un homme d'extraction turque « nommé Durzi, qui parut du temps de Hakim bi-« emrillah l'Obeïdi, avec un Persan nommé Hamza. « Hakim (qu'il soit maudit de Dieu!) prétendit à la « divinité, soutint la transsubstantiation et la métem-« psycose, et induisit les hommes à suivre ses pa-« roles. Hamza et Durzi, d'accord avec lui, mirent « en avant sa prétention à la divinité et la doctrine « que Dieu avait transmigré en lui. Une grande foule « d'Ismaïlites, sectaires exaltés d'Ali, se rassembla « autour de ces deux hommes; les Égyptiens se le-« vèrent contre eux et en tuèrent la plupart. L'auteur « du *Miroir du temps* dit que le susdit Durzi était un « Bathinite qui soutint fermement la divinité de « Hakim (que Dieu maudisse tous les deux!). Il « composa un livre dans lequel il dit que Dieu trans-« migra dans Ali, et que l'esprit d'Ali fut transplanté « dans ses enfants, l'un après l'autre, jusqu'à Hakim. « Hakim le distingua à cause de cette doctrine et « lui transféra les affaires de l'Égypte. Afin que les « hommes se convertissent à sa mission, il mit son « livre au jour. Les Moslims se levèrent contre lui, « tuèrent ses prosélytes et voulurent le tuer aussi. « Il s'enfuit et se cacha auprès de Hakim, qui lui « donna beaucoup d'argent et lui dit : « Va en Syrie « et répands là ta mission et distribue l'argent entre « ceux qui la suivent. » Il alla en Syrie et descendit

« au vallon de Teimallah, de la tribu de Thaalèbe[1], « à l'ouest de Damas, dans le district de Banias[2]. « Il fit aux habitants la lecture de son livre, les fit « pencher vers Hakim, leur donna de l'argent et les « persuada fermement de la métempsycose; il leur « permit le vin et l'adultère, et en général toutes « les choses défendues, jusqu'à ce qu'il mourut (que « Dieu le maudisse!). C'est l'origine de ces misé- « rables Druzes et Teimanites dans ce pays. Pour « ce qui regarde leur croyance, ils sont sur la même « ligne que les Nossaïri et les Ismaïli, qui sont tous « des mécréants et des impies. Le juge des juges, « Ibn-olizz, le scheikh Burhan-eddin Abd-olhakk le « Hanefite, les scheikhs Ssadr-eddin ben-Zeilkani, « Balatinisi et Djemal-eddin-Sscherbini-Schafiites, « le scheikh Ssadr-eddin-ibnol-wekil-Malikite et le « scheikh Takiy-eddin ben-Teïmiyé Hanbelite, ont dé- « cidé dans leurs fetwas, ainsi que d'autres, que tous « les Moslims sont d'accord sur la mécréance de ce « peuple, et que celui qui en doute est un mécréant « comme eux; qu'ils sont plus infidèles que les juifs « et les chrétiens, puisqu'il n'est pas permis de se « marier avec eux et de manger de ce qu'ils ont

[1] La tribu *Thaalèbe* descendant des Beni *Khaled*, est nommée dans le *Djihannouma* (page 554) comme la quatrième des neuf grandes tribus arabes de la Syrie.

[2] Le district de *Banias* se trouve dans le *Djihannouma* (p. 583), et sur la page suivante (ligne 10) on trouve le *Beït Teima;* et le vallon *Wadi* et *Temim* (page 584), ce qui est une faute d'impression pour *Teime;* les *Teimaci* s'y trouvent dans la ligne suivante (ligne 4).

« immolé, ce qui n'est pas le cas des juifs et des « chrétiens; qu'ils ne doivent être tolérés, dans « les pays musulmans, ni avec ni sans les tribus, « et qu'ils ne sauraient être gardés par des Mos- « lims. Le scheikh fils de Teimiyé a décidé qu'ils « sont des mécréants et plus infidèles que les apos- « tats, puisqu'ils croient à la métempsycose et à la « transsubstantiation de Dieu dans Ali et Hakim. En « regardant leurs livres, on apprend à connaître « leur véritable bassesse, car il y a des choses très- « indigestes. Parmi leurs croyances est celle que la « divinité ne cesse pas de se manifester dans une « personne après l'autre, comme elle s'est mani- « festée dans la personne de Hakim; que dans tous « les temps Dieu se manifeste, et qu'il se manifeste « maintenant dans leurs scheikhs, qu'ils appellent « les *sages*. Ils combattent la nécessité de la prière, « du jeûne du mois de ramazan et du pèlerinage; « ils nomment les cinq prières par d'autres noms et « conseillent leur abandon; ils donnent aux jours « du mois de ramazan les noms de trente hommes, « et aux nuits du même mois les noms de trente « femmes. De cette manière ils arrangent aussi les « autres points de la loi épurée; ils nient le jour du « jugement, la résurrection et le retour des âmes « dans leurs corps; ils enseignent la métempsycose « et la transmigration des âmes dans les corps des « animaux; ils disent que les âmes des enfants nés « cette nuit sont celles des défunts; ils disent que « le monde a des intestins qui se déchargent et que

« la terre engloutit. Leurs croyances sont toutes des « erreurs. J'ai parlé de leur état, et je me suis « étendu là-dessus à cause de la multitude de leurs « opinions, et ce qui a été dit est sur quoi ils s'ap- « puient dans leur entendement : à Dieu est la pro- « vidence de la direction. »



NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 13 octobre 1837.

M. Maximilien Habicht écrit au conseil pour lui adresser le septième volume de son édition arabe des Mille et une Nuits, in-8°. Les remercîments de la Société seront adressés à M. Habicht.

M. Fr. de Erdmann écrit au conseil pour lui adresser une brochure relative à quelques médailles de Tamerlan, qu'il vient de faire paraître à Casan. Les remercîments de la Société seront adressés à M. de Erdmann.

M. Marcel, membre du conseil, dépose sur le bureau un exemplaire du Vocabulaire français-arabe vulgaire qu'il vient de publier. M. Marcel reçoit les remercîments du conseil, et MM. Reinaud et Bianchi sont priés de faire un rapport verbal sur cet ouvrage.

Le chef de la direction commerciale au ministère des affaires étrangères adresse au conseil deux nouveaux numéros de la Gazette de Téhéran. Ces numéros sont renvoyés à la commission du Journal.

Le modèle de la médaille qui, d'après la décision du conseil, doit être adressée à M. B. H. Hodgson, au nom de la Société, est déposé sur le bureau, soumis à l'examen du conseil et approuvé.

M. le colonel Jourdain, gouverneur de Yanaou, fait connaître au conseil qu'il met à la disposition des membres de la Société la collection d'antiquités et de médailles qu'il a rapportée de l'Inde. Les remercîments du conseil sont

adressés à M. Jourdain, et les membres de la Société présents à la séance sont invités à s'entendre avec M. Jourdain pour examiner sa collection.

M. Mohl communique au conseil l'extrait de plusieurs lettres qu'il a reçues de M. Fresnel, et d'où il résulte que M. Fresnel a entrepris le voyage de la Mecque, et qu'une commission, formée par ses soins et composée de plusieurs musulmans instruits, s'occupe, en son absence, de publier, au moyen de la lithographie, quelques-unes des plus importantes productions de la littérature arabe. On arrête que cette communication sera insérée au procès-verbal, et M. Mohl est invité à donner au conseil les renseignements qu'il pourra obtenir par la suite sur les travaux de la commission fondée par M. Fresnel.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Séance du 13 octobre 1837.

Par l'auteur. *Vocabulaire français-arabe des dialectes vulgaires africains d'Alger, de Tunis, de Marok et d'Égypte,* par J. J. Marcel. Paris, 1837. In-8°.

Par l'éditeur. *Les Mille et une Nuits,* en arabe, publiées d'après un manuscrit de Tunis par Maximilien Habicht. Tome VII. Breslau, 1837.

Par l'auteur. *Zwei sprachvergleichende Abhandlungen,* von Dr. Richard Lepsius. 1° Uber die Anordnung und Verwandtschaf der Semitischen, Indischen, Æthiopischen, Alt-persischen und Alt-ägyptischen Alphabets. 2° Uber der Ursprung und die Verwandtschaft der Zahlwörter in der Indogermanischen, Semitischen und der Koptischen Sprache. Berlin, 1836.

Par l'Académie. *Mémoires de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg;* tomes III (6e livraison) et IV (1re livraison). La livraison du tome III contient, 1° Ibn-Abi-Iakub-el-

Nedim's Nachricht von der Schrift der Russen im x Jahrhundert N. Ch. kritisch beleuchtet von Ch. M. Fraehn; 2° Ch. M. Fraehn's Erklärung der arabischen Inschrift des eisernen Thorflueegels zu Gelathi in Imerethi. La livraison du tome IV se compose du mémoire suivant: Uber das Mahâjâna und Pradschnâ-Pâramita der Bauddhen, von I. J. Schmidt. (Lu le 14 octobre 1836.)

Par l'auteur. *Ueber einige Münzen Tamerlan's*, von Franz von ERDMANN. Kasan, 1837.

Par l'auteur. *Lettre à M. le baron Silvestre de Sacy sur une inscription latino-punique*, par M. l'abbé BARGÈS.

Par l'auteur. *Observations sur l'ouvrage de M. Neumann intitulé* l'École du royaume du milieu, etc. par M. Stanislas JULIEN, de l'Institut.

Par l'auteur. *Notice du traité persan sur les Vertus, de Huçaïn Waëz Kaschifi, intitulé* Aklaqu-i Muhcini, par M. GARCIN DE TASSY.

Par les éditeurs et rédacteurs :

The Journal of the royal Asiatic Society of Great-Britain and Ireland; volume the third (n° VI). London, 1836. In-8°.

Journal of the Asiatic Society of Bengal. N° L. February 1836.

Bulletin de la Société de Géographie. 2e série, tome VIII. N° 44. Août.

Plusieurs numéros du Journal de Smyrne, du Moniteur ottoman, de la Gazette de Candie et du Journal du Caire; deux numéros de la Gazette de Téhéran, rédigée en persan.

M. Fulgence Fresnel est parti du Caire au mois de juillet, accompagné de M. Botta, naturaliste du Jardin des plantes. Il se propose de visiter l'Arabie. Certainement aucun Européen, depuis Burkhardt, n'a n'a été aussi bien préparé à profiter de son séjour parmi les tribus du désert que l'auteur des Lettres sur l'histoire des Arabes avant l'islamisme.

BIBLIOGRAPHIE.

Guldestah Nishat, or nosegay of pleasure, a collection of poetry persian and hindustani compiled by MOONSHEE MUNOO LAL. Calcutta, 1837. In-4°. Pr. 16 roupies.

Biblischen Realwörterbuch zum Handgebrauch für Studirende, Kandidaten, Gymnasiallehrer und Prediger ausgearbeitet, von Dr. Georg. Benedikt WINER. 1re section de la 2e partie. Leipzig, 1836. In-8°.

Handbuch der historisch kritischen Einleitung in das Alte-Testament, von H. A. Ch. HAVERNICK. Erster Theil. Erlangen, 1837. 2 vol. in-8°.

Anwari Soheily, 2 vol. in-8° (lithographié). Calcutta, 1837. Pr. 36 sh.

Ali's hundert Sprüche arabisch und persisch paraphrasirt von Reschid-eddin Watwat nebst einem doppeltem Anhange arabischer Sprüche herausgegeben, übersetzt und mit Anmerkungen begleitet von H. L. FLEISCHER. 1837, in-4°.

Institutiones linguæ samaritanæ ex antiquissimis monumentis erutæ et digestæ, integris paradigmatum tabulis indicibusque

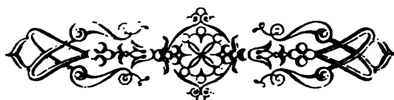
adornatæ. (Pars prima.) — *Chrestomathia samaritana maximam Genescos partem et selecta reliquorum Pentateuchi librorum capita complectens, notis criticis exegeticis illustrata et glossario lucupletata a* F. UHLEMANNO. (Pars secunda.) Lipsiæ, 1837, 1 vol. in-8°

Notiz über das arabische Buch تحفة اخوان الصفا, *d. h. Gabe der aufrichtigen Freunde nebst Proben desselben, arabisch und deutsch* von K. NAUWERCK. Berlin, 1837, in-8°.

Cours d'histoire ancienne, professé à la Faculté des Lettres par M. C. LENORMANT. (Introduction à l'histoire de l'Asie occidentale.) Paris, 1837, in-8°.

ERRATA POUR LE CAHIER D'OCTOBRE.

Pages 363, 373, 377, 388 et 394, lisez *Bæton* pour *Boéton.*
Pages 378, 394 et 396, lisez *Héphæstion* pour *Éphestion.*
Page 393, lisez *le pont* pour *le Pont.*





JOURNAL ASIATIQUE.

DÉCEMBRE 1837.



PROVERBES ARABES DE MEÏDANI,

Publiés et traduits par M. QUATREMÈRE.



AVERTISSEMENT.

Il y a environ neuf ans que je publiai dans ce Journal une notice biographique sur Meïdani, à la suite de laquelle je plaçai plusieurs proverbes extraits du grand recueil compilé par ce grammairien, et que j'accompagnai d'une traduction française, ainsi que d'un assez grand nombre de notes philologiques et autres. J'ai pensé que les amateurs de la littérature orientale recevraient avec plaisir une nouvelle série de proverbes, auxquels je joindrai des observations de divers genres, où je tâcherai d'éclaircir tout ce qui pourrait offrir aux lecteurs quelques difficultés. Je n'ai pas cru devoir supprimer ici ceux que j'avais imprimés précédemment, attendu que les modifications considérables qu'a éprouvées mon commentaire lui donneront, sur quelques points, le méritede la nouveauté. Si le public instruit daigne accueillir avec bienveillance ce nouveau travail, je me pro-

pose de poursuivre cette publication, autant que mes autres occupations pourront me le permettre.

مثل ١

إنّ مِن البَيَان لَسِحْــــــــــرا (١)

قاله النبى صلى الله عليه حين وفد عليه عمرو بن الاهتم والزِبْرِقان بن بدر (٢) وقيس بن عاصم (٣) فسأل النبى عليه السلام عمرو بن الاهتم عن الزبرقان فقال عمرو مُطَاع فى أَدْنَيْه (٤) شديد العارِضة (٥) مانِع لما وراء ظهره (٦) فقال الزبرقان يا رسول الله انّه لَيعلم منّى اكثر من هذا ولكنّه حسدنى فقال عمرو اما والله انه لزَمِر المروّة (٧) ضيّق العَطَن (٨) احمق الوالد لَئيم الخال (٩) والله يا رسول الله ما كذبتُ فى الاولى وقد صدقتُ فى الآخرة ولكنّى رجل رضيتُ فقلت احسن ما علمت وسخطت فقلت اقبح ما وجدت فقال عليه السلم انّ من البيان لسحرا (١٠) يعنى ان بعض البيان يعمل عمل السحر ومعنى السحر إظهار الباطل فى صورة الحق والبيان اجتماع الفصاحة (١١) والبلاغة وذكاء القلب مع اللَسَن وانما شبّه بالسحر لحدّة عمله فى سامعه وسرعة قبول القلب له يُضْرَب فى استحسان المنطق وايراد الحجّة البالغة .

I.

Certes, il y a de la magie dans l'éloquence.

Ces mots furent dits par le Prophète, lorsqu'il reçut une députation composée d'Amrou ben-Ahtem, Zibrikan ben-Bedr et Kaïs ben-Asem. L'apôtre de Dieu, ayant demandé à Amrou ce qu'il pensait de Zibrikan, Amrou répondit : « C'est un homme qui « est obéi de tous ceux qui l'approchent, qui est « plein d'énergie et qui défend avec courage tout ce « qui lui appartient. — Apôtre de Dieu, s'écria Zi- « brikan, cet homme sait beaucoup plus de choses « à ma louange, mais il les supprime par jalousie. « — Eh bien, reprit Amrou, c'est un personnage « peu généreux, dont les étables sont étroites, qui « a un père insensé et un oncle avare. O apôtre de « Dieu, je n'ai pas menti dans le premier portrait, « et j'ai dit la vérité dans le second. Mais voici quel « est mon caractère : quand je suis satisfait d'un « homme, je dis de lui tout ce que je sais de mieux; « et quand je suis piqué, je raconte sans ménage- « ment ce que j'ai découvert en lui de plus odieux. « — Certes, dit alors le Prophète, dans l'éloquence « il y a quelquefois de la magie : c'est-à-dire que « l'éloquence produit souvent les mêmes effets que « la magie. » Or la magie, سِحْر, est l'art de donner à la fausseté l'apparence de la vérité. Le mot بيان, *éloquence*, exprime la réunion de la pureté du lan-

gage, de la noblesse des termes, de la vivacité de l'esprit et d'un débit agréable. L'éloquecne est ici comparée à la magie, à cause des impressions profondes qu'elle produit sur l'intelligence de l'auditeur, et de la rapidité avec laquelle elle obtient son assentiment. Ce proverbe s'emploie lorsqu'on veut louer un beau discours, ou l'usage heureux qui a été fait d'un argument décisif.

NOTES DU PREMIER PROVERBE.

(1) Ce proverbe est transcrit par Hosaïn-Kâschefi dans le *Makhzen-alinschâ* (man. pers. n° 73, fol. 49 v.) : suivant l'écrivain Abou-Bekr-ben-Hodjah, il fut cité dans un discours du khalife Motasem (man. ar. n° 1596, fol. 133 r.). On peut voir aussi la préface de Tebrizi sur son commentaire du *Hamasah* (pages 1 et 2), le *Kamous* (éd. de Calcutta, t. I, p. 548) et le *Ikhwan-assafâ* (man. n° 1105, p. 897). Dans la préface de l'histoire des poëtes persans de Devletschah (man. pers. n° 250, fol. 4 r.), l'auteur cite comme une parole émanée de Mahomet, une sentence ainsi conçue : إنّ من الشعر لحكمة وانّ من البيان لسحرا.

(2) Ce Zibrikan, car c'est ainsi que son nom se trouve orthographié dans le *Sirat-arresoul* (la vie de Mahomet), est le même personnage dont Meïdani parle ailleurs, dans l'explication du proverbe 1241, et sur lequel on peut aussi consulter Nowaïri (man. ar. n° 700, f. 31 r.); Tebrizi, sur le *Hamasah*, p. 666, et l'auteur du *Kitab-alagâni* (t. I, f. 98 r.; t. III, f. 187 v.; 188, 189, 236 v.). Du reste, le mot زبرقان désigne *la lune*. (Voyez Aboul'ala, man. d'E. Scheidius, 18 p. 145, 180, *Agâni*, t. I, f. 98 r.) On lit dans l'ouvrage d'Ebn-Kotaïbah (ap. *Monum. antiq. hist. ar.* p. 96) : مى عوف بن كعب بهدلة رهط زبرقان

بن بدر. Un vers de Zibrikan est cité par Sibouwaïh, dans son grand traité de grammaire (man. f. 45 *v.*). Au rapport de Masoudi (*Tenbih*, f. 157 *r.*), Zibrikan-ben-Bedr fut un des Arabes qui, après la mort de Mahomet, reconnurent la fausse prophétesse Schodja, fille de Hareth شجاع بنت الحرث. Lorsque Khaled-ben-Walid se fut emparé de Anbar, انبار, il donna le gouvernement de cette ville à Zibrikan-ben-Bedr (*Kitab-aliktifá*, man. ar. n° 653, fol. 29 *r.*). Le même guerrier alla servir dans l'armée de Saad-ben-Abi-Wakas, lorque celui-ci marchait contre les Perses (*ibid.* f. 47 *v.*). Le poëte Hotaïah الحطيئة avait composé une satire contre Zibrikan, الزبرقان بن بدر (*Agâni*, t. I, f. 94 *r.*). L'anecdote dont parle Meïdani se rapporte à la neuvième année de l'hégire, appelée *l'année des ambassades* (manuscrit ar. n° 629, fol. 248 *v.*), attendu que Mahomet reçut alors plusieurs députations des Arabes. Celle de Témim était composée des principaux de la tribu, parmi lesquels on distinguait Otared-ben-Hadjeb, Kaïs-ben Hareth, Akra-ben-Habes et Hotat-ben-Iézid, tous quatre de la famille de Darem, Zibrikan-ben-Bedr, de la branche de Bahdelah, بهدلة, Amrou-ben-Ahtem et Kaïs-ben-Asem, de la famille de Mankar. Ils eurent avec Mahomet une longue conférence, dont on peut voir les détails dans le *Sirat-arresoul* (man. ar. n° 629, f. 248 *v.* 249, 250) et le *Kitab-alagâni* (t. I, f. 255); après quoi ils embrassèrent l'Islamisme, et le *Prophète* leur fit des présents. Amrou, qui était le plus jeune de tous les députés, avait été laissé par ses compagnons à la garde des bagages. Kaïs, qui le haïssait, parla de lui en termes méprisants, ce qui n'empêcha pas que Mahomet ne le gratifiât des mêmes présents que les autres ambassadeurs.

(3) Amrou-ben-Ahtem se trouve nommé dans le *Kitab-alagâni* (tome III, f. 238 *v.*). Quant à Kaïs-ben-Asem, il est fait plusieurs fois mention de lui dans l'ancienne histoire des Arabes et dans les événements qui suivirent la mort de Mahomet. Asem-ben-Kaïs, qui était sans doute le père de Kaïs, se trouvait dans les rangs des musulmans à la bataille de Bedr (*Sirat-arresoul*, f. 129 *r.*). Mahomet, peu de temps avant sa mort, envoya, dans deux cantons de l'Arabie, Zibrikan-ben-Bedr et Kaïs-ben-Asem, pour surveiller la levée

des aumônes, الصدقات (*Sirat-arresoul*, f. 257 r.). On peut voir sur ce personnage Nowaïri (man. ar. n° 700, fol. 23 v. 25 r. 31 r. et r. 32); Tebrizi, sur le *Hamasah* (page 679); *Tabakat-siiar-asselef* (man. de S. Germ. n° 133, fol. 112 r.); *Kitabi-fotouh*, le Livre des conquêtes (man. pers. n° 97, fol. 32 r. 33 v.); *Agâni* (tome III, f. 232 v. et suiv, 346, 444; tome IV, f. 282 v. 283 r.), Ebn-Khallikan (man. ar. n° 730, f. 134 r.); Meïdani (prov. 1359). Ce dernier écrivain en parle aussi ailleurs, à l'occasion du proverbe اغدر من قيس بن عاصم «Plus perfide que Kaïs-ben-Asem» (proverbe 3325). Kaïs fut le premier Arabe, avant l'Islamisme, qui s'interdit l'usage du vin (*Agâni*, t. III, fol. 288 r.). Lorsqu'il fut à l'heure de la mort, il se fit apporter un faisceau de flèches, et invita ses enfants à essayer de le briser, afin de leur faire sentir les avantages qui devaient résulter de leur union. (*Ibid.* fol. 287 v.) Il laissa une fille nommée *Maïah*, qui fut aimée du poëte Dhou'r-rimmah (Ebn-Khallikan, f. 221 v.). Nowar, épouse de Ferazdak, s'étant réfugiée auprès des fils de Kaïs, le poëte, irrité, composa contre eux des vers satiriques (*Agâni*, t. IV, f. 226 r.; t. II. 276 v. 274 r.). Il dit dans ces vers :

بنى عاصم لو كان حيّا ابوكم

للام بنيه اليوم قيس بن عاصم

Enfants d'Asem, si votre père était vivant, Kaïs-ben-Asem blâmerait aujourd'hui ses enfants.

Mokâtil-ben-Talbah était petit-fils de Kaïs-ben-Asem. Iahiâ-ben-Abi-Hafsah fit demander en mariage, pour ses trois fils, la fille et les deux sœurs de Mokâtil (*Agâni*, t. II, f. 297 v.).

Dans le *Tarikh-Otbi* (man. ar. de Ducaurroy 23, fol. 257 r.), on lit ce vers :

وخُبِّر قيس بالجليّة فى ابنه

فلم يتغيّر وجه قيس بن عاصم

Kaïs-ben-Asem, apprenant le malheur de son fils, ne changea pas de visage.

Dans une note supplémentaire, j'exposerai les faits qui concernent la vie de ce personnage.

(4) Les mots مطاع في اذنيه ont été traduits par H. A. Schultens : *facilis ad obsequendum*. Ce savant a lu أذنَيه au lieu de اذنيه, et E. Scheidius a adopté cette variante; car, dans mon exemplaire, il a lui-même noté les voyelles, sans doute d'après le manuscrit de Leyde. Quand on voudrait admettre cette leçon pour la véritable, l'interprétation de Schultens serait toujours peu exacte, et ces mots, à la rigueur, devraient se rendre ainsi : « Celui qui est obéi universellement, qui commande avec une au« torité absolue. » Dans le *Mesalek-alabsar* (man. ar. n° 583, f. 137 *v.*), l'auteur, décrivant une province de l'Asie Mineure, en parle en ces termes : هذه المملكة صاحبها على أذنَيه; c'est-à-dire : « Elle est gouvernée par un prince absolu qui ne relève de per« sonne. » C'est ainsi qu'en français, nous disons, dans un sens à-peu-près analogue, « dormir sur les deux oreilles, » c'est-à-dire, « être tranquille, sans inquiétude. » Si on admettait la leçon مطاع في اذنيه, il faudrait, je crois, entendre par ces mots : « Celui « qui est obéi à droite et à gauche, partout où il donne ses « ordres. » C'est ainsi qu'on lit dans le *Moroudj* de Masoudi (t. I, f. 27 *r.*) : من اين ياتيك صاحبك قال من اذن اليسرى « D'où viendra ton compagnon? il répondit : de mon oreille « gauche. »

Mais deux des manuscrits que j'ai sous les yeux présentent la leçon في اذنيه, et dans le manuscrit 196, le copiste a eu soin de noter les voyelles. Enfin l'exemplaire de M. le baron Silvestre de Sacy offre أذانيه.

Les mots في اذنيه, dont, si je ne me trompe, la leçon في اذانيه n'est que la glose, pourraient se traduire par *ses inférieurs*. Mais je crois devoir plutôt les rendre par *tout ce qui l'approche*. C'est ainsi que dans le *Kitâb-alagâni* je trouve (t. IV, f. 224 *r.*) : اوصيك بامّك وابيك واذانيك. « Je te recommande ton père, ta mère et « tes proches. » Plus bas on lit (fol. 242 *r.*) : قالت اذانيكم. Le poëte Nabegah nous offre ce vers (v. 20, édit. de Sacy) :

انّ له فضلا على الناس في الادني والبَعد

Il l'emportait sur tous les hommes, voisins ou éloignés.

Un poëte anonyme cité par le grammairien Sibouwaïh (manusc. fol. 135 *v.*) s'exprime en ces termes :

اذا لقى الاعداء كان خلا بـــهـــم
وكلب على الادنين والجـــار نـــابح

Lorsqu'il rencontre les ennemis il se montre leur ami ; tandis qu'un chien aboie contre les parents et les clients.

Un vers cité dans le commentaire de Soïouti sur le *Mogni* (man. ar. 1238, fol. 101 *r.*), offre ces mots :

ولا لسانى على الادنى بمـنـطـلـق
بالمنكرات ولا فتكى بمـامـون

Ma langue ne se répand jamais en injures contre mes proches ; mais il ne faut pas mépriser mes attaques.

Ailleurs (fol. 196 *v.*) : تحلم عن الادنين واستبق ودّهم « Montre de la douceur envers tes proches, et respecte leur amitié. » Dans le *Kitab-alagâni* (tome I, fol. 89 *r.*) : ما بقى من عشيرتى الادنين « Ce qui est resté de ma famille, de mes proches. » Ailleurs (t. II, fol. 31 *r.*) on lit ce vers :

أريد انتقام الذنب ثم تـــردّنى
يدٌ لادانيه مباركة عـنـدى

Je veux punir une faute ; mais j'en suis détourné par un bienfait que je dois aux parents de cet homme, et qui est sacré pour moi.

Dans l'ouvrage intitulé *Omdat attâlib* (man. ar. 636, fol. 17½ *v.*), on lit que le schérif Zeïn-eddin Hibet-allah, ayant été tué par les Benou-Mahasen, رخص لهم فى ذلك ادنيه (ادانيه) حكام بغداد « Ses parents, les principaux de Bagdad, se montrèrent indulgents pour les meurtriers. » Dans des extraits du *Kamel* de Moubarrad (de mon man. page 37) : يسعى بذمّتهم ادناهم « Leurs proches recherchèrent leur protection. » Au rapport de l'auteur du *Kitab aliktifa* (man. ar. 653, fol. 132 *v.*), Atikah, fille de Zeïd et épouse du khalife Omar ben-Khattab, faisant l'éloge de son mari, disait de lui : رؤف على الادنى غليظ على العدا « Il est plein de

« bonté pour ses proches, et terrible pour ses ennemis. » Dans le *Hamasah* (p. 632), ادنى est opposé à اقصى. Ailleurs (p. 617), on lit ادانيك « tes proches. » Dans la Chronique d'Otbi (f. 214 *v.*), on trouve ضيف لا يميّز عن الادنين « Un hôte ne diffère pas « des proches. » On peut donc supposer avec vraisemblance que la leçon فى ادنيه est la leçon primitive, et je n'ai pas fait difficulté de l'admettre dans le texte.

Je ferai observer que dans un passage de l'historien Imad-eddin-Isfahani (man. ar. 714, fol. 5 *v.*), le mot ادنى, au masculin, est pris dans le même sens que le féminin دنيا, et signifie *le monde.* On y lit : عرض هذا الادنى اعمى واصم حبه « Les richesses « de ce monde portèrent dans son cœur l'aveuglement et la surdité. »

D'un autre coté, le mot مطاع, suivi de la préposition فى, doit se traduire : « qui jouit d'une autorité absolue parmi telles per« sonnes, qui éprouve de leur part une obéissance entière. » Nowairi, dans l'*Histoire des Arabes de Tasm* (man. ar. 700, fol. 12 *r.*), s'exprime en ces termes : كان مطاعا فيهم. L'auteur du *Kitab-al-agâni* (t. IV, fol. 246 *v.*), parlant de Iézid ben-Asad, dit de lui : « Il était puissant et jouissait d'une autorité absolue dans le Yémen ; » كان مطاعا فى اليمن عظيم الشان. Dans le *Bark-Yémani* (man. ar. 827, f. 131 *r.*), nous lisons : المطاع فيهم واميرهم « Leur « émir, celui qui est obéi parmi eux. » Plus bas (fol. 154 *v.*), on trouve : كان سيّدا مطاعا فيهم « C'était un homme distingué « et auquel ils étaient parfaitement soumis. » Dans le Traité du gouvernement de Kemal-eddin (man. ar. 890, f. 136 *v.*), on lit : مطاع فى ناحيته.

Dans le *Kamel* d'Ebn-Athir (t. I, f. 199 *v.*) : كان مطاعا فى اهل اليمن. Amrou le Nestorien (*Madjdal*, man. ar. 82, p. 31) dit : ليعرفوا مرضاة المطاع « Afin qu'ils connaissent la volonté de celui « qui est obéi, c'est-à-dire, de Dieu. »

Dans Hamzah-Isfahani (ap. *Histor. regn. Arab.* edit. Rasmussen, p. 61) : بقى مطاعا فى مملكته. Dans Abou'lmahâsen (*Histor. Ægypt*, manusc. ar. 659, fol. 63 *r.*) : كان بطلا شجاعا سيّدا مطاعا. Le même historien (man. ar. 671, f. 177 *v.*) offre ces mots : كان سيّدا عظيما مطاعا. Cet écrivain, dans son *Manhel-safi* (t. III,

man. ar. 749, f. 157 v.), dit : كان اميرا محترما مطاعا في قومه «C'était un émir respecté et obéi dans sa tribu.» Plus bas : كان اميرا جليلا مهابا مطاعا. Dans des vers composés par Safiah, fille d'Abd-almotaleb, sur la mort de son père (*Sirat-arresoul*, f. 25 v.) : مطاع في عشيرته حميد «Obéi dans la tribu et digne «de louanges.»

Zamakhschari, dans le *Kaschschâf* (man. ar. de Ducaurroy, t. II, fol. 177 r.), réunit الامير المطاع «Celui qui ordonne et est obéi,» et المامور المطيع «Celui qui reçoit l'ordre et obéit.»

Dans Hamzah-Isfahani (ap. Rasmussen, *Hist. præcip. Arab. regnor.* p. 61) : بقي حجر لحسن سيرته مطاعا في مملكته. Chez le scoliaste d'Omar-ben-Fared (man. ar. 1479, fol. 166 r.) : الجمال مطاع وخلافه لا يستطاع. «La beauté se fait obéir et on ne «peut lui résister.» Dans l'Histoire des hommes illustres de la ville de Kaïrowan (manuscit arabe n° 752, fol. 86 *verso*) : كان مهيبا مطاعا. Dans le *Fâkihat-alkholafâ* d'Ebn-Arabschah (éd. Freytag, p. 5) : ذو حكم مطاع. Dans un vers cité par Sibouwaih (fol. 171 v.) on lit : الواشي المطاع «Le calomniateur qui est obéi.» Dans l'Histoire d'Égypte de Hasan-ben-Omar (manusc. ar. 688, fol. 3 r.) : كلمته مطاعة.

Dans l'Histoire d'Afrique de Nowaïri (man. ar. 702, fol. 17 r.), on lit : كان رييسا مطاعا في قومه. Dans l'Histoire des conquêtes, *Kitabi-fotouh* (man. pers. 98, f. 229 r.), on lit : ابو نوح مردي سخت فصيح وعالم وفاضل ودرميان قوم خويش مطاع ومعروف «Abou-Nouh était un homme très-éloquent, sa-«vant, généreux, et qui était célèbre et obéi parmi son peuple.» Il est facile de voir que l'original arabe sur lequel a été faite la version persane, devait offrir مطاع في قومه. Dans le *Kitab-alagâni* (t. III, fol. 15 v.) : كان سيدا مطاعا; plus bas (30 v.) : امراة مطاعة; et enfin (t. IV, f. 335 v.) : انّي رجل مطاع في قومه. Dans l'ouvrage d'Imad-eldin Isfahani (*Expugnat. Hierosolym.* man. ar. 714, fol. 42 r.), on lit : منهم من وقعت به شفاعة مطاعة لا تقابل بالردّ «Quelques-uns d'entre eux furent protégés par

« une intercession puissante, qui ne souffrait point de refus. » De là vient l'expression qui se trouve si fréquemment chez les écrivains persans فرمان جهان مطاع « L'ordre auquel le monde entier « obéit. » (*Matla-assaadein*, man. pers. de l'Arsenal 24, fol. 142 *v.* et *pass.*) : سلطان جهانمطاع. (*Ib.* 146 r. et *pass.*) Dans le *Habib-assiïar* de Khondémir (t. III, fol. 259 *v.*), on lit : حكم قضا مطيع عالم مطاع « L'ordre qui obéit à la providence et auquel le monde « se soumet. » Dans l'*Akbar-nâmeh* (man. pers. de l'Arsenal 19, f. 212 *recto*), on lit : مناشير مطاع. (*Ib.*) : يرليغ كيتى مطاع. Dans le *Tarikhi-Wassaf* (f. 14 *v.*) : يرليغ فلك مطاع.

(5) Schultens, au lieu de شديد العارضة écrit شديد المعارضة, et traduit : *Promptus ad respondendum*. Mais la première leçon, qui est celle de nos trois manuscrits, doit avoir la préférence. En effet, le mot عارضة désigne *la mâchoire*, et, au rapport de Djewheri (man. ar. 1245, fol. 232 *v.*), on dit en arabe : « Un tel « est ذو عارضة, c'est-à-dire, vigoureux, plein de fermeté et habile « à parler. » La même explication est donnée par le scoliaste sur la IIe séance de Hariri (ed. Schultens, p. 56; p. 21 éd. de Sacy). L'expression شديد العارضة a une signification tout à fait analogue. Raschid-eddin, dans la 14e des lettres qui composent le *Kitab al-taudihat* (le livre des éclaircissements, man. ar. 356, fol. 138 *v.*), parlant de l'écrivain Gazali, s'exprime en ces termes : « Il était justement célèbre par son rare mérite, ses vastes connaissances, la « beauté de son style et sa fermeté peu commune.... حجّة الاسلام الغزالى كان لوفور فضله وغزارة علمه وحسن عبارته وشدة عارضته محدا. Dans un proverbe de Meïdani (prov. 5079, page 717 de mon man.), je trouve ces mots : من اشتدت عارضته فى اليقين « Celui qui est ferme dans la vérité. » Dans le *Moroudj* de Masoudi (t. I, f. 456 r. man. d'Outrais) : اشدّها لسانا وعارضة. Dans le *Kitab-alagâni* (t III, fol. 194 *v.*) : كان خبيث اللسان شديد العارضة والبيان. Ailleurs (fol. 277 r.) : كان فارسا شاعرا شديد العارضة. Dans un autre endroit (fol. 386 r.) : كانت شاعرة ذات لسان وعارضة وشرّ. Ailleurs (f. 401 *v.*) :

فلما ايفع وقال الشعر وعرف بالبيان وحسن العارضة
« Lorsqu'il fut arrivé à l'adolescence, qu'il se livra à la poésie, et se « fit connaître par son éloquence et la beauté de son élocution. » Et enfin (t. IV, fol. 371 r.) : شاعر فصيح خطيب ذو عارضة وبيان واعتبار من الرجال.

Dans les prolégomènes d'Ebn-Khaldoun (man. du Roi, f. 90 v.), on lit que celui qui apostille les placets a besoin d'une grande force d'éloquence : يحتاج الموقّع الى العارضة من البلاغة. Plus bas, le même historien range parmi les qualités essentielles une vaste science et une éloquence énergique : زيادة العلم وعارضة البلاغة. Dans un passage du commentaire de Tebrizi sur le *Hamasah* (p. 140) : اذا كان شديد اللسان ذا بيان شديد العارضة. Dans le *Kaschschâf* de Zamakhschari (t. III, f. 124 r.), on lit : الرجل المنطيق ذو العارضة.

Dans l'Histoire d'Espagne de Makarri (t. I, man. 704, f. 101 r.): فقد ما كان عنده من النشاط وشدّة العارضة « On vit dis- « paraître tout ce qu'il avait d'ardeur et de vigueur d'éloquence. » Dans les Opuscules de Makrizi (man. fol. 136 v.), on lit : كان منيع الجانب شديد العارض « Il était belliqueux, d'une élo- « quence énergique. » Mais je crois qu'au mot العارض il faut substituer celui de العارضة. Dans le commentaire de Safadi sur la lettre d'Ebn-Zeïdoun (manuscrit d'Asselin, fol. 19 v.) : هذا نوع من البلاغة يدلّ على قوة العارضة وسعة العبارة « C'est un genre « d'éloquence qui indique une grande énergie et une extrême abon- « dance d'élocution. » Car j'ai lu العارضة au lieu de المعارضة que présente le manuscrit. Dans l'ouvrage biographique d'Ebn-Khallikan (fol. 265 v.), à propos d'un ouvrage intitulé : كتاب عارضة الاحوذىّ, on trouve cette explication : العارضة القدرة على الكلام يقال فلان شديد العارضة اذا كان ذا قدرة على الكلام « Le mot عارضة désigne une élocution facile. On « dit, en parlant d'un homme : شديد العارضة, c'est-à-dire qu'il « est en état de parler avec facilité. » Dans ce passage, j'ai dû encore substituer le mot عارضة à celui de معارضة. Enfin, dans un autre passage du même historien (f. 305 v.), on lit : كان صاحب راى

وذهآء ولسان وعارضة «C'était un homme prudent, spirituel, «disert et éloquent.»

(6) Les mots مانع لما وراء ظهره que Schultens traduit *minime obliviosus, aut promissa non præstans,* m'ont paru offrir un tout autre sens. Ils signifient, si je ne me trompe, «celui qui défend ce qui «est derrière lui, c'est-à-dire, ce qui lui appartient, ce qui est à «couvert sous sa protection.» Dans l'Histoire de la Mecque de Taki-eddin-Fâsi (man. ar. 722, fol. 172) on lit : اما بنو عبد شمس فابعدنا هما وامنعنا لما ورآء ظهورهم «Les enfants d'Abd-«Schems sont les plus fiers d'entre nous et ceux qui savent le «mieux défendre ce qui leur appartient.» Dans le *Sirat-arresoul* (man. ar. 629, f. 63 r.) : لا يرام ما وراء ظهره «Tout ce qui est «derrière lui, c'est-à-dire tout ce qui lui appartient est inattaqua-«ble.» Dans un passage de l'*Agâni* (tome II, fol. 3 *verso*), on lit : اغث من وراءك «Protège ceux qui sont derrière toi.»

Une expression analogue se rencontre dans le *Sahih* de Bokhari (t. I, man. ar. 242, fol. 16 *v.*); on y lit : على ان يحفظوا الايمان والعلم ويخبروا من وراءهم «Pourvu qu'ils gardent la foi et la «science, et qu'ils instruisent ceux qui sont derrière eux, c'est-à-«dire, ceux qui leur sont soumis.»

Dans le *Sirat-arresoul* (manusc. 629, fol. 89 *v.*) : عهد الى من ورآءه من قومه «Il donna ses ordres à ceux de sa nation qui «étaient derrière lui (sous sa protection).» Dans le *Kaschschâf* de Zamakhschari (t. I, f. 45 *v.*) : فلان امير على الناس اى على من وراءه منهم لم تدخل فيهم نفسه «Un tel commandait «cette troupe, c'est-à-dire, ceux qui lui étaient subordonnés, et ne «se mêlait point avec eux.»

Dans la vie de Bibars (man. 803, fol. 41 *r.*) : قد سيّرت اليك هذه تاخذها هديّة لمن ورايك «Je t'envoie cet objet; re-«çois-le comme un présent destiné à tes subordonnés.»

La locution كان من وراء s'emploie dans une signification différente, et doit se rendre par *protéger, défendre.*

Dans l'Histoire d'Égypte d'Abou'lmahâsen (manuscrit arabe 671, fol. 131 *v.*), je trouve cette phrase : إن شئت كاتبته ليشدّ

منك ويكون من وراء ظهرك « Si tu veux, tu n'as qu'à lui « écrire, afin qu'il te protége et qu'il te serve de défenseur. » Dans l'Histoire de la conquête de l'Égypte d'Abd-alhakam (man. arabe 655, p. 124), parmi les conditions auxquelles les musulmans s'engagent en faveur des Coptes, on lit : ان يقاتل عنهم عدوهم من ورائهم « De combattre pour eux, derrière eux, contre « leur ennemi. » C'est ainsi que, dans le *Hamasah* (man. de la Bibliothèque du Roi, fol. 206 *r.*), on lit : يكن من ورى جُنّة « Qu'il soit derrière moi comme un bouclier. » Ailleurs (ed. Freytag, p. 16) : كونوا من ورائنا. Un autre passage (fol. 135 *r.*) porte : لا خالى ولا من ورائنا « Ni mon oncle ni celui qui est derrière « moi, » c'est-à-dire, suivant l'explication de Tebrizi, « ni mon pro- « tecteur. » En effet, a dit ce savant scoliaste, on dit en arabe : un « homme est derrière un autre, c'est-à-dire, lui sert d'appui, de com- « pagnon » يقال فلان من وراء فلان اذا كان ناصرا له وتابعا « Il ajoute ensuite : « on emploie cette expression, « Dieu est derrière « toi, » dans le sens de : « Dieu te protége et veille sur toi » فاما قولهم الله من ورايك فالمعنى طالبك ومترصد لك. Enfin, à l'occasion d'un autre passage de la même collection (f. 188 *r.*), où on lit : انا مُسْتَبْسِل من ورائها « Je m'expose courageuse- « ment à la mort derrière elle, c'est-à-dire, pour sa défense, » le commentateur fait cette remarque : « Les mots *derrière elle* se rap- « portent à cette locution : Un homme tire des flèches derrière un « autre, c'est-à-dire, le défend et le protége » قولك من ورائها من قولك فلان يرمى من وراء فلان اذا كان يحميه ويحفظه.

Dans l'ouvrage qui a pour titre سراج الملوك *la Lampe des Rois*. (man. ar. 892, f. 37 *r.*), l'auteur dit « qu'un roi doit être pour son « peuple comme un oncle qui défend ses neveux contre tous les ac- « cidents funestes » يكن من وراء الرعية عمّا يدافع عنهم الملمّات.

Dans des vers composés par la mère de Taabbat-Scharrâ, au sujet de la mort de son fils (*Divan* de la tribu de Hodheïl, manusc. fol. 58 *r.*), on lit : ذو ماقط يحمى ورآء الاخوان « C'était un

« guerrier qui défendait ses frères. » Dans un vers que cite Soïouti (man. 1238, fol. 102 r.) :

وكن من وراء الجار حصنا ممنعا

Sois derrière ton client une forteresse inattaquable.

Dans l'Histoire de la conquête de Jérusalem (man. 714, f. 189 r.) : عصمة الله الواقية من ورايه وامامه « La faveur protectrice et « sincère de Dieu est devant et derrière lui. » Dans le *Mesalek-alabsar* (ms. 583, f. 145 v.) : لكل واحد منهم في الاردو من هو من ورايه ومتكلف بالمدافعة عنه « Chacun a dans l'*ordou* (la cour) « un homme qui est derrière lui et se charge de le défendre. » Dans l'Histoire d'Ebn-Khaldoun (tome VII, fol. 238 v.) : سار من ورايه ردّا له « Il alla derrière lui pour le protéger. » Dans le Roman d'Antar (t. III, fol. 211 v.) : وراءه رجال كانّهم السباع وكلهم يحمون ظهره « Derrière lui étaient des hommes sem- « blables à des lions, et qui tous défendaient son dos. » Dans le *Kitab-alagâni* (t. II, fol. 9 v.) : ان ظفرت بهم فما وراءهم الّا سيوفهم ورماحهم « Si tu remportes sur eux la victoire, « ils n'auront plus pour refuge que leurs épées et leurs lances. »

L'auteur du *Siradj-almolouk* (fol. 75 r.), dit en parlant du souverain : « Lorsqu'il est sujet à la colère et qu'il a pour soi une puissance « absolue, ses sujets sont perdus. Aussi un roi doit éviter de se livrer « à la colère, car il a le pouvoir de satisfaire tous ses désirs. » اذا كان غضوبا والقدرة من ورايه هلكت رعيّته وليس للملك ان يغضب لانّ القدرة من وراء حاجته.

Dans le *Kaschschâf* de Zamakhschari (t. I, fol. 103 v.), les mots من وراء sont pris dans une acception un peu différente.

Dans quelques-uns des passages que je viens de citer, la préposition وراء est employée dans deux sens différents qui paraissent contradictoires. D'abord ce sont les clients qui sont placés derrière le défenseur, et ensuite c'est celui-ci qui se trouve derrière les protégés. Mais on peut concilier tout cela d'une manière satisfaisante, si l'on réfléchit que les écrivains cités ici ont eu en vue deux métaphores empruntées toutes deux à l'art militaire, et qui, sous des

formes diverses, expriment la même idée. Dans le premier cas, l'homme puissant se place devant ceux dont il a embrassé la défense, les couvre de son corps, et ne permet pas que l'ennemi arrive jusqu'à eux. Ceci nous rappelle naturellement ces passages des psaumes, où David s'écrie : « Dieu est mon bouclier, mon rempart. » Dans le second cas, le protecteur des faibles est comparé à un guerrier intrépide chargé de la défense d'une ville, et qui, posté derrière les murs, ne cesse de lancer ses traits sur les assaillants et garantit contre leurs efforts la place confiée à sa garde. Telle était l'explication que j'avais cru pouvoir donner de cette locution. Mais, d'un autre côté, il faut observer que le mot وراء, chez les Arabes, a les deux sens opposés, et signifie tantôt *derrière* et tantôt *devant*. Dans le *Hamasah* (p. 733), on trouve ce vers :

انّى وان كان ابن عمّى غايبا
لمُقاذف من خلفه و ورآيه

Certes, quoique mon cousin soit absent, je le défendrai par-devant et par-derrière.

Tebrizi remarque expressément que ورآء est pris ici dans le sens de قُدّام *devant*. Dans un passage du même recueil (p. 646), on lit ce vers :

إنّ امرًا يعطى الأسنّة نحره
ورآء قريش لا أعدّ له عقلا

Si un homme livre sa poitrine aux glaives pour défendre les Koraïschs, je crois que cet homme est privé du bon sens.

Le même commentateur fait observer que وراء signifie également *devant* et *derrière* : que le premier sens est celui qu'il faut admettre ici. Zamakhschari, dans son commentaire sur l'Alcoran (*Kaschschâf*, man. ar. de Ducaurroy, t. II, fol. 224 *v.*), expliquant un passage de la 18ᵉ surate, verset 81, dit expressément que وراء est synonyme de أمام *devant*.

Dans un vers cité par le *Kiatb-alagâni* (t. II, f. 34 *r.*) on lit dans un sens analogue :

نسير امام الناس والناس خلفنا

Dans une Histoire de la ville de Kaïrowan (man. 752, f. 96 *v.*)
الشمس وراءك في سيرك ووراء ظهرك في رجوعك
« Dans ton voyage, le soleil sera devant toi; et tu l'auras à dos, du« rant ton retour. »

Il ne faut pas confondre cette expression avec une autre qui est fréquente chez les écrivains arabes. C'est celle de ترك وراء ظهره ou نبذ وراء ظهره dans le sens de *négliger, abandonner*.

Quant au verbe منع, auquel j'ai donné le sens de *protéger, défendre*, sa signification ne saurait être équivoque. Dans les extraits du *Hamasah*, publiés par A. Schultens, on lit (page 328) : منعوا حمى الوقبى. Dans Aboulala (man. de Scheidius, p. 316) : ايا جارة البيت الممنّع جاره « O voisine d'une maison dont le voi« sin est bien défendu ! » Dans un proverbe de Meïdani (page 37) : مانع الجار « Défendant son client. » Ailleurs, chez le même écrivain (prov. 3595, p. 559), on lit dans un vers d'Antarah :

ونحن منعنا بالفروق نساءنا

Nous avons, à Farrouk, défendu nos femmes.

Ce vers se trouve cité dans la collection d'anciens poëtes arabes que possède la bibliothèque du Roi (manusc. d'Asselin, fol. 94 *v.*). Dans l'*Agâni* (tome I, fol. 89 *r.*) : علم ان هانيا يمنعه مما يمنع منه نفسه.

Le commentaire de Tebrizi sur le *Hamasah* (p. 644) offre ces mots : منع بناته وابنيه « Il défendit ses fils et ses filles. » Dans l'histoire de Djemal-eddin ben-Wasel (man. arabe non catalogué, fol. 4), on lit : سير جماعة الى حلب ليمنعوها من الروم « Il envoya un corps d'armée à Alep afin de défendre cette ville « contre les Grecs. » Dans l'*Agâni* (t. IV, fol. 350 *v.*), nous trouvons : انا مانعوك من ما نمنع انفسنا « Nous te défendrons autant « que nous nous défendrons nous-mêmes. » Voyez aussi Masoudi (*Moroudj*, t. I, fol. 205 *v.*). Dans un vers que le même historien

(*Moroudj*, t. I, f. 215 *v.*) attribue à Abd-almotaleb, aïeul de Mahomet, on lit :

يا ربّ انّ المرء يمنع رحله فامنع جلالك

Ce verbe, à la huitième forme, signifie *se défendre*. Dans l'*Agâni* (t. I, fol. 84) : امتنع منهم بالنبل « Il se défendit contre eux à « coups de flèches. » Dans le même ouvrage (t. I, fol. 154 *r.*) on lit : فقاتلهم وامتنع منهم. De là se sont formés les adjectifs مَنّاع et مَنيع, signifiant *celui qui repousse les attaques*. Dans le roman d'Antar (t. III, fol. 330 *r.*), je lis : فارس شُجاع وبَطَل منّاع. Ailleurs (tome IV, fol. 9 *v.* 13 *r.* et *v.* 14 *r.*) : عَلِمْتُ بانّ الغلام شجاع وقرم منّاع. Un vers du poëte Farazdak, cité par Ebn-Athir (*Traité de Rhétorique*, t. II, man. d'Asselin 539, fol. 77 *v.*) est conçu en ces termes :

وانّا لمنّاعون تحت لوائنا
حمانا اذا ما عاذ بالسيف حامله

Rangés sous nos drapeaux, nous défendons notre territoire au moment où l'épée devient la ressource de celui qui la porte.

On lit dans Raschid-eddin (*Djami-attawarikh*, man. pers. 68 A, fol. 285 *v.*) : كوههاى سرافراز منيع است. Dans le *Kitab-assolouk* de Makrizi (man. ar. 672, p. 133) : انها كانت ذات اسوار منيعة. Dans le *Kitab alagâni* (t. I, fol. 87 *r.*) : كان سيّدا منيعا.

Un vers de Nabegah-Dhobiani, cité par Sibouwaïh (man. f. 98 *r.*), offre ces mots :

وحلّت بُيُوتى فى يَفاعٍ مُمَنَّعِ

(7) Les mots زِمِّير المروّة se trouvent dans un passage du *Hamasah* (p. 683). Dans un poëme manuscrit de Tarafah (man. d'Asselin, fol. 82 *r.*), on lit : ثم سادوا سوددًا غير زمِر « Ensuite ils ont « obtenu une puissance qui n'était pas médiocre; » où le mot زِمِر

est expliqué par قليل. Ailleurs (fol. 86 *v.*) le terme زمرات est rendu par قليلات الصوف «Des brebis qui ont peu de laine.»

(8) Cette expression : ضَيِّق العَطَن *qui a des étables étroites*, est comme l'on voit, empruntée à la vie pastorale, et signifie, en général, *un homme avare*. Dans le *Kâmel* d'Ebn-Athir (t. I, f. 169 *r.*), on lit : كان شرس الاخلاق ضيق العطن «C'était un homme de «mœurs dures, un homme avare.» Dans l'histoire des hommes illustres d'Ebn-Khallikan (man. 730, fol. 342 *v.*) : ضاق عنهم عطنه «Il se montra avare à leur égard.» Dans un passage de l'Histoire d'Égypte d'Ahmed-Askalani (t. II, man. ar. 657, fol. 230 *r.*) on lit : له حكايات ضيق العَطَن «On raconte de lui des traits «d'avarice.» Quelquefois les mots ضاق العَطَن signifient : «Être «dans une position fâcheuse, embarrassée,» comme dans ce passage du commentaire de Safadi sur une lettre d'Ebn-Zeïdoun (manusc. d'Asselin, fol. 112 *r.*), où l'auteur dit, en parlant d'Abd-allah-ben-Zobaïr : ضاق عطن عبد الملك بن مروان منه «Il mit Abd-«almélik-ben-Merwan dans une situation critique.» L'expression سُهُولة الأعْطان signifie «Prospérité, aisance.» On lit dans des vers transcrits par l'auteur du *Kitab-alagâni* (t. II, f. 102 *v.* 118 *r.*) :

وإذا وَرَدت الماء كان لدارم
جُمّاته وسُهولةَ الأعطان

Lorsque tu descends vers la source, la tribu de Darem retrouve son aisance et sa prospérité.

L'Histoire de la conquête de Jérusalem (man. 714, fol. 143 *v.*) nous offre ces mots : زهى الاسلام بما اتّسع من عَطن عطبهم «L'Islamisme triomphe par l'agrandissement du champ de la mort «des ennemis.» Dans un proverbe de Meïdani, on trouve une expression analogue (prov. 185), celle-ci : نكد الحظيرة.

Le mot hébreu עֲטִין qui se rencontre une seule fois dans le livre de Job (XXI, 24), a, si je ne me trompe, le même sens que l'expres-

sion arabe عطن ; et les mots עֲטִינָיו מָלְאוּ חָלָב doivent être traduits ainsi : « Ses étables sont pleines de lait. »

(9) Aboul'ala, parlant d'un cheval (man. de Scheid. page 31), dit qu'il était distingué « entre tous les coursiers par les qualités de « son père et de son oncle ; » واكرام فى الجياد ابًا وخالا. Dans un vers d'Antarah, cité dans l'*Agâni* (t. II, fol. 166 *v.*) :

الْفَيتُ خيرا من مُعَمّ مُخْوَل

انا خير فى قومه من عمّه وخاله منهم

Je suis plus renommé dans cette tribu que celui qui y compte un oncle paternel et un oncle maternel.

Dans un vers que cite le même ouvrage (t. II, f. 10 *v.*), on lit :

اغرّ نجيب الامّهات كريم

Un homme illustre, généreux, dont les aïeules sont des femmes distinguées.

Dans un vers du khalife Walid ben-Iézid (*ib.* fol. 52 *v.*) :

انّى لفى الذروة العليا اذا انتسبوا

مُقابَل بين اخوالى واعمامى

Lorsque chacun expose sa généalogie, je suis au plus haut rang : mes oncles, paternel et maternel, sont également illustres.

Dans un autre vers du même prince :

خيرهم اعماما

Celui d'entre eux qui avait les oncles paternels les plus distingués.

Dans des vers cités par l'auteur du *Sirat-arresoul* (fol. 136 *v.*) :

تنمى به اعراقه وجدوده

ومآثر الاخوال والاعمام

Il se distingue par son origine illustre, par ses nobles efforts et par les grandes actions de ses oncles paternels et maternels.

Dans un vers du poëte Djérir (*Agâni*, tome II, fol. 120 *r.*) :

فتى هو خير منك نفسا و والدا

Un homme qui lui était supérieur et par son mérite personnel et par celui de son père.

Dans un vers d'Antarah (man. fol. 106 *v.*) :

هديّك خير أبًا من ابيكم

Votre prisonnier a un père meilleur que le vôtre.

Dans un vers de la collection intitulée *Hamasah* (fol. 102 *r.*), il est dit d'un homme qu'il était وَاسط العمّ مُخول, c'est-à-dire, « qu'il avait un oncle paternel d'un mérite distingué et un oncle ma- « ternel illustre. » En effet, le mot مخول, au rapport de Tebrizi, signifie كريم الخال. La même expression se retrouve dans le poëme d'Amrou'lkaïs (vers 62), et le scoliaste Zouzeni en donne la même explication que Tebrizi.

(10) Le mot بيان est expliqué par les grammairiens arabes de la même manière que par Meïdani. (Voyez Hariri, præfat. page 1; *Mokhtasar-almaâni*, Calcutta, 1813, page 8.)

Dans le *Kâmel* d'Ebn-Athir (man. t. I, f. 8 *v.*), on lit : ما رايت مثله رجلا اربط جاشا ولا اظهر بيانا « Je n'ai jamais vu un « homme qui réunît plus de fermeté et une éloquence plus brillante. » Dans le *Manhel-sâfi* (man. ar. 749, f. 114 *v.*), il est dit : كان حلو البيان « Il avait une éloquence douce. »

On peut citer beaucoup de passages où cette expression se trouve avec le même sens. Dans l'opuscule tiré du *Ikhwan-assafa*, et publié à Calcutta (p. 94), on lit : الحجّة لا تصحّ الا بالفصاحة والبيان « Les preuves ne sont démonstratives que lorsqu'elles sont exposées « avec clarté et éloquence. » Ailleurs (p. 108), on lit : بليغ الكلام الفصيح, et enfin (page 130) : فصيح اللسان جيّد البيان

اللسان الجيّد البَيَان. Chez Ebn-Athir, *Traité de Rhétorique* (t. I, fol. 4 v.) : موضوع علم البيان هو الفصاحة و البلاغة. Dans le *Kaschscháf* de Zamakhschari (t. II, fol. 207 v.) : فيهم العرب العاربة ارباب البيان «Parmi eux étaient les Arabes purs, qui se «distinguaient par leur éloquence.» On lit dans un vers de Motanebbi (man. ar. 1429, fol. 80 r.) :

سُكُوتِي بَيَان عندهم وخِطَاب

Mon silence est pour eux un discours éloquent.

Les Persans emploient ce mot avec le même sens. Khondémir, dans le *Habib-assiïar* (t. III, man. pers. de Genty 69, f. 3 r.), dit : بلغت فصيح و بيان صريح گفت «Il dit avec un style élégant «et une éloquence brillante.»

Dans la *Vie du sulthan Mahmoud*, composée par Otbi (man. ar. de Ducaurroy, n° 23, fol. 7 r.), on lit : يقوم عليها البيانُ بحسب قوتهم في البيان وسهمتهم, et plus bas : والبرهانُ من بلاغة الخاطر والبنان. Dans Abou'lala (man. de Scheidius, page 63), on trouve ce vers :

يُطْلَب منك ما هو فيك طَبْع
ومطلوب من اللَّسِن البَيَانُ

On exigera de toi ce que la nature t'a donné; car, à l'homme éloquent, on demandera la sublimité du langage.

Un vers cité par Imad-eddin Isfahâni (*Histoire des Seldjoucides*, man. de Saint-Germain 327, fol. 72 v.), offre ces mots :

وما حسن الرجال لهن بزين
اذا لم يسعد الحسن البيان

La beauté des hommes n'est point pour eux une parure, lorsque l'éloquence ne seconde pas la beauté.

On lit dans le *Kitab-alagâni* (tome II, fol. 157 v.) : كانت صدوق اللسان جميلة الوجه حسنة البيان. Dans l'ouvrage

persan intitulé *Matla-assaadeïn* (man. pers. de l'Arsenal, n° 24, fol. 120 r.) : بفصاحت بیان و طلاقت لسان مشهور بود.

Quant à l'idée de magie, appliquée à la poésie, on la retrouve fréquemment chez les écrivains arabes. On lit dans Abou'lala (man. de Scheid. p. 93) :

لَعِبتَ بسحرنا و الشعر سحر
فتبنا منه توبتنا النصوح

Tu te joues de notre magie : or la poésie est une véritable magie à laquelle nous avons renoncé par une pénitence sincère.

Le poëte Kothaïr كثير ayant demandé au khalife Abd-almélik-ben-Merwan : « Comment trouvez-vous mes vers ? » le prince répondit : اراه يسبق السحر و يغلب الشعر « Ils devancent la magie et « surpassent la poésie » (*Agâni*, t. II, f. 202 v.). Dans le *Makhzen alinsha* (man. pers. 73, f. 66 v.), on lit : منسوجات انامل سحر پرداز.

Dans un vers du poëte Abou-Kaïs-Aslat, cité dans le grand *Traité de Grammaire* de Sibouwaïh (man. de la bibl. du Roi, f. 11 v.), on lit :

الا مبلغ حسان عنى اسحر كان طبك ام جنون

Qui dira de ma part à Hasan : Ta science est-elle de la magie ou de la folie ?

Dans le poëme intitulé *Taïah* (man. ar. n° 1457, f. 39 v.), on trouve :

سحرها اسرى و اعظم من هاروت و ماروت

Sa magie est plus noble et plus grande que Harout et Marout.

Le commentateur, en expliquant le mot سحر dans le sens métaphorique (*ibid.* 40 r.), cite notre proverbe. Un vers inséré dans le *Kitab-arroudatain* (man. ar. 707 A, f. 12 r.), est conçu en ces termes :

هذا و كم انشأت من منبر
فارسه فارس سحر البيان

Combien as-tu élevé de *menber* (de chaires) dont le cavalier était un héros de la magie de l'éloquence ?

On lit dans le *Sirat-arresoul* (man. ar. 629, f. 60 *v.*), que les Koraïschs disaient, en parlant de Mahomet : قوله كالسحر يفرق به بين الرجل وبين ابنه وبين الرجل وبين اخيه «Sa parole est semblable à la magie. Il s'en sert pour diviser le «père d'avec le fils, le frère d'avec le frère.» Dans un passage d'Ebn-Nabatah (*Additamenta ad Historiam Arabum*, p. 35) : سُحِرَ ببيانك « Il a été ensorcelé par ton éloquence.» Dans les poésies d'Ebn-Fared (f. 80 *r.*) :

وبطرفه سحر ولو أبصر فعله
هاروت كان له به استاذا

Ses regards ont quelque chose de magique, si Harout voyait ses actions il trouverait en lui un maître.

Dans un vers du *Kitab-alagáni* (t. II, f. 74 *v.*) :

ان كان هذا السحر منك فلا
تَرعَ علىّ وجدّدي السحر

Si c'est la ta magie, ne m'épargue pas, et redouble tes enchantements.

Dans l'Histoire de Hasan-ben-Omar (man. n° 688, f. 52 *r.*) : عَقَل بسحر لفظه العقول «Il captiva les esprits par la magie de «ses paroles.» Plus loin (f. 63 *v.*) : كتبتَ فلولا انّ ذاك مُحرّم وهذا حلال قستُ خطّك بالسحر «Tu m'as écrit. Et si l'un des actes n'était pas illicite, tandis que «l'autre est permis, je comparerais ton écriture à la magie.» Ailleurs (f. 71 *r.*) : نفثات معانيه سحريّة «Les émanations de «son éloquence avaient quelque chose de magique.» Ailleurs (f. 207 *v.*) :

وشاعر يسحرني طرفه
ورِقّة الالفاظ من شعره

Plus d'un poëte m'ensorcelle par ses regards et l'élégance du style de ses vers.

Plus bas (f. 243 r.) :

خير الشباب ذوى الآداب
بنفثات اقلامه الساحرة

Il a frappé d'étonnement les esprits des hommes éclairés par les prestiges de sa plume magique.

Fol. 248 v. : اتانى قصيدة منه ما السحر غيرها «J'ai reçu de lui des vers qui sont de la pure magie.» Dans l'ouvrage intitulé *Tohfet-allebib* (man. 1401. f. 89 v.) : الحسن ساحر «La «beauté est une magicienne.» Dans le *Tarikhi-Wassaf* (f. 2 r.) : كلك سحّار «La plume magicienne.»

Les mots سحرُ البيان se trouvent aussi dans un passage d'Ebn-Arabschah (t. II, p. 972). Dans un passage de Mirkhond (IVe part. f. 81 v.) : رسولى چرب زبان كه بسحر بيان عقدهٔ وحشت از ضماير كشودى «Un député plein d'éloquence, qui, par la «magie de ses discours, bannissait la haine des cœurs.»

Dans un passage du *Kitab-alagâni* (t. II, f. 307 r.), nous lisons : إنّ من الكلام ما يفوق الدرّ ويغلب السحر «Il est des discours qui surpassent la valeur des perles et qui l'em«portent sur la magie.» Dans le *Manhel-safi* d'Abou'lmahâsen (man. ar. n° 749, f. 107 r.), on lit : فى المغاربة من نبعت من اشعاره اسحار الكلام «Parmi les habitants du Magreb, il y en eut «dont les vers offraient la magie du langage.» Hariri (séance IX) fait mention de la magie du discours, سحر الكلام.

Abd-Alrazzak-Samarkandi, dans l'ouvrage intitulé *Matla-assaadeïn* (man. pers. de l'Arsenal n° 24, fol. 276 r.), emploie cette expression : قلم سحر آفرين «La plume qui crée la magie.» Plus bas (f. 296 v.), on lit : خامهٔ سحر آثار. Le même écrivain (f. 137 v.), parlant de l'Histoire de Timour, qui a pour titre *Zafer-nameh*, s'ex-

prime ainsi : من نمی دانم که آنجنس سخن را نام چیست نی نبوت می توانم گفتنش نه ساحری « Je ne sais comment « qualifier ce style; je ne puis le nommer une prophétie ni une « magie. »

Un vers cité par Abou'lmahâsen (*Mankel-safi*, t. IV, man. ar. n° 750, f. 178 *r.*), offre ces mots : قوافٍ هي السحر الحلال « Des vers qui sont la magie licite. » Dans le *Matla-assaadeïn* (f. 158 *r.*) : غرابت بیان چون سحر حلال. *Ibid.* (fol. 296 *r.*) : ابیات چون سحر حلال. Nous lisons dans Ebn-Khallikan (man. 730, fol. 392 *r.*) : هذا الشعر هو السحر الحلال « Cette poésie est la « magie licite. » Dans le Traité de rhétorique d'Ebn-Athir (manusc. d'Asselin, tome I, f. 40 *v.*) : هذا هو نحوى السحر الحلال. Plus loin (fol. 157 *r.*) : كان ياتى بالسحر الحلال ان قال شعرا او تكلم نثرا.

On lit dans l'Histoire de Hasan-ben-Omar (man. 688, f. 95 r.) : الفاظه جزلة رقيقة ومعانيه هي السحر الحلال على الحقيقة « Ses discours sont pleins de force et d'élégance. Son éloquence « est réellement de la magie licite. » Plus loin (f. 241 *r.*) : ان ترسّل اتى بالسحر الحلال « S'il écrit, ses lèttres offrent partout « la magie licite. » Ailleurs, f. 208 *v.*) : كم نفثت عُقَد اقلامه من سحر ولكنّه حلال « Combien sa plume a-t-elle pro-« duit de magie, mais qui est d'un genre licite. » Enfin dans un vers du poëte Bedr-eddin-Djadjermi, cité par Devletschah (man. pers. 250, f. 83 *r.*), on lit :

کلام او همه سحر حلال در همه حال

Ses discours offrent en toute circonstance la magie licite.

Ebn-Athir, dans son Traité de rhétorique (t. I, man. d'Asselin n° 104, f. 3 *r.*), cite un ouvrage intitulé *Kitab-sihr-alfesahah* كتاب سحر الفصاحة « Le livre de la magie de l'éloquence, » qui avait pour auteur Abou-Abd-allah Mohammed-ben-Sinan-Khafadji. Voyez aussi D'Herbelot, *Bibliothèque orientale*, p. 799.

Dans la Chronique d'Otbi (f. 7 r.), on lit : الفاظه الساحرة «Ses discours pleins de magie.» Nous disons en français, dans un sens analogue, *la magie du langage*.

(11) On peut voir, sur le mot فصاحة, le Traité de rhétorique d'Ebn-Athir (t. I, man. d'Asselin n° 104, f. 41 et suiv.) et le *Mokhtasar-almaâni* (éd. de Calcutta, p. 16).

مثل ٢

إِنَّ المُنْبَتَّ لا أَرْضًا قَطَعَ ولا ظَهْرًا أَبْقَى

المنبتّ (1) المنقطع عن اصحابه فى السفر والظَهْر (2) الدابّة قاله عليه السلام لرجل اجتهد فى العبادة حتى هَجَمت عَيْنَاه (3) اى غارتا فلما راءه قال له انّ هذا الدين متين فأَوْغِلْ فيه برفق ان المنبتّ اى الذى يُجِدُّ (4) فى سيره حتى ينبتّ اخيرًا سمّاه بما تَؤُول اليه عاقبته (5) كقوله تعالى انّك ميّت وانهم ميّتون يضرب لمن يبالغ فى طلب الشى ويُفْرِط حتّى ربّما يفوته (6)

II.

Celui qui se sépare des autres ne peut achever sa course ni conserver sa monture.

Le mot منبتّ (coupé) signifie celui qui, dans la marche, se sépare de ses compagnons; ظهْر désigne

une bête de somme. Ce proverbe doit son origine à une parole de l'apôtre de Dieu. Un musulman s'étant livré à des exercices des dévotion avec un zèle si excessif que ses yeux étaient devenus creux, le Prophète lui dit : « Cette religion est difficile, et « il faut y marcher avec ménagement; car celui qui « se sépare des autres....., c'est-à-dire, celui qui « force tellement son pas, qu'il finit par rester en « arrière ; » le mot منبتّ employé ici désigne l'état où cet homme doit se trouver infailliblement. Il en est de même de ces passages de l'Alcoran : « Certes « tu es mort; certes, ils sont morts. » Ce proverbe se dit d'un homme qui recherche les choses avec empressement et une ardeur si peu mesurée que souvent il s'épuise sans pouvoir les atteindre.

NOTES DU PROVERBE II.

(1) Le verbe بَتّ signifie *couper*. On lit dans l'Histoire de Hasan-ben-Omar (man. ar. 688, fol. 5 *v.*) : بُتَّ حَبْلُ حياته « La « corde de sa vie fut coupée. » Dans un vers cité par l'historien Djemal-eddin-ben-Wâsel (man. non catalogué, fol. 26 *v.*) : يرمون بَتَّ الحبل بينى وبينكم « Ils jetteront entre vous et moi la rup- « ture de la corde, » c'est-à-dire, « Ils mettront la division entre « nous. » Dans l'Histoire des Seldjoucides de Bondari (manuscrit n° 767 A, fol. 97 *v.*) : هو....من شَتَّت شَمْلَ الاجناد وبَتَّ حبل السَداد « C'est lui qui opéra la division de l'armée, et tran- « cha le fil de la concorde. » Plus loin (f. 110 *v.*) : هو (السلطان) فى بَثِّ العَدْل والوزير فى بَتِّ الحبل « Le sultan s'occupait à ré- « pandre la justice; et le vizir à couper le fil de l'union. » Dans l'His-

toire de la conquête de Jérusalem (man. 714, fol. 159 *v.*) : بَتّوا المراسى والحبال « On coupa les ancres et les câbles. » Ailleurs (f. 321 *verso*) : بَتّ حَبل اللاجين وشتّت شمل الراجين « On coupa « la corde (on interrompit l'affluence) de ceux qui recouraient au « prince; on dispersa la foule de ceux qui mettaient en lui leurs es- « pérances. » A la seconde forme, le verbe a la même signification. Comme dans ce passage de l'historien Imad-eddin-Isfahâni (man. 714, fol. 183 *r.*) : بلى شمله بتشتيته وحَبْلَه بتبتيته « Il dispersa son cortége, et rompit les liens qui attachaient les au- « tres à lui. » De là vient le nom verbal بَتات « coupure, dispersion. » On lit chez le même historien (fol. 320 *v.*) : خصّ جمعهم بالشتات وحبلهم بالبتات « Il s'attacha spécialement à disper- « ser leurs forces, et à rompre les liens de leur union. » Dans l'His- toire des Seldjoucides du même écrivain (man. de S. Germ. 327, f. 29 *r.*) on lit : الحمد لله جامع الشمل بعد شتاته وواصل الحبل بعد بتاته « Louange à Dieu qui réunit les hommes disper- « sés, et rétablit la concorde après sa rupture. » Dans le *Kitab-alagâni* (t. II, fol. 135 *v.*) : حاولتني لابتّ حبل وصالكم « Vous avez « désiré de moi que je tranchasse les nœuds de votre union. »

Le verbe بَتّ signifie souvent « décider, juger d'une manière ab- « solue. » On lit dans le *Kitab-alâthâr* de Birouni (man. ar. de l'Arse- nal 17, f. 2 *r.*) : بَتَتْنا الحُكْمَ على امتناعه « Nous avons prononcé « d'une manière absolue que cela est impossible. » Plus loin (f. 58 *v.*): لم يستطع بَتّ الحكم على وُجوب روية الهلال او امتناعها « Il n'a pas prononcé absolument s'il est nécessaire de voir la nou- « velle lune, ou si la chose est indifférente. » Un vers cité par le grammairien Sibouwaïh (man. fol. 192 *v.*) offre ces mots :

فَرَطْنَ فلا رَدَّ لما بُتَّ فانقضى

Elles ont manqué à leur devoir; et il n'y a plus moyen de revenir sur ce qui est décidé et accompli.

De là vient cette expression : على القطع و البَتّ, qui doit se rendre par *entièrement, absolument*. Dans le commentaire de Za-

غلبوهم على عامّة ظهرهم . Et enfin (page 86) : اراح ظهرهم
« Ils leur enlevèrent la plus grande partie de leurs bêtes de somme. »
Dans l'Histoire de la conquête de Jérusalem (fol. 177 *verso*) : اعتنقا على ظهر « Ils s'embrassèrent étant à cheval. » Dans le *Kitab-aliktifa* (fol. 102 *r.*) : اقام النعمان اياما حتى استجمّ الناس انفسهم وظهرهم « Noman s'arrêta quelques jours, afin « de laisser reposer les hommes et les animaux. » Dans les Poésies d'Amrou'lkaïs (man. fol. 8 *r.*) :

ما جُلّنا غلامنا على ظهر

Nous ne pouvons faire monter notre esclave sur une bête de somme.

Dans un ouvrage de Masoudi (*Tenbik*, f. 214 *r.*) : قلّة الظهر « La rareté des bêtes de somme. » Dans le *Sahih* de Bokhari (t. II, man. 243, fol. 39 *r.*) : نحن يومئذ خفاف قليل ظهرنا قليلة ازوادنا « Nous étions alors à la légère, ayant peu de bêtes de somme « et peu de vivres. »

(3) Le verbe جُمّر est employé avec le même sens dans un passage de Bokhari (man. 242, f. 144 *r.*), on y lit : جُمّت عينك, ce que la glose marginale explique par غارت و دخلت في موضعها.

(4) Le verbe غذّ à la quatrième forme, soit seul, soit accompagné du mot سَير, signifie *marcher vite*. On lit dans les Annales de Tabari (t. I, p. 50) : مَضَى مُغذًّا « Il s'avança rapidement. » Dans le *Kitab-alagâni* (t. IV, fol. 101 *r.*) : اغذّ القوم في السَير « Le peuple hâta sa marche. » Dans les Sermons d'Ebn-Nabatah (de mon man. fol. 13 *v.*) : اغذّ اليكم الكرّة « Il fondit rapide- « ment sur vous. » Dans le commentaire de Soïouti sur le *Mogni* (manusc. 1238, fol. 64 *v.*) : فاذا اصبحتم فاغذّوا الى قتال عدوّكم « Dès que le matin sera venu, hâtez-vous d'aller com- « battre votre ennemi. » Dans l'Histoire d'Égypte de Hasan-ben-

Omar (man. 688, fol, 2 r.) : رحل مغذّا في السير «Il se mit «rapidement en marche.» Dans le *Kitab-arraoudataïn* (fol. 123 r.) : اغذّ السير. Dans l'Histoire des Seldjoucides, de Bondari (man. 767 A, fol. 28 r.) : اغذّ السير الى اذربايجان «Il s'avança ra-«pidement vers la province d'Adherbaïdjan.» Ailleurs (fol. 51 v.) : سار مغذّا اربع منازل «Il parcourut avec vitesse quatre journées «de marche.» Plus loin (f. 109 r.) : اغذّ الجماعة اليه سايرين «Toute la troupe s'avança rapidement vers lui.» Ailleurs (f. 112 r.) : اغذّ الى بغداذ. Ailleurs (fol. 124 r.) : حمله الى السَير منها والاغذاذ «Il l'engagea à partir et à presser sa marche.» Et enfin (f. 136 r.) : حثّ السَير والاغذاذ «Il pressa sa marche.» Dans l'Histoire d'Alep, de Kemal-eddin (man. 728, fol. 68 r.), on lit : اعدّ السير الى حلب. Mais je crois qu'il faut lire اغذّ et traduire : «Il s'avança rapidement vers Alep.» Dans l'Histoire des Seldjoucides d'Imad-eddin-Isfahani (man. de S. Germ. 327, f. 13 r.) : اوصل الاغذاذ. Et plus loin (fol. 32 v.) : اغذّ السيـــر الى اذربايجان.

(4) Ces mots سمّاه بما تؤول اليه عاقبته ont besoin de quelques explications. Si, comme je le crois, j'entends bien la pensée de Meïdani, voilà ce qu'il a voulu dire : le mot منبتّ, qui signifie proprement *celui qui reste en arrière*, est employé dans ce proverbe pour désigner un homme qui cherche à devancer ses camarades. En effet, quoique, dans le moment présent, il aille plus vite que les autres, et que personne ne puisse suivre sa marche, bientôt il se trouvera épuisé par une course trop rapide, il perdra sa monture et restera en arrière sans pouvoir atteindre le terme de son voyage. Or, cet état devant être le résultat infaillible de son imprudence, le proverbe suppose que la chose est déjà faite, et qu'il en est au point où il ne peut manquer d'être. Ainsi, dans ces passages de l'Alcoran, *Tu es mort, ils sont morts,* ces mots n'indiquent pas que ceux de qui on parle sont morts actuellement; mais, puisqu'ils doivent infailliblement mourir, on les considère comme ayant déjà terminé leur vie. C'est ce

غلبوهم على عامّة ظهرهم . Et enfin (page 86) : اراح ظهرهم
« Ils leur enlevèrent la plus grande partie de leurs bêtes de somme. »
Dans l'Histoire de la conquête de Jérusalem (fol. 177 *verso*) : اعتنقا على ظهر « Ils s'embrassèrent étant à cheval. » Dans le *Kitab-aliktifa* (fol. 102 r.) : اقام النعمان اياما حتى استجمّ الناس انفسهم وظهرهم « Noman s'arrêta quelques jours, afin « de laisser reposer les hommes et les animaux. » Dans les Poésies d'Amrou'lkaïs (man. fol. 8 r.) :

ما جَلْنا غلامنا على ظهر

Nous ne pouvons faire monter notre esclave sur une bête de somme.

Dans un ouvrage de Masoudi (*Tenbih*, f. 214 r.) : قلّة الظهر « La rareté des bêtes de somme. » Dans le *Sahih* de Bokhari (t. II, man. 243, fol. 39 r.) : نحن يومئذ خفاف قليل ظهرنا قليلة ازوادنا « Nous étions alors à la légère, ayant peu de bêtes de somme « et peu de vivres. »

(3) Le verbe هَجَمَ est employé avec le même sens dans un passage de Bokhari (man. 242, f. 144 r.), on y lit : هجمت عينك, ce que la glose marginale explique par غارت ودخلت في موضعها.

(4) Le verbe غذّ à la quatrième forme, soit seul, soit accompagné du mot سَير, signifie *marcher vite*. On lit dans les Annales de Tabari (t. I, p. 50) : مُضى مُغذّا « Il s'avança rapidement. » Dans le *Kitab-alaqâni* (t. IV, fol. 101 r.) : اغذّ القوم في السَير « Le peuple hâta sa marche. » Dans les Sermons d'Ebn-Nabatah (de mon man. fol. 13 r.) : اغذّ اليكم الكرّة « Il fondit rapidement sur vous. » Dans le commentaire de Soïouti sur le *Mogni* (manusc 1238, fol. 64 r.) : فاذا اصبحتم فاغذوا الى قتال عدوّكم « Dès que le matin sera venu, hâtez-vous d'aller combattre votre ennemi. » Dans l'Histoire d'Egypte de Hasan-ben-

Omar (man. 688, fol, 2 r.) : رحل مغذا في السير «Il se mit «rapidement en marche.» Dans le *Kitab-arraoudataïn* (fol. 123 r.) : اغذ السير. Dans l'Histoire des Seldjoucides, de Bondari (man. 767 A, fol. 28 r.) : اغذ السير الى اذربايجان «Il s'avança ra-«pidement vers la province d'Adherbaïdjan.» Ailleurs (fol. 51 v.) : سار مغذا اربع منازل «Il parcourut avec vîtesse quatre journées «de marche.» Plus loin (f. 109 r.) : اغذ الجماعة اليه سايرين «Toute la troupe s'avança rapidement vers lui.» Ailleurs (f. 112 r.) : اغذ الى بغداذ. Ailleurs (fol. 124 r.) : حمله الى السّير منها والاغذاذ «Il l'engagea à partir et à presser sa marche.» Et enfin (f. 136 r.) : حثّ السّير والاغذاذ «Il pressa sa marche.» Dans l'Histoire d'Alep, de Kemal-eddin (man. 728, fol. 68 r.), on lit : اعذ السير الى حلب. Mais je crois qu'il faut lire اغذ et traduire : «Il s'avança rapidement vers Alep.» Dans l'Histoire des Seldjoucides d'Imad-eddin-Isfahani (man. de S. Germ. 327, f. 13 r.) : اوصل الاغذاذ. Et plus loin (fol. 32 v.) : اغذ السيـــر الى اذربايجان.

(4) Ces mots سمّاه بما تؤول اليه عاقبته ont besoin de quelques explications. Si, comme je le crois, j'entends bien la pensée de Meïdani, voilà ce qu'il a voulu dire : le mot منبتّ, qui signifie proprement *celui qui reste en arrière*, est employé dans ce proverbe pour désigner un homme qui cherche à devancer ses camarades. En effet, quoique, dans le moment présent, il aille plus vite que les autres, et que personne ne puisse suivre sa marche, bientôt il se trouvera épuisé par une course trop rapide, il perdra sa monture et restera en arrière sans pouvoir atteindre le terme de son voyage. Or, cet état devant être le résultat infaillible de son imprudence, le proverbe suppose que la chose est déjà faite, et qu'il en est au point où il ne peut manquer d'être. Ainsi, dans ces passages de l'Alcoran, *Tu es mort, ils sont morts,* ces mots n'indiquent pas que ceux de qui on parle sont morts actuellement; mais, puisqu'ils doivent infailliblement mourir, on les considère comme ayant déjà terminé leur vie. C'est ce

que remarque expressément Zamakhschari (*Kaschschâf*, tome III, f. 219 *v.* 220 *r.*). Des locutions analogues se rencontrent chez les écrivains arabes. Zamakhschari, dans le *Kaschschâf* (man. ar. de Ducaurroy, t. I, f. 13 *v.*), commentant le second chapitre de l'Alcoran (v. 1), et expliquant ces mots هُدًى لِلْمُتَّقِينَ, s'exprime en ces termes : « L'auteur emploie le mot مُتَّقِين *les hommes pieux*, « pour désigner ceux qui sont sur le point de prendre le vêtement « de la piété. C'est ainsi que l'apôtre de Dieu a dit ailleurs : من قتل قتيلا فله سَلَبُهُ « Celui qui tuera un ennemi dévoué « à la mort (mot-à-mot, *un homme tué*), devra s'approprier ses « dépouilles. »

Tebrizi, sur un passage du *Hamasah*, exprime une idée analogue (fol. 51 *v.*). « On dit, en parlant à un homme qui va périr : *Te voilà* « *mort*, quoique celui dont il est question ne le soit point encore; « mais on entend par là : *Tu es sur le point de mourir*. C'est ainsi que « Malek ben-Auf Nadhari, voyant l'armée des musulmans, s'écria : « Les oncles de Hawazen ont péri, et il n'existe plus désormais de « tribu de Hawazen. » Dans un autre passage du *Hamasah* (f. 114 *v.*), on lit ces mots : إنّنى فى ارض فارس مُوثَقُ احوالاً. Le même commentateur fait cette observation : « Le poëte emploie, en parlant « de soi, le mot مُوثَق (*garrotté*), quoiqu'il ne soit pas actuellement « en captivité; mais il est convaincu que c'est là le sort qui doit être « pour lui le résultat infaillible de son entreprise » انّما قال موثق ولم يكن قد أُسر بعلمه بما يؤول اليه امره فى مقصده.

Plus loin (fol. 118 *r.*), au sujet du mot الأَيَامَى (*les veuves*), le scoliaste s'exprime ainsi : وصف النساء بما آل امرهن اليه من الايمة وان كنّ وقت الاخراج ذوات بعول « Le poëte « désigne ces femmes par l'epithète de *veuves*, attendu qu'elles doi- « vent éprouver infailliblement le malheur du veuvage, quoique, au « moment de leur départ, elles aient encore leurs maris. »

Tebrizi, expliquant ce vers du *Hamasah* (page 31) :

فان تهدموا بالغدر دارى
فانّها تُراثُ كريم لا يبالى العواقب

s'exprime en ces termes : سمى ملكه ميراثا وهو حيّ والمعنى انه سيورث وهذا تسمية الشيء بما يوول اليه «Quoiqu'il soit «encore vivant, il a désigné sa propriété par le mot *héritage*, at- «tendu qu'elle doit un jour passer à des héritiers; c'est là ce que «l'on appelle *indiquer un objet par un nom qui exprime ce qu'il doit être.*»

Dans l'ouvrage théologique intitulé *Lataïf-alhakaïk*, composé par Raschid-eddin (man. ar. 356, fol. 291 *r.*), on lit : اذ توول عاقبة امرهم الى التحيّر. Dans le Traité de rhétorique d'Ebn-Athir, (t. I, fol. 193 *v.*), on lit : تسمية الشى باسم ما يوول اليه كقوله تعالى انى ارانى اعصر خمرا وانّما كان يعصر عنبرا «On désigne quelquefois un objet par un nom qui exprime son «état futur, comme dans ce passage du livre divin (sur. XII, v. 36) : «Il me semblait que je pressais du vin,» car c'était des raisins dont «il exprimait le jus.»

Zamakhschari (*Kaschschâf*, t. II, fol. 172 *r.*), expliquant ces mots de la surate 16, v. 1, اتى امر الله «l'ordre de Dieu est venu,» s'exprime ainsi : قيل لهم اتى امر الله اى هو بمنزلة الآتى الواقع وان كان منتظرا لقرب وقوعه «On a dit : L'ordre de «Dieu est venu, c'est-à-dire qu'il est comme s'il était venu, comme «s'il était arrivé, attendu qu'il va bientôt arriver.» Le même auteur (*ibid.* fol. 175 *v.*), sur ces mots (sur. 16, v. 21) : اموات غير احياء «morts et non vivants,» fait l'observation suivante : كانوا احياء غير اموات اى غير جايز عليهم الموت كالحىّ الذى لا يموت «Ils seront vivants, et non pas morts, c'est-à-dire, «non susceptibles de mourir, comme l'homme vivant qui ne meurt «pas.» Enfin, plus bas, le célèbre commentateur, interprétant ces mots (*ibid.* fol. 185 *v.* ad sur. 16, v. 92) : اذا قرات القران فاستعذ بالله «Lorsque tu liras l'Alcoran, cherche ton refuge en «Dieu,» ajoute : اذا اردت قراءة القران.....فان قلت لمَ عبّر عن ارادة الفعل بلفظ الفعل قلت لان الفعل يوجد عند القصد والارادة بغير فاصل «C'est-à-dire : Lorsque tu voudras «lire l'Alcoran ..... si on me demande pourquoi la volonté de

« l'action est exprimée par le mot qui indique l'action elle-même, je « répondrai : C'est qu'ici l'action suit sans intermédiaire l'intention « et la volonté. » Dans le *Hamasah* (page 611), le mot هُلّاك « ceux qui périssent, » est expliqué par الذين اشرفوا على الهلاك « ceux qui sont près de la mort. » Le texte hébreu de la Bible offre souvent des idiotismes semblables. On y trouve le mot מֵת *mort*, employé pour désigner celui qui doit, qui va mourir. Dans le 20ᵉ chapitre de la Genèse, v. 3, on lit : הִנְּךָ מֵת « voilà « que tu es mort, c'est-à-dire, que tu vas mourir. » Ailleurs (ch. 48, v. 21) : הִנֵּה אָנֹכִי מֵת « Voilà que je vais mourir. » Les mêmes mots se trouvent répétés plus bas, avec la même signification (chap. 58, v. 24). *Exod.* ch. 12, v. 23 : כֻּלָּנוּ מֵתִים. Dans le prophète Zacharie (chap. 11, v. 9), on lit ces mots : הַמֵּתָה תָמוּת « La morte, c'est- « à-dire, celle qui doit mourir, mourra. » C'est en admettant un semblable idiotisme, que l'on explique facilement ce passage de la Genèse, où Dieu dit à Adam (chap. 2, v. 17) : Au moment où tu « mangeras du fruit défendu, מוֹת תָּמוּת tu mourras. » Ces paroles ne signifient pas que l'homme, après sa faute, dût mourir immédiatement, mais que, dès ce moment, il deviendrait sujet à la mort. Dans le livre de Job (chap. 29, v. 13), nous lisons : בִּרְכַּת אֹבֵד עָלַי תָּבֹא « La bénédiction de l'homme mourant venait vers moi, « c'est-à-dire, j'étais comblé des bénédictions de l'homme qui allait « périr, si mon secours ne l'eût arraché à la mort. » Ailleurs (ch. 22, v. 6) : בִּגְדֵי עֲרוּמִּים תַּפְשִׁיט « Tu enlevais les vêtements des hommes « nus, c'est-à-dire, de ceux qui allaient se trouver dans un état de « nudité. » Dans le livre des Proverbes (chap. 31, v. 6) : תְּנוּ שֵׁכָר לְאוֹבֵד « Donnez une liqueur fortifiante à celui qui est en danger de « mourir. »

(4) J'ai cru devoir admettre dans le texte la leçon حتى رُبّما يفوته que présente le manuscrit 196. Dans deux autres exemplaires, ainsi que dans le manuscrit de Leyde et l'édition de Schultens, on lit : حتى رُبّما يفوّته علىَ نفسه, et je conviens que cette

dernière leçon n'a en elle-même rien qui doive la faire rejeter. Dans la suite du recueil de Meïdani, on trouve deux proverbes (prov. 270, p. 63, et prov. 2377, p. 367), dont le sens est parfaitement analogue au sens de celui que je viens d'expliquer.

مثل ٣

إِنَّ مِمَّا يُنْبِتُ ٱلرَّبِيعُ ما يَقْتُلُ حَبَطًا أَوْ يُلِمُّ (1)

قاله صلى الله عليه وسلم فى صفة الدنيا والحثّ على قِلَّة الاخذ منها والحَبَط انتفاخ البطن (2) وهو ان ياكل الابل الذُرق (3) فتنتفخ بطونها اذا اكثرت منه ونصب حَبَطًا على التمييز وقوله او يُلِمّ معناه يقتل او يقرب من القتل والإلمام النزول والإلمام القُرب (4) ومنه الحديث فى صفة اهل الجَنَّة لولا انّه شىء قضاه الله لألمّ ان يذهب بصرُه لما يرى فيها اى لقَرُبَ ان يذهب بَصَرُهَ قال الازهرىّ هذا الخبر يعنى انّ مِمّا يُنْبت اذا بُتِرَ (5) لم يكد يفهم واوّل الحديث انّى اخَافُ عليكم بعدى ما يُفتَح عليكم من زهرة الدنيا وزينتها فقالَ رجل أَوَ ياتى الخير بالشرّ يا رسول الله فقال عليه السلام انه لا ياتى الخير بالشر وان مما ينبت الربيعُ ما يقتل حَبَطًا او يُلِمُّ الّا آكلة الخَضِر فانها أَكَلَتْ حتّى اذا امتلأت خَاصرَتاها استقبلت (6) عَيْنَ الشمس (7) فثَلَطتْ وبالت ثم رتعت هذا تمام الحديث

قال وفى هذا الحديث مَثَلانِ احدهما المُفْرِط فى جمع الدنيا ومنعها من حقّها والآخر المقتصد فى اخذها والانتفاع بها فاما قوله وانّ مما ينبت الربيع ما يقتل حبطا او يلمّ فهو مثل المُفْرِط الذى ياخذها بغير حقّ وذلك انّ الربيع ينبت أَحْرار العُشْب (8) فتستكثر منها الماشية حتى تنتفخ بطونها اذا جاوزت حدّ الاحتمال فتنشقّ امعاوها وتهلك كذلك الذى يجمع الدنيا من غير حلّها ويمنع ذا الحقّ حقّه يهلك فى الآخرة بدخوله النار واما مثل المقتصد فقوله صلى الله عليه الّا آكلة الخَضِر بما وصفها به وذلك ان الخَضِر ليست من احرار البقول التى ينبتها الربيع ولكنها من الجَنْبَة التى ترعاها المواشى بعد هيج البقول فضرب صلى الله عليه آكلة الخضر من المواشى مثلا لمن يقتصد فى اخذ الدنيا وجمعها ولا يحمله الحرص على اخذها بغير حقّها فهو ينجو من وبالها كما نجت آكلة الخَضِر أَلَا تراه قال عليه السلم فانها اذا اصابت من الخَضِر استقبلت عين الشمس فثلطت وبالت اراد انها اذا شَبِعتْ منها بركت مستقبلة الشمس تستمرى بذلك ما اكلت وتجترّ وتثلط واذا ثلطت فقد زال عنها الحَبَط وانما تحبط الماشية لانها لا تثلط ولا تبول يضرب فى النهى عن الافراط

III.

Certes, parmi les végétaux que fait naître le printemps, il en est qui tuent par enflure, ou peu s'en faut.

Ces mots furent dits par l'apôtre de Dieu, pour caractériser les biens du monde, et engager à n'en prendre qu'avec une extrême réserve. Le mot حَبَطًا désigne l'enflure du ventre. Cela veut dire que, lorsque les chameaux mangent des légumes avec excès, leur ventre ne tarde pas à enfler. حبطا est mis à l'accusatif par *spécification*. Le mot او يُلِمّ signifie : « il tue, ou il est près de tuer; » car إلمام désigne l'*action de descendre* et la *proximité*. De là vient cette tradition, qui a pour objet la description des habitants du paradis : « Si ce n'était une chose « que Dieu lui-même a réglée, leurs yeux seraient « près de se perdre, attendu tout ce que l'on verra « dans ce séjour, » لالمّ répond à لَقَرُبَ. Suivant ce que dit Azhari, ces mots مما ينبتّ, lorsqu'ils sont isolés, sont presque inintelligibles. Le commencement de la tradition est ainsi conçu : « Je crains « pour vous, après ma mort, ce qui se déploiera à « vos yeux des charmes et des agréments du monde. « — Apôtre de Dieu, dit un Arabe, le bien pro« duira donc du mal ? — Non, dit le Prophète : le « bien ne produira pas le mal; mais parmi les vé-

« gétaux que fait naître le printemps, il en est qui « tuent par enflure, ou peu s'en faut; si ce n'est « l'animal qui mange des herbes vertes. En effet, « il prend de la nourriture jusqu'à ce que ses flancs « soient remplis; alors il se tourne vers le disque « du soleil, urine et laisse échapper ses excréments; « après quoi, il recommence à paître. » Voici cette tradition dans son entier. L'auteur ajoute : On trouve ici deux proverbes, dont l'un désigne celui qui s'occupe avec excès de recueillir les biens du monde, et de les soustraire à leur usage légitime. Le second indique l'homme qui met une extrême modération dans l'acquisition et la jouissance des biens du monde. Ces mots : وانّ مما ينبت الربيع ما يقتل حبطا او يلمّ désignent l'homme immodéré qui saisit ces biens sans aucun droit. En effet, le printemps fait naître les herbes potagères, et l'animal domestique en mange en si grande quantité, que son ventre, surchargé par cet excès de nourriture, devient enflé; ses intestins crèvent, et l'animal ne tarde pas à mourir. De même, l'homme qui accumule les biens de ce monde d'une manière illégitime, et les soustrait à ceux qui y ont de véritables droits, périt dans la vie future, attendu qu'il est précipité dans les feux de l'enfer. Le proverbe qui s'applique à l'homme modéré se compose de ces mots : « si ce n'est l'animal qui mange l'herbe « verte, » et des développements qui les accompagnent. En effet, l'herbe verte ne fait pas partie des

plantes potagères que produit le printemps, mais des végétaux que mangent les troupeaux, après que les légumes sont séchés. Dieu a employé l'image des animaux qui mangent l'herbe verte, pour désigner l'homme qui prend et amasse les biens du monde avec modération, sans que la convoitise l'engage jamais à les acquérir par des moyens illégitimes, et qui échappe ainsi à leur influence funeste, ainsi que l'animal qui mange l'herbe verte échappe à la mort. Ne vois-tu pas ce que dit Dieu : « Lorsque l'animal a mangé l'herbe verte, il se tourne « vers le disque du soleil, urine, laisse échapper ses « excréments? » Il veut dire que cet animal, étant rassasié, s'accroupit en se tournant vers le soleil, afin de digérer sa nourriture, de ruminer, et d'évacuer le résidu de ce qu'il a mangé. Cela fait, l'enflure disparaît, car elle est uniquement produite par l'interruption du passage de l'urine et des excréments. Ce proverbe a pour objet de prémunir l'homme contre tout genre d'excès.

NOTES DU PROVERBE III.

(1) Ce proverbe se trouve cité par Bokhari (*Sahih*, t. I, man. ar. 242, fol. 188 *r.*), Zamakhschari (*Kaschschâf*, man. de Ducaurroy, t. III, fol. 281 *r.*), Otbi, dans sa Chronique (man. ar. de Ducaurroy 23, fol. 267 *r.* et *v.*), l'auteur du *Kamous* (t. II, p. 1695, édit. de Calcutta), et Djewheri (man. ar. 1245, fol. 239 *v.*)

(2) Le verbe حَبِطَ est expliqué d'une manière analogue par les lexicographes arabes (*Kamous*, t. I, p. 931; man. ar. 1245, *loc. laud.*).

(3) Au rapport de l'auteur du *kamous* (t. II, p. 1262, 1275), le mot ذُرَق désigne une sorte de légume autrement appelé حَنْدَقُوق ou حَنْدَقُوق ou حَنْدَقُوق. Il paraît que le véritable nom de ce végétal est حندقوقا, et qu'il appartenait à la langue nabatéenne (Ebn-Beïtar, t. I, man. ar. 1071, fol. 251 r.).

(4) Le verbe أَلَمَّ, à la quatrième forme, signifie, en effet, *descendre* ou *visiter,* et *s'approcher*. Le premier sens est appuyé sur le témoignage de Tebrizi, dans son commentaire sur Motanebbi (tome I, man. ar. n° 1432, fol. 12 v.). Dans le recueil des poésies d'Abou'lala (man. de Scheidius, page 105), on lit :

زُرْتُ ارضا يحاذِرُ ان يُلِمَّ بها الرُّقاد

J'ai visité une contrée dans laquelle le sommeil craint de descendre.

Tebrizi fait sur ce mot une remarque ainsi conçue : يقال أَلَمَّ اذا زار والالمام الزيارة الخفيفة « Le verbe أَلَمَّ signifie la même « chose que زار *visiter,* et إلمام désigne une *visite légère.* Le même poëte offre ces mots (*ibid.* p. 227) :

لا تُبالى بِمَحْلٍ ان أَلَمَّ بها

Elle s'embarrasse peu de la disette, si elle descend chez elle.

Dans un vers cité dans le *Manhel-safi* d'Abou'lmahâsen (t. III, man. ar. 749, fol. 117 r.), on lit :

ما للملام بطرقها إلمام

Le blâme ne peut pas l'atteindre.

Enfin un autre passage du même livre (manusc. 750, tome IV, fol. 12 v.) offre ces mots :

له إلمام بالعلم والفضل

Il a accès dans le domaine de la science et d'un mérite supérieur.

Wâhédi, dans son commentaire sur Motanebbi (de mon manuscrit page 7), expliquant le mot لِمَّة, dit : اللمة من الشعر ما ألمّ بالمنكب « C'est la partie de la chevelure qui descend sur « l'épaule. » De là vient le participe féminin مُلِمَّة qui, employé comme un substantif, signifie : *un événement, un accident.* Dans les poésies d'Abou'lala (p. 204), on lit : هم لِمُلِمَّاتِ الزمانِ خُصومُ « Ils sont des ennemis tout prêts à profiter des coups du sort. » Dans le *Hamasah* (page 126) : كم دهتني مِنْ خُطوبٍ مُلِمَّةٍ « Combien d'événements d'une catastrophe vont fondre sur moi ? » Dans le *Siradj-almolouk* (man. ar. 892, f. 37 *r.*) : يدفع عنهم المُلِمَّات « Il repousse loin d'eux les accidents funestes. » Quant à la seconde signification du verbe أَلَمَّ, je veux dire celle de *approcher, être près de*, on peut achever de la prouver par plusieurs exemples. Dans le *Hamasah* (page 600), nous lisons : إِنْ لم تقتليه فألمِمِي « Si tu ne le tues pas, sois-en bien près. » Abou'lmahâsen, dans l'ouvrage intitulé *Manhel-sâfi* (t. IV, man. ar. 750, fol. 33 *r.*) s'exprime ainsi : يعرف ذلك من له به إلمام وصحبة « Ceci est « connu de quiconque s'approche et entretient avec lui des relations. » Dans les poésies d'Omar-ben-Fâred (man. arabe 1479, fol. 204 *v.*), on lit : أَلِمْ أَلَمَّ بمهجتي. Le scoliaste dit : أَلَمَّ أي نَزَلَ.

(5) Le verbe بَتَرَ signifie « être imparfait, incomplet. » On lit dans le Traité de rhétorique d'Ebn-Athir (man. d'Asselin, tome II, fol. 84 *v.*) : لكان الكلام مبتورا محتاجا الى تمام « Le dis« cours serait imparfait, et aurait besoin d'un complément. » Au rapport de Wâhédi, dans son commentaire sur Motanebbi (man. n° 1429, page 5), on désigne par le mot مبتور « un vers où le « sens de la phrase est incomplet, et ne se termine que dans le vers « suivant. »

(6) Le verbe قَبَلَ, à la dixième forme, signifie « se tourner vers un « objet, » et se rencontre assez fréquemment chez les écrivains arabes. Dans plusieurs passages du *Sahih* de Bokhari (t. I, man. ar. 242, fol. 52 *v.* 54 *v.* 138 *r.* et t. II, fol. 3 *v.* 166 *v.*), on lit : استقبل القبلة « Il se tourna vers la Kiblah. » Dans un proverbe de Meïdani (proverbe 2034) : استقبل الريح « Il se tourna du côté du vent. » Dans un passage du *Kamel* d'Ebn-Athir (t. I, f. 158 *v.*) : استقبلوا بى القبلة « Tournez-moi vers la Kiblah. » Dans le commentaire d'Aboul'ala sur ses propres poésies (man. ar. 1409, f. 46 *v.*) : يركب جذل شجرة ويستقبل الشمس « Il monte sur un tronc d'arbre « et se tourne vers le soleil. » Plus bas (f. 69 *r.*) : الحرباء تستقبل الشمس وتدور معها « Le caméléon se dirige vers le soleil et « tourne avec lui. » Dans le *Kaschschâf* de Zamakhschari (man. ar. tome I, fol. 71 *v.*) : اصل امرك ان تستقبل الكعبة « La chose « essentielle pour toi, c'est que tu te tournes vers la Kabah. » Dans le *Traité des religions*, par Schehristani (man. ar. de Ducaurroy 8, f. 68 *r.*) : استقبل عليّا « Il se tourna vers Ali. » Plus loin (f. 102 *r.*) : امرهم باستقبال الشمس عند السجود.

(7) Les mots عين الشمس « l'œil du soleil, » désignent « le « disque de cet astre. » Dans le commentaire de Tebrizi sur le *Hamasah* (p. 700), nous lisons : غُطيت عين الشمس « Le disque « du soleil fut voilé. » Dans Motanebbi (tome I, man. ar. n° 1432, fol. 35 *r.*), on trouve ce vers :

ليت عين التى آب النهار بها
فداء عين التى زالت ولم تؤبْ

Plût à Dieu que l'œil (le disque) de l'astre que ramène le jour fût sacrifié à la place d'un œil qui a disparu, et n'est pas revenu !

Dans le roman d'Antar (manusc. du Roi, tome III, fol. 204 *v.*) : استقبل لا عين الشمس « Il se tourna vers le disque du soleil. » Dans le traité d'Amrou sur la religion nestorienne (*Madjdal*, man. ar. n° 82, page 14) : السراج الزايل فى نور عين الشمس « La

« lampe qui pâlit à la clarté du disque du soleil. » Voyez aussi Ebn-Arabschah (*Vita Timuri*, tome II, page 342).

On pourrait supposer avec quelque vraisemblance que le nom *Ain-schems*, عين شمس, donné par les Arabes à la ville d'Égypte anciennement appelée *Héliopolis*, signifiait dans l'origine, non pas *la fontaine*, mais *le disque du soleil*. Ce mot serait alors une traduction beaucoup plus fidèle des mots Ἡλίου πόλις « la ville du soleil. » Je sais qu'un écrivain grec (Simeonis Sethi Magistri *De alimentis*, page 14) explique ce nom par Ἡλίου πηγὴ « la fontaine du soleil » ; mais cet auteur est trop récent pour que son témoignage puisse être d'un grand poids dans cette question.

Les Persans ont, comme on sait, deux mots qui correspondent au terme arabe عين, je veux dire *Tcheschm* چشم et *Tcheschmeh* چشمه, dont le premier signifie *œil* et l'autre *source*. De ces deux mots, le second s'emploie pour désigner le disque du soleil considéré comme source de la lumière. Il s'applique aussi quelquefois, mais plus rarement, à la lune et à d'autres astres. Dans un passage du *Schah-nameh* (tome I, page 145), le mot چشمه, tout seul, désigne *le soleil*. On y lit :

چون چشمه رخشان شود

Lorsque le soleil brille.

Dans le *Zafer-nameh* (fol. 143 *v*.), on trouve un vers conçu en ces termes :

زگرد ستوران پر خشم وتاب

شد انباشته چشمهٔ آفتاب

La source du soleil fut comblée par la poussière que faisaient voler les chevaux pleins de colère et d'ardeur.

Dans le *Matla-assaadeïn* (fol. 237 *r*.) : أز گرد نعال تكاوران چشمهٔ آفتاب روى پوشيد « Le disque du soleil eut son visage « obscurci par la poussière qu'élevèrent les sabots des coursiers. » Plus loin (f. 289 *r*.), on lit : چون چشمهٔ آفتاب روشن باشد « Lorsque brille le disque du soleil. » Dans l'Histoire des Gaznévides de Mirkhond (éd. Wilken, p. 12), on lit : چشمهٔ بود چون آب

چشم خورشید صافی وروشن «C'était une source aussi pure «et aussi limpide que l'eau de la source du soleil.» Car je n'hésite pas à croire qu'il faut substituer le mot چشمه à celui de چشم. Ailleurs (vi[e] part. f. 164 v.) : چون چشمهٔ خورشید با چشم خونفشان طلوع نمود «Lorsque le disque du soleil se leva avec «son œil ensanglanté.» Dans un vers que cite Aboul'fazl (*Akbar-nameh*, fol. 21 r.), on lit :

کآب زسر چشمه خورشید خورد

Qui boit de l'eau de la source du soleil.

Dans le *Gulistan* de Sadi (page 60), on trouve les mots چشمهٔ آفتاب «Le disque du soleil.» Un vers du poëte Djami, cité par Khondémir (*Habib-assiiar*, tome III, fol. 245 r.), est conçu en ces termes :

غبار آلوده می آیی وچرخ این آرزو دارد
کزآب چشمهٔ خورشید شوید گرد رخسارت

Tu viens, souillé de poussière, et le destin aspire à laver, à l'aide de l'eau de la source du soleil, la poussière qui couvre tes joues.

J'ai dit que le mot چشمه s'appliquait quelquefois à la lune ou à d'autres astres. On lit dans le *Zafer-nameh* (fol. 143 v.) :

پر از خاك شد چشمهٔ مه زگرد

La terre qui volait en abondance couvrit de poussière le disque de la lune.

Et plus bas (fol. 172 v.) :

که شد چشمهٔ کواکب پر آب

Car la source des étoiles fut remplie d'eau (c'est-à-dire, leur disque brilla).

Dans le *Secander-nameh* (page 163), on lit : چشمهٔ نور «La «source de la lumière.» Dans un passage du *Matla-assaadeïn* (f. 76 r.), on trouve l'expression حدقهٔ خورشید «l'œil du soleil» pour désigner le disque de cet astre.

Je trouve dans le *Sahih* de Bokhari (man. ar. 242, f. 75 *v.* 76 *v.*) une expression pittoresque qui a beaucoup d'analogie avec celle que je viens d'expliquer. Je veux parler du mot حاجب الشمس « Le « sourcil du soleil. » On lit chez cet écrivain : طلع حاجب الشمس « Le sourcil du soleil se leva. » Une glose manuscrite explique ainsi cette locution : حاجب الشمس هو حرفها الاعلا من قرصها سمى بذلك لانه اول ما يبدو منها كحاجب الانسان. « Le mot *sourcil du soleil* désigne l'extrémité la plus élevée « du disque du soleil, parce que c'est la partie qui s'aperçoit la pre- « mière, comme le sourcil de l'homme. »

(7) Le mot حُرّ, et au pluriel أحرار, employé en parlant des plantes potagères, désigne, suivant le témoignage d'une note marginale de mon exemplaire de Meïdani (proverbe 5820), « celles qui « sont susceptibles d'être mangées crues » الاحرار من البقول التى تؤكل نية. Dans le *Kitab-alagâni* (tome IV, fol. 263), on trouve ces mots : تنبت حُرّ الشجر « Il fait croître les meilleurs arbres. » En effet, le mot حُرّ désigne en général « tout ce qui est remar- « quable, parfait. » C'est ainsi qu'Ebn-Khaldoun a dit (*Prolégomènes*, fol. 286 *r.*) : النقى الحُرّ من كلام العرب « Le langage arabe le plus pur et le plus parfait. »

(*La suite au prochain numéro.*)



LETTRE

A M. le Rédacteur du Journal asiatique.

Monsieur,

M. Stanislas Julien me paraît avoir été heureusement inspiré lorsqu'il a substitué à la critique d'un livre qui n'est pas entre les mains de tous les lecteurs du Journal, une nouvelle traduction de l'un des fragments dont il contient le texte et l'interprétation; et je ne pense pas qu'il ait non plus trop présumé de l'intérêt que ce fragment est destiné à exciter, bien que son importance ne soit d'ailleurs que relative et proportionnée à la faible connaissance que nous possédons encore des dogmes du *Tao*. Car ce n'est là, il faut le dire, qu'un de ces petits traités de morale populaire composés de citations rapprochées plus ou moins habilement, dont l'objet est de présenter à l'intelligence du peuple, ou plutôt à sa mémoire, des idées religieuses d'un ordre très-élevé, sous une forme que l'on croit partout être la plus simple parce qu'elle est la plus abrégée; le style des ouvrages de cette sorte n'existe pas, s'ils ne sont en entier que des compilations, ou bien est ordinairement négligé, s'ils sont en partie du moins originaux; on met enfin sous le

nom d'un personnage mythologique ou d'un sage célèbre un opuscule qu'on ne pourrait ou qu'on ne voudrait pas produire sous le sien. Je ne veux d'ailleurs rien enlever par ces observations à l'intérêt que peuvent faire naître ces petits traités, qui, par leur sujet et leur destination, mériteraient toujours notre respect. Tant qu'une traduction exacte et intelligente des principaux *Tseù* ne nous aura pas rendu accessibles les véritables sources de la philosophie chinoise, il faudra se résigner à puiser des notions incomplètes, et quelquefois même inexactes par leur excès de précision, dans des traités populaires semblables à celui qui a exercé la critique de M. Stanislas Julien.

La traduction qu'en a donnée M. Neumann m'est inconnue : celle de M. Stanislas Julien, qui paraît avoir été faite avec un grand soin, est destinée à ajouter beaucoup au mérite que ce traité possède de son propre fonds; et le traducteur a donné une nouvelle valeur à sa version en l'accompagnant du texte chinois. L'intérêt que M. Stanislas Julien avait trouvé dans ce fragment de la philosophie des *Tao sse*, intérêt qui l'avait sollicité d'en donner une nouvelle traduction, destinée à reproduire le texte avec plus de fidélité, et intérêt que cette traduction n'était certainement pas de nature à diminuer, m'a engagé à prendre connaissance du texte qui était offert à l'étude des orientalistes et à chercher dans cette lecture de nouveaux motifs d'apprécier comme il doit l'être le mérite de la nouvelle version. Le

résultat de cette étude comparative, dont j'avais voulu donner à mon esprit la satisfaction, a été celui que je devais en attendre et que je me fais un plaisir de reconnaître. Il y a d'ailleurs plusieurs passages dont le sens me paraît pouvoir admettre quelques modifications, ou sur la valeur absolue desquels il m'est, je l'avoue, difficile de m'accorder avec M. Stanislas Julien. Le zèle qui a porté cet orientaliste à entreprendre le travail d'une nouvelle traduction, et qu'il ne s'étonnera sans doute pas de retrouver dans les autres personnes qui font de la Chine l'objet de leurs études, me servira peut-être d'excuse auprès des lecteurs du Journal pour l'intention que j'annonce de leur soumettre quelques observations sur certains passages qui peuvent paraître n'avoir pas dans la traduction toute la netteté qu'ils ont dans le texte, et de leur proposer une nouvelle interprétation de quelques autres phrases, interprétation pour laquelle je ne voudrais réclamer d'autre avantage que celui de se lier mieux au contexte et de présenter une suite plus continue de déductions philosophiques. Je n'ai pas recherché le mérite de l'élégance, qui se trouve d'ailleurs à un haut degré dans la version de M. Stanislas Julien. Il n'échappera sans doute pas à votre attention, Monsieur, que ces variantes ont presque toutes leur raison dans une entente différente des rapports syntactiques et dans une appréciation plus ou moins heureuse de certains détails grammaticaux auxquels on n'est généralement pas disposé à attribuer une

grande valeur. Il vous paraîtra peut-être étonnant que des phrases chinoises en apparence très-simples puissent être entendues dans des sens différents par plusieurs personnes qui ont fait chacune une assez longue étude de la langue du céleste empire. Vous serez dès lors disposé à penser que cette étude même est moins avancée qu'elle ne paraît l'être, et ce premier doute vous engagera peut-être à rechercher si la faute en est plus à la langue elle-même qu'à ceux qui se sont consacrés au soin de l'apprendre; c'est une question qui présente plus d'un genre de difficultés, mais qu'il est peut-être encore plus facile de résoudre qu'il ne le serait d'exposer les motifs qui feraient préférer une solution à une autre : comme cette discussion n'aurait ici ni utilité ni convenance, je me bornerai à une observation générale. On ne peut nier que la langue chinoise ne soit elle-même une grande et admirable imperfection, mais qu'il ne soit facile à ceux qui l'étudient d'y en ajouter beaucoup d'autres moins heureuses, tant que l'étude de cette langue ne pourra point profiter de moyens de critique semblables à ceux qu'on a déjà préparés pour l'étude de plusieurs autres idiomes de l'Asie.

Permettez-moi, Monsieur, de réclamer une petite place dans le Journal asiatique pour ces observations, que je présente sous la forme qui m'a paru la plus convenable et la plus littéraire, et dont le caractère ne sera sans doute pas plus méconnu que ne l'a été celui de la critique à laquelle elles se rap-

portent. Je m'empresse d'appeler l'attention et les avis des sinologues sur ces observations, auxquelles leur assentiment peut seul donner quelque valeur, et j'exprime le désir qu'elles méritent particulièrement l'approbation de M. Stanislas Julien.

Le *Traité de la pureté et de la quiétude absolues* (*Tchhang-thsing-tsing-king*) est un résumé, ou plutôt un centon de la doctrine philosophique et morale du *Tao-te-king*, écrit avec une affectation d'archaïsme et dans l'intention d'imiter ou même de copier le style concis et souvent obscur de ce célèbre modèle. Aussi l'auteur, qui a observé l'ordre de la composition du *Tao-te-king*, présente-t-il son exposition comme empruntée au livre même de Lao-tseu.

Il me semble qu'il y a dans les premières phrases du traité qui fait l'objet de ces observations une intention de style qui n'a pas été saisie ou du moins exprimée par le traducteur. Voici comme je les entends : « Lao-tseu a dit : La grande Intelligence n'a « point de forme, et cependant elle a produit et « elle entretient le ciel et la terre; la grande Intel- « ligence n'a point de mouvement, et cependant « elle fait entrer dans le cercle de leur révolution « le soleil et la lune; la grande Intelligence n'a point « de nom, et cependant elle fait croître et déve- « loppe tous les êtres. J'ignore son nom; aussi pour

« la désigner l'appelé-je Intelligence. » Les exigences du parallélisme ont fait supprimer, dans ces phrases composées chacune de huit caractères, la particule adversative *eûl,* qui doit être sous-entendue dans toutes pour compléter le sens : les exemples de semblables ellipses ne sont pas rares dans le style antique et dans ses imitations. Le parallélisme, le plus puissant moyen de la syntaxe chinoise, invite l'esprit à rétablir les rapports dont il a fait effacer le signe; mais ces rapports doivent être nécessairement exprimés dans les langues européennes, qui n'ont pas l'avantage ou l'inconvénient de cette extrême concision.

Je ne cite les phrases suivantes et plusieurs autres, où je reproduis à peu de chose près la version de M. Stanislas Julien, que pour faire mieux comprendre leur intime connexion avec quelques phrases qui présentent à mon esprit un autre sens que celui qu'a adopté le dernier traducteur.

« Or cette Intelligence contient la pureté et l'impureté; elle contient le mouvement et le repos. « Le ciel est pur, la terre est impure; le ciel se « meut, la terre garde le repos; ce qui est mâle est « pur, ce qui est femelle est impur; ce qui est mâle « se meut, ce qui est femelle garde le repos. C'est « l'émanation du principe supérieur dans le principe « inférieur qui donne naissance à tous les êtres. » Je ne saurais admettre, avec M. Stanislas Julien, que la dernière phrase signifie littéralement, « le « principal descend d'en haut et coule dans l'acces-

« soire. » Cette version suppose le sujet placé entre les deux verbes qu'il régit et dont l'un le précèderait, ce qui est absolument contraire à tous les principes et à l'ordre général de la syntaxe chinoise; il ne le serait pas moins de considérer le verbe *kiáng* comme passé à l'état adverbial, puisque dans ce cas encore il devrait se placer après *pèn*. La construction de cette phrase, construction très-simple et qui se reproduit fréquemment dans les textes, est un des idiotismes de la langue chinoise qui lui servent le plus heureusement à représenter les abstractions, pour l'expression desquelles elle paraît d'abord n'offrir aucun secours. Elle se combine ici avec un autre idiotisme, qui consiste à diviser dans l'expression le rapport établi entre deux termes et à attribuer à chacun d'eux un rapport moins étendu qui se complète nécessairement par l'autre, de manière que la phrase se partage en deux membres égaux : ainsi il suffisait de dire, dans ce passage, que l'émanation du principe mâle dans le principe femelle produisait les êtres; mais cette idée a été developpée sous la double forme de l'émanation du principe mâle et de l'écoulement dans le principe femelle. Je dois encore observer que la particule *eûl* a ici une valeur intentionnelle qui ne doit pas être omise. Il résulte de la combinaison de ces divers idiotismes une phrase dont la traduction littérale ne serait guère intelligible qu'en grec[1], mais dont le sens ne peut être douteux; la

[1] Τὸ *ὁρμᾶσθαι ἐκ τῆς ἀρχικῆς δυνάμεως καὶ κάτω φέρεσθαι* (pour

génération des êtres y est attribuée, non pas précisément aux deux principes, mais à l'action de l'un sur l'autre, action qui n'est pas réciproque.

« La pureté est l'origine de l'impureté, le mou« vement est la base du repos. Si l'homme peut être « constamment pur et calme, tout ce qui existe « (littéralement *ce qui est connu*) dans le ciel et sur la « terre lui est soumis. L'âme de l'homme est (natu« rellement) disposée à la pureté, mais le cœur y « jette le trouble; le cœur de l'homme est (naturel« lement) disposé au calme, mais les passions l'en« traînent. Que l'on ait la force d'écarter absolu« ment les passions, le cœur rentre dans son calme « naturel, et le cœur une fois purifié, l'âme reprend « sa pureté naturelle; et en effet là où n'existent « pas les six passions, sont anéantis les trois ennemis; « aussi un homme ne peut-il atteindre (à cet état « de pureté morale), c'est que son cœur n'est pas « encore purifié, c'est que les passions n'en sont pas « encore écartées. »

Je dois observer que la pureté est ici nommée *origine* de l'impureté seulement dans le sens de sa préexistence. *Chîn*, dans ces phrases, doit être traduit par *âme* et non par *esprit; chîn*, dans le langage métaphysique des *Tao-sse*, signifie le plus subtil des éléments qui composent notre être, le principe essentiel de notre existence, l'âme ou la manifestation distincte en nous du principe spirituel

τὸ τῆς ἀρ. δ. κ. φ.) εἰς τὴν ἐναντίαν δύναμιν, τοῦτό γε ἐκφύει τὰ πάντα ὄντα.

répandu dans l'univers. *Sin*, le cœur, est au contraire l'organe et le réceptacle commun des sensations, qui est mis en contact par les sens avec les objets extérieurs : la pureté descend de l'âme au cœur, et le calme du cœur aux sens, qu'il fait triompher du monde ; les affections passionnées remontent des sens au cœur, et le trouble moral du cœur à l'âme, dont il altère la pureté. *Tseù*, deux fois répété dans la phrase suivante, signifie que la pureté et le calme sont l'état *naturel, normal*, de l'âme et du cœur.

Les mots qui suivent ont un sens général et il faut éviter d'en faire une application particulière à la phrase précédente, dont elles ne seraient qu'une inutile répétition. Les caractères *tseù ján*, placés en tête de la phrase, s'en détachent et signifient *certes, en effet*. Les quatre derniers caractères forment l'apodose des quatre premiers, qui doivent être entendus dans un sens conditionnel. Je rends *toŭ* par *ennemi* (*noxia*), ce mot étant synonyme de *hai*, et cette idée étant commune à tous les anciens systèmes philosophiques de l'Orient ; j'eusse mieux aimé traduire *sán toŭ* par les *trois douleurs*, car c'est aussi un des sens du mot *toŭ;* mais les considérations qui pourraient appuyer cette interprétation seraient trop étendues pour être exposées avec avantage dans les limites de cette lettre.

« Celui qui a réussi à écarter (les passions) a dans « son intérieur une vue réelle de son cœur ; ce cœur « n'est plus son cœur : à son extérieur il a une vue

« réelle de sa forme corporelle; cette forme n'est « plus sa forme; autour de lui il a une vue réelle « des objets qui lui appartiennent; ces objets ne « sont plus ses objets. Ces trois (vérités) une fois « perçues, il ne voit plus que l'abstrait; l'intuition « de l'abstrait se confond avec l'abstrait (littérale- « ment *devient elle-même l'abstrait*); l'abstrait alors n'a « plus la conscience de son état d'abstraction; lors- « que la conscience de l'état d'abstraction a été ab- « sorbée, cette abstraction du non-être s'absorbe à « son tour; lorsque l'absorption du non-être a été « absorbée, la paix de l'âme est absolument indé- « pendante des rapports extérieurs; lorsque cette « indépendance est arrivée à n'avoir plus même la « conscience de son état d'indépendance, comment « les passions pourraient-elles naître? Or, lorsqu'il « n'y a plus de place pour les passions (littéralement « *lorsque les passions ne naissent plus*), c'est alors la « quiétude parfaite; on considère d'une manière « vraie et absolue les objets extérieurs, on conçoit « d'une manière vraie et absolue sa propre nature. « Cette vue absolue, ce calme absolu, ce sont *la* « *pureté et la quiétude absolues.* »

Cette traduction est, je le reconnais, moins littérale que celle de M. Stanislas Julien; je ne me suis point attaché à lui donner ce genre de mérite, parce que dans des passages aussi obscurs que celui-ci, où il est si facile de mettre des mots à la place des idées, une version littérale pourrait n'être pas toujours exacte. J'ai rendu *kouân* par *vue réelle,*

parce que ce mot a ici un sens emphatique; il répond exactement au *paçyati* des divers systèmes philosophiques de l'Inde, employé aussi emphatiquement. Les mots *khí-wě* ne peuvent signifier *les êtres;* la valeur même des mots et la teneur philosophique de ce passage s'y opposent également: l'homme qui dissipe le prestige des passions reconnaît que son cœur ou son principe sensitif, que son corps ou sa forme matérielle, n'ont point une existence propre et distincte, qu'il ne peut pas dire proprement des objets qu'ils sont *siens.* Le mot *koûng,* l'abstrait, a été jusqu'ici généralement traduit par *vide;* cette traduction n'en est pas moins inexacte, puisqu'elle substitue l'image matérielle elle-même au sens métaphysique qui en a été emprunté; *koûng* signifie d'ailleurs aussi *épuiser,* et l'*abstraction* est bien réellement l'*épuisement* de toutes les qualités d'une essence. Dès que cette *abstraction* commence, l'homme disparaît, et l'on ne saurait régulièrement lui rapporter les diverses affections qui modifient successivement l'*abstrait,* substitué dans toutes les philosophies mystiques à l'esprit qui essaye de le concevoir. La philosophie du *Táo* a, comme tous les autres systèmes métaphysiques de l'antiquité, joué sur les mots, en leur donnant tous les sens qu'ils pouvaient recevoir, en rapprochant ces sens divers dans les mêmes axiomes et en présentant ces axiomes sous la forme la plus concise, la plus abstraite, peut-être la plus facile à retenir, certainement la plus solennelle. Ainsi cette

phrase, 無亦無無, qui se reproduit dans la phrase suivante avec d'autres rapports, nous offre le caractère *woû* dans deux sens différents, dont le premier est celui d'un verbe niant l'existence, et le second celui du *non-être* considéré comme principe supérieur de l'univers : or *woû*, dans le sens de *non-être*, ne remplace ici *koûng*, l'abstrait, son synonyme, que pour produire l'effet inattendu d'un signe se répétant trois fois dans une phrase de quatre caractères. Le précédent traducteur n'admet pas, il est vrai, cette double valeur, et coupe cette phrase en deux parties, dont la seconde répète la première; mais j'observerai d'abord que cette répétition, qu'il a exprimée par les mêmes mots dans la phrase suivante, 無旣無無, ne peut y avoir lieu, parce que la particule *ki* n'a point le même sens que la particule *yĭ* et que la position de cette particule, qui doit nécessairement se placer avant le verbe, indique comme sujet complexe les deux caractères précédents *woû-woû*, dont le premier, qui a une valeur verbale, régit le second, qui a une valeur substantive. En second lieu, la progression ascendante des absorptions, qui est très-bien suivie dans le texte, n'y serait plus nettement indiquée si on la divisait de cette manière, et le parallélisme évident qui existe entre cette phrase et la phrase *kouân-koûng-yĭ-koûng* serait perdu pour l'intelligence générale du passage. Enfin la valeur philosophique de *woû*, dans l'école du *Táo*, est fixée

par plusieurs passages du *Tao-te-king* et entre autres par celui-ci : 無于生有。有于生物萬 *toutes choses ont leur origine dans l'être, l'être a son origine dans le non-être.* Le caractère *tsi* signifie originairement *lieu ou état qui n'est point troublé par les bruits du monde, solitude;* et c'est le sens que j'ai préféré dans ma traduction, parce que celui de *repos* ou de *calme* aurait l'inconvénient d'introduire trop tôt cette idée, qui est représentée plus loin par le caractère *tsing* comme le dernier terme de cette longue série de causes et d'effets. Il s'agit ici de la *solitude* mystique de l'âme au milieu du monde, c'est-à-dire de la cessation de tous ses rapports avec les objets extérieurs, par lesquels elle ne peut plus être affectée : cet isolement moral n'est d'ailleurs parfait que lorsqu'il n'est plus un effort et qu'il est devenu pour ainsi dire un instinct de notre nature. C'est alors que l'âme se pose comme témoin stoïque et impassible du monde et que, ne communiquant plus avec lui, elle se trouve dans les conditions d'impartialité nécessaires pour l'apprécier d'une manière vraie et absolue; car le caractère *ing* signifie ici *répondre* par la pensée à l'existence des êtres, et non pas, comme on l'a entendu, à leurs besoins, ce qui est complétement étranger et indifférent à l'esprit d'un ascète.

« Celui qui a obtenu cette pureté et cette quié« tude se confond avec la parfaite Intelligence; lors« qu'il s'est confondu avec la parfaite Intelligence, il

« a pour nom celui qui possède l'Intelligence; bien « qu'il se nomme possesseur de l'Intelligence, en « réalité il n'y a point d'objet de possession. C'est « seulement parce qu'il exerce un pouvoir surnaturel « sur les êtres qu'on le nomme possesseur de l'Intelli- « gence. Celui qui a réussi à comprendre ces prin- « cipes peut être proclamé comme initié au divin « *Táo*. »

Le caractère *tsiân* ne signifie point ici *peu à peu*, mais bien *s'écouler* comme les eaux d'un fleuve dans la mer (cf. *Khang-hi tseu tian*, s. v. *tsiân*) : en effet les conditions de pureté et de quiétude absolues étant remplies, l'absorption de l'homme dans la grande Intelligence est immédiate. Ce serait ici le lieu d'exposer les motifs qui m'ont fait préférer pour la traduction du mot *Táo* le sens d'*Intelligence* à celui de *Voie;* mais cette discussion serait trop étendue pour pouvoir trouver place ici : je la réserve pour un travail dans lequel je me propose de rechercher les sources des notions philosophiques des *Tao-sse*. Qu'il me soit seulement permis d'observer que le mot *jĭ*, lié à celui de *tsiân*, ne prouve rien en faveur du sens de *Voie*. Le mot *hoá* signifie proprement le pouvoir surnaturel attaché à la possession complète de l'Intelligence, et qui consiste à marcher dans l'espace éthéré, à traverser les airs avec la rapidité du vent, à créer des êtres, à les anéantir à sa volonté, et à opérer un grand nombre d'autres prodiges non moins merveilleux. C'est de ce sens qu'est dérivé celui de *convertir*, parce que la conversion

religieuse est considérée comme l'effet d'un pouvoir surnaturel et irrésistible exercé sur les esprits des hommes; mais ce sens n'a pas ici d'application. Je ne saurais admettre, avec le précédent traducteur, que la dernière phrase signifie « celui qui peut « comprendre cela est digne de propager le *Táo.* » Ce serait donner trop d'autorité à un traité populaire qui n'a aucune importance. Il faudrait d'ailleurs, pour justifier cette interprétation, lire dans le texte

以可 *khò-ì*, signe du facultatif actif; mais *khò*,

précédant immédiatement un verbe, ne peut représenter que le facultatif passif : c'est là une règle sans exception et qu'on peut énoncer comme telle, sans l'avoir vérifiée par la lecture de tous les textes classiques, parce que, si l'opinion contraire était admise et que *khò* précédant un verbe pût être considéré comme exprimant tantôt un facultatif actif et tantôt un facultatif passif, il n'y aurait plus de règles certaines, l'intelligence des textes chinois tomberait dans la confusion et ne serait plus qu'un jeu d'esprit et de mémoire. Le traducteur paraît avoir été entraîné à méconnaître cette règle par le sens que lui présentait le verbe *tchhoûan* précédant les mots *ching táo;* mais *tchhoûan* qui signifie *transmettre par tradition, commémorer,* se rapportant ici au sujet de la phrase, doit être entendu dans le sens de *citer, désigner :* j'observe que le sanscrit *smri* reçoit la même extension. Le sens de la phrase est donc que l'intelligence des principes contenus dans

ce petit traité donne celle de la doctrine philosophique du *Táo*.

« Lao-tseu a dit : Les hommes éminents dédaignent les contestations sur la supériorité de « mérite ; les hommes médiocres se plaisent à ces « contestations ; les hommes d'un mérite éminent « ne pensent pas avoir de mérite ; les hommes d'un « médiocre mérite s'attachent à leur mérite. Qui « s'attache opiniâtrément à son mérite, on ne peut « dire de lui qu'il possède l'Intelligence et le Mérite. « Ce qui empêche les hommes d'atteindre à la su-« prême Intelligence, c'est qu'ils ont le cœur troublé « (par la vanité) ; lorsque leur cœur a été troublé, « leur âme est frappée de vertige ; lorsque leur âme « a été frappée de vertige, ils se prennent aux choses « du monde ; lorsqu'ils se sont pris aux choses du « monde, ils sentent naître en eux la cupidité ; « lorsque la cupidité est née en eux, surviennent « les passions violentes ; les passions violentes, les « désirs désordonnés affligent, dévorent leur corps « et leur cœur ; ils se laissent bientôt entraîner aux « actions honteuses et infâmes, et dès lors, em-« portés dans le courant de la vie et de la mort, « constamment plongés dans une mer de douleurs, « ils s'égarent loin de la suprême Intelligence. Cette « suprême et absolue Intelligence, la comprendre « est ce qui dépend de notre volonté ; le moyen de « comprendre l'Intelligence, c'est de conserver *une « pureté et une quiétude absolues.* »

L'auteur, après avoir exposé le dogme de l'*Intel-*

ligence, expose la doctrine du *Mérite;* ce sont les deux grands points de la philosophie du *Táo*. Si j'ai traduit *tĕ* par *mérite*, c'est que ce mot, plus compréhensif que celui de *vertu*, me paraît répondre plus exactement à la signification de l'expression chinoise : *tĕ* signifie en effet, dans son sens le plus large, le mérite, quel qu'il soit, d'une action, ou, comme le définit un ancien lexicographe, *les résultats, les rapports d'une action* 也得之行德 ; mais il ne s'emploie comme le sanscrit *guna* et comme notre mot *mérite* lui-même que dans le meilleur sens : « Ce qui est bon, dit un autre lexicographe, ce qui « est beau, ce qui est juste, ce qui est vrai, ce qui « est grand, ce qui est brillant, etc. se nomme *tĕ*. » Pour prouver que le mot *vertu* n'est point le synonyme exact du mot chinois, il suffit d'observer qu'au nombre des six *tĕ* ou genres de *mérite*, on compte la *science*. Le *Táo* et le *Tĕ* sont deux voies distinctes de perfection, qui se retrouvent sous d'autres noms dans presque tous les anciens systèmes philosophiques de l'Orient : *la voie de la science* (il s'agit ici de la science intuitive), et *la voie des œuvres*, ou, en d'autres termes, la contemplation de l'Être pour les esprits supérieurs, la morale pour les esprits plus faibles. Aussi les mots *táo tĕ* ne doivent-ils pas être mis en construction et est-il absolument inexact de les traduire par la *vertu du Táo*. Une des dernières phrases de ce passage présente une expression consacrée dont le sens a échappé à

M. Stanislas Julien : les mots *sêng-ssè*, dont elle se compose, signifient cette alternative incessante de la mort et de la renaissance que subissent les êtres qui n'ont pas su se *délivrer*, alternative que les philosophes indiens ont comparée au mouvement des ondes d'un fleuve qui surgissent et s'engloutissent tour à tour; c'est le *samsâra*, le *courant* ou *l'océan de la vie et de la mort;* c'est la mer de douleurs dans laquelle reste plongé l'homme qui n'a point la force d'atteindre la rive opposée; ce n'est donc point après avoir été entraîné de l'existence dans la mort que l'homme entre dans cet océan de douleurs; il n'y est jamais plus profondément plongé que pendant son existence. J'ai traduit plus loin *chĭ* par *s'égarer* (le contraire d'*atteindre*, suivant la définition d'un lexicographe), et non point par *perdre*, parce qu'il est déterminé dans la première signification par le mot *yoùng* qui le précède. Le sens des deux dernières phrases est précis; les termes de la première me paraissent avoir été confondus : *'oú-tchè* est le sujet complexe de *tseú-tĕ*, et ces deux derniers mots ne sauraient avoir pour complément les deux premiers, qui régiraient eux-mêmes les mots *tchîn-tchhâng-tchî-táo :* ce serait précisément l'inverse de la règle syntactique qui domine toute la langue chinoise; *tĕ* ne peut être considéré ici comme verbe auxiliaire, d'abord parce que cet emploi du mot appartient au style moderne, qui n'est pas celui de ce morceau, et en second lieu parce que, dans cette hypothèse, la particule *tchè* deviendrait inexplicable

et gênerait la construction; enfin pour rapporter, comme on l'a fait, *tseú* à *'oú*, il faudrait supposer *tseú* placé avant *'oú*, et non pas avant *tĕ*.

Je traduis les notes de *Meou mo youan* en regrettant de ne pouvoir m'arrêter à justifier ma traduction dans les passages où elle diffère de celle de M. Stanislas Julien; je me contente d'indiquer ces différences, afin de ne point donner trop d'étendue à cette lettre, qui a déjà pris plus de développement que son sujet ne comporte d'intérêt.

« Le vénérable sage *Ko-koung* a dit : Si j'ai obtenu la suprême Intelligence, c'est pour avoir lu « ce livre dix mille fois. Ce livre est l'objet de l'étude « assidue des dieux et des hommes (et non pas des « hommes du ciel); il n'est point accessible aux « hommes d'un esprit médiocre. Je le révélai autre« fois au *Grand Roi de la fleur d'orient;* le *Grand Roi* « *de la fleur d'orient* le révéla au *Grand Roi de la porte* « *d'or;* le *Grand Roi de la porte d'or* le révéla à la « *Mère du Roi d'occident;* depuis la *Mère du Roi d'oc*« *cident* il a été transmis par la tradition orale, mais « on n'en a pas recueilli les caractères. Aujourd'hui « que je suis dans le monde des hommes, je le ré« pands au moyen de l'écriture (et non pas je l'ai « copié et publié pour les hommes de mon siècle). « Les hommes supérieurs qui en pénètrent le sens « s'élèvent au rang de chefs entre les dieux (et non « pas de magistrats du ciel); les hommes de second « ordre qui en pénètrent le sens deviennent d'il« lustres sages du palais du midi; les hommes infé-

« rieurs qui le possèdent, après avoir passé dans le « siècle de longues années (et non pas : vivent éter- « nellement dans le siècle), franchissent les trois « mondes (et non pas : parcourent les trois mondes) « et s'élèvent jusqu'à entrer par la porte d'or.

« Le sage accompli *Tso-hiouan* a dit : Les hommes « livrés à l'étude du *Tâo*, en faisant de ce livre une lec- « ture assidue (et non pas : prennent et lisent ce livre), « obligent les bons génies des dix cieux à secourir « et protéger leurs personnes (et non pas : lorsque « les lettrés...... les bons esprits des dix cieux......); « dès lors une merveilleuse *union* entretient leur « âme, une lymphe précieuse épure leur corps (il « ne s'agit ni de charme de jade ni de suc d'or); « leur corps et leur âme deviennent absolument « subtils; ils s'unissent à l'Intelligence et se confon- « dent dans la (suprême) Essence (et non pas : ils « s'associent et s'unissent à la vérité du *Tâo*).

« Le sage accompli *Tching-i* a dit : L'homme qui « possède ce livre et qui en pénètre le sens, le « malheur est empêché d'arriver jusqu'à lui (cette « phrase avait été omise); car les génies gardent sa « demeure. Son âme s'élève jusqu'au monde supé- « rieur et est introduite en présence de la suprême « Essence (littéralement *lui rend ses hommages*); si « ses mérites sont complets et sa vertu parfaite, « il obtient pour rémunération [le rang de] *Grand* « *Roi* (et non pas : ils touchent en sa faveur le dieu « *Ti-kiun*). Pour celui qui n'a cessé d'en faire une « lecture assidue (et l'auteur sous-entend évidem-

« ment : *même sans le comprendre*), son corps monte « rapidement jusqu'aux *Nuages pourprés* (et non pas : « lorsqu'il a lu et tenu ce livre sans interrup« tion, etc.). »

Ti-kiün est le nom d'une classe d'esprits et non pas celui d'un dieu en particulier; cette dénomination, que je représente par les mots *Grand Roi, Souverain Empereur*, rappelle celle des *Mahârâdja* de la mythologie bouddhique; et l'on a vu plus haut un des *ti-kiün* désigné comme le génie protecteur d'une des montagnes situées aux quatre points cardinaux sur les limites du monde.

La distinction établie par l'auteur entre ceux qui lisent simplement ce traité et ceux qui en saisissent le sens le plus élevé, est prouvée par la distinction qu'il établit également entre les récompenses qui sont réservées à l'un et à l'autre. Cette attribution d'un grand mérite à celui qui lit un traité religieux, même sans en comprendre le sens, est un encouragement qu'aucune philosophie mystique n'a négligé de donner aux esprits faibles pour les attirer à ses doctrines, une espèce de prime qu'elles ont toutes accordée à l'intention et à la foi dépourvue d'intelligence; mais cet abus ne naît que dans les temps postérieurs, lorsque le système philosophique a formé une secte religieuse et va par le prosélytisme au-devant des esprits au lieu de se rendre inaccessible au vulgaire comme les doctrines antiques. Le mysticisme indien a fait, plus que tout autre, usage de ces moyens de séduction : il a des pro-

messes, et, si je puis ainsi m'exprimer, des indulgences pour toutes les faiblesses d'esprit. Deux distiques, évidemment interpolés, qui se trouvent à la fin de la dernière lecture du *Bhagavadgîtâ*, annoncent des récompenses spirituelles à ceux qui liront ou qui entendront lire ce poëme mystique, et les commentateurs plus récents que l'auteur de l'interpolation, et par cela même plus faciles, ajoutent : lors même qu'ils n'en saisiraient pas le sens. Les traités bouddhiques que leur sujet, leur forme et leur étendue peuvent faire considérer comme rédigés dans les temps modernes, pour l'usage du peuple, sont remplis des éloges de ces traités mêmes, de ceux qui les lisent, de ceux qui les écoutent, de ceux qui les copient et de ceux qui les portent sans cesse sur eux, à tel point qu'il ne reste quelquefois pour justifier tous ces éloges, que le titre même du livre si complaisamment loué.

Ce n'est pas à nous, d'ailleurs, à nous plaindre de cet excès d'indulgence intéressée; nous devons bien plutôt accueillir de pareilles promesses comme des consolations réservées aux traducteurs malheureux.

Veuillez agréer, etc.

SIAO-TSEU.

Ce 15 septembre 1837.

DESSAR,

Épisode extrait du roman d'Antar, par M. A. Cardin de Cardonne.

La belliqueuse tribu d'Havazen avait pour roi Duréid, fils de Sarma, dont les exploits étaient célébrés dans toute l'Arabie : non loin des contrées qu'habitaient les Havazénides vivait une autre tribu aussi nombreuse, aussi riche en troupeaux, c'était la tribu de Démar. Longtemps rivales, elles se livrèrent des combats sanglants, et longtemps la victoire demeura indécise; mais enfin le bras terrible de Duréid triompha de la résistance des enfants de Démar. A la tête de tous les siens, le fils de Sarma fondit sur le camp ennemi; sous ses coups tomba le prince de Démar, et avec lui mille de ses cavaliers. Ses chevaux, les chameaux et tous les troupeaux devinrent la proie des vaillants Hazavénides, qui emmenèrent dans leur tribu les richesses des vaincus avec un grand nombre d'esclaves, en chantant la gloire du redoutable fils de Sarma.

Parmi les prisonniers, Duréid remarqua un jeune enfant d'un extérieur noble : son père avait péri dans l'action en défendant vaillamment sa tribu. Duréid prit avec lui l'enfant abandonné et se chargea

de son éducation. Dessar, fils de Rouk (tel était le nom de l'orphelin), répondit aux soins de son bienfaiteur. Sous la conduite du fils de Sarma, monté sur ses coursiers, il apprit l'art des combats et devint un des plus redoutables guerriers de l'Arabie. Plus courageux qu'un lion dans la bataille, plus rapide qu'un cheval à la course, soit qu'à pied il se mesurât corps à corps avec son ennemi, soit que sur un fougueux coursier il s'élançât sur lui avec la rapidité de la foudre, toujours la victoire était fidèle au jeune héros. A peine avait-il atteint l'âge des hommes, que déjà la force de son bras lui avait acquis de grandes richesses. Presque chaque jour il allait signaler son courage dans une excursion nouvelle, et de nombreux esclaves, d'immenses troupeaux, une quantité innombrable de chevaux et de chameaux étaient devenus le prix de sa valeur. Il aimait surtout à aller, pendant les ténèbres de la nuit, enlever les troupeaux de ses ennemis. Dédaignant tout autre butin, un beau cheval était la seule conquête qu'il trouvât digne de lui, et lorsqu'il entendait parler avec éloge d'un fameux coursier, quelqu'éloigné que fût le séjour de son maître, quelle que fût sa puissance, le fils de Rouk ne goûtait plus de repos qu'il n'eût ravi le noble animal qu'on lui vantait, et que, monté sur sa nouvelle conquête, il ne fût rentré à la tribu au milieu des applaudissements de ses compagnons.

Il apprit que dans la tribu de Colvild existait un cheval superbe, aussi extraordinaire par la vitesse

de sa course que par la beauté de ses formes : il appartenait à Bessam, fils de Mesrour. Kokeb, d'une race excellente, faisait envie à tous les Bédouins de son temps; plusieurs rois même l'avaient envoyé demander à son maître: mais rien au monde n'était capable de l'engager à s'en défaire. Plus d'une fois, Bessam lui dut la vie; plus d'une fois il eût succombé sous le nombre de ses ennemis si, plus prompt que le vol du ramier, Kokeb ne l'eût soustrait aux dangers. Aussi était-il devenu aussi cher à son maître que la prunelle de ses yeux; et pressé par ses ennemis, le fils de Mesrour leur eût plutôt abandonné sa femme, sa fille et toutes ses richesses que le compagnon de ses combats, le sauveur de ses jours, l'étoile de sa gloire.

A peine la réputation de ce coursier célèbre est-elle arrivée aux oreilles de Dessar, qu'il part aussitôt, se dirige vers la tribu de Colvild, s'empare du coursier, objet de ses désirs, et revient à sa tribu où la vue de ce superbe animal excite l'admiration universelle.

Le souvenir des bienfaits de Duréid vivait toujours au fond du cœur du fils de Rouk. Sans écouter les félicitations de ses frères d'armes, il se dirige vers la tente de Duréid et lui offre le coursier dont il vient de se rendre maître, comme un gage de sa reconnaissance. « Non, non, lui dit le fils de Sarma, « garde ce fruit de tes travaux, toi seul en es digne. » Dessar baisa la main de son bienfaiteur, et pénétré de tant de générosité, se retira sous sa tente avec

le nouveau coursier, qui surpassait de beaucoup tous ceux que jusqu'alors avait conquis l'épée du fils de Rouk. Ses compagnons l'entourent aussitôt pour le féliciter de son heureux retour : « Mes amis, « s'écrie douloureusement le fils de Rouk, ne me « parlez plus de cet exploit : si j'ai ramené un che- « val de la tribu de Colvild, j'y ai laissé mon cœur. » Chacun surpris veut savoir les aventures de son voyage et ce qui lui est arrivé pendant sa longue absence. Dessar fait apporter à boire, et commence son récit en ces termes :

« En quittant la tribu je marchai longtemps sans « prendre de repos ; et ne m'arrêtai que lorsque je « fus arrivé dans les environs du pays qu'habite la « tribu de Colvild. Là je m'assis, et me mis à ré- « fléchir aux moyens de réussir dans le dessein que « j'avais formé. Pendant que je songeais au meilleur « expédient à prendre, et que mon esprit concevait « mille pensées sans en choisir aucune, une gazelle « passa près de moi. Je la poursuivis et la perçai de « mon javelot ; j'allumai du feu et je la fis rôtir, et « apaisai ainsi la faim qui me dévorait. Puis, pour « exécuter le plan auquel mon esprit s'était arrêté, « je pris son sang, et le mêlant avec la terre, je « m'en frottai le visage et tout le corps. Lorsque le « soleil eut séché sur moi cette terre sanglante, « j'étais devenu comme un mulâtre hideux ; je dé- « chirai mes habits, et sous l'apparence d'un faible « et timide esclave, mais avec le cœur d'un lion, « je m'avançai vers le camp de la tribu de Colvild.

« Il commençait à faire obscur, je traversai les tentes « en affectant une grande faiblesse : j'avais l'air de « ne pouvoir me traîner; enfin, comme si j'étais « accablé par la fatigue, je m'assis sur le bord du « chemin, implorant la pitié des passants, et criant : « Ayez compassion d'un pauvre étranger malade.

« J'étais assis auprès d'une vaste tente : c'était « celle de Bessam, fils de Mesrour. Tandis que je « continuais à contrefaire le malade et à déplorer « mes prétendus malheurs, je vis une jeune fille à « la porte de la tente; elle était vêtue d'habits sim- « ples; mais, ô mes amis, elle m'apparut plus bril- « lante que la lune dans son quatorzième jour. Elle « tenait à la main un morceau de pain qu'elle « voulait donner au malheureux dont elle entendait « les plaintes; mais à peine m'eut-elle aperçu que « l'effroi la saisit. Le pain lui échappa des mains, et « je l'entendis s'écrier : Dieu de la maison sacrée, « je me recommande à vous! — Ma chère Sada, lui « dit alors sa mère effrayée à son tour, qu'as-tu? « pourquoi te recommander à Dieu? — O ma mère, « répondit Sada, ce pauvre m'a épouvanté, je ne « crois pas qu'il existe au monde de mulâtre plus « affreux; j'allais me trouver mal, si tes paroles ne « m'eussent rassurée.

« O mes amis, je vous jure sur l'honneur des « Arabes, observateurs fidèles de leur parole, à peine « eus-je entendu le son de sa voix, que je ne fus « plus le même, mon esprit s'envola. La beauté de « sa taille, la douceur de sa voix, les contours vo-

« luptueux de ses formes, son coup d'œil enchan-
« teur me mirent hors de moi; elle disparut et ren-
« tra dans sa tente, mais elle était encore présente
« à mes yeux. J'avais oublié le cheval, auparavant
« seul objet de mes désirs; je ne songeais plus qu'à
« la belle Sada, et j'étais devenu comme un insensé :
« alors j'aperçus son père monté sur l'incomparable
« Kokeb.

« Entouré de ses esclaves, Bessam revenait d'une
« soirée, et paraissait avoir la tête échauffée par
« les fumées du vin. Arrivé près de sa tente, il met
« pied à terre, et après avoir recommandé à ses
« esclaves d'avoir soin de son coursier, il rentre chez
« son épouse.

« A la vue du magnifique cheval, je repris mes
« sens et mon courage se ranima. Je remarquai le
« lieu où on le conduisait; j'attendis que tous les
« habitants de la tribu de Colvild fussent plongés
« dans le sommeil : bientôt les esclaves de Bessam
« s'endormirent; un silence profond régnait de
« toute part; les feux des tentes venaient de s'étein-
« dre. Alors je m'approchai du cheval, le détachai,
« le conduisis sans bruit hors du camp, puis, m'é-
« lançant sur son dos, je m'enfonçai dans le désert
« avec la rapidité de l'éclair. J'ignore ce qui se sera
« passé depuis chez Bessam. J'arrivai ici heureuse-
« ment; mais, ô mes amis, je sens que je n'existe
« plus, tant est grande la violence de mon amour,
« et je n'ai même pas la consolation de l'espérance;
« car comment pourrais-je maintenant retourner à

« la tribu de Colvild; et après l'injure faite à Bessam « comment oserais-je lui demander la main de sa « fille ? »

Dessar se tut. Il paraissait accablé du plus profond chagrin. « Vaillant fils de Rouk, lui dirent les « plus sensés de ses compagnons, ne t'abandonne « pas à la tristesse, car tu peux avoir encore de l'es- « pérance. Va trouver Duréid, prie-le de faire pour « toi en son nom la demande de la fille de Bessam; « nous verrons quelle sera sa réponse. »

Ces paroles consolèrent un peu le fils de Rouk : il fit de nouveau remplir les coupes; on but avec gaieté jusqu'au soir, et dès que la nuit fut arrivée, Dessar alla chez Duréid, lui fit part de son amour pour la fille de Bessam, et selon le conseil de ses compagnons le pria en pleurant de la demander lui-même. Duréid y consentit et promit même à Dessar, si le fils de Mesrour refusait d'accorder sa fille, d'aller l'enlever de force à la tête de toute sa tribu et de la lui donner pour épouse. Dessar, rassuré par cette promesse, baisa la main de Duréid et se retira sous sa tente, le cœur rempli d'amour et d'espoir.

Dès le lendemain Duréid fit appeler un chéik qu'il connaissait pour un homme habile et prudent, il lui traça la conduite qu'il devait tenir et écrivit de sa propre main au fils de Mesrour une lettre où il lui disait : « J'ai toujours désiré, Bessam, voir la « bonne harmonie régner parmi les Arabes. En ac- « cordant ta fille au jeune homme que j'ai élevé,

« tu t'acquiers mon appui et le sien; c'est un brave « dont la valeur est à toute épreuve, et qui ne con-« naît point de périls. C'est lui qui, déguisé en pauvre, « a été t'enlever ton cheval : juge toi-même par là « de ce qu'il peut faire? Il a vu ta fille et il en est « épris. Tu dois en rendre grâces au ciel; c'est une « preuve de ton bonheur. Si tu lui donnes ta fille « pour épouse, ton cheval te sera rendu et avec lui « de nombreux troupeaux seront à toi, ainsi que « tout ce que tu pourras désirer parmi mes richesses; « et une amitié éternelle unira les deux vaillantes « tribus de Colvild et d'Havazen. »

Duréid remit cette lettre au chéik, qui monta aussitôt à cheval, et se dirigea en toute hâte vers la tribu de Colvild.

Depuis la perte de son coursier, le fils de Mesrour n'avait pas fermé la paupière. Pendant trois jours il avait refusé toute nourriture, il ne trouvait de soulagement qu'en maltraitant l'esclave chargé de la garde de son cheval. Il sortait dans la campagne, parcourait tous les chemins et s'adressait à tous les passants, demandant partout où était son Kokeb; mais en aucun lieu on ne l'avait vu, personne ne pouvait lui en donner de nouvelles, et Bessam commençait à perdre tout espoir, lorsque l'envoyé de Duréid se présenta chez lui.

Le fils de Mesrour ressentit une grande joie en apprenant que Kokeb lui serait rendu, et qu'il ne lui en coûterait ni voyage ni fatigue. Il accepta sans balancer la proposition du prince des Havazé-

mens, et pour marquer l'excès de son contentement, il traita magnifiquement le cheik porteur de la lettre du fils de Sarma, et réunit dans un grand festin tous ses parents et ses amis, à qui il fit part de l'heureuse nouvelle que lui avait apporté le messager de Doreid.

On était encore à table : Hessam entra chez son épouse et sa fille pour leur faire part de la lettre qu'il venait de recevoir et de la demande que faisait Doreid de la main de Sada pour Dessar fils de Rouk, son fils adoptif. Mais à peine eut-il fini sa lecture que Sada fondit en pleurs et se frappa le visage avec une telle force que le sang coulait en abondance. O mon père, s'écria-t-elle, pour prix de votre cheval, vous voulez me livrer à un démon, au plus hideux des monstres; sans doute ce n'est autre qu'un de ces mauvais génies qui se révoltèrent contre le prophète Salomon. Je jure par celui qui ne fait pas de distinction entre le temps et l'éternité, dont la toute-puissance fait descendre la pluie et reverdir la terre desséchée, qu'il n'existe pas au monde d'être plus épouvantable. [illegible] mon sang s'est glacé dans mes veines [illegible] horrible image [illegible] sans cesse devant mes yeux [illegible] goûté de repos [illegible] encore [illegible] leurs [illegible] présent [illegible] mon [illegible] chaque [illegible] recomman[illegible] [illegible] pour

« épouse à cet être abominable, je quitterai ce « monde et me tuerai de ma propre main ! » A ces mots ses pleurs redoublent, et elle se penche sur le sein de sa mère. « Pourquoi ces pleurs, ma chère « Sada, lui dit son père, l'envoyé de Duréid m'a « fait un tout autre portrait du fils de Rouk, c'est « un jeune et riche guerrier. — Il t'a trompé, mon « père, cet envoyé de Duréid. Je l'ai vu, je l'ai vu « de mes propres yeux. C'est un monstre horrible, « et si tu es décidé à lui accorder sa demande, je « m'enfuirai dans le désert; je puis tout faire pour « te plaire, mais je ne puis me résoudre à vivre « avec ce mauvais génie. »

Bessam ne s'attendait pas au refus de sa fille, et ses paroles le jetèrent dans un grand embarras. Il se concerta avec son épouse sur ce qu'il devait répondre au prince des Havazénides, dont il connaissait la valeur et dont il redoutait l'inimitié. Il revint ensuite se mettre à table avec les autres convives; mais il était tout pensif et la gaieté avait fui de son cœur. Dès que le repas fut fini, « Illustre chéik de « la tribu des Havazénides, dit-il à l'envoyé de Du« réid, retourne vers le fils de Sarma, dis-lui que « nous acceptons avec reconnaissance sa proposi« tion; mais ma fille a vu Dessar, sa figure l'a épou« vantée, et sa terreur ne peut s'évanouir. Que « Dessar vienne lui-même, accompagné de quelques « nobles cavaliers ! qu'il vienne, non plus sous le « costume d'un vil esclave, mais sous celui du fils « adoptif de Duréid. Moi, de mon côté, je ferai

« monter ma fille dans un palanquin avec quelques-« unes de ses parentes; nous irons à la rencontre de « Dessar : ma fille le verra à travers les rideaux de « son palanquin. Alors, peut-être, cette antipathie « invincible disparaîtra de son cœur : mais si elle « ne pouvait vaincre sa répugnance, que l'illustre « fils de Rouk ne s'en offense pas, et qu'il ne nous « en conserve pas moins son amitié, car il connaît « la faiblesse de l'esprit des femmes. »

Telle fut la réponse que Bessam fit à l'envoyé de Duréid. Aussitôt celui-ci, prenant congé du fils de Mesrour, revint rendre compte à son maître du succès de sa mission. Dès que Duréid l'eut entendu il fit appeler Dessar et lui fit part du consentement de Bessam et de la répugnance de Sada : « Elle est « bien excusable, dit le fils de Rouk, car je lui ai « apparu sous des traits bien hideux; mais je me « présenterai sous ma véritable forme. Toutefois, ô « mon père, mettez le comble à toutes vos faveurs « en daignant m'accompagner vous-même et en « montrant ainsi que je suis véritablement votre « fils! » Duréid se rendit volontiers aux désirs de son jeune ami, et partit le jour même avec lui, suivi de plus de cinquante cavaliers choisis parmi les plus vaillants de la tribu d'Havazen.

Dessar était monté sur l'impatient Kokeb, qu'il ramenait à son maître ; sur ce brillant coursier, aussi impétueux que le vent du nord et plus léger que les nuées, le fils de Rouk semblait être à l'étroit dans l'immensité du désert. Déjà les tentes d'Hava-

zen avaient disparu à leurs yeux : de toutes parts régnait la solitude du désert, lorsque du fond de l'immense forêt de Mikafe ils voient sortir un lion énorme, la terreur des environs; sa crinière tombait jusqu'à terre et balayait le sable de la plaine : ses yeux étincelaient de fureur; ses rugissements retentissaient au loin et semblaient le signal de la mort. A sa vue, les cavaliers de Duréid se pressent les uns contre les autres, et tous ils vont s'élancer sur ce monstrueux ennemi : « Non, s'écrie le fils de « Rouk, arrêtez : moi seul je le combattrai. — O « mon fils, lui répond Duréid, ne te laisse pas aller « au courage imprudent de la jeunesse; ce n'est « pas là un lion ordinaire, ce n'est pas de ceux que « ton bras a terrassés quelquefois. — O mon père, « répliqua Dessar, ne crains rien pour moi : jamais « je n'ai connu la peur. Sans armure je combattrai « ce monstre, et je veux que tu sois témoin de ma « victoire. »

A ces mots Dessar saute en bas de son coursier, ôte son casque, sa cuirasse, et, le cimeterre à la main, s'élance vers son ennemi. Le lion hérisse sa longue crinière, ramasse son corps, allonge ses pattes et aiguise par terre ses griffes effrayantes; il va s'élancer sur sa proie, mais Dessar ne lui en laisse pas le temps : plus rapide que l'éclair, il fond sur lui, et d'un bras vigoureux lui assène un coup terrible entre les yeux qui l'étend raide sur le sable : puis il essuie paisiblement son glaive ensanglanté sur la crinière du monstre expirant. « Illustre fils

« de Rouk, s'écrie avec transport Duréid, je vois « que j'ai trouvé en toi un élève digne de moi; re- « çois donc mes félicitations, car ton bras fait ma « gloire, et ta renommée sera la consolation de ma « vieillesse. »

Ils avaient repris leur route, et il ne leur restait plus à parcourir que la moitié du chemin, lorsqu'un nuage épais de poussière paraît à l'horizon. Bientôt une troupe nombreuse se découvre, et on distingue deux cents cavaliers de la tribu de Haris qui revenaient d'une excursion lointaine, conduisant à leur camp cinq cents chameaux conquis sur une tribu éloignée. D'anciennes querelles divisaient depuis longtemps les tribus d'Haris et d'Havazen, et le fils de Sarma rencontrait dans ces deux cents cavaliers autant d'ennemis implacables d'un chef qui les avait si souvent vaincus.

A peine Dessar les eut-il reconnus : « Mes amis, « s'écrie-t-il, voici des chameaux qui doivent aug- « menter la dot de l'épouse que je vais chercher. « Attendez-moi ici, je vais aller châtier ces brigands. « — Ne vois-tu pas à leurs armes, lui cria Duréid, « que ce sont des cavaliers de la tribu d'Haris? s'ils « sont vainqueurs, ils abuseront de leur victoire; « ô mon fils, fais-toi accompagner par quelques ca- « valiers qui te protégeront et suivront tes pas.

« Non, non, répond Dessar, personne autre que « moi n'ira attaquer ces misérables. — Hé bien! « s'écrie Duréid, si ta résolution est prise, attends-moi : c'est moi qui te servirai d'auxiliaire. — O

« mon maître, dit le fils de Rouk, je vous suis, « soyez encore mon guide et mon soutien. » A ces mots, ils s'élancent ensemble : sous les pas de leurs coursiers s'élève en nuage la poussière du désert. Poussant un cri semblable au tonnerre qu'on entend gronder au milieu d'un nuage épais, Duréid fond sur la droite, et Dessar sur la gauche des Harisides.

Au moment où ceux-ci avaient reconnu la faible troupe des Havazénides, ils s'étaient arrêtés. Ils faisaient des dispositions pour enlever leurs armes et leurs chevaux, se confiant dans leur nombre et se croyant sûrs d'une victoire facile. Mais, à la vue de ces deux cavaliers qui seuls osent les attaquer, ils se regardent, étonnés d'une telle audace : l'effroi les saisit. C'est en vain qu'ils veulent résister; Duréid et Dessar font tomber sur eux des coups plus terribles que le feu; la mort les accompagne, et bientôt les faibles Harisides sont obligés de chercher leur salut dans une fuite honteuse; car il y a de la différence entre le loup et le lion, et plus encore entre un caillou et un diamant, entre un bâton et un cimeterre.

A peine une heure s'était-elle écoulée depuis le commencement du combat, que les fils de Sarma et de Rouk n'avaient plus d'ennemis à combattre; la moitié avait succombé sous le bras terrible des deux guerriers; l'autre, dispersée, fuyait au hasard dans le désert. Duréid à lui seul résisterait à mille cavaliers : seul il défierait leurs lances dirigées contre

lui, car s'il n'était un brave parmi les plus braves, les Arabes ne l'auraient pas surnommé le foudre de guerre. Dessar l'approche en force et en valeur, et si le fils de Sarma pouvait avoir un égal, c'est dans le guerrier formé par ses soins qu'il trouverait un rival digne de lui.

Dessar confia à ses esclaves les chameaux qu'il venait de conquérir et qu'il destinait à la dot de son épouse; mais aussi généreux que vaillants, les deux vainqueurs distribuèrent à leurs compagnons tout le reste du butin fait sur les Harisides, puis ils s'éloignèrent du théâtre de leur victoire, et, reprenant la route qu'ils avaient quittée, bientôt ils arrivèrent dans les contrées voisines de celles qu'habitait la tribu de Colvild. La nuit enveloppait alors l'horizon, ils s'arrêtèrent : le fils de Sarma dépêcha un de ses cavaliers à Bessam pour lui annoncer son arrivée, et de leur côté les Havazénides se préparèrent à leur prochaine entrevue avec l'émir de Colvild.

Tous ils se dépouillent de leurs armures et se revêtent de riches habits de soie. Un vêtement étincelant d'or compose la parure du fils de Rouk, un long turban couvre sa tête et rehausse la beauté de sa figure : à la fleur de l'âge, l'élève de Duréid est embelli par les grâces de la jeunesse; dans toute sa personne règne un air de grandeur, et lorsque ôtant son casque ou levant sa visière il découvre son visage, on croirait voir la pleine lune briller de tout son éclat.

Le cavalier envoyé par le fils de Sarma à l'émir Bessam était arrivé dès le point du jour à la tribu de Colvild. Aussitôt le bruit de l'approche du prince d'Havazen se répand dans toute la tribu; chacun, partageant la joie du fils de Mesrour, se prépare à faire à un hôte aussi illustre une réception digne de lui, et tous se félicitent d'avoir pour ami et pour allié celui dont la gloire a déjà rempli toute l'Arabie.

Dès que la nouvelle en est venue aux oreilles de Bessam, il entre chez sa fille pour lui annoncer l'arrivée de son futur époux et lui rappeler que le moment est venu d'aller à sa rencontre comme on en était convenu. « O mon père, s'écria-t-elle en « pleurant, pourquoi veux-tu que j'aille au devant « de lui? Jamais je n'aurai le courage de me donner « ainsi en spectacle dans un palanquin, et de rendre « toute la tribu témoin de mon consentement ou « de mon refus; ô mon père, je t'en conjure, épar« gne-moi ce chagrin, car je ne puis supporter cette « idée! — Non, lui répondit Bessam, moi-même « j'ai fait ces conditions, moi-même j'ai engagé le « fils de Rouk à se rendre auprès de nous; comment « pourrais-je aujourd'hui manquer à nos engage« ments et à ma parole? Ne m'accuserait-il pas de « l'avoir insulté et de m'entendre avec toi pour le « tromper? Le prince des Havazénides est égal en « puissance au roi Numan, et si nous l'irritons, que « n'a pas à redouter la malheureuse tribu de Col« vild? — Hé bien donc, reprend Sada, puisqu'il

« faut que j'aille au-devant du fils de Rouk. ô mon « père, laisse-moi revêtir l'armure de mon frère; je « baisserai la visière de mon casque, et sous ce dé-« guisement, je marcherai à tes côtés : que tous les « palanquins soient vides et que les rideaux soient « baissés comme si j'étais dans l'intérieur avec mes « parentes, afin que tous les yeux se tournent de ce « côté. Alors sans être reconnue je verrai cet homme « que tu veux me donner pour époux, et je te dirai « sans détour quel sentiment il m'inspire. »

Bessam consentit à ce que sa fille désirait. Sada couvre ses membres délicats de la lourde armure de son frère, et, sous ce vêtement étrange, la plus belle des femmes paraît encore le plus beau des guerriers.

Déjà le prince d'Havazen, le fils de Rouk et leurs guerriers étaient arrivés près des tentes de Colvild. Toute la tribu était sortie à leur rencontre, et une foule immense se pressait pour voir les traits du célèbre chéikh fils de Sarma. A la tête de leurs guerriers, les chefs de la tribu s'avancent, ils viennent complimenter le prince d'Havazen : « Puissant chéikh des Arabes, disent-ils, « sois le bienvenu au milieu des enfants de Col-« vild, conserve-leur ta glorieuse amitié, et que le « caprice d'une femme n'altère pas l'union de deux « vaillantes tribus. — Illustres compagnons de Bes-« sam, leur répond Duréid, non, l'alliance qui sub-« siste entre nous ne sera pas troublée pour un si « frivole prétexte ; une paix éternelle régnera à ja-

« mais entre les généreux enfants de Colvild et d'Ha-
« vazen. »

A ces mots les cavaliers se mettent sur deux lignes : au milieu sont rangés les riches palanquins de la fille de Bessam et de ses parentes, et déjà Dessar se croit auprès de celle dont les charmes ont subjugué son cœur. Marchant à côté de Duréid, le fils de Rouk est l'objet de tous les regards; sous les brillants habits qui le couvrent il efface tous les guerriers qui l'entourent; sa taille a la souplesse d'une branche flexible, sa démarche est pleine de grâce et de noblesse. Chacun admire sa mâle beauté, et l'on entend parmi les habitants de Colvild les hommes et les femmes se dire les uns aux autres : « Par la maison sacrée, si c'est là Dessar, c'est un « charmant cavalier; s'il reste dans la tribu, la dis- « corde va bientôt régner parmi les femmes et les « filles. »

Sous l'armure de son frère, la belle Sada, la visière baissée, jette avec inquiétude les yeux sur tous les guerriers qui entourent le fils de Sarma. Elle cherche à découvrir celui qui doit devenir son époux, et au milieu des guerriers d'Havazen, c'est à Dessar aussi que la fille de Bessam a décerné le prix de la beauté. Dès cet instant son sort est décidé. « O mon père, dit-elle à voix basse, si c'est « là le fils de Rouk, si c'est là celui que tu me des- « tines, qu'il soit le bienvenu : mais à lui seul je « peux donner mon cœur. Si un autre guerrier doit « être mon époux, qu'on ne me parle plus de ma-

« riage, jamais je n'y pourrais consentir. — Calme « ton impatience, lui répond son père, bientôt tu « vas connaître quel est le fils de Rouk. » A ces mots s'avançant entre les deux lignes de cavaliesr : « Seigneur, dit Bessam au prince des Havazénides, « daignez nous présenter Dessar, votre élève, afin « que ma fille connaisse son époux, et qu'elle puisse « décider; car vous le savez, les femmes ont une « manière de voir si extraordinaire, qu'il faut nous « conformer à leur faiblesse. »

A peine il avait achevé ces paroles que Dessar s'avança : « Seigneur, s'écrie-t-il, c'est moi qui suis « le fils de Rouk; c'est moi qui viens vous supplier « de m'accorder votre fille pour épouse. Si vous « daignez combler mes vœux, pour toujours Dessar « sera le serviteur de votre maison; mais si vous re- « poussez ma prière, le bonheur fuira loin de moi, « et je retournerai dans ma patrie le désespoir dans « l'âme. »

Un silence profond règne dans l'assemblée : tous attendent avec impatience la réponse du père de Sada, et dans l'esprit de tous les assistants semblent être passées les inquiétudes du cœur de Dessar.

« Non, fils de Rouk, s'écrie à son tour le prince « de Colvild, tu ne partiras pas avec le désespoir « dans l'âme, car c'est à toi seul que ma fille veut « donner le nom d'époux. » A ces mots mille cris se font entendre, et au silence de la crainte a succédé l'expression éclatante de la joie universelle. Dessar est au comble du bonheur : il offre à Bes-

sam les chameaux qu'il a pris sur les cavaliers de Haris. « Seigneur, lui dit-il, voici une partie « de la dot de votre fille, daignez agréer pour « les frais de la noce ce faible tribut que notre « bras a conquis et que ma reconnaissance vous « offre. »

En même temps Kokeb est rendu à son maître; le fils de Mesrour, en retrouvant ce coursier, objet de toutes ses affections, ressent la joie la plus vive, et il oublie en le revoyant toute la douleur que lui avait causée sa perte; le bonheur du moment présent effaçant le souvenir des souffrances passées.

Cependant on se dirige vers la tente de l'émir Bessam. Là un festin somptueux attendait les illustres convives. Le prince d'Havazen et son fils adoptif furent traités avec plus de magnificence qu'à leur tribu, et pendant sept jours entiers les festins et les fêtes se succédèrent sans interruption dans la tribu de Colvild.

Le septième jour le fils de Rouk vit enfin combler ses vœux : son union fut célébrée avec grande pompe au milieu de la joie universelle, et en ce jour la plus belle des femmes de l'Arabie fut unie au plus valeureux de ses guerriers.

Pendant trois jours de nouvelles réjouissances signalèrent cet heureux événement. Bessam eut désiré retenir longtemps encore son nouveau gendre et son nouvel allié; mais Duréid ne voulut pas prolonger un séjour dont la durée fût devenue à

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Séance du 10 novembre 1837.

Par l'auteur. *Le Pentateuque*, avec une traduction française et des notes philologiques, etc. par J. B. GLAIRE, professeur d'hébreu à la Faculté de théologie de Paris, etc. (tome II, *Exode*.) In-8°. Paris, 1837.

Par l'auteur. *Recherches sur le culte, les symboles, les attributs et les monuments figurés de Vénus, en Orient et en Occident*, par M. FÉLIX LAJARD, membre de l'Institut; avec un tableau lithographié et XXX planches in-fol. 2e livraison. Paris, 1837.

Par l'auteur. *Lettre* à M. le professeur Roselini, membre de l'Institut de correspondance archéologique, etc. *sur l'alphabet hiéroglyphique*, par le docteur RICHARD LEPSIUS, secrétaire rédacteur de l'Institut archéologique; avec deux planches. In-8°. Rome, 1837.

Par M. Wilson. *The Sankhya K'arika' or memorial verses on the Sankhya philosophy, by Iewara Krishna*, translated from the sanscrit by Henry Thomas COLEBROOKE, esq. — Also *The Bha'shya or commentary of Gaurapa'da*, translated and illustrated by an original comment, by HORACE HAYMAN WILSON. In-8°. Oxford, 1837.

Par les éditeurs et rédacteurs :

The Journal of the royal asiatic Society of Great Britain and Ireland. N° VII. London, may 1837.

Bulletin de la Société de Géographie. 2e série, tome VIII, n° 45. Septembre 1837.

Plusieurs numéros de la Gazette de Candie, en grec et en turc.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 10 novembre 1837.

M. Hodgson écrit de Washington pour remercier le Conseil de sa nomination comme membre de la Société.

M. Mellevill écrit au Conseil pour remercier la Société, au nom de la Compagnie des Indes, de l'envoi de la première livraison de la Géographie arabe d'Abou'lféda, adressée par le Conseil à la Compagnie.

M. le colonel Harriot adresse au Conseil trois Mémoires de philologie relatifs aux analogies que présentent les prépositions dans les langues gothiques avec les mêmes mots dans les langues de l'Inde et dans les autres idiomes européens. On arrête que ces Mémoires seront déposés dans les archives de la Société, et que les remercîments du Conseil seront adressés à M. Harriot.

M. Glaire adresse au Conseil le second volume de sa Traduction du Pentateuque, avec le texte en regard. M. de Labouderie est prié de faire un rapport verbal sur cet ouvrage, et les remercîments du Conseil seront adressés à M. Glaire.

M. Mohl propose au Conseil de nommer une commission pour examiner la demande faite par Ahmed Effendi, bibliothécaire du pacha d'Égypte, relativement à l'impression, au moyen de la lithographie, du *Kitab-al-aghâni*. Le Conseil, adoptant cette proposition, nomme membres de cette commission MM. Mohl, Caussin, Reinaud et de Slane.

M. Lajard présente au Conseil la seconde livraison de ses *Recherches sur le culte de Vénus*, in-4°. M. Lajard, présent à la séance, reçoit les remercîments du Conseil.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Séance du [illegible] novembre 18[illegible].

Par l'auteur. [illegible] avec une traduction française et des notes philologiques, etc. par [illegible], professeur d'hébreu à la Faculté de théologie de Paris. [illegible] tome I. [illegible] in-8°. Paris, 18[illegible].

Par l'auteur. Recherches sur le culte [illegible] et monuments figurés de [illegible] en Orient et en Occident, par M. Félix Lajard, membre de l'Institut, avec un nombre [illegible] planches [illegible] in-folio. Paris, 18[illegible].

Par l'auteur. [illegible] M. le professeur Bunsen, membre de l'Institut de correspondance archéologique, etc. [illegible] par le docteur Richard Lepsius, secrétaire rédacteur de l'Institut archéologique, avec deux planches, in-8°. Rome, 18[illegible].

Par M. Wilson. The Sankhya Karika [illegible] translated from the Sanscrit by Henry Thomas Colebrooke, esq. — also The Bhashya or commentary of Gaurapada, translated and illustrated by an original comment, by Horace Hayman Wilson, in-4°. Oxford, 18[illegible].

Par les éditeurs et rédacteurs :

The Journal of the Royal Asiatic Society of Great Britain and Ireland, n° [illegible] 18[illegible].

Bulletin de la Société de géographie, [illegible] série, tome XII, [illegible] septembre 18[illegible].

[illegible]

- - -

BIBLIOGRAPHIE.

Dictionnaire syriaque-latin, rédigé par M. Quatremère.

La langue syriaque, dont l'existence est constatée depuis les premiers temps historiques, qui a été parlée et connue dans une vaste étendue de pays, qui a produit une foule de monuments théologiques, littéraires, historiques, mérite à coup sûr, et d'une manière particulière, l'attention des amateurs de la littérature orientale. Elle a même, au plus haut point, un mérite qui la recommande à ceux qui ont fait des livres saints l'objet constant de leurs études et de leurs méditations; car, de tous les idiomes de l'Orient, le syriaque est, sans contredit, celui qui, sous le rapport de la forme et de la signification des mots, offre avec l'hébreu les rapports les plus intimes. Il est donc clair que le syriaque est d'une nécessité indispensable pour ceux qui veulent entendre parfaitement la Bible. C'est surtout dans le XVIII[e] siècle, grâce aux travaux de Jos. Sim. Assémani, d'Ét. Ev. Assémani, et d'autres érudits, que l'Europe savante a pu apprécier dignement la nécessité de la langue syriaque. La publication de la *Bibliotheca orientalis*, des ouvrages de S. Ephrem, des *Acta martyrum orientalium*, de la *Chronique* de Bar-Hebræus, a fait connaître les richesses de tout genre que cet idiome présentait à la curiosité éclairée des hommes instruits. Mais, pour faire de ces trésors un usage judicieux, on a besoin d'un *Lexique*, dans lequel les mots de la langue soient recueillis, classés avec soin et exactitude, et dont chaque signification soit justifiée par des citations plus ou moins nombreuses, empruntées aux monuments imprimés ou manuscrits. Un ouvrage de ce genre n'existe point encore. Nous possédons,

il est vrai, outre les dictionnaires partiels de Trost, Crinesius, Masius, Gutbier, Schaaf, Zanolini, le Lexique syriaque rédigé par Edm. Castell, et qui fait partie de son immense *Lexicon heptaglottum*. Mais ce travail, qui était, à coup sûr, très-estimable, à l'époque où il fut rédigé, est loin aujourd'hui d'offrir aux hommes studieux un secours suffisant, et proportionné aux besoins de la science. Jo. Dav. Michaëlis, qui publia une édition séparée du *Lexicon syriacum* de Castell, y ajouta quelques notes. Mais ces observations, excessivement incomplètes, et souvent même peu exactes, n'ont nullement répondu à ce que l'on était en droit d'attendre de la haute réputation de Michaëlis. Depuis cette époque, des savants d'un rare mérite, feu M. Lorsbach, MM. Arnoldi, Agrell, Hoffmann, ont, par leurs discussions judicieuses, répandu beaucoup de lumières sur la grammaire et la lexicographie de la langue syriaque. Toutefois, un lexique de cet idiome reste encore à faire, et j'ose dire que, parmi les ouvrages que réclame la littérature orientale, il en est peu dont l'utilité soit plus réelle et se fasse plus vivement sentir. Il y a longtemps que j'ai entrepris de remplir cette lacune; et je me suis livré avec ardeur à l'accomplissement de cette tâche, beaucoup plus nécessaire qu'attrayante. J'ai dépouillé avec un soin consciencieux les monuments tant imprimés que manuscrits qui se trouvaient à ma disposition. J'ai recueilli tous les mots, toutes les significations qu'il m'a été possible de connaître. Chaque sens assigné à une expression est constaté par de nombreuses citations, choisies surtout parmi les ouvrages inédits. De cette manière (et, à mon avis, c'est la seule qui doive présider à la rédaction d'un véritable lexique), le lecteur ne sera jamais obligé de m'en croire sur parole; il aura sous les yeux toutes les pièces du procès, et partout où je me serai trompé, je fournirai aux hommes instruits le moyen de combattre ou de modifier mes assertions. L'ouvrage, autant que j'en puis juger, pourra former deux volumes, de format grand in-4° dont chacun comprendra environ 800 pages. Il aurait dû

paraître depuis plusieurs années. Un libraire honorable de la ville de Leipsick, M. Vogel, avait consenti à se charger de la publication de cet ouvrage, et mon savant ami, M. Gesenius, m'offrait de la surveiller. Des raisons particulières m'ont empêché d'accueillir ces propositions bienveillantes. D'abord, j'aurais été obligé de transcrire en entier mon manuscrit; et j'avoue que je ne me sentais pas le courage de recommencer un travail si long et si fastidieux. En second lieu, j'avais à craindre les retards et tous les autres inconvénients, auxquels expose un éloignement aussi considérable, et qu'il est souvent difficile d'éviter entièrement. Enfin, on peut, dans le cours de l'impression, s'apercevoir qu'on a commis des erreurs, des omissions; lorsque l'on se trouve dans le voisinage du lieu de l'impression, il est facile de rectifier ces fautes et de remplir ces lacunes. Mais la chose devient à peu près impraticable, lorsque l'ouvrage s'imprime à une si grande distance. J'ai donc préféré voir mon travail publié sous mes yeux. Je vais tenter de l'offrir, par voie de souscription, aux amateurs de la littérature orientale. L'ouvrage, expliqué en latin, formera, comme je viens de le dire, deux grands volumes in-4°. Il sera imprimé par MM. Firmin Didot, avec des caractères syriaques tout neufs, gravés avec soin, d'après des modèles calqués sur les meilleurs manuscrits de la Bibliothèque du Roi. Il paraîtra en huit livraisons, dont chacune comprendra environ 200 pages. Deux livraisons pourront être publiées dans le cours d'une année, en sorte que l'impression entière exigera quatre ans. Ce terme ne semblera pas trop long, si l'on réfléchit au soin extrême, à l'attention minutieuse qu'exige un travail de ce genre. Le prix de chaque livraison sera fixé à 10 francs, au plus. L'événement m'apprendra si j'ai bien jugé des goûts studieux qui animent notre siècle, en pensant qu'un ouvrage dont l'utilité intrinsèque ne saurait être contestée, trouvera les encouragements qui peuvent en assurer la publication; ou si ce travail est destiné, comme mon Dictionnaire de la langue égyptienne, à périr en nais-

sant, et à augmenter le nombre de tant de productions littéraires qui sont demeurées dans l'oubli, sans pouvoir remplir le rôle qu'elles étaient appelées à jouer, celui d'ajouter aux connaissances acquises, et de procurer aux hommes studieux une instruction solide.

Je ne m'étendrai point davantage sur ce qui concerne le plan de mon Lexique; mais je dois m'expliquer sur un point assez essentiel. Les Dictionnaires syriaques de Bar-Ali et de Bar-Bahloul renferment une quantité prodigieuse de mots grecs, qui s'y trouvent reproduits sans aucun changement. Je n'ai pas cru devoir m'imposer l'obligation de transcrire toutes ces expressions, sans choix, sans discernement. C'eût été surcharger inutilement cet ouvrage, déjà considérable, d'une foule de détails entièrement parasites, car je n'ai pas dessein d'écrire un lexique grec. Voici la marche que j'ai pensé devoir suivre. J'ai omis les mots grecs dont l'existence, comme termes de la langue syriaque, n'est appuyée que sur l'autorité des Lexiques; mais j'ai conservé avec soin tous ceux que j'ai rencontrés chez les écrivains syriaques : car, dans ce cas, on peut supposer avec raison que ces expressions ont été admises dans la langue, dont elles ont formé une partie intégrante. Elles doivent donc, au même titre que les mots syriaques, trouver place dans le Dictionnaire. En effet, on conçoit facilement que les Syriens, ayant eu avec les Grecs des rapports si intimes, ayant été soumis à la domination des rois Séleucides, ayant reçu par l'intermédiaire des Grecs les principes de la religion chrétienne, ayant traduit dans leur idiome quantité d'ouvrages des pères de l'Église grecque, ont dû adopter un grand nombre de mots étrangers, et le fait est évident pour quiconque veut parcourir les monuments de la littérature syriaque. C'est ainsi que des mots arabes, persans, mongols, se sont, en grand nombre, introduits dans la langue des Syriens, et s'y sont naturalisés; que des mots syriaques ont été changés, modifiés, pour prendre une physionomie arabe, et adopter des significations qu'ils étaient loin d'avoir dans leurs formes

primitives. Que ces emprunts aient enrichi ou appauvri la langue, il n'en est pas moins vrai que tous ces mots doivent faire partie d'un Lexique qui a pour but d'offrir, d'une manière aussi complète que possible, la nomenclature des termes dont la langue se compose, et présenter un secours assuré pour comprendre et traduire les monuments de tout genre qui forment la littérature de cet idiome.

The second Report of the Society for diffusion of useful knowledge in China. In-8° de 29 pages. Canton, 1837.

La Société des connaissances utiles, en Chine, a été fondée sur le modèle de la Société anglaise établie par lord Brougham. Son but est de publier en chinois des traités populaires sur l'histoire générale, la géographie, les sciences exactes, l'histoire naturelle et les belles-lettres. Le gouvernement chinois a défendu l'impression des ouvrages de l'association, de sorte qu'elle a été obligée de transporter ses presses à Singapour, d'où elle espère répandre ses traités par l'intermédiaire des colons chinois dans l'Archipel des Moluques. Elle fait imprimer un manuel d'histoire générale en trois volumes, et prépare un traité de géographie. Mais la publication principale de cette Société consiste dans un journal mensuel, qui avait été commencé par M. Guzlaff, missionnaire allemand, et maintenant secrétaire chinois de l'association. Chaque numéro contient quelques articles sur l'histoire et la géographie, des descriptions d'événements remarquables, des faits d'histoire naturelle, des essais sur la morale, et enfin un prix courant. Il sera bien difficile à l'association d'exciter chez les Chinois de l'intérêt pour les affaires et les sciences européennes, mais son zèle et sa confiance dans un résultat favorable n'en sont que plus dignes de louanges et d'encouragements.

Coranus arabice. Recensionis Flügelianæ textum recognitum iterum exprimi curavit G. M. Redslob. Editio stereotypa. Lipsiæ, typis et sumptu C. Tauchnitii, 1837; petit in-8°, pp. 538. Prix : 20 fr.

Ce petit volume nous reproduit le texte arabe du Korân, tel qu'il a été dernièrement donné par M. Flügel. Il est imprimé en beaux caractères, et avec une grande correction, sur bon papier collé. Le format en est très-commode, le prix modique; tout cela doit assurer à cette édition un accueil favorable.

Les personnes qui s'intéressent à la littérature orientale doivent voir avec plaisir le progrès rapide que fait l'étude de la langue arabe en Allemagne; deux excellentes éditions du Korân, publiées en moins de quatre ans, leur donnent les plus grandes espérances pour l'avenir; et elles ont même droit de penser que l'impression d'un commentaire sur ce livre trouverait de l'encouragement. On sait combien la lecture du Korân est hérissée de difficultés tant historiques que grammaticales, et qui ne peuvent être résolues que par un bon commentaire. A vrai dire, il est impossible d'entendre ce livre sans ce secours : aussi serait-il fort à désirer que M. Fleischer donnât suite à son intention de publier le texte arabe du célèbre commentaire de Beïdawi, qu'il a depuis si longtemps préparé pour la publication. Le talent reconnu de l'éditeur et l'utilité de l'ouvrage suffiraient, sans doute, pour assurer à une telle entreprise une complète réussite.

M. G. de S.

FIN DU TOME IV.

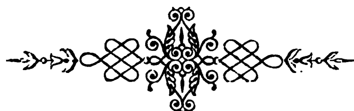
TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

MÉMOIRES ET TRADUCTIONS.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

NOUVELLES ET MÉLANGES.








MICHIGAN
3 9015 02451 0219